



HAL
open science

Les rapports de genre et la filière néré en Haute Guinée

Mabetty Touré

► **To cite this version:**

Mabetty Touré. Les rapports de genre et la filière néré en Haute Guinée. Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2013. Français. NNT : 2013TOU20115 . tel-00967988

HAL Id: tel-00967988

<https://theses.hal.science/tel-00967988>

Submitted on 31 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université
de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Cotutelle internationale avec :

Présentée et soutenue par :
Mabetty TOURE

Le vendredi 25 octobre 2013

Titre :

LES RAPPORTS DE GENRE ET LA FILIERE NERE EN HAUTE GUINEE

ED TESC : Études rurales en géographie, environnement

Unité de recherche :

UMR DYNAMIQUES RURALES

Directeur(s) de Thèse :

Laurien UWIZEYIMANA

Rapporteurs :

Christian HUETZ DE LEMPS, Professeur émérite, Université de Paris IV Sorbonne (Rapporteur)
Bénédicte THIBAUD, Professeur, Université de Bordeaux III, (Rapporteur)

Autre(s) membre(s) du jury :

Michel LESOURD, Professeur, Université de Rouen

Yves GUILLERMOU, Maître de Conférences, HDR, Université de Toulouse 3

Bernard CHARLERY de la MASSELIÈRE, Professeur, Université de Toulouse II- Le Mirail,
Directeur du Laboratoire Dynamiques Rurales

Laurien UWIZEYIMANA, Professeur, Université de Toulouse II- Le Mirail

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION GENERALE	7
PREMIÈRE PARTIE : LA HAUTE GUINEE, UN ESPACE MULTIFACETTE MAIS ORIGINAL	52
CHAPITRE I. LA HAUTE GUINÉE, UN CREUSET DES CIVILISATIONS MANDINGUES.....	54
CHAPITRE II. OUTILS THEORIQUES MOBILISES DANS CE TRAVAIL	110
DEUXIÈME PARTIE : LE NERE DANS LE PAYSAGE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA HAUTE GUINEE.....	156
CHAPITRE III. GENRE ET MODE DE PRODUCTION : L’EXTORSION DU SURTRAVAIL DE LA FEMME RURALE.....	157
CHAPITRE IV. LE NÉRÉ COMME ARBRE DU PATRIMOINE DE LA HAUTE GUINÉE	265
TROISIEME PARTIE : LES MARCHES DU NERE : VERS L’EMERGENCE DE DYNAMIQUES D’EMANCIPATION DE LA FEMME ?.....	293
CHAPITRE V : LE NÉRÉ, UN PRODUIT DOMESTIQUE ET MARCHAND EN PLEIN ESSOR.....	294
CHAPITRE VI : EFFETS DE L’ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA PRODUCTION DU NÉRÉ : VERS UN NOUVEL ESPACE FÉMININ ?.....	339
CONCLUSION GENERALE	427
BIBLIOGRAPHIE.....	433
TABLE DES MATIERES	450
LISTE DES ILLUSTRATIONS	458
Base de sondage Haute Guinée	494

Résumé

Les dynamiques des rapports de genre se construisent à travers une analyse globale depuis la mise en place des populations. Cette analyse permet de porter un regard nouveau sur les rapports de genre autour d'enjeux social, culturel et économique en Haute Guinée. De l'organisation sociale et politique des communautés rurales de base ressort la position sociale qu'occupe chaque catégorie sociale à divers niveaux d'échelles (village, clan, famille). Les inégalités liées au genre influencent les processus sociaux et économiques. Les rapports de genre s'organisent à travers les faits et pratiques qui montrent une différenciation sociale mais aussi une hiérarchisation en faveur des hommes et des aînés.

L'organisation sociale codifie les pratiques des uns et des autres dans un système gérontocratique. Les asymétries du genre constituées de différences et d'inégalités se transforment parfois, en réponse à l'évolution de la société ainsi qu'à des changements de conditions socio-économiques. C'est dans ce cadre que beaucoup de femmes de la Haute Guinée ont pris des initiatives et s'inscrivent actuellement dans des logiques d'exploitation du néré, un produit de cueillette utilisé comme condiment, ce qui leur permet d'avoir plus d'autonomie et peuvent, de ce fait, accéder aux moyens de production. Elles adhèrent aux organisations collectives, se déplacent de plus en plus vers des horizons lointains, bousculant ainsi l'ancienne hiérarchie de pouvoir fondé sur le sexe et l'âge.

Mots clés : Genre, filière, néré, acteurs, groupements, main d'œuvre familiale, ménage, valeur ajoutée.

ABSTRACT

The dynamics of gender relations have been built up by a global analysis since the settling of populations. This analysis allows us to cast a new glance on the gender relations with regard to social, cultural and economic problems in Upper Guinea. From the political and social organization of basic rural communities, it derives the social rank each social category maintains through various levels of scales (village, clan, family).

The iniquities related to gender affect the economic and social processes. The gender relations are built up through deeds and practices which not only show a social distinction but a hierarchization for men and the elderly people, too the social organization codifies each other's practices in a gerontocratic system. The asymmetries of gender made of differences and iniquities sometimes change in response to the evolution of society as well as the changes in the socio-economic conditions.

It is in this respect that many women of Upper Guinea have taken initiatives and are now taking part to the logical exploitation of "nééré", a crop used as a condiment which allows them to get more autonomy and can therefore have access to means of production. They are participating in collective organization further moving towards further ends by disturbing the former hierarchy social distinction but a hierarchization for men and the elderly people, too the social organization codifies each other's practices in a gerontocratic system. The asymmetries of gender made of differences and iniquities sometimes change in response to the evolution of society as well as the changes in the socio-economic conditions.

It is in this respect that many women of Upper Guinea have taken initiatives and are now taking part to the logical exploitation of "nééré", a crop used as a condiment which allows them to get more autonomy and can therefore have access to means of production. They are participating in collective of power based on sex and age.

Keywords: gender, industry, nééré, actors, groups, family labor, household value.

Dédicace

A mes chers parents : ma mère Bountouraby CONTE,

A mon père Feu Momo TOURE,

A mon époux Sidafa CAMARA,

A ma fille Hadja Djilan MANET

Je dédie cette thèse.

Remerciements

Aux termes de ces années de recherche, j'ai le grand plaisir d'exprimer mes sentiments de gratitude à l'égard de tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation et à l'aboutissement de cette thèse.

Je voudrais tout d'abord remercier le professeur Laurien Uwizeyimana de l'Université de Toulouse II qui a accepté de guider cette recherche après deux années de thèse. Sa disponibilité, son dévouement, ses conseils et ses encouragements me furent précieux pour la réalisation de ce travail. Ses conseils méthodologiques et rédactionnels m'ont été précieux pour la définition du cadre théorique et la rédaction de ce travail.

J'exprime ma reconnaissance à l'Ambassade de France en Guinée à travers le Service de Coopération et d'action Culturelle (SCAC) de m'avoir donné l'opportunité de faire une thèse en France. Sans l'appui financier qui m'a été attribué par l'intermédiaire de Campus France, cette étude n'aurait certainement pas vu le jour.

Mes sincères remerciements au Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique à travers le Service National des Bourses Extérieures (SNABE) pour tout le soutien apporté pour réaliser ce travail de thèse.

Je souhaite remercier du fond de mon cœur Mamady Kourouma, le Recteur de l'Université Général Lansana Conté pour son soutien matériel, notamment en termes de complément d'appui financier.

Ma reconnaissance aussi bien au personnel de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, particulièrement Bernard Charlery de La Masselière, Alain Bonnassieux, Sophie Dulucq et Sébastien Lecorre qui, au nom de la coopération entre les universités le Mirail et Sonfonia, nous ont suivi depuis le Master Espace-temps-Société jusqu'à l'aboutissement de cette thèse.

Je tiens à adresser mes remerciements à la population de la Haute Guinée, notamment les autorités coutumières et administratives, toutes les personnes interviewées dans les ménages ou les groupements. Je reste également reconnaissante pour le temps que d'autres acteurs de la filière nére rencontrés à Conakry, Bamako et Abidjan ont consacré pour répondre à certaines de mes préoccupations.

Je remercie très chaleureusement tous les professeurs et collègues de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia, particulièrement Kéfing Condé et Djenabou Barry pour leurs apports et conseils inconditionnels.

Que tous mes collègues du Master Espace-Temps-Société particulièrement Mamady Bamba, Aminatou Barry, Arsène Camara et Ciré Sow se voient tous remerciés pour les quelques moments partagés.

Je remercie tous les enseignants chercheurs de l'Université de Kankan pour leur soutien moral et logistique, particulièrement Douti Camara, Joël Maxime Millimono, Faya Oularé, Mamadou Samba Barry et Adrienne Koffa.

Je remercie Anne Marie Granié et particulièrement Hélène Guétat-Bernard qui m'a donné l'opportunité de faire des communications et d'échanger nos points de vue avec d'autres chercheurs lors des séminaires et colloques genre organisés à l'Université de Toulouse 2 le Mirail.

Au sein du secrétariat de Dynamiques Rurales, une pensée particulière va à Arlette Pech et Dominique Deligny tant pour leur gentillesse, leur disponibilité et leur soutien que pour leurs compétences.

Que mon collègue et ami Daniel Lamah soit remercié pour son assistance cartographique, pour sa disponibilité et sa bonne compagnie.

Aux amis du Laboratoire Dynamiques Rurales particulièrement Marie Rose Bangoura, Gillian Ngefor, Katim Touré, Maxime Tano et Erasme Ngiye, Widded Moumen, Ramatou Traoré, Ramatou Hassane, Lucie Lazaro, Elsa Pibou, Valantina Locher.

Je remercie mon cher époux Sidafa Camara et ma fille Hadja Djilan Manet qui ont régulièrement enduré de longues périodes d'absence durant mes séjours à Toulouse. La réussite de ce travail est aussi la leur et une fierté pour eux. Je l'ai terminée pour vous également.

Merci à mon oncle paternel Mamadouba Touré, Professeur de mathématiques à l'Université Abdel Gamal Nasser de Conakry, qui m'appelle régulièrement pour m'encourager. Mon oncle Tiany Conté qui m'a toujours accompagnée par ses prières et ses bénédictions. Mes tantes paternelles Mamadi Touré, M'Mah Touré, mes frères et sœurs, toute ma belle-famille de Sanguiana m'ont également encouragée, particulièrement Mani Laye Camara qui m'a régulièrement appelée pour me signifier tout son soutien.

Enfin, je remercie tous mes voisins de Sonfonia qui ont prêté beaucoup d'attention à ma famille pendant mes différents séjours en France.

INTRODUCTION GENERALE

De notre itinéraire de chercheur à la réalisation d'un choix dans un champ d'étude

Notre parcours nous conduisant à mener une recherche sur les rapports de genre et la filière nééré en milieu rural, est assez particulier et a une longue histoire. Les motivations à travailler sur un tel sujet de recherche reste une nécessité qui se ressent à un moment donné de notre parcours. Les années de formation et de recherche s'achèvent par un travail scientifique dont la réalisation n'est pas sans lien avec notre trajectoire personnelle.

Originaire de la Haute Guinée et ayant subi les mouvements migratoires vers la Basse Guinée où nous avons passé une partie de notre enfance en milieu rural et côtoyé le milieu urbain à travers son interdépendance avec le milieu rural tant sur le plan scolaire, de l'emploi, de la consommation, etc., fait de nous un témoin oculaire des rapports ville-campagne. Le milieu rural est un milieu très fascinant par son paysage et où les activités agricoles et de cueillette occupent surtout les populations. C'est sans doute une des raisons à notre attachement au monde rural guinéen, un monde souvent marqué par l'insuffisance d'équipements agricoles, d'infrastructures modernes qui justifient la précarité des populations vivant en majorité des activités agricoles.

En effet, la présente thèse s'inscrit dans le cadre d'une série de recherches que j'ai entreprises sur la problématique du genre depuis quelques années, dans le monde rural et urbain. Ces recherches avaient pour objectif principal la réalisation d'une thèse dans le domaine de la géographie, de la ruralité et de l'environnement.

Par ailleurs, il est important de souligner que notre séjour à l'université en tant qu'étudiante dans le département de Géographie a été un moment révélateur de ce que la différence entre sexes sous-entend de différenciation d'accès aux formations. En effet, sur un effectif total d'environ 102 étudiants, nous (les filles) étions 15, dont 8 seulement sont arrivées à soutenir un mémoire de maîtrise. La majorité des filles cédaient aux propos désobligeants de nombreuses personnes qui créaient et entretenaient le doute dans l'esprit de ces étudiantes sur leurs capacités à réaliser un mémoire de fin de cycle. Quelque chose que j'ai défié et surmonté car l'idée c'était d'instaurer la domination masculine, chose que j'ai aussitôt comprise dans un milieu même d'intellectuels. A cette période, quelque soit le milieu, la hiérarchisation se fondait plus sur des attitudes que des aptitudes en faveur des garçons (ALHASSOUMI, 2012 : 10). Nos expériences capitalisées depuis

les cycles du primaire, secondaire et universitaire furent les moments sensibles nous rappelant les rapports de genre dans leur dimension discriminatoire.

C'est en 2002 que j'ai achevé mes études supérieures par l'obtention d'une maîtrise en géographie à l'Université Abdel Gamal Nasser de Conakry. Sortie parmi les cinq meilleurs de la promotion au département de géographie de la Faculté des lettres et Sciences Sociales, l'Université me recruta comme professeur assistant de recherche dans le dit Département où je donnais des cours et m'intégrait dans un monde de recherche. Dans ce milieu universitaire où le ratio homme-femme est de façon très impressionnante en faveur des hommes enseignants chercheurs a influencé mon orientation dans la recherche.

C'est dans ce travail d'apprenti chercheur en mes débuts de carrière que j'ai collaboré avec certains chercheurs du Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbané (CERESCOR) qui formaient une équipe de recherche. Lorsqu'une étude dans le cadre de la dimension d'inégalité de genre dans la gestion des ressources de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) fut projetée, Sékou Cissé en tant que spécialiste des études en eau s'est vu interpellé par cette situation sociale. Il a chargé un groupe de jeunes chercheurs de mener des enquêtes sur cette question préoccupante qui concernait les pays de l'ABN. De cette première confrontation avec le terrain en milieu rural en 2005, « je retiens l'intérêt de la compréhension et l'écoute des interlocuteurs, la signification qu'ils donnent aux phénomènes sociaux et la manière dont se construisent les enjeux sociaux » (TRAORE, 2012 : 17). Sékou Cissé, le coordinateur de notre équipe de recherche rappelé à Dieu au moment des enquêtes de terrain, je me suis retrouvée dans l'obligation de prendre la direction de ce travail de recherche sur le genre qui venait à peine de commencer. En 2006, cette recherche fut validée par un rapport au niveau national en Guinée et à Fada N'Gourma au Burkina Faso : c'est le début de notre première recherche sur le genre qui s'intitulait : « Etude préliminaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le programme de gestion intégrée de l'Autorité du Bassin du Niger en Guinée ».

Pour toujours persévérer dans le domaine de la recherche, je me suis inscrite en 2006 dans un programme de formation dans le master recherche Temps-Espace-Société initié par l'Université Général Lanssana CONTE de Sonfonia/ (UGCS) (Guinée) et l'Université de Toulouse II Le Mirail (UTM) (France). L'un des objectifs majeurs de ce programme, est de permettre aux jeunes enseignants-chercheurs d'accroître leur niveau de formation afin de mieux répondre aux besoins des universités guinéennes en termes de qualité d'enseignement. Dans ce programme de formation, nous étions 22 jeunes enseignants chercheurs dont 3 femmes. Ce constat m'a toujours encouragé

bien qu'étant une géographe de formation de faire un travail dans le domaine du genre en milieu rural. C'est en cela que j'ai envisagé de travailler sur les rapports de genre dans la gestion des ressources naturelles en milieu rural de la Haute Guinée. Mais après l'intervention de plusieurs enseignants du nord dans ce programme, le thème a été réorienté comme suit : « La participation des femmes dans la filière néré dans la Région Administrative de Kankan : le cas de la CRD de Balandou ». Ce travail de master fut un point de départ important de notre intérêt pour la filière néré et les rapports de genre. En effet, l'implication des femmes et des hommes surtout aujourd'hui dans cette filière, a suscité notre intérêt pour comprendre les différentes dynamiques dans l'évolution des rapports de genre en milieu rural.

Au même moment lorsque nous suivions cette formation, nous avons été recrutés en premier lieu comme enquêtrice nationale pour la réalisation d'une étude sur la violence faite aux femmes en Guinée. Cette étude était à l'époque coordonnée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion féminine et de l'enfance et sur financement de la Banque Mondiale.

En second lieu, avec la création des différents cercles de concertations du genre dans les institutions d'enseignement supérieur par le Service Technique Genre et Equité de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique (STGE/ESRS), j'ai été nommée comme directrice de la structure genre de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia. Ce projet visait à promouvoir les étudiantes et enseignantes chercheuses dans les différentes institutions d'enseignements supérieures tout en tentant de réduire les disparités de genre.

A la fin de notre formation en master 2 en 2009, parmi la première vague à soutenir, nous étions 9 étudiants dont une femme, moi. C'est dans ce cadre que s'est présentée l'opportunité offerte par le gouvernement français pour nous faire bénéficier d'une bourse de doctorat par alternance à l'Université de Toulouse 2 le Mirail. Dans ce programme de formation doctorale où nous sommes 4 boursiers dont j'étais la seule femme, j'ai continué de travailler sur les rapports de genre et une filière agro-alimentaire dans le milieu rural de la Haute Guinée. L'aboutissement de ce travail qui clôture notre parcours doctoral à travers plusieurs séjours de terrain en milieu rural de la Haute Guinée où nous y avons côtoyé le milieu paysan et des organisations paysannes qui mobilisent beaucoup de femmes a été une occasion pour constater ces nouvelles dynamiques dans l'évolution des rapports de genre.

La rencontre des hommes et femmes dans les ménages et surtout des acteurs de la filière néré et des groupements dans le cadre de la valorisation de cette filière en vue d'une autonomisation des

femmes productrices, nous a semblé une opportunité pour mieux comprendre la position des femmes dans la filière et reconnaître la réalité de leurs efforts fournis à partir de certaines activités génératrices de revenus. Mais en plus, cette rencontre nous a permis de mieux comprendre les réalités d'une société traditionnelle hiérarchisée qui fonctionne sur la base d'une différenciation de genre.

Les rapports de genre demeurent toujours au cœur de nombreux débats scientifiques et leur prise en compte est indispensable pour rendre compte de l'état de toute société. L'intérêt de l'approche genre est double et constitue un outil d'analyse et un instrument de changement social.

En tant qu'outil d'analyse, le genre permet de prendre en compte le caractère construit des catégories hommes/femmes et d'intégrer les rapports de pouvoir. En tant qu'instrument de changement social, l'approche genre reconnaît l'interaction complexe des aspects social, économique, politique et idéologique et ne traite pas l'intégration des femmes au développement de manière séparée. L'approche genre a évolué et constitue aujourd'hui un outil qui permet d'appréhender la situation qui existe non seulement entre hommes et femmes, mais aussi, par extension à toutes les formes d'inégalité entre les différents groupes sociaux. De ce point de vue, on détermine les niveaux de genre:

- le premier niveau réside dans les rapports homme/femme;
- le deuxième niveau à l'intérieur du même genre: différences entre femmes, différences entre hommes, en fonction de la classe sociale, de la race, de l'ethnie, du statut, de l'âge. Cette évolution conceptuelle a engendré de multiples visions du genre sur la scène du développement en Guinée où « le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes, en examinant les différentes catégories sociales, dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement durable »¹.

Les rapports de genre sont donc en milieu rural de la Haute Guinée à la base de relations dynamiques qui confèrent aux hommes et aux femmes, en tant que catégories sociales, des rôles, des attitudes, des représentations, des pouvoirs dans les différentes instances ou sphères de décisions dans cette entité sociale. Ils fonctionnent selon l'identification, la différenciation et la hiérarchisation. Les rapports de genre sont composés de multiples dimensions qui correspondent aux places, aux fonctions, aux moyens matériels et techniques, aux accès aux ressources concrètes et de dimension symbolique faite de croyances religieuses (TAHON, 2004 :2).

¹ Définition consensuelle issue de l'Atelier national d'harmonisation du concept « genre » tenu les 27 et 28 décembre 2005 à Ouagadougou, Ministère de l'économie et du développement.

Le plus souvent, les chercheurs qui traitent des questions de genre s'appuient sur des notions d'égalité, de pouvoir et d'identité qui contribuent à résoudre les différences qui existent entre les sexes. Les types de relations entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux dans la société se négocient quotidiennement en fonction de la marge de liberté par rapport au pouvoir que l'un exerce sur l'autre. C'est dans ce sens qu'est instaurée l'opposition domination/sujétion entre les individus. Cette opposition est sous-tendue par les structures socioculturelles car la société ne se définit que par rapport à sa culture ou charte culturelle.

Du point de vue culturel, les rites traditionnels africains en général et guinéens en particulier tels que le veuvage féminin, la polygamie, le lévirat et le mariage défavorisant les femmes et même les enfants ou une classe donnée ont toujours retenus notre attention. Aussi dans les domaines économique, social et politique, les attitudes des hommes envers les femmes, des vieux envers les jeunes et d'une classe sociale à une autre et vice-versa ont toujours marqué la société malinké de la Haute Guinée, surtout quand des conflits s'installaient entre ces catégories sociales. Nous nous souvenons particulièrement de nos entretiens pendant notre séjour de terrain avec les femmes qui ont été victimes de nombreuses injustices au sein de leur entité sociale. Fanta Diakité² nous explique sa propre expérience :

« Ma fille, avant sa mort, mon mari m'a dit que dans la société malinké quand une femme supporte les brimades de son époux et celles de sa belle famille et de ses coépouses, les enfants de cette femme ont toutes les chances de réussir dans la vie. Mes enfants sont aujourd'hui les mieux vus que ceux de mes coépouses qui étaient mieux entretenus par notre mari de son vivant. C'est grâce à ses bénédictions et celles de ses parents que mes enfants sont ce qu'ils sont aujourd'hui. Aussi, ma belle famille m'a imposé le lévirat pour avoir une main mise sur l'héritage laissé par le défunt. Pour la réussite de mes enfants, j'étais dans l'obligation d'accepter le petit frère de mon mari bien que je ne le voulais pas pour époux », (entretien du 06/10/2012 avec une productrice, 45 ans).

Par ailleurs, le choix de notre sujet s'inscrit aussi dans l'optique d'analyser la place des femmes dans la société et dans la filière néré dans un contexte de monétarisation des échanges. Ce qui justifie qu'aujourd'hui la filière néré peut constituer une source de revenu considérable pour les femmes qu'il faut étudier et prendre en compte dans ce milieu rural malinké. L'activité néré

² C'est une femme productrice de néré se trouvant à Sanfina dans la préfecture de Kankan.

considérée par le passé comme essentiellement féminine et pratiquée par les personnes âgées, intéresse aujourd'hui les hommes et les jeunes générations, du fait des revenus qu'elle génère.

Ainsi, il nous paraît important de nous intéresser aux ressources économiques dont dispose chaque catégorie sociale et surtout chaque sexe dans cette lutte pour l'amélioration des conditions de vie, pour un renversement probable de l'ordre social et surtout les stratégies mises en place par les acteurs pour atteindre cet objectif.

Le constat fait dans ce sens sur le terrain est que les stratégies de chaque catégorie relèvent du type d'activité et de production économique. Le sexe détenteur du pouvoir économique traditionnel l'utilise dans cette lutte entre sexes. Cela entraîne le plus souvent dans certains ménages des conflits de divers ordres entre les couples. Ce phénomène se remarque aussi au niveau des aînés et des cadets.

Le mode d'utilisation des ressources monétaires instaure dans certains foyers des conflits lorsque la femme détient le monopôle du pouvoir économique du couple. Ces conflits se répercutent aussi au niveau des jeunes qui, selon la norme sociale du mariage, seront appelés à devenir des acteurs, ce qui nous a poussés à nous intéresser aux rapports sociaux de genre.

Dans un contexte où les relations entre les sexes et les générations sont sous-tendues et codifiées par des structures socioculturelles, les bouleversements survenus dans la société au niveau de l'agriculture en général et l'exploitation du néré en particulier (facteur de production économique) et qui relèvent des mutations sociales, ont influencé les rapports de genre. Cette influence est visible tant au niveau de l'espace que dans les habitudes et comportements de certains acteurs dans la prise en charge des dépenses des ménages, d'où notre thème de recherche : « Les rapports de genre et la filière néré en Haute Guinée ».

En effet, Cette recherche porte sur notre région d'origine que nous avons choisie comme zone d'investigation (Haute Guinée). Trois préfectures de fortes densités des arbres de néré dans cette région ont servi de cadre d'étude (Kankan, Kouroussa et Siguiri).

A cet effet, la région de la Haute Guinée qui abrite ces préfectures, par son histoire et par sa culture est le centre de rayonnement du sous groupe culturel *mandé tan*³. Cette région abrite depuis

³ Mandé tan : Traditionnellement, depuis les travaux de Delafosse de 1923 à 1958, Labouret et ceux du regretté Richard-Mollard, on divise le groupe mandingue en deux grands sous-groupes : les Mandé du sud ou Mandé-fou (où dix se dit **fu**) et les Mandé du Nord ou Mandé-Tan (où dix se dit **tan**).

très longtemps la ville de Kankan considéré comme la première capitale politique du pays, Niani dans Siguiri qui fut le siège de quelques grands empires africains comme l'empire Sosso et celui du Mali⁴. Elle abrite également la deuxième grande université du pays et de nombreux projets de développements, des institutions internationales et ONG évoluant dans plusieurs domaines. La Haute Guinée est aujourd'hui une des régions de la Guinée qui dispose de nombreux planteurs grâce à ses potentialités agricoles et de nombreuses espèces qui poussent à l'état naturel comme le néré qui fait d'elle la plus grande zone de production du pays.

Les raisons de ce choix sont aussi d'ordre linguistique et d'ordre logistique. C'est pour mieux déchiffrer et recueillir certaines informations nécessaires pour notre travail que nous avons opté pour ces sites dont nous maîtrisons la langue, afin d'éviter une mauvaise interprétation des informations recueillies sur le terrain. Pour ce qui est de la logistique, nous avons choisi cette région administrative de Kankan parce que nos problèmes d'hébergement, des moyens financiers et de déplacement y trouvaient une relative solution par le fait que nous sommes déjà enseignantes et chercheuse avec des missions d'enseignement dans les universités de Kankan et de Sonfonia-Conakry.

Par ailleurs, nous avons choisi de nous intéresser à l'exploitation du néré depuis le premier régime du président Ahmed Sékou TOURE (1958-1984) jusqu'à nos jours, parce que l'exploitation du néré se faisait uniquement par les femmes avec des usages spécifiquement domestiques. Avec le changement de régime, désormais ce produit devient plus visible car les hommes qui considéraient l'activité du néré comme purement féminine commencent aussi à s'y intéresser. Cette visibilité s'explique à travers la libéralisation du commerce et le développement des infrastructures routières sous le second régime de Lansana Conté à partir de 1984. Ainsi, l'ouverture des routes a permis aux populations de drainer plus rapidement les produits agricoles en général et le néré en particulier vers les marchés urbains et extérieurs du pays. Force est de signaler que suite au changement de régime, d'autres variables importantes ont intégré le système social avec le processus de démocratisation et tout le cortège de libertés, surtout la liberté de la femme à faire des migrations saisonnières pour la recherche du bien être familial et son émancipation à travers la vente des produits du néré dans un contexte désormais plus large que celui de son environnement habituel.

⁴ Empire du Mali : C'est un empire créé au XII^e siècle par Soundiata Keïta et qui connut son apogée au XIV^e siècle. Il est la charte du Manden (ou Manding).

Cette recherche sur le genre et la filière néré est d'un grand intérêt scientifique dans la mesure où aujourd'hui plusieurs disciplines et domaines d'intervention dans le développement réservent au genre une place considérable. Le concept de genre et la notion de filière sont des termes novateurs dans le domaine de la recherche en Guinée, ils commencent à émerger grâce aux écrits de certains chercheurs du Nord comme Odile GOERG (2007), Mathilde BEURIOT (, Aurélie GODARD, etc., et aussi par les écrits des jeunes chercheurs guinéens comme Oumar DOUMBOUYA (2008), Michel Sona KOUNDOUNO (2002), Mamoudou DIOUBATE (2010), Aboubacar FALL (2009), etc. dans le champ d'application du genre. Dans le domaine des filières agricoles, les écrits de Charlotte FONTAN (2008), Sidafa CAMARA et al (2006), Mabetty TOURE, CIEPEX (2007), etc., en témoignent aujourd'hui. Mais toutes ces études ne prennent pas en compte tous les aspects du genre dans la filière agro-alimentaire. Elles font toutes état de disparités de genre dans les domaines social, historique, politique environnemental et économique. Ces études limitent le plus souvent les rapports de genre au niveau des relations hommes-femmes sans tenir compte des autres aspects qui peuvent susciter des inégalités au sein d'une société. C'est dans ce contexte que pour notre part, nous orientons notre travail vers une ressource territoriale (le néré) qui fait aujourd'hui l'objet de convoitise des hommes, des femmes, des personnes relativement âgées et des jeunes dans une société où le respect de la hiérarchie est de rigueur. Mais aussi, il est important de signaler qu'en Guinée comme dans le contexte camerounais étudié par Yonta PINGHANE en 2000, le concept de genre n'est pas bien compris par tous en général en Afrique et en particulier en Guinée. « Nombreux sont ceux qui confondent le genre avec :

- les affaires sociales qui considèrent beaucoup plus le genre féminin comme un cas social qui nécessite une attention particulière ou qu'il faut appuyer ;
- la promotion féminine qui est centrée sur la femme et rien que la femme au point de nier l'existence de l'autre sexe ;
- l'égalité entre les sexes qui est aujourd'hui un véritable combat des féministes qui tendent à réclamer une égalité dans l'absolu sans tenir compte des spécificités des uns et des autres », (PINGHANE, 2000 : 13).

De ce fait, nombreux sont ceux qui pensent que le genre est une approche qui s'intéresse spécifiquement au type de rapport entre les sexes féminin et masculin (hommes-femmes). Dans le cas de notre analyse en matière de genre, le problème n'est pas uniquement centré sur les rapports sociaux entre les sexes, mais aussi nous poussons notre réflexion sur d'autres types de rapports (les rapports de génération qui concernent les jeunes et vieux, les rapports de classes qui tiennent

comptent des statuts des nobles et des hommes de caste), et sur la façon dont la société a conçu et gère les uns par rapport aux autres à travers les rôles.

C'est en cela que nous pensons pouvoir apporter notre modeste contribution à la connaissance du domaine des rapports de genre et la filière agricole néré.

0.1. La Haute Guinée dans l'espace guinéen

La Haute Guinée ou Haut bassin du Niger est l'une des régions naturelles de la Guinée, (voir carte 1). De par sa position géographique et sa superficie (103.235 km²), elle occupe un espace important du territoire guinéen (41%). Administrativement, elle est divisée en deux régions administratives, celle de Kankan comprenant les préfectures de Kankan, Siguiri, Mandiana, Kouroussa et Kérouané et la région de Faranah composée des préfectures de Faranah, Dabola, Dinguiraye. L'ensemble de ces préfectures totalise 77 sous-préfectures et 8 communes urbaines.

« *La Haute Guinée doit son nom à sa position éloignée de la côte et à son altitude correspondant à la partie orientale Nord de la Guinée. Pays du Haut-Niger, du Manding et de la savane, la Haute Guinée se situe au sud de la zone soudanienne. Elle fait partie de l'ensemble des savanes dites « guinéennes »⁵ par le fait que tout au long des rivières, le prolongement de la forêt est fait de galerie. C'est la région de la savane boisée où dominant le karité, le néré. Les limites de la région sont peu précises car on passe d'un type de végétation à un autre* », (NIANE, 1960). Ce qui fait que dans cette présentation nous nous intéressons aux deux limites géographiques données par un étranger et un natif de la région. Dans le premier cas, la région est limitée :

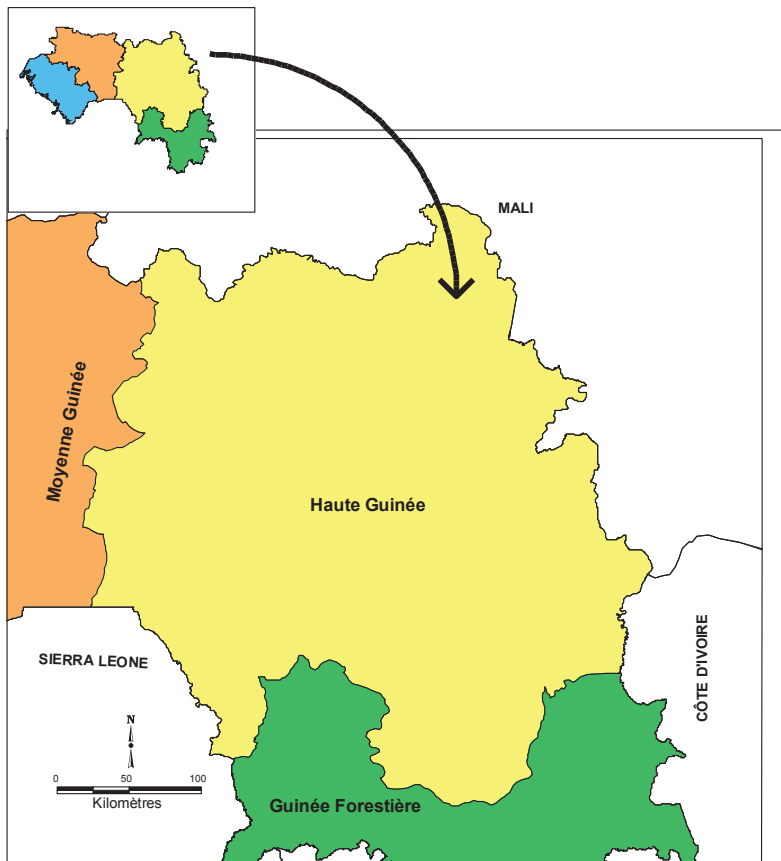
- à l'est et au nord par la République du Mali,
- à l'ouest par la Moyenne Guinée et,
- au sud par la Guinée forestière et une partie de la Sierra Leone.

Dans le second cas, un natif de la Haute Guinée limite géographiquement la région par la présence d'un arbuste. A cet effet, nous reprenons le dicton malinké avancé par Tamsir-Niane « Là où s'arrête le *so*, là s'arrête le Manding ». Ce dicton équivaut à un proverbe donné par P. Viguiier qui dit « là où apparaît le karité, commence le Soudan ». Le *so*, arbuste caractéristique de la savane qui comprend essentiellement le karité et le néré, deux produits de cueillette aujourd'hui convoités. Ainsi, l'arbuste *so* fixe les limites historiques de la Haute Guinée encore appelée le Manding. Depuis longtemps, selon NIANE (1960) « la tradition enseigne que Soundiata, le grand conquérant du XIII^{ème} siècle, porta ses armes dans toutes les directions jusqu'aux régions limites du *so* (ou du

⁵ Cf. Afrique Occidentale de Richard-Mollard.

karité). L'ensemble de ces conquêtes, enseigne la tradition, constitue les pays Manding ». L'extension du Manding s'est précisément manifestée dans cette aire géographique. En effet, la Haute Guinée fait aujourd'hui partie des terres où la bowalisation est intense à cause des grands feux de brousse alimentés par les grandes étendues herbeuses.

Carte 1 : Présentation de la Haute Guinée



Réalisation : Daniel Lamah et Mabetty Touré, juillet 2013

Selon une étude du PNUD sur les perspectives régionales, la Haute Guinée fait partie de la grande cuvette du Niger dont elle constitue la frange ouest. Son relief est peu complexe et formé par :

- un ensemble de plateaux légèrement inclinés vers l'est en glacis et vallonnés par le Niger et ses affluents amont ; ces plateaux dominent largement, de par leur extension, le paysage régional ;
- un ensemble de massifs montagneux, la région au Sud (la Dorsale guinéenne), à l'ouest (le Fouta Djallon) et au nord-ouest (les monts Mandingues) (PNUD, 1990).

Ces deux ensembles de reliefs correspondent à des paysages où les sols, la couverture végétale, l'histoire et le type d'occupation humaine ont été autant de facteurs de diversification. Cependant, le passage d'un domaine à un autre s'effectue progressivement et sans trop de contrastes. Toute la zone est drainée par le Niger et ses affluents amont, hormis une bande septentrionale composée des versants nord des monts Mandingues et qui fait partie du bassin du Sénégal.

Du point de vue climatique, la Haute Guinée est sous l'influence du climat tropical sud soudanien (soudano-guinéen) caractérisé par l'alternance de deux saisons :

- une saison sèche de novembre à avril avec la prédominance de vents d'Est (harmattan)
- une saison pluvieuse de mai à octobre avec une pluviométrie diminuant du sud au Nord.

La pluviométrie moyenne annuelle calculée sur 30 ans (1961-1990) varie de 1200 à 2400 mm du nord au sud.

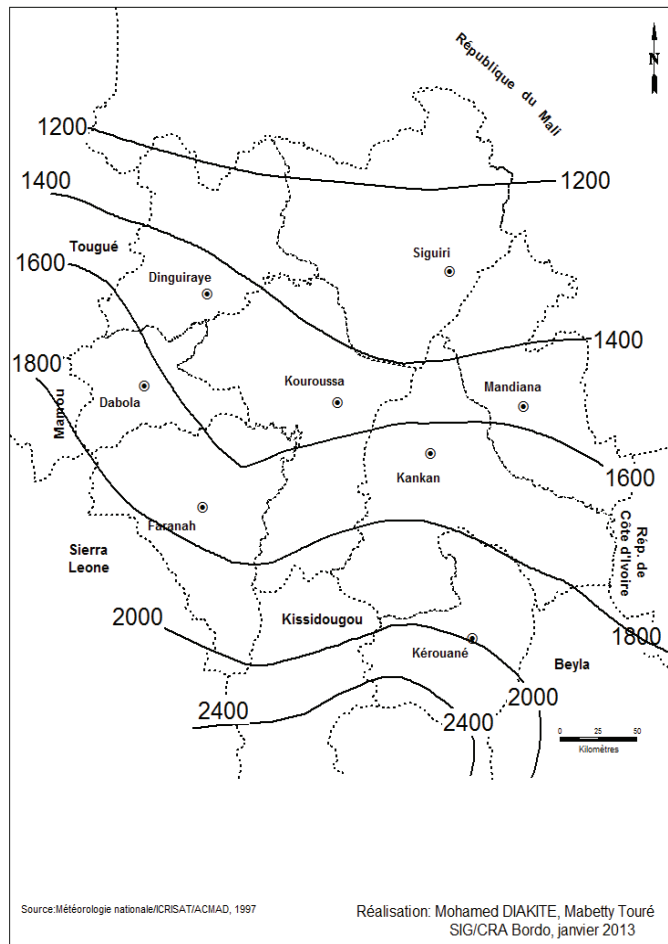
Dans cette région, on distingue 4 zones pluviométriques distinctes en fonction de la latitude

- la zone de Kankan–Faranah : avec un indice pluviométrique de « 4-3-5 », c'est à dire 4 mois très pluvieux, 3 mois humide ou intermédiaire, 5 mois secs.
- Zone de Kouroussa avec un indice pluviométrique(IP) « 5-1-6 »
- Zone de Siguiri dont l'IP est « 4-2-6 »
- Zone de Dabola - Dinguiraye, avec un IP « 6-0-6 » (CRAB, 2000).

A celles-ci s'ajoutent les zones situées sur l'axe de la limite Kissidougou-Beyla en climat guinéen forestier avec un indice pluviométrique de « 7-2-3 ».

L'écart thermique annuel est relativement marqué en Haute Guinée. Les maxima s'observent en fin de saison sèche avec des températures dépassant 40 °C et les minima atteignent 10°C au milieu de la saison sèche. Les plus basses températures sont obtenues à Faranah avec des valeurs voisines de 9°C tandis que les plus hautes allant jusqu'à plus de 40°C s'observent à Siguiri et Dinguiraye. Ce type de climat est favorable au développement du néré qui s'adapte bien aux conditions naturelles (végétation, sols) de la Haute Guinée.

Carte 2 : Pluviométrie moyenne annuelle de la Haute Guinée (1961-1990)



La savane en Haute Guinée est le résultat de la dégradation des formations boisées et couvre la majeure partie du territoire national. Les savanes les plus fréquentes sont parsemées d'arbres et d'arbustes; on les appelle savanes arbustives et savanes arborées ou savanes boisées. Parfois les ligneux y sont absents (savanes herbeuses). Les principales formations végétales rencontrées sont : la savane herbeuse, la savane arbustive, la savane arborée, les ilots et Galeries forestières et la forêt dense sèche.

Dans toutes les zones de végétation, le néré et le karité se développent sans préjudice contrairement à certains arbres comme le manguier, le baobab, le kapokier, le lingué, le caïlcédra... qui sont le plus souvent abattus pour des usages domestiques. Ils font partie des principales essences de la région à travers les densités de peuplement des arbres rencontrés un partout et se classent parmi les différentes espèces protégées par les populations qui lient leurs destruction à de nombreux malheurs qui peuvent s'abattre sur les différents destructeurs. Plusieurs raisons socioculturelles expliquent la préservation de ces arbres que nous évoquons dans un autre chapitre de ce travail.

Le néré encore appelé *néré* en manika, principale langue parlée dans la région de cette étude est un arbre caractéristique des zones guinéennes et soudaniennes d'Afrique occidentale.

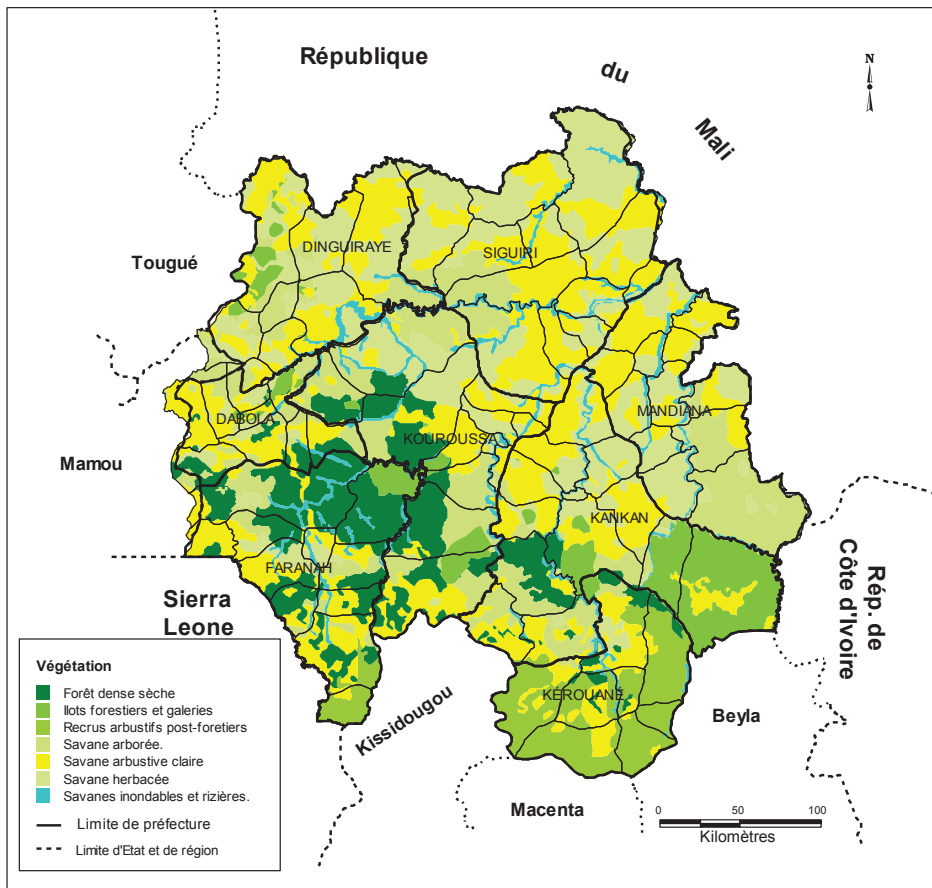
A la suite d'OUEDRAOGO (1997 : 63), GUTIERREZ (2002 : 1) souligne que « *le parc à néré doit son existence et sa physionomie à l'intervention de l'homme. Cet arbre est principalement conservé pour ses fruits, dont les graines, riches en protéines, occupent une place importante dans l'alimentation et la vie économique des populations locales* ».

C'est une ressource qui appartient à la famille des mimosacées⁶ et qui pousse naturellement dans les milieux ni trop chauds ni trop humide. Elle « *s'adapte aux zones fréquemment affectées par une faible pluviométrie ainsi qu'aux sols pauvres tels que les croûtes ferrugineuses que l'on rencontre en Afrique de l'Ouest* », (GUTIERREZ, 2000: 18).

L'arbre de néré se rencontre de manière clairsemée dans la brousse, les champs et les terrains en jachère où il est souvent associé au karité. Il est réservé pour diverses raisons liées à l'importance de ses fruits, feuilles, son écorce, son bois ou son caractère sacré, ou bien encore, elle est conservée comme plante d'ombrage ou de tuteur favorisant la croissance de certaines plantes cultivées. A ce jour les techniques de gestion de l'arbre et les connaissances biologiques restent très insuffisantes. Quant à l'amélioration génétique, les travaux sont à leur début au CRAB de Kankan et les stratégies restent à affiner pour répondre aux exigences à la fois de la production et de la protection.

⁶ Mimosacées, sont des arbres faisant partie de la famille des légumineuses.

Carte 3 : Végétation de la Haute Guinée

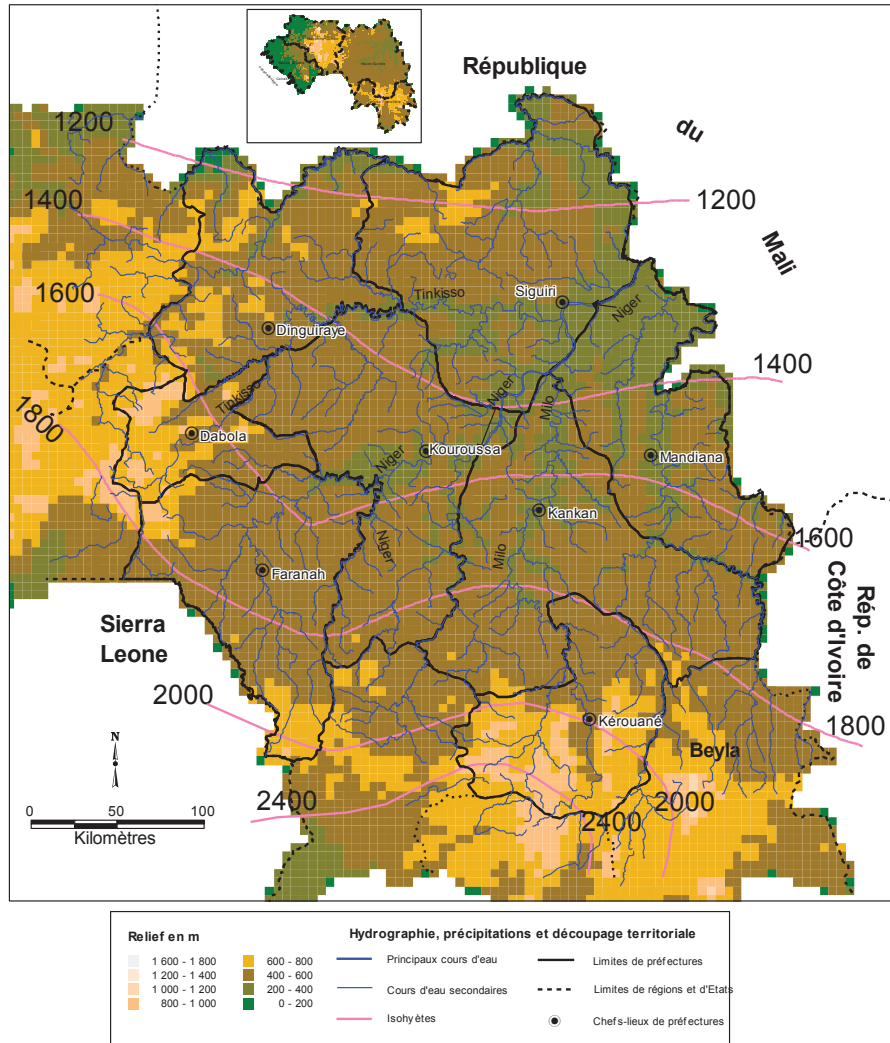


Réalisation : Mabetty Touré, juillet, 2013

Les sols de la Haute Guinée sont en général complexes et les principaux sont les sols de plaines d'inondation, ceux de terrasse, de plateau, des hauts bassins, des massifs ainsi que les sols hydromorphes.

La région est arrosée par un réseau hydrographique composé du Niger et de ses affluents auxquels on ajoute le Bakoye. Le Niger est le troisième grand fleuve d'Afrique par sa longueur (4200 km) après le Nil (6650km) et le Congo (4700 km). Il prend sa source dans la préfecture de Faranah en Haute Guinée (Voir carte). Son bassin hydrographique est estimé à 1 100 000² (deux fois la France) et comprenant des affluents qui proviennent à la fois des montagnes de la Guinée Forestière (Mafou, Kouya, Niandan, Milo, Sankarani) et du massif du Fouta Djallon (Tinkisso). Le Niger traverse quatre pays (Guinée, Mali, Niger, Nigéria) mais par son bassin versant intéresse aussi le Tchad, le Cameroun, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Carte 4 : Milieu physique de la Haute Guinée



C'est dans ce cadre physique que s'est réalisée, par vagues successives, la mise en place des populations et où ont eu lieu des processus sociaux conduisant à la constitution de groupements humains distincts que nous étudions dans le chapitre 1.

Du point de vue de la production, la Haute Guinée dispose de grandes potentialités en terres, en ressources animales et bénéficie de ressources humaines importantes comprenant diverses catégories sociales (femmes, jeunes, hommes, etc.). Ces catégories intègrent chaque famille qui représente la cellule de production au sein de laquelle la hiérarchie de l'âge fait l'objet de respect strict. La superficie cultivable est estimée à 70.000 km² représentant 71% des terres de cette région. Ce potentiel est composé de 30% de terres utilisables de façon permanentes avec courte jachère; 39% de terres utilisables de façon marginale avec de très longues jachères et 2 % de bas-fonds (DNSA, 1996).

L'occupation des terres par les principales cultures en Haute Guinée est comptabilisée comme suit en superficie et en pourcentage du total national par le (SNSA, 1999) :

- coton; 24.017 ha (98% du total national),
- riz: 150.670 ha (31,3%),
- maïs: 40.511 ha (48%),
- fonio: 42.507 ha (32,46 %),
- arachide: 37.166 ha (23,13 %),
- manioc: 41.677 ha (34%).

En plus des produits cultivés tels que le coton, la mangue, le riz et l'arachide, elle dispose de certains produits de cueillette à grande valeur d'échange avec d'importantes opportunités commerciales sur les marchés locaux et sous-régionaux : le Néré et le Karité.

Bien que dans un contexte national comme l'évoque le CIEPEX (2007 :4) ces ressources naturelles soient peu ou mal exploitées avec un niveau de productivité faible et des produits peu concurrentiels, elles constituent une source non négligeable de revenus pour les populations des zones de production en général et les femmes en particulier vivant en milieu rural.

Par ailleurs, les peuplements de néré se rencontrent dans presque toutes les régions du pays. Mais nos enquêtes sur la filière démontrent que la Moyenne et la Haute Guinée en sont les plus grandes productrices. En Haute Guinée, un véritable réseau de distribution et de commercialisation irrigue tout le pays et quelques pays limitrophes de la Guinée (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Sierra Léone, Gambie, Guinée Bissau...).

Dans toutes ces localités de production les femmes transforment traditionnellement le néré suivant un processus artisanal qui produit des résultats acceptables pour les marchés hebdomadaires des milieux ruraux et ceux des centres urbains (CIEPEX en 2007). De même, sa transformation procure aux populations originaires de la Guinée et des pays de la sous- région (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal) un produit à l'arôme particulier, ancré dans la culture alimentaire de ces communautés. Mais, la valorisation de cette ressource pour obtenir des revenus et comme produit d'exportation à grande valeur ajoutée n'est toujours pas développée par l'Etat comme cela s'est fait au Burkina Faso, au Bénin, au Mali et au Sénégal.

Les femmes ont une expérience ancienne dans l'exploitation traditionnelle du néré et les produits qui lui sont associés : feuilles, racines, écorces sont vendues sur tous les marchés guinéens

pour leurs vertus thérapeutiques et principalement le *soumbara*⁷ produit transformé pour son utilité culinaire.

La vente du *soumbara* se fait surtout sur les marchés informels au niveau local et national. Elle n'est donc pas prise en compte dans les statistiques officielles du pays, car qualifiée d'autoconsommation et les quantités exportées par voies routières ne sont pas enregistrées par la douane nationale comme cela se fait pour les autres denrées alimentaires. Selon le CIEPEX (2007 : 3), il s'avère que la commercialisation aux niveaux local et national du *soumbara* peut devenir une source sûre d'accès à des revenus cycliques et moins aléatoires pour les femmes qui s'organisent en groupements depuis quelques années.

Les investigations sur le terrain démontrent aujourd'hui que le néré constitue une source de revenus non négligeable pour les femmes rurales de la Haute Guinée. Aussi, contrairement aux autres études faites dans les pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et les travaux réalisés par le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), peu d'études fiables de la filière existent pour l'instant sur ce potentiel économique en Guinée. C'est la raison pour laquelle il y aurait un grand intérêt pour étudier les rapports qui existent entre les différents intervenants à toutes les étapes de la filière. Autrement dit de la production à la commercialisation des produits du néré.

Ainsi, la présente étude a pour ambition de cerner les enjeux auxquels font face les groupements de productrices de néré dans leur quête de sources de revenus pérennes pour une meilleure sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie.

0.2. Problématique et hypothèses de travail

0.2.1. Genre et mutations sociales en milieu rural guinéen

Depuis les années 1980, la problématique de la gestion des ressources forestières est et reste un souci majeur des décideurs et de tous les utilisateurs conscients de la dégradation alarmante des ressources naturelles. En effet, la dégradation des ressources forestières qui affecte les sols, la végétation et la faune, entraîne d'importantes modifications dans la vie des populations rurales. La baisse de la fertilité des sols occasionne la réduction des productions agricoles. La dégradation de la

⁷ Soumbara, (non local) est un condiment préparé à partir des grains de néré transformés après un processus traditionnel et qui sert à assaisonner la sauce.

flore et de la faune a, elle aussi, des répercussions sur le volume de la production et le niveau de la consommation des ménages⁸.

Partout dans le monde, ces dégradations sont un facteur d'appauvrissement de ceux qui, pour l'essentiel, vivent de la terre et qui voient leurs revenus diminuer progressivement. En Afrique, la dégradation des ressources a des incidences qui touchent davantage les femmes. *‘‘La non disponibilité des ressources de base et des moyens de subsistance ont pour conséquence d’importants flux migratoires et l’accroissement des pressions anthropiques sur les ressources naturelles’’* (FIDA, 1996).

La pauvreté et l'inégale répartition des revenus affectent une frange importante des populations rurales de l'Afrique. Dans ce contexte de pauvreté, les femmes et les jeunes sont les plus vulnérables en dépit de leur importance dans les activités économiques.

En Guinée, les prélèvements anthropiques sont considérables. Ils se font davantage sentir en Haute Guinée, qui, selon une étude du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (1990) est l'une des régions les plus pauvres du pays. Un autre rapport sur la pauvreté réalisé en Guinée en 1994 par le Ministère du Plan et de la Coopération (MPC) confirme que les 40% de la population guinéenne vivaient en dessous du seuil de pauvreté fixé à 296 dollars. A cet effet, les ménages agricoles du milieu rural de cette région sont les plus démunis. Cette pauvreté est appréhendée à divers niveaux : confort de l'habitat, possession de biens, accès à l'eau potable, à l'éducation, aux soins de santé, à la sécurité alimentaire... Deux facteurs essentiels semblent expliquer une telle situation : la faiblesse relative de la production et la persistance de modèles de gestion faisant peu référence à l'esprit d'entreprise et d'épargne. Chaque année, en dépit de l'importance des ressources naturelles qu'offrent les écosystèmes et la diversité des activités génératrices de revenus, les populations de la Haute Guinée éprouvent de sérieuses difficultés économiques (BARRY, 1998).

Il semble que cette pauvreté pèse beaucoup plus sur les femmes et les jeunes que sur les hommes et vieux. Si la disparité de genre frappe les femmes en général, les femmes rurales en souffrent davantage.

Selon un document du FIDA (1996), *‘‘60% des ruraux pauvres du tiers Monde sont des femmes. Les femmes n'ont pas accès à la propriété foncière et au prêt bancaire. Elles reçoivent moins d'assistance technique et de formation que les hommes. Elles ont un accès limité à l'emploi’’*

⁸ NIMAGAN Bintou (2007), Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique, FAO, Mali.

et sont bien peu rémunérées que les hommes et l'analphabétisme est beaucoup plus fréquent chez elles. Les femmes pèsent d'un poids moindre que les hommes dans les préoccupations des décideurs et des planificateurs de développement''.

En Haute Guinée, de façon générale, la cueillette de néré est pratiquée par les femmes. Les hommes ne s'intéressent pas à l'aspect cueillette pour des raisons socioculturelles. Cela suppose déjà une division sexuelle du travail dans un contexte où le travail féminin est souvent dévalorisé dans la mesure où cette division sexuelle du travail « traduit non pas une complémentarité des tâches mais la relation de pouvoir des hommes sur les femmes » (VERSCHUR, 2006 : 8).

En effet, les rapports de genre se développent en fonction des mutations sociales qui favorisent l'institution d'une opposition domination/sujétion dans diverses relations. Une société qui connaît de nombreuses mutations risque d'accentuer cette opposition d'une part ou encore pourrait et toujours par le même canal, bouleverser cet ordre d'autre part.

En Haute Guinée, l'introduction des cultures de rente (arachide, coton, mangue, ananas...) a constitué un tournant décisif dans l'affirmation de cette opposition entre les sexes au profit du sexe masculin. Plus ces cultures procuraient des revenus considérables aux hommes, plus l'inégalité hommes-femmes était légitimée et trouvait par ce canal un fondement ou une justification.

L'exploitation de ces cultures par les hommes a creusé davantage le fossé préexistant dans les rapports de genre. L'essor de cultures a permis à l'homme d'« exploiter » la femme. C'est ainsi que les femmes se sont retrouvées beaucoup plus reléguées au second rang dans la société. Cette idée permet de comprendre le contexte dans lequel a écrit René Dumont: « *en Afrique précoloniale, les femmes possédaient de nombreux droits en commun avec les hommes, dans les sociétés à prédominance agricole. Avec la colonisation, les administrateurs mirent l'accent sur les cultures commerciales, qui devinrent l'apanage des hommes, les femmes se trouvant « reléguées » à l'agriculture de subsistance* », (DUMONT, 1980 :149). C'est le cas pour l'exploitation des cultures de rente en Haute Guinée qui a été un véritable problème au sein de la société malinké. Ces cultures commerciales ont connu un essor considérable. Mais depuis quelques années, ces cultures sont victimes de dépréciation liée à la baisse des cours des produits sur le marché international. La baisse des prix des cultures de rente a favorisé l'essor des cultures vivrières et des produits de cueillette comme le karité et le néré qui relèvent du domaine des femmes. C'est ainsi que NIMAGAN (2007) a reconnu dans son rapport sur la foresterie que les femmes contribuent de diverses manières et de façon significative aux secteurs formels et informels de la foresterie. Elles jouent des rôles clés dans l'agroforesterie, la gestion des bas-fonds, l'amélioration des arbres, la

protection et la conservation des forêts qui représentent assez souvent une source importante d'emploi pour elle. Les femmes constituent une proportion significative de la main d'œuvre dans les activités de plantation, production de plants, exploitation forestière et traitement du bois. Cependant, malgré cette contribution sensible au secteur forestier et économique, leurs rôles ne sont pas totalement reconnus et leurs revenus sont inférieurs, et même leurs conditions de travail sont plus difficiles que les hommes.

Ce même constat a été fait dans l'ensemble de nos localités enquêtées où aucune activité de production n'est réalisée sans l'apport du travail féminin. Depuis quelques années, la société malinké considère des tâches dévolues aux hommes et aux femmes, ce qui suppose une division sexuelle du travail. Dans cette logique implacable, certaines activités qui jadis étaient pratiquées par les uns intéressent maintenant les autres : c'est le cas de l'exploitation du néré, une activité féminine qui à cause des revenus qu'elle génère intéresse aujourd'hui les hommes surtout pour le commerce.

De nombreux stéréotypes discriminent ainsi les femmes rurales, les empêchant de participer pleinement au processus économique. Elles supportent de multiples charges dont certaines sont exécutées conjointement avec leurs maris. Elles doivent s'occuper des activités ménagères, participer aux travaux champêtres, assurer en partie l'éducation des enfants dans la plupart des communautés agricoles, il appartient aux femmes de prendre en charge une partie de la dépense familiale quotidienne.

Les 80 % des travaux domestiques dans le ménage reviennent aux femmes. Dans un tel contexte de discrimination, les femmes rurales pratiquent diverses activités économiques pour soulager le ménage en cherchant ainsi la "*Baraka*"⁹ pour ses enfants. Elles adhèrent aux travaux agricoles durs et aux autres activités de transformation et de commercialisation pour faire face aux besoins de la famille. Elles parcourent presque tous les jours plusieurs kilomètres à pieds, portant le bébé au dos, pour travailler dans les mines d'or ou chercher du bois de chauffe. Les femmes alors développent de plus en plus de petits métiers pour se prémunir du risque de se retrouver du jour au lendemain sans nourriture. La préoccupation des femmes par rapport à leur responsabilité envers les enfants est telle qu'elles arrivent à développer un esprit de débrouillardise très élevé quelles que soient les difficultés des circonstances.

⁹ Baraka : Terme arabe emprunté par les malinkés et plusieurs autres ethnies de la Guinée. Il signifie bénédiction et est traduit comme « assentiment accordé (à quelqu'un) pour action donnée.

En effet, la fermeture des usines de coton, d'arachide et de mangue en Haute guinée, domaines réservés aux hommes, a contribué au ralentissement des activités économiques de certains hommes au profit des femmes qui continuent à pratiquer l'agriculture et la cueillette.

L'essor des cultures de rente a poussé les hommes, à un certain moment, au désintéressement par rapport aux cultures vivrières et de cueillette comme le néré. Par contre, les femmes ont maintenu les leurs dans le but d'assurer la subsistance alimentaire et de satisfaire d'autres besoins à travers la commercialisation du néré. Cette opportunité offerte à partir des cultures vivrières et le néré aux femmes les transforme en agents économiques, gérant désormais elles-mêmes les revenus de leur production, ce qui constitue une innovation dans cette région très conservatrice du pays.

Les femmes, à travers leur mobilité dans l'exploitation et la commercialisation du néré, ont conquis une partie du pouvoir économique, mais leur statut social reste inchangé dans la culture manding. Dans ce cas, l'on constate une inadéquation entre les normes, les valeurs culturelles et la réalité sociale car la société a connu de profondes mutations sans pour autant réviser sa charte culturelle. A cet effet, revisiter cette problématique des rapports de genre pour repérer les mutations en cours dans la société guinéenne malinké avec comme entrée la filière néré nous semble important pour appréhender ces mutations encore inachevées.

Questions de recherche

Par ce travail, la question à laquelle nous cherchons à répondre est la suivante : Dans une économie dominée par les hommes, l'activité productrice axée au néré permettrait-elle aux femmes de la Haute Guinée d'acquérir une autonomie financière et donc d'élargir leur espace de vie?

De cette principale question de recherche découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quelles sont les catégories sociales qui exploitent les produits du néré et quelles sont leurs principales motivations ?
- A quel niveau de la filière se crée la valeur ajoutée et quels en sont les principaux bénéficiaires ?
- Quels sont les types de relations existant entre les différents acteurs de la filière néré ?
- Quels sont les facteurs qui limitent les revenus des femmes qui exploitent les produits du néré ?
- Quelles stratégies faudrait-il adopter pour améliorer la situation économique des femmes de la Haute Guinée à partir de l'exploitation du néré?

Objectifs et Hypothèses

Cette étude se propose de vérifier l'importance économique des femmes à travers les revenus issus de l'exploitation du néré et de montrer le mécanisme d'insertion des femmes dans un système économique longtemps dominé par les hommes.

Objectifs spécifiques

- Décrire l'organisation sociale, culturelle, politique et administrative de la Haute Guinée ;
- Ressortir les dynamiques des rapports de genre dans la société malinké de la région ;
- Etudier les différents acteurs de la filière néré au niveau de la production, la transformation, la commercialisation et les revenus des femmes productrices.
- Etudier les groupements qui exploitent les produits du néré et les problèmes aux quels ils sont confrontés;
- Proposer des stratégies en vue de maximiser la production, moderniser les techniques de transformation, ce qui permettra de mieux positionner les femmes dans le circuit de la production et de la commercialisation.

Les hypothèses de travail

Quatre hypothèses constituent le fil conducteur de ce travail.

- Bien que les méthodes de productions soient artisanales, les revenus issus du néré permettent aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie et peuvent être un marqueur du changement social pour ces « catégories défavorisées » dont font aussi partie les jeunes.
- La production du néré ne peut assurer l'autonomie financière des femmes que si elles contrôlent toutes les étapes de la filière, de la production à la commercialisation.
- La mobilité des femmes à travers la commercialisation des produits issus du néré et d'autres activités génératrices de revenus en dehors de leur environnement habituel contribuent à leur émancipation dans la société.
- L'organisation des femmes productrices en associations ou groupements peut leur permettre de dynamiser la filière à travers des démarches innovantes.

0.3. Méthodologie du travail de terrain

- **Le travail de terrain**

« Toi, tu es différente des autres personnes qui viennent travailler avec nous au village. Tu dors avec nous, tu manges avec nous sans problème tout ce que nous mangeons, tu assistes à tous nos événements (baptême, décès, mariage, inauguration des infrastructures, etc.) où tu contribues ! Donc nous les villageois, nous te gardons dans notre cœur à travers ton comportement et te considère comme un natif de notre terroir. Nous te donnerons les informations que nous avons sans problème pour la réalisation de ton travail», (entretien du 03/10/2012 avec la présidente de l'union des groupements, 60 ans).

C'est dans la posture de chercheuse que nous avons mené à bien nos enquêtes en prenant parfois de la distance en face d'une familiarité instaurée avec les enquêtés. Les différents exercices entre le travail de théorie et de terrain nous ont permis d'appréhender les rapports de genre dans les localités de la région. Mais de comprendre aussi les différentes interactions des acteurs de la filière nééré et les rapports que ces derniers entretiennent à partir de la ressource nééré à différentes étapes de la filière et même dans les ménages aux quels ils appartiennent. A cet effet, nos études antérieures réalisées nous ont enseigné que pour mieux comprendre la problématique des rapports de genre et des filières, « Il faut nécessairement partir de l'observation et de la construction de la confiance pour saisir la face « cachée » du social, de la culture, de l'économie et du politique » (TRAORE, 2012 : 149). En effet, le travail de terrain s'est déroulé pendant les périodes de récoltes et de non récolte qui coïncide à la rareté du nééré. Pour mieux conduire ce travail de terrain nous nous sommes fait accompagner par un enquêteur. Les raisons s'expliquent par le fait que nous parlons la langue maninka mais nous ne maîtrisons pas parfaitement les calculs quand il s'agit surtout d'évaluer les montants concernant les revenus des ménages.

Nous avons choisi un enquêteur qui parlait couramment le malinké et était à la fois un agent recenseur du Bureau National de Recensement (BNR) et un animateur du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) qui avait une maîtrise parfaite quand de la conversion des montants déclarés par les enquêtés. Il connaissait la problématique des filières et les rapports de genre qui en découlent. Nous connaissons cette personne car nous avons travaillé avec elle dans d'autres enquêtes pilotées par le BNR sur la violence liée au genre et aux filières agricoles. Nous pouvons dire que nous avons instauré un climat de confiance entre cette personne et les populations. L'on pourrait penser que notre familiarité avec cet enquêteur et d'autres enquêtés sur le terrain comportait des biais. Cela peut être possible, mais, ces biais ont été réduits en préparant

longuement le terrain avec notre enquêteur. Avant d'aller sur le terrain, bien qu'il soit un enquêteur chevronné, nous lui avons expliqué les objectifs de notre recherche et en l'initiant d'une certaine manière à la posture scientifique de mise à distance par rapport de ses représentations à propos des rapports de genre et l'exploitation et la gestion de la ressource nééré en tant qu'une filière de production.

Ensemble, nous avons contacté les responsables des sites enquêtés et élaboré un calendrier de travail. L'appui apporté par notre enquêteur à travers ses anciennes expériences de terrain au cours de nos investigations nous a permis de mieux clarifier les objectifs du travail.

Nos recherches de terrain s'étalent sur la période de Mars 2010 à novembre 2012. Au cours de notre premier séjour de terrain (fin février à fin avril 2010), période de récolte du nééré, nous avons exploré les grandes zones de productions de la région de la Haute Guinée tout en ciblant sept sites dans trois préfectures : Kankan, Kouroussa et Siguiri de la Région Administrative de Kankan et fait les premiers entretiens. Par la suite, un deuxième séjour de terrain effectué en début de mars à mai 2011 nous a permis d'approfondir certains entretiens. De septembre à novembre 2011, après les premières enquêtes dans les zones d'investigation nous avons élaboré un questionnaire qui nous a permis d'effectuer une enquête dans les grands marchés de la capitale Conakry. Un troisième séjour en Haute Guinée a eu lieu de décembre 2011 à janvier 2012 dans le but de compléter certaines informations qui nous ont échappé lors de nos différents passages sur le terrain. Au mois d'Août 2012, nous avons fait des enquêtes sur deux marchés des pays voisins à Bamako et à Abidjan. En fin un quatrième séjour a été réalisé de septembre à novembre 2012 pour finaliser les travaux de terrain avec un questionnaire sur les ménages en vue de recueillir des informations sur l'organisation sociale et les activités génératrices de revenus de ces ménages.

Notre recherche s'est inscrite dans une approche compréhensive qui place les acteurs au centre de notre démarche car il s'agit de connaître et de comprendre le sens que ces acteurs donnent à leurs pratiques par rapport au genre et à la gestion des revenus des activités productives, celles du nééré en partie. Elle s'est appuyée sur des méthodes qualitatives et quantitatives. Les méthodes qualitatives ont en grande partie concerné la recherche documentaire, les entretiens, et l'observation participante. Les méthodes quantitatives à travers certains éléments du guide d'entretien et des questionnaires ont permis de mener nos investigations sur les marchés de la capitale Conakry et ceux des deux marchés extérieurs de Bamako et d'Abidjan, en vue de connaître les quantités et les prix des produits du nééré vendus. Pour toucher l'intégralité des questions que soulève ce travail, nous avons fait appel à plusieurs disciplines : géographie, sociologie, anthropologie, histoire,

agronomie et économie. Cette pluridisciplinarité, voire interdisciplinarité, nous a permis de décrire certains comportements et faits sociaux dans l'ensemble de leurs aspects, en cherchant certaines explications, notamment avec l'histoire, la géographie sociale et économique. Dans le but de mieux comprendre la réalité de la société malinké de la Haute Guinée à travers son organisation sociale et ses valeurs et cultures, nous avons eu recours à la démarche anthropologique. Cette démarche a surtout permis de comprendre les systèmes de parenté, de classe, les cultes et les relations entre les populations. La règle de gestion stricte des arbres met en évidence le rôle du chef des terres ou le doyen du village, pour rendre l'arbre du néré un objet culturel d'accès limité, un objet de crainte par rapport à une récolte non autorisée. Cette gestion patrimoniale des arbres est aussi prise en compte dans notre étude pour évaluer son influence sur la filière.

- ***La recherche documentaire***

Dans le cadre de la recherche documentaire, nous avons consulté plusieurs sources de données écrites à différentes étapes de notre recherche. Ces dernières sont de diverses natures et concernent la littérature sur notre thématique de recherche, la « littérature grise » et quelques archives. Nous avons pu collecter des rapports, études ou mémoires en Guinée et d'autres pays qui ont déjà traité des aspects du néré, auprès des centres documentaires de nombreuses préfectures et communes du pays, des projets, des organismes internationaux, des services publics (ministères) travaillant sur les questions de genre, d'agriculture et de produits de cueillette comme le néré et le karité. Les documents téléchargés sur le réseau internet nous ont procuré des informations issues de la « littérature grise ». Ce sont les documents de la Banque mondiale, du FIDA et du PNUD. Tous ces documents ont été d'un grand apport pour notre travail et comme le disait RUNYAGU (2010 : 12) «*Ces recherches antérieures ne constituent-elles pas en effet un creuset dans lequel d'autres chercheurs vont chacun à son tour pêcher de quoi éclairer ses propres travaux ?* ».

Aussi, nous avons côtoyé les responsables, hommes et femmes de terrain opérant dans les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les secteurs d'appui et d'encadrement de la production agricole. Ils ont servi de personnes ressources pour expliquer l'intérêt de la filière néré, les produits et sous-produits, les conditions d'exploitation et le circuit de commercialisation. En discutant avec ces femmes et hommes directement concernés par les problèmes liés au genre dans cette communauté malinké, nous avons pu recueillir le maximum d'informations sur les inégalités liées au genre et comprendre de quelle manière ces inégalités sont enracinées dans la culture locale et les politiques publiques. En confrontant les discours des femmes en migration temporaire (ou

anciennes émigrées) à celles des femmes restées sur place, nous avons pu saisir les motivations, les mécanismes de la migration féminine et les nouveaux rôles que les femmes prennent actuellement dans le processus de l'amélioration de leurs conditions de vie et leur participation au processus d'accès et de contrôle des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté. Avec ces informateurs clés, nous avons pu avoir des récits sur les stéréotypes discriminatoires des femmes dans les cultures locales (proverbes, contes, dictons).

Nous avons aussi abordé avec nos personnes ressources, les contraintes, les mesures et les actions nécessaires pour réduire les inégalités de genre et promouvoir la filière néré. Ces personnes qui travaillent sur différentes questions, ont, à travers leurs expériences, expliqué certains détails qui nous échappaient pour mieux faire évoluer notre recherche. Notre participation à différentes manifestations scientifiques (colloques, séminaires, ateliers) organisées le plus souvent par GRANIE A M et GUETAT-BERNARD H dans les domaines du genre et des filières agricoles, nous ont permis d'approfondir nos connaissances et d'améliorer nos premières recherches bibliographiques, organiser notre approche de terrain tout en réadaptant notre guide d'entretien et nos questionnaires. Elles nous ont aussi permis d'avoir un regard nord-sud dans ces domaines scientifiques qui font aujourd'hui la une des débats dans divers milieux scientifiques.

Cette phase de recherche bibliographique, préliminaire et incontournable à toute démarche d'étude, nous a permis, dans l'ensemble, d'avoir une large vision de notre objet de recherche et, en même temps, nous préparer à affronter le travail de terrain.

- ***L'observation participante***

L'observation participante est une étape indispensable dans toute enquête de terrain surtout quand il s'agit d'une recherche scientifique. « L'observation participante sert de sténographie à une navette continue entre l' « intérieur » et l' « extérieur » des événements : d'une part en comprenant par empathie le sens de faits et gestes précis, de l'autre, en prenant en compte le recul nécessaire pour situer ces significations dans des contextes plus larges » (CLIFFORD, traduction française 1996). Elle nous a permis de nous imprégner, de vivre la réalité du terrain afin de recueillir sans fausse note des données nécessaires à la réalisation de notre travail de recherche. Cette observation n'a pas été chose facile dans notre contexte de travail d'autant plus que notre terrain de recherche est à plus de 662 km de Conakry où nous y résidons.

Nous avons consacré nos premiers jours d'enquête à la prise de contact avec les autorités administratives et locales des zones d'enquête. Cela a nécessité une première visite chez les différents présidents des Communautés Rurales de Développement (CRD) et les sous-préfets pour

non seulement faire viser notre ordre de mission attestant notre présence dans leurs localités mais aussi nous introduire au sein des communautés villageoises. La seconde visite consistait à faire un tour dans les différentes localités pour saluer les chefs des villages (*duti*), les doyens (*sotikèmo*) et les grands imams. Les différentes interventions de ces personnalités ont permis aux enquêtés de nous faire confiance. Suite à ces multiples prises de contact, nous avons effectué des visites sur les différents peuplements de néré en vue d'apprécier la production et l'importance que les populations de ces zones accordent à la gestion des arbres. Ces visites se sont faites non seulement dans les champs et en pleine brousse où l'arbre pousse spontanément.

A Kankan, centre où se localise le plus grand marché de la région a aussi fait l'objet de notre observation. Les marchés hebdomadaires de tous les sites nous ont aussi intéressés dans le cadre des observations.

A Conakry, les gares routières où l'on débarque des chargements de néré en provenance des zones de productions et les grands marchés de commercialisations n'ont pas été mises à l'écart de nos observations de terrain. Nous avons vécu à certains moments une vie de famille avec des personnes extérieures qui s'inscrivent désormais dans nos souvenirs de terrain où les cousinages à plaisanterie et l'amitié ont gagné du terrain.

La photographie

Dans une recherche du genre de celui qui nous a occupée, les images sont aussi fortes que l'écrit car elles ne servent pas seulement à illustrer mais à fixer les faits réels du terrain. Selon GRANIE (2005) « l'image est aussi une pensée concrète qui rassemble des éléments tels que des faits, des façons de faire, des dire, des sentiments. Les images montrent mais pas n'importe comment ; elles traduisent un point de vue sur une réalité ». C'est dans cette logique de témoin fidèle de certains faits que nous avons beaucoup mobilisé la photographie dans ce travail. Celle-ci peut être utilisée depuis l'amont de la filière jusqu'à l'aval comme l'affirme TISSERON (2005) « l'analyse de toute image peut se déployer dans deux directions complémentaires : en amont vers sa production, et en aval vers ses effets... Mais cette construction historique de la vision, il ne faut pas l'oublier, participe d'une réorganisation générale des rapports du monde ».

- *Les entretiens*

Les entretiens sont généralement des causeries qui accordent plus de libertés aux enquêtés qui peuvent s'exprimer librement devant l'enquêteur. Ils constituent des échanges faciles permettant d'obtenir de nombreuses informations que recherche l'enquêteur.

Pour BLANCHET (1985), l'entretien participe du changement épistémologique proposé par l'approche compréhensive dans la mesure où il permet de construire l'activité scientifique à partir des questions que se posent les acteurs en relations avec leurs savoirs concrets, plutôt qu'à partir des questions que le chercheur se pose.

Les entretiens ont été conduits sur notre terrain sous forme de conversation (GRANIE, 2005) autour des différents points de notre guide d'entretien. Cette façon de se comporter envers l'enquêté qui répond à nos questions comme si c'était une simple causerie permet d'entretenir une dynamique interactionnelle. Ainsi, cet informateur-clef exprime des opinions et propose des analyses sur une situation donnée. Il collabore de surcroît à l'étude en orientant vers d'autres sources d'informations en attirant l'attention sur des pistes de recherche qui auraient pu être inexplorées (PORTERES, 1966). Mais la conduite de l'entretien à travers toute collaboration sur le terrain d'enquête demande une certaine prudence pour diversifier les informateurs choisis en fonction de leurs statuts et de leurs positions à l'égard des changements, afin de confronter les points de vue et les observations (KEÏTA, 2009 :24). Nous avons pris le soin de ne pas donner nos différents points de vue sur les phénomènes observés lors des entretiens afin d'éviter tout biais. Ce qui revient à dire que dans la majeure partie des entretiens, nous avons gardé une large place à l'écoute, mais aussi nos rapports avec les individus, nos efforts de communication dans la langue locale et d'adaptation du milieu, ont été des atouts majeurs dans la façon de mener à bien les entretiens. Notre façon de comprendre l'entretien comme un échange facilite dans ce cas la rencontre entre enquêteur et enquêté et cette rencontre est bénéfique pour l'enquêteur lorsqu'il écoute beaucoup plus son interlocuteur. Celle-ci « *suppose qu'une mise en scène s'opère de part et d'autre dans l'échange, c'est-à-dire tant dans la manière de se présenter à l'autre que de lui parler et de le regarder. La rencontre est un effet instantané de la représentation élaborée de part et d'autre. Mais, la rencontre se poursuit sur le chemin du récit* » (GRANIE et GUETAT-BERNARD, 2006 : 26). Nous convenons avec GRANIE qu'il s'agit de savoir apprécier le savoir commun en lui accordant l'écoute nécessaire pour mieux saisir son sens endogène d'où se dégage le savoir scientifique (GRANIE, 2006 : 222). C'est dans cette même lancée que « l'entretien aux allures de conversation » nous est apparu plus opérationnel pour la simple raison qu'il nous a

permis non seulement de saisir les idées que les acteurs font de leurs représentations et de comprendre leurs mises en scènes à travers la construction de leurs pratiques sociales. Comme le souligne GRANIE (2005), « *L'expérience humaine a une valeur scientifique dans le sens où elle nous aide à comprendre le social... Cela renvoie à l'habitus social et à la structure sociale de la personnalité, dont parle Elias, 1991* ».

Dans la logique de compréhension, nous avons identifié les différents acteurs de la filière néré. Nous avons sélectionné parmi ces acteurs, ceux qui étaient souvent concernés par l'exploitation du néré pour faire face aux besoins de la famille : les femmes, catégories sociales beaucoup impliquées. Nous avons constitué un corpus avec ces catégories sociales que sont les femmes et d'autres acteurs dans une perspective de compréhension des rapports de genre et les conflits qui en découlent.

Etant donné que les femmes représentent les actrices principales de la filière néré par leur présence à toutes les étapes de la filière, nos entretiens ont d'abord porté sur elles individuellement ou en groupe quand elles appartiennent à des groupements. En dehors de ces groupements de femmes, nous nous sommes intéressés à d'autres actions collectives pour comprendre les raisons de la participation. Les autres catégories enquêtées ont été interrogées sur divers aspects que prévoyait notre guide et le questionnaire d'enquête. Les thèmes essentiels concernaient les profils démographiques, les principales activités des chefs de ménages (hommes et femmes), la gestion des revenus, les déplacements en dehors de leurs environnements habituels, etc.

En effet, nous avons débuté ces entretiens de façon formelle à l'aide d'un dictaphone numérique qui ressemblait à un téléphone portable que nous prenions soin de toujours garder dans notre poche afin de laisser l'enquêté s'exprimer aisément. Au début de nos entretiens, les personnes qui savaient que les entretiens étaient enregistrés à l'aide du dictaphone numérique, restaient méfiantes. C'est après quelques semaines de familiarité avec nos différents enquêtés qu'ils nous ont expliqué les raisons de leurs refus pour l'enregistrement des différents entretiens. Certains de ces enquêtés qui nous faisaient confiance à travers les objectifs de notre travail qu'ils jugeaient intéressant nous conseillaient les enregistrements de nos entretiens avec le dictaphone numérique en poche. Notre attitude tardive pour l'enregistrement avec cet appareil qui quand bien même ressemblait à un téléphone portable est due par crainte que nos interlocuteurs nous considèrent d'agent de contrôle des activités menées par les populations. Pour rassurer certains enquêtés, l'on prenait toujours quelques minutes pour leurs expliquer les raisons de ces enquêtes. Certains nous facilitaient la tâche et d'autres par contre nous évoquaient qu'ils en avaient marre de toujours

répondre aux questions qui s'accompagnaient des promesses de certains de nos prédécesseurs qui ne se réalisaient jamais.

Certains entretiens se sont en grande partie déroulés au domicile des enquêtés qui étaient nos principaux informateurs. D'autres par contre, ont eu lieu dans les marchés, les potagers et les sièges de certains groupements.

Nos entretiens ont concernés d'abord, les femmes productrices et commerçantes du néré et dans une moindre mesure, les hommes collecteurs et commerçants et les membres de certains groupements. Plusieurs thèmes leurs sont présentés sur leur situation actuelle, les raisons de leur implication dans la filière, les types de produits commercialisés, les revenus générés etc. Les thèmes sur les différentes formations reçus pour la valorisation de la filière ont concernés aussi les groupements faisant partie des entretiens. A cet effet notre objet d'étude ne se limite pas seulement aux femmes productrices mais il s'intéresse aussi aux hommes qui tous deux sont considérés comme des acteurs de la filière et comme les premiers à s'investir dans l'entretien des ménages.

Des entretiens informels ont été menés à travers d'autres rencontres (lors de l'inauguration de certaines infrastructures) qui n'étaient pas prévues dans notre calendrier de travail. Mais, ces entretiens ont été riches de renseignements qui n'avaient pas été donnés par les enquêtés à cause de la complexité ou par honte de certaines réponses qui devraient être données. De cet effet, les entretiens réalisés sur le terrain sont structurés en différentes rubriques en fonctions des questions dans un guide. Mais aussi le questionnaire a été d'un apport très précieux pour mieux appréhender les autres acteurs de la filière.

- ***Contraintes de travail de terrain et stratégies adoptées***

Le travail de terrain n'est pas toujours une chose facile même si le chercheur a déjà fait un premier pas sur le terrain d'enquête. Cette difficulté, nous l'avons connu par le fait que nous avons travaillé dans trois des localités lors de nos recherches dans le cadre du master a produit des effets négatifs au départ dans la mesure où d'autres enquêteurs sont passés avant nous en tenant des promesses fallacieuses aux enquêtés qui n'ont jamais vu le jour. Mais une fois les objectifs de notre travail de thèse expliqués aux différentes autorités (qui à leur tour explicitaient aux enquêtés) nous avons pu atténuer certains biais. Notre proximité avec la société étudiée par notre origine manikamory et notre statut conjugal d'épouse d'un malinké a constitué un atout qui encourageait certains enquêtés qui m'appelaient « *enna moussou* » qui signifie « notre femme » dans la langue du terroir. D'autres par contre se méfiaient par le fait qu'étant bien d'origine malinké, née et grandie en milieu soussou de la Basse Guinée et nous considérant beaucoup plus soussou que malinké

même si nous parlons la langue *maninka*. A cet effet, nous avons toujours pris le soin de nous présenter dans les localités enquêtées car donner son origine et son ethnie est nécessaire lorsqu'on arrive dans une communauté où l'on ne vous connaît pas. C'est à travers cette précision ethnique que nous avons compris que les enquêtés restés méfiants n'avaient confiance à l'ethnie soussou. Nous finissons par intéresser ces personnes à travers nos plaisanteries. Et comme le souligne ALHASSOUMI (2012 : 49) à propos de la société songhay du Niger « *Ce n'est pas tant la différence d'ethnie qui est à la base de cette mise à distance que le fait d'être précisément peule* ». En effet, les malinkés en général trouvent « *les soussous très effrontés* », (*sosso gna ladjani*). Ils considèrent que les soussous sont bavards et indiscrets. Cette méfiance trouve son origine dans les premiers contacts que les soussous ont eus avec les premiers colons, ce qui leur ont permis une certaine ouverture dans le comportement alors que les malinkés n'ont évolué que dans la culture et tradition mandingue.

Après avoir surmonté toutes ces difficultés et tissé des liens très étroits avec certaines personnes à travers les rapports de confiance, nous avons réussi à recueillir certaines informations que d'autres enquêtés refusaient de nous livrer sur les questions tabous que l'on posait. Cela nous a permis de recueillir des récits de vie de certains enquêtés. Néanmoins ces méfiances entre enquêteur/enquêté s'aperçoivent à travers diverses situations dans une société aussi traditionnaliste que la société malinké. En règle générale, la culture enseigne qu'il y a des choses qu'on ne dit pas aux « autres » quand ils sont surtout des étrangers. Par notre expérience des autres enquêtes antérieures, nous avons réussi à nous faire accepter par la majeure partie de nos enquêtés.

A domicile, les différents travaux exécutés par nos enquêtés n'empêchaient aucunement nos entretiens. Nous avons pris patience de suivre ces personnes même dans leurs activités de ménage dans la cuisine pour la préparation des repas et la transformation du *soumbara*, à la fontaine ou au niveau du puits à la recherche de l'eau et même au niveau des pâturages. Au sein d'un même ménage, nous avons privilégié des entretiens individuels de chaque conjoint. Mais dans la plupart des cas, il arrivait que la femme, qu'elle soit productrice de néré ou non, contrairement à l'homme souhaitait que les discussions aient lieu en présence des autres membres de la famille. Cette attitude témoignait de la peur de cette dernière à donner des informations secrètes du ménage en présence du mari.

Par contre dans d'autres circonstances, la femme pouvait critiquer son mari en sa présence. Les femmes-mères interrogées n'hésitaient pas de critiquer les belles-filles même quand celles-ci étaient présentes avec leurs époux. Les épouses enquêtées qui avaient aussi les belles-mères

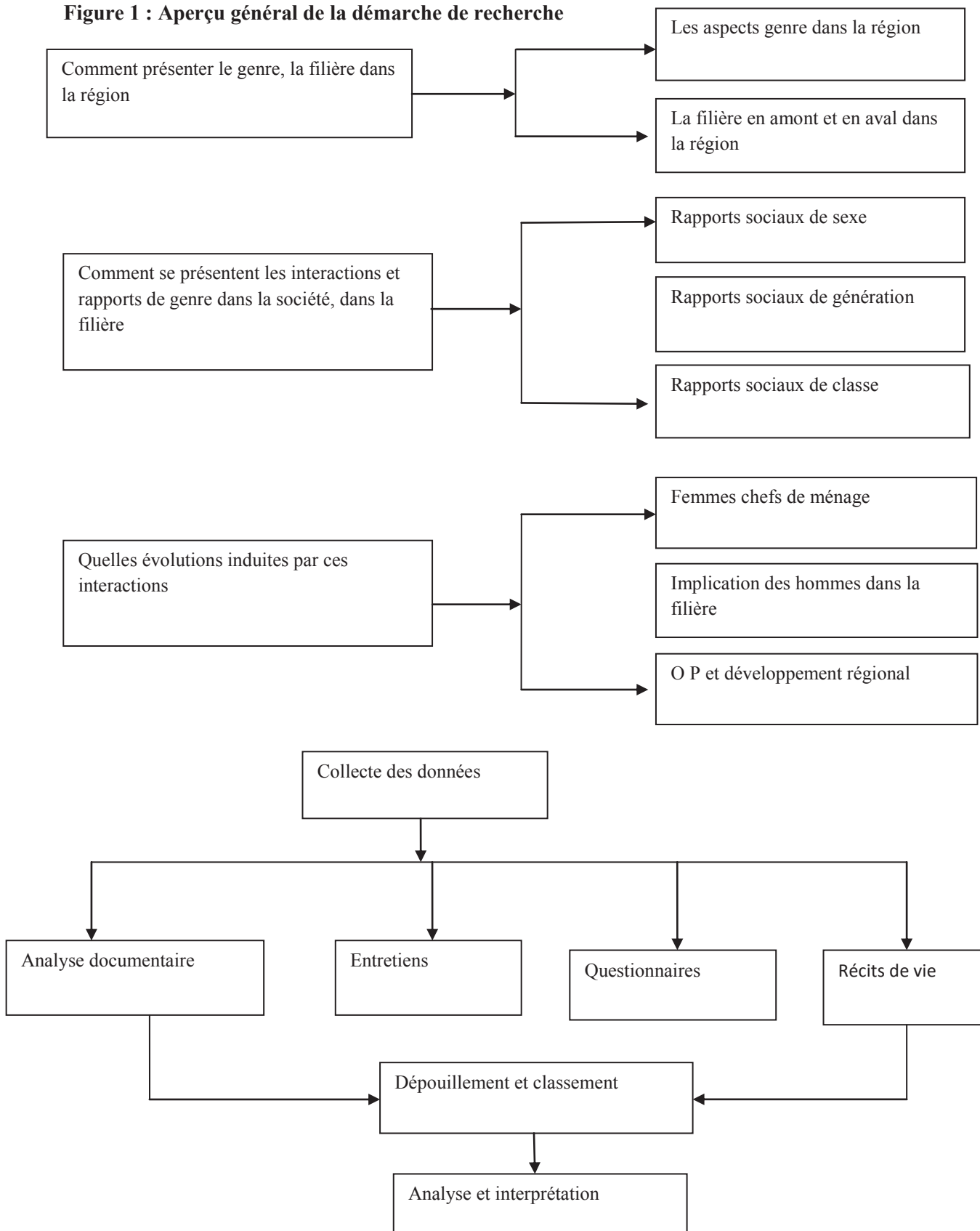
présentes, ces dernières n'échappaient pas à des critiques lorsqu'elles ont souvent été impossibles. Il arrivait parfois que certains hommes qui suivaient nos mouvements avec leurs épouses venaient s'intéresser à nos conversations. Dans ce cas de figure, les femmes trouvaient toujours un moyen de dire que nous posions des questions sur les techniques de transformation des graines de néré en *soumbara* ou du karité en beure. D'autres hommes nous livraient des informations contraires à celles que nous communiquaient leurs femmes au sein des mêmes ménages. Nous avons constaté ces faits au niveau des statistiques contraires qui donnaient par rapports à celles que nous livraient les femmes car pour ces derniers réduire les moyens matériels dont ils disposaient pouvaient être une occasion d'avoir une aide extérieure.

Au niveau des ménages exclusivement composés des femmes productrices et transformatrices, le constat était le même. Au sein des groupements, les femmes souhaitaient le plus souvent livrer les informations sur la réalité de ce groupement en présence d'autres membres en guise de témoignage qu'elles allaient dire. Dans plusieurs groupements enquêtés, les présidentes prenaient part à certains entretiens avec les membres. Cette présence parfois des responsables influençait souvent les réponses que les membres nous donnaient sur les questions relatives aux groupements.

Aussi, nous avons rencontré d'énormes difficultés à connaître les revenus exactes des couples dans les ménages, ainsi que ceux des productrices, des collecteurs et groupements de néré tant dans les ménages que sur les marchés ont suscités de sérieux problèmes. Certains hommes par crainte d'être critiqués à travers leurs modestes contributions dans les dépenses familiales nous donnaient des montants relativement faibles de leurs revenus. D'autres par contre, faisaient allusion à leurs charges familiales alors que dans les faits, les revenus étaient utilisés pour leurs dépenses personnelles. Ces mêmes difficultés d'imprécision des revenus chez les femmes s'expliquaient aussi et surtout par leur analphabétisme et l'absence de comptabilité tant dans le ménage que dans les groupements.

Le manque de statistique sur la production et la commercialisation du néré a constitué une autre difficulté. En effet, les structures d'encadrement officielles n'ont jamais intégré la composante néré à leurs actions. Cependant elles l'intègrent le plus souvent dans les projets de gestion des ressources naturelles. Les opérateurs du secteur néré en Guinée ne sont pas bien informés sur l'importance du dit secteur en termes d'apports économiques. Il n'existe aucune information entre opérateurs sur les normes de qualité et d'hygiène du produit.

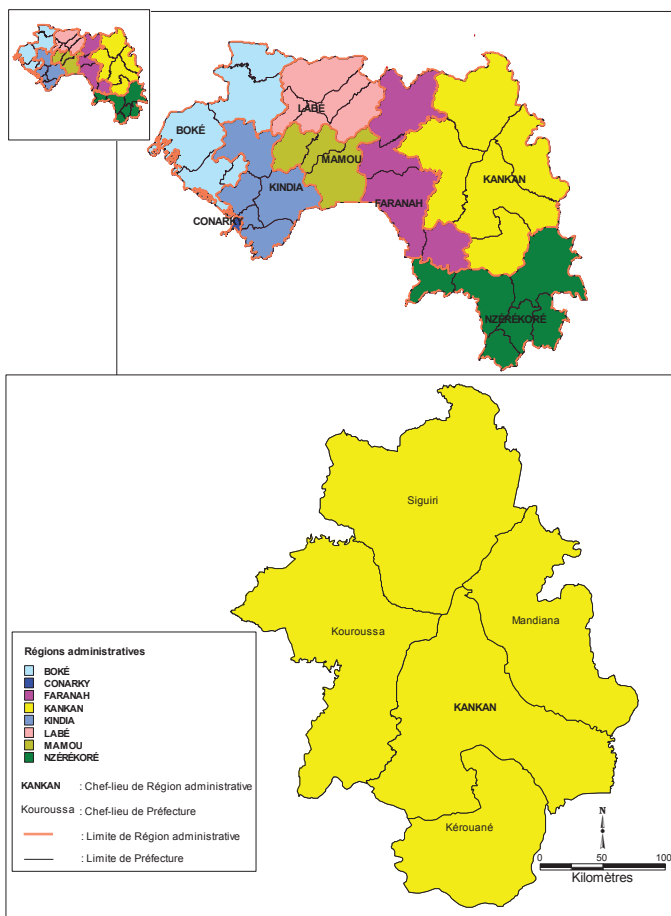
Figure 1 : Aperçu général de la démarche de recherche



Les caractéristiques des zones d'enquête

Dans le cadre de la filière néré et les rapports de genre qui en découlent au sein de l'organisation socio-économique et culturelle, les investigations ont porté sur trois préfectures (Kankan, Kouroussa et Siguiri) se localisant dans la région administrative de Kankan (voir carte 5) avec comme sites d'enquête Balandou, Kötero, Sanfina, Moussaya, Sanguiana, Niandakoro et Norassoba. Mais dans le processus de la collecte des données, une extension a été faite à d'autres zones en raison de leur importance dans la compréhension du phénomène étudié. L'extension géographique des recherches étant ainsi grosso modo définie, restait à déterminer les sites de l'enquête et les critères de leur choix. Un certain nombre de sites ont été retenues : le milieu rural (villages) d'abord qui a servi de premier site d'investigation. En suite le milieu urbain où sont localisés les marchés du néré, dans la capitale notamment. Enfin les marchés extérieurs se localisant en Côte d'Ivoire et au Mali ont été visités.

Carte 5 : Région Administrative de Kankan



Réalisation : Mabetty Touré, juillet 2013

Des indicateurs sociaux alarmants dans la région administrative

La région administrative de Kankan, située au nord-est du pays couvre une superficie de 72.145 km², soit près de 30 % du territoire national, et comprend cinq préfectures : Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana et Siguiri. Elle compte 53 communes rurales et cinq Communes urbaines. Sa population était estimée à 1.672.524 habitants en 2011, soit une densité de 23 habitants/km². Le chef lieu de la région, Kankan, est situé à 690 km de la capitale Conakry et abrite environ 170.000 habitants.

Dotée de vastes plaines arrosées par le fleuve Niger et ses nombreux affluents (le Niandan, le Milo, le Sankarani, et le Tinkisso), la région offre des potentialités agro-pastorales importantes mais peu exploitées. Seulement 8,5% du potentiel cultivable sont aménagés¹⁰. Kankan est la région la plus aride du pays avec une saison sèche longue de six à sept mois et une saison des pluies qui fournit entre 1100 et 1500 mm d'eau par an. Sa contribution à la production nationale de riz, très en de - ça de son potentiel est de l'ordre de 15%. La région contribue à près de la moitié de la production de mil et du sorgho, à $\frac{3}{4}$ de la production nationale d'ignames et près du tiers du manioc.

Malgré son important potentiel de production, la région de Kankan souffre d'insécurité alimentaire qui touche environ un ménage sur quatre. Cette précarité est due aux facteurs climatiques, à la dégradation des sols, à la faible productivité des activités agricoles et à la non diversification alimentaire avec comme conséquence la malnutrition chronique qui touche 38,7% des enfants. Dans l'agriculture, la production vivrière est en grande partie assurée par les femmes et les jeunes filles. Le manque d'outillage et le faible niveau de transformation des produits alimentaires rendent très pénible le travail des femmes.

L'industrie est quasi inexistante dans la région. En revanche, l'activité minière (or et diamant) est florissante et attire de plus en plus la population locale et des immigrants. Les gisements aurifères les plus importants se trouvent à Siguiri et Kouroussa, et sont exploités aussi bien de façon artisanale qu'industrielle. La préfecture de Kérouané dispose du fer actuellement en prospection et aussi du diamant.

Le taux net de scolarisation est de 48% dans la région, contre une moyenne nationale de 66%. Moins d'un enfant sur deux en âge de scolarisation est effectivement inscrit au CP1. Chez les filles, ce pourcentage est de 38%. Seulement 16% des filles et 19% des garçons inscrits achèvent le

¹⁰ Source : DRA Kankan.

cycle primaire. Au collège, le taux net de scolarisation est de 24% pour les garçons et de 17% pour les filles, contre les moyennes nationales respectives de 29% et 22%. Seulement 6% des élèves achèvent le 1^{er} cycle du secondaire à 16 ans. Ce taux n'est que de 2% en milieu rural. Dans la région de Kankan, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus est de 13% contre une moyenne nationale de 34,5%. Celui des femmes n'est que de 6% dans la région pour une moyenne de 12,8% dans le pays.

Dans le domaine de la santé, seulement 37% des enfants sont complètement vaccinés avant l'âge requis d'un an et un habitant sur quatre (27%) a consulté les services de santé en 2011. Le système de santé dans la région, à l'image d'autres localités du pays, est confronté aux difficultés structurelles (faible couverture sanitaire, manque de médicaments, insuffisance de personnel qualifié et d'équipements adéquats, etc.) qui ne permettent pas la fourniture de services de qualité aux populations. En outre, les pratiques traditionnelles néfastes à la santé et au développement de l'enfant sont courantes dans la région. Il en résulte la mortalité infantile (123‰), infanto-juvénile (207‰) et maternelle (980 décès pour 100.000 naissances) élevée.

Par ailleurs, certains facteurs naturels et anthropiques font de Kankan une région à risque. En effet, elle connaît des épisodes de sécheresse et d'inondation plus ou moins fréquentes qui perturbent les campagnes agricoles et isolent certaines localités productives de la région pendant plusieurs mois de l'année. Les feux de brousse et l'exploitation artisanale de l'or ont des effets destructeurs sur l'environnement.

Concernant la population, la région de Kankan est peuplée en grande majorité par les Malinké qui font partie du groupe linguistique et culturel des Mandingues. La société malinké est organisée socialement autour de trois principes qui définissent les statuts et les rôles de chaque individu: (i) des castes hiérarchisées, (ii) la soumission des cadets aux aînés et, (iii) la soumission des femmes aux hommes. Sous l'influence de ces valeurs socioculturelles profondément ancrées dans la société, les opportunités de promotion socio-économique offertes aux femmes sont limitées, aussi bien au niveau de la famille qu'à celui de la collectivité: difficultés d'accès à la terre, à l'éducation, à certaines catégories d'activités professionnelles, au processus de prise de décision, etc.

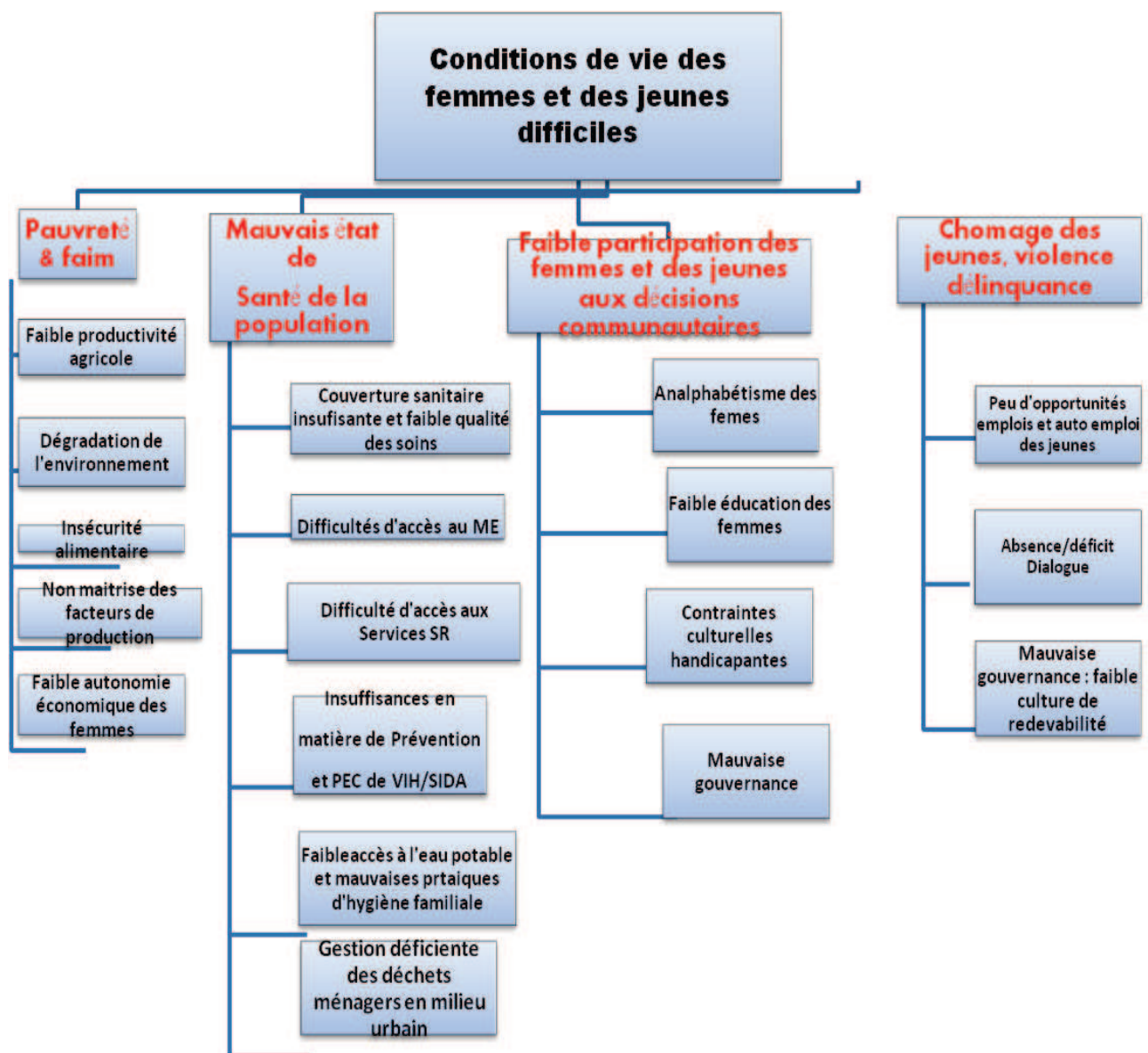
Ces contraintes entravent l'épanouissement de la femme, au plan individuel et collectif et déterminent la pauvreté particulière dans laquelle vit une large majorité des femmes de la région et leurs familles. Pourtant, la mobilisation de cette frange qui représente 52% de la population

guinéenne vers des objectifs de développement peut s'avérer payante en ce sens que les jeunes peuvent insuffler du dynamisme aux initiatives de leurs communautés.

En outre, la pauvreté et le chômage des jeunes exposent cette couche à la violence de tout genre. Les jeunes sont souvent au centre des mouvements de contestation de l'ordre public et en paient malheureusement le plus lourd tribut. L'amélioration de leur accès à des emplois décents apparaît ainsi comme une nécessité.

Dans les dynamiques de genre, les conditions de vie de certaines catégories sociales comme les femmes et les enfants restent très difficiles. Ce constat global est résumé dans le graphique suivant :

Figure 2 : Conditions de vie des femmes et jeunes dans la Région Administrative de Kankan

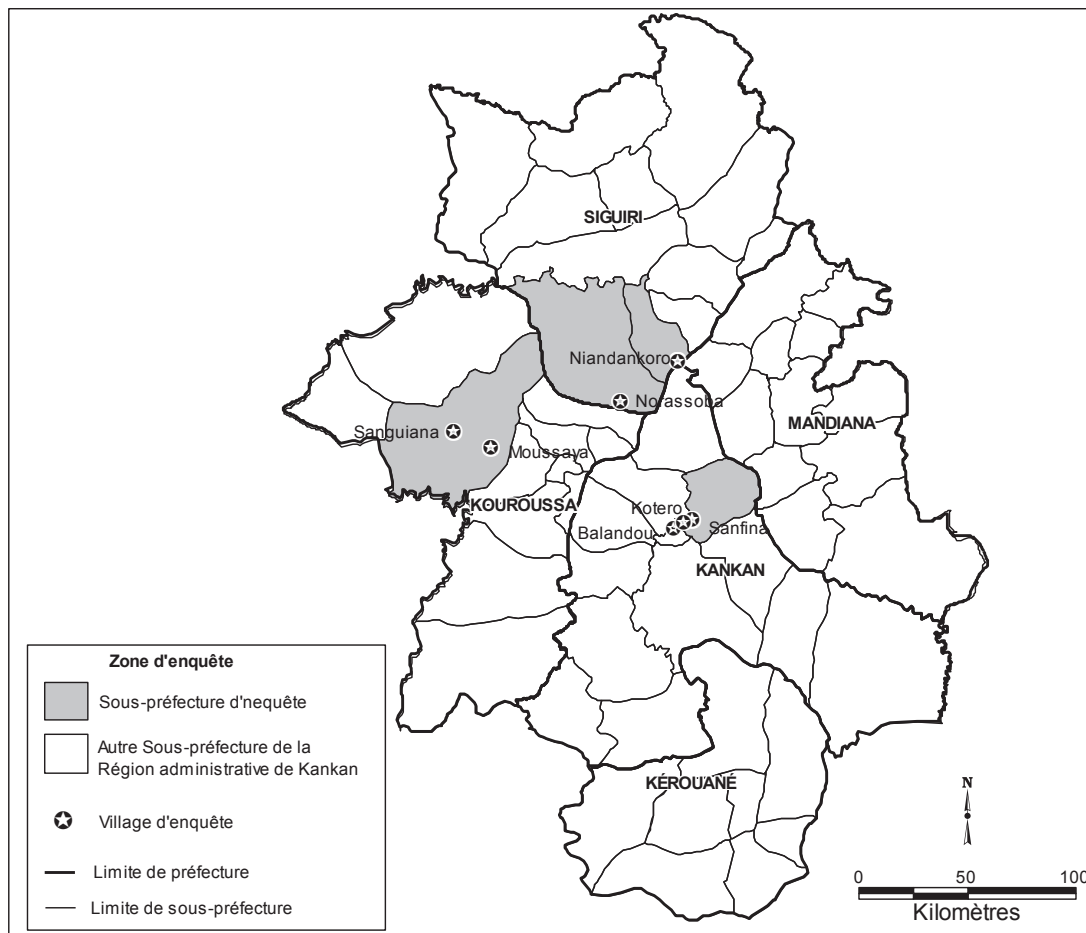


Source : PNUD, 2012

- **Les zones d'enquête**

Nos enquêtes de terrain ont porté sur les sous préfectures de Balandou avec Kötero et Sanfina dans Kankan, Moussaya avec Sanguiana dans Kouroussa et Niandakoro et Norassoba dans Siguiri (voir carte 6).

Carte 6 : Localisation des zones d'investigation sur la production de néré en Haute Guinée



Réalisation : Mabetty Touré, juillet, 2013

Le relief des sous préfectures enquêtées se compose de plaines et de plateaux dont l'altitude moyenne avoisine 375 m et 414 m. Il se présente en trois terrasses dont la haute, moyenne et basse terrasse.

Le climat est de type sud-soudanien caractérisé par l'alternance de deux saisons (sèche et des pluies) ayant des durées inégales. La pluviométrie est faible et va de l'ordre de 1100 à 1500 mm d'eau à Niandakoro, Norassoba et Balandou, et de 1540 mm à Sanguiana et Moussaya. Ce type de climat est favorable au développement du néré qui n'aime pas trop

l'humidité. Il favorise une végétation de savane composée essentiellement d'arbre de néré et de karité.

Les types de sols ferrallitiques largement répandus dans ces sous-préfectures favorisent le développement de nombreux produits naturels spontanés comme le néré et le karité. Mais aussi, d'autres types de sols (alluviaux, fluviaux, hydro morphes) respectivement appelés sols de plaines et de bas-fonds sont très propices à la riziculture et au maraîchage qui occupe de nombreuses femmes de ces contrées.

L'ensemble des cours d'eaux ont un régime irrégulier et sont caractérisés par des crues durant la saison des pluies. Le Niger et ces affluents (Milo, Bafing, Sankarani, Fié) arrosent une grande partie de ces terres et favorisent pendant la période de crue le commerce du néré de Balandou (Kankan) à Bamako.

Ces territoires ont connues une vague successive de migrations des populations venues de divers horizons. Dans la sous-préfecture de Balandou et ses environnants (Sanfina et Kōterō sont localisées les populations malinkés d'origine peuhle, appelées les Wassoulonkés. A Sanguiana l'on signale la présence des populations malinkés d'origine djallonké. Norassoba et Niandakoro concentrent les populations d'origine bambara venues du Mali. Ces populations vivent en harmonie avec d'autres groupes ethniques du pays (soussous, guerzés, etc.) et les autochtones malinkés.

Comme dans de nombreuses sous-préfectures du pays, le taux d'analphabétisme des populations reste très élevé. Les femmes sont le plus touchées par ce fléau et fait qu'elles ont une méconnaissance de leurs droits car de nos jours, l'on enregistre encore quelques mariages forcés. Malgré la réduction de leur nombre, quelques mariages de jeunes filles sans libre consentement sont encore timidement enregistrés. Excepté trois à quatre mariages civils célébrés et enregistrés annuellement aux sièges des sous-préfectures de Sanguiana et Bandou, tous les mariages bénéficient uniquement de la caution religieuse pour être légitimes et crédibles.

L'Islam est la principale religion pratiquée par l'ensemble des populations des sous-préfectures explorées. Le christianisme est pratiqué par une minorité qui se compose essentiellement de certains fonctionnaires et certains métis français dont les parents ont fondé Saint Alexie, une localité chrétienne non loin de Norassoba. En dehors de ces deux religions, certaines pratiques comme le fétichisme et l'animisme persistent au niveau de certaines familles de chasseurs et de guérisseurs traditionnels. C'est le cas à Sanguiana et à Norassoba

où ces pratiques intéressent les populations même en provenance de Conakry et les autres préfectures de la Guinée.

L'agriculture est l'activité principale qui mobilise chaque famille et obéit à un système itinérant : le champ à proximité ou souvent loin de la sous-préfecture. Elle est basée sur une organisation sexuelle du travail qui varie selon les contextes. Dans Balandou, Sanfina et Kôtero, les femmes consacrent une bonne partie de leur temps à leurs activités que celles des hommes. A côté de cette activité, la cueillette est très développée par le fait que tout le monde s'y intéresse aujourd'hui. Elle porte essentiellement sur le néré et le karité. Ces produits de cueillette offrent aux sous-préfectures d'enquête, en dehors de la consommation, les possibilités d'échange avec les autres.

0.3.1. Le choix des sites d'étude

Le choix des sites d'enquête dans les préfectures de Kankan, Kouroussa et Siguiri s'est fait en fonction des critères économiques, sociaux, géographiques et culturels qu'il nous importe de développer.

Le choix de Balandou, Kôtero et Sanfina s'est imposé par le fait que ces sites se situent à l'autre rive du fleuve Milo non loin de la ville de Kankan qui a joué un rôle important depuis la colonisation dans les échanges commerciaux avec les pays voisins comme le Mali, la Côte d'Ivoire. Kankan étant l'un des premiers centres urbains du pays, abrite aujourd'hui le grand marché de Dibida qui connaît l'afflux de plusieurs populations venues d'horizons divers. La présence de l'Université Julius Nyerere de Kankan (UJNK), la deuxième grande université du pays à travers son effectif important d'étudiants répond à des préoccupations socio-économiques et culturelles. De ce fait, cette zone constitue un centre économique de portée appréciable dans la région voire dans le pays. Dans ces sites qui représentent des zones de productions importantes, rares sont les familles où l'activité de transformation de néré en *soumbara* par les femmes ne se fait. Balandou à travers ses localités voisines (Kôtero et Sanfina) ont le plus bénéficié de l'appui du FIDA et du Programme de Développement Local de Guinée (PDLG) dans le cadre de la valorisation des activités agricoles et de transformation. La première intervention d'appui aux populations rurales par le FIDA et le PDLG s'est réalisée dans ces localités à un moment où le collectif des travailleurs en groupement était constitué au départ que de dix membres composés uniquement que de femmes qui n'évoluaient que dans le maraîchage. C'est à travers les phases d'extension des activités de

ces projets d'appui que d'autres groupements ont vu le jour et les membres des groupements maraîchers sont passés de dix à plus de cinquante membres y compris l'adhésion de dix hommes.

En suite les sites de Norassoba et Niandakoro dans Siguiri ont retenu notre attention étant donné que ces localités comme les trois premières sont des zones d'intense production de néré. Elles recèlent les grandes réserves de plants de néré. La proximité la Société Aurifère de Guinée (SAG) fait de ces sites des zones d'attraction de nombreuses populations favorisant des échanges commerciaux. Niany, la première capitale politique de l'empire du Mali située non loin de ces deux sous-préfectures a joué un rôle important dans le cadre de l'organisation sociopolitique et culturelle de la Haute Guinée.

En fin, Moussaya et Sanguiana dans Kouroussa abritent nombreux plants de néré dont la production suscite une attention particulière. L'existence de nombreux groupements, bien organisés dans plusieurs activités génératrices de revenus et surtout l'exploitation du néré ont influencé notre choix.

Le dernier critère de choix de ces sites repose sur leurs particularités dans la préservation des pratiques coutumières. On s'interroge sur la manière dont se fait l'insertion du nouveau mode de gestion des arbres à néré et sur quoi va se fonder la nouvelle sociabilité qui est supposée en découler l'analyse.

0.3.2. Méthode d'échantillonnage

Avant de définir la taille de notre échantillon, nous sommes partis d'une base de sondage. Cette base de sondage est constituée par la liste des sous-préfectures caractérisées par leur taille en termes de ménages et de population. Cette liste provient du recensement général de la population de 1996. C'est une base de sondage relativement vieille (presque 17 ans), mais c'est la seule disponible qui soit exhaustive. Elle a été utilisée par les grandes enquêtes nationales comme l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la pauvreté (EIBEP).

L'enquête sur le néré est basée sur un échantillon aléatoire de l'homme et la femme dans un même ménage, de productrices, de collecteurs et de commerçants (détaillants et grossistes) soit individuel ou groupements dans la région de la haute Guinée, région reconnue comme zone de production par excellence. Elle repose aussi sur les commerçants grossistes et détaillants de la capitale.

Taille de l'échantillon et sélection des grappes et des ménages

La base de sondage, constituée de la liste exhaustive des sous-préfectures où résident les producteurs de la filière, les sous-préfectures ont été tirées par préfecture, qui a servi pour le tirage de 3 grappes (Préfectures) en utilisant un procédé aléatoire : cumul des effectifs de population par sous-préfecture , calcul d'un pas de tirage systématique ; sélection de la première sous grappe (sous-préfecture) par le tirage d'un nombre aléatoire compris entre 0 et le pas de tirage ; sélection des autres sous-grappes (sous-préfecture) par ajout successif du pas de tirage. Nous sommes parti sur le terrain avec la liste des sous-grappes (sous-préfectures) à couvrir. La méthode retenue est celle dite du parcours aléatoire. Après la sélection des sites d'enquête le travail de collecte de l'information a commencé. C'est à partir de la sélection et le choix des sites que ces outils ont été conçus. Pour caractériser les situations et les conditions de vie des populations à travers les rapports sociaux dans la filière néré, l'unité statistique de notre base de données fut le ménage. Ainsi, le « ménage » a été étudié dans les contextes anthropologique et socio-économique guinéen. Après avoir fait le dénombrement et l'identification des ménages des zones d'étude, pour déterminer la base de sondage des enquêtes présentées ci-dessus nous avons fait un tirage aléatoire.

L'élaboration du guide d'entretien constitue la deuxième étape de notre parcours méthodologique. Celui-ci s'est fait en fonction du calendrier des activités menées par les personnes enquêtées dans les ménages. Nous avons concentré notre attention au début sur les femmes productrices et leurs activités. Ensuite, les collecteurs, les groupements et le couple au sein des ménages ont aussi fait partie de nos préoccupations de recherche. Les hommes ont été choisis en fonction de leur rapprochement des problèmes de genre dans les localités. Le groupe de femmes a fait l'objet d'une stratification : femmes rurales, femmes urbaines, femmes analphabètes, femmes alphabétisées, ménagères, membres de groupes associatifs ou non. Nos enquêtes de terrain coïncidaient dans la majeure partie des cas par chance avec le début de la récolte du néré (mars-avril), moment auquel l'activité du néré est rependue dans la région. Le passage du guide d'entretien a permis d'effectuer une autre enquête exploratoire pour la construction du questionnaire des marchés urbains de Conakry. Ces deux outils nous ont permis d'interroger pendant quatre années les dynamiques de genre à travers les activités et les rapports entre différentes catégories vivant au sein d'une même société et surtout les exploitants du néré. A cet effet, ils sont structurés en différentes rubriques en fonctions des questions et entretiens à réaliser sur le terrain.

Pour un départ, nous avons choisi un échantillon d'une population totale de 105 personnes dont 15 enquêtés dont 5 productrices, 5 collecteurs et 5 groupements par site (voir tableau 1). Au niveau des groupements, nous avons effectué des entretiens avec un membre de chaque collectif. Ces chiffres ramenés à l'échelle des préfectures, nous avons touché 45 personnes pour les trois sites de Kankan (Balandou, Sanfina et Kötero), 30 pour Kouroussa (Moussaya et Sanguiana) et 30 aussi pour Siguiri (Niandakoro, Norassoba). A la suite, nous avons enquêté 7 intermédiaires. Cela s'explique non seulement par le fait de notre choix raisonné. Mais aussi, une base de sondage est utilisable statistiquement quand elle compte au moins 30 individus. Dans la seconde phase nous avons enquêté 30 personnes sur les trois grands marchés de Conakry. Ce qui a donné 10 personnes dont 5 détaillants et 5 grossistes par marché. Ces marchés sont Madina, Matoto et Enta. En plus de ces marchés urbains de Conakry, sur les deux grands marchés sous régionaux à Bamako et à Abidjan, nous avons enquêté 20 dont 10 grossistes et 10 détaillants. Ce qui suppose qu'au niveau de chaque marché, 5 détaillants et 5 grossistes ont été soumis à nos enquêtes. 5 intermédiaires dont 2 dans Balandou, 2 à Sanguiana et 1 à Moussaya n'ont pas échappé à nos entretiens.

Une dernière phase de notre enquête de terrain a porté sur certains ménages qui n'étaient pas exclusivement composés de productrices de néré. Il s'agissait des personnes qui pratiquaient d'autres activités génératrices de revenus ou même l'exploitation du néré. C'est ainsi que dans chaque ménage nous avons enquêté 5 hommes et 5 femmes par site. Ce qui nous a conduits à 70 personnes enquêtées dont 35 hommes et 35 femmes pour l'ensemble des sites. Sur un total de 230 personnes rencontrées toutes ont été interrogées pendant ces années de travaux de terrain à intervalles plus ou moins réguliers, tous ont été utilisés pour les analyses ; sauf le décès de deux intermédiaires qui a eu lieu lors de notre troisième séjour de terrain que nous n'avons pas pris en compte, les migrations intervenues pendant la période d'enquête nous ont obligées de reconduire certains entretiens .

L'intitulé des questions et les éventails de réponses proposées sont le plus souvent responsables des dysfonctionnements de l'enquête. Pour palier à ces difficultés, il s'est avéré impératif de mener un travail de construction collectif en partenariat avec notre accompagnateur de terrain, comme le préconise Emmanuel Fauroux dans sa « Méthode A+ », fruit d'un très long travail de terrain à Madagascar (FAUROUX, 2004).

BOURDIEU (1979) rappelle qu'« *un des effets les plus pernicieux de l'enquête [...] consiste précisément à mettre les gens en demeure de répondre à des questions qu'ils ne se*

sont pas posés ou encore de répondre à une autre question que la question posée, l'interprétation ne faisant qu'enregistrer le malentendu ».

Tableau 1 : Récapitulatif des entretiens effectués dans les sites d'enquêtes

Sites enquêtés / Personnes interviewées	Balandou	Sanfina	Kötero	Moussaya	Sanguiana	Norassoba	Niandakoro	Total
Productrices	5	5	5	5	5	5	5	35
Collecteurs	5	5	5	5	5	5	5	35
Un membre / Groupements	5	5	5	5	5	5	5	35
Intermédiaires	2				2	1		5
Hommes chefs de famille	5	5	5	5	5	5	5	35
Leurs femmes	5	5	5	5	5	5	5	35
Total	27	25	25	25	27	26	25	180

Source : Touré Mabetty, enquête de terrain 2012

Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens effectués dans les sites d'enquêtes

Personnes interviewées	Madina	Matoto	Enta	Bamako	Abidjan	Total
Grossistes	5	5	5	5	5	25
Détaillants	5	5	5	5	5	25
Total	10	10	10	10	10	50

Source : Touré Mabetty, enquête de terrain 2012

Les données ont été saisies dans les tableaux sur Excel et converties en Word afin de faciliter leur manipulation et atteindre aux résultats escomptés.

Plan de recherche

Dans la première partie de ce travail sont évoqués les contextes à la fois historiques, culturels, socioéconomiques et politiques dans lesquels s'appréhendent les dynamiques de genre qui se construisent dans la région. Les outils conceptuels permettent de mieux comprendre l'opérationnalité de chaque concept et les inégalités liées au genre sont analysées à travers le système de socialisation.

Dans ce chapitre 1, un rappel historique depuis la mise en place des populations permet de mieux comprendre l'organisation socioculturelle et économique à travers des survivances des traditions, des cultures et de la religion musulmane. Cela nous permet de camper les disparités de genre dans une société d'essence inégalitaire.

Dans le chapitre 2, à travers le cadre théorique, le concept genre évoqué dans la compréhension du processus de développement de la région, prend en compte les rapports de sexe, de génération et de classe à travers le statut. L'analyse filière permet de cerner la filière nééré de l'amont à l'aval. La compréhension des modes de gestion et de réglementation des arbres de nééré se fait à travers le processus de patrimonialisation.

Cette seconde partie porte sur le mode de production en général et le nééré en particulier dans le paysage socio-économique de la Haute Guinée.

Le chapitre 3 ressort les mécanismes qui fondent la construction du genre à travers la reproduction et la production. Il prend en compte la division sexuelle du travail qui est l'un des moyens intéressants pour examiner les rapports de genre. La domination masculine est évoquée et se renforce à travers l'extorsion du surtravail des femmes dans les champs familiaux et leur spoliation par les hommes. Les activités et les revenus des hommes et des femmes au sein des ménages permettent de mieux analyser les rapports de genre qui en découlent.

Dans le chapitre 4, une analyse est faite sur les enjeux liés aux relations de genre dans l'accès et le contrôle de l'arbre du nééré comme une ressource faisant désormais l'objet de convoitise des populations rurales. L'importance de l'arbre est évoquée pour ressortir ses valeurs sociale, économique et culturelle pour les populations locales. Le mode de transformation artisanale des graines de nééré en soumbara territorialise le produit dans la région ouest africaine.

La troisième partie porte sur l'évolution du nééré afin de comprendre les nouvelles dynamiques des acteurs de la filière. Les organisations paysannes permettent aux populations exploitant le nééré de participer au développement et lutter contre la pauvreté.

Le chapitre 5 ressort cette évolution du nééré dans les contextes historique, politique et économique. La perception du nééré évolue de l'espace domestique à l'espace marchand. Les acteurs de la filière sont présentés à travers leurs rôles et leurs rapports sociaux.

Dans le chapitre 6, l'implication des femmes dans la filière nééré les motive à s'organiser en groupe pour pouvoir négocier leur place avec les autres acteurs dans des conditions moins inégalitaires. Les mobilités des femmes à travers le commerce de nééré peuvent être porteuses de changement de leur situation.

**PREMIÈRE PARTIE : LA HAUTE GUINEE, UN ESPACE
MULTIFACETTE MAIS ORIGINAL**

La première partie de ce travail tente d'appréhender les dynamiques des rapports de genre qui se construisent dans l'ensemble de la région. Pour cela, il nous semble important d'abord, de soumettre le système genre à une analyse globale depuis la mise en place des populations de la Haute Guinée, le siège des grands empires ouest africains et un melting pot culturel remarquable. A travers diverses réalités du milieu, il s'agira pour nous de voir et de comprendre comment se présentent les rapports de genre à travers les rapports de sexe, de classe et de génération qui se déroulent le plus souvent dans un contexte lié au pouvoir. De l'organisation sociale et politique des communautés rurales de base ressort la position sociale qu'occupe chaque catégorie sociale à divers niveaux d'échelles (village, clan, famille). Ensuite, l'analyse des dispositions politiques, institutionnelles et juridiques relatives aux femmes est faite. En fin, l'approche théorique à travers des outils conceptuels permet de ressortir l'opérationnalité de chaque concept étudié. Puis, des inégalités liées au genre sont analysées à travers le système de socialisation.

CHAPITRE I. LA HAUTE GUINÉE, UN CREUSET DES CIVILISATIONS MANDINGUES

Introduction

Restée longtemps le creuset de la civilisation mandingue, la Haute Guinée connaît un brassage culturel important à travers les populations venues des autres horizons avec des cultures et des modes de vies différents à ceux des populations anciennement installées. Ce rappel historique de l'installation des populations permet de mieux comprendre l'organisation socioculturelle et économique des différentes communautés à travers les survivances des traditions, des cultures et la religion musulmane. La société dans son ensemble est soumise à des régimes patrilinéaire et gérontocratique qui prennent en compte un ensemble de dispositifs institutionnels et de pratiques sociales entraînant la domination des uns sur les autres (les hommes sur les femmes, des vieux sur les jeunes et des nobles sur les castés). Cela nous permettra de mieux camper la place des femmes dans une société d'essence inégalitaire.

1.1. La Haute Guinée, un melting pot culturel

L'histoire du Manding à travers les travaux de DELAFOSSE, LABOURET et ceux de Richard-Mollard, divise le groupe mandingue en deux grands sous-groupes : les Mandé du sud ou Mandé-fou (où dix se dit *fu*) et en les mandé du nord ou Mandé-Tan (où dix se dit *tan*)¹¹. Tout de même, la région demeure le pays de Mandé-Tan.

Avec une population estimée à 1.404. 206 habitants (1996)¹², 2.211.594 habitants (2012¹³) et une densité moyenne de 14 habitants au km², la Haute Guinée constitue le melting pot du manding en Guinée.

Le mot melting pot attribué aujourd'hui à la Haute Guinée s'explique par le fait que la région a pu assimiler de nombreux immigrés d'origines diverses.

Dans ce contexte, les différenciations surtout culturelles s'effacent pour former un seul et même ensemble. Dans son travail classique sur l'histoire de l'immigration en France, Gérard Noiriel traduit la notion de melting pot comme creuset. Ainsi, cette région de la Guinée qui

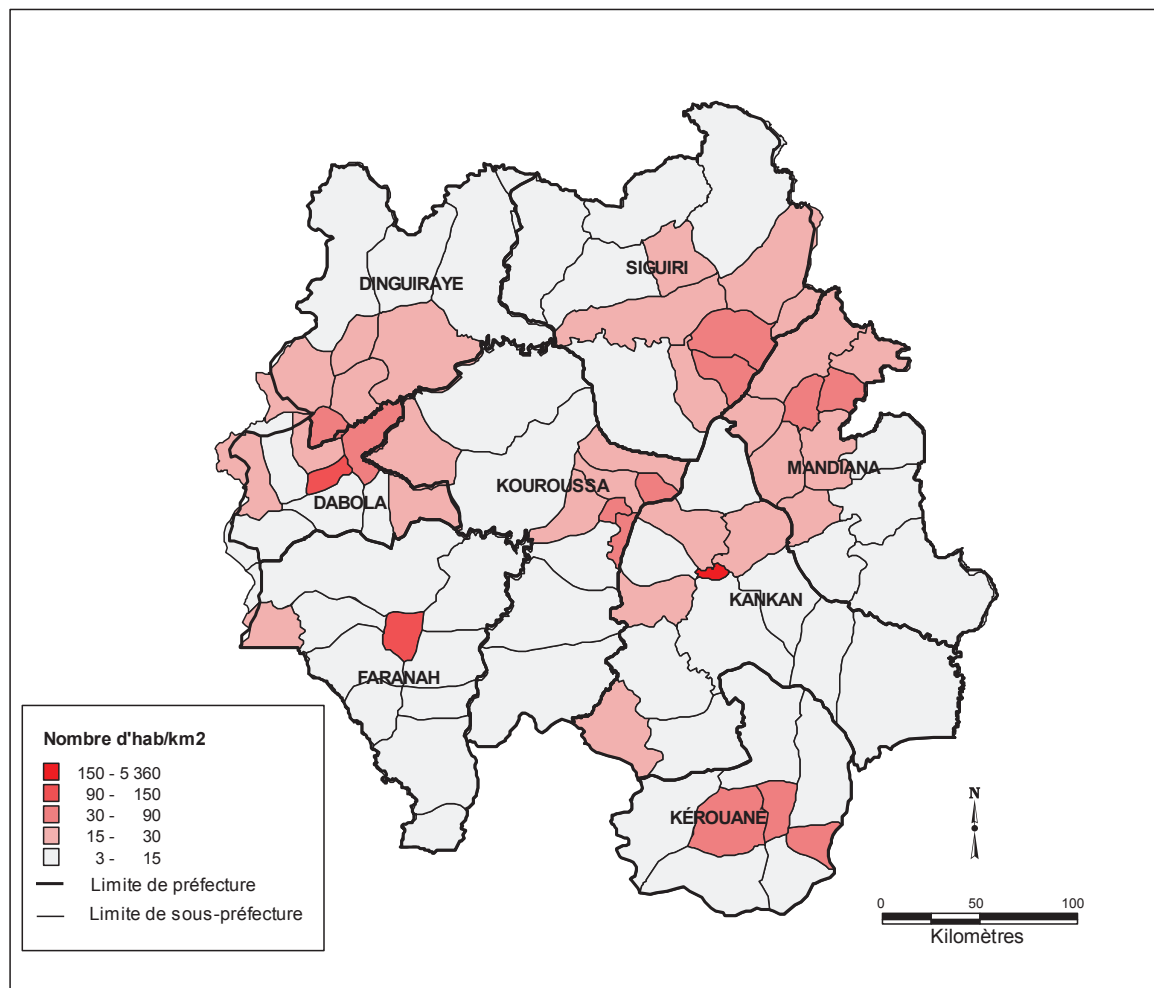
¹¹ Cf. Richard-Mollard, L'Afrique Occidentale, page 74. Cet auteur note ceci à propos des groupes Mandé : «*Je ne sais ici si c'est une erreur d'édition, toujours est-il que Tan ou Ta (dix) devrait s'appliquer au Mandé du Nord (Malinké - Bambara) et Fou au Mandé du Sud (Soussou-Guerzé-Toma-Kpellé)* »

¹² Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 1996.

¹³ Projection de la population guinéenne par l'Institut National de la Statistique (INS) à partir des données du RGPH de 1996.

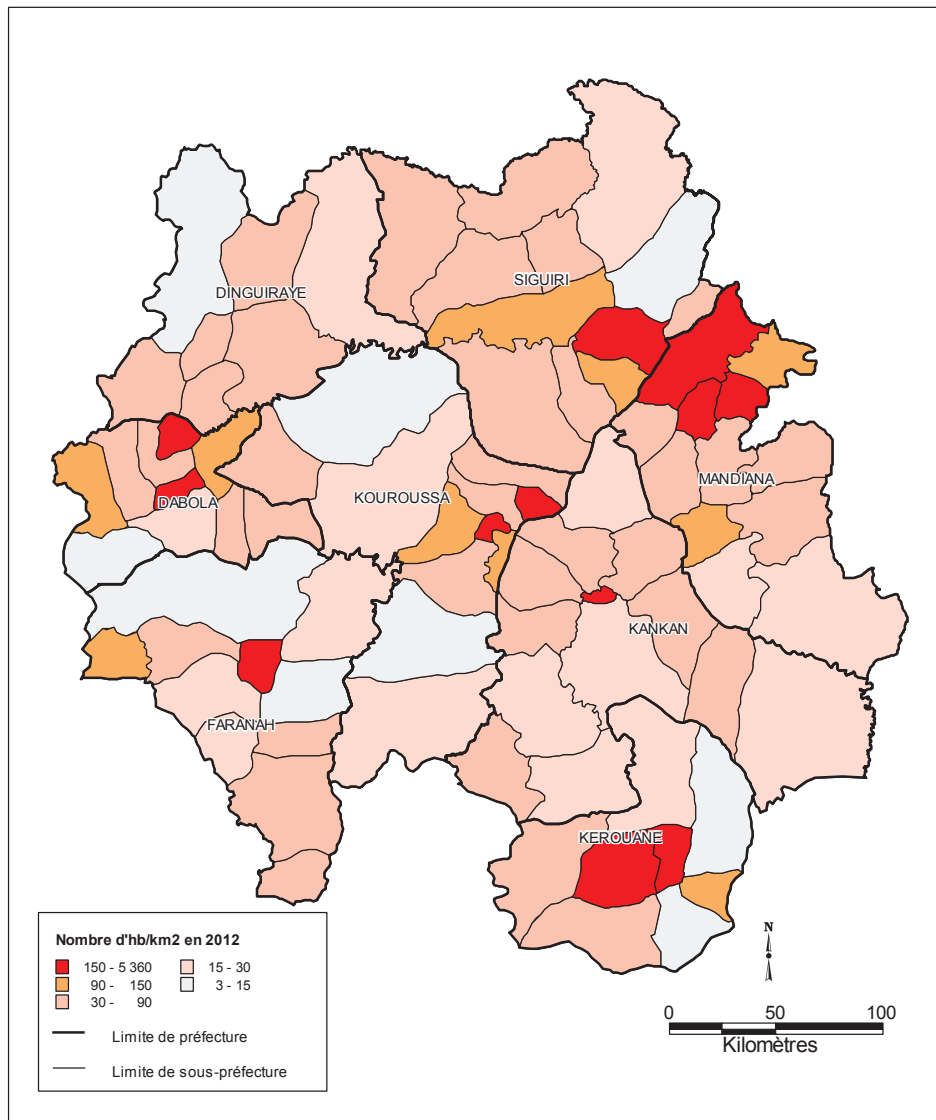
peut être considérée comme un creuset à une population jeune et inégalement répartie. Les zones de peuplement sont non seulement liées à la présence des mines d'or et de diamant, mais aussi aux plaines rizicoles et aux axes d'échanges constitués par les centres urbains. Avant la pénétration coloniale, la Haute Guinée fut la seule région du pays ayant connu une vie urbaine avec Kankan.

Carte 7 : Densité de population en 1996



Réalisation : Mabetty Touré, juillet, 2013

Carte 8 : Densité de population en 2012



Réalisation : Mabetty Touré, juillet, 2013

En effet, la Haute Guinée a vécu de nombreuses vagues de migrations depuis le début du millénaire jusqu'à la première moitié du 15^{ème} siècle qui coïncida à la désintégration de l'empire du Mali. Ces nombreuses migrations qui justifient l'intérêt porté sur la géographie des hommes et de leurs relations sociales ont dans le temps entraîné des mutations au sein des sociétés et du peuplement actuel de la région à vaste territoire ?

Bien que la Haute Guinée ait longtemps été une zone d'accueil de nombreuses populations, elle a été aussi à l'instar de la Moyenne Guinée une zone de départ des migrants vers les pays limitrophes de la Guinée, surtout la Côte d'ivoire et le Libéria. Une fois dans les pays d'accueil, ces migrants travaillaient dans les grandes villes et les plantations de café et de cacao. Ils pratiquaient le commerce et certains finissaient par faire souche dans ces pays. Ces

flux migratoires qui ont vu le jour depuis la colonisation se sont d'avantage multipliés sous le premier régime du président Sékou Touré qui, à un certain moment, avait interdit le commerce et le secteur privé. C'est ainsi que de nombreux commerçants se sont retrouvés au Mali, en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone, au Libéria. Le changement de régime de 1984, favorisa la rentrée de quelques migrants.

Aujourd'hui, le nouveau visage de la région apporté à travers l'exploitation minière et celle du néré, fait de la haute Guinée un nouvel horizon d'accueil de nombreuses communautés guinéennes. Pour mieux analyser ce processus de peuplement et de migrations successives, nous jugeons opportun de présenter l'histoire du peuplement humain et les différentes structures d'encadrement de la région en général et celles des sites où ont eu lieu nos investigations.

Le peuplement de la Haute Guinée est homogène. C'est un peuplement ancien qui connaît aujourd'hui une croissance démographique rapide. Dans ses travaux de recherche sur la Haute Guinée, KEÏTA (2009) structure le peuplement en deux groupes : le groupe des populations autochtones et celui des populations actuelles.

Un héritage historique important dans une société en pleine mutation.

Les modes d'occupation et d'exploitation de la région sont la résultante de divers mouvements de conquête et d'occupation des terres qui ont entraîné une dynamique importante dans l'accès aux ressources. Les modes d'appropriation et de gestion de ces ressources ont enregistré à travers les générations successives des mutations dont le milieu rural porte les traces. A cet effet, un rappel historique permet de mieux comprendre l'organisation socioculturelle et économique des communautés, à travers la survivance des traditions et l'évolution des pratiques économiques des populations rurales.

De nombreuses études réalisées sur la Guinée par NIANE (1960), SURET- CANALE, (1971) et MOUNDEKENO (1984) signalent déjà que vers 2500 avant notre ère étaient présentes des populations protoberbères vers le Nord et celles noires vers le Sud. Ce dernier groupe composé de semi-nomades avaient pour activité principale l'élevage et vivaient aussi de cueillette. En nous inspirant de ces travaux et ceux de DEVEY (2009), nous avons la possibilité de faire un aperçu historique des populations autochtones installées bien avant l'arrivée des Maninka actuels.

✓ **Les populations autochtones de la Haute Guinée**

Dans le processus de mise en place des populations en Haute Guinée, les Korogba furent les premiers à occuper le haut bassin du Niger appelé aujourd'hui Haute Guinée. Après cette première vague, arrivèrent ensuite les Bambaras¹⁴ qui ont à un certain moment de l'histoire dominé la région. La Haute Guinée fut plus tard occupée par les Maninka au nord-est, les Djallonka à l'ouest, les premières migrations peules et les populations actuelles de la Guinée forestière qui ont été refoulées par les Maninka. Ces derniers ont enfin formé de grands empires dont entre autres celui du manding.

1. Les Korogba :

Le mot Korogba est d'origine bambara et signifie des hommes de très petites tailles qui ont été trainés à terre lors de leurs déplacements. Ils représentent la promotion primitive de la région et se seraient installés en petites familles dans le Batè avant le 10^{ème} siècle. Ces premiers venus pratiquaient l'agriculture et la cueillette. Mais, ils avaient aussi des connaissances parfaites en métallurgie, en plantes médicinales et de la flèche. S'agissant des Korogba, NIANE (1960 : 53) évoque :

« Les traditions retiennent que le territoire de Kankan et de Kouroussa était un pays où vivaient quelques Bambara et surtout des petits hommes. Ces petits hommes seraient ceux qui ont donné les noms actuels des cours d'eau autour desquels ils s'établirent (Djoliba par le Niger- Niandan- Milo- Fié, Niandan, Sankarani, Dion, Tinkisso) tous appartenant au grand bassin du Niger. Ces noms sont pour tous les groupes linguistiques les seuls utilisés pour désigner les cours d'eau de la région ».

Les Korogba dans l'ensemble sont à l'origine de certaines plantes domestiquées de la Haute Guinée dont le taro et l'igname. La division sexuelle du travail faisait des hommes des excellents chasseurs. Ces premières populations évacuèrent les lieux avant l'arrivée du groupe des bambaras.

2- Les Bambara

Le mot « Bambara » est utilisé à la fois pour désigner la langue et la population. Diverses interprétations découlent de l'étymologie de ce mot dont nombreux sont ceux qui avancent

¹⁴ Bambaras : encore appeler bamanan sont un peuple mandingue de l'Afrique de l'Ouest sahélienne, établi principalement au Mali. Ils formaient le "Royaume bambara de Ségou" d'Afrique de l'Ouest. Ils parlent le bambara.

l'argument que ce mot viendrait de BAN (refus) et de MANA (maître) et signifierait donc « ceux qui ont refusé d'être asservis¹⁵ ». Les Bambara se sont installés entre le 12^{ème} et 13^{ème} siècle en Haute Guinée où ils tenaient surtout le triangle Siguiri-Kankan-Kouroussa. Leur expansion vers les terres du sud s'explique à travers les conquêtes des almoravides et la sécheresse du royaume de Ghana. Ils pratiquaient l'agriculture, la chasse et l'élevage. L'animisme était leur religion principale et ils s'intéressaient peu au commerce. Ils faisaient également de la poterie, la sculpture, la cordonnerie, le tissage et la teinture à base d'indigo.

Au sein des lignages et familles bambara, la terre constitue en général le principal moyen de production et une propriété collective. Le plus souvent l'outillage utilisé est manuel et simple avec une faible productivité. L'exploitation de terre n'a pas un but lucratif individuel mais plutôt communautaire. Les principales unités de production sont la maisonnée ou la « cour » (*lu*), le foyer (*gbwa*). La hiérarchie familiale étant bien respectée, c'est sous l'autorité de l'aîné ou du « vieux », du père, que le grand champ familial est contrôlé. Le champ individuel au sein de cette communauté est le plus souvent une portion de terre que l'homme remet à sa ou ses femmes pour cultiver.

✓ **Les populations actuelles**

Après le déclin de l'empire du Mali, la Haute Guinée fut le dernier espace de conquête des malinkés. Dans les premières phases de migration il y eut substitution d'un peuplement à un autre. Il y a eu de manière discontinue plusieurs dynamismes de peuplement dans cette région où vivent actuellement d'autres populations différentes de celles étudiées plus haut. Ces populations sont les maninka, les peuls et d'autres groupes minoritaires venus surtout de la forêt.

1. Les Maninka

La rareté des documents écrits sur les migrations des peuples africains demeure un problème récurrent pour l'occupation des populations actuelles de la région. A ce propos plusieurs questions sur ces populations méritent d'être posées. D'où viennent-elles? Quand ont-elles occupées la région? Quelles sont les premières familles occupant les lieux? Pour

¹⁵ Thoyer A., 1995, Récits épiques des chasseurs bamanan du Mali ; de Mamadi Jara, Paris, L'Harmattan, ISBN, 2738436145. 255 p.

répondre à ces différents questionnements, nous nous rapportons aux travaux de Delafosse¹⁶ qui divise les noirs de l'Afrique occidentale en trois rameaux :

- Les Songoï ou Sonraï à l'est sur la Boucle du Niger.
- Les Sérères à l'ouest dans la Boucle du Sénégal.
- Les Wangara ou Gangara au centre dans l'entre-deux-fleuves. C'est à ce rameau qu'appartient le groupe mandingue.

Le groupe qui nous intéresse donc est celui des Wangara qui ont longtemps occupé les pays nigériens. Ainsi, de nombreux auteurs LABOURET (1952), DELAFOSSE (1901) sont unanimes pour affirmer que donner une date précise d'occupation de la partie ouest africaine par les noirs n'est pas chose aisée. En réalité, les noirs ne sont pas les autochtones de cette partie de l'Afrique dans la mesure où l'histoire fait allusion à l'arrivée des ancêtres de l'Est. Dans cette suite logique, la nécessité de délimiter dans le temps l'occupation de la Haute Guinée s'impose. Celle-ci n'est possible qu'à travers une enquête de trois préfectures (Kankan, Kouroussa, Siguiri) qui depuis longtemps constituent le cœur du vieux Manding. L'ethnie dominante est le maninka ou malinké et les populations parlant la langue de cette ethnie appartiennent au groupe linguistique et culturel des mandingues. Déjà au XV^{ème} siècle, la langue malinké était la langue commerciale de toute l'Afrique occidentale. Selon DEVEY (2009), les Mandingues « *composent la branche de l'ouest, le rameau wangaran, avec les Bambara ou Bamanan du Mali et les « Dioula » de la Côte d'Ivoire... Ils tirent leur dénomination de leur pays d'origine, le Mandé, Manding ou Mali qui constitua un vaste empire au Moyen Age en Afrique de l'Ouest. Le terme Mandé a plusieurs sens différents selon les traditions. Il signifierait « fils (dé) de ma », ma en maninka désignant un poisson sirène, le lamantin, que les populations maninka adoraient autrefois. Selon une autre version, mandé voudrait dire « se donner la main » (« dé »=réunion et « ma »=main). Dispersées et isolées, mais voulant s'unir pour créer un empire, les populations manding se seraient rassemblées et dénommées ainsi ».*

En effet, les malinké sont des agriculteurs, des chasseurs, et, dans une moindre mesure des éleveurs. Ils sont également réputés pour être des commerçants et des guerriers. Islamisés en masse au XVI^{ème} siècle, grands voyageurs, ils deviennent des propagateurs de l'Islam. Ces

¹⁶ Haut –Sénégal-Niger 1913, Edition Larose.

derniers sont entourés de groupe mandingues apparenté aux Kourankos (à l'extrême sud), les konianké (Mau) qui peuplent l'extrême sud-est de la Haute Guinée et les Wassoulouké – ainsi que les Djalonké de parenté plus éloigné, établis à l'ouest de la Haute Guinée et les Toucouleurs installés autour de Diguiraye.

Les Djalonké peuplaient longtemps les mines d'or du Bouré, Originaires de Sibi (village situé dans le sud de l'ex-Soudan français), les Djallonka auraient occupé le Bouré et le Bidika¹⁷ à la même époque que la fondation de l'empire des Kéita, sinon un peu plus tôt. Car il y a lieu de faire état d'un territoire Djallonka allié au roi de Soso, Soumaoro Kanté. Il formait une enclave entre le territoire Bamanan et celui des maninka, embrassant une grande partie de l'actuelle Préfecture de Dinguiraye jusqu'à Niani en passant par la source de Bakoye au nord de Sibi et à l'est jusqu'à l'embouchure du Tinkisso, dans le Niger au sud. Les Djallonka (en langue Djallonka veut dire habitants de montagne) occupent la partie nord-ouest de la préfecture de Siguiiri, la partie ouest de la préfecture de Kouroussa, une grande partie de Dinguiraye et de Faranah.

Après la mise à sac de Soso (1235), eut lieu le démembrement des territoires Djallonka dont l'aboutissement serait l'évacuation et l'abandon partiel des terres pour d'autres régions, notamment les régions du Fouta Djallon en Guinée et de Kabala situé au nord de la Sierra Leone. Ils vont mettre sur pied une organisation tribale à cheval sur la Haute et la Moyenne Guinée. Les groupes ayant accepté de se soumettre au pouvoir du Mali se sont davantage stabilisés dans la région de Siguiiri en nouant des traités d'alliance avec le pouvoir impérial de Niani. Leurs principales activités seraient l'agriculture et l'orpaillage. Et, selon Al Omari : « *Le Sultan me raconta qu'il avait dans son empire des populations païennes auxquelles il ne faisait point payer la taxe des infidèles (Le Kharady), mais qu'il employait à extraire l'or dans les mines* » ; et il poursuit plus loin « *il s'agit sans doute des Djallonka du Bouré, province aurifère du Mali* »¹⁸. Ils étaient de grands agriculteurs et l'empereur n'avait aucun intérêt à les poursuivre parce qu'ils étaient non seulement les fournisseurs de grains de son royaume, mais aussi il était risqué de les attaquer compte tenu de la configuration géographique de la région dont l'accès était difficile.

¹⁷ Bouré, Bidika et Menien sont des territoires Djallonka relevant de l'actuelle Préfecture de Siguiiri.

¹⁸ BANGOURA M. 1973 : « Contribution à l'histoire des Soussou du XVIIe au XIXe ». Université Abdel Gamal Nasser de Conakry, Mémoire de Maîtrise, Histoire, 55 p.

Les Kissi peuplaient une partie du Haut Niger, alors que la vallée du Milo en amont de Kankan était occupée par les Toma, et les Guerzés de Konya une partie du Wassoulou. L'arrivée de malinké en vagues successives bouleversa la situation. Ces derniers repoussèrent les populations autochtones vers l'ouest et le sud.

Pour mieux comprendre et analyser le phénomène d'occupation de la population en Haute Guinée, il serait important de prendre en compte les traditions des différentes tribus et familles car chacune a une histoire en relation avec la période d'occupation des lieux. Ainsi, les migrations des maninka vers le sud s'expliquent à travers le déclin de l'empire du mali, suivi de la révolte des Bambara et celle des Sonhrai. La première vague à s'installer au XV^{ème} siècle au long du Haut Niger (ensemble géographique qui contient le Batè) jusqu'à Faranah fut les Condé, Kourouma et Konaté. Ils furent les premiers occupants du territoire compris entre le Hamana, le Kouranko et le Guérédou. La seconde vague qui comprend les Keïta, Oularé, Mara et surtout Camara occupèrent la région entre le XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle. Le Dioma et le Kènè Mandé furent occupés par les Keïta, le Bouré par les Camara, le Nougua par plusieurs familles maninka dont les Traoré, Kourouma, Condé, etc. Les différentes régions colonisées par les populations finissaient par former des provinces autonomes¹⁹ sur les quelles l'administration coloniale va s'appuyer pour créer des cantons.

2. Les Maninka-Mori et les peuls du Wassoulou

De nouvelles migrations entraînèrent les Maninka-Mori²⁰ partis du Diafounou²¹ pour le Batè : l' « entre deux fleuves » entre le 16^{ème} et 17^{ème} siècle. Le premier groupe qui s'installa au 16^{ème} siècle était dirigé par Moribiné, originaire de Karata dans le Diafounou. Avant d'être accueilli à Gbéléma (actuelle Diankana), ce groupe fut d'abord reçu avec hospitalité par les autochtones Bambara à Tibiri (près de Siguiri). Les premières écoles coraniques furent ainsi construites par Moribiné à Tibiri. Le deuxième groupe de Maninka-Mory arrivé sur les lieux était accompagné par Abdourahame Kaba dont l'itinéraire fut indiqué par sa sœur Mariama Gbè Kaba qui n'a pas pu effectuer le déplacement à cause de l'état de santé fragile de son mari, Diafounou Ibrahima. Ce dernier groupe de Maninka-Mori

¹⁹ PERSON Y., 1968, "Samori une révolution dyula" Ifan-Dakar, (Mémoires de l'IFAN). 3 vol., 2377p (t1: 1-600 ; t2: 601-1271; t3: 602-77p.).

²⁰ Maninka-Mori, signifie les maninka marabout qui donnent des enseignements coraniques.

fut à son tour reçu par Moribiné et d'autres familles déjà islamisées (Sako, Kakoro, Sano, Tounkara et Touré). C'est suite à ces migrations successives avec l'accord des Condé de Makono qui sont les premiers occupants que ces populations venues s'établissent au Manding entre le fleuve Niger et la rivière Milo. La province « *Dyamana* » du Batè dont Kankan est la métropole a été fondée par ces derniers. Vu la croissance démographique et toutes ses conséquences, les Mninka-Mory et les peuls finirent par créer 24 villages dont 12 pour chaque communauté. Ce sont :

✓ Les villages Maninka-Mori : Kankan, Bankalan, Soumankoi, Madina, Batè-nafadji, Karifamoriah, Tassilima, Diankana, Bakonko Cissela, Batè Soila, Bakonko Koro et Aliamounou.

✓ Les villages peulhs : Fousse, Balandou, Wolondou, Dabadou, Kotèro, Sanfina, Kassa, Gbonko, Djansoumana, Loba, Djirilan et Koba. Il est important de souligner que les Maninka-Mori se sont installés sur la rive gauche du fleuve Milo, alors que les peuls se partagent la rive droite avec deux autres villages peuls se trouvant sur la rive gauche. Nos enquêtes de terrain révèlent que ces nomades peuls se sont installés suite à la demande des Maninka-Mori qui les sollicitaient pour la surveillance de leurs troupeaux. C'est à ce prix que ces éleveurs peuls ont fondé les villages de Foussein et de Djirilan. Les maninka-Mori, avec le commerce et l'élevage, ont réintroduit l'islam au Mandingue après la chute de l'empire du Mali.

Les peulhs quant à eux, se sont installés un peu partout dans le Haut Niger. On les retrouve dans les régions de Siguri, Mandiana, Kouroussa, Faranah, Dabola et Kankan. Ils seraient originaires du Macina, selon la tradition orale. Mais leur installation s'est effectuée à des époques différentes. Parmi les îlots de peuplements peulhs²², le plus important est celui du Wassoulou. La première vague qui fit souche dans cette zone serait contemporaine à l'expansion maninka des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Cette vague est venue du à la recherche de pâturages. Elle semble être le plus important groupe.

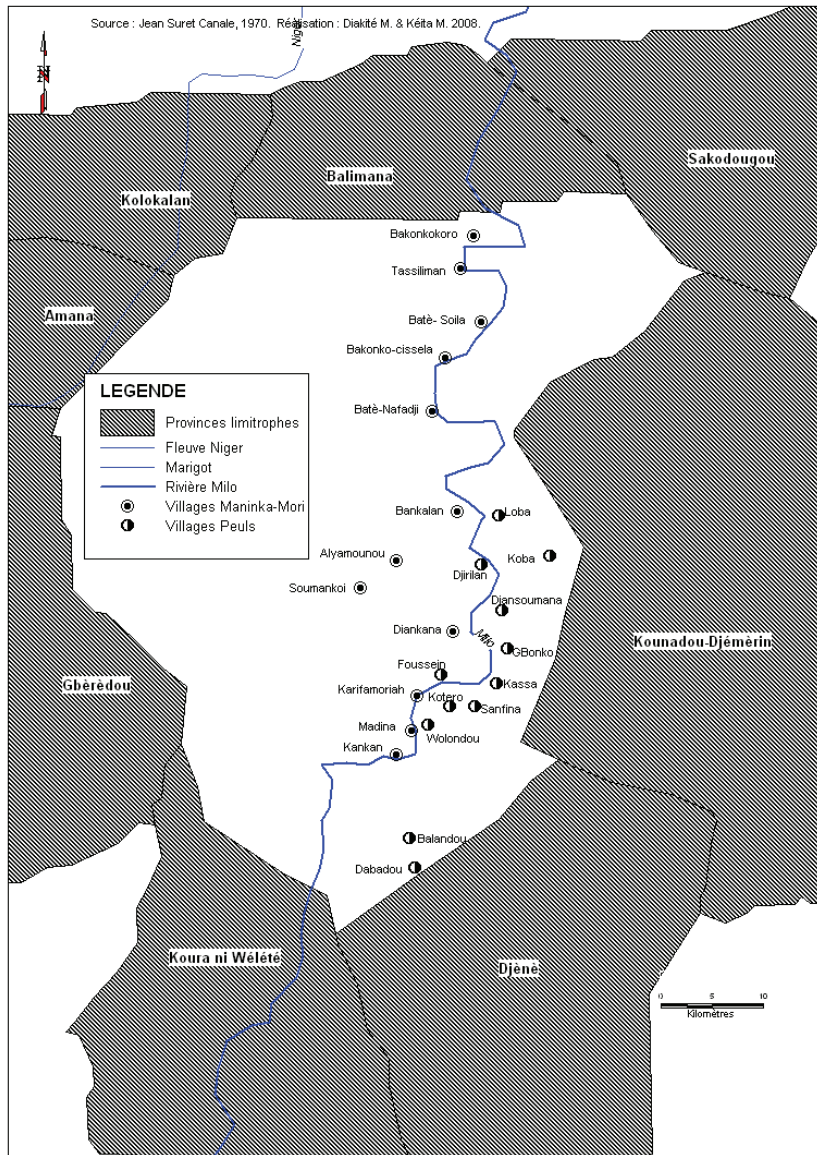
La deuxième vague est celle des alliés de Koly Tenguela²³ dispersés un peu partout dans les régions de Kouroussa et de Faranah. Leur installation serait consécutive à la

²² CAMARA M.K. 1976. « L'implantation de l'islam en Haute Guinée et ses conséquences ». Mémoire de maîtrise, Histoire. Université de Kankan.

²³ Koly Tenguela est un descendant de Soundiata Keïta : tenguela est le fils de banna maaré soundiata soulé Ndiaye) mort à la guerre contre les Askia de l'empire songhaï en 1512. Par sa mère il appartient au peuple

décadence de l'empire du Mali qu'on peut situer au XV^{ème} siècle. Quant à la troisième vague, elle serait venue en 1760 du Fouta Djallon, fuyant les guerres devenues perpétuelles dans cette région. Ses membres se seraient installés auprès de leurs frères dans le Wassoulou.²⁴

Carte 9: Les provinces du Batè



Selon KABA (2004), Kankan a été fondé par Fodé-Daouda Kaba sur les consignes données par son frère aîné Fodé-Moriba²⁵. Au même moment, les quatre fils de Fodé-Daouda

malinké. Celle-ci s'appelait Nana Keita et était originaire du Bakhounou. Koly Tenguela, appartenant à la famille Bah, créa plus tard la catégorie des fulbe Denyankobé, nom de la dynastie qu'il allait installer au Fouuta-Tooro.

²⁴ Le Wassoulou est composé de huit territoires : San-Foula ; Ghanan ; Bassybela ; D Syétoulou ; Sendougou ; Ghaniaka ; Djalon-Fouta et Djondoko. Actuellement, il se repartit entre la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire.

²⁵ Fodé-Moriba était installé à Nfadji à 32 km de Kankan et avait pour frère Fodé Daouda.

(Diamo-Almami, Diamo-Dou, Tounkara-Soulymane et Souaré-Fodé) construisaient les premières habitations dans les quartiers historiques de Kankan dont Timbo-da, Kaba-da, Banankodo-da et Salamanin-da.

A travers de nombreuses conquêtes faites aux musulmans, le Batè qui se composait de la majeure partie de musulmans est envahi par Condé Bourama, un des chefs animistes du Wassouloun. Il finit par mettre son siège à Kankan en vue de faire replier Alfa Kabiné et son armée vers l'ouest jusqu'à la capitale du Fouta. Bien avant 1725, les relations existant entre les élites de Kankan et du Fouta se sont renforcées à travers le ralliement de Diankana-Mamoudou Kaba aux souverains du Fouta (Almami).

Après avoir mené de nombreuses conquêtes, Condé Bourama, le chef des animistes finit par être fait prisonnier. Sa défaite favorisa l'émergence de l'islam et du commerce régional de la Guinée Forestière à l'Atlantique en passant par le Batè et le Fouta se revitalise. La fin de toutes ces conquêtes qui avaient entraîné les populations islamisées du Batè vers d'autres horizons. Ainsi, les Manika-Mori victimes de toutes les atrocités regagnèrent le Batè. Un autre groupe s'installait dans le Woulada (entre Dabola et Kouroussa). Le groupe de retour dans le Batè consolide l'islam à travers les efforts fournis par Alfa Kabiné et l'appui de son frère Madi-finn ou Manfinn qui est l'aïeul des Kaba de Kéfinnah.

Kankan à travers ces migrations a accueilli les immigrants de toutes les origines qui désormais doivent se conformer aux prescriptions religieuses de l'islam. A cet effet, nous retenons de KEÏTA (2009) que «les modalités d'installation sur le plan foncier, la fraternité de religion et la volonté de bâtir ensemble la ville deviennent les critères clés de l'intégration politique et sociale».

Ce bref aperçu historique de la Haute Guinée révèle que l'occupation de la région par les hommes s'est faite par vagues successives. En s'installant avec ses mœurs et coutumes et en adoptant ou en influençant celles des autres, les populations se stabilisent et se côtoient. Les informations concernant l'occupation de l'espace à travers les traditions orales permettent de comprendre le morcellement de la région en «Djamana ou cantons», en la localisation de chaque tribu (Camara, Keïta, Condé, Kourouma, Cissé, Diané, Diallo, Sidibé etc.). L'administration coloniale a par la suite fait de nos différents sites d'enquête (Kankan, Siguiri et Kouroussa des chefs –lieu comprenant des provinces.

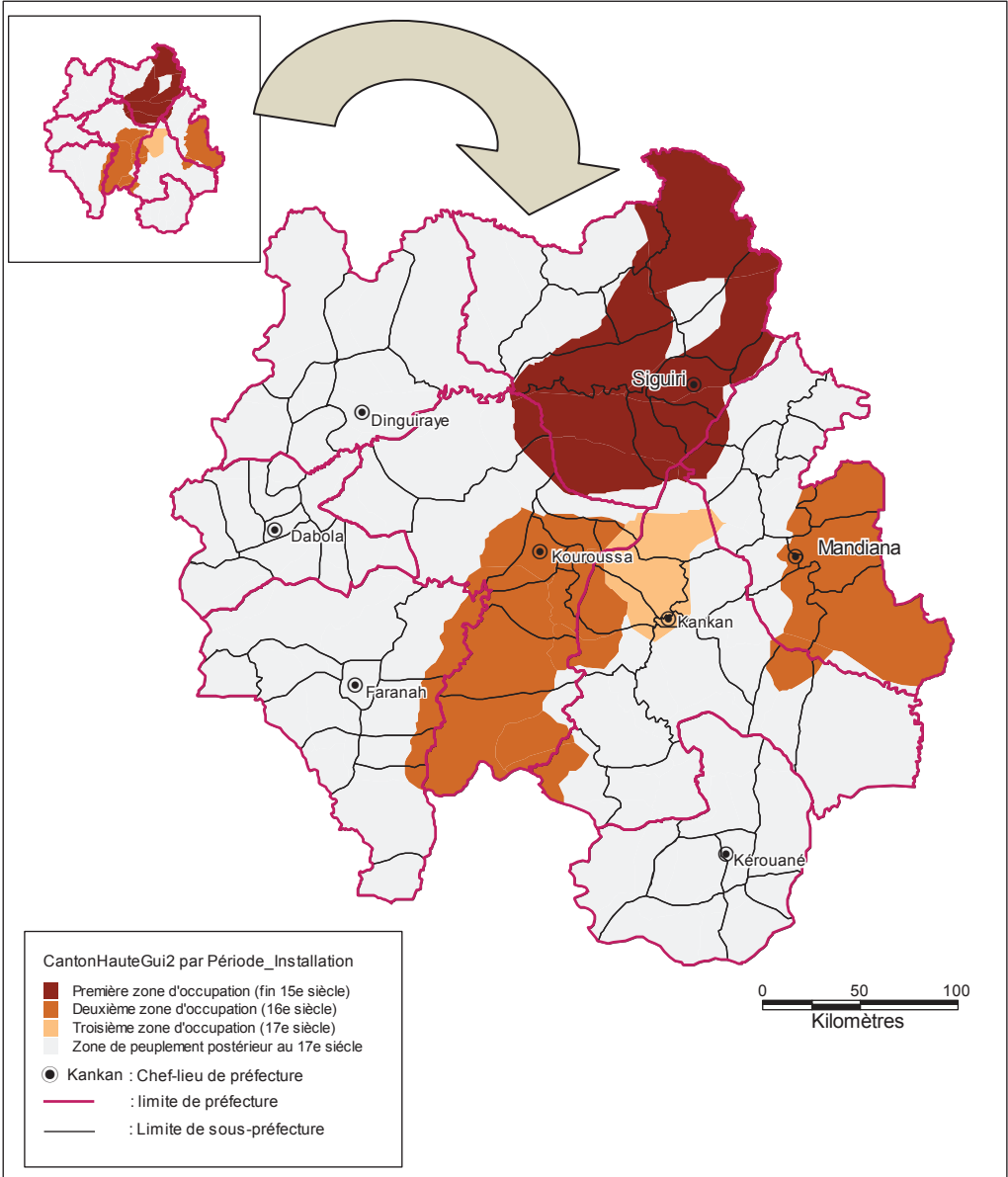
La mise en place de la population a également entraîné une dynamique des rapports de genre à travers les catégories sociales (hommes-femmes, jeunes-vieux et nobles-castés) et a

déclenché un processus de changement des mentalités et des statuts socio-économiques et culturels.

Les mouvements de population ont largement contribué au renforcement de la foi islamique chez les autochtones de la Haute Guinée. Au même moment on observe une diminution progressive des survivances des pratiques fétichistes de ces populations. Ces mouvements ont également contribué à d'autres échanges culturels notamment dans les domaines artistiques. Ils sont actuellement à la base du déclenchement de certaines activités génératrices de revenus qui jadis étaient réservées à une classe et à un sexe donnés et qui sont présentement exercées par tous. C'est le cas des activités de pêche, de chasse, de tissage, de forge, de teinture, etc. L'interprétation de ces activités s'est étendue même à la couche des agriculteurs.

A cet effet, il y a eu un changement au niveau comportemental et un effritement des traditions à travers des emprunts divers. Après ces vastes mouvements de populations, l'organisation sociale a connue un brassage dans les communautés mandingues. Ce brassage a renforcé l'organisation sociale suite à l'élaboration d'une sorte de charte constitutionnelle par Soundiata Kéïta qui régissait les relations intra et extra-sociales dans les différents domaines de la vie. Celles-ci constituaient un puissant système d'autorégulation des relations sociales, dont les principes subsistent encore de nos jours en Haute Guinée.

Carte 10 : Mise en place des populations de la fin du 15^e siècle au 17^e siècle



Réalisation : Mabetty Touré, juillet, 2013

1.2. Une organisation sociale et politique hiérarchisée et façonnée par l'islam

Avant de déterminer les rapports de genre en milieu rural de la Haute Guinée, il est important d'analyser l'organisation sociale et politique des communautés rurales à la base afin de comprendre la position qu'occupe chaque catégorie sociale à différents niveaux d'échelle (village, clan, famille, etc.). L'organisation sociale se réfère d'abord aux relations de parenté qui prend en compte le territoire au-delà des frontières villageoises, ensuite aux structures et hiérarchies sociales et enfin aux organisations transversales socioprofessionnelles et de jeunesse.

Cette organisation concerne toutes les composantes ethniques qui vivent dans la région de la Haute Guinée. Il n'est toutefois pas exclu que des éléments spécifiques de coutumes accompagnent certaines pratiques chez les uns ou chez les autres.

Tout comme dans le bassin versant de Bankalan étudié par KEÏTA (2009 : 49), l'organisation sociale est en pleine harmonie avec les relations de parenté qui prennent en compte la descendance de l'individu. Elle comprend de la base au sommet la famille, le clan et le conseil de sages. L'origine des clans est très ancienne mais leur développement et la codification de leurs statuts respectifs débutent avec l'empire du Mali au XIII^{ème} siècle. La référence au nom de clan est fondamentale dans le monde malinké et place les individus dans un rapport hiérarchique particulier déterminé par l'histoire des conflits et des alliances qui ont animé toute la zone soudanaise²⁶.

Les rapports de parenté s'établissent à travers la consanguinité et l'alliance. Dans un tel contexte, les deux manières d'être apparenté méritent d'être mieux détaillées. La parenté consanguine est vue comme un lien qui recouvre le phénomène de descendance et d'ascendance. Autrement dit, il s'agit des individus qui se rattachent à un ancêtre commun. Alors que la parenté par alliance provient des rapports matrimoniaux qu'un individu ou groupe d'individus entretient avec une famille à la suite du mariage.

La société dans son ensemble est soumise à un régime patrilinéaire prenant en compte un ensemble de dispositifs institutionnels et de pratiques sociales entraînant la domination des hommes sur les femmes. La famille patriarcale étendue (le *lu* en malinké) constitue l'unité de base. Elle regroupait à l'origine les frères cadets du patriarche (ou « luti ») qui détient le

²⁶ Se référant notamment aux travaux de Humblot, Yves Person offre un panorama des clans mis en relation par la parenté à plaisanterie issue des toutes premières alliances contractées par Sundjata.

pouvoir des ancêtres et leurs enfants, les captifs et les étrangers en voie d'assimilation représentent un lignage. Les biens matériels de la famille (outillage, récolte et dépenses) sont sous l'autorité du patriarche. Plusieurs lignages forment ainsi un clan (*kabila*) coiffé par un chef appelé *kabila kunti* dans la langue dumaninka. Le *kabila kunti* fait à la fois office d'autorité religieuse et judiciaire. Il représente le clan à toutes les instances de décision et ses membres partagent les mêmes coutumes et sont unis par les mêmes croyances.

Le clan ou *Kabila* est par conséquent formé de plusieurs familles restreintes, de famille composée de lignage matrilatéral et de quelques alliés par adoption ou par mariage. Il réunit l'ensemble des lignages se réclamant d'un même ancêtre et joue le rôle d'une instance pour les familles qui relèvent de sa juridiction. Il siège autour des problèmes qui se situent au-delà des compétences d'une famille élargie : aussi les questions de mariage, de terre, de conflits sociaux, sont souvent débattues à son niveau.

Au sein des clans et même des groupes ethniques, les relations sociales sont codifiées et s'appuient sur le *sanankouya* ou « parenté à plaisanterie », qui a pour but de tisser des liens de solidarités et d'établir des relations de bon voisinage, permettant ainsi de résoudre d'éventuels conflits. En effet, Le *Sanankounya* demeure un système de cousinage qui concerne tous les clans Mandingues. L'origine du mot *Sanankouya* remonterait depuis la vallée du Nil. L'histoire révèle que sous l'empire du Mandingue, Soundjata Keïta, dans le but d'éviter les conflits pouvant mener à la guerre et de calmer les tensions, redonna vigueur au *Sanankouya*, obligeant les différents clans à l'assistance, l'entraide, le respect réciproque, mais leur permettant aussi de se critiquer, de se taquiner. Ces alliances existent par exemple entre les clans Traoré et Diarra, entre les Keïta et les Souané, ou entre les Keïta et les Coulibaly.

Le cousinage à plaisanterie encore appelé parenté à plaisanterie est une pratique qui s'est élargie dans les relations interethniques (DOUMBOUYA, 2008). Cette pratique est réciproque et valable aussi bien pour les hommes que les femmes et pour les jeunes et vieux.

Généralement en Haute Guinée, le cousinage à plaisanterie se fait à travers le nom de famille. L'équivalent de chaque nom de famille malinké se retrouve chez les soussous et peulh. Bien qu'appartenant à différents ethniques, certaines personnes ont des ancêtres communs et entretiennent des relations de frère et sœur, et de cousin à cousine. Si nous prenons en guise d'exemple les Camara et Fofana, le constat est que Camara est un nom soussou, mais il existe aussi chez les malinkés des noms Camara. Les Fofana, les Touré qui sont généralement des malinkés se retrouvent comme nom chez les soussous. A ce propos,

une étude faite par KEÏTA M L (1990) sur les noms de famille en Guinée résume mieux cette notion d'équivalence des noms de famille. Il ressort de cette étude que Camara qui est un nom soussou est Fofana en malinké et Diallo en peulh, mais son équivalent existe aussi chez les forestiers. Leurs « cousins à plaisanterie » ou « *sanakou* » sont les Sylla (un nom de famille soussou). Les Touré ont pour cousin à plaisanterie les Soumah chez les soussous et les Camara ont aussi pour cousin à plaisanterie les Sylla.

Les « cousin à plaisanterie » peuvent parfois adopter certains comportements et faire des blagues qui auraient pu être inconcevables dans certaines circonstances. Il n'est pas alors étonnant de voir des « cousins à plaisanterie » se moquer l'un de l'autre, s'insulter les grands parents et arrière grands parents. Si l'un porte son habit à l'envers, l'autre qui le surprend demande une amende qui se dit couramment en malinké *cousonkon sara*. Une autre amende est payée lors du baptême de l'un des enfants à travers le mouton à abattre pour donner le nom de l'enfant quelque soit le sexe (voir photo 1).

Photo 1: Le mouton de sacrifice de baptême confisqué par un cousin à plaisanterie



Source : Enquête de terrain Novembre 2012

Outre les mutations intervenues suite à la mise en place de la population et des structures socio-administratives nouvelles, l'organisation sociale répond à une hiérarchie encore très vivace au sein de laquelle, « chaque rapport économique trouve son équivalent dans un rapport de pouvoir spécifique » (ALBERT, 1990 : 20). Ce constat a été fait par Polomack (1997) dans le cadre de l'évolution du monde rural en haute Guinée.

A l'échelle du village, tous les chefs sont assistés d'un conseil des sages qui s'occupe des questions de sécurité, de gestion des ressources, des problèmes matrimoniaux, des conflits fonciers, du respect des valeurs morales et éthiques de la communauté. C'est ce conseil qui décide à tous les niveaux et est dirigé par le doyen du village qui est issu de la famille

fondatrice. C'est lui qui garde les nombreuses traditions orales à travers le rôle de ses griots. Il a le monopole d'un ensemble de pouvoir comme celui de rendre justice, de sanctionner, de sceller les mariages, de prononcer les divorces, de distribuer les terres et gérer surtout les conflits liés à la distribution de l'héritage. L'autorisation des instruments sacrés (le Sosso bala²⁷ et la tabala²⁸), dans le domaine de la musique traditionnelle et de la communication relèvent de son pouvoir, (voir photo 2).

Photo 2: Annonce de la fête de Tabaski par la tabala à Sanguiana



Source : Enquête de terrain, 2012

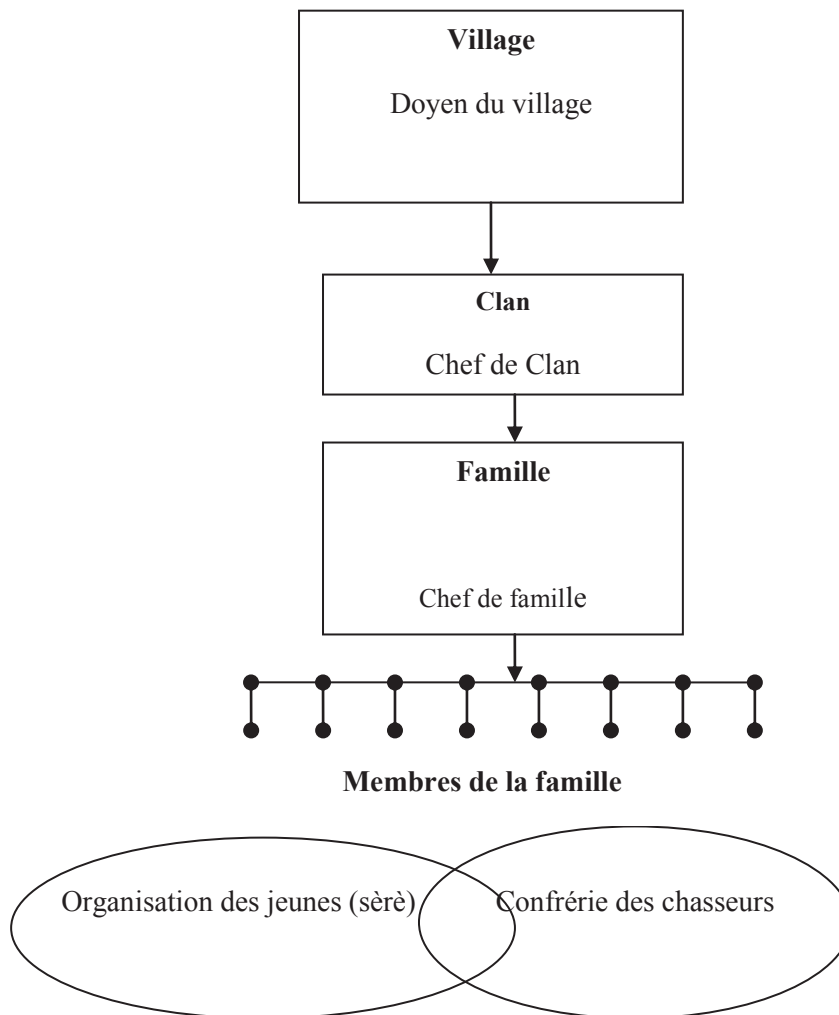
Le choix du doyen comme chef peut aussi se faire dans la famille ou au niveau du lignage. Dans ce cas de figure, il est secondé par le doyen de la famille fondatrice. Dans ce cas, tous les doyens des autres grandes familles (lignages) et les imams prennent également part au conseil des sages. Au niveau des lignages, l'unité demeure très solide et c'est aussi le doyen du lignage qui administre tout. Cependant, l'autonomie progressive des premiers enfants du fondateur en segments de famille et de ménage, entraîne les lignages à se subdiviser en sous-lignages.

²⁷ Le Sosso Bala, est le premier et plus ancien balafon qui date de plus de huit siècles. Il est considéré aujourd'hui par l'UNESCO comme un patrimoine culturel. Cet instrument repose à Niagassola dans la préfecture de Siguiri.

²⁸ La tabala, est un instrument de musique religieuse fait à partir de bois creusé circulairement et recouvert d'une peau de vache. Elle se joue avec deux gourdins par deux personnes et de manière alternative. Le son de la tabala annonce toujours un évènement majeur (fête religieuse, décès, mobilisation autour d'une question importante et urgente, etc.).

Les personnes vivant au sein d'une concession sont sous l'autorité des chefs de famille qui à leur tour gèrent plusieurs exploitations. Le chef de famille veille précieusement sur l'unité de production familiale tout en arbitrant les conflits fonciers susceptibles de diviser les membres de la famille.

Figure 3 : L'organisation sociale selon la hiérarchie coutumière



Source : Schéma réalisé par KEÏTA en 2009

L'organisation sociale malinké prend en compte le statut des personnes pour le fonctionnement social du groupe familial. Les différentes positions sociales des personnes se définissent en fonction du sexe, de l'âge mais aussi de la classe. Ces positions sociales sont le plus souvent identifiables à travers les rôles et attitudes des personnes. Ces classes sociales existent depuis les temps passés et sont aujourd'hui un fait de société à ne pas négliger. Il s'agit principalement des nobles, des hommes libres, des hommes de castes et des captifs. Une distinction doit être faite entre les « nobles » et les « hommes de caste » car ils n'ont pas le même statut au sein de la société. A propos de cette distinction de classe, LEGUY (2001)

parle de *stratification horizontale* en ce qui concerne la société bwa du Mali, une société identique car très bien hiérarchisée. Cette hiérarchie se retrouve également chez les malinkés de la Haute Guinée. Rien que par leur manière de s'exprimer, les hommes de caste font la différence entre les personnes qui n'appartiennent pas aux mêmes castes qu'eux. L'on les reconnaît les quelques uns à travers les noms et les activités exercées. On distingue ainsi:

Les nobles et leurs fonctions

Encore appelés « *tonti* », les nobles représentent le sommet de la pyramide, incarnant des valeurs comportementales et attitudes de leur classe. Ainsi, « *un beau geste, un comportement bienséant, un signe de générosité, les mille expressions usuelles de la réserve, de la pudeur, de l'élégance, du bon goût ou des bonnes manières, de la grandeur d'âme ou du sens des convenances, seront qualifiés de « noble »* » (ALHASSOUMI, 2012 : 55). Les fondateurs et les familles alliés comme les Condé, les Kaba, les Kakoro, les Diané, les Chérif, les Touré qui font l'objet d'une considération sociale et religieuse font partie des nobles. Cette catégorie sociale fait l'objet d'une grande considération sociale et religieuse. Les nobles sont en général les familles dirigeantes. C'est parmi eux que l'on choisit les chefs de terre, les chefs de village et même les chefs religieux. Ce choix parmi les nobles n'est pas propre à la seule Haute Guinée. En Basse Guinée par exemple, chez les sousous de Forécariah dont les origines se trouvent en Haute Guinée, ce respect hiérarchique vis-à-vis des nobles est de rigueur car seuls les Touré ont droit à la chefferie, seuls les Fofana ont droit au rang d'imam de mosquée et seules les Yansané sont habilités à résoudre les conflits. Dans cette société malinké de la Haute Guinée aussi, chaque nom de famille noble a un domaine de pouvoir qui lui est réservé. Ainsi, l'identité d'une famille noble se préserve à travers l'interdiction de mariage entre cette dernière et une autre famille composée d'hommes de caste. Ces rapports d'alliance (le mariage) ont cependant progressivement évolués et cela constitue un premier changement social important. En effet, les nobles collaborent avec la catégorie d'hommes libres (les Cissé, les Diané, les Kakoro, les Kéita) et qui peuvent actuellement avoir des relations matrimoniales avec les nobles encore appelés « *tonti* ».

Les hommes de castes : les forgerons et les griots

Dans notre milieu d'étude, les castes ont une connotation essentielle économique. Ils sont encore appelés par l'ensemble des populations des *nyamakakla* qui sont le plus souvent spécialisés dans les métiers de la forge, de la cordonnerie, de la poterie. Cette catégorie sociale se caractérise par une endogamie presque fermée. Selon les traditions, les *nyamakala*

perpétuent les forces vitales grâce à leurs puissances magiques. Cette situation leur confère la possibilité de lancer un mauvais sort. Les forgerons, les cordonniers, les tisserands et les griots sont considérés comme les hommes de castes. Ces trois premiers (forgerons, cordonniers et tisserands) appartenant surtout au clan Kourouma, Kanté, Camara et Sylla sont les détenteurs du secret des métaux, de la peau et du tissage. A travers le travail des métaux, les uns (forgeron) fabriquent les outils de productions (houe, hache, pioche, couteau, coupe-coupe) et les armes (fusils, lances, flèches, sabres). Ils font partie des hommes de castes les plus sérieux, les plus dignes de confiance et disposent de nombreuses recettes permettant de lutter contre les envoûtements. Leur rôle social est aussi remarquable dans la résolution de certains conflits familiaux.

Au cours d'un conflit dans un couple par exemple, certains intervenants peuvent échouer mais dès que les forgerons interviennent, c'est le calme qui s'installe car ils ont cette qualité et ce pouvoir de calmer. Certains enquêtés parlent beaucoup plus de leur rôle de médiateur. En dehors de leur rôle social, le chef de terre leur attribue des champs où ils cultivent certaines cultures parallèlement à leur activité. Dans le passé, ils n'avaient pas besoin d'avoir de grandes superficies de cultures et ne s'intéressaient pas à l'élevage par le fait qu'ils étaient nourris par des personnes n'appartenant pas aux castes en échange de leurs services. Toutes ces faveurs que l'on leur accordait étaient une sorte de remerciement pour tout ce qu'ils accomplissaient et permettaient de garantir leur disponibilité dans les moments essentiels de la vie sociale. Mais la société a changé ce propos car les dons agricoles qui leurs sont offerts par les nobles sont rares de nos jours. Ils ne reçoivent certains produits agricoles que s'ils en demandent en quantité insuffisante. Cette mutation les oblige à cultiver la terre aujourd'hui pour nourrir leur famille car ils ne peuvent plus vivre de dons comme par le passé. Ils cumulent alors leur travail de forgeron et l'agriculture théoriquement au second plan car ils sont supposés à honorer des fonctions au près des membres des diverses communautés villageoises.

Les autres (cordonniers, tisserands) fabriquent ou réparent les chaussures et tissent les habits de cotonnade. Les hommes de castes ont toujours occupé des fonctions importantes dans la région car Samory Touré usa à son époque de l'influence des griots pour conquérir des territoires qui lui résistaient. C'est le cas du griot Fara-Mangara Condé²⁹ qui fut son principal

²⁹ Fara-Mangara Condé, était le célèbre griot de l'Almamy samory Touré qui fut fondateur de l'empire Wassoulou et résista à la pénétration et à la colonisation française en Afrique de l'Ouest.

agent dans le Sankaran, et permit le ralliement d'un bon nombre de kafu³⁰ à son empire. Les griots portent à travers leur art la mémoire collective, et certains villages de griots de la Haute Guinée jouissent d'une réputation qui dépasse les frontières régionales. Les villages des griots Condé dans l'Amana de Kouroussa, de Djelibakoro au sud de Siguiri en sont des exemples.

Photo 3 : Des griots sérèwa et paroliers à Niandankoro



Source ; Enquête de terrain, 2012

Ces griots encore appelés « dyelii » sont les grands maîtres de la parole de la région. Ils se reconnaissent à travers les noms Dioubaté, Diabaté, Kanté et Kouyaté qui occupent une place importante auprès de l'autorité coutumière et tout comme les forgerons, ils résolvent parfois certains conflits entre les villages et les familles à travers les chants. Dans le cas de la résolution d'un conflit par exemple, une femme note :

« J'avais de sérieux problèmes avec ma coépouse qui ne voulait pas du tout me sentir. Tous les parents et même nos propres enfants n'ont pas pu résoudre ce conflit. Lors du mariage de la fille aînée de notre mari, les parents ont soumis le problème aux griottes. Celles-ci nous ont amené au milieu de la foule et nous ont demandé de nous saluer et embrasser. Elles transmettaient des messages d'entente pour la prospérité de notre ménage et surtout pour la paix du cœur de notre mari à travers les chants du terroir », (entretien du 05/08/2012 avec une jeune femme de Norassoba, 35 ans).

Un évènement concernant la nomination d'un griot au poste de premier responsable du parti actuel au pouvoir le Rassemblement du Parti de Guinée (RPG) n'a pas été facile dans une des CRD car la présentation de la candidature de ce dernier pour son élection a suscité des

³⁰ Le terme *Kafu* (en poular) désigne un canton.

problèmes dans cette localité. L'ensemble des personnes non castées ne voulait pas d'un griot comme premier responsable politique. Mais cela s'est réalisé malgré la réticence des villageois car l'administration n'exclut pas les personnes castées de la sphère politique.

Les griots contribuent efficacement à l'enrichissement du patrimoine culturel de la Haute Guinée. Le fait que de nombreux griots soient indiscrets, quémandeurs et éhontés, pousse les personnes n'appartenant pas aux castes à ne pas avoir de considération pour eux dans le cadre du mariage et même de la chefferie.

Le mariage d'une griotte avec un noble est inconcevable dans la société dans laquelle ils vivent. Toutes les personnes enquêtées sont unanimes pour dire que tout un cortège de malheurs s'abattra dans la maison du noble. Un enquêté à Sanguina témoigne de ce fait :

« Quand je me suis marié avec ma première femme qui est issue d'une famille noble de Sanguiana, tout était rose dans notre vie. Mes récoltes donnaient très bien et mon commerce était très florissant. Mon deuxième mariage avec une griotte Dioubaté a entraîné beaucoup de malheurs dans ma vie. Non seulement ma première femme m'a abandonné car elle ne voulait pas avoir pour coépouse une griotte, mais aussi mes récoltes baissaient chaque année et mon commerce se ralentissaient. Ainsi, tout le village me conseillait d'abandonner cette griotte car pour beaucoup d'entre eux, mes malheurs venaient d'elle. Lorsque je l'ai abandonné, tout a changé dans ma vie et ma femme m'a rejoint. Aujourd'hui, je me classe parmi les premiers notables du village » (entretien du 10/11/2012 avec un homme, 62 ans).

Malgré ces perceptions négatives, les griots jouent un rôle social important dans la tradition orale. Ils sont les détenteurs de l'histoire de toutes les familles du Manding qu'ils transmettent de génération en génération. Ils associent toujours l'activité agricole à leur fonction de griots. Ils se chargent de l'animation musicale pendant la célébration des mariages et des baptêmes.

Les captifs (djon), comme leur nom l'indique, sont issus soit : de captivité lors de razzia - prisonnier lors de combats entre des groupes - d'achat – des personnes perdues retrouvées par la suite et détachées de leurs groupes d'origine (OLIVIER DE SARDAN, 1984). Le captif au Manding est plutôt un dépendant social qui ne peut se confondre avec l'esclave en Occident. C'était plutôt la couche fondamentale sur laquelle reposait tout le poids de l'économie agricole et de l'exploitation des mines. Les captifs se reconnaissent facilement à travers leur effacement et le manque de vergogne dans certaines circonstances. Ils sont restés longtemps sous la responsabilité de leurs maîtres qui finissent souvent par les affranchir. Leur

mariage avec les filles de nobles n'est possible qu'à condition de changer de nom pour prendre celui du maître.

De nombreuses associations socioprofessionnelles de la région comme les confréries des chasseurs, des pêcheurs et des classes d'âge jouent des rôles essentiels dans l'organisation des activités de production, dans la gestion des ressources et dans l'animation des activités culturelles.

1.2.1. Les confréries de chasseurs (*donso*)

Le statut très particulier des chasseurs est également issu de l'empire du Mali où la chasse tout comme la guerre était une activité très valorisée. La confrérie des chasseurs est une forme d'organisation mise en place par des groupes d'une cinquantaine de chasseurs en moyenne. Cette organisation encore appelée « *donso ton* » obéit à une structure bien hiérarchisée. La confrérie des chasseurs joue un rôle important dans la gestion de la faune et de la flore. C'est elle qui réglemente surtout la chasse et prend des sanctions sévères contre les personnes qui refusent le respect des lois qui protègent la faune et la flore. Ces règles concernent les périodes de chasse d'animaux prédateurs et les périodes de cueillette (*nééré*, *karité*). Les principaux membres de la confrérie le *donso kèmo*, et plus âgé, et les autres chasseurs. Le doyen représente la toute première autorité qui veille à l'application des règles du bon fonctionnement de l'association et de la préservation de la faune. Il est d'un âge très avancé et ne pratique plus la chasse. Cependant, il détient de nombreux secrets de chasse qu'il communique à certains jeunes chasseurs.

Le chef des chasseurs ou *donso kunti* représente la seconde personnalité de la confrérie. Il supervise avec le doyen l'activité de chasse dans laquelle il est le plus impliqué. Ses qualités au sein de l'activité de chasse lui confèrent la place de leader. Il répond aux différents critères de choix qui consistent à avoir subi des épreuves initiatiques, avoir une bonne connaissance des plantes, de leurs vertus thérapeutiques, des animaux, de leurs comportements, être versé dans l'univers du sacré, être honnête, généreux et respectueux des règlements de l'association.

Le maître chasseur ou *simbon* est un grand chasseur qui possède de nombreuses expériences en matière de chasse. Il est très puissant et fait preuve de gloire. C'est lui qui dispense le plus souvent des enseignements pour une maîtrise correcte de l'activité de chasse.

Le chasseur ou *donso* pratique l'activité de chasse pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Il participe le plus souvent aux réunions de l'organisation et c'est lui qui

étant directement en contact régulier avec la faune, informe ses aînés de la confrérie sur certains aspects liés à la chasse et aux autres chasseurs.

L'apprenti-chasseur ou *donso karanden* est l'élève du chasseur. Il n'a aucune expérience en matière de chasse et reste en compagnie de son chef pour profiter de quelques expériences de chasse.

Planche photographique 1: Confrérie des chasseurs dans trois zones à Kouroussa, Kankan et Siguiri

Exemple a: Confrérie des chasseurs à Sanguiana Balandou



Source : Enquête de terrain en Novembre 2012

Exemple b : Confrérie des chasseurs à



Source : Enquête de terrain en Novembre 2012

Exemple c: Confrérie des chasseurs à Norassob



Source : Enquête de terrain en Novembre 2012

1.2.2. L'organisation en classe d'âge

L'intérêt de l'étude des classes d'âge, (*des tons*) ou associations locales et des sociétés d'initiation faisant partie de l'organisation sociale réside dans leur rôle de maintien d'une cohésion sociale. Dans plusieurs localités de la Haute Guinée existent des associations fondées à partir des classes d'âge (ou *sèrè*) et de sexe. A chaque classe de garçons correspond

une classe de filles. Chaque classe d'âge peut accueillir, en fonction des critères préalablement définis, des étrangers. Elle est toujours dirigée par un chef assisté d'un adjoint, tous issus des familles fondatrices. Les classes d'âge disposent chacune d'un nom et d'un griot qui a pour mission de véhiculer les informations entre les membres. L'intervalle d'âge au sein des classes varie suivant les localités et la différence d'âge entre les membres va de 4 à 5 ans. La majorité des jeunes appartenant à ces classes d'âge sont en général âgés de 15 à 30 ans. Ainsi, chacune des localités comprend trois types de classes d'âge composé chacun de filles et de garçons qui s'évaluent physiquement par des épreuves de fouet (*gbignè*) ou de lutte (*seta*). Les classes d'âge jouent un rôle important sur le plan socio-économique. Elles sont impliquées dans la gestion des ressources naturelles et contribuent à l'application des règles qui en dépendent. Dans plusieurs localités de la Haute Guinée, les classes d'âge sont de véritables brigades de production, de surveillance de champs, de nettoyage des villages, d'élargissement des pistes reliant les villages entre eux. Les principales classes d'âge sont : la classe des plus âgés appelée Karé-bemba, celle des Baratigui, la classe des cadets ou « Baramakönon et la classe des Benjamins ou Baramamaren. Le tableau 2 résume les différentes classes d'âge et leurs rôles.

Tableau 3 : Les classes d'âge et leurs rôles en Haute Guinée

Noms		Tranches ou classes d'âges	Rôles joués
Karé-bemba	Ancienne génération	Plus de 50 ans	Conseillers, interviennent dans la résolution des conflits, appuient à la récolte des champs
Baratigui	Groupes de jeunes responsables de la gestion de la place publique	25 à 30 ans	Construction des cases, activités culturelles, travaux champêtres, suivie des actions de mise en défens, participation au conseil des anciens
Baramakonon ou Brado-dömömö	Groupe successeur du premier sur la place publique	20 à 24 ans	Participent aux différentes activités économiques des premiers. Participent aux actions de contrôle des ressources.
Baramamaren	Groupe des tous petits	15 – 19 ans	Surveillance des champs, suivis du bétail, travaux agricoles exigeant peu d'énergie

Source : Tableau réalisé à partir de l'expérience de KEÏTA en 2009

Du point de vue de l'organisation politique, la gérontocratie est la forme du pouvoir politique ancien où les fonctions religieuses et politiques s'interpénètrent profondément. Toute la scène politique est ainsi occupée par les vieux et aucun jeune ne peut directement

prétendre à une quelconque gestion du groupe à la place de ceux-là qui durant leur existence ont accumulé de nombreuses expériences qui leur valent leur savoir et leur sagesse. Le politique est en rapport avec le social, ce qui fait que ces deux aspects se confondent dans la représentativité structurelle.

Ce sont des intermédiaires entre les vivants et les morts, et saisis sous ce rapport, ils jouent un rôle très important dans la vie et la destinée des localités enquêtées. En fait les vieillards sont l'objet de grandes considérations de la part des différentes classes d'âges, manifestant à leur égard des obligations quotidiennes. En outre les chefs de famille viennent dans une hiérarchie sociale après les chefs de lignage qui ont pour charge l'application des décisions prises par les vieillards.

Dans l'exercice du pouvoir, le respect des traditions est de rigueur et chez les malinkés les groupes de jeunes adultes se composent de promotions initiatiques, d'où les plus jeunes doivent obéissance aux plus vieux selon l'ordre de naissance.

1.2.3. L'intrusion du politique dans les villages : autorités traditionnelles et structures modernes

Dans l'ensemble, les villages se localisant dans les sous-préfectures sont dirigés par un chef, assisté de vieillards représentant des familles, des lignages ou des clans, jouant le rôle de conseillers. Au niveau de certains lignages comme Kaba, Traoré, Diané, Cissé c'est le patriarche du lignage fondateur du village qui commande ; tandis que dans d'autres, c'est le patriarche du lignage aîné qui commande.

A l'échelle de chaque village, il y a un représentant du chef chargé de mobiliser la population pour les travaux publics assurant en même temps le bon fonctionnement des lois, de la justice et de puissants moyens de persuasion des masses populaires. Il existe des relations entre les différents villages des sous-préfectures, ceci pour garantir leur sécurité, et il est de coutume qu'ils échangent même les jeunes filles en mariage. Cette structure politique cohabite toujours avec celle mise en place par l'administration moderne.

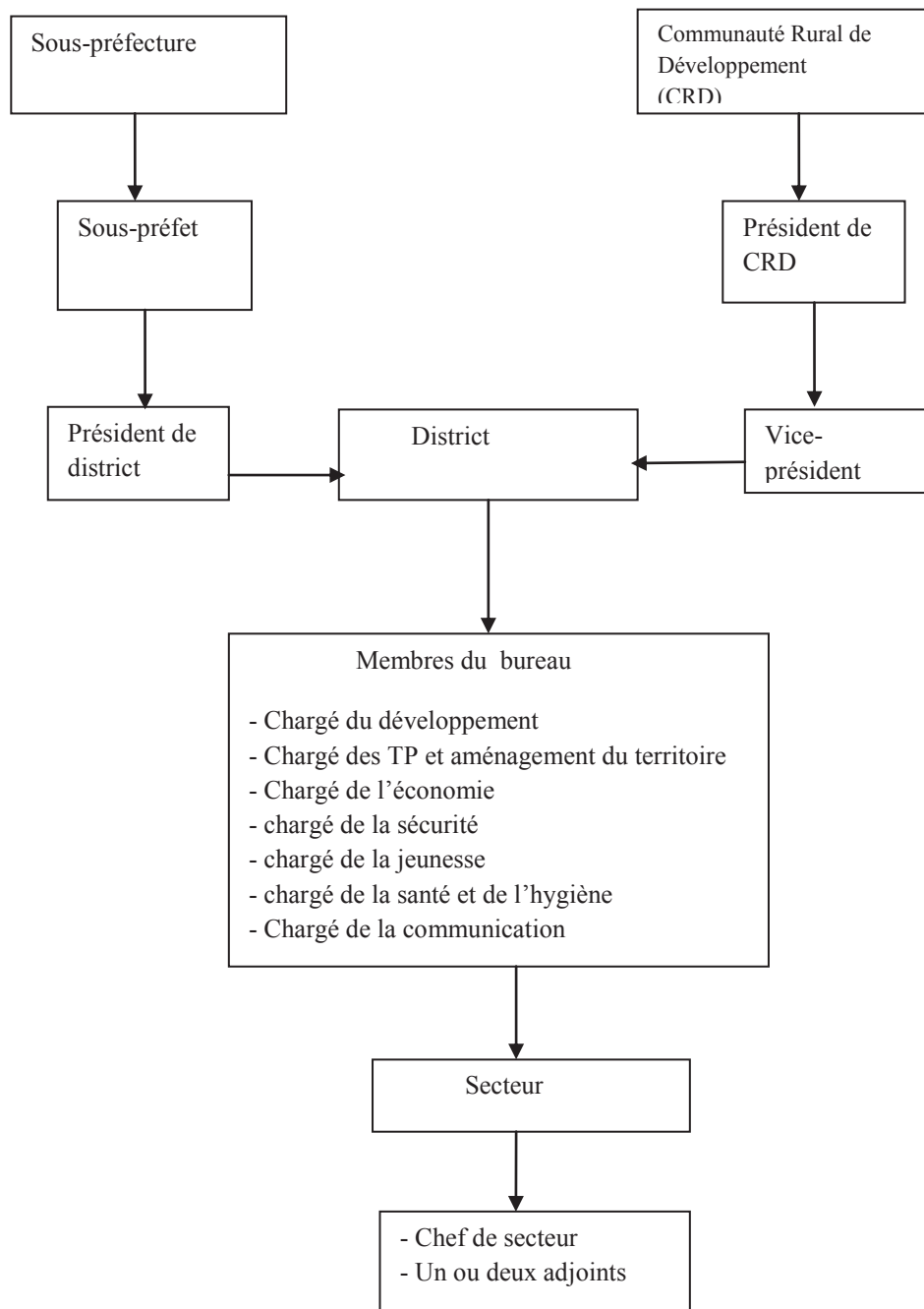
C'est au lendemain de l'Indépendance Nationale que le Parti-Etat de Guinée a entrepris un processus de transformation des structures héritées de la colonisation pour promouvoir une nouvelle société, impliquant la réorganisation du monde rural. Les paysans devront être orientés vers des formes nouvelles d'organisation, car cette transformation suppose « une mutation profonde de la psychologie sociale et des moyens matériels considérables à mettre à leur disposition », (SURET-CANALE, 1971).

C'est ainsi qu'en Haute Guinée, comme dans les autres régions du pays les Pouvoirs Révolutionnaires Régionaux (PRR), le Parti Démocratique de Guinée (PDG) a installé différents organismes pour dynamiser les institutions suivant les intérêts du peuple. Avec la création du Pouvoir Révolutionnaire Local (PRL) en 1967, Kankan, la première Région Administrative de la Haute Guinée coordonnait 14 Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissements (PRA). A ces derniers, les attributs fondamentaux du Pouvoir d'Etat (PE) étaient exercés désormais par le peuple au niveau des villages à travers ses élus qui dirigent les départements locaux du Parti-Etat.

C'est à partir de la prise du pouvoir de l'armée guinéenne en 1984 que commence une organisation politique moderne au sein des villages en milieu rural de la Haute Guinée. Cette nouvelle politique repose sur l'organisation des villages en districts et secteurs placés sous l'autorité de plusieurs sous-préfectures érigées en des CRD avec le sous-préfet et le président de la CRD comme principaux responsables. Le district comprend le président, le vice président et plusieurs membres du bureau qui administrent et travaillent pour son développement. Cette structure informe le chef de village et le conseil des notables sur de nombreux actes et textes administratifs relatifs à l'intervention de l'Etat pour la construction des infrastructures (écoles, postes de santé, pistes rurales, forages, terrains de sports, etc.). Au niveau du secteur, on trouve un chef de secteur et son adjoint choisis tous par les chefs de famille.

Il est à noter qu'en milieu rural, les structures administratives cohabitent tant soit peu avec les institutions coutumières sans grands heurts. Cependant, les populations se réfèrent le plus souvent à la hiérarchie coutumière pour poser et résoudre les conflits, surtout quand le problème posé se réfère à la question des cultures réglementées comme le néré.

Figure 4 : Organisation administrative en milieu rural de la Haute Guinée



Source : enquête de terrain, 2012

Si l'organisation sociale et politique maninka repose beaucoup sur la base d'une structure profondément traditionnelle, celle-ci se trouve aujourd'hui modelée par l'islam. Selon Tamsir-Niane, l'islam ne fit ses premières apparitions dans le vieux Mandingue qu'au XI^{ème} siècle. C'est Kankou Moussa Keïta (1307-1332), héritier du trône au temps de l'apogée de l'empire du Mali qui donna une coloration religieuse de l'islam. L'islam resta longtemps le domaine exclusif d'un commerce à distance et les dioulas en furent les premiers propagateurs.

Ceux-ci entrèrent en contact avec cette religion pour des nécessités du trafic transsaharien. D'après Claude Rivière, durant la période coloniale, l'islamisation ne fit de spectaculaires progrès qu'à partir de 1945.

L'islam est la religion dominante pratiquée par 85% de la population. Dans l'ensemble de la région, l'islam contribue à une cohésion sociale fondée sur « *l'amour du prochain* » et se côtoie avec d'autres pratiques rituelles proches des « religions du terroir ». Avant l'islam, les paysans adoraient plusieurs dieux à travers les fétiches des sociétés secrètes tels que le « *Koma* », le « *Nama* », le « *Gbassa* » auxquels il convient d'ajouter les ancêtres. Ils croyaient également à l'action bienveillante et ou malveillante de génies auxquels ils faisaient des offrandes au bord des points d'eau, aux flancs ou aux sommets des montagnes et sous les bois. L'invocation de ces génies protecteurs faisait l'objet d'intenses cérémonies festives appelées « *Doudassö* » qui durait plusieurs jours. Cette pratique est aujourd'hui prohibée par l'implantation de l'islam qui stipule qu'il n'y a de Dieu que Dieu. Partant, son abandon a entraîné non seulement la déforestation des points d'eau, des futaies, des flancs et sommets de montagnes, bref la dégradation de l'environnement mais aussi la disparition des danses folkloriques qui s'y rattachaient, de même que l'éducation morale qu'elle véhiculait. La vie religieuse des populations des différentes localités de la région transparaît remarquable à travers la construction de nombreuses mosquées dans la quasi-totalité des villages. Ces lieux de culte en plus de la prière, servent d'endroits où l'on célèbre des cérémonies religieuses (mariages, décès) et où certains cherchent à se montrer pour affirmer leur position sociale. L'imam de la mosquée jouit d'un pouvoir égal à celui du chef du village. La journée est marquée par les cinq prières recommandées par l'islam et tout acte, tout discours commencent et finissent par une invocation de Dieu. L'islamisation de la Haute Guinée a aussi contribué à inférioriser le statut de la femme dans la mesure où cette religion considère la femme comme un sujet mineur par rapport à l'homme auquel elle doit une soumission totale. En plus elle privilégie l'homme dans l'accès à l'héritage et renforce sa position au sein de la communauté. De cette mutation fondée sur les facteurs liés à l'islamisation et l'économie de marché, ressortent des changements dans les rapports de genre et une détérioration du statut social de la femme en milieu rural.

1.2.4. Le statut social de la femme dans la société traditionnelle en Haute Guinée

Avant d'analyser l'évolution du statut de la femme autour de l'exploitation du néré en Haute Guinée dans un prochain chapitre, il nous semble non seulement important de montrer son statut antérieur à l'exploitation marchande du néré, mais aussi de développer les lignes majeures de son rôle dans la construction et l'épanouissement de la famille, l'impact de son comportement sur la transmission de la culture, son rôle d'éducatrice et de vecteur de la paix.

Nous nous situons ici dans le cadre régional de la Guinée ; même si ce pays est vaste avec des composantes culturelles parfois diamétralement opposées, un ciment de base permet toutes fois de relier les fondements du rôle primordial de la femme dans la société guinéenne.

Les femmes étaient considérées depuis fort longtemps dans les sociétés traditionnelles comme des êtres inférieurs, dociles et serviles au service des hommes. L'islamisation des sociétés rurales n'a fait que renforcer cette perception (SANGARE, 2010 : 155). A ce propos un enquêté à Niandakoro note :

« Les femmes dans nos sociétés étaient considérées comme des esclaves (djon) des hommes. Elles travaillaient pour nous les hommes nuit et jour sans demander de récompense. L'on avait la facilité d'avoir plusieurs femmes sans donner aucun sou. Certaines femmes étaient obtenues en guise de récompense après les luttes victorieuses sur les ennemis des autres tribus. D'autres par contre étaient données comme des « alamadis³¹ ». Elles étaient toujours considérées comme des êtres inférieurs que les hommes réunissaient pour avoir un prestige social à travers leur rentabilité et celles de leurs enfants dans les travaux agricoles ».

Ces différentes représentations des femmes comme des êtres inférieurs ou mineurs en milieu rural de la Haute Guinée sont en partie liées aux us et coutumes. En raison de son rôle d'épouse et de mère, la femme à travers les normes sociales traditionnelles est considérée comme un complément de l'homme du point de vue social et économique. Cette conception de la fonction féminisme se trouve encore renforcée par le fait que la femme doit rejoindre la famille maritale et se trouve ainsi en position d'éternelle étrangère ou du moins jusqu'à un âge avancé de mariage. C'est ainsi que la société patriarcale confère à la femme une fonction de reproduction sociale avec un contrôle communautaire sur la procréation et une sacralisation

³¹ Alamadis, est le don d'une femme faite à un homme sans que ce dernier ne prenne en charge toutes dépenses liées au mariage. Littéralement le mot signifie donner à Dieu.

de son statut de mère. L'économie de subsistance repose sur une division sexuelle du travail qui s'accompagne d'une séparation très marquée des rôles et statuts, la femme étant confinée dans la sphère familiale. Aujourd'hui stéréotypes et images véhiculées maintiennent la femme dans une situation de subordination à l'homme.

Evoluant dans un système patrilinéaire, les filles et les femmes contrairement aux garçons et aux hommes, sont souvent lésées dans le partage de l'héritage et presque inexistantes au niveau des prises de décision. Dans le contexte de la Haute Guinée, c'est le premier garçon de la famille qui est l'héritier principal même si ce dernier a des sœurs plus âgées que lui. Cette valorisation de l'homme se remarque depuis la naissance dans un centre de santé ou à l'hôpital où le prix de l'accouchement varie selon le sexe (30000 FG pour la fille et 40000 FG pour le garçon) et au niveau des préférences des parents. Dans ce dernier cas, de nombreux pères de famille en milieu rural de la Haute Guinée souhaitent que leurs premiers enfants soient des garçons. Cette préférence s'explique par le fait que la femme est considérée comme une étrangère dans sa famille de naissance. A travers les liens de mariage, elle se trouve dans l'obligation de rejoindre une autre famille qui est celle de son mari au sein de laquelle elle joue le rôle de génitrice principale

Dans l'histoire du Mandingue, les femmes ont toujours eu un statut particulier par rapport à celui des hommes. Elles ont été longtemps considérées comme des gardiennes de maison au moment où les hommes allaient à la guerre pour combattre l'ennemi. Les activités domestiques leur revenaient exclusivement, elles possédaient peu d'actifs économiques, elles avaient un pouvoir de décision limité au sein du ménage et participaient peu à la gestion des affaires de la communauté. Elles étaient plus surchargées de travail que les hommes du fait qu'elles s'occupaient des activités domestiques, elles menaient en plus des activités génératrices de revenu pour soutenir le niveau de vie de la famille et répondaient aux sollicitations sociales de la communauté (baptême, mariage, funérailles, visites aux parents malades). Cette situation leur laissait peu de place pour devenir de véritables actrices de développement, autonomes, formées, outillées.

En dépit de toutes ces représentations négatives par rapport à la situation de la femme en Haute Guinée, les mères et les tantes paternelles bénéficiaient d'un respect religieux de la part des enfants qui craignaient une certaine malédiction. En outre, il est aussi important de signaler que les femmes à travers leur bravoure, ont été louées dans l'histoire du Mandingue. L'histoire révèle que la plus connue et la plus glorifiée du Mandingue est Sogolon Kédjou, la

mère de Soundjata Kéïta, empereur du Mali qui malgré sa bravoure était au service du foyer conjugal. Elle a joué un rôle important dans l'épopée de Soundjata transmise par les traditions orales et qui mêle événements historiques réels et éléments légendaires. Dans l'épopée, Sogolon apparaît dotée de pouvoirs magiques et conseille son fils.

Ainsi, les femmes étaient fortement impliquées dans la sphère sanitaire à travers leur rôle dans les soins de santé tel que l'accouchement ou l'hygiène du milieu, l'approvisionnement en eau, l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation de la famille. Elles aidaient également les hommes dans les grandes cultures, s'occupaient de la transformation et de la commercialisation des produits récoltés. Les semis, le désherbage, les récoltes, le conditionnement leur sont, par tradition, réservés. Ces multiples activités participaient à la définition de l'identité féminine et de son statut social.

A travers l'examen de ce statut inférieur de la femme en Haute Guinée, des efforts sont entrepris par le gouvernement, les partenaires au développement et les ONG pour une amélioration progressive de la situation des femmes rurales et cela dans tous les domaines. Une place prépondérante est surtout accordée à l'éducation de base. Le très faible accès des filles à l'école et leur retrait relatif du système éducatif, le taux faible de l'alphabétisation chez les femmes rurales atteste de leur bas statut social. Le niveau d'instruction des femmes a une influence importante sur leur santé, l'exercice de leurs droits de citoyennes et les différents rôles qu'elles sont amenées à jouer dans la vie sociale. C'est dans cette volonté d'amélioration du statut de la femme que le gouvernement guinéen a mis en place des politiques nationales visant la prise en compte du genre à tous les niveaux de développement.

1.3. Les politiques nationales d'intégration du genre dans le développement en Guinée

La politique nationale de prise en compte du genre tire son origine bien avant l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté 2 (DSRP 2) pour la période 2007-2010 dont plusieurs enjeux sociaux, politiques, culturels et économiques ont été soulignés. Un accent particulier est mis sur ce document dans la mesure où dans le domaine du genre, toutes les études sur la question de la pauvreté ont permis d'établir que les femmes sont les plus pauvres, les plus vulnérables, les moins dotées de capacités et de ressources leur permettant de faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts dans les arbitrages où elles sont impliquées à côté des hommes (86% des pauvres vivent en milieu rural et sont constitués de 53,3% de femmes selon le DSRP 2). Prenant en compte cette situation spécifique des

femmes, le DSRP 2 a accordé une place spéciale à la problématique « genre et équité », et vise en particulier à favoriser la participation des femmes à la vie politique et aux instances de prise de décision en vue de corriger les inégalités entre les hommes et les femmes.

En phase avec cet idéal, le pays a signé et ratifié l'ensemble des conventions internationales relatives aux droits de la femme et à l'égalité entre les sexes, notamment la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et a adhéré au Programme d'Action de Béijing, au protocole additionnel relatif aux droits de la femme en Afrique, adopté par la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine à Maputo en 2003.

C'est dans ce cadre que d'importants efforts ont été déployés dans la mise en œuvre de plusieurs stratégies destinées à promouvoir la situation juridique, sociale, économique et politique de la femme pour réduire les disparités. Il s'ensuit que le pays a réalisé de grands pas vers l'égalité des sexes, mais n'a pu réduire les inégalités du genre en Guinée.

1.3.1. Les politiques nationales et la prise en compte du genre

La Guinée a élaboré et entrepris de mettre en œuvre un certain nombre de politiques sectorielles visant à renforcer la capacité de la population à participer pleinement au processus de développement. On peut noter particulièrement celle relative à la déclaration de politique éducative adoptée en 1989, à la Politique du Secteur Privé (PPSP) adoptée en 1990, la déclaration de politique de santé et la déclaration de politique de population respectivement élaborées en 1991 et 1992 et la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA 1 et LPDA 2) respectivement élaborées en 1991 et 1996.

Les faiblesses constatées dans les différentes politiques sectorielles en matière de « genre » ont amené le gouvernement guinéen à formuler une Politique Nationale de Promotion Féminine (PNPF), qui s'inscrit dans l'application des principes et décisions découlant du plan d'action mondial pour les femmes (conférence de Pékin en 1995) et de la plate-forme africaine d'action (Dakar 1994). La PNPF s'est concrétisée dans un Programme Cadre Genre et Développement (PCGED), qui est depuis 1997, l'instrument opérationnel d'action mis à la disposition de l'Etat guinéen et de ses partenaires pour assurer une véritable promotion économique des femmes en s'intégrant dans une stratégie nationale de développement agricole.

Le principal problème de développement identifié par le PCGED réside dans le décalage qui existe dans la répartition des possibilités et des opportunités offertes aux deux sexes dans le processus de développement. Partant de cette problématique, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE), en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASPFE), a élaboré, sur la base d'une large concertation avec tous les acteurs et partenaires concernés (Administration Centrale et Décentralisée, structures techniques d'intervention dans les programmes et projets de développement agricole, opérateurs privés, ONG nationales et internationales, groupements, associations et partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement), un Programme Cadre Genre et Développement Agricole (PCGEDA). Le PCGEDA a été validé par le gouvernement et les autres acteurs et partenaires au développement lors d'un atelier, qui s'est tenu à Conakry le 12 septembre 2001. A cet égard, le PCGEDA ne concerne pas les seuls Ministères en charge de l'Agriculture et de la Promotion Féminine. Sous leur coordination et leur responsabilité au niveau national, les propositions formulées dans ce document doivent être appropriées par tous les acteurs pour que chacun puisse jouer pleinement son rôle dans leur mise en œuvre et leur évaluation. C'est seulement dans ce cadre de collaboration et de partage des responsabilités qu'on peut s'attendre à générer la complémentarité et la synergie nécessaires pour le succès des actions à engager dans l'intérêt non seulement des populations en général, mais particulièrement pour les femmes qui doivent être considérées comme de véritables partenaires au développement.

Le PCGED demeure un instrument de concrétisation de la Politique Nationale de la Promotion Féminine, qui vise la réduction des disparités entre hommes et femmes dans l'accès aux ressources et pour la promotion de l'égalité de chance dans tous les aspects de la vie économique et sociale. Bâti sur cinq composantes, le PCGED offre à la fois l'opportunité de faire émerger une conscience du genre en Guinée, mais également de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces buts. Rappelons que l'objectif fondamental poursuivi par le PCGED est de « contribuer à l'instauration d'un développement participatif, équitable et humain, à travers des actions concomitantes d'appui direct aux femmes guinéennes, de renforcer les capacités du mécanisme institutionnel, chargé de la promotion féminine des autres acteurs du développement, des organisations de la société civile, en vue de l'émergence d'une conscience du genre en République de Guinée » (PCGED, 1998 :66). Cet objectif du développement, transposé au secteur de l'agriculture qui emploie un nombre considérable de femmes en milieu rural, se traduit par trois objectifs de développement :

Favoriser un accès plus équitable aux ressources productives du secteur, notamment la terre, l'eau, le crédit, les moyens de travail et la technologie ;

Améliorer les conditions d'existence des femmes rurales par la réduction de la pénibilité du travail, une plus grande participation des femmes à la gestion des ressources naturelles et l'amélioration des services de santé et d'éducation ;

Rendre le cadre institutionnel capable de planifier et exécuter des programmes d'appui au développement du secteur en tenant compte des besoins et des contraintes des femmes.

Le plan d'action « genre et développement » pour sa part, souligne la nécessité de l'adoption d'une véritable approche « genre » dans les opérations du secteur agricole et rural, si on veut réussir à améliorer les conditions de vie des femmes rurales ainsi que celles des autres groupes vulnérables. C'est pourquoi les orientations stratégiques du Plan d'Action Genre Développement Agricole Rural (PA/GDAR) recommandent tout d'abord une intégration transversale des considérations et analyses « genre » dans tous les programmes et opérations du secteur agricole et rural. Peu d'activités spécifiques sont donc identifiées dans le PA/GDAR pour être exécutées à part, mais plutôt des orientations et indications sont données pour guider l'intégration dans les différents sous- secteurs. Tout de même, le MASPFE a mis en place dans plusieurs départements, un point focal, qui en principe a pour mission d'être l'interface entre ces derniers, en particulier pour le suivi du PCGeD. Ce point focal travaille directement avec la Direction Nationale de la Promotion Féminine, qui dispose d'une division technique chargée de la promotion économique des femmes. Dans cette logique, une revue du cadre institutionnel montre que :

- la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) n'a pas exprimé le besoin d'utiliser l'approche genre;
- l'approche genre est très peu utilisée par les cadres dans l'élaboration des projets ;
- les femmes sont absentes au niveau des postes de décision ;
- les cadres dans leur quasi-totalité n'ont pas suivi la formation en genre ;
- le rôle de la cellule d'appui aux femmes rurales est souvent confondu avec le concept genre.

Il faut souligner que les expertises confirmées en « genre et développement » sont peu disponibles au niveau national aussi bien parmi les cadres masculins que féminins. C'est

pourquoi le PCGeDA doit accorder une attention particulière à cette contrainte, et fixer des objectifs de formation, qui permettent d'atteindre les résultats concrets en la matière.

1.3.2. Cadres institutionnels publics de mise en œuvre des politiques « genre »

1.3.2.1. Structures d'encadrement des femmes

Les guinéens, conscients de la nécessité d'assurer la promotion de la femme pour favoriser un développement durable, ont développé de nombreuses initiatives dans ce sens. On note qu'en 1996, une certaine avancée dans l'organisation institutionnelle et la programmation des activités de promotion des femmes a été réalisée.

En effet, au niveau gouvernemental, le MASPFE a été créé. Il compte une Direction Nationale de la Promotion Féminine (DNPF), qui est chargée notamment de promouvoir et coordonner les activités de toutes les organisations féminines du pays.

Par ailleurs, le DNPF compte seize services déconcentrés dénommés Centre d'Appui à l'Auto promotion Féminine (CAAF), implantés dans différentes préfectures. Des écoles dites de la seconde chance, appelées Centre nafa créés en 1991 pour récupérer les jeunes déscolarisées ou non scolarisées renforcent le dispositif de la DNPF.

Au niveau décentralisé, il existe théoriquement des Directions Régionale, Préfectorale et Communale de Promotion Féminine.

Dans le cadre international, les partenaires au développement de la Guinée participent activement au processus de promotion de la femme. Des bailleurs de fonds comme le (PNUD), l'Agence Américaine pour le Développement (USAID), l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), la Coopération Française, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) se sont impliqués dans la mise en place de programmes d'appui aux femmes concernant les activités génératrices de revenus. Le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO) a intégré à ses projets de développement en Moyenne Guinée et en Basse Guinée des activités de planification familiale ; il en est de même pour la Coopération Allemande (GTZ).

La Société Civile intervient aussi très activement dans l'encadrement des femmes. L'on compte aujourd'hui plus d'une trentaine d'ONG intervenant dans le cadre de la promotion de la femme. Les secteurs d'intervention sont variés : éducation, santé, assainissement, environnement etc. Les actions des ONG féminines sont coordonnées par une

instance centrale dénommée la Coordination des Organisations Féminines de Guinée (COFEG).

Il existe en outre des structures beaucoup moins formelles que les ONG, et qui contribuent activement à l'encadrement des femmes : il s'agit des associations et groupements de femmes, évoluant avec de très faibles moyens. Ils contribuent à former les jeunes filles à des petits métiers générateurs de revenus tels que la teinture, la broderie, la coiffure etc.

1.3.2.2. Le genre dans la politique de population et dans les programmes de développement économique et social

En Guinée, l'on assiste à l'émergence d'une approche genre et la prise en compte de la spécificité de la femme dans les programmes de développement économique et social élaboré par le gouvernement ou les partenaires au développement. Le gouvernement guinéen s'est doté de plusieurs cadres de référence témoignant de l'importance qu'il accorde aux problèmes de population en général et de ceux des femmes en particulier. La Politique Nationale de Population (PNP) élaborée en 1992 et révisée en 1996, accorde une place de première importance à la femme. Une des principales orientations de cette politique concerne en effet l'amélioration du statut de la femme. Un Programme National de Population (PNP) a été élaboré pour opérationnaliser par des actions concrètes ladite politique. Le PNP a prévu de dégager plusieurs actions ou projets en faveur des femmes. Une Politique de Promotion Féminine a également été adoptée ; un Plan National d'Action (PNA) et un PCGeD ont été préparés. Bien que de nombreux efforts aient été fournis, il est nécessaire de mettre un accent sur les états des lieux où l'on ressent beaucoup plus ces inégalités en matière de genre.

1.3.3. Etats des lieux des inégalités en matière de genre

Selon la Politique Nationale Genre (2011 :11) « La situation sociale, économique, politique et culturelle du pays en dépit des efforts fournis, reste marquée par de fortes inégalités entre les hommes et les femmes ». En faisant une analyse de plusieurs secteurs clefs, certaines inégalités de genre sont visibles et méritent d'être énumérées.

1.3.3.1. Secteur de l'éducation

Dans le cadre des réformes économiques, le gouvernement de la deuxième République a fait sa première déclaration de politique éducative le 19 septembre 1999, dont les objectifs sont inscrits dans les Programmes d'Ajustement Structurel de l'Education (PASE I et II) et le Programme d'Education pour Tous (PEPT). Il faut cependant noter qu'à l'analyse des efforts

fournis pour atteindre ces objectifs, on constate que l'accroissement des effectifs inscrits est inégal entre les sexes et entre les zones dans tout le système éducatif. Aussi, il est important de signaler qu'à ces inégalités dans la fréquentation et la rétention, s'ajoute les inégalités inter régionales en termes d'infrastructure et de personnel enseignants.

Au niveau du primaire, selon les données fournies par le Service de Planification et de Statistiques du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (MEPU-EC) (2008), le taux brut de scolarité chez les filles est de 65,7% (2003-2004) contre 71,1% (2007-2008), soit une augmentation de 5,4% pour la même période ; tandis que chez les garçons, on constate pour les mêmes années (2003-2004) un taux de 85% contre 86,2% (2007-2008), soit une augmentation de 0,5%.

Au niveau du secondaire, on enregistre 105.335 filles (2003-2004) contre 187.289 (2007-2008), pour les garçons, nous avons un effectif de 235.065 (2003-2004) contre 332.358 élèves (2007-2008), soit une augmentation de 97,293 élèves.

Au niveau de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), selon le METFPSECS/SEEB, pour le secteur primaire de développement socioéconomique, on note une régression significative de l'effectif des filles qui est passé à 147 sur un effectif total de 545 garçons (2003-2004) à 97 sur un total de 696 (2008-2009).

Au niveau de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, selon le service en charge de l'alphabétisation, le taux d'analphabétisme général pour les hommes est de 55,14% contre 74% pour les femmes. En zone rurale, il est de 80,16% contre 47,45% en zone urbaine.

Au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le taux brut d'admission et de fréquentation progresse globalement. Cependant, celui des filles reste toujours faible. Il passe de 0,25% en 2003-2004 à 1,29% en 2007-2008, alors que celui des garçons est passé de 1,21% à 4,9% pour la même période. Les effectifs des filles comme ceux des garçons sont en constante augmentation. Le pourcentage des filles dans les IES est passé de 17,3 en 2003-2004 contre 24% en 2007-2008 : il ne représente que le quart des effectifs globaux. Ainsi, on note que le rythme de croissance des effectifs est plus important chez les garçons que chez les filles. Pour les bourses extérieures, le pourcentage des étudiantes guinéennes baisse constamment (21,60% en 2004-2005 contre 13,45% en 2007-2008). La situation au niveau du corps professoral est encore plus drastique, car les femmes professeurs ne représentent que 5,75% dont 3,64% de niveau doctorat (2006-2007).

1.3.3.2. Secteur de la santé

Bien que plusieurs programmes de promotion de la santé aient été engagés depuis l'avènement de la deuxième République, le problème de santé de la population est encore préoccupant. Les taux de mortalité maternelle et infantile et la prévalence de certaines affections sont élevés. Les tendances observées depuis 1992 situent le pays en dessous de la moyenne de l'ensemble de l'Afrique ; la mortalité infanto juvénile reste à 163 pour 1000 naissances vivantes et un enfant sur six meurt avant son 5^{ème} anniversaire : en matière d'accouchement assisté le taux reste faible, alors que le nombre de sages femmes en activité ne fait que baisser.

Les hommes et les femmes ne ressentent pas la pénurie d'eau de la même manière. Elle affecte plus les femmes que les hommes car elle augmente leur volume de travail si bien que cette activité devient une corvée.

1.3.3.3. Secteurs sociaux et juridiques,

Malgré le principe de l'égalité/femme consacré par la Loi fondamentale et les différents textes juridiques, la vie de la femme contrairement à celle de l'homme reste encore largement régie par des règles et pratiques coutumières qui consacrent la répartition classique des rôles et des tâches entre l'homme et la femme. Par ailleurs la femme est trop souvent considérée comme une mineure devant rester sous la tutelle d'un homme (père, époux ou frère) en même temps qu'elle constitue une main d'œuvre disponible pour ce dernier. Cette réalité est perceptible et dûment formalisée lors des cérémonies de mariages religieux et civil où les sentiments de supériorité de l'homme sont exacerbés au détriment de la femme considérée comme un simple instrument au service du conjoint. Toutes choses qui mettent péril les nombreux instruments juridiques qui prônent l'égalité de droits entre les hommes et les femmes.

Gardienne de certaines coutumes, les femmes contribuent par l'éducation familiale traditionnelle à perpétuer certaines de ces pesanteurs socioculturelles qui leurs sont défavorables : il s'en suit chez elles un manque de confiance, fortement préjudiciable à une auto responsabilisation face aux exigences de la société moderne et du développement.

Au plan juridique la femme et l'homme ont théoriquement acquis les mêmes droits, mais dans la pratique quotidienne il en est autrement dans la réalité économique et sociale. En effet, la Guinée a ratifié toutes les conventions internationales relatives aux droits sociaux et économiques de la femme. Les textes de lois tels que la Constitution, le Code Civil et le

Code Pénal prennent en compte les recommandations de ces conventions pour bannir les discriminations basées sur le sexe. Ils représentent des acquis considérables dans l'élévation du statut de la femme. Malgré l'existence de ces dispositions, les systèmes légaux demeurent peu ou mal appliqués. Les pratiques traditionnelles ou religieuses prédominent toujours et les changements relatifs au statut social de la femme continuent de susciter des controverses entre conservateurs et réformateurs. Le Code Domanial par exemple est réformateur, et favorise le droit de propriété des femmes. Le code de la famille élaboré par contre n'arrive pas à faire l'unanimité sur son contenu jugé par certains articles défavorables aux hommes. La diffusion des textes de lois n'a souvent pas été faite et les femmes dans leur forte majorité ignorent les droits qui leurs sont accordés par les textes. Dans le domaine matrimonial également, des injustices subsistent dans la mesure où des pratiques comme la répudiation de la femme, les sévices corporels, le viol conjugal, le mariage forcé et/ou précoce, l'excision, le harcèlement sexuel, etc., persistent encore. Toutes ces pratiques constituent des violences faites aux femmes et des obstacles majeurs à leur pleine participation à la vie quotidienne de la société. En plus, ces violences ne sont pas considérées par la communauté comme des faits répréhensibles et ne font, par conséquent, l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Au niveau de l'administration publique, certaines pratiques telles que l'attribution systématique et exclusive de l'allocation familiale au père, constituent des situations discriminatoires contre la femme.

1.3.3.4. Secteur de la gouvernance politique

Les efforts entrepris à différents niveaux n'ont jusqu'à présent pas assuré de manière significative la participation de la femme au débat public concernant les affaires de la société au même titre que l'homme. Bien qu'on dénote une implication active des femmes aux différentes élections, de par leur militantisme avéré, elles demeurent marginalisées quant à l'accès aux postes de responsabilités politiques et administratives. Les listes électorales des parties politiques en sont la preuve éloquentes à cet égard parce que les femmes y sont faiblement représentées et/ou mal positionnées à l'exception de quelques unes. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ne compte que 2 femmes sur les 25 membres qui la composent.

Les pratiques traditionnelles et certains comportements discriminatoires font que les femmes occupent souvent des postes subalternes dans la sphère publique. Quelques chiffres fournis ci-après donnent un aperçu de la position des femmes dans les instances décisionnelles de la Guinée : en 2009, on compte 3 femmes sur une trentaine de ministre contre 5 femmes

sur 34 dans le Gouvernement d'Union Nationale de Transition : dans le premier gouvernement de la troisième République en 2010, on compte 6 femmes sur 37 membres : au Conseil Economique et Social, on relève 10 femmes sur 35 membres alors que le Conseil Nationale de la Communication ne comporte qu'une femme. Parmi la centaine de leaders de partis politiques que compte le pays, il y a moins de 5 femmes. Aucune femme ne figure au Conseil National de Démocratie et du Développement (CNDD). Dans l'administration publique, tant au niveau central qu'à celui déconcentré, la représentation des femmes est de plus en plus faible, voire absente à certains postes de commandement.

Enfin, il n'existe aucune femme aux postes de secrétaires généraux et directeurs généraux des ministères et on note seulement 4 femmes sur 25 chefs de cabinet, 9 femmes sur 85 conseillers ministériels ; 3 femmes sur 11 inspecteurs d'état ou généraux ; 2 femmes sur 46 inspecteurs régionaux, 1 femme sur 153 directeurs régionaux et/ou généraux, administrateurs généraux et directeurs de cellules ; 8 femmes sur 70 directeurs nationaux adjoints et/ou généraux adjoints ; aucune femme sur les 8 gouverneurs, les 8 directeurs de cabinets du gouvernorat, les 33 préfets et les 302 sous-préfets ; 1 femme sur 65 secrétaires généraux des préfectures et communes, 1 femme sur les 11 recteurs et directeurs des institutions d'enseignement supérieure public.

En outre, les conseils de district ou de quartier et les structures décentralisées (conseils communaux, de CRD et de district) dont le fonctionnement est surtout basé sur les pratiques traditionnelles de pouvoir, se caractérisent par une présence insignifiante des femmes en leur sein.

1.3.3.5. Secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

Les NTIC sont et demeurent un outil de développement incontournable dont l'accès par les femmes reste très limité malgré les efforts déjà fournis. Cela est dû essentiellement à l'analphabétisme et au niveau d'instruction peu élevé des femmes. Bien que des efforts aient été fournis pour la couverture hertzienne par la création de radios rurales et communautaires et d'émissions en langue nationales, l'accès des femmes à l'information reste limité. Les informations parviennent aux femmes surtout par les canaux de communication traditionnels et de proximité tels que les réunions, les formations ou marché et parfois les radios. Leur accès est très limité dans le domaine informatique pour accéder à certaines informations dans les cybers qui se multiplient à travers le pays.

1.3.3.6. Secteur du crédit et des ressources de production

Contrairement aux hommes, les femmes ont un accès limité aux ressources et ne les contrôlent pas. Les exigences des micro-finances telles que le Pride finance, la Caisse Yèté Mali, les 3 AE, le Crédit Rural et la MIGUI limitent beaucoup plus leur accès au crédit à cause de nombreuses raisons liées à la garantie immobilière, le taux d'intérêt élevé, le taux de remboursement élevé et les délais non réalisés de paiement. A ces raisons, s'ajoutent le manque d'expertise dans le domaine de la gestion et la faible capacité de mobilisation de l'épargne.

1.3.3.7. Secteur agro-pastorale et de la pêche

L'agriculture participe à 30% dans la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB). Les activités agricoles sont en grande partie pratiquées par les femmes dont 85% vivent en zone rurale. Elles prédominent sur les hommes dans le secteur agricole, en moyenne 144 femmes pour 100 hommes de la population agricole active au niveau national, soit 87% de la population active féminine. Elles représentent 53,3% de la main d'œuvre agricole. Les femmes sont en général présentes dans tout le processus agricole. Cependant la prise de décision relative au partage des terres et aux choix des domaines à mettre en valeur revient aux hommes. Ils ont plus accès aux intrants, aux moyens de production et aux techniques agricoles que les femmes. Quand bien même il existe des dispositions en faveur de ces dernières dans le code foncier et domaniale, le droit coutumier les prive de la jouissance de ce droit.

Au niveau de l'élevage, dans certaines communautés, les femmes lors de leur mariage, sont dotées traditionnellement de bétail. Cette sorte d'acquisition ne leur profite pas en général car la gestion est familiale. Elle joue un rôle d'entretien de l'exploitation du bétail qui vient s'ajouter à leur rôle social traditionnel. Quant aux hommes, ils contrôlent les ressources issues de l'élevage au détriment des femmes bien que ces dernières soient quelque fois propriétaires aussi par héritage.

Les femmes évoluent en grand nombre dans la pêche artisanale ou maritime, mais elles ne tirent pas autant de profits que les hommes, étant donné qu'elles n'assurent uniquement que la vente des produits halieutiques qui sont du reste une fois encore contrôlées par les hommes. En plus, elles ne possèdent ni moyens de production (pirogues/barques, moteurs, etc.), ni fonds de roulement pour cette activité. Elles ne bénéficient d'aucune protection pour parer aux risques qu'elles peuvent rencontrer dans ce domaine.

1.3.3.8. Secteur de l'industrie et des mines

Dans le secteur de l'industrie et des mines, ce sont les hommes qui occupent les postes-clés ou de responsabilité. Les femmes qu'y travaillent sont employées en qualité de simples ouvrières. Dans les mines, exploitées de façon artisanale, les femmes et les enfants constituent la main d'œuvre familiale. Les revenus tirés de cette activité minière artisanale sont de facto propriété du chef de famille. Les femmes évoluent généralement dans les industries légères, les petites et moyennes entreprises où elles sont rarement des chefs d'entreprises. Tandis que ces fonctions sont majoritairement assumées par les hommes.

1.3.3.9. Secteur de l'emploi rémunéré et informel

En matière d'accès au travail et à l'emploi, les femmes se trouvent en majorité dans le secteur informel et dans l'agriculture. Dans l'administration publique sur 96.000 agents de la fonction publique, 42.000 sont des femmes, toutes hiérarchies confondues. Dans le secteur bancaire, les femmes constituent 60% de l'effectif total du personnel, à la Banque Centrale 20% sont hauts cadres dont une (1) est Secrétaire Générale. Au niveau des transports, toutes les catégories socioprofessionnelles confondues, 400 femmes sont employées en tant que fonctionnaires, promotrice ou directrice de compagnie aérienne et de voyage.

Dans le secteur informel, l'on retrouve le plus souvent les femmes au bas de l'échelle (vente des produits alimentaires, confection de vêtement, artisanat, coiffure, restauration). Ce secteur ne bénéficie d'aucune réglementation juridique, ni de protection sociale, fait que les femmes sont exposées à beaucoup de risques liés à ce domaine. Elles n'ont pas de fonds consistants pour l'exercice de leurs activités. Le manque d'organisation et de structuration du secteur les rend plus vulnérables.

Par ailleurs dans certaines entreprises privées, à diplôme et niveau égaux, certains employeurs hésitent à recruter des femmes à cause des risques d'absences plus fréquentes pour les congés de maternité, de maladies d'enfants et de sollicitations sociales diverses.

1.4. L'extorsion du surtravail³² féminin, une contrainte intouchable en Afrique tropicale ?

La complexité du travail tient compte des rapports de genre et de production dans les sociétés rurales africaines en générale et les guinéennes en particulier. Ces rapports, à travers le travail des uns et des autres, ont fait l'objet de débats houleux très anciens. Ils sont fondamentalement caractérisés par l'antagonisme entre la classe des hommes et celle des femmes s'articulant avec celui qui oppose les hommes qui disposent de moyens de production aux femmes qui en sont dépourvu et qui sont victimes de l'extorsion du fruit de leur travail. Les dimensions hiérarchique et antagonique demeurent centrales par le fait que ces rapports de genre sont toujours marqués par les inégalités et la domination sur les plans matériels et idéels. « *Il en découle des oppositions fortes et contradictoires entre les sexes comme entre les classes sociales qui se constituent et se développent autour d'enjeux matériels, mais aussi idéels ou symboliques, dont le principal est constitué par le travail, son organisation et sa division* », (PFEFFERKORN, 2008 : 2). A cet effet, le travail peut-il permettre l'exercice de la domination ou au contraire peut-il conduire à l'émancipation ? De quel type de travail s'agit-il pour favoriser cette émancipation et apporter un changement social chez les dominés ? En fonction de la distinction introduite par Hannah Arendt, le travail peut être envisagé à trois niveaux³³ :

- Le travail vu comme activité *d'animal laborans* « gouvernée par la nécessité de la subsistance humaine » produisant des choses éphémères destinées à être détruites dans la consommation ;
- Le travail comme activité de l'*homo faber* produisant des choses destinées à durer et à habiter le monde. Dans ce cas, le travail permet alors de produire la culture. Le travail domestique et celui professionnel trouvent leur compte dans ces deux premiers niveaux.
- Le travail exerçant son action sur un plan subjectif singulier dans la « *production de soi* », et sur un plan collectif dans la « *production du politique* ». Il peut être alors défini dans ce cas comme la « *production de la société* ».

³² Cette expression a été empruntée à Yves Guillerrou dans son article sur "Procès de production et formes de surtravail dans les sociétés rurales africaines: Exemple du Congo", in *Cahiers des Sciences Humaines*, 1988, 24 (4), pp 471-485. Nous l'avons retenue car elle décrit très bien la situation que nous avons trouvée en Haute Guinée.

³³ Helena Hirata, Philippe Zarifian, « Le concept de travail », in Helena Hirata et alii (coord.), Dictionnaire critique du féminisme, op, cit., pp. 230-235.

Cependant, le travail dans notre compréhension des choses ne se limite pas à ces trois niveaux car il inclut en premier lieu le travail domestique, le travail informel, le travail marchand, le travail non rémunéré etc. « *Le travail est en effet à la fois le levier de la domination qui s'exerce structurellement sur les femmes mais aussi, et en même temps, celui de l'émancipation* » (PFEFFERKORN, 2008 : 1). Nous convenons alors avec ce troisième niveau que le travail peut être alors considéré dans un sens global comme la « *production de toute société* ». Pascale MOLINIER à travers des enquêtes sur différentes professions dans lesquels des hommes et des femmes sont présents dans des proportions variables a montré que le noyau dur de la production sociale des sexes réside bien dans le travail et non dans la sexualité. Selon elle, c'est dans le travail que se construisent les sexes sociaux et seul ce dernier a le pouvoir de produire et de modifier les individus. En s'appuyant sur les infirmières, chirurgiennes, chercheuses ou ingénieures, elle met en évidence la « suprématie du masculin » en termes de qualification, de salaire ou de carrière mais aussi et surtout en termes plus larges de « pouvoir d'action » ou de « marge des manœuvre ». A cet effet, le travail à travers son organisation et sa division sert de levier à la domination du groupe des hommes sur celui des femmes. C'est pour cela qu'il représente un enjeu important des rapports de genre et surtout de sexe au sein des sociétés. Il occupe une place centrale dans ces rapports et explique en même temps que les rapports de genre se transforment et se déplacent. A ce propos, les économistes féministes ont attiré l'attention sur la sérieuse négligence vis-à-vis du secteur non marchand de l'économie. Elles ont souligné le fait que la théorie économique dominante considère le travail comme un input non produit et néglige ainsi le rôle du travail non payé dans la reproduction sociale, de même que dans l'économie domestique et communautaire (CAGATAY et al, 1995).

En milieu rural africain, les rapports au travail mettent en lumière l'importance et la diversité des formes de surtravail et d'exploitation au sein des sociétés. L'exploitation de la force de travail des femmes et des cadets par les aînés demeure, quand bien même que les contextes diffèrent selon les localités. Ce même constat a été fait par de nombreux chercheurs en sciences sociales qui se sont intéressés aux différentes formes d'exploitation et d'extorsion du surtravail féminin. Mais dans notre étude, nous postulons que l'exploitation du travail des cadets par les aînés serait secondaire par rapport à celle des femmes par les hommes. En effet, la plupart des travaux sur l'exploitation du travail des femmes font plus référence aux différentes règles de fonctionnement interne des sociétés étudiées que sur leurs transformations profondes liées à la monétarisation de l'économie. L'exploitation des femmes

par les hommes est répandue dans la quasi-totalité des sociétés africaines bien que l'intensité et les formes d'exploitation varient selon le contexte. Dans les sociétés rurales africaines, la principale caractéristique des rapports de genre est basée sur l'extorsion du surtravail des femmes et des cadets. Pour le démontrer nous partons des exemples qui ont été étudiés par H. Guillerrou, Dupré, Bonnafé sur les sociétés congolaises à travers les exemples des Beembé et des Kukuya. Ces chercheurs ont montré comment les Kukuya et les Beembé arrivent à surexploiter le travail des femmes et à les faire travailler même les jours fériés.

Au Congo, Yves GUILLERMOU³⁴ met en évidence l'exploitation du surtravail féminin à travers les modes d'organisation sociale de la production des Nzabi dans la région du Niari, celui des Beembé (région de la Bouenza) et celui des Kukuya (région des Plateaux).

En effet, le système Nzabi se caractérise par une diversité de production (agriculture, cueillette, chasse, pêche) axée sur une division sexuelle de travail entre les hommes et les femmes.

Les hommes interviennent dans la chasse sous toutes ces formes (au filet, piégeage, au fusil). Cette activité productive se caractérise par l'ambivalence et la très grande adaptabilité de l'instrument de production, mais aussi par le caractère égalitaire des rapports de production.

La pêche est considérée comme une activité mixte et intéresse à la fois les hommes et les femmes. Elle se pratique sous deux formes (individuelle et collective). Le produit de la pêche (masculine) au filet est partagé à égalité entre les participants.

L'agriculture tout comme les premières activités de production obéit à cette même division sexuelle du travail particulièrement rigide : les hommes interviennent seulement dans les travaux de défrichage, alors que le gros lot des travaux agricoles effectués revient aux femmes (semis ou plantation, sarclage, récolte, conditionnement ou transformation des produits). Les femmes travaillent en général de façon individuelle dans les unités de production. Par contre, les travaux des hommes sont collectifs car ils impliquent non seulement les hommes d'un même village et aussi ceux des villages voisins. Les instruments utilisés dans cette forme d'agriculture de subsistance sont adaptés à la diversité des tâches.

La terre constitue l'un des importants facteurs de production et son accès est fonction du système cultural en vigueur. Les femmes ne possèdent pas la forêt ou les champs qu'elles cultivent. Elles ont accès seulement aux terres des champs d'arachide. Cependant, toutes les

³⁴ GUILLERMOU Y., op.cit.

décisions relatives à la forêt et au type de rotation sont décidées par les hommes. L'auteur évoque une certaine égalité apparente dans la division sexuelle du travail et évalue à sa juste mesure la dépendance de la femme nzabi. Cette dépendance se trouve au cœur des relations sociales et dont la mise en cause peut se répercuter sur la société entière. Le travail des femmes est plus astreignant et moins socialisé que celui des hommes. Ainsi, avec l'introduction de la monnaie, les nouvelles pratiques sociales remettent en cause les rapports traditionnels hommes/femmes.

Malgré tout, ces nouvelles formes de « libéralisation » partielles n'apportent guère une solution réelle au problème de la surexploitation des femmes nzabi. Cependant, la division sexuelle des tâches semble s'être sensiblement assouplie bien qu'elle pèse plus lourdement sur les femmes pour les cultures vivrières. Dans la majeure partie des cas, les hommes continuent d'exiger de leurs épouses la moitié des revenus qu'elles tirent de la vente des produits vivriers. Ils participent désormais à la production de certains tubercules comme le taro à cause du prix très attractif, alors que cette culture a été longtemps réservée aux femmes. Bien que chaque actif, homme comme femme cultive son propre champ, cette « égalisation » apparente ne remet pas fondamentalement en cause un système dans lequel le travail des femmes repose sur la subsistance de la famille. Les hommes par contre cherchent à s'assurer le contrôle des activités génératrices de revenus.

Dans le système Beembé, l'organisation sociale diffère de celle des Nzabi suite à l'évolution respective de l'histoire économique de ces deux sociétés. A tous les niveaux de l'organisation sociale, les femmes sont réduites au rôle de reproductrice et de productrice. Le rôle social des femmes se reconnaît à travers la fécondité. La polygamie est une pratique courante pour faire face au besoin de main d'œuvre.

En effet, le système agricole beembé se caractérise par l'agriculture vivrière marchande renforcée par la demande croissante des marchés urbains. L'agriculture est beaucoup plus pratiquée par les méthodes relativement intensives qui s'inscrivent dans le cadre d'une organisation sociale très perfectionnée, qui fait supporter aux femmes l'essentiel de l'effort productif. Contrairement à l'agriculture des Nzabi, celle des Beembé ne nécessite pratiquement pas de contribution masculine, même au niveau de l'ouverture des champs. L'exploitation des femmes est visible à travers la quasi-totalité de leur temps passé aux champs pour réduire au strict minimum le temps qu'elles consacrent aux autres activités. A la différence des Nzabi, l'organisation du travail productif se caractérise par l'importance de la

coopération féminine conçue dans une vision « *tayloriste* ». Les hommes contrôlent avec tyrannie le travail des femmes. Les femmes sont tenues à remettre aux maris la totalité des recettes de leurs produits vendus sur les marchés. Le budget familial est géré par ces derniers qui décident de toutes les dépenses. Malgré la surexploitation des femmes beembé, il existe une complémentarité entre l'activité agricole des femmes et celle extra-agricole des hommes. Cette complémentarité s'inscrit dans ce contexte dans le cadre d'un système social basé sur la subordination absolue de la femme et son contrôle dans l'économie agricole tournée vers le marché. Société en perpétuel mouvement, les femmes tentent de remettre en cause la division traditionnelle des rôles tout en accédant à des fonctions naguère exclusivement réservées aux hommes. C'est le cas du commerce qui leur permet de conquérir l'autonomie économique tout en se heurtant à une vive résistance de l'ordre ancien.

Le système Kukuya à l'instar des deux premiers connaît une organisation sociale autour du travail. L'agriculture à l'origine était une activité presque exclusivement féminine. Elle se caractérise par deux secteurs : vivrier et marchand. Le secteur vivrier est entièrement confié aux femmes et celui marchand exclusivement contrôlé par les hommes. Le développement de ce deuxième secteur a impliqué un effort accru des hommes. Mais ce développement n'a été possible qu'au prix de la forte participation des femmes. En ce qui concerne les cultures commerciales comme le tabac, le calendrier de travail des hommes se limite au défrichage, à la plantation et à la récolte. Ces tâches se révèlent peu pénibles (à l'exception du défrichage) et de durée limitée. Alors que toutes les autres activités sont confiées aux femmes, dont le calendrier traditionnel se trouve brutalement alourdi. Le jour habituel de repos des femmes est récupéré par les hommes qui contraignent les femmes à travailler sur leurs champs un jour sur quatre. Pendant les périodes de travaux agricoles intenses, les femmes ne bénéficient d'aucun temps de repos. Cet asservissement des femmes au travail gratuit et contrôlé par les hommes au niveau du secteur marchand n'a cependant pas remis en cause leur autonomie dans le secteur du vivrier (de subsistance). L'autonomie de ces femmes s'exprime dans le *bula*³⁵. Le travail collectif sur les groupements s'effectue en supplément du travail sur les unités de production familiales. Ceci est compatible avec l'emploi du temps général des hommes, mais nullement avec celui des femmes, déjà surchargé. A cet effet, l'égalitarisme formel de l'organisation collective ne fait en définitive que renforcer une

³⁵ Le *bula*, selon GUILLERMOU, est une forme de coopérative restreinte qui n'exige aucune organisation sophistiquée et s'adapte fort bien à la diversité des situations. Ce groupe de travail peut réunir de cinq à douze membres.

inégalité fondamentale au détriment des femmes, réduites plus que jamais à leur rôle de force de travail.

En effet, tous ces systèmes présentés par Y.Guillermou dans la société congolaise présentent des différences considérables, tout en se rejoignant sur un point fondamental : la surexploitation du travail féminin considérée comme la pierre angulaire de ces trois systèmes. En tenant compte des formes d'organisation du travail productif, mais aussi du type de rapport au marché, les femmes Kukuya sont nettement défavorisées par rapport aux Beembé.

Nous retenons de cette étude de Guillermou que *« l'exploitation et la dépendance des femmes, tout en revêtant des formes spécifiques, sont partie intégrante de l'organisation, de la rationalité et des représentations sociales de chacun des groupes humains considérés ; leur remise en cause n'en est donc que plus difficile (tout au moins dans un cadre villageois), et peut s'effectuer sans tension (voire sans crise) ; d'un côté, bien des indices donnent à penser que le processus est déjà en cours un peu partout »*. Une analyse fine de l'organisation sociale à tous les niveaux permet donc de rendre compte de la signification sociale de l'extorsion de surtravail opérée par certains groupes sociaux sur d'autres.

DUPRE³⁶ dans son étude monographique sur les Beembé au Congo, fait allusion à une domination économique des plus forts sur les plus faibles. Il retrace l'évolution du système en commençant par sa mise en place géographique initiale, son changement dû à l'accroissement démographique et ses modifications découlant des guerres endémiques et du fonctionnement du système politique extrêmement particulier où les villages sont les unités significatives.

En effet, la société Beembé est matrilineaire avec résidence « avunculocale » pour les hommes et « virilocale » pour les femmes liées par le mariage. La principale force de travail agricole demeure les femmes dont nombreuses sont celles qui résident chez leur mari. La prospérité économique du lignage est fonction des sœurs. Ces dernières, par définition, sont mariées ailleurs que dans leur lignage et elles donnent non seulement des filles pour perpétuer le lignage mais beaucoup de garçons qui pourront épouser beaucoup de femmes puisque la prospérité matérielle immédiate d'un lignage réside dans le grand nombre de travailleuses-épouses qui y résident.

³⁶ DUPRE G., 1985, « Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo », coll. Mémoires, N° 101, Editions de l'ORSTOM, Paris, 419p

DUPRE évoque un point de vue d'hommes qui engendrent des filles et des garçons qui profiteront à d'autres lignages que le leur, d'où des tensions réelles mais ritualisées entre lignages des pères et lignages des fils. La pratique du mariage avec la cousine croisée patrilatérale demeure un moyen efficace pour contrebalancer tout antagonisme chez les Bembés. Dans cette société, les femmes travaillent dur et la société ne leur accorde aucune pitié en cas de comportements néfastes comme pour le moindre soupçon d'adultère. Les femmes et leurs outils et avoirs sont sous le contrôle des hommes : c'est le cas de la terre. Toutes les représentations sociales sont centrées sur la femme réduite à la passivité d'une fécondité vénérée et mise en œuvre par l'homme. La force de travail de la femme est contrôlée et exploitée par l'homme. Les femmes représentent des agents actifs d'une accumulation de la richesse d'où les hommes tirent leur pouvoir, et leur exploitation et la dépendance dans laquelle elles sont tenues servent à reproduire un système politique dont l'élément dominant est le pouvoir dans le lignage.

L'on peut dire que cette prospérité de la société découle des femmes et les relations entre les sexes sont toujours fort importantes et contradictoires. Mais ces relations demeurent tendues car, à chaque progrès des femmes, les hommes ripostent en essayant de garder leur mainmise sur ces dernières et sur le produit de leur travail. Suite à la modernisation agricole, les femmes ont intensifié leur production agricole par l'emprunt de nouvelles techniques et les hommes ont diversifié leurs champs d'intérêts mais comme la majorité de leur travail est fonction de la productivité des femmes, ils ont mis un frein à leur scolarisation qui diminue leur nombre dans les champs. Face à certaines normes anciennes imposées par la société, les femmes ont réagi aux changements, mais pas nécessairement contre les hommes, par la création de nouveaux cultes reliés à la fécondité, en particulier le *mukisi* qui est un recentrement et un élargissement, avec des modifications, de quelques cultes anciens. Cependant, ces cultes sont contrôlés par les hommes et on peut se demander s'ils ne profitent pas plus à ceux-ci qu'à celles-là. Ce qui peut susciter de nouvelles tensions qui supposent que les femmes beembé auront encore beaucoup à faire pour se voir conférer la juste place qu'elles méritent au sein de leur société.

BONNAFE³⁷ (1989) enrichit le débat tout en prenant en compte les différents rapports de génération, de classe et de sexe. Pour cet auteur, l'exploitation au sein d'une société se trouve

³⁷ BONNAFE P., 1979, L'étude de la force du travail en milieu rural africain, Dakar, ORSTOM, 15p

à trois niveaux : femmes, cadets, pauvres (catégories défavorisées). L'étude menée dans la région Kukuya dans le cadre de la transformation sociale de la couche lignagère à la classe paysanne moderne se situe en trois périodes : précoloniale, coloniale et poste coloniale. Chaque période a connu des évolutions différentes dans le cadre des rapports sociaux de production.

Dans la société précoloniale, l'organisation sociale reposait sur un système lignager classique composée de deux couches : les aînés et les dépendants dont les femmes constituaient une partie essentielle. Avant 1750, la société était régie par l'âge, le sexe et les statuts sociaux : les anciens au premier rang, les hommes adultes au second derrière eux et les femmes encore derrière. Les femmes pratiquaient l'agriculture, la cueillette et accomplissaient les travaux domestiques. Les hommes s'occupaient du tissage et des raphias. Quelques années après, la hiérarchie des maîtres de terre se renforça par une aristocratie seigneuriale qui dirigeait humains et territoires sans pour autant changer l'ordre social hiérarchique. Pour assurer leur hégémonie à travers les échanges avec les européens, les « chefs-seigneurs » fournissaient des biens agricoles, artisanaux ou animaux qui étaient produits puis transformés par les dépendants cadets, femmes ou esclaves. Les rapports de classe de l'époque reflétaient la base essentielle des inégalités sociales dans la mesure où le commerce n'appartenait qu'aux puissants. La brillante façade de cette société ne tenait que par l'exploitation des dépendants captifs, subordonnés *nkani*, clients et surtout femmes. A cet effet, l'on reconnaît de cette société une certaine défaite historique du féminin. Selon Dupré, les cadets riches et même les fils des seigneurs faisaient partie des couches dominantes même si leur tour ne devait venir que plus tard. Cependant, la mutation accomplie par les femmes dans leur propre domaine agricole fait d'elles un enjeu premier de la supériorité lorsqu'elles furent l'objet des stratégies matrimoniales (polygamie des aînés, « hypergamie » des seigneurs). D'un côté, une fraction de riches aînés s'intègre pratiquement à l'aristocratie supérieure et de l'autre les femmes, les cadets pauvres, les captifs sont de plus en plus exploités.

Pendant la colonisation, il y eut des bouleversements politiques et surtout économique des hommes dûs à la crise de l'époque. A cet effet, impôt et réquisition vidèrent certaines branches de production de substance humaine. Ce fut le cas des artisanats masculins, des plantations, de la chasse, de la collecte. Face à ces difficultés d'ordre économique, certains hommes migrèrent vers les villes et les femmes se trouvèrent dans l'obligation d'entretenir la

famille à la place des maris absents. Les hommes restés sur place servaient d'intermédiaires entre les colonisateurs et les femmes auxquelles cette domination étrangère n'apportait pas de contrepartie palpable. A l'issue de cette phase, les groupements villageois contribuèrent désormais à la désocialisation des femmes.

A partir des années 1930, de nouvelles opportunités s'offrent aux hommes de la région dans le cadre de certaines activités comme la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la mécanique. La division sexuelle du travail privilégie les hommes dans la branche la plus intéressante du point de vue monétaire, celle des cultures de rente (café, tabac, pommes de terre, haricots), alors que les femmes continuèrent à gérer leurs cultures vivrières. Cette disjonction entre cultures vivrières et marchandes datait d'avant la colonisation française et prenait en compte la scission durable des deux sexes. Une étude démographique faite en 1956 sur l'accroissement des revenus marchands met en évidence l'impact de ce phénomène. *En dehors de quelques gains au chef-lieu de district réalisé par des paysannes ou des commerçantes, les salaires, le gros de la production marchande, les ventes de denrées agricoles vont aux hommes adultes. L'inventaire montre que les revenus les plus forts allaient à des notables polygames, pouvant concentrer une main d'œuvre familiale* (BONNAFE, 1989 : 524).

Dans l'ère des cultures de rente, aucune politique de « création d'un paysannat » ne concerna les femmes. L'homme continuait à « travailler pour la richesse nzi et la femme pour la nourriture de la famille ». Toutes les politiques économiques étaient en faveur des hommes. La situation ne se modifia quelque peu qu'après l'indépendance congolaise. Ainsi, les hommes qui étaient limités dans l'agriculture considérée depuis très longtemps d'activité féminine, demandèrent désormais à leurs épouses ou à certains parents de préparer leurs champs, moyennant une infime partie des gains obtenus. Pour les hommes, c'était encore l'occasion d'utiliser d'une position dominante pour obtenir le surtravail des femmes et des cadets. Dans de nombreux secteurs, l'Etat et l'économie coloniale ont déclenché un processus de rejet des femmes et des vieux en même temps qu'une différenciation sociale en hausse. Pour obtenir la transformation visible de cette société, il a fallu puiser sur le travail des femmes, à qui était dévolu le soin de tout produire.

Après les années des indépendances, les femmes continuèrent à être considérées comme une majorité dominée de la paysannerie sans que leur condition matérielle et sociale ait bougé d'un pas. Toujours victimes de la justice coutumière, les partis post-indépendants s'en

servaient pour des fins électoraux. Peu de femmes accédaient à quelques revenus monétaires, même si ceux-ci étaient sous-estimés par les relevés officiels. Le partage des gains marchands de la paysannerie était inégalement réparti, ce qui entraînait des conflits au niveau de certains ménages. L'oppression lignagère des aînés cimentait aussi ces fragiles édifices. Dans l'ensemble, la hiérarchisation lignagère demeure la forme de différenciation sociale et permet de comprendre pourquoi la couche des femmes y était marginalisée.

Déjà en 1967, une véritable paysannerie se constitue et une nouvelle distribution des conditions de vie a remodelé le cadre d'existence. L'homogénéité de la strate féminine se fissura, tout en conservant une plus grande portion dans une position inférieure. Les besoins des foyers s'accroissent et il n'était plus question de maintenir les femmes à l'écart des biens vendus au marché. Aussi, les paysannes s'intéressèrent un peu au tabac moderne et vendirent davantage des cultures de rente, malgré leurs journées très chargées. Elles s'engagèrent dans les activités dont les politiques nationales, par leur simple carence, les avaient écartées en ratifiant leur exploitation. Plusieurs coopératives rurales mixtes furent créées par l'Etat sur base volontaire, organisant le travail des femmes et des hommes afin de produire des biens commercialisables. C'était alors une innovation étonnante de trouver des hommes travaillant à égalité avec des femmes pour une rétribution équivalente sur les mêmes champs. L'organisation lignagère persistait tout en déclinant car ses règles de base étaient perturbées.

Si on revient à la Haute Guinée, il faut rappeler que cette région est considérée par le PNUD en 2004 comme la plus pauvre de la Guinée. Cette pauvreté se fait surtout ressentir au niveau des ménages ruraux qui sont rarement autosuffisants et rencontrent des difficultés au moment de la période de soudure. Ces difficultés que connaissent les populations rurales de cette région s'expliquent en grande partie par l'histoire politique et économique du pays qui à un certain moment a connu une mauvaise gestion des ressources naturelles.

Dans ce contexte économique, comme dans tout contexte de crise, le travail des femmes a pris une place toute particulière (LOCOH, 1996). En effet, elles développent des activités annexes à leurs activités domestiques comme l'exploitation du nééré de manière à soutenir le ménage. Les femmes sont ainsi au cœur de l'organisation familiale afin de pallier les contraintes de l'économie communautaire dont sont victimes les familles.

Les ménages ruraux de la Haute Guinée se caractérisent par une économie domestique encore appelée « économie familiale ». L'unité domestique dans ce contexte remplit alors deux fonctions : la production et la reproduction. La femme est à la fois une productrice et

une reproductrice. En effet, on ne peut pas s'intéresser aux différentes activités des femmes et aux rapports qui s'y construisent sans prendre en compte le contexte familial. Mais aussi, il est important de montrer comment ces activités, qui sont certes souvent faiblement rémunératrices, permettent aux femmes de participer au revenu du ménage, notamment dans un contexte de paupérisation accrue. Par ailleurs, le travail des femmes est fortement médiatisé par un contexte complexe où les normes et les valeurs du groupe auraient une place centrale. Leur travail comprend une division verticale par âge et une division horizontale par sexe. Dans toutes les localités étudiées les femmes sont soumises à l'autorité des hommes. Dans un premier temps elles sont sous la responsabilité de leur père, ou ascendant mâle si le père est absent ou décédé. C'est après le mariage qu'elles passent sous l'autorité de leur mari.

Dans la majeure partie des cas, la bonne organisation du ménage repose sur les femmes car ce sont elles qui font l'ensemble des tâches domestiques. Ces tâches sont assurées en respectant les tours³⁸ dans les familles surtout polygames. Le jour où la femme est de tour, c'est elle qui prépare les repas pour l'ensemble de la concession et gère la répartition des tâches domestiques entre les enfants qui lui viennent en aide. Chaque enfant aura en fonction de son âge et de son sexe une tâche particulière à exécuter au sein du ménage.

L'extorsion du travail a des conséquences directes sur le niveau de vie des femmes rurales de la haute Guinée. La nature du travail diffère selon le sexe, les niveaux de vie et sources de revenus ne sont pas les mêmes (DROY, 1990 : 100). Dans le cadre des travaux dont les catégories défavorisées (femmes et enfants) sont victimes, nous retenons : les travaux domestiques, agricoles et non agricoles ou extra agricoles.

Au niveau des travaux domestiques, les femmes mobilisent plus de temps et d'énergie. Ces travaux constituent le premier niveau d'exploitation des femmes à travers leur gratuité. Ils sont taxés de travaux improductifs par le fait qu'ils ne créent aucune plus-value. Mais qu'entend-on par travail domestique ? En effet, c'est un travail qui nous renvoie à deux préoccupations importantes du point de vue qualitatif et quantitatif. Il s'agit alors de savoir dans ce cas précis de quelles activités se compose la production domestique ? Ce classement n'est pas chose aisée et nous acceptons le critère retenu par les statisticiens pour le définir comme un substitut marchand. Et comment mesurer ces activités ? Dans les ménages ruraux

³⁸ Dans les ménages polygames, les femmes rejoignent à tour de rôle la case de leur époux chaque soir. Chacune y passe le même nombre de nuits et l'homme doit respecter scrupuleusement ce calendrier, sous peine de conflits.

ce sont les travaux des femmes et des enfants qui assurent la reproduction de la main d'œuvre à bon marché. C'est cette problématique de l'extorsion du surtravail de la femme que nous nous proposons d'analyser dans cette thèse à travers l'exemple de la Haute Guinée.

Conclusion du premier chapitre

D'un côté, la mise en place de la population dans la région de la Haute Guinée a entraîné une dynamique de changement dans la mentalité des populations. Le brassage culturel a permis aux autochtones de vivre certaines réalités des allochtones venus s'installer avec des nouvelles pratiques sociales, culturelles et religieuses qui ont eu des effets sur l'évolution des rapports de genre dans la société malinké. L'organisation sociale traditionnelle basée sur le respect d'une structure traditionnelle hiérarchisée cohabite avec une structure moderne administrative tant aussi bien hiérarchisée. De l'autre côté, les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 1984 ont œuvré la prise en compte de la dimension genre dans le processus de développement du pays. A cet effet, plusieurs programmes et une PNP ont été mis en place suite aux faiblesses constatées dans les différentes politiques sectorielles en matière de « genre ». Une Politique Nationale Genre créée sous le troisième régime fait un état des lieux des différentes disparités de genre dans plusieurs secteurs (éducation, santé, l'eau et assainissement, social et juridique, gouvernance politique, nouvelles technologies de l'information et de la communication, crédit et ressources de production, agricole, industrie et mines, emploi rémunéré et informel et la protection et de la gestion de l'environnement). L'enjeu principal de cette Politique Nationale Genre consiste à mobiliser et canaliser les efforts de l'ensemble des acteurs et des partenaires dans la réduction, voire l'éradication de l'inégalité et l'inéquité de genre grâce à une stratégie cohérente, intégrée et axée sur les résultats visés d'une part, et la mise à profit des opportunités de financement existantes, d'autre part. Cette Politique Nationale Genre qui dans l'ensemble des secteurs étudiés insiste beaucoup plus sur les disparités de genre à travers les deux sexes (hommes et femmes) suscite un apport conceptuel nouveau pour prendre en compte d'autres types de pouvoir ou d'autres aspects liés au pouvoir qui dépasse celui qu'ont les hommes sur les femmes. Ces pouvoirs concerneront-ils celui des vieux sur les jeunes ou celui des nobles sur les castés ?

CHAPITRE II. OUTILS THEORIQUES MOBILISES DANS CE TRAVAIL

Introduction

A travers le cadre théorique, nous nous proposons de faire ressortir les différents concepts étudiés pour mieux appréhender la problématique de ce travail. En premier lieu, le concept genre est évoqué dans la compréhension du processus de développement de la région. Il prend en compte les rapports de sexe, de génération et de classe à travers les différents statuts des individus dans la société. Ces rapports se manifestent à travers les rôles dans la production, la reproduction et donc le rôle de la femme dans la société. La mise en évidence de la place tenue par les catégories sociales défavorisées (femmes, jeunes) nous conduit au concept d'empowerment abordé dans toutes ses dimensions. L'analyse filière permet une étude plus approfondie de la filière néré de l'amont à l'aval selon des approches en termes de système, de structure de marché et d'organisation. En fin, le processus de patrimonialisation facilite la compréhension des modes de transmission, de gestion et de réglementation des arbres de néré dans la région.

2.1. Du genre dans le processus de développement à l'« empowerment » des femmes

Avant de parler de l'empowerment des femmes, il convient de rappeler brièvement le concept « genre et développement » et le genre en tant que rapport de sexe (hommes-femmes) et rapport de génération (vieux-jeunes) et même rapport de classe (nobles-captifs ou hommes de castes) en rapport avec les réalités du milieu d'étude. Cette démarche de conceptualisation permet de comprendre que le concept de genre ne se limite pas seulement aux sexes masculin et féminin. Il peut être aussi élargi aux générations et aux différentes classes sociales.

2.1. 1. Genre et développement

Pour tout développement durable, la réduction des inégalités de genre constitue une condition préalable. Longtemps occulté dans de nombreux domaines, les rapports de genre commencent à trouver une place importante au niveau de la recherche socio-économique et politique et de la planification du développement.

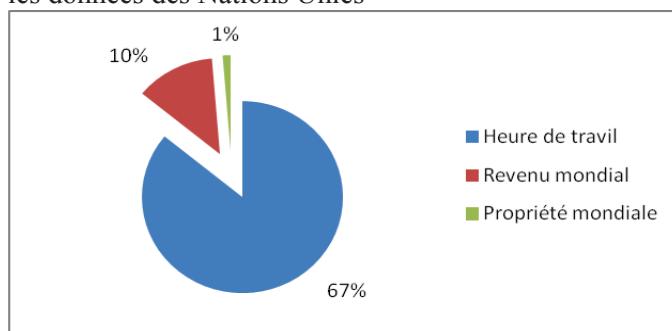
En ce qui concerne le développement, le retard de certains pays dits sous-développés ou en voie de développement était perçu comme un retard économique. De ce fait, des solutions économiques étaient jugées nécessaires pour donner de l'élan à ces pays. Ces solutions se sont avérées insuffisantes pour résorber la question du sous développement.

« En effet, la mise en place des politiques de lutte contre la pauvreté interpelle tant le chercheur (e) que les acteurs politiques et les agents de développement face à une réalité mondiale, qui se décline différemment selon les contextes : les femmes sont plus pauvres que les hommes et elles sont affectées différemment par la pauvreté. Elles n'ont ni les mêmes responsabilités, opportunités, ni les mêmes stratégies que les hommes pour s'en sortir. Dans de nombreux contextes, leur marginalisation politique et leur exclusion sociale et économique se renforcent l'une l'autre. Sans prise en compte de ces réalités, les politiques, programmes et projets de développement tendent à renforcer les hiérarchies et les facteurs d'exclusion qui agissent contre les femmes » (DOUMBOUYA, 2008 : 10).

C'est dans ce contexte que depuis un certain temps, une nouvelle approche émerge : l'analyse genre et développement. Cette analyse apparaît de plus en plus comme une approche progressive de la question du développement à partir des perspectives et des expériences de toutes les catégories d'individus de la société (hommes, femmes, jeunes et vieux). Cette analyse dépasse de très loin l'analyse strictement économique et englobe dans sa définition du développement, l'environnement, sa viabilité, et sa qualité. Dans cette nouvelle approche la question du genre offre une occasion à toutes les catégories d'individus notamment les femmes et les jeunes (qui autrefois n'étaient pas conviés sous l'arbre à palabre) de s'exprimer, d'apporter leur pierre pour l'édification d'un monde meilleur.

Un des points de départ de l'analyse genre et développement est la reconnaissance de la subordination des femmes. Cette subordination est encore accentuée par les effets de développement sur les femmes. Selon les statistiques des Nations Unies (voir graphique 1), les femmes accomplissent 67% des heures de travail dans le monde ; elles gagnent 10% du revenu mondial et possèdent moins de 1% de la richesse du monde.

Graphique 1 : La répartition du travail, du revenu, et de la propriété des femmes dans le monde selon les données des Nations Unies



Source des données : Nations Unies 2000

Tous ces états de fait justifient l'introduction de l'analyse de genre dans les projets de développement. Ainsi, le travail d'Ester Boserup constitua une référence pour l'élaboration des programmes et projets de développement et mobilisa des initiatives d'étude sur les femmes du Sud (DEGRAVE, 2011). Les idées d'Ester BOSERUP ont initié un nouveau courant sur le développement dont l'objet serait la question des femmes au développement. C'est à travers les données statistiques sur de nombreux pays du sud que Boserup attire l'attention sur les effets négatifs des projets de développement sur le statut et les conditions de vie des agricultrices. Selon elle, les conditions de vie des femmes se dégradent par l'industrialisation agricole qui non seulement ne leur profitent pas, mais peut remettre en cause certains de leurs acquis, en modifiant de façon significative la répartition traditionnelle des tâches (BOSERUP, 1983). Elle proposa ainsi un modèle aboutissant à une répartition égalitaire des emplois et des revenus favorables au développement qu'elle explique en ces termes : « *quand une grande proportion de femmes pourra exercer un métier, alors commencera l'importante tâche de projeter des programmes d'instruction et de formation, capables d'aider à réduire le fossé qui existe entre travail masculin et féminin, permettant ainsi aux femmes de s'adapter à leur nouveau genre de vie* » (BOSERUP, 1983 : 260). Dans cette logique, plusieurs événements importants en faveur de l'intégration des femmes dans le développement verront le jour et marqueront les différentes approches liées au concept de "femmes et développement".

Le terme genre a été ainsi introduit dans le débat sur le développement afin de mettre l'accent sur le fait que la position des femmes n'est pas tellement le résultat des différences biologiques existant entre les hommes et les femmes, mais plutôt des différences liées au genre, déterminées socialement. Le genre reflète les rôles et les caractéristiques socialement définis des femmes et des hommes, que les facteurs historiques, économiques, religieux, culturels et ethniques ont déterminés. Un travail réservé aux femmes dans une société donnée peut être un travail d'homme dans une autre. Il en résulte que les femmes et les hommes ont des expériences différentes de la vie, différentes connaissances, perspectives et priorités. Au niveau universel, les femmes ne constituent pas une catégorie homogène. Les différences sont considérables entre les femmes des quatre coins du monde, entre les femmes d'un même pays, et même entre les femmes d'une même maison. Néanmoins, les composants communs structurels parmi les femmes du monde entier, fruits d'une relation sociale inégale avec les hommes, justifient une analyse des femmes en tant que groupe et en tant que catégorie/genre vis-à-vis des hommes.

L'approche genre vise ainsi à réduire des inégalités existantes et à promouvoir l'égalité de droits, de voix et de responsabilité des femmes et des hommes par rapport au développement individuel, de la famille, des communautés et de la société. L'approche genre vise plus précisément à promouvoir :

- un changement dans la division existante des devoirs, rôles et tâches entre les hommes et les femmes,
- l'accès (la possibilité d'utiliser) et le contrôle (le droit de la prise de décision) égale aux ressources de la production, la reproduction et les activités communautaires et de société,
- l'accès égale aux bénéfices (avantages) des activités entreprises par les hommes et les femmes individuellement, dans leurs ménages, dans les communautés et dans la société,
- Une participation égale à la prise des décisions concernant sa propre vie, sa famille, la communauté et la société et une répartition des responsabilités dans ce domaine entre les hommes et les femmes,
- Une valorisation de la contribution qu'apportent les femmes au développement, à la production et la reproduction et à la société,
- Une diminution (éradication) de toutes les formes de discrimination et de violence faites aux femmes,
- Une approche genre ne vise pas la similitude entre les hommes et les femmes ; elle vise l'égalité des droits, des chances, des opportunités et des devoirs. C'est une approche fondée sur le respect et la réalisation des droits des femmes et des hommes ; elle est une approche de justice sociale. Elle ne considère pas toutes les femmes comme catégorie homogène ni tous les hommes comme catégorie homogène. Elle reconnaît qu'il y a des différences entre les hommes et entre les femmes sur la base de race, classe, âge, ethnie, religion parce que ces facteurs ont leur influence sur la définition de genre (SORGHO-MILLOGO et BAMOUNI, 2006).

2.1. 2. Le genre en tant que reflet des rapports sociaux en termes de différenciation de sexes

Le genre est aujourd'hui un concept très étudié par les sciences humaines et sociales, principalement l'anthropologie, la psychologie, la sociologie et récemment par l'histoire et la géographie. Objet scientifique, il est aussi un objet idéologique qui questionne l'identité et la

sexualité, mais aussi les rapports entre générations et différentes classes sociales. Objet d'étude et de réflexion critique, le genre devient un outil pour comprendre les évolutions sociales.

Forgé d'abord aux Etats-Unis pour rompre avec le naturalisme qui lui confère une signification culturelle autour du sexe, il a fait l'objet de débats houleux dans de nombreux milieux scientifiques à cause de sa définition et de sa redéfinition. Par la suite, la prise en compte des contextes sociaux dans lesquels sont constitués les sujets a conduit différentes théoriciennes à davantage mettre l'accent sur la dimension relationnelle et asymétrique du genre, c'est-à-dire que l'accent est désormais mis sur l'antagonisme et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes (PFEFFERKORN, 2007 : 274).

Selon JACQUET (1995 : 29), le terme "genre" ou "gender" est apparu pour la première fois, en 1972 dans l'ouvrage de référence d'Anne OAKLEY qui proposait de l'introduire comme outil d'analyse pour permettre la distinction entre la dimension biologique (le sexe) et la dimension culturelle (le genre). Il fait référence aux aspects culturels et sociaux, au caractère acquis, et non innée, des rôles et des tâches que les femmes et les hommes remplissent dans leurs activités politiques, sociales et économiques.

L'approche par le « genre » n'est pas nouvelle, du moins sous d'autres termes (rapports sociaux de sexe », sexe social), car en français le sens commun du mot « genre » désignait simplement le masculin et le féminin. Dans la littérature, il y a une distinction entre le "sexe" et le "genre". *“Les sexes sont déterminés par des caractéristiques biologiques et les genres ont une base culturelle ; ils sont définis par la société qui en détermine les activités, les statuts, les caractéristiques psychologiques, etc.”* (LELOUP et al, 2006 : 123). C'est dans cette optique que CHARLIER et al, (2006 : 65) notent, "le genre est le sexe socialement construit". De ce point de vue, le genre est ce qui différencie les hommes et les femmes d'une région dans leurs relations sociales. BARBIERI (1999 : 185) souligne pour sa part que "le genre repose sur trois principes : un système hiérarchisé de statut et prestige social; un ensemble de rapports sociaux fondés sur la division sociale du travail et un système stratégique de pouvoir".

A cet effet, les hommes de la Haute Guinée sont au sommet de la hiérarchie sociale, ils ont le privilège de diriger et d'assumer des activités qui relèvent des procès masculins. Quant aux femmes, elles sont confinées dans des besognes ménagères et jouent des rôles importants dans le système de production économique. Ces rôles sont répartis entre les hommes et les

femmes par la société et la société les distribue alors les rôles en fonction du sexe. Si le sexe est naturel, le genre est construit par les normes sociales.

La compréhension du mot genre ramène au terme anglais “gender” qui a connu une diffusion internationale. Celle-ci a été plus ou moins adaptée selon les pays et selon les langues³⁹ (PFEFFERKORN, 2007 : 272).

En parlant de “gender”, les féministes américaines voulaient par là rejeter tout déterminisme biologique et distinguer les caractères biologiques (le sexe), des caractéristiques socioculturelles (le « genre ») des deux composantes de l’humanité, les hommes et les femmes. Il faut rappeler que le mot sexe (dont la connotation est biologique en anglais) est plus restrictif que le mot genre en français. C’est en raison de la terminologie considérée comme impropre dans la langue française que l’approche « genre » a été longtemps occultée.

Par ailleurs, la confusion sexe-« genre » pourrait bien devoir sa longévité voire son utilité pratique sur le plan institutionnel au fait que la promotion des femmes, même sous le vocable « genre » est facile à comprendre et fait partie du ronron idéologique nécessaire à l’obtention de crédit. Alors que repenser le développement au regard des questions sur le « genre » suppose des analyses en terme d’acteurs, de système, de réseaux (HOFMANN et MARIUS-GNANOU, 2006 : 47).

Les études américaines sur le genre n’analyse pas seulement la construction et les expressions du masculin et du féminin. Elles s’intéressent aux différences de traitement entre les sexes, par l’utilisation sociale du genre qui leur est associé. C’est une question plus large sur les rapports de pouvoir qui est abordée, dans le prolongement des réflexions du philosophe Michel Foucault dans Histoire de la sexualité (1979) ou de Pierre BOURDIEU. Le discours sur le genre construirait le genre.

RUBIN (1975 ; 1998) dans sa définition du genre, introduit la notion de « système de sexe/genre. Ainsi, elle le définit comme « *l’ensemble des dispositions par lesquelles une*

³⁹ . Gender a été traduit littéralement dans de nombreuses langues, par exemple : gender en néerlandais, género en espagnol et portugais, genus en suédois, genre en français, genere en italien. Dans la langue allemande, le terme geschlecht permet de traduire gender, mais appelle la précision soziales pour éviter l’ambiguïté avec le sexe. Le terme geschlecht souligne en effet davantage une certaine continuité entre sexe et genre que l’opposition entre les deux registres biologique et social. Le sens premier du terme geschlecht envoie en outre davantage à la lignée ou race.

société transforme la sexualité biologique en produits de l'activité humaine et dans lesquels ces besoins sexuels transformés sont satisfaits ».

Pour les théoriciennes américaines SCOTT et BUTLER, l'analyse du genre peut révéler que la séparation masculin-féminin est un aspect fondamental de l'organisation sociale et politique. Tout ce qui remet en question les associations attendues entre le sexe biologique et le genre, qui composent la norme, risque d'être rejeté par la majorité car les fondements sociaux seraient menacés. Ce n'est pas le cas dans toutes les sociétés puisque certaines admettent les transgressions du genre. Chez les Amérindiens, les *berdaches* étaient des travestis dont la situation était acceptée par la société, et qui pouvaient épouser une personne du même sexe mais aussi du genre opposé. S'appuyant sur l'homosexualité, le travestisme, le transsexualisme ou les performances des drag-queens, Judith Butler montre qu'il existe de multiples façons de jouer avec les représentations du genre, plutôt que d'en rester prisonnier et de risquer la souffrance mélancolique. Par l'analyse de ces expressions d'un « trouble dans le genre » titre de son célèbre ouvrage *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*, paru en 1990 et traduit en français en 2005 seulement —, elle propose une critique de la société fondée sur la norme hétérosexuelle. L'« hétéro normativité » correspond à un ordre sexuel fondé sur le partage de la société entre hommes et femmes, ainsi qu'entre hétérosexuels et homosexuels. Pourtant, la réalité sociale montre que le sexe biologique, le genre et les pratiques sexuelles ne coïncident pas toujours. Il est nécessaire, selon la philosophe, de bousculer la norme pour « dénaturer » le genre et inventer de nouvelles formes d'identité sexuée, propre à chaque individu. Cette tendance serait libératrice car on n'est jamais totalement une femme ou totalement un homme, l'adhésion parfaite à un genre donné étant impossible.

Bourdieu (1998 : 15) quant à lui, enferme le « genre » dans la seule domination masculine et l'inscrit au même titre que d'autres catégories telles que l'ethnie ou la culture. *«La force de l'ordre masculin se voit au fait qu'il se passe de justification : la vision androcentrique s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans les discours visant à la légitimer. L'ordre social fonctionne comme une immense machine symbolique tendant à ratifier la domination masculine sur laquelle il est fondé : c'est la division sexuelle du travail, distribution très stricte des activités imparties à chacun des deux sexes».*

Par ailleurs, Hofmann et Gnanou considèrent que « contrairement à une catégorie sociologique comme la classe sociale, le «genre» n'est pas une catégorie homogène : elle est

traversée par toutes les autres catégories sociales. Pourtant, la diversité des conditions féminines et masculines n'est pas incompatible avec l'existence d'une perception commune du féminin et du masculin. Surtout, les relations entre hommes et femmes et leur position sociale font l'objet d'un ensemble de règles et de pratiques qui instituent de manière plus ou moins rigide le « *genre* » et les relations de « *genre* » (LE NOUVEL, 2002).

Margaret MEAD dans sa vision sur le concept genre, observe et montre que la culture façonne les identités. Dans (*Mœurs et sexualité en Océanie en 1930*), elle montre ainsi que des tribus de Nouvelle-Guinée se différencient au sujet des traits de caractère propres aux hommes et aux femmes. Chez les montagnards Arapesh, l'altruisme, la douceur et l'amour des enfants sont des valeurs autant féminines que masculines, alors que chez leurs voisins Mundugumor, qu'ils soient hommes ou femmes, les relations sociales, familiales et sexuelles sont caractérisées par l'agressivité. Ces différences de comportements entre les Arapesh et les Mundugumor s'expliquent par l'éducation, identique pour les garçons et les filles : protectrice et tendre chez les premiers, spartiate chez les seconds. Les différences ne sont donc pas fonction du genre, mais s'observent également entre tribus.

De nombreux anthropologues ont par la suite observé la grande diversité, entre les sociétés, de la répartition des tâches et des rôles sociaux, à l'image de certaines tribus africaines où la recherche de nourriture est un rôle principalement féminin. Une telle diversité dans les expressions du genre apporte des arguments en faveur de la construction culturelle des identités sexuées.

Par ailleurs, à l'analyse statique et séparée des sexes, l'analyse fondée sur le « genre » oppose une vision dynamique des rapports sociaux. Le concept de « genre » fait référence à la construction sociale des rôles féminins ou masculins. *«Ceux-ci ne sont pas seulement définis par le caractère biologique du sexe, mais sont le résultat des conditions de production et de reproduction propres à chaque société : ils sont donc en évolution constante »* (HOFMANN et MARIUS-GNANOU, 2006 : 49).

Selon SCOTT (1988), bon nombre de chercheurs en sciences sociales ont eu tendance à réduire l'usage de la catégorie « genre » au système de parenté (fixant leurs regards sur l'univers domestique et la famille comme fondement de l'organisation sociale). Pourtant l'organisation économique est aussi traversée par les relations de « genre » (un marché du travail sexuellement ségrégué fait partie du processus de construction de « genre »), de même que le système éducatif et politique.

Plus loin, SCOTT (2000 : 56) insiste sur la dimension relationnelle contenue dans le genre et nous invite à prendre en compte explicitement l'antagonisme dans sa définition : « *Le genre est un élément constitutif des rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir* ». Il définit le genre comme « le savoir sur la différence sexuelle ». Il pense en effet que le concept genre structure la perception et l'organisation concrète et symbolique de toute vie sociale.

JAMI (2003) quand à elle soutient l'idée que ce n'est pas le sexe, donnée biologique invariante, qui fonde la construction sociale du genre, mais c'est bien le rapport de domination qui est premier, et en ce sens c'est bien le genre qui crée le sexe.

Si l'analyse des rapports de « genre » met en évidence les inégalités multiples à l'encontre des femmes, elle montre aussi les conséquences parfois négatives pour les femmes d'une organisation sociale aussi asymétrique. « Globalement, la distribution selon le « genre » des activités économiques et sociales met en évidence une asymétrie fondamentale. Les femmes assument l'essentiel des activités, peu ou pas rémunérées et faiblement reconnues socialement, activités de reproduction sociale, de production de biens et de services à petite échelle ou pour de faibles revenus, et à l'échelle collective, « les activités communautaires de base », liées à leur rôle stratégique dans la gestion de la « vie quotidienne ». Le cumul de ces trois rôles représente une contribution considérable des femmes à la vie sociale, et paradoxalement, souvent un frein à leur indépendance (LE NOUVEL, 2002).

Suite à toutes ces définitions données par ces différents chercheurs, on peut leur reprocher d'avoir, dans leurs analyse du genre, considéré beaucoup plus l'aspect sexe qui relève du naturel (biologique) et qui agit sur le pouvoir d'un sexe. C'est dans ce sens que nous nous inscrivons dans la logique de HOFMANN et MARIUS-GNANOU qui invitent à donc comprendre le « genre » par l'analyse plutôt que par la description, en insistant sur le fait que les femmes occupent une position subalterne dans la société non parce qu'elles font problème, mais à cause des relations de pouvoir établies entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société : famille, communautés, marchés, Etat. Aussi, le concept de « genre » a le mérite de montrer qu'au-delà des différences biologiques qui caractérisent chaque sexe, les différences de statut entre hommes et femmes et les rapports qui en découlent ont un caractère socialement construit, et donc contingent. Les relations de genre peuvent donc être des relations de pouvoir, hiérarchique, de marché. De cet fait nous mobilisons le genre dans notre recherche en tant qu'outil d'analyse pour élaborer une lecture

du « régime de genre » des communautés concernées, afin d'appréhender les potentialités internes dont elles sont porteuses et qui peuvent soutenir les actions engagées par les femmes. Dans la mesure où cette notion de genre souligne la contingence des rapports hommes-femmes de par leur caractère socialement construit, il nous permet d'appréhender ceux-ci dans un sens dynamique (HOFMANN et MARIUS-GNANOU, 2006 : 49). En effet, les rapports entre les femmes et les hommes de la région sont inégalitaires et sont déterminés par les cultures locales et les législations modernes. Des dictons, des proverbes ainsi que des contes véhiculent l'idée des inégalités entre hommes et femmes. Certains contes maninka conseillent à la femme de se soumettre à son mari car c'est cette soumission qui confèrera plus tard à ses enfants la réussite sociale et économique.

Le genre est un moyen de décoder le sens, de comprendre les rapports complexes entre diverses formes d'interventions humaines surtout dans le vaste domaine du développement communautaire qui prend de plus de plus de l'importance dans les différentes localités de la région. Une approche globale qui examine la différenciation selon le genre dans la région amène à considérer non seulement les différents groupes sociaux mais aussi et surtout les relations de ces groupes entre eux. Nous utilisons donc l'expression relations de genre au lieu d'un genre (femme) isolé de l'autre (homme). Dans cette région, comme partout ailleurs en Guinée, le genre fait référence à trois aspects qui en déterminent la nature.

Le premier est que les relations de genre sont un "construit social" et surtout un construit religieux. Ce sont les humains, les cultures locales et la religion musulmane qui ont mis une distinction entre ce qu'un homme doit faire et ce qu'une femme doit faire. Ainsi on entendra dans la société maninka de Kankan "*ceci est un travail de femme*" "*Moussou bara lé nindi*" qui signifie *et 'ceci est un travail d'homme*" "*Kè bara lé nindi*" qui veut dire 'Un homme est reproché par ses pairs lorsqu'il s'occupe d'une tâche que la société a réservée à la femme. Et reprové on le blâmera en disant "*i ma kè bara kè nindi*" d'où "*tu n'as pas fait ainsi un travail d'homme*". Ou bien on lui dira tout simplement "*yé i yèdè kèla i ko moussou*" qui signifie "*tu te conduis comme une femme*". Par exemple, culturellement, les hommes n'osent pas puiser eux-mêmes l'eau pour la cuisine car la société assigne cette tâche à la femme. "Transgresser cette coutume expose le téméraire à la risée" (Isabelle DROY, 1990 : 97).

Les relations de genre sont élaborées par les cultures locales et les pouvoirs publics pour distinguer les rôles dévolus aux hommes et ceux assignés aux femmes. De ce fait, elles

influencent les conditions de vie de chaque genre, fixent sa position et son pouvoir dans la société. Les relations de genre définissent alors dans la société les cadres institutionnels, sociaux, culturels, économiques et politiques dans lesquels les genres évoluent.

Le deuxième est que les relations de genre sont différentes dans l'espace, d'une culture à l'autre, d'une religion à l'autre et d'une zone à l'autre (milieu rural et milieu urbain). Dans la région de la Haute Guinée, elles ne se présentent pas exactement de la même façon en ville qu'en campagne, à Kankan et à Kouroussa ou à Siguiiri. Chaque préfecture, en fonction des réalités des sous-groupes ethniques présente quelques spécificités culturelles qui influencent les relations de genre. Actuellement dans la ville de Kankan et dans certaines familles, l'avis de la fille est demandé lorsqu'il s'agit de son mariage. Tandis que dans certaines localités de Siguiiri, seul l'avis du père et des oncles paternels est déterminant ; la fille et sa mère se conforment aux décisions des adultes mâles de la lignée.

Aussi, les relations de genre ne se manifestent pas avec la même acuité dans une famille de fonctionnaire ou dans une famille analphabète ou paysanne conservatrice. Dans certaines familles fonctionnaires actuellement, les décisions importantes concernant la vie du groupe familial font l'objet de concertation entre les hommes, les femmes et les enfants.

Le troisième est que les relations de genre sont dynamiques. En milieu maninka de la Haute Guinée, elles ont connu une certaine évolution ; elles ne sont plus ce qu'elles étaient il y a 60 ans. Par exemple, autrefois, la première femme du fils était choisie par son père ou son oncle paternel et la fille n'était pas consultée pour le choix du futur mari. La décision revenait exclusivement aux adultes mâles du lignage. Cette situation a évolué actuellement; des filles et leurs mères, dans certaines familles, participent à la prise de décision concernant le choix du mari et la fixation de la date de la célébration du mariage (civil ou religieux).

En somme, les relations de genre sont différentes selon les cultures, les collectivités, les époques, les religions ; il est important d'en tenir compte dans l'analyse des interactions entre genre et pauvreté dans la région de Kankan. Aussi, elles sont dynamiques et sont influencées par divers facteurs tels que la situation économique et les pesanteurs socioculturelles. Elles semblent avoir une influence sur l'état de pauvreté de la région qui, à son tour, contribuerait à les renforcer. Elles se matérialisent à travers trois rôles qui sont importants à connaître dans la région.

Manifestation des trois rôles dans les communautés

Dans les communautés de la région, chaque personne joue un rôle et remplit des fonctions précises dans la société. Les rôles sont liés à des comportements que chacun adopte et aux attentes que les autres ont de chacun. Ainsi, chacun se construit au contact de l'autre et surtout en attendant. Ces attentes sont fonction du contexte socioculturel et de l'environnement particulier de chaque acteur social. Chaque individu, homme ou femme, remplit, de ce fait, trois rôles dans les communautés de la Haute Guinée : productif, reproductif et humanitaire.

Le rôle productif

Pour le Maninka et les autres sous-groupes ethniques de la région, chaque membre de l'unité familiale est un actif qui doit contribuer à la production de la subsistance en vue d'assurer la survie et le développement du groupe domestique. Pour cela, chacun a un rôle productif : hommes, femmes, vieux, jeunes, enfants. Le rôle productif comprend le travail exécuté contre un paiement en nature ou en espèce. Il comprend aussi et surtout la production de biens ayant une valeur d'échange, d'usage ou symbolique. Pour les femmes du milieu rural, impliquées dans la production agricole, ceci comprend leur travail comme agricultrices indépendantes, main d'œuvre familiale ou encore travailleuses auxquelles on paie un salaire (ce qui est rare dans la région). Ainsi si la femme et l'homme ont tous un rôle productif déterminé dans les localités, une différence apparaît aussitôt lorsqu'il s'agit du rôle reproductif.

Le rôle reproductif

Le rôle reproductif comprend la responsabilité de mettre au monde et d'élever les enfants ainsi que les tâches domestiques entreprises par les femmes qui sont nécessaires pour que soient garantis l'entretien et la production biologique mais aussi le soin et l'entretien de la force de travail, le mari et les enfants en âge actif et la future force de travail (bébés et enfants en âge scolaire). C'est pourquoi on entend les gens dire *''mousso la bara lé dén södöndi, déna böndödi, dénbayala balodi''*⁴⁰. Une femme qui s'occupe bien de son mari est nommée par le Maninka *''foudou mousso gnouma''* qui veut dire *''une bonne épouse''*. Et quand elle veille bien sur l'éducation de ses enfants, on l'appelle *''den ba gnouma''* qui veut dire *''une*

⁴⁰ Ce qui veut dire en maninka que le travail de la femme consiste à mettre des enfants au monde, à les élever et à nourrir la famille.

bonne mère’. Et lorsqu’un homme traite bien ses femmes et ses enfants, il est désigné sous le vocable de *‘louti gnouma’* qui signifie *‘le bon chef de famille’*. Ainsi si la femme s’identifie au rôle reproductif, l’homme est symbolisé par le rôle productif et communautaire.

Le rôle reproductif rempli par les hommes (éducation des enfants par exemple) est généralement moindre et/ou considéré comme non prioritaire. Jusqu’à l’âge de 7 ans, l’enfant est très proche de sa mère qui le prend en charge, le père n’intervenant que plus tard ou lorsqu’il y a quelques sanctions à lui infliger. La responsabilité de l’homme dans l’échec de son enfant est moins commentée par la société, cette tare est toujours mise au compte de la femme. Et on dira quand un enfant a échoué dans sa vie que c’est parce que sa mère s’est mal comportée dans sa vie conjugale. Un adage maninka très répandue dit à cet effet *‘dénkè gna da, dénkè tignè da i nalé bolo. Ka dénkènin kè sougnaliladi, i nalé bolo’*. Cette expression met en évidence l’importance du rôle reproductif de la femme dans cette société. Elle dit ceci *‘qu’un garçon réussisse ou échoue, ceci est redevable au comportement de sa mère. Qu’un garçon devienne voleur, c’est bien la faute de ta mère’*. Si les femmes sont plus présentes dans le rôle reproductif que les hommes, elles sont moins visibles dans le rôle communautaire.

Le rôle communautaire

Il comprend les activités d’administration (traditionnelle et moderne) de la communauté qui assurent à celle-ci service et cohésion. Ce rôle est assumé par les services publics, par les groupements ou des personnes. C’est ce rôle que l’on endosse lorsqu’on s’exprime en tant que citoyen ou citoyenne. Concernant les femmes de la région, il s’agit souvent d’une extension de leur rôle productif. Elles assurent pour la consommation collective, la gestion et le maintien des ressources telles que l’eau, les soins de santé et l’enseignement. Il s’agit surtout de travail volontaire, non payé, entrepris pendant le temps *‘libre’*. Par contraste, le rôle communautaire rempli le plus souvent par les hommes consiste à organiser et gérer la société à un niveau politique plus formel (l’exercice de la justice par exemple). Il s’agit en général de travail payé, directement ou indirectement au moyen de rétribution ou d’amélioration du statut et du pouvoir.

La répartition de ces trois rôles entre femmes et hommes (jeunes et vieux) dans la région est différente d’une époque à l’autre, d’un endroit à l’autre, d’un milieu socio-économique à l’autre. CAROLINE (1989 : 125) note à cet effet, *‘dans la plupart des familles à faibles revenus, le travail des femmes évolue et ne se borne pas à celui de la reproduction (grossesse*

et éducation des enfants) nécessaire pour garantir l'entretien et la reproduction de la force de travail. C'est aussi un travail productif, souvent source secondaire de revenus''. Dans les zones rurales, il s'agit principalement de travaux agricoles alors qu'en ville, les femmes travaillent beaucoup plus dans le secteur informel soit à la maison soit dans le voisinage. De plus, les femmes sont aussi impliquées dans les travaux de gestion communautaire en milieu urbain et rural.

Les hommes s'occupent aussi des activités communautaires mais différemment des femmes, reflétant une autre division sexuelle des tâches. La division spatiale entre le monde public des hommes et le monde privé des femmes (le voisinage est considéré comme une extension de la sphère domestique) implique que les hommes et les femmes entreprennent des travaux communautaires différents. Alors que les femmes exercent un rôle de gestion communautaire reposant sur la fourniture de biens de consommation collectifs, les hommes ont un rôle communautaire de dirigeant dans lequel ils s'organisent au niveau politique formel, généralement dans le cadre de la politique nationale. Ces différences entre les genres ont leur origine principale dans le système de socialisation traditionnel ainsi que dans les dispositions politiques, institutionnelles et juridiques.

2.1. 3. Le genre en tant que rapports de génération et de classe sociale

La dimension genre ne se limite pas seulement aux rapports sociaux de sexe (masculin - féminin). Elle intervient aussi bien dans les rapports de génération (aînés-cadets) et de classe dans la mesure où ces rapports existent dans toutes les sociétés humaines.

Aux côtés des rapports de classe et de sexe, les rapports de génération contribuent à structurer la vie collective ; mais de façon sans doute bien silencieuse (TERRAIL, 1995). Pour ce qui est de l'appartenance de génération, selon Terrail la notion de génération permet de constituer les rapports d'âge en rapports intergénérationnels, en contribuant ainsi à éclairer le fonctionnement des rapports sociaux dans telle ou telle conjoncture (TERRAIL, 1995).

L'articulation des appartenances générationnelles de classe, de sexe, d'âge demeure l'une des questions les plus significatives en Guinée en général et en Haute Guinée en particulier. Si d'un côté, les conflits des rapports intergénérationnels autour du néré en Haute Guinée apparaissent souvent à partir de la valorisation des produits de cet arbre dans un contexte purement économique. De l'autre côté, les filles conservent des liens plus étroits avec leurs parents notamment avec leur mère : c'est pour elles seulement que l'apprentissage dans la transformation des graines de néré en *soumbara* conserve son efficacité. La mobilisation qui

permet aux filles d'acquérir des techniques de transformation des graines trouve ainsi dans le soutien parental un ressort particulièrement indispensable.

Par ailleurs, notre analyse est confortée par une investigation des rapports de l'actuelle "génération" (cadets) avec celle de l'ancienne (aînés) et pourquoi pas à celle de ses parents dans le cadre de l'exploitation du néré ?

MEILLASSOUX (1975) affirme que l'on ne peut pas parler de classe sociale ni d'exploitation. En effet il y aurait exploitation si la redistribution des subsistances et de l'énergie humaine était organiquement accomplie au profit d'une catégorie et cela institutionnellement, favorisant la reproduction spécifique d'une catégorie aux dépens de l'autre. L'autorité des aînés pour lui ne se fait pas au détriment des cadets, mais leur assure l'accès au moyen de reproduction sociale, une épouse. La différence fondamentale est que c'est de plein gré que les aînés cèdent aux cadets les instruments de pouvoir, ce qui est impossible dans les rapports de classe. En acquérant des épouses avec l'aide des aînés, la dépendance des cadets vis-à-vis de ceux-ci s'atténue. Loin de voir dans les cadets des exploités, Meillassoux voit en eux les alliés des aînés, des complices pour exploiter une autre catégorie, les femmes dont ils profitent en leur qualité de mère et donc des clients plutôt que des exploités. L'auteur ne remet pas en cause l'existence de conflits entre cadets et aînés. Pour lui, les conflits ne visent pas à remettre en cause les institutions ni l'autorité, mais ont pour objectif de leur en faire bénéficier, toujours par aliénation de la femme. Les conflits existent entre les cadets et les aînés dans l'exploitation de certains arbres utiles comme le néré et le karité. Certaines femmes productrices âgées sollicitaient que les jeunes femmes leur demandent une autorisation de récolte des fruits du néré. Ainsi, cette autorisation est conditionnée par la remise de quelques fruits aux aînées qui cherchent à avoir encore quelques récoltes. Pour échapper à ce contrôle, les cadettes contournaient les aînés afin de ne pas être victime de spoliation. Une jeune productrice explique ses mésententes avec sa belle-mère.

« Avant, je demandais la permission à ma belle-mère avant de cueillir les fruits de néré qui se trouvent dans le champ familial et même en brousse. Lorsque je revenais ma belle-mère me retirait la plus grande partie de ma récolte et cela me fâchait. Aujourd'hui pour échapper à ce comportement, j'invente une visite chez mes parents pour aller cueillir les fruits de néré. Je confie les fruits à mes copines qui les revendent et m'envoient de l'argent en espèce. Cet argent m'a permis d'acheter des habits pour mes enfants et renouveler mes ustensiles.

Lorsque ma belle-mère fut informée par certaines femmes de notre voisinage, elle a dit à mon mari qui m'a aussi fait des histoires à cause de sa mère» (entretien).

Dans l'ensemble, on constate que l'autorité des aînés, au départ, sur les cadets est fondée sur deux éléments : le contrôle de la production et celui de la reproduction à travers le contrôle des échanges matrimoniaux. Or l'analyse de Meillassoux se situe dans un contexte où les communautés n'ont de rapports qu'avec des communautés identiques, leurs relations éventuelles avec d'autres ne pouvant pas les transformer qualitativement. Par conséquent, elle ne vaut pas pour les sociétés dont l'économie est fondée sur l'usage des moyens collectifs ou sociaux de production, les communautés exploitées et celles insérées dans l'économie marchande.

Dès lors, la question qui se pose est de savoir si pareille interprétation peut s'appliquer à mon terrain d'étude, à savoir la force du pouvoir donnée aux aînés surtout celles de la belle famille en Haute Guinée largement impliqués dans l'économie marchande familiale.

Pour nous, qu'elle s'applique à notre terrain ou pas importe peu, ce qui nous intéresse, c'est d'identifier les aînés, les cadets, de savoir quels sont leurs rapports, et de savoir comment circule ou se transmet l'autorité.

Dans le contexte malinké, nous avons distingué les aînés à deux échelles, celle du village tout entier et à l'échelle de la famille.

- Les aînés à l'échelle de la chefferie ou du village

Au niveau de la Haute Guinée on peut assimiler les aînés au chef et ses notables, les chefs de quartier et leurs notables. Cela en raison de leur rôle dans la gestion du patrimoine foncier de la chefferie et de l'autorité qu'ils ont sur le reste de la population.

- Au niveau de la famille

A l'échelle de la famille, nous avons le chef de lignage (*Kabila*). C'est lui qui gère le patrimoine foncier que le chef de village ou de quartier lui a attribué. Même si c'est par défrichement qu'il acquiert le droit sur une portion du terroir, c'est l'un des aînés mentionnés plus haut qui lui désigne l'emplacement. Il a autorité sur ses épouses, ses enfants et les autres membres de la famille. C'est lui qui avec ses frères et ses amis font circuler les femmes comme dans le modèle de Meillassoux. S'il ne désigne plus un mari à sa fille ou une épouse pour son fils, son rôle tout au moins, son accord est primordial dans les transactions matrimoniales. Il confie une partie de sa responsabilité à la première épouse qui l'exerce sur

les autres membres. A sa mort, il désigne parmi ses fils, un héritier à qui il transmet son autorité sur son patrimoine et les membres de sa famille. Le rôle de gestionnaire des biens du père ou de la mère ainsi que sa place désormais importante qu'il ou qu'elle occupe dans la circulation des femmes et autres membres au sein ou en dehors de la famille le ou la hisse au rang d'aîné(e). Même si à ce niveau des changements sont en cours, l'autorité de l'héritier reste dans beaucoup de cas très fort et considérable.

Ainsi, nous considérons que le statut de chef de lignage de la famille⁴¹ confère la qualité d'aîné et que les enfants mâles vivant sous le toit parental sont des cadets. Devenir héritier, revient pour celui qui est désigné comme tel d'accéder au rang d'aîné. Il sera alors investi du pouvoir y afférant : celui de gérer, de transmettre le patrimoine et de contrôler les personnes. Ce cas est remarquable surtout dans la gestion de l'arbre à néré.

Par ailleurs, pour les autres garçons, accéder au foncier et avoir une épouse leur donnera pareille prérogative. Cela s'inscrit en droite ligne dans l'analyse de Meillassoux qui veut que le statut de cadet ne soit que transitoire, non définitif. Face à cette situation, le concept de genre lié au rapport de sexe et de génération dans notre contexte précis, permet de suivre les mutations entraînant le changement de la société.

L' « empowerment » pour le renforcement des femmes dans la filière néré

Selon (CALVES, 2009 : 238), le concept d'empowerment est apparu de façon formelle à la publication en 1987 de l'ouvrage intitulé « *Development, crises and alternatives visions : Third World women's perspective* ». Par la suite, plusieurs études comme celles de MAGDALENA Léon (1997, 2003) et KABEER (2002 ; 2003) témoignent aujourd'hui de la conceptualisation et le développement de l'empowerment tout en mettant l'accent sur la nature multidimensionnelle de son processus et de ses relations avec le terme de pouvoir.

Pour le PNUD (2000 : 119), ce concept laisse comprendre que: « *le renforcement du pouvoir des femmes est un processus de prise de conscience et de création de capacités se traduisant, pour les femmes, par une plus grande participation, une plus grande autorité et un plus grand poids dans le processus de décision, ainsi que par des initiatives transformatrices* ».

⁴¹ Chef de lignage de la famille, est

Dans cette logique de transformation, nous mobilisons alors le concept d'empowerment en tant que processus de redistribution du pouvoir et de changement social. « *Le statut des femmes, et leurs possibilités d'empowerment se situent à deux niveaux : leur place dans le ménage dépend des pouvoirs symboliques qui leur sont attribués, mais aussi des possibilités économiques dont elles disposent* », (GODARD, 2010 : 89).

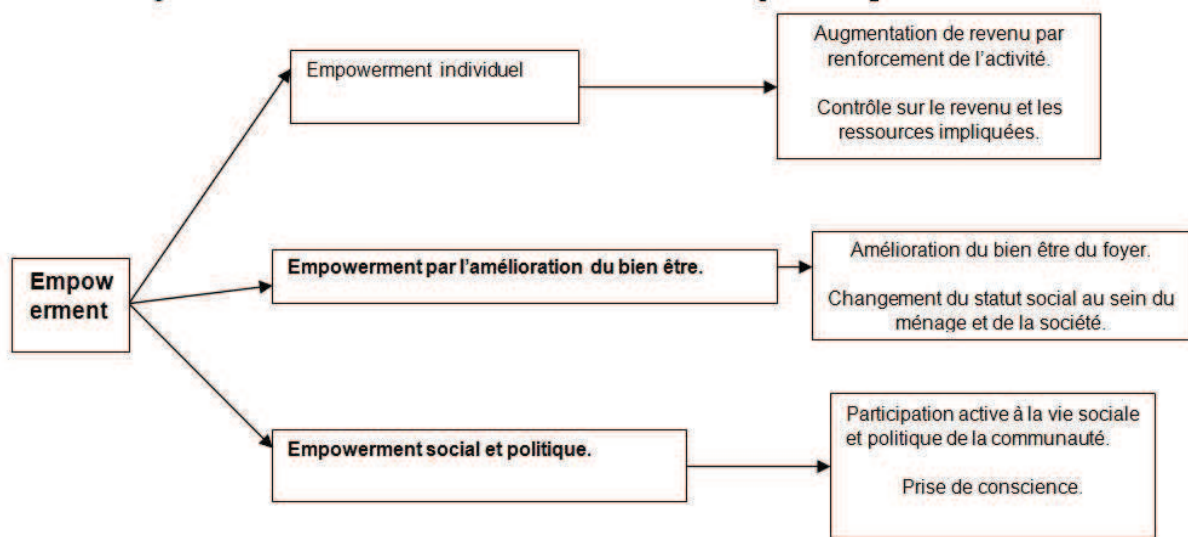
Ainsi, l'augmentation des revenus contrôlés par certaines femmes ne représente qu'un indicateur d'*empowerment* parmi tant d'autres, car elle n'est que la manifestation visible d'une panoplie de changements. En analysant la littérature sur la filière, on constate qu'il n'existe pas d'unanimité au sujet de l'*empowerment*. A ce propos, MAYOUX (1998) dans son étude distingue trois significations distinctes qui peuvent nous aider à éclaircir les mécanismes en jeu : l'*empowerment* individuel, par l'amélioration du bien-être et l'*empowerment* social et politique.

L'*empowerment* individuel : on suppose que le fait de s'organiser en groupement pour l'activité d'exploitation du nééré est un moyen efficace pour permettre à chaque femme d'augmenter son revenu en vue d'un éventuel changement de sa condition. Ce changement se traduit par sa prise de décision pour sa propre condition.

L'*empowerment* par l'amélioration du bien-être se traduit par le fait que la forte implication des femmes et la valorisation de l'activité de nééré dans la filière permet aux femmes d'augmenter leur revenu pour le bien être de leur foyer en vue d'améliorer leur statut au sein du ménage et de la communauté. Ceci leur donne une plus grande confiance en elles, une part plus grande dans les dépenses de consommation et une prise de pouvoir plus importante dans les décisions à l'intérieur du foyer. Par conséquent, on suppose que l'*empowerment* des femmes et la réduction de la pauvreté se renforcent mutuellement et de façon inévitable.

L'*empowerment* social et politique implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes tant dans les domaines social que politique. L'*empowerment* des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien être. Il s'agirait alors de répondre aux intérêts stratégiques de genre et de s'attaquer à la subordination des femmes qui est présente dans tous les aspects de la vie (conscience individuelle, foyer, travail, législation, structures étatiques, systèmes économiques et politiques internationaux),... (MAYOUX, 1998).

Figure 5 : Différentes dimensions et variables du concept de l'empowerment



Source : BOUYO (2008), travaux de recherche de master 2.

2.2. L'analyse de la filière

2.2.1. La filière, un concept polysémique

L'approche filière est relativement récente dans l'économie. C'est dans la deuxième moitié des années 70 que ce type d'analyse a commencé à percer dans les milieux d'économie agricole.

Utilisé en France d'abord pour traiter des problèmes d'économie industrielle, le concept de filière a été transposé dans le domaine agricole, puis aux projets d'aide aux pays en développement. C'est ainsi qu'en France et dans les pays africains francophones, l'ensemble des acteurs concernés par un produit a été appelé « filière ». Dans le contexte français, le mot « filière » définit l'ensemble des agents et des opérations économiques qui les lient (production, consommation).

Ailleurs, on utilise souvent la dénomination de sous-secteur. Le mot filière a souvent été mal compris. Ce mot est donc considéré comme un concept et un objet d'analyse ; il n'est pas en soi un mode d'organisation mais l'on caractérise souvent chaque filière par un mode de coordination des échanges pratiqués en son sein.

Les débats entre chercheurs francophones et anglophones, de même que les rencontres entre bailleurs de fonds, principalement entre la Banque Mondiale et les organisations françaises (Ministère de la Coopération, Caisse Française de Développement) relèvent

d'importantes divergences dans l'utilisation du terme « filière », resté intraduisible en anglais⁴².

Ainsi, beaucoup de chercheurs recourent actuellement à la description des activités socio-économiques à travers l'analyse des filières de production. D'autres chercheurs comme HUGON, PÉREZ, (1989, 1992) ; PÉREZ (1989 ; 1992), considèrent la filière comme un concept de méso-économie⁴³. L'étude des filières permet en effet de comprendre l'évolution passée ou future d'un secteur d'activité en recherchant la cohérence ou non d'un système de production- transformation -distribution. Cependant, il est indispensable de préciser le contenu de ce terme, car les chercheurs et les bailleurs de fonds ne lui donnent pas tous la même signification. Ce qui revient à dire que les définitions de la filière varient selon les auteurs.

Pour certains, le terme de filière signifie une branche constituée par toutes les unités produisant un produit ou un ensemble de produits (exemple : la filière chimie), d'autres font référence à une matière première, à un produit fini, ou un groupe de produits. Pour délimiter la filière, faut-il partir de la ressource ou du produit final?

Dans le cadre de notre délimitation, nous partons de la ressource dans la mesure où le nééré avant sa transformation en *soumbara* fait déjà un objet de convoitise des populations des zones de production.

La Banque Mondiale voit dans la notion de filière, la justification d'une organisation des échanges de type monopolistique avec intervention de l'Etat. Et pourtant il se trouve que l'Etat n'intervient cependant pas dans toutes les filières.

A cette vision s'oppose celle des économistes, spécialistes de l'analyse de filière, pour qui la filière n'est rien qu'un concept d'analyse ; ce n'est donc pas un type d'organisation. Pour certains de ces économistes, l'agro-alimentaire constitue une filière, alors que pour les

⁴² Le mot filière n'a pas trouvé de traduction satisfaisante en anglais. Différents équivalents sont utilisés :

- «Comodity chain or channel » est peut-être le plus proche (Busch, 1989) ;
- «Chanel value» (Porter, 1990) met l'accent sur la formation de valeur ajoutée dans une filière ;
- « Upstream-Downstream Linkages » permet de rendre compte de l'existence de l'idée de circuit productif à partir d'un segment donné ;
- « Sub-sector » est le concept le plus fréquemment utilisé ;
- « Producer-Consumer Chain » rend compte des bornes d'une filière.

⁴³ On considère que la méso-économie s'appuie sur l'analyse micro-économique des comportements des agents, et procède à une agrégation limitée dans le cadre d'un sous-ensemble de l'économie auquel on applique des outils d'analyse macro-économiques.

chercheurs en milieu rural, la notion de filière renvoie à un produit ou une catégorie de produits. Ceux qui privilégient la référence à la ressource parleront ainsi de filière café, de filière viande bovine, de filière fruits et légumes... Cette vision recherche la cohérence d'une filière, afin d'y maintenir les agents d'amont, c'est-à-dire les producteurs.

Par contre, ceux qui privilégient le produit final mettent en avant des études tournées vers la demande finale, comme la consommation et s'intéressent plutôt aux débouchés à travers les canaux de distribution : on parle ainsi de la filière textile, filière chaussure...

Cependant tout au long de la filière, le produit subit des transformations, se combine à d'autres pour donner un nouveau, puisque, comme disent les économistes, des marchandises produisent d'autres marchandises. On comprend dès lors aisément la difficulté de préciser les limites d'une filière, les agents à considérer à partir des différentes étapes de production, car certains peuvent être laissés de côté alors qu'ils jouent peut être un rôle décisif.

Avant de donner une définition de la filière dans le contexte de notre travail, nous considérons deux tendances principales et complémentaires (LOSSOUARN, 2003) :

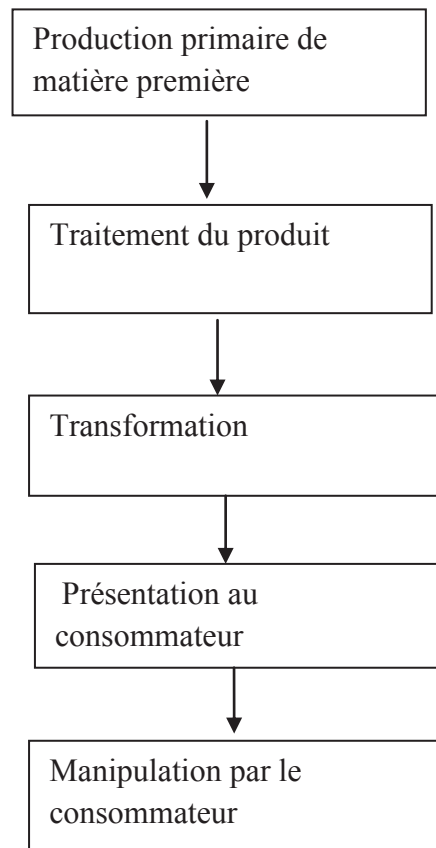
- La première définition considère la filière comme étant un ensemble de flux de matière, qui font intervenir des acteurs économiques exerçant des fonctions complémentaires et interdépendantes en vue de satisfaire une demande finale.
- La deuxième définition considère qu'une filière consiste en l'articulation d'un ensemble d'opérations techniques assumées par des acteurs économiques qui mettent en œuvre des stratégies.

Ces deux définitions ont été expérimentées par certains auteurs à travers des cas d'études qui méritent d'être évoqués pour une étude de filière. La première définition qui prend en compte les procédés de la filière est adoptée par STRINGER et al. (2007) dans la recherche des sources de défaillance au sein d'une filière agroalimentaire et par ARUOMA (2006) pour analyser l'effet des réglementations sur les différents systèmes de production.

Pour STRINGER et al. (2007), la filière est formée par l'ensemble des procédés qui se distribuent sur cinq étapes successives. La première étape qui correspond à la production de la matière première primaire englobe la production agricole, la moisson ou l'abattage. Le traitement des produits en préparation pour la transformation constitue la seconde étape. La troisième étape consiste à la transformation qui mènera à la production du produit final à partir de la matière première. La quatrième étape est la présentation au consommateur qui

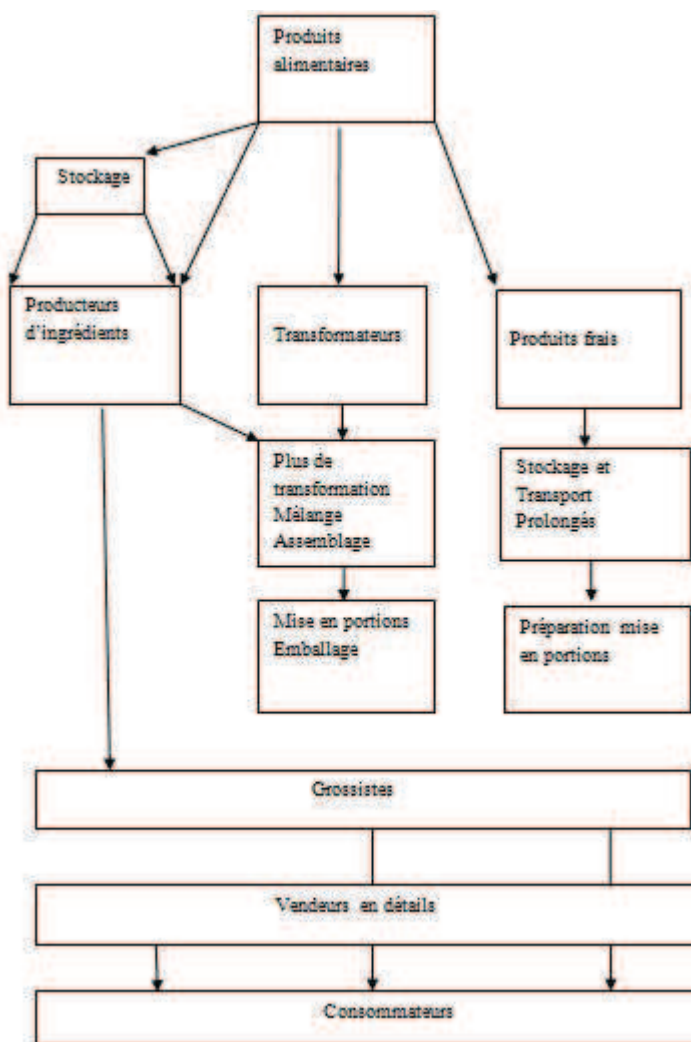
inclut le stockage, la distribution à travers les grossistes et la vente en détail. La cinquième et dernière étape est l'utilisation du produit par les consommateurs. Toutes ces étapes qui se combinent permettent de suivre le parcours du produit de l'amont à l'aval (figure 6).

Figure 6 : Etape de la filière agroalimentaire d'après STRINGER et al (2007)



Dans sa représentation de la filière, ARUOMA (2006) divise les produits alimentaires primaires en trois catégories, les produits frais, les produits transformés et les produits utilisés comme ingrédients. L'évolution des produits à travers les différentes procédures de traitement, transformation et stockage mène vers les grossistes et les vendeurs en détail pour parvenir aux consommateurs (figure 7). Plus loin, il insiste aussi sur les procédés de la filière en vue de montrer comment ces dernières sont interprétées.

Figure 7 : Etape de la filière agroalimentaire d'après ARUOMA (2006)

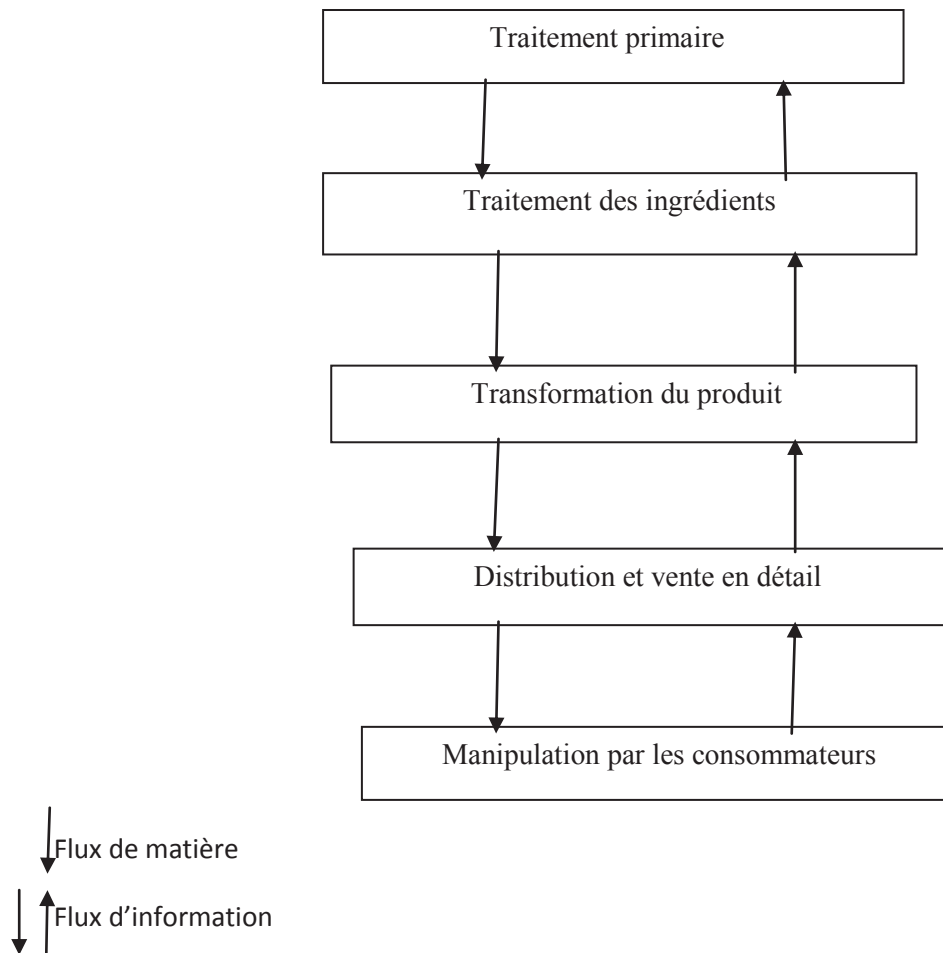


La seconde définition de la filière qui se rapporte au trajet de la matière première est adoptée par Apaiah et al. (2005) dans le cadre de leur méthodologie quantitative de conception de filière et par YAKOVLEVA (2007) pour mesurer l'effet de la filière agroalimentaire sur l'économie, la société et l'environnement.

APAIAH et al (2005) divisent la filière en cinq étapes qui sont le traitement primaire, le traitement des ingrédients, la transformation, la distribution et la manipulation par les consommateurs (figure 8). Le but de ces auteurs est de présenter une méthodologie de conception des filières agroalimentaires, considérant les objectifs de qualité, le coût et le chargement environnemental. Il s'appuie sur le fait qu'il s'agit d'un réseau d'organisations autonomes et spécifiques qui collaborent entre elles pour la fabrication d'un produit. Les

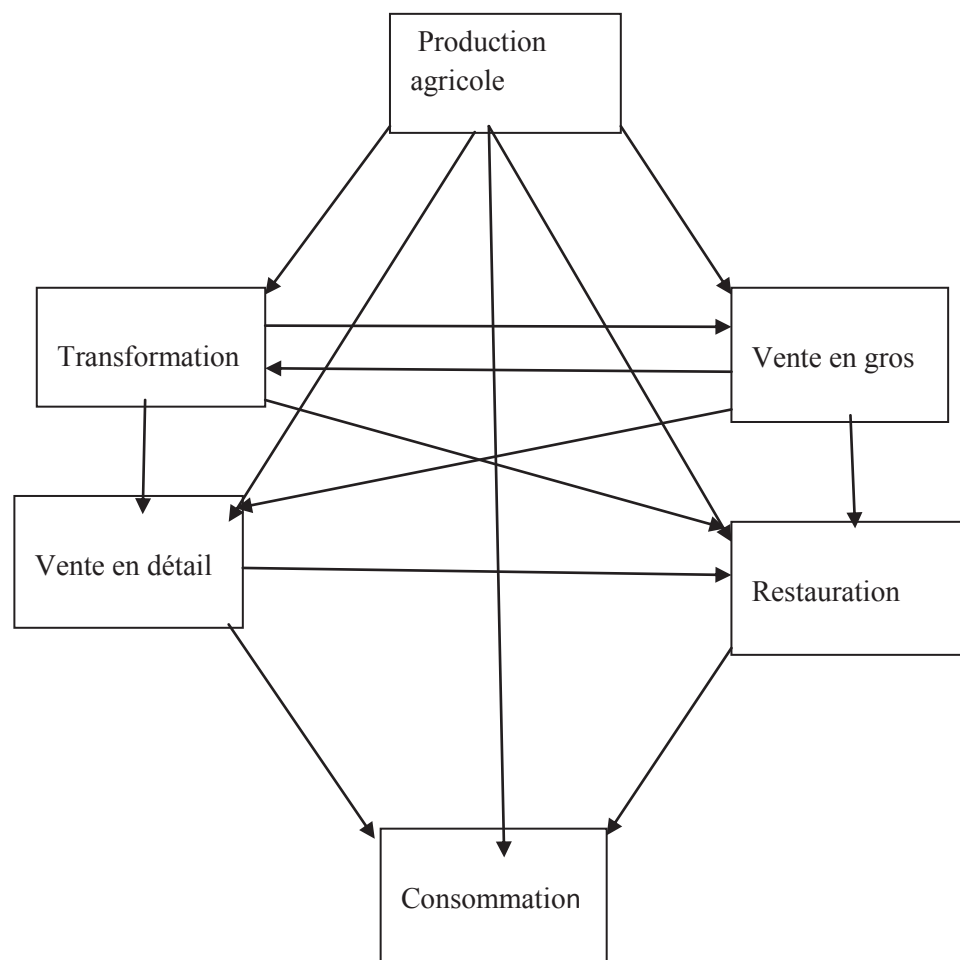
différentes étapes aux quelles il fait allusion se caractérisent par un flux de matière d'amont en aval et d'un flux d'information dans les deux sens.

Figure 8 : Filière agroalimentaire selon APAIAH et al (2005)



YAKOVLEVA (2007) considère la filière comme un réseau d'organisations qui, à travers leurs relations économiques, permettent le fonctionnement de la filière pour la production et la distribution d'aliments. Dans son raisonnement, une filière agricole se caractérise par cinq étapes qui interagissent entre elles: la production agricole, la transformation alimentaire, la vente en gros, et la restauration (figure 9).

Figure 9 : Représentation de la filière agricole selon YAKOVLEVA (2007)



Pour CHEVALIER Toledo (1978) une filière est un ensemble articulé d'activités économiques intégrées, intégration consécutive à des articulations en termes de marché, technologie et capital.

En prenant en compte un certain nombre de catégories impliquées dans une filière, (DURUFIL et al 1988), reconnaissent en la filière, «l'ensemble des agents qui participent directement à la production, ensuite à la transformation et au transport jusqu'au marché de réalisation d'un même produit agricole ».

Selon MONTIGAUD, (1992) on entend par «filière l'ensemble des activités étroitement imbriquées, liées verticalement par l'appartenance à un même produit (ou à des produits voisins) et dont la finalité consiste à satisfaire le consommateur »

Quand à Louis LAGRANGE « La filière est un système économique constitué par l'ensemble des canaux de distribution et d'approvisionnement utilisés par l'ensemble des

producteurs vendant une même famille de biens concurrents sur un marché de consommation ».

Contrairement à beaucoup d'auteurs, MONTFORT Dutailly embrasse tout un ensemble que l'on retrouve à divers niveaux. Pour lui, la filière est un chemin orienté reliant plusieurs branches, depuis en amont la production de matières premières et biens d'équipement, jusqu'en aval la distribution et les services liés à son utilisation, les rassemblant selon les étapes successives rencontrées pour la mise en marche du produit⁴⁴

Pour MALASSIS (1996), « *la filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit (ou un groupe de produit) au sein de l'appareil agro-alimentaire ; elle concerne l'ensemble des agents (Entreprises et Administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière et à son stade final* ».

CHALMIN (1983), pense que : « la filière représente l'ensemble des agents économiques, transformateurs ou non, des agents administratifs et politiques qui jalonnent directement ou indirectement l'itinéraire d'un produit, du stade initial de la production (et des fournitures à la production) au stade final de la consommation (ou du moins de la transformation amenant la perte d'identité du produit) et est composé de toutes les interactions entre ces divers agents ».

Pour MORVAN (1991), « *la filière est une succession de transactions aboutissant à la mise à disposition d'un bien (ou un ensemble de biens) au consommateur final situé à l'extrémité du processus de production et de transformation. L'articulation des opérations, largement influencée par l'état des techniques, est définie par les stratégies propres des agents qui cherchent à y valoriser au mieux leur capital. Les relations entre les activités et les agents révèlent des interdépendances et des complémentarités, et le jeu de ces relations hiérarchisées contribuent à attribuer la dynamique de l'ensemble.*

Face à ces multiples définitions, il est difficile d'en choisir une qui obéisse à la fois à la description souvent faite de la filière néeré, et à nos aspirations qui se voudraient globalisante. Les définitions de MORVAN, DURUFIL et al nous semblent assez intéressantes quand elles parlent d'abord des relations entre les activités et les agents qui révèlent des interdépendances et des complémentarités. Ensuite, le rôle que ces relations jouent dans la dynamique de

⁴⁴ Cette définition est donnée dans Archives et Documents, n°67, INSEE, 1983.

l'ensemble de la filière, ainsi que la participation des agents qui s'intéressent directement à la production, à la transformation et au transport jusqu'au marché d'un même produit.

En combinant plusieurs éléments se retrouvant dans les différentes définitions, nous nous appuyons plus dans notre présent travail sur la définition de Boutonnet, qui introduit un élément essentiel dans la compétitivité, à savoir les relations avec le reste du monde, « ce reste du monde » ne devant concerner dans le cadre de cette étude que les exportations du *soumbara*, produit essentiel du néré.

Suite à cet exercice de définition d'une filière, le contexte de notre étude désigne l'ensemble des différents acteurs qui concourent à la production, à la transformation ou non, et à la distribution du produit jusqu'au consommateur. Les relations entre les activités et les acteurs concernés révèlent des interdépendances, des complémentarités et des mécanismes de régulation, et le jeu de ces relations hiérarchisées ou non contribue à consolider la dynamique de l'ensemble. Cette définition essaie de combiner les autres définitions suscitées, qui semblent être appropriées pour notre étude tout en s'adaptant à notre problématique.

Malgré quelques divergences dans les définitions du concept, tous les auteurs s'accordent tout de même sur le fait que la filière décrit l'itinéraire suivi par un produit à travers ses différents stades de transformation. Elle se définit par trois dimensions : le produit, l'espace géographique, et la période de temps. En ce qui concerne le produit il faut préciser s'il s'agit d'un bien ou encore un groupe de biens. Dans ce dernier cas entre en jeu des produits très distincts aux usages différents, aux logiques de fonctionnement et aux histoires spécifiques.

En matière de période d'analyse, les données doivent être collectées sur des périodes allant de un à dix ans selon le produit analysé et la nature de l'information. Alors, la nécessité de délimiter la filière s'impose. Celle-ci se fait de deux manières : par la ressource ou par le produit final.

En ce qui concerne cette étude, nous évoluons toujours vers l'aspect ressource déjà évoqué plus haut car la référence à la ressource permet d'assurer la cohérence d'une filière afin d'y maintenir les agents en amont et en aval. En outre la transformation étant présente dans l'itinéraire de la filière néré en Haute Guinée la délimitation par le produit final est la mieux indiquée dans ce cas parce qu'elle accorde de l'importance au produit fini (le *soumbara*).

Des études menées par les chercheurs ayant déjà travaillé sur la question du néré en Guinée vont nous permettre d'identifier les acteurs de la filière néré, de mettre à jour et de caractériser la succession des différentes opérations de cette filière pour comprendre le mécanisme de fonctionnement et les échanges entre les différents acteurs. Elles permettent non seulement l'identification du produit, mais aussi l'analyse des mécanismes de régulations (Etat, Marché). Cette approche sera donc pour nous l'instrument de connaissance de la réalité économique de la filière néré dans la région de la Haute Guinée, de manière à ce qu'elle nous permette d'en connaître les atouts et les contraintes.

Ainsi, le concept filière est utilisé pour représenter une réalité économique dans sa globalité. Il peut s'appliquer à de nombreux secteurs de l'économie. Dans le cas de l'agriculture, il permet de dépasser la vision traditionnelle, réductrice, de la production primaire et de prendre en compte la complexité des interactions existantes ; l'ensemble des acteurs impliqués dans la production primaire, la transformation, le transport, la commercialisation, la distribution et la consommation s'articulent dans un même processus analytique. L'analyse de la filière repose donc sur un cadre conceptuel systémique et assure une représentation actuelle des nouvelles formes et articulation dans l'agriculture.

En ce qui concerne l'espace géographique, l'approche Cadillac de BOURGEOIS et HERRERA (1998) peut s'appliquer à l'échelle nationale ou régionale, selon la taille du pays et celle du système agroalimentaire. Dans les petits pays d'Amérique centrale et d'Afrique, son utilisation est aisée à l'échelon national. Au Brésil, en Inde ou en Indonésie, une région peut représenter un espace géographique dont les particularités justifient une analyse spécifique.

L'étude d'une filière comporte deux étapes fondamentales : une étape descriptive (produit, itinéraire, agents, opérateurs, flux, environnement institutionnel) et une étape explicative (structure et fonctionnement des marchés, intervention de l'Etat, planification, accords interprofessionnels). Il existe parfois dans certaines filières de productions des mécanismes de régulation assurés par les coopératives.

Selon le petit Larousse, le terme de régulation peut se définir comme l'action de régler, d'assurer le bon fonctionnement. Dans la filière néré, les mécanismes de régulation peuvent être assurés par une structure organisationnelle comme le groupement. Les points de régulation et les boucles de rétroaction sont des éléments ou des mécanismes qui permettent à la filière de fonctionner et de s'adapter (CHARI, 2000 : 71).

A titre d'exemple, nous pouvons citer les magasins de stockage qui servent à réguler et à adapter l'offre aux variations de la demande. A cet effet F. Auriac affirme que tout système, pour qu'il puisse survivre et résister, devrait posséder un pivot, pivot qu'il appelle « Holon ». Son absence le livre à l'entropie, au désordre. Le Holon dans un système est une structure qui lui permet d'obéir au principe systémique : le changement de nature de ses éléments ou du moins des fonctions de ces éléments (AURIAC, 1983 : 108). Plus précisément, le Holon permet à un système d'être dynamique c'est-à-dire d'assimiler matières, énergie et informations sans toute fois perdre sa nature. Dans le cas du système vignoble languedocien que Franck Auriac a étudié, c'est la coopérative qui joue ce rôle. Pour la filière nééré en Guinée ya-t-il une structure ou un type d'acteur qui tient lieu de Holon ? Est-ce les producteurs ou productrices ? Est-ce les collecteurs ou collectrices ? Est-ce les grossistes ou les détaillants ? Nous remarquons que les négociants assurent un rôle essentiel dans la filière, mais leur rôle est-il à même de les ériger en holon ? Si le négociant est l'acteur pivot de la filière et que cette activité de commercialisation ne lui serve que de tremplin ou de passerelle vers une autre activité commerciale, quel avenir pour l'acheminement du nééré vers les autres villes et pays ? En plus, avec l'entropie que semble connaître cette filière, y existe-t-il vraiment un holon ? En fin de compte, un holon peut-il exister dans un système de production artisanale ? De ce point de vue, la question principale revient à savoir à quel niveau se fait la valeur ajoutée et qu'en est le principal bénéficiaire ?

Que se soient en Guinée ou ailleurs, toutes les analyses qui précèdent une complexité structurelle que Franck Auriac a mis en évidence du système qui semble faire partie de ces caractéristiques montrent comment s'effectue l'agencement des éléments constituant la complexité de la filière? Comment ce système mobilise-t-il ses éléments constitutifs pour mener à bien ses activités ? En somme, comment fonctionne le système filière nééré en Guinée?

2.2.2. Les éléments d'analyse d'une filière

Selon GOLDBERG, l'analyse de la filière semble s'être d'abord développée aux Etats Unis (GOLDBERG, 1968) et en France par l'Institut national de la Recherche Agronomique dès 1965 suite au besoin largement manifesté de créer des instruments adaptés à la description d'ensembles productifs cohérents tel que la précise MORVAN (1985).

D'une manière générale l'analyse de la filière d'une manière générale, permet de repérer les agents économiques et d'analyser les relations qui s'exercent entre eux, tout au long d'un

processus de production- transformation- distribution. Elle permet de mettre en évidence tous les éléments ayant des relations définies et concourant au même but. En recherchant l'identification des itinéraires suivis par un produit, on retrouve les agents et les opérations nécessaires à la structuration du produit et à son acheminement.

Les agents qui opèrent le long d'une filière, selon MALASSIS, sont constitués par les entreprises agro- alimentaires, notamment celles qui approvisionnent la chaîne en bien intermédiaires et bien, d'équipement, celles qui exécutent certaines opérations pour le compte des entreprises agro alimentaires (stockage, transport, conditionnement et emballage, promotion...). Elles ont entre elles des rapports de marché mais aussi des relations organiques. Par contre, ceux qui opèrent sur la filière comprennent les administrations publiques ou privées, les institutions de crédit, les assurances... Les administrations produisent des services non marchands sur les filières, avec par exemple pour les administrations publiques l'organisation et la gestion des marchés nationaux à travers des offices ou locaux par les collectivités locales. Elles interviennent aussi dans l'orientation et l'organisation des marchés agricoles. Les administrations privées quant à elles exercent des fonctions d'organisation et de régulation comme les groupements de producteurs, les associations professionnelles ou inter- professionnelles et parfois s'érigent en groupes de défense ou de pression (syndicat, groupement de consommateurs...). Les centres de recherche publics ou privés, étant donné leur rôle dans l'évolution des filières, doivent également retenir l'attention.

Tout au long de la filière, les agents agissent d'abord sur les biens et les services par l'équipement, la production (production agricole, conditionnement, transformation), à travers les transactions commerciales et les opérations qui y sont liées comme le stockage, le transport, la promotion des ventes, mais aussi à travers la consommation et l'exploitation. Il s'agit donc de toutes les opérations qui concourent à la formation du produit et à son acheminement jusqu'au stade final, et donc à sa valeur marchande du produit par le jeu de valeurs ajoutées et de marges commerciales. Cette valeur ajoutée permet de payer les salaires, les impôts et taxes diverses, de réaliser les bénéfices, tout en sachant que la filière peut bénéficier d'aides de toute nature (des subventions par exemple) qui lui permettent de subsister. Dans ce processus, l'innovation en est un point de la filière produit des gains de productivité dont la répartition le long de la filière dépend des mécanismes du marché et des interventions de l'Etat. Il ne faut pas ignorer le rôle des opérations financières qui se

rappellent au rôle des banques et à leur degré d'intervention dans la filière, et si la filière est internationalisée, au rôle de l'approvisionnement en devises pour l'importation de biens d'équipements par exemple.

Tout cela ne suffit cependant pas pour une bonne compréhension de la filière car en plus il faut estimer la dimension relative des agents opérant sur la filière et les relations qu'ils entretiennent.

En tout cas, une approche qui englobe tous les aspects d'une filière est nécessaire pour comprendre par exemple les problèmes de coordination verticale, puisque tout repose sur les relations entre différents acteurs de l'amont à l'aval. Ainsi, l'analyse peut être poursuivie en privilégiant les modes de production (circuit artisanal ou industriel), ce qui peut conduire à une typologie. On peut continuer en essayant de décomposer la valeur du produit tout au long de la filière, ce qui permet d'appréhender les rapports de force entre les acteurs, avec comme hypothèse que c'est le plus fort qui encaisse le plus.

Pour l'analyse de la filière néré en particulier, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du rôle économique du néré ; c'est aussi une analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer le néré. Ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentaiement, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme : la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Chacun de ces ensembles englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions ; on parle ainsi d'actions situées à l'amont ou à l'aval de la filière. Ces ensembles peuvent se décomposer en sous ensembles.

L'étude de la filière néré est une analyse très précise de tout un système généré par le produit du néré. C'est une étude exhaustive de tous ceux qui interviennent dans la filière, de leur environnement, des actions qui sont menées et des mécanismes qui ont abouti à de telles actions.

La filière néré permet de connaître d'une manière approfondie les tenants et les aboutissants de tout l'environnement du produit. Elle permet de mettre en évidence :

- les points forts et points faibles du système et, à partir de là, d'établir précisément les politiques et les actions à mener pour renforcer les aspects positifs et faire disparaître les contraintes ;
- les acteurs qui interviennent d'une manière directe ou indirecte dans le système ;
- le degré de concurrence et de transparence des différents niveaux d'échanges (la concurrence du maggi par exemple) ;
- l'analyse du système de formation des prix des produits (depuis le producteur) et de savoir si le niveau de vie du consommateur a un impact sur ces prix ;
- l'identification des types de néré qui sont vendus sur les marchés et leur circuit de vente jusqu'au consommateur.

En effet, l'étude de la filière néré nécessite une analyse qui repose sur plusieurs strates d'informations : les fonctions, les aspects géographiques, commerciaux, organisationnels, économiques et financiers, politiques et sociaux.

➤ **L'analyse fonctionnelle**

L'analyse fonctionnelle s'intéresse aux rôles des acteurs et des circuits étudiés dans la filière néré.

La filière néré comprend deux types d'acteurs clés : Les acteurs directs (collecteurs, transformateurs) et indirects (commerçants détaillants et grossistes). A ce niveau le rôle de chaque acteur est appréhendé. Par exemple, pour bien comprendre le rôle des grossistes sur les marchés, il faut non seulement avoir l'avis du grossiste lui-même, mais aussi ceux du fournisseur qui vient de l'extérieur du marché et du détaillant qui s'approvisionne auprès du grossiste.

En ce qui concerne les circuits par exemple, si l'on aborde l'ensemble « approvisionnement », chaque circuit d'approvisionnement de produits arrivant sur le marché est décrit avec ses acteurs, ses problèmes, son importance. Lorsqu'on aborde l'ensemble « distribution », celui-ci joue un rôle crucial dans l'approvisionnement des villes. Les circuits empruntés par le néré sont à la fois ruraux et urbains. Ce qui fait que certains acteurs de la filière évoluent dans le milieu rural, et d'autres par contre se retrouvent dans les villes.

➤ **L'analyse géographique et l'analyse des flux : le territoire du néré**

Situer la filière néré dans un contexte spatial est très important car cela permet de mieux comprendre certains avantages et certains problèmes qui en découlent.

La situation géographique des lieux d'approvisionnement a une influence directe sur le prix et la qualité du néré. Une production du néré située dans la périphérie de la ville sera beaucoup plus rentable pour son producteur et les prix de vente pourront être plus faibles que le néré provenant des centaines de kilomètres de la ville. D'autre part, le niveau de perte sera très inférieur à celui du néré provenant d'un lieu éloigné ; la qualité du produit sera également différente : l'un sera frais et brillant, l'autre sera flétri et terne après plusieurs heures ou jours de voyage et de conservation.

➤ **La situation de la filière néré dans l'organisation des flux**

Dans la plupart des cas en Haute Guinée, les échanges s'organisent dans le cadre de marchés hebdomadaires. Sur une préfecture, sous préfecture, chaque jour de la semaine correspond à un marché dans un village précis. Les commerçants organisent généralement leur travail en fonction de ces jours de marché. Le circuit du néré peut donc dépendre en partie du calendrier de ces marchés.

Le néré transite par ces marchés parce que ces derniers constituent des lieux d'échanges importants entre deux préfectures, entre deux régions ou entre pays voisins.

➤ **L'analyse commerciale**

L'analyse commerciale permet de mieux cerner les transactions, l'organisation des marchés, le comportement des acteurs, la fixation des prix, la concurrence, l'adaptation des produits aux besoins du consommateur. Au niveau commercial, on peut évoquer plusieurs aspects. Il s'agit notamment :

1. des transactions

Dans la filière néré il est important de savoir si dans le cadre des transactions, le grossiste fait l'avance du produit aux détaillants, car ce système expliquera pourquoi le grossiste ne paye qu'une partie du produit lorsque le producteur livrera. Il touchera le solde lorsque le produit aura été vendu au consommateur. Ces systèmes d'avance sur le néré existent souvent, ce qui provoque d'ailleurs une fragilisation de la filière néré.

2. de l'organisation des marchés

L'organisation des marchés peut être analysée à plusieurs niveaux :

L'organisation des jours du marché qui, comme il a été dit plus haut, est d'une grande importance pour expliquer le circuit emprunté par le néré dans un pays ou dans une région donnée ;

L'organisation spatiale du marché : certains marchés de la capitale sont découpés en zones spécialisées dans tel ou tel produit. L'accessibilité de ces zones par les camions ou par les consommateurs va jouer sur la commercialisation plus ou moins rapide du néré.

3. La fixation des prix

L'analyse des critères de fixation des prix permet de définir ce qui est le plus important dans le produit du néré et sa filière pour les intervenants successifs : ce peut être les volumes différents mis sur le marché selon les périodes de l'année, ce peut être la qualité et l'origine du néré, ce peut être le manque de financement dans la filière.

4. La concurrence

La concurrence est analysée pour cerner l'impact qu'elle peut avoir sur les prix et l'organisation de la filière. Notre zone d'étude se classe au premier rang dans la production du néré en Guinée. En plus le néré produit est de très bonne qualité par rapports aux autres contrées du pays. Ce qui fait que la concurrence est moindre sur le marché.

5. L'adaptation du néré aux besoins des consommateurs

Il est important de savoir si le néré vendu au consommateur est bien adapté à ses besoins. Si l'adaptation est bonne, les ventes devraient être importantes ; si le produit du néré ne correspond pas à la manière dont le consommateur vit, il sera peu ou pas utilisé. Dans ce cas précis, le néré est bel et bien adapté aux besoins des consommateurs grâce à la qualité et au prix de vente. On le verra dans la suite.

➤ L'analyse organisationnelle

1. L'organisation générale de la filière

D'une filière bien ou mal organisée dépendra le volume de production, le niveau des prix et le niveau de consommation. Une partie de la filière peut être mal organisée et gêner considérablement l'amont ou l'aval. Dans ce cas, la filière est fragile et risque d'éclater. C'est

le cas, par exemple de la filière néré confrontée à de sérieux problèmes de financement et de spécialisation de marché.

Il est bien évident qu'un marché bien organisé apporte satisfaction aux consommateurs et aux fournisseurs, ce qui a une répercussion directe sur les volumes d'achat et de vente.

Un marché trop sale, mal abrité des intempéries, mal équipé pour les camions, entraînera son abandon par les consommateurs et petit à petit, par les vendeurs et, par conséquent, une désorganisation de la filière.

➤ **L'analyse économique et financière**

Toute analyse de filière doit donc préciser l'espace économique dans lequel elle opère, c'est-à-dire expliciter le découpage du système économique auquel on a affaire. Dans ce contexte, l'analyse économique et financière de la filière néré est particulièrement importante car elle permet de déterminer la progression des coûts et la rentabilité de la filière. C'est en calculant cette rentabilité que l'on pourra déterminer si la filière est à encourager et à développer ou bien s'il faut l'abandonner à ce qu'elle est. Ainsi, pour ce qui est de la filière coton, nous convenons avec BOOMGARD et al, (1986) que lorsqu'on parle filière coton, on s'intéresse principalement aux agents qui produisent le cotonnier, ceux qui transforment les fibres en balles, ceux qui collectent les produits et les transportent, ceux qui mettent en marché, et ceux qui les utilisent. En ce sens une filière peut être considérée comme une « branche significative » de l'économie.

1. Le coût de la filière

L'ensemble des coûts de la filière néré forme le prix de revient de cette filière. C'est auprès de chaque intervenant, et surtout des producteurs, commerçants, transformateurs, que l'on obtient ces coûts.

On peut faire une analyse de coûts au niveau de chaque transaction importante de la filière et ainsi déterminer les transactions les plus importantes sur le plan de l'augmentation des coûts, et enfin analyser l'opportunité de ces coûts par rapport au reste de la filière. Dans la filière néré, on s'aperçoit très vite que le coût varie en fonction des marchés. Le prix du néré n'est pas le même sur les marchés du village, hebdomadaire et urbain. Aussi à chaque transaction, il faut évaluer le coût des transports et d'autres contraintes liées à cette transaction.

2. La rentabilité financière de la filière

La détermination des coûts de revient, lorsqu'ils sont rapprochés des prix de vente, permet de mieux situer la rentabilité strictement financière de la filière néré. Cette rentabilité peut être étendue à toute la filière dans son ensemble, ou bien morcelée par transaction, et par fonction. Au niveau de la filière néré, une analyse fine de la fonction de collecteurs permet de voir que la rentabilité est plutôt médiocre : on s'aperçoit que les collecteurs qui vont chercher des produits sur les marchés hebdomadaires travaillent avec des marges très faibles et qui sont parfois négatives dès qu'un problème se pose (panne de camion entraînant la détérioration d'une partie de la cargaison). D'autre part, ces collecteurs payent généralement leur transport (transport du passager) qui vient s'ajouter au coût de transport du produit. Si le fonds de roulement du collecteur est trop faible (ce qui est souvent le cas), il ne peut pas acheter beaucoup de produits et le coût du voyage pèse très fortement dans le prix de revient du produit. Ce poids sera d'autant diminué que le collecteur achète des quantités plus importantes par voyage.

La rentabilité d'une telle fonction est donc particulièrement fragile. Ce même type d'analyse de rentabilité peut être fait à d'autres niveaux de transaction ou de fonction en aval de la filière.

3. La rentabilité économique

La rentabilité économique de la filière néré est une vision plus large que la simple rentabilité financière. Elle fait entrer d'autres critères que ceux strictement financiers. En effet, la filière néré implique un certain nombre d'opérateurs qui ont à leur charge une famille, qui vivent dans une région et qui génèrent des demandes de services dans leur village ou dans leur ville. Cette filière peut être à la limite d'une rentabilité financière marginale mais peut entraîner une rentabilité économique beaucoup plus positive sur l'ensemble de la région et du pays. La période de récolte du néré correspond à la fin de la saison sèche qui a longtemps été considérée comme une période moins active pour les producteurs car les cultures vivrières poussent en période des pluies. Le marché du néré est porteur, la demande existe tant dans les grandes villes de la Guinée (Conakry, entre autre) que dans les pays limitrophes. La rentabilité économique de ce produit est devenue importante car toute les préfectures de la Haute Guinée produisent le néré, ce qui permet aux femmes de percevoir des revenus pendant la période sèche (et de garder ainsi le maximum de produit vivrier dans leur grenier), de générer une activité de commerce sur les marchés de la région et les marchés environnants, de

générer des transports sur Conakry, les autres préfectures et pays limitrophes. Ce produit fournit une activité économique intéressante sur ces marchés de consommation. On peut donc en déduire que la rentabilité économique du néré est assurée surtout par les femmes très dynamiques dans la filière.

➤ **L'analyse politique**

Lorsqu' on analyse la filière d'un produit, il est important de connaître et de faire l'analyse des politiques gouvernementales qui soutiennent la filière directement ou indirectement.

En Guinée, il existe une Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) qui intègre globalement les activités de ramassage et de cueillette dont le néré. Dans ce cas précis, le gouvernement s'intéresse beaucoup plus à l'aspect de la conservation de la diversité biologique.

A ce propos, il est également important d'analyser l'attitude des autorités par rapport à l'organisation de la filière néré. Mais aussi, il est nécessaire d'analyser le comportement des acteurs au moment où l'étude de la filière est en cours.

➤ **L'analyse sociologique**

Dans l'analyse de la filière néré, il est important de comprendre ce qui sous-tend les difficultés non seulement économiques, mais aussi sociales. En Guinée en général et en Haute Guinée en particulier, le domaine social est très important pour l'individu et sa survie. Sans une analyse sociologique, beaucoup de problèmes restent inexpliqués et font objet de recommandations inapplicables.

Dans la filière néré, il est important de savoir pourquoi les femmes sont beaucoup plus impliquées que les hommes et pourquoi les jeunes et les hommes s'intéressent aujourd'hui à cette activité qui par le passé était essentiellement pratiquée par les femmes et les personnes âgées. Cela s'explique par une division sexuelle du travail au sein de cette société fortement traditionaliste et l'importance économique du néré. Aussi, il est également important de savoir si la relève des femmes productrices du néré est assurée, et de quelle manière. En discutant avec ces femmes productrices, on s'aperçoit que lorsqu'elles ont choisi l'une de leur fille pour prendre la suite, elles l'enlèvent très tôt de l'école pour la mettre dans une activité de production du néré. La fille apprend son travail auprès de sa mère et la tradition se poursuit sans réelle modernisation.

2.3. L'arbre comme patrimoine culturel

Toujours, dans le cadre de la valorisation du néré, nous avons jugé utile de nous intéresser à l'aspect patrimonial de l'arbre. Cette logique se comprend dans la mesure où en Afrique l'arbre joue un rôle crucial dans la vie des populations vivant surtout en milieu rural. Ainsi, inscrire l'arbre du néré dans un « patrimoine » devient alors une des conditions préalables et essentielles à sa conservation. Autrement dit, la patrimonialisation de l'arbre à néré se traduit par sa mise en place par des règles d'accès, des formes d'appropriation et de gestion.

Les travaux portant aujourd'hui sur le patrimoine sont foisonnants et diversifiés. Considérer l'arbre comme un patrimoine dans le contexte géographique de la Haute Guinée nécessite de s'interroger sur la notion de patrimoine dans ses deux dimensions : culturelle et naturelle. Etudier le patrimoine dans le sens géographique du mot consiste à l'insérer dans un contexte spatial et l'aborder comme un système dynamique, en prenant en compte « *l'ensemble des réalités géographiques en évolution et liées les unes aux autres par de fortes interactions* » (STOCK et MARCONI 2003).

Aussi, devons-nous nous demander ce que signifie le concept de patrimoine et comment il doit être envisagé dans une réflexion géographique. Dans un premier temps, nous apportons un éclairage sur la notion de patrimoine selon les définitions données par différents auteurs. En fin nous développons l'apport de l'approche systémique. Dans ce cas, nous développons l'idée que le patrimoine est une notion instable qu'il convient d'appréhender en tant que processus.

En effet, l'utilisation du mot « patrimoine » dissimule un débat intellectuel de grande ampleur et d'une grande complexité. Il est un jugement de valeur d'autant plus pernicieux qu'il est utilisé dans bien des cas sans qu'il ait été rigoureusement défini au préalable (MARANNICK JADE, 2008). Le patrimoine, étant une notion assez complexe, lui donner une définition n'est pas un exercice aisé dans la mesure où les formes sociohistoriques du concept sont variées. C'est un concept très ancien et qui change selon l'époque et ses dépositaires. Ainsi, il a plusieurs acceptions (religieuses, monarchiques, familiales, nationales, administratives et scientifiques) prêtant parfois à confusion dans sa définition. Indissolublement lié à celle du pouvoir et la façon dont il est constitué, défini et donc approprié, le patrimoine constitue un enjeu de premier plan. Pris dans un sens collectif, le patrimoine peut être reconnu comme un héritage transmis de génération en génération et façonné par chacune d'elles. Dans un cas, le patrimoine apparaît comme un ancrage, à la fois

dans le passé et dans l'ordre social ; dans l'autre, il peut être perçu comme une capacité, une projection dans le futur et dans un ordre social en construction ou en gestation (LINCK, 2000).

En fait, le terme « *patrimoine* » est conçu comme une particularité française, depuis l'avant-guerre et la notion d'« *héritage* » dans les terminologies anglo-saxonnes, depuis 1950. Il s'agit donc de son aspect restrictif : « l' « *héritage* » comprend les biens transmis d'une génération à l'autre tandis que le « *patrimoine* » se réfère à tous les biens existants et transmissibles »⁴⁵.

Le patrimoine constitue le rapport de l'homme au réel, l'appropriation qu'il s'en fait mais également sa relation avec ce qui le précède et qui le succède, bref ses liens avec le devenir historique. En effet, le fait patrimonial est profondément lié à son contexte historique.

Ollagnon définit le patrimoine comme « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l'identité et l'autonomie de titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif » (OLLAGNON, 1989).

En tout état de cause, VIVIEN (2003) reconnaît cependant que la notion de patrimoine renvoie à une forme d'appropriation par les sociétés humaines : le patrimoine commun n'est d'ailleurs pas uniquement constitué d'éléments naturels mais aussi culturels, notamment architecturaux. La question posée à ce niveau est celle de la définition des groupes patrimoniaux qui plus ou moins étendus peuvent varier.

Christan BARRERE (2005) en se situant dans cette approche pluridisciplinaire et opérationnelle, tente cependant une approche du patrimoine comme un concept économique. Le patrimoine est alors défini comme un complexe d'actifs et référés à un titulaire qui peut être individuel ou collectif.

Pour, RAUTENBERG (1998 : 288), le mot patrimoine possède un double sens. D'un côté il « signifie séparer, identifier, classer ; de l'autre il signifie appropriation sociale, lien entre les hommes à travers le temps et l'espace ».

Pour Saint PULGENT (1990), « le patrimoine tel que nous l'entendons est bien un legs, le produit d'une histoire que nous recueillons chaque jour et que nous tentons de

⁴⁵ . DESVALLÉES André, « Petite histoire du mot patrimoine », réflexions sur le patrimoine scientifique et technique, Actes des journées d'étude de l'OCIM, Musée des Arts et Métiers, Paris 21 et 22 septembre 2000, coll., « Musée des Arts et Métiers », OCIM, Dijon, 2001.

conserver et de protéger, afin de transmettre à nos successeurs. Il est des vieilles familles comme des civilisations anciennes, elles ont accumulé un vaste patrimoine qui est une chance, mais aussi une charge pour leurs héritiers. ».

Dans leurs analyses sur la fonction sociale du patrimoine, BABELON et CHASTEL (1994), rendent compte que dans toute société, le sens du sacré intervient en invitant à traiter la spécificité de certains objets symboliques (lieux) ou matériel, comme échappant à la loi de l'unité immédiate.

Selon, LE ROY (1996 : 52), un patrimoine par définition « *est inaliénable (ce qui le distingue fondamentalement de la propriété) et il est de nature intergénérationnelle (on le doit inaltéré aux générations suivantes). Si sa composition peut varier, il a un caractère permanent, et il est intimement lié à l'identité de ses titulaires dont il est une composante essentielle* ». L'aspect matériel et l'abus dont il fait cas dans sa vision patrimoniale rendent « caduque » sur le terrain africain en général, et guinéen en particulier, la conception civilisatrice de la notion du patrimoine. Celle-ci considère que le patrimoine est évaluable en argent et est mobilisable. Il écrit à propos de la gestion patrimoniale : « *la gestion commune implique une communauté de personnes physiques et/ou morales (des « autorités ») dans la gestion commune, l'action et la négociation ont aussi pour enjeu la délimitation des parties prenantes. Il ne suffit pas de décréter qu'un bien est « patrimonial », il faut encore préciser le titulaire pour comprendre la façon dont il est ou n'est pas géré* ». Il en conclut : « *c'est l'autorité qui fait la patrimonialité. (...) Mais l'autorité n'acquiert sa légitimité qu'en autorisant une négociation continue des fins et des moyens* ».

Par ailleurs, à propos de notre terrain, même si le néré est considéré comme un patrimoine de la communauté villageoise, (en ce sens que l'exo aliénabilité des arbres individuels est contrôlée par la communauté), cette dernière reste généralement indifférente à sa dégradation. Ceci amène à penser que, plus que la sécurisation des arbres qui est nécessaire, la conscientisation de tout le monde (propriétaires, non propriétaires, et communautés villageoises), (...) s'avère primordiale pour arriver à résoudre le problème de la conservation du patrimoine arboré. Ceci est surtout valable pour l'arbre du néré.

Aussi, l'ensemble de toutes ces définitions prennent en compte l'idée de transmission d'héritage. Par contre certaines conçoivent la notion de patrimoine beaucoup plus en termes juridique, historique ou muséologique et économiques.

Bien que l'aspect héritage apparaisse dans notre compréhension du mot, nous essayons suivant l'exemple de PELISSIER (1980) de cumuler l'aspect naturel et économique de l'arbre du néré en vue de le classer comme un patrimoine. Aujourd'hui, du fait de son importance économique l'arbre du néré est vénéré par les populations rurales.

Ce travail s'inscrit dans la logique d'OLLAGNON qui, dans sa définition prend en compte l'identité et l'autonomie, en patrimoine l'ensemble des réalités culturelles ou de représentations du monde résultant de contacts extérieurs qui ont affecté les relations de genre, de transmission patrimoniale et l'accès aux ressources naturelles. Si avant la transmission des arbres se faisait d'une manière générale d'hommes à hommes, aujourd'hui, pour le cas spécifique du néré et du karité, les arbres se transmettent aux femmes bien qu'elles n'héritent pas les terres.

Au cours de nos observations de terrain, le constat est que tous les arbres qui se localisent dans la brousse sont accessibles aux femmes même si ces arbres sont dans des champs qui appartiennent à d'autres personnes. Dans de nombreux ménages qui ont des champs, les arbres de néré qui se trouvent dans les champs sont exploités par les femmes bien que la gestion est réglementée par le chef des terres (*douti*). La spécificité du néré dans le cadre patrimonial en est un exemple de mutation qui varie dans le temps et l'espace. Dans le contexte de notre étude faite, nous empruntons la notion de «mutation» à Georges BALANDIER. Celle-ci prend en compte deux dimensions de nos réalités sociales. « En tant que processus, la mutation permet d'appréhender les «dynamiques sociales» sous ses multiples aspects en interaction avec les dynamiques du dedans et du dehors » comme le signale DIOP (2007). Selon cet auteur, ce processus comporte un ensemble de normes qui renvoient à la notion de «patrimoine» dans le sens des modes de gestion des ressources fondées sur la diversité culturelle qui peut avoir un lien avec l'espace géographique. Dans notre contexte, la mutation est aujourd'hui visible car les femmes qui n'avaient jamais droit à d'accès à la terre et aux ressources qui s'y trouvent ont aujourd'hui accès à certaines ressources comme le néré et le karité.

Le patrimoine, un objet géographique important ?

Le patrimoine, en tant qu'objet géographique, est à considérer dans ses multiples dimensions. Pour le définir et comprendre son cheminement, il faut nécessairement l'aborder comme un processus.

Contrairement aux ethnologues, anthropologues, historiens, architectes, juristes et autres, les géographes comme VESCHAMBRE (2007 : 365), ont mis du temps à orienter leurs travaux sur le patrimoine. Se qualifiant de « *profane* » en ce domaine au cours de la décennie 1990, le géographe s'interroge sur sa légitimité à travailler sur ce terrain. Pendant longtemps, le manque de participation de la géographie à la rédaction des ouvrages de référence sur le patrimoine fut relevé fait par Vincent VESCHAMBRE. Les géographes qui se sont intéressés à la question se sont souvent appuyés sur le patrimoine bâti dans le cadre de l'urbain. Olivier LAZAROTTI note que « *le patrimoine est un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idées, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette* ». Cette définition met en avant l'idée de la décision collective (ou devrait-on être plus modéré et dire plutôt « d'une part agissante de la collectivité ») de l'importance d'un objet qui va entraîner une démarche de conservation et par conséquent de protection.

L'auteur fait allusion à trois orientations: « aménagement et développement des territoires » marquée notamment par le tourisme, « paysage, représentations et environnement », et une orientation « identité » marquée par les géographies culturelle et historique (dont notre réflexion s'est nourrie). Etudier l'arbre comme patrimoine, c'est aussi le comprendre comme un patrimoine émanant de l'humain qui exerce une pression sur la nature, du social donc, un patrimoine naturel et culturel. Certains géographes comme PELISSIER (1980) suivent cette orientation dans leur approche sur la fonction des arbres dans les sociétés africaines. Il prend en compte le contexte local, physique et identitaire, qui s'applique aussi à notre réflexion sur la conservation patrimoniale en Haute Guinée. Dans l'ensemble des préfectures de la région, de nombreuses discussions s'établissent autour de la question de l'intérêt, du sens et des enjeux de conservation des arbres considérés comme patrimoine. Notre séjour sur le terrain laisse transparaître différents scénarios concernant ces questions. Il paraît alors important que deux facteurs clefs soient à prendre fortement en considération : les jeux d'acteurs évoluant autour des arbres faisant l'objet d'un patrimoine et les valeurs attribuées à ce patrimoine. A cet effet, différentes personnes sont concernées par la définition et la gestion du patrimoine quand il s'agit surtout des arbres.

La définition patrimoniale de l'arbre peut passer d'une dominante naturelle à une dominante culturelle et même trouver un équilibre entre les deux. Pour certains, cet équilibre est absurde lorsqu'il concerne le paysage. Tandis que pour d'autres, il suffit de remonter aux origines de la protection de la nature pour tenter de cerner l'évolution des pratiques de protection ou de celle des relations hommes-nature. A cet effet, les dynamiques relatives à l'interrelation entre les notions de patrimoine naturel et patrimoine culturel sont à replacer dans leur contexte et nombreux sont les facteurs à prendre en compte, nous traitons ceux d'ordre social, économique, historique ou spatial. Ces dynamiques peuvent faire l'objet de modélisation au sein du « système patrimoine » à travers une approche systémique.

Le patrimoine en tant que système dans l'approche géographique

Dans l'approche géographique, étudier le patrimoine en tant système consiste à prendre ce concept dans sa complexité. Un système est un ensemble interdépendant dont les éléments sont en interaction au point que les modifications des uns peuvent avoir des répercussions sur les autres. Il est important de distinguer au sein de ce « système patrimoine » les éléments en interaction. Ces derniers sont des valeurs attribuées au patrimoine, des perceptions des populations concernées et des pratiques créatrices de patrimoine ainsi que de celles qui en découlent (PASQUIER, 2011: 33). L'approche systémique permet dans ce cas de structurer la temporalité du patrimoine ou du territoire. Ce constat est visible chez DI MEO qui souligne la force du lien existant entre patrimoine et territoire en insistant sur le fait que les deux participent « *simultanément, d'une double nature matérielle et idéale* » (objet et symbolique ou délimitation et perception), qu'ils s'inscrivent dans « *le tissu social de la continuité historique, tout en constituant de solides phénomènes culturels* » (histoire et mémoire collective, sélection et mise en valeur d'objets représentatifs) jouant ainsi le rôle « *de ciment identitaire* »⁴⁶ ; l'identité, dans son acception territorialisée, étant ici entendue comme « *une construction sociale et historique du Soi et de l'Autre, entités qui (...) se trouvent constamment et réciproquement engagées et négociées dans des rapports de pouvoir, d'échange ou de confrontation, plus ou moins disputables et disputés, qui varient dans le temps et l'espace* »⁴⁷. L'analyse systémique du patrimoine consiste donc à le comprendre dans sa co-construction identitaire et territoriale intégrant les trois éléments : société/temps/espace.

⁴⁶ DI MEO G., 1994, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁷ Le Bossé Mathias, 1999, « Les questions d'identité en géographie culturelle, quelques aperçus contemporains », p. 118.

Considérer l'arbre comme un patrimoine, revient à s'intéresser à la problématique actuelle de sa gestion en tant que ressource et en tant que processus qui amène à s'interroger sur les différents facteurs participant à la dynamique de ce processus. Ainsi, l'étude de la patrimonialisation des arbres est d'une richesse importante dans la mesure où elle nous permet d'analyser l'évolution de la fonction et de la nature des arbres, des mesures de protection et de gestion à différentes échelles etc. Ce processus de patrimonialisation des arbres montre entre autre que les relations entre les hommes et la « nature » sont à l'origine des mesures de conservation actuelles liées aux traditions anciennes. Le choix des sites des arbres à néré n'est, en cela, pas un hasard. La question des arbres à néré comme exemplarité de la préservation environnementale est aussi en lien direct avec notre cadre et notre problématique.

Conclusion du deuxième chapitre

Dans le cadre théorique mis en place l'approche conceptuelle étudiée a permis de comprendre dans l'ensemble les différents points de vue des auteurs ayant travaillé sur ces concepts. Pour ce qui concerne le concept genre bien qu'il apparait dans de nombreux discours de développement a été longtemps circonscrit sur les relations Hommes/ Femmes ; nous avons à travers diverses définitions démontré que le genre est de plus en plus pris dans son sens élargi aux groupes défavorisés, les plus démunis (les hommes face aux femmes mais aussi les autres éléments vulnérables de la société tels que les jeunes face aux vieux, les nobles face aux castés). Les uns dominent les autres grâce au pouvoir qui est un élément important de toute domination.

Quant au concept de filière, sa définition varie selon les objectifs des auteurs qui à travers des exemples permettent de dégager plusieurs tendances dont certaines insistent sur les procédés de la filière et d'autres sur le trajet de la matière première. Une analyse générale de la filière permet de repérer les agents économiques et d'analyser les relations qui s'exercent entre eux, tout au long d'un processus de production- transformation- distribution. Pour le cas spécifique du néré, cette analyse concerne l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du rôle économique du produit ; c'est aussi une analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer le néré.

La patrimonialisation de l'arbre du néré dans le contexte géographique de la Haute Guinée nécessite la prise en compte des dimensions culturelle et naturelle. Le patrimoine est considéré comme un concept instable qui fait l'objet de débats houleux entre différents chercheurs travaillant sur la question et conviennent en majeure partie de son appréhension en

tant que processus dans tout contexte spatial. Les arbres de néré font partie du patrimoine dont la gestion est réglementée par l'ensemble de la communauté rurale malinké. Cette gestion autorise aujourd'hui l'accès des femmes aux arbres de néré qui au paravent n'avaient pas de droits d'héritage même sur les ressources se trouvant sur une terre.

Conclusion de la première partie

La Haute Guinée est devenue un melting pot par le fait du brassage culturel important et plusieurs mouvements de populations que la région ait connus depuis plus d'années. Ces différents mouvements de populations sont à la base de certaines évolutions dans les rapports sociaux se dessinant dans la société.

L'analyse de l'organisation sociale traditionnelle et administrative de la région a permis de mieux comprendre la structure de la société malinké qui est très bien hiérarchisée. La société tient compte des différents rapports sociaux qui existent à travers les relations de parenté basées sur le cousinage à plaisanterie, des différentes confréries de chasseurs et de pêcheurs qui jouent des rôles importants, mais aussi de l'intérêt apporté aux différentes classes d'âge. L'organisation sociale et politique qui repose beaucoup plus sur la base d'une structure profondément traditionnelle, se trouve aujourd'hui renforcée par l'islam et les rites locaux. La religion musulmane et certains de ces rites locaux influent sur le statut actuel des catégories sociales défavorisées que sont les femmes. Ces dernières ont été depuis fort longtemps considérées comme des êtres inférieurs dans la société traditionnelle. Ce statut (inférieur) des femmes a été renforcé par l'islam, qui fait d'elles des sujets mineurs devant une soumission totale aux maris et qui en fait des compléments des hommes.

Par ailleurs, l'approche « genre et développement » dans la mise en œuvre de plusieurs programmes de développement et d'une Politique Nationale Genre, notamment ceux ayant pour objectif la disparité des inégalités entre les différents sexes et la réduction de la pauvreté, se heurtent toujours à de nombreuses difficultés : le « genre » est encore trop souvent considéré comme synonyme de « femmes ».

Dans le souci de mieux apporter un éclairage sur le concept de genre qui est souvent compris par la majeure partie des populations comme étant spécifiquement axé sur les rapports de sexe, un cadre théorique développant le concept à travers plusieurs points de vue des différentes personnes travaillant sur la question a été abordé. Il ressort de ce cadre théorique que les rapports de genre ne se limitent pas seulement aux rapports de sexe. Le genre prend en compte d'autres types de rapports qui concernent les générations et les classes

tout en mettant un accent particulier sur les rapports liés au pouvoir. Ces mêmes rapports se retrouvent dans la filière néré qui après une succession de définitions et d'exemples précis dégagent plusieurs tendances dont certaines insistent sur les procédés de la dite filière et d'autres sur le trajet de la matière première. L'analyse de cette filière à travers quelques figures a permis alors de comprendre l'itinéraire d'un produit de la production à la consommation, de connaître les différents acteurs qui interviennent dans une filière agroalimentaire.

Cette étude filière dans sa partie amont qui concerne surtout la production met en exergue la gestion patrimoniale de l'arbre du néré dans une société où les femmes sont restées longtemps en marge de la transmission de certains patrimoines de la communauté rurale. Si elles n'ont pas accès aux terres, elles ont cependant accès aux arbres de néré se trouvant sur ces terres. La gestion de ces arbres font l'objet une réglementation surtout du doyen de chaque localité de production mais aussi, cette gestion est aussi assurée par toute la communauté qui connaissent les différentes vertus de l'arbre de néré.

**DEUXIÈME PARTIE : LE NERE DANS LE PAYSAGE
SOCIO-ECONOMIQUE DE LA HAUTE GUINEE**

CHAPITRE III. GENRE ET MODE DE PRODUCTION : L'EXTORSION DU SURTRAVAIL DE LA FEMME RURALE

Introduction

Dans ce chapitre nous parlons dans un premier temps des mécanismes qui fondent la construction du genre en Haute Guinée afin de ressortir les inégalités au niveau social, politique et économique. La division sexuelle du travail est l'un des moyens intéressants pour examiner les rapports de genre. Dans l'ensemble de la région aujourd'hui, le genre renvoie beaucoup plus à une approche constructiviste et non biologique dans mesure où il tient compte beaucoup plus à la différenciation sociale et non biologique des sexes. Comprendre comment se construit les identités de genre dans la société malinké est un questionnement important pour une analyse approfondie des disparités de genre à travers certaines institutions de base (la famille, l'école) et certains rites sociaux au-delà des données biologiques. L'étude des dynamiques de genre et des pratiques socioculturelles permettent de répondre à un tel questionnement.

Il s'agit d'aborder le système social des zones d'enquête à travers une analyse des dynamiques de genre d'une part, et d'autre part, le mode de production dans toute sa complexité. Cette analyse selon le genre fait ressortir le caractère socialement construit des rôles des femmes et des hommes. La situation des femmes et des hommes n'étant pas la même chez les malinkés, les peulhs et soussous, les différences de statut et les rapports qui en résultent sont évoqués. Cependant, l'on peut croire que sur toute l'étendue du territoire cette situation laisse à désirer. Les traditions et la culture influent sur la structure de l'organisation sociale et les relations existant entre les différentes catégories sociales (hommes et femmes, femmes et femmes, aînés et cadets).

La reproduction et la production permettent de comprendre la construction et l'évolution des rapports de genre dans les sociétés de la Haute Guinée. Dans cette logique, nous démontrons qu'au-delà de la différence biologique des sexes, la culture structure l'organisation sociale et symbolise des relations entre hommes et femmes et entre les catégories sociales au sein de la famille et de la communauté (ALHASSOUMI, 2012 : 54). Dans le contexte malinké, nous nous intéressons aux mécanismes de construction et de reproduction symbolique pour mieux comprendre le système genre des zones étudiées. La domination masculine est évoquée et durcit à travers l'extorsion du surtravail des femmes dans les champs familiaux et leur spoliation par les hommes. Les rapports de genre dans les

sociétés étudiées reposent sur la division sexuelle du travail qui se joue dans la sphère domestique au niveau de la reproduction et de la production. Dans les sociétés « où la famille est censée remplacer un Etat défaillant, les enfants jouent donc un rôle de soupape de sécurité pour les parents, lorsqu'ils sont âgés » (DOUMBOUYA, 2008 : 39). Ce sont des sociétés où les belles-mères, les belles-sœurs et les tantes paternelles et les mères ont plus de pouvoir sur les femmes et les enfants. Cela fait que les valeurs gardent une très grande importance et emprisonnent des individus dans les rôles dont ils ont du mal à se libérer.

A travers le travail productif, les catégories sociales se côtoient tout en exerçant une certaine force des dominants sur les dominés. La division sexuelle du travail permet de comprendre la réalité dans une société en pleine mutation. Elle laisse voir le degré du surtravail féminin dans le contexte africain décrit par certains auteurs en général et celui de la Haute Guinée en particulier. A travers cette division du travail inégale, les catégories opprimées finissent par leurs efforts fournis à remédier leurs conditions de vie grâce à certaines activités de production comme le néré. Cette activité devient dans ce cas source d'émancipation des personnes qui l'exploitent ?

3.1. Evolution des rapports de genre

Les rapports de genre ne cessent d'évoluer à l'intérieur de chaque société et les relations de pouvoir se transforment. L'une de nos préoccupations est de saisir l'évolution de ces rapports et les changements à travers l'exploitation du néré, leur tendance et leur sens.

Dans les zones étudiées en Haute Guinée, les rapports de genre encore appelés rapports sociaux de sexe mettent en relation plusieurs types de référents. Il s'agit d'abord des rapports femmes/hommes. Mais aussi des rapports entre femmes, les rapports entre hommes et entre frères et sœurs sont également considérés comme des rapports sociaux. Comme les autres formes de rapports, les rapports de genre sont structurés par les idéologies et les croyances, les pratiques, l'accès à la propriété et aux ressources, les codes juridiques, etc. (IMAM, MAMA et SOW, 2004).

Dans de nombreuses sociétés guinéennes ces rapports sont analysés en termes d'interrelations avec d'autres systèmes de stratification. Ils mettent en lumière la nécessité de prendre en compte l'idéologie, la subjectivité et la prise de conscience. Ainsi, notre analyse sur le genre consiste à nous interroger à la fois sur les statuts et les rôles des femmes et des hommes, sur l'impact des rapports de genre sur les différentes situations ; c'est aussi nous interroger sur la manière dont les statuts et les rôles sociaux sont déterminés par

l'appartenance à un sexe donné, à une génération donnée. Mais aussi comment les rapports influent sur une classe donnée. A cet effet, les rôles de genre font partie intégrante de l'identité et l'appartenance sociale et culturelle de l'ensemble de nos zones d'étude. Ce qui laisse croire que les deux rôles de production et de reproduction sont associés à un ensemble de conduites particulières et de normes et valeurs sociales.

Dans la présente étude, l'analyse de genre ne rejette pas certaines variables, comme l'appartenance de classe, d'âge, ou de culture. Il est important que l'on reconnaisse à partir de cette analyse non seulement l'inégalité, mais aussi et surtout son caractère social. Les hommes et les femmes, les aînés et les cadets sont les fruits de leurs sociétés et entretiennent un certain nombre de relations. En effet, les caractéristiques socio-économiques, politiques et historiques des sociétés ou même des populations comportent souvent des dimensions de genre dont nous devons être conscients afin de comprendre les implications de certaines catégories dans les activités de production. A ce propos Simone de Beauvoir notait qu' «*on ne naît pas femme, on le devient* ». Pour ce qui est des rapports de genre dans le contexte de la région de la Haute Guinée, il s'agit de reconnaître que les rapports ont toujours été et sont encore par essence de dominance voire de pouvoir. Les rapports au cœur de la famille sont basés sur les rapports de force et de pouvoir : le pouvoir du patriarche, celui de l'aîné ou les rapports du couple sont bâtis sur l'autorité, le conflit, la négociation. C'est ainsi que les femmes en Haute Guinée entretiennent généralement, avec les hommes, des rapports d'inégalités, les nobles avec les hommes de castes et les aînées avec les cadets des rapports de supériorité.

Ces inégalités sont remarquables dans l'absence d'autonomie des femmes contrairement aux hommes, au niveau des statuts, rôles et productions matérielles et morales. Mais aussi au niveau des autres catégories sociales.

3.2. Production et reproduction du genre

Dans la construction du genre, notre séjour de terrain en Haute Guinée nous a permis de comprendre surtout que les femmes et les hommes ne représentent pas des catégories unifiées. Provenant des milieux variés, ils appartiennent souvent à des cultures et des classes sociales différentes. Ils évoluent dans des sociétés dites patrilocales où c'est la femme qui rejoint le domicile du mari qui est le premier chef de ménage. Ce dernier doit assurer théoriquement la charge et les besoins matériels de la femme et celle des autres membres de la famille. La tradition que l'on inculque à la femme dans le cadre d'une soumission totale vis-à-vis de son mari et les parents de ce dernier, renforce la légitimation symbolique de sa

subordination. Dans le fonctionnement de la société, les positions sociales des individus se définissent non seulement selon leur sexe mais aussi leur âge. Ces derniers sont caractérisés par divers comportements et attitudes permettant de faire un jugement de valeur. A l'instar des autres préfectures et villages de la Haute Guinée, les zones d'études privilégient la classe sociale ou le statut dans le souci de préserver l'ordre social. Dans ce cas, l'ordre social repose strictement sur la hiérarchie qui tient compte du pouvoir des hommes sur les femmes, de celui des aînés sur les cadets et en fin du pouvoir des maîtres sur les captifs.

Ainsi, le pouvoir qu'à une catégorie sociale donnée peut à des moments se transposer à une autre catégorie. C'est le cas où un père de famille qui à un certain âge très avancé ne pouvant plus superviser les travaux agricoles et assurer la gestion du grenier lègue son pouvoir à son fils. Dans l'autre sens, une mère de famille qui pratique une activité et qui s'occupe de la préparation des repas ou l'entretien de la famille une fois avancée en âge et ne pouvant plus exercer de pression sûre les jeunes enfants confie aussi son pouvoir à sa fille aînée. Lorsque cette femme-mère à des grands garçons mariés donc entourée de belles-filles, celle qui occupe le premier rang du mariage et qui en même temps a une productivité morale et respectueuse peut bénéficier de la confiance et de l'autorisation de la belle mère et du mari pour exercer un pouvoir quelconque sur les membres de la famille surtout ses coépouses sœurs. Lorsque la belle fille mérite la confiance des parents de son mari surtout des sœurs et tantes de ce dernier, elle est défendue aveuglement en cas de conflit même avec le mari. A Norossaba, un enquêté souligne :

« Ma deuxième femme qui est une étrangère soussou venue de la Basse Guinée a fini par embobiner toute ma famille qui au début ne voulait pas que je l'épouse à des préjugés que le malinké fait de cette ethnie dans le cadre de l'éducation et du comportement. Elle est aujourd'hui plus considérée par ma famille que la première épouse qui est une cousine. Tout le monde dit que c'est la plus gentille, la plus sociable et la plus respectueuse. En cas de conflit avec elle, tous me condamnent sans avoir donné des explications de mon côté. Par crainte de me retrouver face aux remontrances de la famille, je refuse toutes discussions qui puissent aboutir à des querelles qui puissent nous opposées » (Entretien du 06/08/2012 avec un homme de Norassaba, 47 ans).

En cas de conflits entre les couples vivant dans la concession familiale, les beaux-parents sont les premiers défenseurs des femmes mariés soumises. En cas d'absence des maris, les parents de ce dernier ont non seulement un droit de regard sur le comportement des

femmes mais aussi, ils interviennent souvent dans la satisfaction des besoins matériels des belles-filles pour sauvegarder l'honneur de leurs fils absents. Dans toutes les zones d'enquête, les beaux-parents représentent les garants de la longévité du mariage du couple. Ils ont une influence sur les enfants quel que soit leur âge, leur statut et leur fonction.

3.2.1. L'enfant comme moyen de valorisation du statut de la femme

La mise au monde des enfants valorise le statut de la femme mariée quelque soit le milieu où elle vit. Au-delà de sa soumission dans le ménage, la valorisation de la femme dépend en grande partie de sa fécondité qui consolide sa place dans le ménage. L'ensemble des bénédictions faites pendant la célébration du mariage d'un jeune couple commencent par « *Allah yé foudou sabati* » ce qui signifie que Dieu renforce les liens du mariage tout en donnant des enfants au couple. « *Alah yé akè sima fila la foudou di* », Que dieu fasse que ce mariage soit une union de deux personnes ayant une longévité.

Dès les trois premiers mois de mariage des jeunes couples, les parents s'attendent à une grossesse. Toute absence tardive de grossesse chez la nouvelle mariée qui ne s'explique pas par l'absence prolongée du mari, met en doute la fécondité de cette dernière. Après six mois, les parents autorisent le mari à prendre une seconde qui à son tour doit aussi faire des enfants. La première femme condamnée à recevoir sa coépouse se trouve dans une situation de jalousie qui l'encourage à entreprendre de nombreux traitements traditionnels et modernes pour donner naissance à un enfant. Si dans certains cas c'est la rentrée de la seconde épouse qui accélère la conception de la première épouse par « jalousie », dans d'autres cas les belles-sœurs profitent d'un baptême de l'enfant d'une autre femme de la famille soit d'un frère du mari pour verser l'eau et trimbaler la femme stérile dans la boue. Cette victime reçoit au même moment de nombreuses insultes des belles sœurs qui la taxe d'incapable et de sorcière. Le résultat de cette humiliation dans de nombreux cas est suivi de l'arrivée d'un nouveau né dans les mois suivants. Une productrice nous raconte :

« Après mon mariage, je suis restée deux ans sans conception. Mon mari a fini par épouser une femme plus jeune que moi. Celle-ci a eu deux filles sans que je n'en fasse un seul. Lors du baptême de l'enfant au dernier jeune frère de mon mari, c'est moi la plus âgée des femmes de la famille qui cordonnait toute la cérémonie. Mes belles-sœurs qui avaient beaucoup de soucis pour ma maternité ont profité de ce baptême pour m'humilier devant tous les invités. Certains disaient que j'étais une bonne à rien qui ne faisait que manger l'argent de leur frère. D'autres me taxaient de sorcière. Les deux mois qui ont suivis cette

cérémonie se sont couronnés de grossesse. Plus tard, j'ai accouché un garçon qui est aujourd'hui le premier héritier de mon mari et des jumelles » (Entretien du 09/11/2012 avec une productrice de Moussaya, 43 ans).

Ce type de comportement des belles-sœurs est fréquent dans la quasi-totalité des familles en Haute Guinée. Dans les sociétés malinkés on se marie avant tout pour avoir beaucoup d'enfants en vue de consolider le mariage. L'enfant constitue le soubassement du mariage pour une garantie de la durée de vie du ménage. Nous avons fréquemment entendus sur le terrain que l'enfant constitue la plus grande richesse et que c'est à travers les enfants que certaines familles se dépassent ou se font distinguer dans leurs communautés. Une productrice à Niandakoro note :

« Les enfants sont autant importants que l'or dans toutes les familles du village. Dans toutes les cérémonies, l'on nous juge souvent à travers les investissements de nos enfants. L'habillement de la prière du vendredi est même appelé n'dé coussan kola⁴⁸. Un chef de famille qui se présente mal ce jour de prière fait l'objet de moquerie de tous ce qui se retrouvent à la mosquée », (entretien du 10/12/2012 avec une productrice de Niandankoro, 52 ans).

La stérilité du couple dans la mentalité de nombreuses personnes en milieu rural malinké repose sur la femme car pour beaucoup, l'infécondité du couple ne dépend nullement de l'homme que de la femme. Ce préjugé est un moyen de discrimination que la société malinké fait au profit de l'homme qui échappe toujours aux critiques liées à l'infécondité. Alors par peur d'être marginalisées par certains membres de la famille conjugale les femmes se trouvent dans les contraintes de traitements que les hommes pour échapper à cette condamnation. Bien que la stérilité soit le plus souvent attribuée à la femme, elle est cependant socialement difficile à supporter aussi chez l'homme qui a une femme taxée de stérile même si la société ne l'incrimine. Ce dernier craint que certains gens disent que *ta te mènè là bo kono⁴⁹*, c'est-à-dire le feu ne s'allume pas dans la maison.

⁴⁸ N'dé coussan kola, c'est une expression souvent employée pour dire que mon enfant est capable de quelque chose.

⁴⁹ Cette expression est souvent employée pour qualifier certains hommes qui souffrent généralement d'une impuissance sexuelle. Leur situation d'infertilité étant connue par leurs femmes, ces dernières les protègent dans la société.

Par ailleurs si faire des enfants valorisent le statut, Il faut souligner aussi qu'en avoir beaucoup renforce davantage cette valorisation. Les enfants sont alors un signe de prestige social et de considération du couple. C'est ce qui fait que la polygamie est souvent fréquente dans ces zones pour accroître le nombre d'enfants. Dans de nombreux ménages polygames, les femmes font la concurrence pour faire des enfants en vue de renforcer leur position sociale. Il n'est pas étonnant de voir des femmes mariées à un homme concevoir dans le même mois ou dans un intervalle réduit de mois. Il existe alors une sorte de valorisation de la polygamie à travers une augmentation du nombre d'enfants. Lorsqu'il s'agit du rang de naissance, les parents ont dans l'ensemble une préférence surtout pour les garçons que les filles. Cette préférence s'explique certes par l'image subalterne que la société dans son ensemble, à travers les croyances, us et coutumes fait de la femme.

Dans la société, à l'instar de l'homme considéré comme supérieur à la femme, le petit garçon est aussi perçu comme plus valeureux que la fillette. La priorité est alors donnée à une descendance masculine qui constitue une main d'œuvre permanente pour les travaux agricoles. Même si elle s'implique dans certains travaux, la fille est considérée comme une main d'œuvre temporaire pour la famille. Dès 6 ans c'est le garçon qui accompagne son père au champ avec pour tâche essentielle la surveillance du champ. Alors que, la venue au monde d'une fille n'est souhaitable que dans la perspective d'aider en grande partie la mère dans les travaux domestiques que champêtres. Cela va sans dire que la fille est capable de mieux comprendre et reconnaître la condition de sa mère dans la mesure où elle imagine qu'elle doit à son tour jouer le même rôle qui est celui de supporter la douleur de l'enfantement et la soumission total au mari. Une autre condition de préférence réside par le fait que dans les sociétés étudiées, les coutumes et la religion musulmane condamnent les pratiques sexuelles hors mariage. Les petites filles sont plus exposées et la société leur exige beaucoup plus d'abstinence à ces pratiques qu'aux jeunes garçons. Raison pour laquelle l'arrivée au monde d'une fille fait l'objet de crainte chez plusieurs familles. Alors que la venue au monde d'un garçon n'inquiète aucunement les parents dans la mesure où à un certain âge le garçon peut entreprendre ses premières relations sexuelles sans se faire prendre par les parents. La fille de son côté court toujours le risque de perdre sa virginité et de prendre une grossesse avant son mariage. Ce type de scénario nous a été conté par une productrice de Balandou :

« La fille de ma coépouse qui était appréciée par tout le monde auvillage a perdu tout honneur. Elle contrairement à ma fille qui était considérée par tout le village comme une

belle canaille par le fait qu'elle allait à la soirée avec les garçons a fini par perdre sa virginité. Tandis qu'au mariage de ma fille le pagne blanc a pris du rouge sang et j'en suis sortie très fière. Alors que ma coépouse a été très humiliée par le mauvais acte de sa fille taxée avant cette dure épreuve du premier jour de noces comme étant la plus sérieuse. Le père de famille a offert une vache à la nouvelle mariée qui dit-il semble l'honorer contrairement à la fille de ma coépouse. Il dit alors qu'il souhaite désormais faire des garçons que des filles si celles-ci doivent se comporter comme son humiliatrice fille de sa bien aimée» (entretien du 04/10/2012 avec une productrice de Balandou, 48 ans).

Avec l'évolution des mentalités, certaines familles commencent à relativiser cette préférence du masculin par rapport au féminin. Lorsque les enfants atteignent la majorité et deviennent économiquement rentables aujourd'hui, les parents rejettent ces préjugés. Il n'est pas étonnant de rencontrer dans ces zones des familles où les filles, à l'âge majeur, entretiennent plus les parents que leurs frères. A ce propos, un enquêté note :

« La naissance des filles est aujourd'hui sollicitée par beaucoup de familles, l'expérience prouve qu'elles sont beaucoup plus sensibles aux problèmes de famille qu'à nos garçons. Il vaut mieux avoir à faire à la femme du ministre que le ministre lui-même. Quand ta fille est épousée par un ministre, elle entraîne son mari à effectuer des dépenses pour sa belle-famille que la sienne. L'argent investi par le ministre dans sa propre famille fait le triple de ce qu'il donne à sa belle famille. En tout cas la fille de mon voisin épousée par un ministre, contrairement à ses frères qui ont assez de moyens a amené déjà sa mère faire le pèlerinage à la Mecque. Et pourtant, l'on apprend souvent que les garçons du voisin font partir régulièrement les parents de leurs femmes en Europe (entretien du 11/11/2012 avec un homme de Sanguiana, 54 ans).

Les familles où les femmes ne donnent naissance qu'aux garçons ne font pas l'objet de reproche particulier car celles-ci perpétuent la lignée. Les gens s'apitoient plutôt sur ces femmes dans la mesure où elles ne peuvent pas être aidées dans leurs travaux domestiques par leurs enfants. Alors que la présence de filles permet non seulement d'alléger certains travaux de ménage, mais aussi d'aggraver leur condition inconfortable quand elles évoluent surtout dans un ménage polygame. Se trouvant dans l'incapacité de perpétuer leurs noms, les filles sont considérées comme des étrangères qui iront un jour dans d'autres familles. Elles feront alors des enfants qui porteront les noms de leurs maris. Faire rien que des filles dans ces sociétés malinkés sera incompréhensible voire socialement inacceptable et être parfois associé

à la malédiction. *Certains diront que la maman avait touché ou déplacé un objet appartenant à un djinn⁵⁰ ; d'autres affirmeront qu'elle a tué les enfants d'une chatte pendant sa jeunesse* » (DOUMBOUYA, 2008 : 46).

Dans ce cas de figure comme dans le cas de stérilité, la femme qui ne fait que des filles peut être secondée par une coépouse lorsque l'homme se trouve dans la nécessité de perpétuer sa progéniture et sauver son honneur à travers certains actes sexuels que la société n'admet avant toute union conjugale.

Dans ces zones rurales, il est de coutume de faire baptiser les enfants dès après la première semaine de naissance. Ce baptême est souvent accompagné d'une grande fête qui fait l'objet de contribution et de dépenses énormes chez les uns et les autres. Les parents, les amis et aussi bien le voisinage contribuent en argent, en savons et en pagnes et habits pour le nouveau né et sa mère. Pendant cette cérémonie de baptême, la présence des griots et représentants religieux sont exigés car ce sont eux qui le plus souvent révèlent le prénom attribué à l'enfant par ses parents. Avant de donner le nom de l'enfant, le père de l'enfant consulte ses frères et sœurs auxquels il communique un nom qui doit retenir l'attention de tous. Généralement le nom du premier enfant est choisi par l'époux. La femme bénéficiera de ce privilège qu'à la naissance du second enfant. L'homme peut aussi proposer le nom du second enfant mais en commun accord avec la femme qui lui cède le nom de l'enfant qui devrait être son tour d'en décider un nom. Lors du baptême, le nom de l'enfant n'est donné qu'avec l'autorisation de la belle-famille. Autrement dit c'est la famille de la femme qui libère la route qui se traduit par l'expression maninka « *Biran yé sila laka* ». Pendant le déroulement tant que celle-ci n'est pas présente ou représentée par quelqu'un d'autre, le nom de l'enfant n'est pas prononcé. Une fois l'autorisation donnée par la belle famille, c'est l'abattage du mouton qui matérialise l'acceptation de l'enfant dans la communauté. Quand il s'agit du baptême de plusieurs enfants dont le père de famille par manque de moyens avait reporté la cérémonie, c'est un bœuf qui est abattu pour l'ensemble des enfants ou un mouton pour chaque enfant (voir les photos ci-dessous). Ce type de cérémonie demande de gros efforts financiers car le prix des animaux va le plus souvent à la hausse.

⁵⁰ Dans la croyance religieuse musulmane, c'est un être surnaturel et mystique dont la vision physique n'est accordée qu'à certaines personnes hors du commun.

Photo 4 : Baptême de triplé à Sanguiana



Source : Enquête de terrain 2012

Photo 5 : Abattage du bœuf lors du baptême de triplé



Source : Enquête de terrain 2012

Le baptême est aussi une occasion pour le renforcement des liens entre les deux familles qui ont accepté l'union des conjoints. C'est un moment rempli de joie, de surprise, de retrouvaille de beaucoup de personnes liées aux deux familles. Notons que quelque soit le sexe de l'enfant, c'est un homme, un représentant religieux qui baptise toujours l'enfant et non une femme quelque soit son rang social. Une fois le prénom de l'enfant communiqué par le représentant religieux et le griot qui le transmet à l'ensemble, si celui dont l'enfant porte le nom est présent à cette cérémonie, il donne de nombreux cadeaux pour manifester sa joie. Ces cadeaux peuvent être des habits, de l'argent ou des bijoux de valeurs. En cas d'absence de l'homonyme du nouveau né dû à un décès par exemple, ce sont les parents de ce dernier qui manifestent la joie tout en dansant et en pleurant ce geste de reconnaissance qui immortalise le défunt.

3.2.2. L'éducation des filles, une dynamique interne

Selon N'DRI (2004 : 295) « *l'éducation constitue le processus d'échange et d'acquisition de connaissances techniques, pratiques, et de valeurs morales propres à une société donnée* ». Dans les zones d'enquête, l'on rencontre deux types d'éducation : l'éducation formelle ou l'école et l'éducation non formelle. Cette deuxième forme d'éducation a vu le jour dans la plupart des pays africains avant l'expérience coloniale. Elle est beaucoup plus remarquable dans les communautés rurales où les enfants surtout les filles fréquentent rarement ou presque pas l'école.

Dans l'éducation des filles, l'accent est mis sur certains comportements des parents qui sont à leur tour marqués par la tradition, les us et coutumes. Certains parents assurent eux-mêmes l'éducation des enfants en vue d'être leur ambassadeur dans d'autres milieux ou d'autres familles. Cette éducation des enfants est assumée en premier lieu par les deux parents (le père et la mère) qui se répartissent les tâches éducatives selon les sexes. Mais aussi par la société qui prône l'idée que l'enfant appartient à tous ceux qui vivent.

Dès l'âge de 7 ans dans la famille, le garçon se rapproche plus de son père pour l'acquisition des connaissances masculines. Il évolue à l'image de son père qui à son tour doit lui léguer des savoirs faire des hommes et même parfois ceux de « la société secrète ». La fille continue avec sa mère pour l'apprentissage des bonnes manières et attitudes recommandées au sein de la société en vue d'être aussi une bonne future épouse. La mère initie la fille à un ensemble de savoir faire qu'elle communiquera à son tour lorsqu'elle sera une mère ou une épouse dans un autre ménage. La fille est dans ce cas préparée à être une actrice principale de la reproduction lorsqu'elle se retrouvera dans son ménage. L'éducation de la fille surtout par la mère est rigoureuse et déterminante pour sa réussite dans la société. Les sorties de cette dernière à certaines heures incongrues n'est pas tolérées par la société qui recommande le plus souvent que la femme ne doit plus être en dehors de son domicile au-delà du crépuscule à condition qu'elle soit avec son épouse. Dans la famille élargie, la fille est sous la surveillance des différents membres (frères, cousins, oncles, etc.) et même de la communauté car le plus souvent la famille a toujours un lien avec les différents membres de la communauté. Très tôt, dès le bas âge, on lui inculque les notions de respect, de peur et de honte avant de rejoindre un autre milieu social. A la différence du garçon qui doit aussi éviter la honte et la fainéantise, la fille est plus exposée dans la mesure où elle ira vivre dans une autre famille qui est celle de son époux qui la jugera par son comportement reflétant son éducation de base.

Les parents qui ont la chance d'en engendrer beaucoup confient souvent certains de leurs enfants "*lakololidén*⁵¹" à un membre de la famille (frère, sœur, oncle, tante, mère, cousin ou ami(es) qui se trouve en besoin d'adoption car seules par exemple. Dans de nombreux cas, les membres aux quels sont confiés les enfants sont le plus souvent des personnes dépourvues ou qui n'ont pas eu la chance de faire beaucoup d'enfants. Cet acte entrepris pour consoler ces personnes concerne le plus souvent les petites filles que les petits garçons qui passent tous leur temps à faire les travaux domestiques et les petites commissions dans leur famille d'adoption. Les multiples tâches qu'ils accomplissent en longueur de journée ne sont comptabilisées dans la mesure où en milieu rural surtout les populations considèrent la situation des *lakololidén* comme naturelle et normale dans le contexte africain en général et malinké en particulier. Dans certaines familles adoptives, les travaux sont allégés et dans d'autres, les *lakololidén* ont des charges de travail beaucoup plus élevées que les propres enfants de ceux qui les adoptent. Il n'est alors pas étonnant de voir des personnes qui reprennent leurs enfants qui subissent d'énormes travaux domestiques dans leurs familles d'adoption. La solidarité au sein de la famille est fortement ancrée dans la société malinké. Cette solidarité est aussi manifeste vis-à-vis de la nouvelle mariée dont les parents après le mariage la font accompagner d'une fillette couramment appelée *kognon oulini*. Celle-ci a pour mission de tenir compagnie à la jeune mariée en vue d'oublier la solitude en des moments d'absence du mari et de l'épauler dans les travaux domestiques dans sa nouvelle vie d'épouse. Au fur et à mesure qu'elle prend conscience, c'est elle qui sert de protection et de défenseuse de la jeune mariée lorsque celle-ci vit dans un ménage polygame.

Les enfants en milieu rural surtout se trouvent dans l'obligation de faire les travaux de la maisonnée. Ces travaux reposent beaucoup plus sur les filles que les jeunes garçons qui ont plus de chance d'être scolarisés. Les filles, même quand elles ont la chance de fréquenter l'école, sont moins nombreuses que les garçons. Selon les statistiques du Ministère de l'Enseignement Pré universitaire en 1997, le taux brut de scolarisation des filles au cycle primaire a augmenté de 18,2% en 7 ans, passant de 17,3% en 1989/90 à 35,5% en 1996/97. Pour autant un écart de 30,5% demeure entre filles et garçons puisque le taux brut de scolarisation des garçons en 1996/97 est de 66.5%. Cette différence entre sexes en matière de scolarisation s'explique par la faible inscription chez les filles et des abandons d'un cycle à un

⁵¹ Lakololidén, expression employée en langue manika pour désigner les enfants confiés à un membre de la famille qui le plus souvent ne possède pas d'enfants. Ces enfants sont confiés à des fins d'éducation mais aussi pour aider leur tuteur ou tutrice à exécuter des travaux domestiques.

autre beaucoup plus importants. Cette disparité dans la scolarisation varie en Guinée selon le milieu, la région de résidence, ainsi que le groupe social. En milieu rural malinké nombreux sont ceux qui pensent que l'école est faite pour les jeunes garçons que les jeunes filles qui doivent s'occuper des travaux domestiques du ménage. Il existe des familles qui contestent que les filles fréquentent l'école car pour ces dernières les filles une fois scolarisées ne respecteront plus les traditions et coutumes. Un collecteur donne son point de vue concernant les filles qui vont à l'école :

« Une fille qui va à l'école se comporte comme une blanche. Elle ne respecte plus la tradition et les coutumes car elle porte les pantalons serrés et met les mèches que la religion musulmane interdit. Après une journée passée sur le chemin de l'école, elle refuse de partir au champ et trouve un moyen de se dérober des travaux domestiques. Elles ne savent même pas faire le plat de sadi⁵² à plus forte raison le plat de tō⁵³ ou de lafidi⁵⁴ » (entretien du 05/03/2010 avec un collecteur de Balandou, 47ans).

A cet effet, la vie de la femme se justifie dans cette société à travers les travaux domestiques, l'entretien du mari et des autres membres de la famille, en un mot le suivi et la tenue du foyer conjugal, etc.

Par ailleurs, la scolarisation des jeunes filles est aussi freinée par le revenu maigre de la population et des mentalités traditionalistes. Pendant notre séjour de terrain nombreux sont les enquêtés qui faisaient allusion aux dépenses énormes (achats d'uniformes, de fournitures, de bancs) liées à la scolarisation des enfants. Mais aussi l'évolution des filles à un niveau plus élevé que le secondaire est souvent mal perçue par les hommes qui solliciteront les épouser. Un chef de famille à Sanfina note :

« Quand une fille étudie beaucoup avant de se marier, elle apprend tous les moyens pour défier son mari. Elle connaît son droit et ses devoirs pour toujours justifier ses actes. A un certain moment elle se trouve dans l'obligation de choisir entre la carrière et le mariage. La

⁵² Sadi, est la bouillie préparé à base du riz dont la cuisson prend moins de temps. Certains le consomment avec le sucre et d'autres avec du sel. C'est un plat quotidien pour le petit déjeuner ou le dîner pour les familles malinkés.

⁵³ Tō, est préparé à base de la poudre de manioc, de maïs ou du fonio. Il est considéré comme l'aliment de base de nombres personnes vivant en milieu rural de la Haute Guinée.

⁵⁴ Lafidi, est une recette faite à base du riz ou du fonio avec le soumbara, un condiment transformé à base des graines de néré.

femme de mon voisin qui est entrée cette année à l'Université de Kindia a fini par le quitter car il voulait qu'elle reste à Kankan dans sa famille. Comme elle ne voulait pas respecter la volonté de son mari, elle a préféré vivre chez une des connaissances à ses parents», (entretien du 14/032012 avec un collecteur de Sanfina, 35 ans).

Avec l'évolution des mentalités, les populations rurales accordent aujourd'hui de l'importance à la scolarisation des enfants et surtout à celle des filles. Dans cette même logique, de nombreux travaux ont montré que la scolarisation des filles serait porteuse de changement (Lange, 1998). Si la scolarisation des filles n'est pas une panacée, elle est néanmoins un préalable à l'autonomisation des femmes (Kabeer, 2005).

3.3. Les institutions de base (famille ou ménage, communauté rurale), un cadre important des rapports de genre

Contrairement à l'idée que l'on s'est longtemps faite des rapports de genre en milieu rural de la Haute Guinée, la sortie de certaines catégories sociales que sont les femmes de « l'invisibilité sociale et économique » (Y. MIGNOT-LEFEVRE 1985 : 242-478) revêt un atout important. Nos recherches ressortent ainsi les quelques données permettant d'éclairer la participation des femmes à l'économie familiale. Dans ce présent travail, nous ne sous estimons pas les autres catégories sociales (hommes, jeunes, vieux) qui contribuent de façon très modeste vue la charge de travail des femmes. Les observations de terrain, supposent que les femmes prennent une part de plus en plus grande aux activités économiques, sociales, à tous les niveaux. Elles ont toujours joué un rôle actif dans l'économie et leur participation a été toujours fonction d'une division sexuelle du travail qui assigne jusqu'aujourd'hui un rôle spécifique à chaque sexe. Ces dernières étant notre cible principale, cette division sexuelle du travail ne se limite pas seulement au statut des femmes mais elle prend en compte la transformation des rapports de genre dans toute sa dimension. Nous étudions dans ce cas les relations entre différentes catégories sociales et leur dynamique dans un contexte de changement social. A cet effet, il est alors impossible de comprendre les rapports de genre sans les mettre en relation avec différentes catégories sociales (femmes, hommes, jeunes, vieux) et sans les placer dans le cadre des institutions de base (la famille, la communauté rurale). Ce qui démontre que l'analyse du rôle joué par chaque catégorie sociale renvoie inévitablement à celle de l'ensemble du groupe auquel elle appartient.

3.3.1. Mariage, polygamie, répudiation: une expression de l'oppression de la femme

3.3.1.1. Le mariage

Dans un contexte purement traditionnel et culturel, les rapports de genre en milieu rural malinké se prolonge directement au sein du cadre familial à travers un principe de domination masculine. En général, « la discrimination trouve sa légitimité au sein du mariage qui érige l'homme en chef de ménage et oblige la femme à lui être soumise ; un principe censé lui assurer l'entrée au paradis ainsi qu'un avenir radieux à ses enfants, selon une interprétation des préceptes de l'islam » (DIAL, 2007 : 357).

Quelle que soit sa forme en milieu rural de la Haute Guinée, le mariage est souvent marqué par l'emprise de la religion musulmane (85% de musulmans). C'est la seule source légitime de former une famille dans les zones rurales. C'est grâce au mariage que tout individu acquiert une position sociale valorisée, susceptible de donner une considération sociale. Ainsi, l'union de deux conjoints dans le contexte de la Guinée en général et de la Haute Guinée en particulier diffère des modèles familiaux des sociétés occidentales qui où en général, les couples peuvent vivre en dehors du mariage civil ou religieux.

Ainsi, le mariage devient un fait social que plusieurs enquêtés évoquent pour diverses raisons concernant son fondement : le mariage permet une légitimité du partenaire sexuel (66% des hommes et 46% des femmes), le mariage rend légitime les enfants nés d'un couple (23% des hommes et 29% des femmes), c'est aussi un contrat qui lie l'homme et la femme (3% des hommes et 17% des femmes) ou encore le mariage est un foyer béni par le tout puissant Allah⁵⁵. Cette réponse nous a été fournie par les femmes (9%) qui font le plus souvent référence aux prescriptions religieuses et les hommes 59%) (Voir tableau 4).

Concernant les motifs du mariage, les femmes sont plus nombreuses à souligner que c'est le fait d'avoir beaucoup d'enfants qui encourage le mariage; les hommes pensent à leur tour que le mariage permet, d'une part, d'avoir des rapports sexuels légitimés par la société et, d'autre part, d'avoir quelqu'une qui leur fait la cuisine.

⁵⁵ Allah, terme arabe employé le plus souvent pour désigner le bon Dieu dans les localités enquêtées.

Tableau 4 : Les opinions des enquêtés sur le mariage

Les fondements du mariage	Effectif hommes	% hommes	Effectif femmes	% Femmes	Effectif Total	Total %
Contrat entre époux	1	3%	6	17%	7	10%
Faire des enfants légitimes	8	23%	10	29%	18	26%
Avoir un partenaire sexuel légitime	23	66%	16	46%	39	56%
Cohabitation bénie par le Dieu	3	9%	3	9%	6	9%
Total	35	100	35	100%	70	100%

Source : Enquête de terrain, 2012

En Haute Guinée, le mariage est considéré comme une valeur traditionnelle sacrée qui donne lieu à des cérémonies spéciales connues sous le nom de “*konyon Tolon*⁵⁶” et qui marquent la naissance d’un couple. Beaucoup de familles le considèrent comme l’étape finale de la construction de l’adolescence. Cette étape permet aux garçons et aux filles d’entrer dans la vie adulte, et d’être plus responsable de leurs actes.

Le mariage se négociait au sein du lignage dans les communautés rurales et se célébrait entre les personnes ayant les mêmes pratiques coutumières. Ce système consolidait des liens étroits entre les différentes familles. Il a connu une certaine évolution à travers plusieurs formes et constitue aujourd’hui un premier changement social important. Autrefois, les mariages dans les zones rurales se faisaient seulement au niveau coutumier et religieux dans la tradition du Coran. Mais avec l’évolution administrative de ces sociétés rurales dont nombreuses sont érigées en Sous-préfectures, le mariage devant un officier civil de l’Etat au cours duquel les conjoints signent une déclaration a vu le jour. Contrairement à la forme traditionnelle du mariage, le mariage célébré à l’Etat civil exige que l’avis de chaque conjoint soit demandé pour son accord ou sa désapprobation concernant le lien. Les femmes étaient acquises par un système de dot qui est toujours actuel. Cette dot est transférée du lignage du mari au lignage de la femme (GUILLOU, 1985 : 21). Elle constitue une des conditions de validité du mariage.

Pour certains, la célébration de la dot doit disparaître car c’est un tort que l’on cause à la femme. D’autres par contre justifient que la dot est très utile à travers son caractère symbolique et sacré. Pour ces derniers, l’argent donné en guise de symbole pour la dot (le *sadakou*) est accompagné de beaucoup de bénédictions et est très rapide à être fructifié si la

⁵⁶ Konyon tolou, Cérémonie de danse organisée pour la jeune mariée sous l’initiative de ses amis et parents.

femme entreprend un quelconque commerce. Au cas où la nouvelle mariée n'exerce pas une activité commerciale, elle engage cet argent dans l'achat d'un objet de garantie comme une marmite métallique. Quelles que soient les pratiques évolutionnistes du mariage, les règles « font passer la femme de la sphère paternelle à la sphère maritale où elle doit s'accomplir en permettant le renouvellement de la lignée»⁵⁷.

C'est à travers la maternité que la femme devient une reproductrice à part entière du lignage du mari. Cette maternité est conditionnée d'abord par un lien social qui est le mariage. La tradition malinké dit que tant qu'un garçon ou une fille n'est pas marié (e), il ou elle doit vivre sous la tutelle des parents. Le célibat prolongé d'une personne au sein de la famille est mal vu par la société car nombreux sont ceux qui l'interprète comme un signe de pauvreté ou de malédiction. Les femmes se trouvant dans cette situation en souffrent plus que les hommes. Ce qui fait que plusieurs femmes s'impliquent aux côtés de leurs filles pour préparer les trousseaux de mariage et les hommes s'occupent de la recherche des femmes pour leurs fils. Les pères de familles se trouvant dans l'incapacité de trouver des femmes pour leurs fils cautionnaient les déplacements de leurs fils vers les zones minières, les grands centres villes et les autres pays pour la recherche des moyens financiers.

Avec l'arrivée de la colonisation, la monétarisation des cultures de rente dont le coton et l'arachide ont bouleversé les modalités de mariage au niveau des zones rurales. En effet, la possibilité d'avoir des revenus importants avec ces cultures de rentes a contribué à réduire le départ des garçons des exploitations agricoles. En cultivant désormais les cultures de rente sur place, les futurs mariés garçons pourraient avoir le nécessaire pour faire face aux conditions liées à la célébration de leur mariage. Les filles à travers l'activité de néré qu'elles ont apprise au près de leurs mères pourront aussi préparer quelques trousseaux de mariage.

L'ouverture de la Guinée à l'économie de marché a contribué à l'augmentation des frais de mariage. Ainsi, comme le nous souligne une productrice de néré, « *la préparation des mariages d'un membre de notre exploitation a souvent été une des raisons principales affichée pour cultiver les produits de rente et exploiter le néré. Toute la main d'œuvre familiale se mobilise pour assumer les charges. En plus, grâce à ces cultures de rente et au néré exploité dans son champ, mon mari a épousé mes coépouses et moi j'ai pu préparer toutes les ustensiles de cuisine pour le mariage de ma première fille. Le néré m'a permis de*

⁵⁷ . Ibid., p. 21.

trouver la vache de mariage de mon fils aîné», (entretien du 04/03/2010 avec une transformatrice de Balandou, 35 ans).

D'une manière générale, le revenu obtenu autour du néré a surtout permis d'organiser et augmenter le nombre de mariages dans les zones de production. A travers cette alliance les femmes ne sont jamais isolées car quel que soit le milieu, elles retrouvent toujours des amis et des parents. Même mariées, les femmes sont toujours protégées par leur famille paternelle. Il existait une certaine réciprocité dans le mariage entre les villages car certains donnaient les enfants à mariage surtout leurs filles à d'autres villages et ces derniers aussi envoyaient les siennes dans les villages voisins. Le choix des alliances qui se faisaient par les aînés et l'attitude des hommes envers leurs épouses se retrouvent dans de nombreuses sociétés africaines comme chez les Zara (ROTH, 1996) et chez les bwaba (TRAORE, 2010) tous au Burkina.

La coutume qu'après l'initiation un jeune homme se voit proposer une fille à épouser. Après l'initiation, il était rare de voir un jeune garçon ou une jeune fille rester célibataire. Les conditions de réalisations du mariage chez les jeunes malinké de la Haute Guinée sont les mêmes chez les jeunes bwa maliens étudiés par HERTRICH (1996) et chez les jeunes bwaba burkinabé étudiés par TRAORE (2010).

HERTRICH note que cette alliance (mariage) n'était pas une affaire entre les deux personnes qui se marient mais plutôt entre deux familles (celle de l'homme et la femme). Le choix de la jeune fille se faisait avant selon les liens entre les parents du garçon et ceux de la fille. Mais de nos jours cette forme de mariage est révolue dans plusieurs zones rurales dans la mesure où c'est le garçon lui-même qui choisit la fille de sa préférence. Tous les membres de la grande famille quelque soit leur éloignement étaient sollicités pour la réalisation de ce fait social. Les parents veillaient au contrôle et au suivi du mariage à travers certaines règles d'alliance en vue de longévité de l'union. Un aspect important à souligner est qu'avant la célébration du mariage, le prétendant avec ses amis et parents (frères, oncles et cousins) devaient réaliser une partie des travaux agricoles dans le champ du père à sa prétendante. Ce travail collectif était important à réaliser car c'est lui qui validait l'acceptation du prétendant par la famille de la future mariée.

« Avant et même après le mariage, l'époux et ses parents et amis doivent d'abord faire preuve de leur capacité physique à encourager les parents à donner leur fille à mariage. Pour ce faire, ils doivent obligatoirement cultiver dans le champ de leur beau-père pendant

des périodes de cultures. Il suffit de prouver leur capacité pendant la première période de travaux champêtres que la famille de l'épouse valide le mariage. Cette dernière suppose que leur gendre pourrait par son courage dans le travail agricole soutenir leur fille durant toute leur existence », (entretien du 16/03/2012 avec un homme de Sanfina, 60 ans).

En plus des travaux agricoles effectués par l'époux, ses amis et ses parents, ce dernier toujours en compagnie de ses amis, se chargeait aussi de la réfection de la maison de la belle famille lorsque cela était nécessaire. Mais avant l'exécution de certains travaux validant le mariage entre deux familles, certaines consignes que recommande la tradition malinké sont prises en compte par de nombreuses familles.

L'enquête Populations et Interdisciplinarité (POPINTER / DNS 2005) révèle encore que 83% des femmes et 44% des hommes n'ont pas choisi leur conjoint. Les femmes sont peu concernées par le choix de leur conjoint. Ce sont les pères qui choisissent leur époux en fonction des liens préférentiels et, il ne faut pas le négliger, à cause de l'importance de la dot. Selon les personnes rencontrées, le mariage avec la cousine croisée matrilineaire constitue une union préférentielle pour beaucoup car l'idée qui sous-entend cette pratique, c'est le fait que l'argent reste dans la famille sans partir ailleurs.

Toutefois, seuls 10% des unions des hommes et 8,5% de celles des femmes répondent à cette prescription sociale. Dans la majeure partie des cas (72%) l'union est faite entre deux personnes n'ayant aucun lien de parenté. Ce qui revient à dire que le mariage se fait aujourd'hui soit par le choix d'une fille en âge de se marier par les parents du garçon, soit par le garçon et la fille qui se rencontrent et finissent par tisser des liens solides d'amitié qui se concrétisent par un mariage.

Il arrive aussi qu'un chef de famille pour se rapprocher de Dieu donne une de ses filles comme "*Allah Madi*", qui signifie que c'est Dieu qui donne. Dans ce type de mariage, le conjoint ne débourse rien pour la dot et les cérémonies liées au mariage. C'est le père de la fille qui prend en charge toutes les dépenses liées au mariage. L'avis de la jeune fille ne compte pas dans ce genre de mariage dans la mesure où la tradition dit que toute fille est tenue obligée de faire ce que celui ou celle qui l'a mise au monde demande.

En donnant sa fille comme "*Allah Madi*", le père pense qu'il pourrait être gracieusement rétribué et aimé de Dieu. Plusieurs musulmans de la Haute Guinée pensent que c'est une manière de se faire pardonner de ses péchés et de bénéficier des bienfaits divins. C'est aussi

l'occasion de se donner de la considération sociale et avoir un prestige dans la société en général et dans le milieu musulman en particulier.

D'après les vieilles personnes interrogées, une fois que la fille donnée par un père comme "Allah Madi" prouve sa virginité, la rétribution divine sera encore plus conséquente. A cet effet, le "duti" de Sanfina raconte :

« Une fille donnée en "Allah Madi" est une union garantie et par les hommes et par le bon Dieu. Même si le père qui a donné sa fille meurt un jour, il est remplacé par un de ses frères pour sauvegarder ce mariage. Quand la fille donnée dans ces circonstances garde sa virginité jusqu'à son mariage, elle entre directement au paradis et ouvre la porte du paradis à plusieurs parents paternels et maternels. C'est pourquoi quand un père de famille sait qu'il a commis beaucoup de péchés, il doit faire ce rituel pour demander pardon à Dieu afin que celui-ci lui pardonne ses péchés », (entretien du 06/10/2012, avec le duti de Sanfina, 47 ans).

Contrairement aux mariages de ses autres filles, c'est le genre de mariage auquel le père tient beaucoup car son bonheur en dépend sur terre et dans les cieux. Même si la fille rencontre de sérieux problèmes dans son ménage avec son mari ou un des parents à ce dernier, elle est obligée d'endurer. Elle consent alors un sacrifice énorme pour le père et toute la famille qui l'a donnée en mariage.

Cependant, les mariages se font aussi souvent au sein d'une parenté dite classificatoire (GHASARIAN, 1996). Il arrive qu'à travers une amitié entre les grands-parents, entre deux grands-pères aboutisse à un mariage entre deux jeunes qui appartiennent aux deux descendance. Une telle relation justifie le jugement des vieux et des jeunes selon lequel la dot serait moins onéreuse si les parents se côtoyaient. Dans plusieurs zones rurales, nombreux sont ceux qui affirment que le changement de la dot réside dans la quantité de travail que le paysan doit produire et la terre dont il dispose pour réaliser un surplus indispensable pour accumuler la dot (ALBERT, 1993 : 29). Ce type de raison au sujet de la dot est souvent source de concurrence entre les jeunes et les personnes âgées pour la conquête des jeunes filles.

La concurrence entre les générations (vieux et jeunes) sur le mariage

Pour le versement de la dot, les vieux contrairement aux jeunes, occupent une position sociale très forte au sein de la communauté et possèdent des moyens de production importants (terre et force de travail). Leurs revenus issus de la production agricole leurs permettent

d'épouser plusieurs jeunes filles. Ces dernières s'engagent généralement dans ce type de mariage lorsque les prétendants, malgré leur âge possèdent de nombreuses terres agricoles et des sources de revenus pour faire face à leurs besoins personnels (habillement, logement, et la santé). La personnalité des personnes âgées qui se consolident par leurs réseaux de relations et leurs richesses font qu'ils donnent parfois peu par rapport aux jeunes. L'argument qui soutient cette idée est qu'une fois le mariage célébré, ces personnes âgées s'occupent mieux de leurs femmes que les jeunes qui s'en occupent moins, faute de moyens.

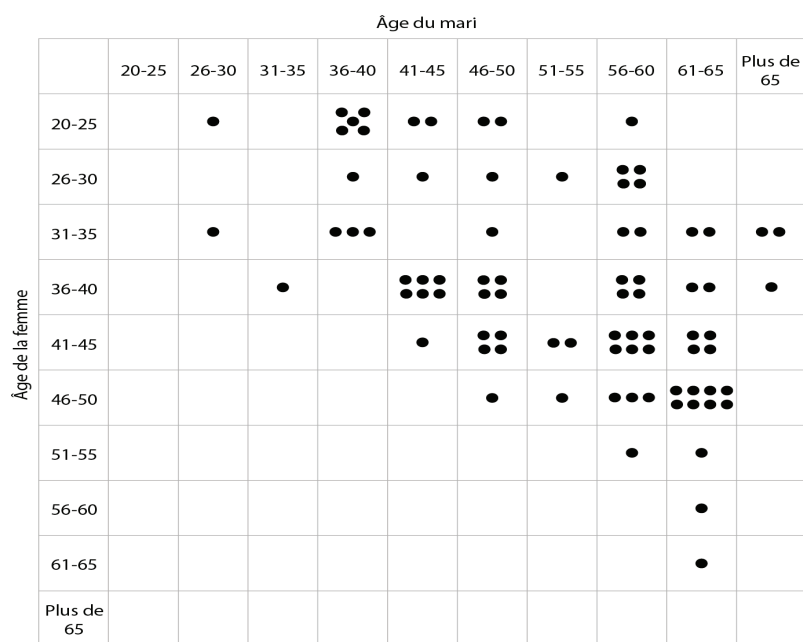
Le tableau suivant et le graphique qui en résultent montre très bien que 57% des femmes ont moins de 40 ans et cette même proportion est mariée à des hommes de plus de 56 ans! Cela transparait également à travers le graphique 2 qui utilise les mêmes données et qui montre bien que beaucoup de très jeunes femmes épousent des hommes de loin plus âgées qu'elles. Nous avons donc affaire à une forme de gérontocratie qui accapare les femmes, surtout les plus jeunes, tel que décrit par Meillassoux. On reviendra sur les rivalités et les conflits qui en résultent.

Tableau 5 : Tableau croisé des chefs de ménage suivant leur âge et celui de leurs épouses

Age des chefs de Ménages / Ages des épouses	20 - 25	26 - 30	31 - 35	36 - 40	41 - 45	46 - 50	51 - 55	56 - 60	61 - 65	Plus de 65	Total
20 - 25		1		5	2	2		1			11
26 - 30				1	1	1	1	4			8
31 - 35		1		3		1		2	2	2	11
36 - 40			1		6	4		4	2	1	18
41 - 45					1	4	2	6	4		17
46 - 50						1	1	3	8		13
51 - 55								1	1	1	3
56 - 60									1	1	2
61 - 65									1		1
Total Femmes		2	1	9	10	13	4	21	19	5	84
Total Hommes		2	1	4	4	6	2	7	7	2	35
femmes/Hommes		1	1	2,25	2,5	2,6	2	3	2,7	2	2,4

Source : Enquête de terrain, 2012

Graphique 2 : Matrice croisant les chefs de ménage suivant leur âge et celui de leurs épouses



Source : enquête de terrain, 2012

Dans toutes les localités enquêtées, la plupart des jeunes filles ne souhaitent pas ces mariages avec les personnes âgées à cause des difficultés liées au veuvage d'une part, et de l'autre à cause de la polygamie avec toutes ses conséquences. Les jeunes hommes qui sont en quête de réseaux sociaux importants et de moyens financiers comme nous l'avons évoqué plus haut rejoignent les zones minières et certaines grandes villes ou vers d'autres pays pour accumuler le montant nécessaire pour faire face à la dot.

Aujourd'hui, les jeunes filles ont une préférence pour les jeunes quand ces derniers sont surtout laborieux. Ce raisonnement a été observé dans toutes les localités de notre enquête. Les jeunes filles plébiscitent les mariages où elles choisissent elles-mêmes leurs conjoints jeunes à travers le paiement d'une dot ayant beaucoup plus un caractère symbolique que commercial. Ainsi, la capacité d'aide des parents des jeunes pour l'accumulation des montants prévus pour la dot devient importante. Dans ce cas de figure, plusieurs femmes disent avoir épargné à travers leurs activités de production de néré et d'autres activités génératrice de revenus une certaine somme pour préparer la dot de leurs fils aînés. Cet appui financier de certains parents entraîne souvent une concurrence qui est à la base des conflits entre les vieux qui sont en majorité des polygames et les jeunes qui cherchent à concrétiser des mariages avec les jeunes filles.

En plus de la concurrence entre les jeunes et les vieux, les populations des différentes localités considèrent le mariage comme une recommandation faite par l'islam. Cela suppose que même ayant un âge avancé, il vaut mieux se marier que de commettre de sales besognes comme l'adultère. En se basant sur le Coran, une étude faite par Berque confirme ce point de vue qui fait allusion à certains aspects du mariage qui autorise la polygamie: « *Epousez ce qui vous plaira d'entre les femmes, par deux, ou trois ou quatre* », sourate IV, verset 3 ; (Berque, 2002 : 95). Ce passage du coran montre que toute sexualité en dehors du mariage est considérée comme un péché. Il est mieux d'avoir plusieurs femmes dans un mariage légal que de commettre tout acte sexuel non autorisé par l'islam.

Au niveau de plusieurs mariages contractés, les facteurs religieux et culturel influencent et invitent les femmes à être soumises et dévouées à leurs maris et leurs belles familles. En même temps, ces facteurs autorisent les hommes à exercer leur autorité de premiers chefs de familles et à marquer leur supériorité sur leurs femmes. Toutes les femmes qui remplissent les conditions que l'islam et la tradition recommandent, auront un avenir radieux pour toutes leurs progénitures. Ces femmes restent donc soumises aux époux quelles que soient les circonstances de leur mariage. Dans ce sens, nous avons recueilli un certain nombre de récits de vie des personnes enquêtées à fin de comprendre les circonstances de leurs mariages. A propos des récits de vie, GUETAT-BERNARD affirme qu' « *en utilisant les récits de vie, on constate un passage constant dans les discours des femmes, éprouvé dans les entretiens menés au Cameroun, entre le biologique et le biographique (VERDIER, 1979), avec un répertoire de récits, d'histoires de vie, d'exemples puisés dans leur expérience. Les moments des mariages, des naissances, des maladies, des morts ponctuent les discours comme autant de moments fragiles durant lesquels les signes du destin se dévoilent. Inlassablement, les femmes mobilisent dans leur discours ces moments qui ponctuent leur vie dans leur chair* » (GUETAT-BERNARD, 2011 : 94). D. BERTAUX (1997 : 65) renchérit en affirmant que « *C'est un discours narratif qui s'efforce de raconter une histoire réelle et qui de plus, à la différence de l'autobiographie écrite, est improvisé au sein d'une relation dialogue avec un chercheur qui d'emblée oriente l'entretien vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de son objet* ».

Les personnes concernées par cette étude n'ont pas les mêmes itinéraires matrimoniaux. Certaines sont à leur première union, d'autres sont à leur seconde ou plusieurs unions. Pour avoir des informations à ce sujet, nous avons plutôt orienté nos entretiens sur les circonstances

de rencontre des conjoints. Cette stratégie a permis d'avoir de nombreuses informations car les femmes n'hésitaient pas à nous parler de leur vie et même leur parcours depuis l'adolescence jusqu'au mariage. Dans l'ensemble des discours sur les récits de vie, les femmes affirment qu'elles n'ont pas choisi leurs conjoints par amour comme elles l'envisageaient, mais que les choix sont dus à certains événements et que les sentiments naissent après quelques moments de vie en couple. Dans l'analyse de ces récits de vie, l'intervention des parents dans le choix du conjoint est le plus évoqué. Au-delà de ce choix des parents, d'autres enquêtés évoquent le choix personnel et l'envoûtement.

Contrairement à d'autres régions, en Haute Guinée, le choix des parents constitue l'union la plus contractée par les hommes et les femmes. Dans la majeure partie des cas, ce sont les parents qui choisissent les premiers conjoints de leurs enfants. Ces derniers ne refusent généralement pas les choix des parents sauf dans des cas rares. Mais dans de telles circonstances, il arrive qu'à force de se marier sans le consentement des conjoints que la situation soit catastrophique. Ce qui peut être source d'humiliation des deux familles qui donnent leurs enfants en mariage. Nos interlocuteurs reconnaissent que le plus souvent l'honneur de la famille joue contre la femme alors que l'homme est souvent protégé devant sa famille. Les récits ci-dessous illustrent bien nos propos :

«Lorsque j'étais jeune, la fille dont j'étais amoureux était une fille soussou de la Basse Guinée. Cette fille était venue passer les vacances chez son oncle à Kankan où nous nous sommes rencontrés pour la première fois. Alors nous avons décidé de nous marier. Quand j'ai consulté mes parents pour ce mariage, personne n'en voulait car mon père disait qu'il avait, depuis la naissance de la fille de son ami, "attaché le fil" à la main pour un de ses enfants. Cette expression signifie demander la main de la jeune fille pour un des enfants et le choix tomba sur ma personne. J'ai tout fait pour ramener les parents à mon choix mais cela n'a pas marché car ils me demandaient de choisir entre eux et la fille soussou. J'ai fini par respecter la volonté des parents et j'ai épousé la fille de son ami qui est malinké comme moi. Après seulement trois mois de mariage, les problèmes ont commencé car je ne m'entendais pas du tout avec la fille que mes parents m'ont imposée. Elle passait tout son temps à faire des histoires, mêmes avec les parents, surtout ma mère et mes sœurs qui la défendaient autant. Un jour quelqu'un du village m'a informé que ma femme avait un amant dans le village voisin qui voulait même l'épouser avant notre mariage. Alors pour en avoir la preuve, j'ai imaginé un voyage avec la complicité d'un ami chauffeur sur Conakry pour une semaine.

C'est ma femme elle-même qui m'a embarqué ce jour-là avec tous mes bagages. Arrivée dans un troisième village, j'ai demandé à mon ami de me débarquer. C'est ainsi que j'ai attendu minuit pour rentrer chez moi afin de surprendre ma femme. Elle était allée chez son amant où j'ai immédiatement décidé de me rendre pour les humilier. A l'arrivée, j'ai frappé à la porte de son amant et c'est elle qui m'a ouvert la porte pensant que c'était un ami à son amant. Alors j'ai informé toute la famille de l'acte qu'elle venait de commettre avec un autre homme. Alors toute la famille humiliée a décidé son départ définitif. Depuis ce moment, les deux familles ne se parlent plus. Même mon père qui s'entendait très bien avec son père ont fini par se boudier. Toute la famille reconnaît aujourd'hui que leur choix m'a fait du tort car depuis ce scénario, j'ai quitté mon village pour m'installer aujourd'hui dans le village de mon épouse actuelle », (entretien du 10/11/2012, avec un paysan de Moussaya, 57 ans).

Nous avons enregistré le cas d'une femme que, à l'âge de 16 ans, les parents avaient donné à un homme de 65 ans en guise de reconnaissance pour de nombreux services rendus à la famille de cette femme.

« Lorsque j'avais mes 16 ans, j'avais un petit copain qui m'aimait bien. Nous nous sommes promis mariage après ses études d'infirmier à l'école de la santé de Kankan. Jeune étudiant de son état, il n'avait pas assez de moyens pour s'occuper de moi et de ma famille. Mon oncle avait un ami commerçant à Kankan qui était vachement riche. Il venait souvent rendre visite à notre famille à Balandou avec de nombreux cadeaux. Un jour, mon père est tombé malade et la famille ne disposait pas des moyens suffisants pour l'évacuer au Centre Hospitalier-universitaire (CHU) de Dona à Conakry. Informé de l'état de santé précaire de mon père, l'ami de mon oncle a mis son chauffeur et sa voiture à la disposition de la famille pour transporter mon père à Conakry. Il avait aussi déboursé un montant important pour tous les frais d'hospitalisation de mon père et chaque semaine il envoyait de l'argent à la famille pour combler certains besoins dont mon père et son jeune frère avaient en charge. Lorsque mon père a recouvré sa santé, les parents m'ont proposé en mariage à ce grand commerçant. Mais moi je n'en voulais pas car j'avais promis ma main à mon copain qui étudiait encore. Aussitôt informé de la situation, le jeune homme a amené ses parents pour demander ma main à ma famille. Mes parents ont refusé de valider ce mariage avec le jeune homme au profit d'un vieux qui avait une assise économique importante pour soutenir la famille. A la mort de mon oncle qui était l'ami de ce vieux commerçant, les parents ont décidé d'honorer l'engagement qu'avait pris mon oncle défunt pour me donner en mariage à son ami. La

famille s'est retrouvé sans mon consentement ni celui de ma mère pour fixer une date de mariage qui correspondait au jour du sacrifice du défunt. Le jour du sacrifice, plusieurs membres de la famille étaient informés sauf ma mère et ses enfants. C'est tout juste après le sacrifice que les parents ont célébré directement le mariage. Ma mère, mes sœurs et moi étions toutes en larmes car nous ne nous attendions pas à cette façon de célébrer un mariage où la mariée ne porte même pas une tenue de mariage. J'étais habillé comme les autres venues prendre part à la cérémonie de sacrifice. Toutes mes tantes sont intervenues pour que j'accepte le vieil homme pour l'honneur de la famille et surtout de mon père. J'ai fini par faire ce que toute la famille voulait sans avoir aucun amour pour ce commerçant qui avait déjà trois femmes. Le mariage ne dura que 10 ans et mon mari m'a laissé avec quatre petits enfants qui sont une lourde charge pour moi. Aujourd'hui, j'ai été héritée par son frère cadet que je n'ai jamais aimé du vivant de son frère défunt. Celui-ci a déjà quatre femmes, moi je suis la cinquième et les problèmes n'en finissent pas autour de l'héritage que mon mari défunt a laissé. Mes parents regrettent aujourd'hui car c'est maintenant qu'ils ont compris qu'ils m'ont sacrifié pour des raisons matérielles», (entretien du 06/10/2012 avec une productrice de Balandou, 30 ans).

Le choix personnel serait la deuxième forme d'union la plus contractée par les conjoints de la région. Les différents conjoints se trouvant dans cette situation ne sont pas obligatoirement tous originaires des localités où ils vivent en couple. Les circonstances des rencontres qui ont abouti à certaines unions ont eu lieu dans d'autres localités. Après les tout premiers contacts occasionnés par des voyages, des événements importants, les personnes décident de vivre ensemble.

Ces quelques exemples rencontrés sur le terrain illustrent ces propos :

«J'ai été invité par un ami à Sanguiana pour passer la fête de Tabaski dans sa famille. C'est grâce à cette occasion offerte par mon ami que j'ai fait en connaissance avec ma première femme qui est originaire de Sanguiana. Elle était la cousine à cet ami qui m'avait invité pour la fête. A l'époque elle était en classe de 6^{ème} année du primaire. C'est elle qui faisait notre lessive et nous préparait à manger pendant ce séjour. Mon ami me proposa cette dernière en mariage si j'étais intéressé, celle-ci n'étant pas restée indifférente. Mon ami qui tenait beaucoup à ce que j'épouse une femme de son village faisait tous les éloges de sa cousine qui pourrait me rendre heureux même étant loin de son village. Je donnai mon plein accord à mon ami et à la jeune fille pour l'épouser dans les six prochains mois. Dès mon

retour dans ma famille, j'ai parlé du choix que je venais de faire par le canal de mon ami qui était très bien apprécié par mes parents. Les deux mois qui ont suivis, mon père alla lui-même demander la main de la fille à ses parents », (entretien du 10/11/2012 avec un homme de Moussaya, 48 ans).

« J'ai rencontré mon époux lors de la commercialisation du soumbara à Bamako. Il était allé voir son oncle paternel qui était un excellent bijoutier au grand marché de Bamako. Après chaque vente, je confiais une partie de ma recette à ce bijoutier qui venait du même village que ma mère. Il me considérait comme sa propre nièce à cause du fait que ma mère portait le même nom que lui. Je passais tout mon séjour de vente du soumbara dans sa famille. Un jour, son neveu arriva de la Guinée pour deux semaines de visite chez mon tuteur. Alors, il me présenta à ce dernier qui n'a pas résisté à mon charme. Il a demandé à son oncle si je n'étais pas déjà mariée, il souhaiterait me prendre pour épouse. Alors son oncle me consulta et je finis par donner mon accord pour le mariage », (entretien du 11/11/2012 avec une jeune productrice de Moussaya, 35 ans).

Le mariage par suite d'envoûtement est la dernière circonstance responsable de la situation matrimoniale de certains conjoints de la région. Ce type de mariage a généralement lieu dans des circonstances indépendantes de la volonté d'un des conjoints et de celle de sa famille. Bien que l'islam soit une religion très répandue dans la région et que sa pratique ne soit pas compatible avec la détention et l'adoration des fétiches, certaines personnes pratiquent l'idolâtrie. Il ressort de certains discours des enquêtés qu'ils restent impuissants face à ce phénomène qui perdure dans de nombreux villages. Les personnes victimes de certains travaux des charlatans nous ont raconté leur histoire. Tous sont convaincus de l'efficacité des talismans que font les charlatans et les marabouts pour résoudre certains problèmes complexes.

Ainsi, le mariage par envoûtement dans la région se fait généralement dans deux conditions : la première est que l'homme aime une fille qui ne l'aime pas, mais il l'oblige à changer de décision en utilisant certaines amulettes qui agissent sur l'avis de la fille ; la seconde consiste à punir un jeune homme ou une jeune fille qui a préféré une autre ou un autre en mariage. Pour punir ce choix, la victime passe par la coupe magique de certains féticheurs ou marabouts. Ces deux situations ne sont pas rares car plusieurs exemples similaires nous ont été contés. Nous en présentons deux pour illustration.

« Lorsque je voulais épouser ma troisième femme, ses parents et elle-même ne voulaient pas. Elle avait déjà un fiancé célibataire qu'elle aimait. Ce jeune homme qui vivait à Conakry avait la préférence des parents de cette fille car il envoyait de nombreux cadeaux à la famille de sa prétendante. Quand la fille et ses parents ont refusé ma candidature au profit du jeune citadin, je suis passé par une autre formule qui consiste à envoûter la fille et sa mère chez le plus grand féticheur du village. Ce dernier prépara des gris-gris que je mis sur moi pour me rendre chez la fille. J'ai profité d'une occasion où la fille a accepté de rester pendant quelques minutes en ma compagnie. Sa mère qui ne voulait pas me voir dans la famille n'a eu aucune réaction ce jour-là. J'ai ainsi continué le travail avec le féticheur et cela a abouti à notre mariage car la fille a quitté son fiancé sans que personne ne sache le pourquoi. Mais cinq ans plus tard, ma femme a compris que j'avais agi de façon occulte pour la posséder. Elle l'a découvert un jour lorsqu'elle est allée voir le même marabout pour le problème d'une de ses nièces qui refusait de se marier à un homme que les parents lui avaient donné. Alors le marabout qui ne la connaissait pas comme étant ma femme prenait l'exemple sur le travail qu'il avait réussi pour moi. A son retour elle m'agressa tout en me signifiant qu'elle avait compris le sale tour que je lui ai joué en la détournant d'un jeune homme qui n'avait aucune épouse et qui pouvait mieux faire son bonheur », (entretien du 07/12/2012 avec un homme de Norassoba, 62 ans).

« Au moment où je faisais la connaissance de mon époux, il vivait avec une cousine qu'il aimait beaucoup. Lorsqu'il a fait ma connaissance, il a promis de m'épouser tout en abandonnant sa cousine. A ma grande surprise, un de ses amis attira mon attention sur la date de son mariage qui était déjà fixée par ses parents. Alors pour éviter la honte, je suis allé voir un féticheur dans un village de Siguiri pour empêcher ce mariage. Ce n'est que le jour même du mariage que la fille a refusé d'épouser son cousin devant tous les invités. Très humilié devant les invités, le jeune homme me sollicita pour relever ce défi. J'ai accepté de me marier avec lui car je savais ce que j'avais fait. C'est comme cela que je me suis retrouvée dans ce ménage où j'ai fait quatre enfants », (entretien du 11/12/2012 avec une femme de Niandakoro, 49 ans).

Quelle que soit la façon dont on s'est marié, la stratégie de plusieurs hommes en milieu rural de la Haute Guinée demeure le recours à la polygamie car épouser beaucoup de femmes est un moyen de se valoriser, c'est aussi un signe d'aisance matériel pour les hommes. Il va sans dire que tout cela est fait au détriment de la femme.

3.3.1.2. La polygamie et son fondement socioculturel en Haute Guinée

En milieu rural, la polygamie demeure une stratégie utilisée de plusieurs hommes. La polygamie est soutenue par certaines normes et certains facteurs sociaux. A. F. ARYEE (1999 : 117-118) précise que : « *dans la communauté traditionnelle africaine, c'était le chef, l'aîné, le fortuné ou le guerrier qui s'était distingué qui prenait plus de femmes que les autres. Quelles que soient les origines de la pratique de la polygamie, elle était fortement soutenue par certaines normes, certaines habitudes et d'autres facteurs sociaux* ».

La polygame repose à la fois sur un fondement social et économique surtout quand les épouses sont disposées à participer d'une manière active aux charges du ménage pour valoriser le statut social du mari. Dans de nombreuses régions de la Guinée en général et de la Haute Guinée en particulier, la polygamie dans les ménages ruraux suscite une interrogation importante sur le rôle attribué aux femmes en tant que mains-d'œuvre ou génitrices qui perpétuent la lignée. Pour répondre à une telle interrogation portant sur la polygamie, certains auteurs comme BOSERUP et GOODY à travers de nombreux écrits, prennent en compte l'idée de main-d'œuvre et de génitrice pour justifier le taux de polygamie élevé en Afrique.

BOSERUP a constaté que la contribution féminine aux travaux agricoles est très importante dans les sociétés précapitalistes. Elle a établi alors une relation entre le taux de polygamie élevé et la contribution économique des femmes.

Pour sa part, GOODY développe l'idée que « *l'apport des femmes est d'abord apprécié pour les tâches domestiques et la progéniture* », apport que l'auteur considère aussi comme une contribution économique à la communauté d'autosubsistance avec les travaux agricoles.

COQUERY-VIDROVITCH (1994) précise que « *dans certains cas, la polygamie est source d'investissement à long terme et prend à cet effet la forme d'une véritable association d'intérêts à travers non seulement le travail des épouses mais aussi de celui des enfants. Elle justifie ce point de vue à travers l'exemple d'un village de pêcheurs de la côte sierra léonaise où on note la pratique de la polygamie productrice à travers 80% des ménages. Dans ce village, la pêche implique toute la main-d'œuvre surtout celles des coépouses* ».

Dans cette optique, pour argumenter et justifier les fondements de la polygamie dans les zones rurales de la Haute Guinée, nous relaterons les différentes motivations des hommes et des femmes pour ce système assez répandu. Tout compte fait, dans ce système, certains facteurs qui reposent sur le fondement social et économique relèvent encore des valeurs

traditionnelles, d'autres sont issues de l'évolution des pratiques et mentalités au sein de la société rurale malinké.

La polygamie, une nécessité en milieu rural ?

Les diverses sources d'information montrent que ce sont toujours les mêmes raisons qui incitent les hommes à devenir polygames. Le mariage avec plusieurs jeunes épouses permet d'assurer une large descendance en vue de maintenir une bonne lignée. La grande partie des personnes enquêtées sont polygames (91,5%), ce qui montre qu'en milieu rural malinké, la polygamie est très répandue (voir tableau ci-dessous). La quasi-totalité des chefs de ménage opte pour cette pratique à cause de la tradition et surtout pour l'abondance en main-d'œuvre tant en femmes qu'en enfants. La moyenne d'épouses par ménage polygame est de 2,4 femmes par homme. Les hommes qui ont deux épouses sont les plus nombreux (57,1%). Ils sont suivis par ceux qui en ont trois (22,8%) et plus de quatre femmes (11,4%). Seulement 8,5% des hommes de notre échantillon ont une seule épouse. Les hommes qui évoluent dans les ménages monogames sont très peu nombreux en Haute Guinée. Leur faible proportion par rapport aux polygames s'explique à travers leur âge car ces hommes se situent dans la classe d'âge de moins de 35 ans. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas se marier mais le système gérontocratique monopolise les femmes pour les anciens.

Tableau 6 : Répartition des chefs de ménages suivant le nombre d'épouses

Nombre d'épouses	Nombre de chefs de ménage	% hommes	Nombre total d'épouses	Nombre de femmes par homme
1	3	8.5	3	1
2	20	57.1	40	2
3	8	22.8	24	3
4	3	8.5	12	4
5	1	2.8	5	5
Total	35	100	84	2,4

Source : Enquête de terrain, 2012

La pauvreté et la malnutrition sont à la base de nombreuses maladies endémiques qui entraînent une forte mortalité. Il faut y ajouter à cela l'effet des croyances religieuses qui poussent beaucoup de paysans à multiplier les naissances. Le meilleur moyen d'augmenter rapidement ces naissances passe par l'accumulation de nombreuses épouses.

Le temps d'allaitement de l'enfant d'une femme qui n'a qu'un seul mari limite sa fécondité car les relations sexuelles sont interdites pendant l'allaitement (le sperme est supposé gâter le lait) ! De la sorte, cette période d'attente de l'homme l'incite à prendre une seconde épouse afin de combler ses désirs sexuels et d'augmenter les naissances pour consolider et élargir sa lignée. Mais comme dans le système traditionnel, c'est le modèle de la gérontocratie qui domine et on se rend compte que la polygamie est le monopole des personnes les plus âgées car c'est elles qui contrôlent et redistribuent les richesses. Elles en profitent alors pour accaparer les femmes à leur profit comme le montre le tableau suivant qui confirme les observations précédentes.

Tableau 7 : Répartition des chefs de ménages suivant l'âge et le nombre d'épouse

Nombre d'épouses	Nombre de chefs de ménages					Total chefs ménages	%
	(-) de 35 ans	35 - 40	41 - 50	51 - 60	61 et plus		
1 épouse	3					3	8,57
2 épouses		3	8	4	4	19	54,29
3 épouses		1	1	4	3	9	25,71
4 épouses			1	2		3	8,57
5 épouses					1	1	2,86
Groupe d'âges	(-) de 35 ans	35 - 40	41 - 50	51 - 60	61 et plus	35	100

Enquête de terrain, 2012

Pour affiner les comparaisons sur l'occurrence de la polygamie et sa résistance au facteur temps, nous avons estimé utile de comparer la situation actuelle en Haute Guinée avec celle qui a été observée en Afrique de l'Ouest il y a cinquante ans. En effet, en 1961-1962, un recensement de la population a été effectué à Ouagadougou en Haute-Volta (actuel Burkina

Faso) et l'une des rubriques concernait la polygamie. Les résultats obtenus alors sont présentés dans le tableau suivant emprunté à Thiombiano mais aussi dans le graphique qui en est résulté. A l'époque, on avait pensé que le phénomène de la polygamie allait connaître une régression rapide, car il semblait baisser dans les classes jeunes.

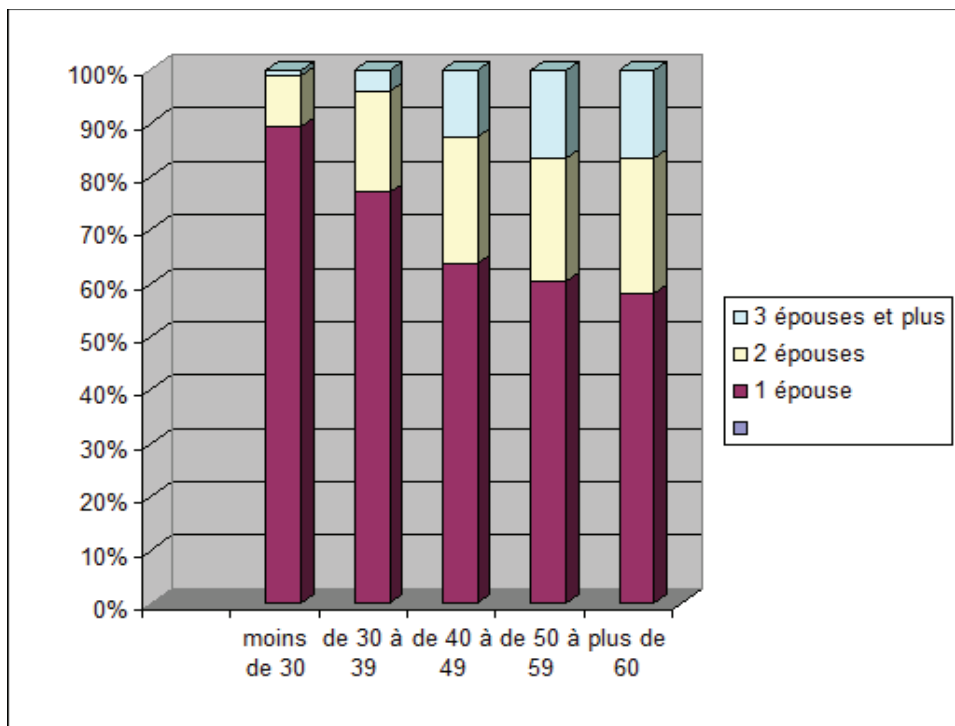
Il semblait ainsi logique de postuler que cette situation traduisait une certaine indépendance des jeunes vis-à-vis des parents par rapport au mariage, ce qui semblait être en contradiction avec le travail que MEILLASSOUX (1985) a réalisé ultérieurement. Le travail réalisé quelques temps après par RONDEAU (1994 : 107) sur les paysannes du Mali semblait aller dans ce sens. Dans les familles Senoufo du Mali, elle note que : « *Dans l'ensemble, les aînés ont moins de contrôle sur le mariage à présent. Les cadets sont moins dépendants de ceux-ci pour se procurer une femme. Les hommes se marient d'ailleurs plus jeunes. A 25 ans, ils sont tous mariés* ».

L'examen des résultats de nos enquêtes de terrain semble prouver le contraire, du moins dans le milieu rural de la Haute Guinée. On se rend compte en effet, à travers les graphiques 3 et 4 ci-dessous, que la situation est identique à celle d'il y a 50 ans en Haute Volta, car ce sont les personnes les plus âgées qui accaparent les femmes comme dans le schéma déjà évoqué par MEILLASSOUX. En fait, les trois personnes de moins de 35 ans qui sont mariées l'ont été par le lévirat, c'est-à-dire qu'elles ont épousé les femmes de leurs frères défunts. Dès lors, peut-on dire vraiment que les cadets sont les alliés des aînés, des complices pour exploiter les femmes, comme l'affirme MEILLASSOUX ? Nous verrons dans la suite que les contestations et les conflits sont innombrables.

Graphique 3 : Répartition des chefs de ménages suivant l'âge et le nombre d'épouses au Burkina Faso en 1961 (Source: Thiombiano⁵⁸, 1981)

Répartition des chefs de ménages à Ouagadougou en 1961-1962

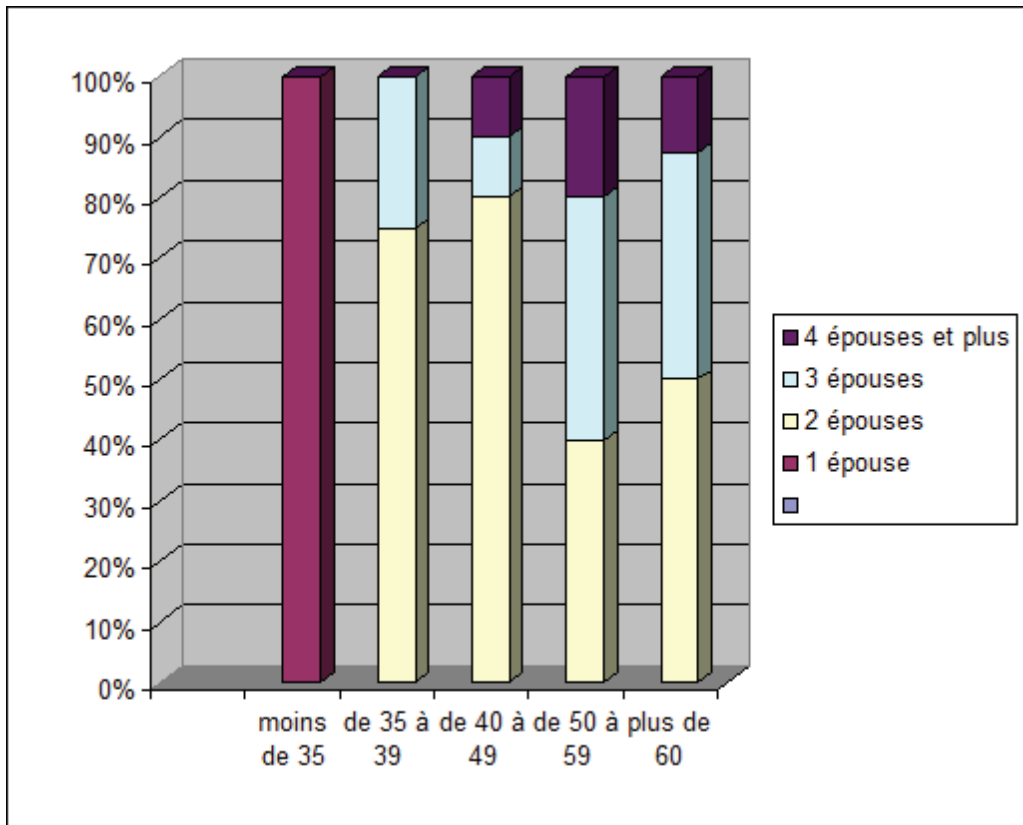
Nombre d'épouses	moins de 30	de 30 à 39	de 40 à 49	de 50 à 59	plus de 60
1 épouse	89,4	77	63,6	60,3	58
2 épouses	9,4	19	23,9	23,2	25,5
3 épouses et plus	1,2	4	12,5	16,5	16,5



⁵⁸ THIOMBIANO, T., 1981, Initiation à la statistique descriptive. Cours et exercices corrigés.- Paris, Ministère de la Coopération et du développement, 733 pages

Graphique 4 : Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant l'âge et le nombre d'épouses en % en Haute Guinée en 2012 (enquêtes de terrain)

Nombre d'épouses	moins de 35	de 35 à 39	de 40 à 49	de 50 à 59	plus de 60
1 épouse	100	0	0	0	0
2 épouses	0	75	80	40	50
3 épouses	0	25	10	40	37,5
4 épouses et plus	0	0	10	20	12,5



Les discours sur la polygamie en milieu rural de la Haute Guinée divergent selon les sexes et les générations. Les hommes, certaines femmes et dls personnes âgées ont tendance à justifier ce système. D'autres par contre trouvent que la polygamie est anachronique et provoque de nombreux désagréments aux ménages à travers divers aspects (social, culturel et économique) notamment. Aussi, les différentes observations de terrain permettent de rendre compte des perceptions des populations sur ce système plus fréquent en milieu rural qu'urbain.

Pour les hommes, la polygamie est une bonne affaire

Les hommes avancent comme argument qu'il existe aujourd'hui dans l'ensemble des communautés rurales de la Haute Guinée beaucoup plus de femmes que d'hommes. Il est alors normal qu'un homme épouse plusieurs femmes car si un homme épouse une seule femme, les autres se retrouveront sans maris. Pourtant, le tableau suivant montre que la situation en Haute Guinée sur le rapport de masculinité n'est pas différente de ce qu'on observe ailleurs.

Tableau 8 : Principaux indicateurs sociodémographiques en Guinée

Population de moins de 15 ans	45,6%
Population de 15 - 64 ans	49,9%
Population de plus de 65 ans	4,5%
Population masculine	49,0%
Population féminine	51,0%
Population féminine en âge de procréer	26%
Population active	61,6%
Densité moyenne au km ²	29,1
Indice synthétique de fécondité	5,6
Taux d'accroissement naturel	2,6%
Taux annuel d'accroissement	3,1%

Source : Recensement général de la population. Ministère du Plan 1996.

En coulisse, les hommes affirment encore hypocritement que la polygamie est un moyen efficace qui leur permet de dominer les femmes. Pour eux, épouser une deuxième femme permet de mettre les femmes dans une situation de concurrence dans le ménage. Et cette concurrence entre les femmes permet à l'homme de diviser les femmes pour mieux régner dans le ménage.

Quand une femme est seule chez son mari, elle peut adopter certains comportements qui ne plaisent pas à ce dernier. Parfois, elle peut lui tenir tête et même avoir des réactions négatives vis-à-vis des parents du mari. Dans ces conditions, la société dit que le mari est dominé par son épouse ou c'est l'épouse qui porte la culotte à la maison. Par crainte d'être taxé d'homme dominé par les parents et même par l'entourage ou toute la société, le malinké pour son orgueil se marie à plusieurs femmes. Ce qui pour beaucoup justifie l'autorité de l'homme sur son épouse. Un homme nous explique les circonstances de sa polygamie :

« Ma première femme lorsqu'elle était seule sans une coépouse m'accordait peu de considération dans le ménage. Elle m'humiliait parfois devant mes propres enfants et mon entourage immédiat. Elle ne se gênait pas d'insulter certains parents qui venaient nous rendre visite. Sa dernière scène d'insulte s'est passée devant mon père qui était venu en traitement chez moi. Lorsqu'elle me jeta une paire de chaussure, mon père me disait 'Mousson foudou djoulou yé illa'', expression qui veut dire littéralement « tu as une dette d'épouser une femme ». Lorsque j'ai épousé ma deuxième femme qui était vraiment son contraire, il y a eu un grand changement dans mon ménage. La deuxième recevait très bien les parents et était surtout bien appréciée à travers les multiples déplacements qu'elle effectuait pour rendre visite à ces derniers. Elle était très accueillante et a fini par se tailler une place importante dans ma famille car au cours de certaines cérémonies, c'est elle qui supervise l'événement. Bien qu'elle soit d'un autre village, tous les parents s'intéressent et s'adressent à elle au lieu de la première qui est une cousine. Elle m'achète des habits et prévoit mon petit plat⁵⁹ du soir lorsqu'elle est de tour⁶⁰. C'est quelque chose que la première ne faisait pas lorsqu'elle était seule. Mais aujourd'hui la première femme à travers ce que fait sa coépouse, commence aussi à acheter des habits et préparer le petit plat même si je ne lui donne aucune ration », (entretien du 12/11/2012 avec un homme de Moussaya, 55 ans).

Dans ce cas de figure, la polygamie est une bonne chose quand celle-ci va dans l'intérêt de l'homme qui est très bien entretenu par ses femmes. Cependant, il arrive parfois que l'idée de diviser pour régner peut avoir des effets pervers pour l'homme lorsque les femmes s'entendent bien. Alors ces dernières complotent contre l'homme face à certaines décisions qu'il prend. Elles parviennent à lui faire changer certaines décisions au sein du ménage.

Les raisons avancées par les femmes pour justifier la polygamie

Les femmes rurales de la Haute Guinée justifient la polygame par le volume de travail qui leur est affecté dans les ménages. En milieu rural le plus souvent, toutes les activités sont manuelles. Le mariage avec plusieurs épouses est vu sous l'angle de la possibilité d'aider la ou les premières épouses pour certains travaux domestiques et agricoles. Pour les femmes, la

⁵⁹ Le petit plat, c'est le terme souvent employé pour désigner les recettes européennes que l'on cuisine en dehors des repas traditionnels comme le riz et le tō qui sont le plus souvent consommés en milieu rural. Toute femme qui prend en charge ce repas pour le mari reçoit assez de compliments.

⁶⁰ Il faut rappeler que dans un ménage polygamie, une femme est de tour quand c'est son tour de recevoir son mari chez elle. Cette période est la plus heureuse pour elle car elle est à l'honneur.

vie dans un ménage monogame entraîne beaucoup de souffrance par le fait qu'elle travaille beaucoup pour sauver l'honneur du ménage. Elle diversifie ses activités sans tenir compte des conséquences physiques qui l'attendent à sa vieillesse.

En effet, quand une femme est la seule épouse du mari, elle a l'obligation de faire la cuisine, la lessive, les travaux agricoles et il n'y a que ses propres enfants et les enfants qui lui sont parfois confiés pour l'aider. En cas de maladie, qui la remplacera pour prendre soin du ménage ? La réponse, c'est une coépouse comme le soulignent plusieurs enquêtées.

Malgré le fait que la majorité de ces femmes ont été contraintes d'épouser leurs maris, elles acceptent la polygamie et accueillent favorablement les coépouses. Il n'est pas étonnant de voir dans les zones enquêtées certaines femmes qui ont elles-mêmes cherché des femmes pour leurs hommes. A ce propos, une femme nous confie ses sentiments :

« Nous étions deux femmes chez notre mari il y a trois ans. Lorsque j'ai atteint une ménopause très avancée, j'ai eu quelques soucis de santé qui m'empêchaient de remplir mes devoirs conjugaux vis-à-vis de mon mari. Alors durant ma première année de maladie, j'ai cédé mon tour à ma coépouse. Et comme cette dernière s'en plaignait à un certain moment, j'ai fini par chercher une plus jeune femme pour mon mari qui est aujourd'hui tout heureux car cette dernière répond bien à ses désirs conjugaux », (entretien du 02/10/2012 avec une productrice de Balandou, 60 ans).

Les raisons avancées par les personnes âgées

Les personnes âgées constituent la catégorie sociale qui garde une vision passéiste de la polygamie car dans leurs discours, ils comparent toujours ce système aux années des générations très anciennes où les jeunes venaient en aide aux vieux pour les travaux difficiles. Ils soutiennent l'idée que la polygamie permet d'avoir une grande famille et donc une large descendance. Nos observations de terrain confirment ce point de vue des vieux.

Pour ces personnes âgées, la polygamie permet à travers une main d'œuvre importante d'avoir une très bonne assise économique qui consolide la position sociale de l'homme. Car avec plusieurs épouses, le paysan a beaucoup plus de chance d'avoir une main d'œuvre gratuite pour les travaux agricoles. L'absence d'une main-d'œuvre familiale importante conduit le paysan à louer des forces de travail externes qu'il rémunère avec des montants exorbitants. Les gens considèrent l'homme monogame comme un célibataire car son unique femme peut effectuer un jour un déplacement dans la famille du mari ou la sienne. Dans ce

cas, le temps d'absence de la femme se ressent dans le ménage. Quand les enfants sont tous petits, l'homme est obligé de faire lui-même les travaux du ménage que faisait son épouse. En milieu urbain, l'absence de l'épouse n'est pas trop compliquée pour l'homme car pour l'alimentation, il peut faire recours à des gargotes ou restaurants et même à l'emploi d'une domestique pour le ménage. Cette dernière alternative est compliquée pour le paysan qui ne dispose pas de moyens financiers consistants pour faire face à ce genre de situation.

Lorsque la femme décède à un âge avancé où l'homme a peu de chance de trouver une autre épouse s'il n'est pas riche, l'homme est obligé dans ce cas à mener une vie de célibat qui peut durer jusqu'à sa mort. C'est pour prévenir ces situations que les parents exigeaient et continuent à encourager la polygamie. Dans les ménages polygames, lorsqu'une femme décède ou tombe malade, la présence des autres femmes consolent le mari.

La polygamie permet à l'homme de résoudre le problème d'infertilité dans un ménage resté longtemps sans enfants. Quand la première épouse a de sérieux problèmes de maternité, l'homme doit directement prendre une seconde que l'on suppose lui faire des enfants. N'oublions pas que dans ces sociétés, seule la femme est stérile, l'homme jamais !

Il faut ajouter à cela que la préférence d'enfants de sexe masculin encourage la polygamie dans l'éventualité où la première épouse n'a fait que des filles. Dans ce cas, la première épouse est obligée d'accepter une coépouse avec le risque d'être répudiée pour une autre qui fera des garçons.

Le mariage étant perçu comme une alliance entre deux familles, il permet à un polygame de nouer plus de relations avec d'autres familles, d'autres villages et d'autres régions que ne le ferait un monogame. Cette posture alimente le sentiment de puissance économique de l'homme.

Dans le passé, la polygamie était utile pour les chefs qui nouaient des alliances dans les familles respectives de leurs épouses qui leur donnaient certaines informations secrètes. Aujourd'hui, quand un leader politique veut se positionner dans un milieu donné, il doit avoir plusieurs femmes des différentes régions du pays car de cette façon, il a plus de chance d'avoir des voix dans les localités de provenance de chaque épouse.

Écoutons une personne âgée de Balandou qui nous raconte une expérience vécue:

« Avant d'être le premier responsable du RPG⁶¹ de Balandou, il y a eu un vote organisé dans la dite localité. Au cours de ce vote, plusieurs candidats se sont présentés pour ce poste de premier responsable du parti. Ma chance d'être élu est partie surtout du soutien inconditionnel de la famille de ma deuxième épouse qui est très influente et a des relations avec certains membres du parti au pouvoir. Si je m'étais limité à ma première épouse, ma chance aurait été limitée car elle est d'une localité très éloignée de Balandou. C'est le mariage qui l'a conduite dans ce village, ce qui fait qu'elle est moins connue que la deuxième qui est une native », (entretien du 04/10/ 2012, avec le responsable de la section RPG de Balandou, 64 ans).

Plusieurs personnes âgées des localités enquêtées confirment que « *le médicament de femme c'est la femme* ». Lorsque ta première femme ne te respecte pas et n'a aucune considération pour toi le mari, la solution c'est de corriger ce comportement en ramenant une autre épouse qui mettra fin à ça. Quand elle verra que sa coépouse est très respectueuse et soumise, par jalousie de te voir approcher la dernière venue, elle change aussi », affirment-ils.

Pourtant, la polygamie est de plus en plus contestée

Suite aux différents conflits qu'entraîne la polygamie à travers la maladresse de certains hommes dans les ménages, une autre catégorie de femmes et surtout les jeunes générations la contestent.

Les femmes contestent la polygamie par le fait que dans certains ménages, ce système connaît un dérèglement, autrement dit le non respect des règles par certains hommes. L'argument que ces dernières soutiennent pour le refus de la polygamie est que ce système est source de nombreux conflits familiaux et même intrafamiliaux.

La polygamie selon elles, entraîne une certaine incompréhension entre les coépouses, des querelles entre enfants issus de mères différentes, la maladresse de l'homme dans sa prise de position en faveur de la favorite et de ses enfants.

⁶¹ RPG, Rassemblement du Peuple Guinéen, le parti alors au pouvoir.

Dans les ménages polygames, certains hommes donnent le privilège de “*lu ti gui*⁶²” à la première femme. Dans le contexte malinké, c’est elle qui est censée être le “mari” des autres épouses à travers certaines décisions qu’elle peut prendre dans le ménage. Lorsque cette dernière se trouve dans une situation d’infertilité, c’est elle qui assure l’éducation des enfants des autres épouses.

Toutes les femmes sont unanimes pour affirmer que la polygamie demande des règles de conduite strictes qui doivent être observées par le mari et les différentes épouses.

Dans les ménages polygames, les hommes ménagent peu leurs corps à travers le système de tour avec chaque femme. Il arrive parfois que l’homme ne remplisse pas son devoir conjugal avec l’une femme, ce qui crée de gros problèmes. Par contre lorsqu’un homme se trouve dans un ménage monogame, il rationalise son corps. Il faut aussi souligner que le mari a toujours un penchant pour la favorite qui est le plus souvent la plus jeune ou la plus riche des femmes.

Les jeunes gens par contre dans la contestation de la polygamie font allusion au “*fadéya*⁶³” qui existe le plus souvent entre les enfants de mères différentes. Ils pensent qu’étant monogame, l’homme devient transparent et équitable envers sa femme et dans ce cas les enfants ont plus de chance de réussir dans la vie. Les enfants nés d’une même mère ont le sentiment de fratrie plus fort car le lait maternel que chacun a tété est censé consolider leur union.

Ils pensent aussi que la polygamie crée trop de charges que les hommes ont parfois des difficultés à assumer. Quand plusieurs femmes font des enfants, ils deviennent nombreux et subvenir aux besoins de tous n’est pas aisé pour le chef de famille. Ce dernier ne peut pas veiller à une éducation stricte de tous les enfants se trouvant sous son toit. Certains enfants par défaut de moyens ne fréquentent pas l’école, d’autres par contre abandonnent le chemin de l’école à mi-parcours. A cet effet, le mari perd son autorité et ce sont les femmes qui assurent leur responsabilité et sont plus écoutées par les enfants.

⁶² Lu ti gui signifie dans la langue maninka, la propriétaire de la concession. Ce terme est le plus souvent employé pour confier la responsabilité du ménage à une personne qui vient directement après l’homme, le premier chef de famille.

⁶³ Fadéya, désigne le plus souvent des conflits qui naissent entre les enfants de mères différentes dans les ménages où l’homme est polygame. Parfois ces conflits entraînent une concurrence entre les enfants, ce qui pousse chaque enfant à rechercher sa réussite sociale. Ces conflits peuvent dégénérer à cause de l’héritage familial après la mort du chef de famille.

Les jeunes voient à travers la polygamie la négation de la dignité de la femme car au sein des ménages polygames, il y a nécessairement une femme négligée et méprisée. La position des enfants est souvent en rapport avec la position qu'occupe la maman dans le ménage. Un jeune décrit les circonstances qui ont entraîné sa sœur à se prostituer dans les zones minières de Siguiiri:

« Ma mère est la première femme de mon père quand il n'avait pas eu le travail de gardien à la SAG de Siguiiri. En ce moment la paix régnait dans notre famille car tous les deux parents faisaient de leur mieux pour subvenir aux besoins de la famille. Mais, depuis que mon père a eu ce poste de simple gardien à la SAG, il s'est marié à trois autres femmes qui ont chacune fait plus de cinq enfants. La famille est devenue très nombreuse, les conflits n'en finissent pas et chaque femme se débrouille pour entretenir ses enfants. Ma mère étant présentement malade, ma sœur est obligée d'aller se prostituer vers les zones minières pour avoir de l'argent pour soutenir la maman et les autres frères qui sont tous petits et vont à l'école. Cette situation me fait très mal car moi qui suis l'aîné de la famille ai reçu un mauvais sort d'une des épouses de mon père qui ne voulait pas de ma réussite. Mon père le sait bien et comme un homme n'est pas parfois maître de ses sentiments, il accuse la drogue», (entretien du 09/12/2012) avec un jeune homme de Norassoba, 34 ans).

Les rapports entre les coépouses dans les ménages polygames

Au sein des ménages polygames, le statut des coépouses et leurs responsabilités domestiques nous amènent à définir les types de relations qui peuvent exister entre les femmes d'une même unité domestique. Les rapports entre les coépouses sont à la fois basés sur des relations de partenariat, d'entraide et de rivalité au sein des ménages polygames. Nous nous intéressons alors à la nature des rapports qui unissent les femmes entre elles et ceux entre une épouse et son conjoint. Bien que les femmes évoluant dans une même unité domestique ne soient pas apparentées, il existe quand même entre elles le lien de coépouses et de belles-sœurs. Ce lien prend en compte la hiérarchie entre les femmes d'une même unité domestique (épouse d'un même frère aîné, d'un cadet, ou d'un benjamin).

En effet, l'âge n'est pas un critère fondamental pour le respect de la hiérarchie de la femme dans les ménages polygames de la Haute Guinée. Dans la majeure partie des ménages, la hiérarchie est respectée en fonction de l'ordre d'arrivée des épouses même quand il s'agit des femmes de frères. Il se trouve que dans certains ménages, les époux n'ont pas le même statut car il peut arriver que le fils cadet se marie avant ses frères aînés. Dans ce cas, quel que soit

l'âge de ses épouses, celles-ci occupent directement le rang d'aînées des épouses de la famille. Les responsabilités sont le plus souvent confiées à la première épouse entrée dans la famille par le lien d'un mariage. D. Savineau (2007 : 19) évoque cette question de la hiérarchie entre les épouses d'un même ménage en ces termes : « *En régime polygamique, il y a presque toujours hiérarchie entre les épouses. La première épouse domine, ou bien c'est la plus dévouée, la plus entendue. C'est chez elle que le mari dépose ses objets personnels. Elle a souvent les clefs du grenier. Quand le titre de première épouse est dévolu à la favorite, ses avantages sont de luxe et de paresse* ». Que ce soient un baptême, un mariage, un décès, c'est à la première épouse même moins âgée que l'on confie les achats pour ces cérémonies.

Le non respect de cette hiérarchie au niveau des coépouses peut entraîner un conflit. Au cours de nos observations sur le terrain, nous avons été témoin d'un conflit de ce genre. Il s'agissait d'un conflit entre les épouses d'une famille Diallo à Balandou. La première épouse du cadet qui était la plus jeune des autres épouses par son âge s'est vue privée de son droit d'aînesse dans la hiérarchie du mariage lors de l'organisation d'un baptême dans la famille. La dernière des épouses qui était la plus âgée mais qui était expérimentée dans l'organisation des cérémonies, reçut de la famille la préparation de ce baptême. Choquée par cette situation, la première épouse de la famille se mit dans tous ses états et s'en prit à sa coépouse qui n'y était pour rien. La famille lui donna raison tout en expliquant que cet acte n'avait rien à voir avec le non respect de sa personne mais c'était parce que la dernière épouse avait séjourné longtemps dans la capitale et qu'elle savait cuisiner ces repas dont la première n'avait pas l'habitude. Au cours de nos entretiens survenus après le conflit, lorsque l'on demanda à la dernière épouse, elle nous dit :

« Ma grande sœur par le mariage a été poussée par la première femme de mon mari qui m'a toujours cherché des histoires. Comme cette dernière est jalouse que la famille me fasse confiance pour l'organisation des cérémonies et la préparation des petits plats de la ville que je sais faire grâce à mon séjour à Conakry, elle a demandé à la première femme du petit frère de notre mari de se révolter. Si non cette femme de mon beau frère connaît bien mes qualités et en parle aux autres. Des fois elle vient apprendre certaines préparations avec moi car elle ne connaît que faire nos plats traditionnels (tô, fonio, riz-sauce,). En plus c'est avec mon arrivée que j'ai introduit certaines habitudes alimentaires de la ville car toutes les femmes ne se limitaient qu'aux plats traditionnels même pendant les grandes cérémonies. C'est moi qui ai suggéré à mon beau-père de toujours associer à nos plats

traditionnels, des plats que l'on mange en ville car dans les cérémonies parfois, ceux de Conakry viennent. C'est pour cela qu'il m'a confié l'organisation de cette cérémonie », (entretien du 05/10/2012 avec une productrice de Balandou, 35ans).

Les conflits concernant l'ordre d'arrivée des épouses dans la famille se rencontrent souvent dans les unités domestiques où plusieurs fils partagent la même concession familiale avec leurs épouses. Tandis que dans d'autres unités domestiques où les membres du ménage se limitent à l'homme, ses épouses et leurs protégés, les conflits sont rares car les épouses sont mariées les unes après les autres. Lorsque l'ordre est respecté dans les ménages polygames, la paix règne et les responsabilités de chacune des épouses sont bien connues. Dans ce cas, il ressort de nos enquêtes de terrain que les responsabilités sont le plus souvent partagées entre la première et la dernière épouse.

Dans la société malinké, la première épouse joue un rôle important car c'est elle qui réunit tous les membres de la famille et les gère au même titre que le mari. Elle s'occupe de la résolution des différends qui surviennent entre les épouses, les fils et leurs épouses. C'est elle qui est la coordonnatrice des différentes cérémonies (baptême, mariage, décès) se déroulant au sein de la famille et qui supervise les tours des autres coépouses. En cas d'arrivée d'une nouvelle mariée dans l'unité domestique, la responsabilité de cette dernière lui est confiée. La première épouse initie la nouvelle mariée à l'entretien du ménage tout en l'impliquant dans ses travaux domestiques lorsqu'elle est de tour de cuisine. Cette responsabilité de la première épouse dans la société malinké est évoquée par un artiste guinéen Fodé Kouyaté qui dit dans sa chanson que *« c'est la première épouse qui est la concessionnaire et c'est à travers elle que la concession prospère »* soit en maninka *« mouso fölö yé lu tiguï lé di, alélé yé lu lassabatila »*.

En plus, c'est à la dernière épouse que la première confie la répartition de tout ce que l'homme amène dans le ménage. Elle fait alors un partage équitable entre les autres membres et en tant que la benjamine des épouses, elle est la dernière à se servir. A part cela, elle accomplit avec d'autres épouses les tâches quotidiennes qui reposent sur un système de tour.

Les ménages où les femmes entretiennent entre elles des relations de partenariat sont aujourd'hui rares dans les zones enquêtées. La majeure partie pense que c'était plutôt les anciens ménages qui entretenaient ce type de relation de parfaite entente entre les femmes. Il revient alors de souligner que s'il existe des relations d'entente entre coépouses, certaines rivalités peuvent apparaître au niveau des sentiments que l'homme manifeste vis-à-vis d'une

épouse. Par exemple, si épouser une cousine a des avantages pour certains hommes, pour d'autres c'est parfois un paradoxe lorsque les deux personnes vivent dans des ménages polygames. Il est reconnu qu'en Guinée en général et en Haute Guinée en particulier, le mariage avec une cousine est apprécié par plusieurs familles, comme TRAORE (2010 : 155) le souligne à propos des toucouleurs : « *Avant de défricher une terre étrangère, féconde d'abord ta terre* ». Les raisons liées à cette préférence de mariage avec une parente ont été soulignées également chez les moose d'Ouahigouya par ATTANE (2003 : 213) qui explique que « *dans les représentations attachées au mariage, l'alliance avec un étranger est perçue comme source de déséquilibre et de danger. La méconnaissance de la femme alliée et, en particulier, des interdits ou des fautes éventuellement commises dans cette famille est redoutée. Les conséquences de ces fautes peuvent, en effet, frapper durement les conjoints* ».

Mais il s'avère que quelle que soit la localité, cette union n'a pas que des avantages car certaines femmes apparentées au mari profitent de ce privilège pour se permettre certaines choses que d'autres épouses ne feront pas par peur de subir des sanctions de la part du mari. Par crainte d'avoir des ennuis avec sa famille à cause de la parente épousée, le mari est obligé de pardonner certains actes de sa cousine car le départ de cette dernière suscite une amende de cola accompagnée d'argent que le mari doit déposer dans la famille pour le retour de sa cousine. Dans ce type de ménage, la cousine du mari qui occupe une position privilégiée ne laisse pas les autres femmes indifférentes car il existe souvent des conflits lorsque le mari impose à une des femmes ce que refuse de faire sa cousine. Il n'est pas rare de voir les autres femmes se coaliser contre la parente du mari.

Cette responsabilité du mari concernant la mésentente entre les épouses a été soulignée par D. SAVINEAU (2007 : 22) : « *Les femmes apprécient d'être nombreuses, pour se partager la besogne et se tenir compagnie, plaisir que l'homme ne donne guère à la femme. Ailleurs, l'épouse âgée réclame une coépouse, pour en faire une servante. Ailleurs encore, l'intimité est proverbiale entre les coépouses : elles sont dites « rivaux ». De leurs querelles, le mari est excédé, à moins qu'il se plaise à diviser pour régner* ». Dans ce cas, le mari a souvent une préférence qui suscite toujours la jalousie, même si les femmes s'entendent et s'entraident.

Le non respect des "jours de cuisine" qui s'étendent sur les tours de deux à trois nuits selon chaque ménage peut entraîner des conflits entre les coépouses. Les épouses qui sont lésées se liguent contre la préférée et il arrive souvent qu'elles ne lui adressent pas la parole. Dans les familles polygames de la Haute Guinée, les femmes accordent le maximum de

sérieux quand à la gestion des tours que les femmes appellent le plus souvent “*gba*⁶⁴”. Chaque femme organise ses activités en fonction de son “*gba*”. Il est courant d’entendre au sein de la couche féminine “*n’néléyé gba la*⁶⁵”. Ce qui signifie que c’est moi qui suis de cuisine.

Les femmes des ménages polygames s’organisent toutes pour aller travailler dans le champ familial avant de rejoindre le champ individuel. Il se trouve souvent que c’est la préférée du mari qui parfois refuse d’aller travailler dans le champ familial. Dans ce cas, les autres épouses se plaignent au mari qui fait semblant de ne rien voir quand il s’agit de la femme préféré. Lorsque les autres adoptent la même attitude que la préférée, elles risquent de faire l’objet de répudiation.

3.3.1.3. La répudiation

La répudiation est la rupture unilatérale et discrétionnaire du mariage décidée par l’époux. En droit musulman, elle permet au mari de mettre un terme à la relation maritale sans avoir à se justifier.

Dans les zones rurales de la Haute Guinée, la répudiation est très rare et c’est celui qui répudie qui paie les frais de la séparation. Cette rareté de la répudiation a été constatée depuis 1959, l’année à laquelle un décret prévoyait que, en cas de répudiation, le mari devra verser à sa femme 25000 francs guinéens pour qu’elle puisse subvenir à ses premiers besoins avant de se trouver un autre mari. Cette loi a été rarement respectée, mais elle a eu comme effet de restreindre les répudiations qui terrorisaient les femmes.

Dans plusieurs localités, la répudiation d’une femme paraît si monstrueuse aux yeux des populations locales et surtout des musulmans qu’elle est vraiment rare.

En cas de répudiation, l’homme n’est pas obligé d’expliquer les raisons qui l’ont poussée à répudier la femme. Dans cette situation, les enfants reviennent sans recours possible au père

⁶⁴ Gba, c’est le jour de cuisine de chaque femme se trouvant dans un ménage polygame. Il est conditionné par le nombre de nuitée que la femme passe avec son époux. Pendant le temps de gba, la femme concernée se charge d’apporter de l’eau chaude à son mari pour se laver, lui donner à manger et à boire. La cuisine est faite pour tous les membres du ménage, mais c’est celle qui est de tour qui passe la nuit avec le mari.

⁶⁵ N’néléyé gba la, c’est une expression couramment employée par les femmes en Haute Guinée pour rappeler que ce sont elles qui sont non seulement à la cuisine, mais aussi les partenaires de nuit du mari. Ce rappel est souvent fait pour certaines coépouses qui même n’étant pas de tour ont des attitudes qui cherchent à séduire le mari.

et à la famille paternelle, voire au clan. Mais il arrive des fois que l'âge de l'enfant favorise la femme pour sa garde. Cet arrangement est possible entre l'homme et la femme, à condition que celui-ci dépose chaque mois un montant pour l'entretien de l'enfant, jusqu'à ce qu'il ait les sept ans pour rejoindre son père. .

Toute femme répudiée, quels que soient les motifs (refus d'accueillir une coépouse, des sorties à des heures incongrues sans la permission du mari, le refus de relations sexuelles avec le mari) fait l'objet de critiques violentes. Elle perd sa dignité et son honneur au vu de la société. La répudiation d'une épouse entraîne évidemment un déséquilibre dans la famille. L'absence de l'épouse répudiée qui a des enfants dans un ménage porte le plus souvent préjudice à l'éducation de ces derniers. Si les enfants doivent vivre avec une seconde épouse du père qui est sans cœur et qui ne considère que ses propres enfants, les enfants de l'épouse répudiée peuvent facilement devenir délinquants.

Notre constat sur les rapports de genre dans les communautés rurales de la Haute Guinée nous amène à affirmer que la société fonctionne sur la base de la domination masculine dont les filles et les femmes sont toujours victimes. Il existe également un conflit de génération avec des jeunes qui ont des mentalités différentes de celle de leurs pères pour ce qui concerne aujourd'hui le mariage et ses différentes contraintes.

3.3.2. La taille des ménages et l'allocation de la force de travail

Dans cette rubrique, on s'intéressera d'abord à la capacité des ménages à s'adonner à plusieurs activités générant des revenus, ce qui dépend, à priori, du nombre d'individus qui les composent. Exercer plusieurs activités qui rapportent des revenus nécessite de la main d'œuvre familiale dans ces localités de la Haute Guinée. Ensuite, nous estimons que l'âge des membres qui composent le ménage conditionne leurs pratiques dans la mesure où la pénibilité de certaines tâches requiert de la force physique et les jeunes hommes ou femmes sont plus à même de les accomplir. Dans de nombreux ménages, quand les enfants sont petits, il y a une grande dépendance face aux adultes. Les adultes se retrouvent seuls à travailler et à devoir assurer les besoins les plus élémentaires (alimentaire, habillement, santé) des plus jeunes. On comprend dès lors certains avantages liés à la polygamie qui le plus souvent accroît le nombre d'enfants adultes et de femmes qui servent de force de travail. Le chef étant généralement un homme, il est normal de constater dans ce contexte africain que plus ce dernier avance en âge, plus son ménage compte des individus capables de travailler. La taille des ménages révèle une

grande disparité en matière de situations familiales et c'est sur elle que repose en partie leurs activités.

Qu'est ce qu'un « ménage », une « famille » en Haute Guinée ?

Dans le langage de nombreuses populations guinéennes, il n'y a pas de distinction nette entre ménage et famille en Guinée dans la mesure où les deux mots sont étroitement associés à la maison. Le mot ménage est l'équivalent de la famille dans plusieurs zones rurales du pays. Dans certains continents comme l'Europe, le sens des mots ménage et famille a changé au cours des trois derniers siècles parce que le groupe domestique a évolué avec le processus de modernisation.

Pour Irène Albert « le ménage ou « xwe », littéralement ceux qui mangent ensemble au Bénin, qui est composé de l'homme, d'une ou plusieurs épouses et de leurs enfants est donc l'unité centrale», (ALBERT, 1993 :19). Dans le contexte guinéen en général et malinké en particulier, un ensemble d'éléments rendent plus complexe la notion de famille et de ménage : la complexité des logiques de reproduction des groupes sociaux, l'éducation des enfants confiés par le biais de la parenté, mais aussi par le biais de l'homonymie⁶⁶ et la pratique largement répandue de la polygamie à travers laquelle les femmes se font souvent accompagner par des enfants en éducation. C'est encore au sein du ménage que s'organise la production agricole associée à la cueillette, la chasse et l'artisanat.

Nous présentons alors le concept de ménage et de famille tout en résumant le débat sur la taille des ménages en Haute Guinée. Il s'agit de préciser la taille approximative et la composition des ménages d'après les données recueillies à travers nos enquêtes.

Avant 1996, date du premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), les informations obtenues à travers certaines enquêtes nationales étaient surtout utilisées dans des buts administratifs. C'est le recensement de 1996 qui a fourni des données quantitatives disponibles sur les ménages. Au cours de ce recensement, le ménage a été perçu par différents statisticiens du Ministère du Plan et de la Coopération de l'époque comme une unité de population, formée d'une ou plusieurs personnes -liées ou non par le sang- vivant habituellement sous le même toit et/ou faisant des réserves communes de nourriture et autres

⁶⁶ Tout adulte peut avoir un homonyme c'est-à-dire un enfant baptisé avec les mêmes noms et prénoms en l'honneur de celui-ci. Ce système de reconnaissance implique de part et d'autre des responsabilités : un *tokhoma* (homonymes) qu'il s'agisse de l'adulte ou de l'enfant a donc deux pères et mères et quand l'enfant atteint l'âge de 7 ans, ses parents biologiques peuvent exiger de l'homonyme adulte qu'il prenne en charge l'enfant. Inversement l'homonyme adulte peut exiger des parents biologiques qu'ils lui confient l'enfant. L'homonymie peut être considérée comme une alliance entre deux familles, basée sur la confiance et l'estime.

conventions de vie. Le travail préalable de cette enquête a été de lister les différents membres selon leurs relations avec le chef de ménage. Ainsi, de telles informations permettent d'avoir une idée précise des types de ménages et leurs constitutions dans les différentes régions naturelles du pays.

Cependant, il est difficile d'étudier certains phénomènes à partir de ces seules données du recensement de 1996. Ces données peuvent apparaître peu satisfaisantes à partir du moment où elles ne parviennent pas à suivre les mutations actuelles que connaissent les ménages ruraux et urbains de la Guinée.

A travers nos différentes enquêtes menées dans plusieurs localités de la Haute Guinée, nous essayons de reconfigurer les données existantes sur les ménages ruraux actuels, certes des données que nous supposons être applicables à l'ensemble de la région de la Haute Guinée.

En effet, les résultats des enquêtes Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB) (2002) et POPINTER / DNS (2005) et nos propres résultats de terrain en 2012 donnent une idée approximative de la taille des ménages en milieu rural de la Haute Guinée que nous détaillerons plus en bas.

Dans plusieurs localités, il existe au sein de tout ménage un chef qui a le devoir de veiller au bien être de ses membres, d'organiser la production des membres du ménage et d'assurer une distribution équitable des ressources. Dans la majeure partie des cas, ce sont les hommes qui sont considérés comme les chefs de ménages. Les femmes occupent ce rang seulement dans le cas de décès du mari, de la migration de ce dernier lorsqu'il n'a pas un frère direct pour assumer cette responsabilité. Dans certaines localités, bien qu'il existe différents types de ménage, il arrive souvent que les membres qui composent un ménage ne vivent pas continuellement sous le même toit à cause des activités économiques saisonnières dans lesquelles ces membres sont engagés.

A travers la polygamie, il existe une autre variété de ménage lorsque les épouses n'habitent pas dans la même concession du mari. Dans ce type de ménage, l'homme qui ne vit pas avec les épouses de façon permanente, s'organise à travers "un système de tour" pour séjourner avec une épouse pendant un certain moment. Il conserve cependant le contrôle sur les décisions sociales et économiques prises par chacune d'elle.

Ayant à la fois des fonctions d'unités de production et de consommation, le ménage désigne chez les malinkés un cercle de membres bien large que le mot ne signifie dans son usage occidental. Traditionnellement, le ménage en Haute Guinée est un "ménage très étendu" qui comprend les parents, les épouses, les enfants, les grands-parents, les oncles et les tantes, les frères et sœurs, les neveux et les nièces et les cousins et cousines, tous pouvant avoir leurs propres enfants et d'autres personnes à charge. Dans ce cas, un ménage peut compter plus de dix membres quand surtout les différentes femmes du mari sont impliquées avec leurs personnes à charge.

Plusieurs types de familles étendues dont la famille de trois générations, la famille de parenté et la famille polygame composent le ménage rural.

✓ *La famille de trois générations*

Ce modèle de famille comprend les grands-parents, les parents et les enfants qui vivent ensemble. Ce type de famille est très fréquent en milieu rural. En milieu urbain, il commence à être courant à cause de la rareté des logements et des frais de loyer qui ne font que grimper. Les *couples* qui ont la chance d'avoir des parents vivants préfèrent vivre avec eux et leurs enfants en vue de réduire la charge de certaines dépenses de la famille.

✓ *La famille de parenté*

Il s'agit d'une famille beaucoup plus élargie que la première qui ne comprend que trois générations. Ce type de famille comprend en dehors des trois générations d'autres parents du ménage considérés comme membre de la famille.

✓ *La famille de polygame*

Comme le nom l'indique, c'est une famille au sein de laquelle l'homme vit avec plusieurs épouses. Ce modèle de famille est le plus souvent fréquent dans les zones rurales où l'homme vit dans certains cas avec les femmes qu'il a épousées et dans d'autres avec les femmes qu'il a héritées de son ou ses frères.

A cet effet, il existe alors dans le ménage un lien important entre l'organisation familiale et le système de production agricole, au point que tout changement intervenu dans l'un peut avoir un impact immédiat sur l'autre.

Tous les facteurs de production (main-d'œuvre, terre et éventuellement capital) sont fournis par le ménage dont l'essentiel du revenu provient de l'exploitation agricole. Ainsi,

la terre représente le principal facteur de production pour de nombreux ménages et c'est pour cette raison qu'il devient nécessaire d'avoir une main-d'œuvre importante. Par sa taille, elle contribue à l'amélioration des revenus du ménage à travers la force du travail.

L'examen de la structure du ménage permet d'établir la place de chaque membre dans la prise de décisions et d'exécution des travaux, phénomènes suffisamment évoqués par Oumar Sangaré dans le cadre de la production cotonnière en Haute Guinée en 2010. Il fait alors allusion aux champs communs appelés "*foroba*" dans lesquels les membres d'un même ménage produisent ensemble et vivent dans le « luba » qui signifie la grande cour.

En effet, dans le ménage, les parents informent les enfants et les autres membres sur tout ce qui se rattache aux relations domestiques. Le père est considéré comme le chef de ménage selon la recommandation traditionnelle et religieuse. En tant que premier responsable, il joue le rôle d'imam pendant les heures de prières dans le ménage. Il est le premier représentant du ménage dans les affaires sociales (baptême, mariage, décès, etc.) au niveau de la communauté rurale.

Le plus souvent, les chefs de ménage dans les zones rurales vivent en union polygame avec leurs propres enfants et les collatéraux. Les raisons d'avoir plusieurs femmes ont été déjà évoquées et même les griots encouragent les chefs à avoir une descendance nombreuse pour pratiquer diverses activités entrant dans la survie du ménage. Chaque épouse dispose de sa propre case et son arrière-cour qu'elle partage avec ses enfants biologiques et certains enfants qui lui sont confiés. Parmi les épouses, le chef de ménage a sa préférence et c'est le plus souvent la ou les femmes les plus jeunes et leurs enfants qui bénéficient d'une attention particulière.

Cependant, comme le note Sangaré, *« les fils qui produisent pour le bien de tous sont généralement issus des premiers mariages, donc des premières femmes. Dans le "louba", la femme qui a le plus de garçons travaillant dans le champ commun est ainsi la plus respectée. Par contre, celle qui n'a pas de garçons ou dont les garçons sont en bas âge subissent les colères « de la mère aux hommes du foroba » (SANGARE, 2010 :141).*

Tant que le chef de ménage vit, c'est lui qui coordonne toutes les activités agricoles du ménage, même s'il délègue parfois une partie de son pouvoir aux aînés des enfants pour superviser les travaux agricoles dans les champs communs.

A sa mort, le rôle de premier responsable est confié à un de ses frères en fonction du rang de naissance pour assurer la relève. Ce dernier dirige le ménage comme cela se doit, mais aussi il hérite des femmes de son frère défunt et les enfants orphelins qui vivent dans la cour de leur mère appelée “*bokönon*”.

3.3.3. Le profil des chefs du ménage

Les acteurs clefs du ménage sont essentiellement l'époux et son épouse qui jouent un rôle important dans l'alimentation, l'éducation, la santé et l'habillement des membres du ménage. Cela revient à dire que ces deux acteurs sont fortement impliqués dans les activités qui assurent la survie du ménage. Au départ, le chef de ménage en tant que premier responsable nous a intéressé car nous pensions qu'il était le mieux indiqué pour nous donner une situation beaucoup plus claire sur le ménage. Après cela, nous nous sommes intéressées à son épouse pour procéder à la vérification de certaines informations reçues au niveau de l'époux. Cette démarche nous a parue importante dans la mesure où elle permet de mieux saisir les réalités d'un ménage.

Au niveau des acteurs clefs, nous avons interrogé 35 chefs de ménage avec une de leurs épouses dans les localités d'enquête (voir tableau 9). Nous nous sommes intéressés à leurs âges, leurs religions, leurs niveaux d'instruction, et leurs activités pratiquées.

Tableau 9 : Répartition des chefs de ménages et de leurs épouses suivant leur âge

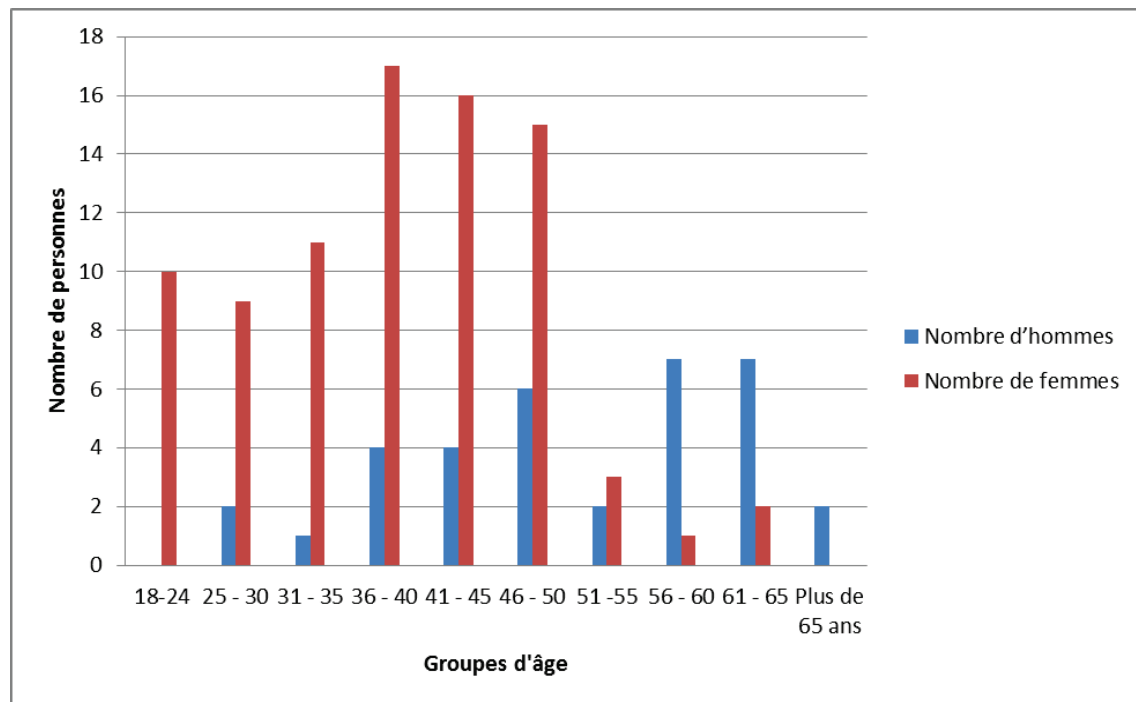
Groupes d'âges	Nombre d'hommes	%	Nombre de femmes	%
18-24			10	11.9
25 - 30	2	5.7	9	10.7
31 - 35	1	2.8	11	13.1
36 - 40	4	11.4	17	20.2
41 - 45	4	11.4	16	19.0
46 - 50	6	17.1	15	17.8
51 -55	2	5.7	3	3.5
56 - 60	7	20	1	1.2
61 - 65	7	20	2	2.3
Plus de 65 ans	2	5.7	0	0
Total	35	100	84	100
Moyenne	51,2 ans		38,4 ans	
Médiane	52 ans		38,8 ans	

Enquête de terrain, 2012

En ce qui concerne l'âge, au sein des ménages, il ressort du tableau ci-dessus que la majorité des hommes chefs de ménage sont plus âgés que leurs femmes. 51% des chefs de

ménage (hommes) ont un âge qui varie de 46 à 55 ans contre 31% de femmes du même âge. Les femmes (57%) âgées de 13 à 45 ans sont plus nombreuses que les hommes (40%). Ces résultats sont confirmés par la moyenne et la médiane avec respectivement une moyenne de 51,2 ans et une médiane de 52 ans pour les hommes et une moyenne de 38,4 ans et une médiane de 38,8 ans pour les femmes. Cela conforte encore plus le fait déjà évoqué que les hommes âgés accaparent les femmes à leur profit, au détriment des jeunes. L'analyse du graphique suivant le prouve également puisqu'on voit bien que le nombre de femmes décroît considérablement à partir de la classe d'âge 51-55 ans.

Graphique 5 : Répartition des chefs de ménages et de leurs épouses suivant leur âge



Source : Enquête de terrain, 2012

L'analphabétisme frappe une grande partie des populations de la Haute Guinée. Dans les zones enquêtées, 48.5% des personnes interrogées dont 54.3% de femmes contre 42.8% d'hommes n'ont jamais été scolarisées. Cependant, les 24.3% personnes (dont 25.7% de femmes contre 22.8% d'hommes) se sont limités au niveau du primaire. On constate aussi que 17.5% (dont 22.8% d'hommes contre 11.4% de femmes) sont allés jusqu'au niveau du secondaire. Seulement 1.4% des personnes interrogées ont appris l'alphabet *N'ko*⁶⁷.

⁶⁷ Le N'ko est le nom d'une écriture conçue par Solomana Kanté en 1949 comme système de transcription des langues mandingues en Afrique occidentale. Le n'ko signifie « je dis » dans toutes les langues mandées. Il a été créé pour combler un manque, considérant que la langue malinké (les langues mandé) méritait un système de transcription adapté à ses sonorités propres plutôt que d'en importer un comme l'alphabet latin ou l'alphabet

Tableau 10 : Niveau d'instruction des chefs de ménage enquêtés et de leurs épouses

Niveau	Hommes	%	Femmes	%	Total effectif	%
Jamais scolarisé	15	42.8	19	54.3	34	48,57
primaire	8	22.8	9	25.7	17	24,3
Secondaire	8	22.8	4	11.4	12	17,5
Professionnel	0	0	1	2.8	1	1,4
Ecole coranique	3	8.5	2	5.7	5	7,14
Formation N'ko	1	2.8	0	0	1	1,4
Total	35	100	35	100	70	100

Enquête de terrain, 2012

L'islam est la religion dominante en Haute Guinée (Voir Tableau 11). Cette population est majoritairement composée de musulmans avec 61% dont 69% d'hommes et 54% de femmes au sein des ménages enquêtés. Alors que les 39% dont 31% d'hommes et 46% de femmes pratiquent la religion chrétienne, ce qui est anormal car la proportion des musulmans est plus forte en Haute Guinée. Les taux élevés de chrétiens des zones enquêtées sont plus remarquables dans la Préfecture de Siguiri avec la proximité du village chrétien de Saint Alexis. En plus, beaucoup de chrétiens se sont installés dans ces zones à cause de l'exploitation de l'or.

Tableau 11 : Religions pratiquées dans les ménages

Religions	Hommes	%	Femmes	%	Effectifs	%
Chrétienne	11	31%	16	46%	27	39%
Musulmane	24	69%	19	54%	43	61%
Total	35	100%	35	100%	70	100%

Source : Enquête de terrain en 2012

3.3.4. Taille et composition du ménage en Haute Guinée

Les plus grandes tailles dans les ménages se rencontrent en général en Haute Guinée et en particulier dans les localités enquêtées. La taille moyenne est de 19,6 personnes en général par ménage excepté Moussaya où les ménages sont plus éclatés (13,2) personnes par ménage. Dans cette localité, les différents frères vivent dans les ménages séparés où chacun assure l'alimentation de sa famille restreinte. Les plus grandes tailles se rencontrent respectivement à

arabe. Le n'ko a d'abord été utilisé à Kankan, en Guinée et s'est diffusé ensuite dans d'autres régions où l'on parle mandingue en Afrique occidentale. L'écriture n'ko a des similitudes avec l'alphabet arabe, notamment le sens d'écriture (de droite à gauche) et le fait que ses lettres soient reliées.

Köterö (21,6%), Sanguiana (21,2%), Balandou (20,8), Norassoba (20,8), Niandankoro (20,4%), et Sanfina (12,4%). Contrairement à Moussaya, dans ces localités, tous les frères avec leurs femmes, leurs enfants et leurs protégés partagent ensemble le même repas dans la concession dont l'aîné occupe la place du chef de ménage

Tableau 12 : Effectif des membres des ménages par site

Sites	EFFECTIF	Moy/ménage
Sanfina	97/5	12,4
Köterö	108/5	21,6
Balandou	104/5	20,8
Moussaya	66/5	13,2
Sanguiana	106/5	21,2
norassoba	104/5	20,8
Niandankoro	103/5	20,4
Total	688/35	19,6

Source : Enquête de terrain, 2012

La taille moyenne des ménages varie du simple au double entre le milieu urbain et le milieu rural, avec en moyenne respectivement 9,5 et 19.6 personnes par ménage.

En effet, les malinkés ont les structures familiales les plus étendues de la Guinée. Ce phénomène s'explique par le fait que dans ce groupe ethnique majoritaire de la Haute Guinée, plus de la moitié des hommes mariés enquêtés dans diverses localités sont polygames. Jusqu'à l'âge adulte, les fils et d'autres membres collatéraux demeurent dans la grande concession familiale appelée le "*lu ba*" afin de cultiver les terres et participer aux autres activités non agricoles de la famille. Il arrive des cas, rares, où certains membres fondent un nouveau ménage dans le village ou ils partent en migration dans les villes des autres préfectures, des villages et des zones minières.

La composition par âge et par sexe au sein du ménage dans les sites d'investigation est d'une importance capitale dans la mesure où elle nous permet d'avoir une idée plus précise sur la population répartie par groupes d'âge et de déterminer les proportions respectives des classes en âge de travailler et celles à charge. Au niveau des femmes par exemple, elle permet d'appréhender la proportion des femmes en âge de procréation (15-45 ans).

En effet, la population de la Haute Guinée comme dans de nombreuses régions de la Guinée est très jeune. Les enquêtes faites dans les différentes localités de la région confirment que les jeunes sont beaucoup plus nombreux que les vieux. En faisant une répartition de la population en classe d'âge, sur un effectif total de 691 personnes vivants dans les ménages

enquêtés, les 290 personnes soit (42.0 %) sont essentiellement composés de jeunes dont l'âge varie entre 0-14 ans. 322 personnes sont des adultes dont l'âge varie entre 15-50 ans soit (46.6%). Les vieux dont l'âge dépasse 50 ans sont les moins nombreux et occupent une proportion très petite au sein des ménages. Ils ont un effectif total de 78 personnes avec seulement (11.4%).

En ce qui concerne le sexe de l'ensemble des membres des ménages enquêtés, il ressort que la proportion des membres de sexe féminin (54.5%) est plus grande que celle de sexe masculin. Les femmes ayant un âge qui va de 21 à 50 ans sont plus nombreuses (61.7%) que les hommes (38.3%) du même âge. Cet écart s'explique par le fait que de nombreux ménages sont des ménages polygames. Ces disparités sont aussi visibles au niveau des membres les plus jeunes et plus âgés du ménage. Les jeunes ayant un âge de 0 à 6 ans représentent 19.4% tandis que les personnes âgées (plus de 50 ans) ne font plus que 11.4. A partir de là, on peut avoir une idée du taux de dépendance dans cette société. L'enquête des différentes localités a également permis d'obtenir des informations sur la gestion de la main-d'œuvre dans les ménages (Faure, 1990).

Tableau 13 : Répartition de l'ensemble de la force de travail totale selon l'âge dans les sites enquêtés

Groupes d'âge	Sanfina	Balandou	Köterö	Moussaya	Sanguiana	Norassoba	Niandankoro	Total	%
0 - 6 ans	20	14	19	7	22	30	22	134	19,4
7 - 14	21	27	30	17	21	17	23	156	22,6
15 - 20	21	24	21	12	26	24	19	147	21,3
21 - 50	22	30	31	22	23	22	25	175	25,3
Plus de 50	12	11	9	8	14	12	13	79	11,4
Total	96	106	110	66	106	105	102	691	100

Source : Enquête de terrain, 2012

Le cycle de vie en se référant à l'âge permet de faire une nette distinction entre ceux que l'on considère comme actifs et non actifs au sein du ménage. Les jeunes et les vieux considérés dans le groupe des inactifs sont dépendants des autres membres actifs du ménage qui mettent leurs forces productrices en valeur pour satisfaire aux besoins de ces derniers. En milieu rural malinké comme dans deux nombreuses localités de la Guinée, les enfants potentiellement actifs (7-14 ans) participent aux activités du ménage. Nombreux sont ceux qui considèrent que l'occupation économique de l'enfant débute à partir de 7 ans. Comme nous l'avons déjà signalé, l'enfant dès qu'il commence à marcher subit une socialisation de la part des parents qui l'occupent toujours à faire quelque chose. Il aide le plus souvent aux travaux

domestiques avec plusieurs commissions et plus tard il participe aux activités agricoles. L'enfant imite le comportement de chaque parent et entre dans le rôle sexué. Il est courant de voir les petites filles de moins de 7 ans accompagner leurs mères pour la cueillette du néré et le ramassage du karité ou vont parfois avec leurs mères au puits ou dans les forages avec de petits seaux pour chercher de l'eau. Une femme de Norassoba en parlant de l'utilité de l'enfant note que « l'enfant permet de presser le pas mais il ne laisse pas le cœur tranquille », soit en malinké « *Dé yé mokhō sèn lakaliyala kōni a té mokhō djoussou soumala* ». Cette expression est le plus souvent employée pour le fait que l'enfant peut faire plusieurs commissions, mais parfois sans discernement.

Les ménages de la Haute Guinée sont fondamentalement centrés sur la procréation, l'éducation des enfants et la production de revenus en vue de subvenir aux besoins essentiels. Ils veillent sur les besoins de la prochaine génération afin qu'elle soit productive. Les enfants, en observant leurs parents et les autres hommes et femmes de la parenté, se font des repères et se construisent des modèles qu'ils suivent pas à pas dans le ménage.

Dans les ménages sont transmis les rôles propres à chaque membre. Mais du point de vue de la production des disparités sont visibles et défavorisent les femmes qui n'ont pas accès aux moyens de production dans le domaine agricole surtout. En effet, le ménage maninka est le premier lieu de socialisation où se transmettent les connaissances, le savoir faire et les attentes sociales liés à chaque genre. C'est au sein du ménage que les enfants acquièrent leur identité qui détermine ce qui est socialement acceptable pour les hommes et pour les femmes et qui transparaît dans leurs relations et dans le processus d'accès et de contrôle des ressources. Tant que les femmes sont marginalisées dans l'accès et le contrôle des ressources, une part importante de la force de travail du ménage est utilisée sous forme d'extorsion du surtravail.

En effet, dans de nombreux ménages de la région, les femmes sont perçues comme des êtres inférieurs aux hommes. Selon Doubaté, « *Cette croyance est renforcée par l'islam qui indique que la femme est l'émanation de l'une des côtes de l'homme. De ce point de vue, le travail de la femme est moins visible donc moins reconnu par la collectivité* », (DIOUBATE, 2012 : 199). En dépit des immenses efforts dans le domaine de la production de la richesse familiale où elles mettent en valeur leur force de travail et celle des enfants, la place des femmes ne correspond pas à leur apport économique qui n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Un dicton ne dit-il pas que *‘si la femme arrive à mettre un pont sur le fleuve, l’homme sera en mesure de mettre le pont sur le monde entier’*

3.3.5. La force de travail dans le ménage

Nous cherchons ici à aborder le problème de la force de travail en milieu rural de la Haute Guinée au niveau micro-économique au sein du système de production du ménage. A ce niveau nous nous intéressons au travail humain dans le cadre des temps de travaux agricoles.

La force de travail concerne principalement le nombre des membres qui exécute les travaux agricoles et non agricoles dans le ménage au sein duquel ils sont considérés comme des résidents. Les hommes, les femmes, les enfants et les autres membres collatéraux constituent tous la force de travail au sein du ménage, et l’organisation économique du couple dépend de la main-d’œuvre disponible. Dans la majeure partie des cas, les hommes obtiennent leurs champs personnels à leur mariage. Avant la fondation de leurs ménages, ils travaillent sur les champs de leurs pères sans être rémunérés car en tant que cadet social, ils sont placés dans la même situation que les femmes de la famille : ils sont une aide familiale (MEILLASSOUX, 1975). Les informations concernant les membres selon leur âge respectif, leur sexe, leur lien de parenté, mais aussi les personnes qui fréquentent l’école, etc. ont été enregistrées à partir de 7 ans. Ce point de départ à partir de cet âge s’explique par le fait qu’à partir de 7 ans les enfants commencent à participer aux travaux agricoles et domestiques du ménage.

Ainsi, la récolte des données relatives au temps alloué de travail a été effectuée une ou deux fois par semaine. Les différentes activités, agricoles et non-agricoles, effectuées par chaque membre du ménage ayant 7 ans ou plus ont été relevées ainsi que l’utilisation de la main-d’œuvre non familiale sur les parcelles de l’exploitation. Pour avoir une idée plus claire de la force de travail, toutes les activités champêtres ont été enregistrées avec une précision d’une demi-journée. A cet effet, quatre facteurs sont pris en compte dans le calcul des « actifs agricoles » de l’exploitation:

- ✓ la productivité de la main-d’œuvre et/ou son utilité pour l’exploitation agricole diffère selon l’âge ;
- ✓ la présence de la personne dans le village ;
- ✓ ses activités agricoles
- ✓ et le fait de fréquenter l’école ou pas.

Nous avons considéré comme actif agricole toute personne adulte présente dans l'exploitation pendant toute l'année et ayant ses activités principales dans l'agriculture. Les informations révélées au cours de l'enquête concernant la productivité des personnes d'âges différents confirment que chaque groupe d'âge effectue des activités agricoles à la dimension de ses capacités physiques. Nous constatons que les enfants commencent les travaux champêtres à partir de 7 ans, mais leur contribution au travail est faible et les adultes ne les considèrent pas comme une force de travail. Ils s'occupent essentiellement de la surveillance des champs et les semences étalées au soleil. C'est seulement à partir de 15 ans que les enfants sont considérés comme une véritable force de travail. Les jeunes sont capables de travailler comme les adultes à partir de cet âge. Ainsi, deux jeunes de 15 ans sont supposés faire le même travail qu'un adulte. La contribution des vieux de plus de 55 ans est très variable : certains travaillent encore comme des adultes alors que d'autres ne le peuvent plus. Compte tenu de leur connaissance et leur expérience acquises au cours des âges, ils sont les organisateurs du travail, contrôleurs et gestionnaires du produit social accumulé à leur niveau.

Les femmes semblent être aussi efficaces que les hommes pour les travaux champêtres qui leur sont confiés. Au niveau de ces catégories sociales, l'aptitude physique s'épuise avec l'âge et les connaissances (au sens large du terme) varient dans une proportion inverse : l'aptitude physique s'épuise avec l'âge et les connaissances s'acquièrent au fil du temps.

Le tableau 14 résume toutes ces informations citées plus haut sur la force de travail du ménage. Ces informations empruntées à BONNAFOND (1979) sont alors utilisées pour le calcul des actifs agricoles familiaux. Pour le groupe de jeunes et adultes dont la classe d'âge est de 7 à 15 ans, la productivité est estimée à 0.5 d'un actif agricole. Dans cette logique, les personnes âgées de 15 à 50 ans sont considérées comme des adultes et ont 1 comme coefficient. Les personnes de plus de 50 ans ont reçu 0.5 comme coefficient. Il est évident, comme le fait remarquer BONNAFOND (1979), que cette méthode présente beaucoup de limites mais elle a l'avantage d'estimer la force de travail potentielle en tenant compte de l'apport des enfants et des personnes âgées qui ne doit en aucun cas être négligé dans les sociétés africaines.

Si la personne ne vit pas permanence dans le ménage au village, son travail agricole subit une correction équivalente à la proportion des semaines d'absence. Les élèves mêmes quand ils sont réguliers au village ne peuvent travailler aux champs que pendant les vacances. Dans ce cas, l'on divise leur coefficient par 2 parce qu'ils travaillent environ une demi-année.

Tableau 14 : Coefficients de valorisation du travail agricole (adapté d'après Philippe Bonnafond, 1979)

Groupe Age	Coefficient
6 à 7 ans	0 ou 0.2
7 à 14 ans	0.5
15 à 50 ans	1.0
Plus de 50 ans	0.5

Source: Enquête de terrain, 2012

Si on applique ces coefficients à la force de travail totale, on obtient les résultats suivants :

Tableau 15 : Tableau sur la force de travail après pondération.

Classes d'âge	Hommes		Femmes		Total force de travail	
	Total	Force de travail pondérée	Total	Force de travail pondérée	total	Force de travail totale pondérée
0-6	74	0	60	0	134	0
7-14	72	36	84	42	156	78
15-20	74	74	73	73	147	147
21-50	67	67	108	108	175	175
Plus de 51	27	13.5	52	26	79	39.5
Total	314	190.5	377	249	691	439.5

Source: Enquête de terrain, 2012

L'analyse de ces résultats montre que sur un échantillon de 691 personnes, 63,6 % sont actifs, ce qui en théorie réduit le taux de dépendance. On voit également que le travail des enfants de 7-14 ans est indispensable car si on leur applique le coefficient 0.5, cette tranche d'âge contribue pour 78, 2 soit 11.3% de la force de travail. Par contre, en supposant qu'avec l'augmentation de la scolarisation en Haute Guinée, ces enfants sont plus à l'école qu'aux champs, on peut leur appliquer le coefficient 0.2, ce qui donne 4.5% : c'est marginal mais indispensable à la famille. Cela s'inscrit dans les logiques traditionnelles car au niveau des paysans, étant donné la faible utilisation du capital, c'est le facteur travail qui est déterminant dans la productivité agricole, surtout quand la terre est abondante. Dans ces conditions, la mobilisation de toute la force de travail disponible, même celle des enfants, est essentielle pour augmenter le nombre de bras disponibles.

On peut également estimer la force de travail théorique des femmes à partir de ces coefficients de pondération. En appliquant le coefficient 1 aux femmes de 15 à 50 ans et 0.5 à celles de plus de 51 ans, on obtient une force de travail de 207. Si on la rapporte à la force de travail totale de ces tranches d'âge (361.3), on obtient la valeur de 57.3%, ce qui est certainement inférieur à la réalité car les femmes travaillent beaucoup plus que les hommes.

3.3.5.1. Les enfants, une force de travail importante pour les femmes ?

Les enfants en tant que force de travail, nous ramène à l'idée de la charge de travail que ces derniers exécutent au sein de l'entité où ils vivent. Les données réelles sur le travail des enfants en Guinée en général et en Haute Guinée en particulier sont très rares. En plus de ces données qui portent essentiellement sur l'environnement au travail, la durée et le calendrier de travail, la location de la charge de travail entre enfants d'âge et de sexe différents, il manque souvent de cohérence dans les définitions utilisées dans les quelques données disponibles.

Dans la société malinké, les enfants sont formés dans le contexte familial afin de devenir des travailleurs adultes dans le ménage et dans la vie courante. Ils restent dépendants des aînés du ménage par le fait qu'ils ne disposent pas ou peu de ressources personnels lorsqu'ils sont potentiellement actifs. Leur socialisation et leur formation reçue en vue d'acquérir des compétences spécialisées qu'ils mettent au service du ménage permettent d'augmenter la force de travail familiale. Ayant été longtemps considérés comme des catégories sociales assurant la transmission du patrimoine entre les générations, les parents hésitaient à les faire scolariser, car pour ces derniers, l'école écourtait ces processus. Mais les mentalités des paysans ont beaucoup évolué en ce qui concerne cette ancienne appréhension de l'école qui certes entrainerait un changement dans la socialisation traditionnelle des enfants.

En effet, les enfants bien qu'ils fréquentent l'école ou pas constituent une force de travail importante et font partie intégrante du déroulement des activités de production du ménage. La société guinéenne accorde ainsi une grande valeur aux enfants travaillant à la maison ou au champ familial. Cela n'est pas perçu comme une chose anormale dans la culture et la tradition, contrairement à ce qu'on pense en Occident. En milieu rural guinéen en général et en Haute Guinée en particulier, les enfants travaillent beaucoup plus que ceux de la ville. Notre constat dans les localités étudiées est que les enfants exécutent une charge considérable de travail même quand ils vont à l'école. Dans l'ensemble des discours, l'exigence des tâches domestiques et la pauvreté accentuée de certains ménages sont les raisons principales des déperditions scolaires féminines dans ces localités.

En effet, la décision d'envoyer un enfant à l'école n'est pas seulement une question de dépense, mais aussi une question de coût indirect en termes de la force de travail d'enfants non utilisés par certains ménages. Le travail des enfants des ménages enquêtés croît avec la taille du champ familial et individuel des mères, mais aussi avec les activités génératrices de

revenus (l'exploitation du néré, du karité, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires) que ces dernières pratiquent.

Planche photographique 2: Le travail domestique et champêtre des enfants de 6 à 14 ans

Exemple a : un enfant dans le grillage d'arachide **Exemple b: Un enfant moulant l'arachide**



Source : enquête de terrain 2012



Source : enquête de terrain 2012

Exemple c: Le travail champêtre des enfants



Source : enquête de terrain 2012

Exemple d: Les enfants dans le maraîchage



Source : enquête de terrain 2012

Le recours à la force de travail enfantine dans l'espace domestique ne fait l'objet d'aucune réglementation et échappe à tout contrôle. La majorité des ménages considère que le travail des enfants n'est souvent pas reconnu comme une forme de travail réelle car d'une part, il se confond avec les systèmes traditionnels « *d'initiation à la vie et au travail* » et d'autre part, il est effectué dans le ménage où ils vivent avec les parents. Il est alors coutume de voir les enfants mettre leur force de travail à la disposition des parents et surtout ils constituent les aides principales des mères dans plusieurs activités dont l'exploitation et la transformation du néré. Dans toutes les localités, les enfants sont très actifs dans la cueillette et la transformation du néré. Une productrice de Banlandou donne ses sentiments que :

« C'est grâce aux enfants que notre activité de néré prospère. La transformation des graines de néré est très pénible et demande une main d'œuvre pour produire une quantité importante. Si tu n'as personne pour t'aider, tu ne peux pas avoir même une tonne pour partir faire le commerce à Bamako. Faire seul le travail peut te rendre malade car tu dois puiser de

l'eau, mettre à chaque fois le bois au feu pour la cuisson et déployer assez de force pour piler les graines et confectionner les boules. C'est pour toutes ces raisons que j'aime beaucoup travailler le jeudi, et surtout les vacances pour avoir l'aide de mes enfants qui vont à l'école ici et celle de ceux qui sont dans les Universités de la capitale et de Kindia. Ces moments de vacances constituent pour moi une période favorable pour faire plusieurs voyages à Bamako et à Abidjan », (entretien du 02/10/2012 avec une productrice de Balandou, 48 ans). Ces enfants interviennent avec les parents dans plusieurs activités principales (agriculture, élevage, commerce, artisanat, orpaillage, etc.) pour la survie des ménages. Cela est d'autant plus vrai que l'utilisation de la main-d'œuvre extérieure au ménage est relativement limitée, la plupart des familles n'ayant pas les moyens d'engager un salarié.

Tableau 16 : Utilisation de la main d'œuvre extérieure au ménage

Sites	Main d'œuvre		Combien			Rapport en % Femmes/hommes
	Oui	Non	Hommes	Femmes	Total	
Sanfina	1	4	1	1	2	50
Norassoba	2	3	4	0	4	0
Niandankoro	2	3	6	1	7	14.3
Sanguiana	2	3	5	1	6	16.6
Moussaya	3	2	5	2	7	28.5
Köterö	2	3	4	3	7	42.8
Balandou	2	3	9	3	12	25
Total	14	21	34	11	45	24.4
%			75.5	24.4		

Source : Enquête de terrain, 2012

On voit, à travers ce tableau, que la majorité des personnes enquêtées (60%) n'utilise pas de main d'œuvre extérieure. Celles qui utilisent la main-d'œuvre extérieure emploient surtout les hommes (75,5%). Peu de femmes sont employées comme main d'œuvre car les hommes refusent que leurs épouses aillent au travail des champs dans d'autres concessions. Seules les femmes veuves qui n'ont pas été recyclées dans le lévirat peuvent le faire, donc sans hommes pour les contraindre ou au contraire les protéger en leur assurant le minimum.

A cet effet, la quasi-totalité des ménages de la Haute Guinée tire leurs revenus essentiellement des activités agricoles, d'élevage, et du commerce. Certaines activités comme l'artisanat et l'orpaillage procurent aux ménages des revenus non négligeables pour la survie des membres de ces ménages mais cela reste marginal.

3.3.6. Les activités des acteurs du ménage

L'agriculture n'est pas seulement une activité économique importante par le nombre des ménages qui la pratiquent mais également par sa contribution effective aux revenus des ménages. Ce qui fait qu'elle a toujours été chez les Malinké, la base de l'économie. Elle permet à la population d'assurer son alimentation quotidienne. Elle est essentiellement tournée vers la production céréalière de subsistance (mil, maïs, riz). Ces denrées sont stockées, le plus souvent, dans des greniers ou à défaut dans des sacs qui seront stockés dans la maison du chef de ménage. L'agriculture est considérée comme une activité primordiale puisqu'elle couvre dans une très large part les besoins des ménages.

Tableau 17 : Activités principales des chefs de ménage par site d'enquête

Activités	Sanfina	Balandou	Köterö	Mous saya	Sanguiana	Noras soba	Niandan koro	Total	%
Agriculture	3	5	4	4	5	5	4	30	85,7
Commerce			1					1	2,8
Artisanat									
Autres	2 instituteurs			1 Menuisier			1 Enseignant	4	11,4
Total	5	5	5	5	5	5	5	35	100

Source : Enquête de terrain, 2012

Tableau 18 : Activités secondaires des chefs de ménage par site d'enquête

Activités	Sanfina	Balandou	Köterö	Mous saya	Sanguiana	Noras soba	Niandan koro	Total	%
Agriculture	2			1		1		4	11,4
Commerce	1	1	4	2	4	2	2	16	45,7
Artisanat		1	2	1				4	11,4
Autres et néré	1 chauffeur 1 pêche	1 pêche 1 politique 1 chauffeur		1 menuisier		2 orpailleurs	3 orpailleurs	11	31,4
+Total	5	5	5	5	5	5	5	35	100

Source : Enquête de terrain, 2011

Les chefs de ménage soumis aux enquêtes sont repartis en différentes catégories socioprofessionnelles. Les plus nombreux sont ceux qui ont pour activité principale l'agriculture avec 85,7%, suivie d'autres activités comme l'enseignement et la menuiserie avec 11,4%. Le commerce est pratiqué par 2,8% des chefs de ménages de notre échantillon.

Les enquêtes de terrain révèlent que les chefs de ménages ne pratiquent pas une seule activité. Selon beaucoup d'entre eux, ils pratiquent d'autres activités pour renforcer le travail agricole qui ne suffit pas pour subvenir à tous les besoins des membres des ménages. A cet

effet, 45,7% déclarent avoir faire le commerce, 31,4% affirment qu'ils pratiquent d'autres activités comme l'orpaillage, la pêche, la menuiserie, la politique et même la conduite des camions pour le transport des produits agricoles. 11,4% font de l'artisanat une activité secondaire à l'agriculture. Contrairement aux femmes de ces sites enquêtés, les hommes qui font le commerce n'incluent pas le nééré. Cela s'explique par les préjugés que ces derniers font de cette activité comme étant féminine selon la tradition malinké. Les hommes qui font ce commerce risquent d'être taxés d'hommes faibles qui pratiquent des activités réservées aux femmes.

Cependant, comme l'affirme Isabelle Droy⁶⁸, « *l'enrichissement du chef de famille n'entraîne pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la famille, en particulier des femmes et des enfants* ». En effet, si la femme affecte l'essentiel de ses revenus à l'amélioration du niveau de vie de la famille dans son ensemble et de ses enfants en particulier, ce n'est pas le cas pour les hommes qui, du fait de la séparation des budgets avec leurs épouses, ne sont pas tenus à une répartition équitable de leurs revenus au sein de la famille. C'est ainsi que la baisse des revenus des femmes peut avoir des effets catastrophiques sur le groupe familial (Isabelle DROY, 1990 : 125)

Les principales cultures (par le nombre de personnes qui les pratiquent) dans la région, sont par ordre d'importance, le manioc et le maïs (88.5% des hommes), le riz (dans 65.7%), l'arachide (62.8%), et le fonio (62.8%). Les cultures maraîchères comme l'ognon, l'aubergine ou le piment sont surtout pratiquées par les femmes sur leurs propres champs. Elles y cultivent également de l'arachide (62.8%) et du maïs 51.4%). Ces productions servent en grande partie à compléter la ration que donne le mari à partir des champs communs. (cfr tableau19)

⁶⁸ DROY, Isabelle., 1990, Femmes et développement rural.- Paris, Karthala, 182p.

Tableau 19 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage

Culture	Champ du mari	%	Champ prêté à la femme	%	Temps moyen estimé par culture par les épouses en nombre de jours
Mais	31	88.5	18	51.4	3,7
Manioc	31	88.5	4	11.4	5,8
Riz	23	65.7	11	31.4	4,8
Arachide	22	62.8	22	62.8	3,4
Fonio	22	62.8	1	2.8	3,5
Patate douce	18	51.4	10	28.5	3,7
Haricot	9	25.7	6	17.1	2,8
Mil + Sorgho	9	25.7	-	0	3,2
Oignon	2	5.7	19	54.3	1,6
Aubergine	2	5.7	10	28.5	2,5
Piment	-		3	8.5	-
Tomate	-		2	-	
Pomme de terre	1	-		-	
Carotte	-		1	-	
Cajou	4	-		-	
Papaye	3	-		-	
Mangue	3	-		-	
Orange	2		2	-	
Sésame	1	-		-	

Source : Enquête de terrain, 2012

L'agriculture représente l'activité principale des femmes des sites enquêtés. 68,6% des femmes y sont fortement impliquées dans le but de subvenir aux besoins de la famille. 11,4% font exclusivement le commerce du néré et 17,1% font le commerce des autres produits agricoles et du néré surtout, car c'est l'un des produits le plus commercialisé par les femmes de notre échantillon. Seulement 2,8% de l'échantillon évoluent dans l'artisanat (confection des vents et poterie).

Certaines femmes des sites enquêtés pratiquent d'autres activités en dehors de l'agriculture qui constitue l'activité principale de la majeure partie de notre échantillon. 62% déclarent que le commerce constitue la première activité secondaire qu'elles pratiquent. Aussi, 28,6% font allusion à l'agriculture comme la seconde activité, tandis que seulement 5,7% et 2,9% font respectivement de l'artisanat et autres activités (orpaillage, coiffure) et y compris le néré.

Tableau 20 : Activités principales des femmes des chefs de ménage par site d'enquête

Activités	Sanfina	Balandou	Köterö	Mous saya	Sangui ana	Noras soba	Niandan koro	Total	%
Agriculture	3	3	2	3	5	5	3	24	68,6
Commerce dont le néré		1		1			2	4	11,4
Artisanat				1				1	2,8
Autres et néré	2	1	3					6	17,6
Total	5	5	5	5	5	5	5	35	100

Source : Enquête de terrain, 2012

Activités secondaires des femmes des chefs de ménage par site d'enquête

Activités	Sanfina	Balan dou	Köte rö	Mous saya	Sangui ana	Noras soba	Niandan koro	Total	%
Agriculture	2	2	3	1			2	10	28,5
Commerce dont le néré	3	3	2	3	5	4	2	22	62,8
Artisanat				1		1		2	5,7
Autres et néré							1	1	2,8
Total	5	5	5	5	5	5	5	35	100

Source : Enquête de terrain, 2012

Toute fois, il est important de noter qu'à un certain âge, les enfants aident leurs mamans dans les travaux domestiques, y compris l'agriculture. Ce statut mère est souvent recherché par les femmes qui souhaitent avoir des enfants de sexe masculin qui se marieront aux filles qui feront les travaux domestiques de leur belle mère. Cette préférence est d'autant plus normale que la fille travaille pour sa mère à une période donnée et après elle se mariera et partira, alors que les belles-filles restent. Cela revient à dire que ce sont les garçons qui, une fois mariés, allègent ou mettent fin aux travaux domestiques de leurs mères.

Le plus souvent, c'est à partir du commerce des produits agricoles que les femmes qui ont atteint ce statut accumulent des ressources permettant de développer d'autres stratégies économiques en vue d'accroître les revenus des ménages où elles vivent. Grace à ces revenus, elles peuvent accéder à d'autres ressources comme la terre et les arbres fruitiers. En effet, l'accès à la terre constitue un véritable problème pour les femmes, mêmes quand elles sont mariées. Elles perdent le plus souvent le droit à l'héritage foncier au profit de leurs frères restés dans la résidence patrilocale sous prétexte que ces femmes doivent être désormais prises en charge par les familles de leurs maris. Dans les localités étudiées, les femmes ne reçoivent que des terres concédées par les maris et leurs parents : c'est là qu'elles cultivent les légumes ou les condiments pour la sauce des repas familiaux. Il se trouve souvent que ces terres concédées sont moins productives que celles que gardent les maris et leurs familles.

Dans certains cas, les femmes déclarent avoir reçu des terres en sous forme de prêt des parents et des groupements auxquels elles appartiennent pour cultiver les produits maraîchers (gombo, piment, tomate, aubergine, oignon, etc.). Elles disposent de quelques parcelles empruntées où elles se font aider par leurs filles, petits fils et belles-filles. Comme on l'a vu, la production sert à l'autoconsommation, aux dons, aux échanges entre femmes et à la vente pour l'achat d'autres besoins des ménages.

Les femmes jouent des rôles considérables dans l'élevage des animaux car ce sont elles qui le plus souvent entretiennent les bêtes. Contrairement aux hommes, elles élèvent beaucoup plus la volaille (77,7%) centrés surtout sur les poules. Leurs parts dans les bovins sont estimés à 63,9%, dans les caprins à 71,6 et dans les ovins à 62,2%. En moyenne, chaque femme élève 2.1 vaches, 1.3 moutons, 1.5 chèvres et 3.3 poules. (voir tableau 21) Cela revient à dire que dans l'ensemble, cette activité est l'affaire des femmes, l'homme n'ayant que quelques têtes de bétail. Cependant comme en principe, tout appartient à l'homme, il peut se servir dans le cheptel de la femme pour satisfaire ses besoins à lui, ce qui est souvent source de frustration pour la femme.

Tableau 21 : Nombre de têtes de bétail dans l'échantillon enquêté avec la part des femmes

Sites	Bovins		Ovins		Caprins		volaille	
	Total	femmes	Total	femmes	Total	femmes	Total	femmes
Snifa	33	13	12	5	17	13	22	19
Bagadou	46	34	34	23	25	22	68	55
Botero	29	15	34	20	35	27	35	29
Moussaka	22	17	21	12	6	4	26	21
Sanguin	60	38	38	26	30	22	69	63
Norassoba	43	27	19	13	30	20	79	55
Niandakoro	47	35	22	13	30	16	52	31
Total	280	179	180	112	173	124	351	273

Source : Enquête de terrain, 2012

L'élevage est donc également une activité importante permettant aux femmes d'accéder aux ressources financières dans la quasi-totalité des ménages ruraux de la Haute Guinée. C'est en plus une sorte d'épargne pour les paysans de la région. A travers cette activité, les femmes rurales investissent dans les préparatifs des mariages des enfants, surtout les filles. L'élevage des bœufs leur permet de se procurer des ustensiles et du mobilier pour la maison. Cette activité contribue à la fertilisation des espaces cultivés (jardins de case, jardins potagers,...) et dans le transport d'une bonne partie des productions du champ vers les greniers du village. A

travers l'importance économique de l'élevage, les femmes qui avaient abandonné cette activité après la perte de leurs animaux, souhaitent réinvestir dans l'achat d'autres animaux pour accumuler un capital. La taille et les espèces élevées varient de manière assez importante d'un ménage à un autre. Cela dépend essentiellement de la capacité d'investissement de chaque ménage mais aussi du degré d'intérêt porté à cette activité. Dans les ménages, les femmes élèvent le plus souvent les animaux pour prévoir d'éventuels besoins urgents. Les femmes acquièrent aussi certains animaux par un système de partage lorsque quelqu'un leur confie la garde d'un animal, elle bénéficiera en cas de naissance de la moitié des nouveau-nés. Les animaux et les produits issus de l'élevage sont parfois consommés lorsque les femmes se retrouvent incapables d'acheter le poisson frais ou sec que la famille consomme régulièrement. Lors de l'arrivée d'un étranger important, c'est dans leur petit élevage qu'elles puisent pour assurer la bonne réception de l'hôte.

L'artisanat se rapporte à la confection des objets d'art comme la poterie, la sculpture et la vannerie. Il est pratiqué comme activité secondaire par 11.4% des hommes enquêtés contre 5.7% des femmes. Très peu de personnes en ont fait leur activité principale mais il constitue une source de revenus non négligeable pour les ménages, surtout pour les femmes qui pratiquent divers types d'artisanat. Les vases, les nattes, les éventails, les objets d'arts, les canaris sont confectionnés à partir de rejets de palmiers doum et d'argile. Ces objets sont d'abord confectionnés pour les usages familiaux, ensuite ils sont commercialisés sur divers marchés hebdomadaires et urbains.

La coiffure et la broderie sont aujourd'hui des activités génératrices de revenus que plusieurs « femmes-mères » « abandonnent » aux jeunes femmes car l'évolution de la mode ne leur permet pas de s'y adonner. Ces nouvelles générations mettent toute leur ingéniosité et leur savoir-faire pour attirer une clientèle importante. Pendant l'approche des fêtes, les jeunes paysannes, à travers les tresses et la broderie ou la couture, se font beaucoup d'argent pour subvenir à leur besoin et/ou investissent pour rehausser le niveau de vie des ménages auxquels elles appartiennent.

Dans le souci d'accroître leur revenu, les femmes imaginent ainsi différentes activités de transformation. La transformation des produits agricoles est une activité essentiellement féminine. Il existe plusieurs activités de transformations dans les localités étudiées, comme la transformation des amandes de karité en huile et beurre de karité, les graines de néré en pâte et poudre de *soumbara*, le traitement du manioc en amidon et atiéké, etc. Les femmes destinent

une partie de ces produits pour la consommation familiale et l'autre partie est vendue sur les marchés. L'ensemble des femmes qui exercent ces activités de transformation affirment que les revenus obtenus dans ces activités permettent de faire face à une partie de la consommation du ménage mais aussi d'obtenir un revenu régulier leur permettant de satisfaire leurs besoins personnels. Tout cela nécessite des déplacements incessants et c'est cela qui explique l'importance des mobilités qu'on observe dans ces régions. On y reviendra.

Planche photographique 3 : Les activités principales des ménages

Exemple a : Activité agricole: le maïs



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple c : La vente de poterie



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple b : Le cheptel d'une productrice



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple d : La vannerie à Moussaya



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple e: Restauratrice de riz à Balandou



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple f : Vendeuse de café et thé



Source : enquête de terrain, 2012

3.3.7. Les revenus des ménages : combien gagne et dépense chaque acteur dans le ménage ?

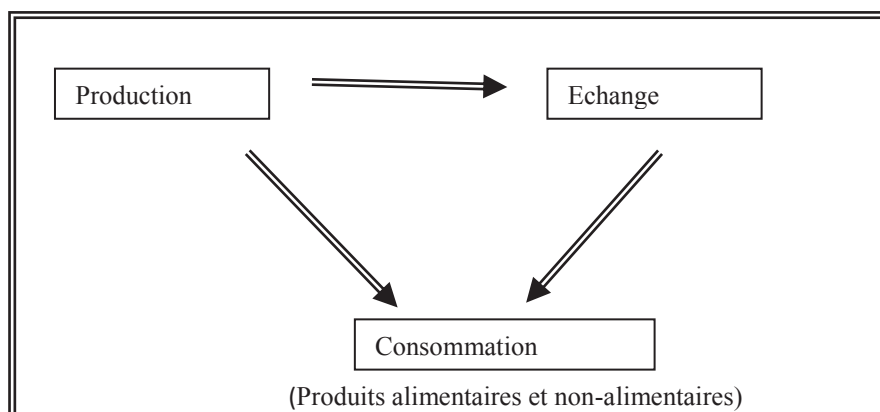
Appréhender les revenus au sein des ménages comporte des écueils. En Haute Guinée comme un peu partout en Guinée, la saisie de la variable revenue pose un certain nombre de problèmes : difficultés des individus à estimer correctement un revenu gagné au jour le jour, peur de voir leurs déclarations utilisées à des fins fiscales, etc.

C'est vraiment un véritable défi pour nous de vouloir chiffrer le revenu du couple au sein du ménage, d'autant plus que les produits agricoles entrent à la fois dans la consommation directe et font l'objet d'un commerce rapportant de l'argent. Ces activités générant ces revenus font aussi l'objet de dépenses liées aux activités agricoles et extra agricoles du ménage. Mais aussi elles entrent en grande partie dans les besoins personnels des uns et des autres alors que les femmes et les hommes n'obéissent pas aux mêmes logiques. Ceci rend alors difficile l'estimation des revenus de chaque acteur. Mais il faut signaler aussi que, pendant le déroulement des entretiens, certains hommes et femmes refusaient de répondre à la question concernant les revenus. Ce refus à travers les réponses comme « je ne sais pas » ou « je ne peux pas répondre » s'explique peut être par la pression sociale qui s'exerce sur une personne considérée comme riche et qui ne veut pas partager avec les autres. Chez d'autres personnes par contre, cacher ses revenus peut être un moyen d'avoir une assistance financière de la part de l'enquêteur. Cette attente de recevoir quelque chose de l'enquêteur est fréquente dans les zones rurales car l'enquêté espère un retour monétaire de l'enquête et l'enquêteur s'attend à des réponses qui conforteraient ses hypothèses. Ce qui revient à dire que les questions concernant les revenus des ménages donnaient des réponses parfois ambiguës car savoir les gains des activités et chercher à qui ils revenaient étaient souvent difficile.

Les activités menées au sein des ménages génèrent un revenu qui à son tour donne lieu à des rapports de pouvoir dans le couple (homme-femme) par rapport à sa gestion. Il ressort ainsi des enquêtes de terrain que, dans une certaine mesure, la génération du revenu des ménages repose essentiellement sur les deux principaux responsables (le chef et sa ou ses conjointes).

Pour mener à bien notre analyse sur les revenus, notre approche se construit autour des activités de production agricoles ou non agricoles qui procurent des revenus tout en intervenant dans les échanges et dans la commercialisation (voir figure 10).

Figure 10 : Circuit de production de revenus



Source : Enquête de terrain, 2012

La lecture de ce schéma indique que les quantités produites par les ménages à travers les activités agricoles ou non agricoles entrent dans la consommation directe des ménages. Mais elles sont aussi commercialisées sur différents marchés d'échange pour procurer des revenus qui serviront à combler d'autres besoins des ménages. Cette analyse des revenus et leurs utilisations par les ménages enquêtés nous aident à comprendre comment les populations gagnent leurs vies quotidiennes, leurs économies, leurs réserves et leur patrimoine, et comment la main d'œuvre ou la production sont échangées contre d'autres biens. Mais, comme le note FINDOUNO (2013 : 79) « *comprendre l'économie des ménages à travers les revenus pose des problèmes techniques considérables en ce sens que l'information dont nous avons besoin concerne des populations qui s'investissent dans plusieurs activités de productions (agricoles et non agricoles)* ». En plus, elles utilisent des mesures locales non conventionnelles (sariya, pani, sayi⁶⁹) qui sont le plus souvent difficile à évaluer. Mais aussi,

⁶⁹ Ces unités de mesure donnent une conversion approximative par rapport à la quantité évaluée en kilogramme.

ces populations ne comptabilisent pas les quantités directement consommées, encore moins celles qui sont directement envoyées au marché ou les dons faits à partir du champ pendant la récolte. L'unique quantité relativement connue par les paysans est celle réservée à la semence.

3.3.7. 1. L'utilisation de la production agricole et de l'élevage

Concernant les revenus, en nous appuyant sur les données déduites des estimations de la quantité moyenne de la production agricole des ménages, nous pouvons estimer les revenus en valeur monétaire. En le faisant, il faut rappeler que cette démarche ne manque pas d'inconvénients. Il est vrai que l'estimation de certains produits agricoles a été possible mais d'autres produits échappent à toute sorte de quantification. Il s'agit notamment des produits maraîchers qui sont en général cultivés par les femmes. Ces produits sont pourtant d'une importance capitale dans l'alimentation des membres des ménages.

Les localités de la région se caractérisent toujours par d'importants déficits de leur production agricole et les revenus agricoles restent très bas si on les compare à ceux des autres régions du pays. Les revenus selon les produits agricoles proviennent essentiellement des céréales, les tubercules, les légumineuses et les produits de rente.

Tableau 22 : Productions moyennes sur les champs communs (du mari) en kg

Produits	Quantités récoltées		Quantités consommées		Quantités vendues		Dons
	Moyenne Homme	Moyenne femme	Moyenne homme	Moyenne femme		% du total	
Riz	485	202	356	146,7	101,5	21	26,8
Maïs	415	173	332,3	138,4	46	11,1	37,7
Manioc	478	199,5	303	126,4	138	28,8	36,8
Fonio	166,3	69,3	91,1	37,9	68	41	7,1
Arachide	240	100	56	23,4	174,5	72,7	9,3

Source : Enquête de terrain, 2012

Le tableau ci-dessus nous présente les productions moyennes enregistrées dans les ménages enquêtés. Nous avons également présenté les quantités disponibles par épouse mais aussi les quantités consommées, c'est-à-dire en retranchant les quantités vendues par le mari.

1 pani = 0,75 à 0,80 kg

1 sariya = 1,20 kg

1 sayi = 40 sariya = 48 kg

En effet, une partie de la récolte est vendue par le mari qui utilise le résultat de la vente comme il l'entend, et pas nécessairement au profit de l'ensemble de sa famille.

Ainsi par exemple les hommes considèrent l'arachide comme un condiment qui ne relève pas de leur ressort. C'est pour cela que contrairement aux femmes, 72,7% de la production faite sur les champs communs sont vendus pour le compte des hommes. La vente peut être faite par l'homme lui-même ou par la femme. Mais au cas où la femme est chargée de l'opération, l'homme a déjà une idée du prix car elle doit lui remettre la somme exacte de la vente. Pourtant, l'essentiel du travail sur les champs communs a été fait par les femmes !

Le revenu céréalier

En Haute Guinée, les céréales occupent une place importante dans l'alimentation des populations. Ils génèrent des revenus non négligeables à certains ménages. Dans plusieurs localités, le riz constitue la céréale la plus consommée et occupe une place importante dans la sécurité alimentaire. A part son emploi dans l'alimentation, les balles de riz servent de combustible et leurs cendres comme engrais dans le maraîchage. Dans plusieurs ménages enquêtés, les paysans cultivent le riz qui entre en grande partie dans la consommation directe des ménages, mais aussi une quantité est commercialisée pour générer des revenus permettant de couvrir d'autres besoins. Il y a lieu de mentionner que le riz occupe une place importante dans les traditions (pain blanc et divers types de plats obtenu à partir du grain de riz sont utilisés dans les différentes cérémonies et rites religieux).

Nos enquêtes de terrain révèlent que la production moyenne par ménage est de 485 kg de riz. Dans cette production moyenne, plusieurs ménages consomment généralement les 356 kg et les 101.50 kg sont vendus. Cela revient à dire que la grande partie du riz cultivée par les paysans (73.4%) entre dans la consommation directe des ménages, et une autre quantité est réservée pour la semence suivante ou est offerte comme don aux parents et aux amis.

Le maïs est, après le riz, la céréale la plus cultivée dans la région. Les grains et les épis servent à l'alimentation des populations et dans une moindre mesure à l'alimentation des animaux (volailles, bovins, porcs). La farine de maïs sert à la préparation d'aliments pour les enfants et de bouillies très convoitées durant le mois de carême ou pendant les cérémonies. Les feuilles de maïs sont aussi utilisées comme fourrage vert pour les bovins, les grains servent à préparer des concentrés pour la volaille et pour les petits ruminants. Le couscous de maïs est un repas très sollicité pendant les cérémonies traditionnelles. La production

moyenne par ménage est de 415 kg. La quantité vendue est de 46 kg et le reste est consommé ou offert comme don.

Le fonio est la troisième céréale répandue après le riz et le maïs. Il est cultivé le plus souvent pour prévenir la soudure qui coïncide avec la période des pluies. Chaque ménage produit en moyenne 166 kg. Le fonio est consommé directement et vendu sur les marchés urbain et hebdomadaire. Le fonio est le plus souvent cultivé par les hommes dans les champs communs. L'évolution saisonnière des prix est liée au calendrier de production. De toutes les céréales il est la culture qui tolère le plus les sols pauvres. D'autres céréales comme le sorgho et le mil sont cultivés en de quantités modestes et leurs productions entrent essentiellement dans la consommation. Ils ne procurent pas des revenus importants aux ménages.

Le revenu généré par les cultures maraîchères

Dans la zone d'étude, ces cultures concernent essentiellement la tomate, le gombo, l'oignon, l'aubergine, le concombre le piment, auxquels il faut ajouter une légumineuse, le haricot. Elles sont pratiquées par des groupements constitués d'hommes et surtout d'une grande majorité de femmes dont les plus célèbres sont Héremakono (à l'attente du bonheur), Sédakoro (sous le karité) et Ben kadi (l'entente est bonne), etc.

CAMARA note à propos de ces cultures maraîchères que « *le problème d'eau est entier et d'ailleurs a suscité l'aide de l'ADIG/PNUD par la clôture des bandes de jardin par du grillage et le creusement de plusieurs puits maliens, pour favoriser l'arrosage, ensuite viennent les herbes et les semences* » (CAMARA, 2013 : 104). Les engrais utilisés sont le fumier, les fientes et les résidus de ménage. Les légumineuses génèrent surtout des revenus aux femmes qui sont beaucoup plus impliquées dans l'activité du maraîchage que les hommes.

L'oignon est l'une des cultures aux emplois les plus divers en haute Guinée. C'est une culture très exigeante en eau, à cause de la disposition très superficielle de son système racinaire. Il lui faut 80 % d'humidité jusqu'à la formation des bulbes. Dans les localités enquêtées, deux variétés d'oignon sont souvent cultivées :

- Djaba missènin ou oignon à petite bulbe, à odeur caractéristique, de goût très âpre et piquant, quand on le mange cru. C'est la variété locale.

- Djaba Koumba ou oignon à grande bulbe, à odeur caractéristique, de goût moins âpre et moins piquant, que le petit oignon. C'est la variété importée.

La production moyenne de ces variétés par ménage est de 250 kg. L'oignon génère un revenu moyen de 750 000 GNF soit (76,53 euro). La quantité consommée et celle offerte comme don sont estimées à 100 kg en moyenne par ménage. Ce qui revient à dire que le revenu de cette culture n'est pas à négliger bien qu'elle provienne en grande partie de des efforts fournis par les femmes.

Le piment est une plante généralement pluriannuelle au port buissonnant. Il tire ses origines de l'Amérique tropicale avant son expansion en Afrique. Dans certains champs, les paysannes l'associent à la culture des aubergines et des tomates. Dans la majeure partie des localités de la région, deux variétés de piments sont cultivées et commercialisées : le petit piment très recherché, cultivé dans les jardins de case, en saison pluvieuse, et, en saison sèche dans les jardins potagers et le gros piment volumineux avec un cycle végétatif de trois mois. Plusieurs ménages utilisent largement le piment comme condiments dans la préparation de nombreuses sauces à cause de son goût très piquant. La production moyenne par ménage en piment est de 200 kg par saison. La consommation du ménage se limite généralement à 20 kg pendant la période de récolte par défaut de conservation. 30 kg sont offerts aux parents, amis et voisins pour renforcer la cohésion sociale.

Originnaire des Andes en Amérique du sud, la tomate est l'une des cultures légumières très répandue et importante économiquement. Elle constitue une source alimentaire riche en minéraux et en vitamines, particulièrement en vitamines A et C. Les nombreuses variétés existantes donnent des fruits très différents, de forme ronde, ovoïde ou longue, de couleur jaune à rouge et de taille variant de celle d'une cerise à celle d'un petit melon.

La reproduction des tomates se fait par des graines. Les tomates donnent le meilleur d'elles-mêmes dans le limon sablonneux, bien engraisé, mais elles poussent aussi très bien dans presque tous les types de sols fertiles et bien drainés. L'humidité de l'air optimum pour le développement de la tomate est de 50 à 60%. La tomate se développe mieux dans une terre à réaction neutre ou légèrement acide. Elle est cultivée dans presque tous les sols, mais les sols, légers, perméables, meubles et riches en humus, lui convient bien. La production moyenne déclarée est de 150 kg par ménage. La plus grande quantité est vendue rapidement sur les marchés urbains ou hebdomadaires. Le revenu moyen de la tomate par ménage est de 900 000 GNF soit (90 euro).

Planche photographique 4: Les produits agricoles génératrices de revenus

Exemple a : Champ de riz à Balandou



Source : Enquête de terrain, 2012

Exemple b : Champ de maïs à Sanguiana



Source : Enquête de terrain, 2012

Exemple c: une parcelle de haricot à Sanfina



Source : Enquête de terrain, 2012

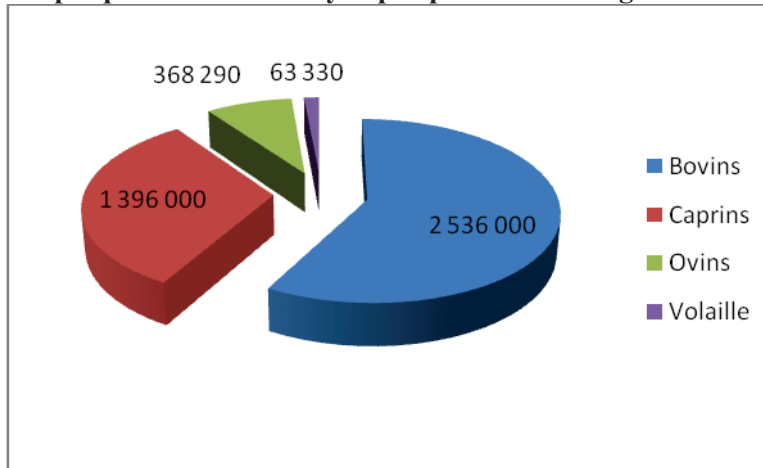
d: Le piment dans un potager



Source : Enquête de terrain, 2012

Dans la majeure partie des ménages enquêtés, les couples donnaient un peu plus de précisions sur les revenus de l'élevage dont ils avaient une idée plus précise que celle de l'agriculture où les produits rentrent en grande partie dans la consommation familiale. Les produits d'élevage (bovins, caprins, ovins, volailles) servent de sources de revenus non négligeables pour les ménages. La vente des bœufs et le lait que produisent les vaches rapportent beaucoup de revenus aux différents ménages des localités. Le revenu moyen des ménages en produits d'élevage est de 2 536 000 GNF (258 euro) pour les bovins. Celui des caprins vient en seconde position avec 1 396 000 GNF (143 euro). Alors que les revenus moyens des ovins et des volailles sont respectivement estimés à 368 290 GNF (38 euro) et 63 330 GNF (7 euro) par ménage (voir graphique 6).

Graphique 6 : Revenu moyen par produit d'élevage



Source, enquête de terrain, 2012

Cela revient à dire que les populations de ces zones considèrent et investissent beaucoup plus dans l'élevage des bœufs car cette activité est comme une épargne leur permettant de mieux accumuler de l'argent pour d'éventuels besoins des membres du ménage. A ce propos une femme note :

« La banque africaine chez nous est le cheptel bovin. J'ai quatre bœufs pour moi seule et n'élève pas les poules à cause de la maladie qui les ravage. C'est ma petite sœur (coépouse) qui a plus de dix poules et deux bœufs. Nous vendons les bœufs de l'ensemble du ménage pour résoudre nos problèmes. Quand l'enfant de ma coépouse devrait partir en Espagne, nous avons vendu plus de dix bœufs pour son voyage. Nous avons vendu beaucoup de bœufs pour chercher le visa d'abord en Guinée qui n'a pas marché. En suite, il est allé à Dakar tenter une seconde chance pour chercher le visa qu'il a finalement obtenu grâce à la vente d'autres bœufs. Si ce capital animal n'existait pas, l'enfant ne serait jamais parti pour l'Espagne. C'est pourquoi ici à Balandou tu verras dans chaque famille au moins un bœuf pour un jour aider le propriétaire lorsqu'il aura un problème urgent à résoudre », (entretien du 03/10/2012 avec Fanta Keita, 65 ans, présidente du groupement Dankourini de Banlandou).

Le pécule amassé par les femmes dans les activités créatrices de revenus sert souvent à répondre aux besoins des membres du ménage. Du fait des faibles revenus des hommes, les femmes participent à tous les postes de dépense du ménage. Il est important de signaler que leur activité économique s'inscrit dans le cadre familial. Elles occupent une place essentielle dans l'organisation économique de la famille qui est liée à la situation précaire des ménages, mais aussi à la place qui leur est socialement accordée. Bien que les femmes contribuent de

façon décisive dans les revenus des ménages, il n'y a pas de remise en cause directe de la place de l'homme.

En milieu rural malinké en général, la gestion des revenus du ménage est placée sous l'autorité du mari, chef de famille.

Le constat d'ensemble au cours des observations est que dans plusieurs ménages, les femmes gèrent seules les revenus tirés de leurs propres activités mais en associant tout de même les opinions de leurs époux. Les femmes dans la majeure partie de leurs discours déclarent qu'elles consacrent une grande partie des revenus de leurs activités pour subvenir aux besoins des membres de leurs ménages. Le cas de certaines femmes de notre échantillon qui réussissent aujourd'hui à combler les besoins de leurs familles à travers les revenus de leurs activités est très illustratif parmi tant d'autres.

« Je fais le maraîchage et exploite aussi le néré et le karité pendant les périodes de récolte. Je vends ces produits pour accumuler une certaine somme que j'investis dans d'autres activités commerciales (vente de pagne, de chaussure) pour avoir des revenus plus consistants. Après chaque vente, je montre le bénéfice gagné à mon mari qui est très correct. Il m'encourage de mettre une partie de l'argent dans la tontine et l'autre partie pour ma parure. Parfois, il me dit : fait ce que tu veux de ton argent car c'est ta sueur. Je l'oblige à prendre un peu d'argent qu'il accepte par modestie car il fait lui aussi ses propres affaires, et moi aussi après avoir mis à la tontine, je garde un peu d'argent pour le prix des condiments pour la nourriture, les frais liés à la santé, l'habillement et à la scolarité de certains enfants qu'il ne prend pas en charge », (entretien du 08/10/2012 avec une productrice de Balandou, 42 ans).

« Avant mon mari cultivait beaucoup et avait un grand champ qu'il a abandonné dans les mains de ses frères au village pour un emploi de gardien à la SAG de Siguiri. Lorsqu'il a perdu cet emploi, tout était devenu difficile pour lui et la famille. Il est revenu vivre au village avec ma coépouse qui bénéficiait beaucoup plus de son salaire à la société. Aujourd'hui, c'est moi qui suis restée au village qui assume toute la charge familiale. Quand je sens que mon mari est dans le besoin, je lui donne un peu d'argent pour faire face à ses plaisirs. Il me demande parfois lui-même lorsque je tarde à lui venir au secours pour son argent de poche. Je gère moi-même l'argent qui reste car il y a les frais des enfants qui vont à l'école à assurer et sans oublier d'autres problèmes qui peuvent arriver », (entretien du 10/12//2012 avec une productrice de Niandakoro, 45 ans).

Il ressort de ces exemples que les femmes n'utilisent pas le revenu pour leur intérêt personnel. Elles ont toutes le souci d'assurer les besoins matériels et financiers des membres de leurs ménages. Elles tiennent compte des moments de difficultés que les époux traversent et veillent à ce que ces derniers disposent d'un peu d'argent de poche pour faire face à certains de leurs besoins. Ces attitudes des femmes sont les résultats de l'éducation traditionnelle malinké qui, depuis le bas âge, inculque chez la jeune fille le respect, l'honneur et la protection du mari. Elles ne négocient presque pas d'espace de liberté personnelle pour ce qui est de l'utilisation de leurs revenus. Le tableau suivant donne une idée des quantités produites, consommées ou vendues sur les champs qui leur ont été prêtés ou loués aux voisins.

Tableau 23: Productions moyennes sur les champs prêtés aux femmes (en kg)

	Quantités récoltées	Quantités consommées		Quantités vendues		Dons	
	Qtés	Qtés	%	Qtés	%	Qtés	%
Cultures							
Riz	74,3	42,8	57,6	28,3	38,1	3,2	4,3
Maïs	128,5	71,8	55,8	50,7	39,4	6	4,6
Manioc	38,5	26,8	69,6	11,4	29,6	0,3	7,8
Arachide	243,7	121	49,6	122,7	50,3		
Oignon	227	87,2	38,4	123,17	54,2	17	7,4
Piment	50,4	12,3	24,4	38	75,4		
Aubergine	102	35	34,3	64	62,7	3	2,9

Source : Enquête de terrain, 2012

Elles font consolider la place que la société malinké attribue à l'homme quelque soit son avoir économique pour soutenir un ménage où la femme joue le premier rôle économique. Ce type de scénario a lieu dans un contexte où la femme à travers ses revenus contribue beaucoup plus au budget du ménage, mais en camouflant le rôle qu'elle joue au sein du ménage et que la société sous-estime ou ne reconnaît parfois pas. Une productrice note :

« Cela fait plus de cinq ans que je fais le commerce du soumbara à Bamako. Chaque mois, je fais au moins deux voyages qui me rapportent beaucoup d'argent. L'argent accumulé cette année m'a permis d'aider mon mari qui a fait de mauvaises récoltes ces deux dernières années. Lorsque que je reviens du voyage, j'envoie des habits en Bazin pour mon mari et les enfants. Le grenier étant vide par le fait de la mauvaise récolte, je m'occupe de la nourriture et des autres dépenses de la famille sans que les enfants et mes coépouses ne sachent que l'argent vient de ma proche. Souvent, je fais venir mon mari dans ma chambre et lui donne de l'argent pour les dépenses à effectuer dans le ménage. Même quand mes coépouses sont de

tour, je contribue à la place du mari pour ne pas que les enfants et ses autres femmes le ridiculisent. Lorsque ces derniers sauront que c'est moi qui donne de l'argent pour beaucoup de chose, ils ne le prendront pas au sérieux et mes propres enfants me respecteront plus que lui, leur papa, car les enfants d'aujourd'hui n'accordent de l'importance qu'au parent qui les entretiennent », (entretien du 10/11/2012 avec une productrice de Moussaya).

L'attitude de cette productrice illustre clairement le scénario que nous avons évoqué plus haut. C'est elle qui finance le ménage où elle vit avec ses coépouses qu'elle aide à travers son mari. Elle subvient aux besoins de tous les membres tout en agissant dans l'ombre. Elle remet le montant des dépenses au mari afin qu'il soit toujours considéré comme le principal pourvoyeur devant tous les membres du ménage. Le comportement de cette femme consiste à renforcer l'autorité du mari au sein du ménage et même dans tout l'entourage.

Dans d'autres ménages, l'on a aussi constaté qu'il existe des femmes qui assument conjointement la gestion du revenu avec leurs époux. L'argent gagné est utilisé par ces femmes et leurs époux lorsqu'ils vivent dans une parfaite harmonie. Ils se font mutuellement confiance dans la gestion des revenus pour faire face à certaines difficultés que peut parfois connaître le ménage lorsque les charges sont énormes. A ce propos, une femme déclare :

« Mon mari et moi sommes tous appréciés dans le village à cause de notre entente dans le ménage. Nous gérons ensemble les revenus que nous gagnons dans la boutique que j'ai fait construire par un de mes frères qui se trouve en Espagne. A chaque moment que je vends ou quand il vend, il a droit à une certaine somme que je lui donne pour son argent de poche car il ne travaille plus après la fermeture du projet FIDA à Kankan. Quel que soit de l'argent accumulé dans les autres activités génératrices de revenus, nous les gérons ensemble. Lorsqu'il était dans le projet, il était très honnête avec moi car il me montrait son bulletin de paye bien qu'il ne gagnait pas beaucoup. Maintenant que nous travaillons ensemble, nous sommes unis et nous devons renforcer cette union pour faire face aux multiples charges de la famille », (entretien du 11/10/2012 avec une productrice de Kötörö).

Si pour certains couples, la gestion des revenus se fait dans une entente parfaite des deux conjoints, il existe par contre des conflits au niveau des autres couples. Pour diminuer l'ampleur de ces conflits autour des revenus, certaines femmes amadouent les époux afin qu'ils s'en désintéressent. Elles adoptent des stratégies qui limitent l'emprise des époux sur la gestion des revenus. L'une de ces stratégies consiste à offrir des cadeaux aux époux afin qu'ils n'empêchent pas la poursuite des activités génératrices de revenus des femmes, ni ne

s'occupent des revenus qu'elles engendrent. Ces femmes donnent une partie de leurs revenus à leurs maris. En effet, en Haute Guinée, les maris ont le droit de contrôle sur l'économie de leurs femmes puisqu'ils peuvent leur interdire certaines activités. Cette stratégie permet à ces femmes de poursuivre leurs activités tout en protégeant leur espace d'autonomie financière. Une autre stratégie adoptée par les femmes consiste à faire recours à leurs propres enfants et à leurs copines pour garder l'argent hors du ménage, ou encore elles cachent leur argent dans certains ustensiles que les époux ne peuvent imaginer contenir une quelconque somme d'argent. Écoutons l'une d'elles :

« Mon mari gaspille beaucoup d'argent car il est l'un des plus généreux du village. Il passe tout son temps à m'emprunter de l'argent pour résoudre les problèmes d'autrui. Il ne rembourse pas souvent les dettes contractées qu'il prend avec moi. Alors j'ai trouvé une solution pour mieux garder les revenus dont je dispose. Je confie l'argent à une de mes copines qui est très honnête. Quand il me demande, je lui dis que l'argent est dans une tontine où je serai la dernière à prendre. Ce petit temps d'attente de la soi-disant tontine le fait oublier le montant réel que je mets à côté pour des dépenses imprévues », (entretien du 11/10/2012 avec une productrice de Sanfina)

« Ma sœur aînée a confié une fois de l'argent à une de ses copines qui a fini par détourner ce montant. Après cette mauvaise expérience, elle s'est tournée vers une caisse d'épargne pour faire un compte d'épargne qu'elle a mise au nom de sa fille pour échapper au contrôle du mari. Pour le retrait, elle avait souvent des difficultés car il fallait faire la queue pendant des heures pour sortir l'argent. Avec toutes ces difficultés qu'a rencontrées ma sœur, moi je préfère mettre l'argent dans une marmite qui se trouve dans ma chambre. Comme notre éducation malinké interdit aux hommes d'ouvrir les marmites des femmes lorsqu'elles sont absentes, mon argent est ainsi bien gardé car mon mari n'a jamais accès aux marmites de ma chambre », (entretien du 11/11/2012 avec une femme productrice de Sanguiana).

En étudiant leur participation au budget du ménage, 80% des femmes déclarent avoir eu des dépenses liées à l'alimentation, à la santé, à l'habillement, à la scolarisation et aux affaires sociales (mariage, décès, baptême). Alors que seulement les 20% des hommes déclarent avoir contribué à tous ces niveaux de dépense dans le ménage. Dans les montants donnés par les hommes et les femmes, notre constat est que les femmes dépensent beaucoup plus dans l'ensemble des cas cités que les hommes.

Dans les ménages où s'organisent les systèmes de tour entre les coépouses, les femmes qui sont de tour doivent apporter leur contribution aux dépenses alimentaires du ménage. Pendant le tour des femmes non coépouses, c'est-à-dire les femmes de frères différents, le mari de celle qui est de tour l'aide parfois pour la dépense. Cette aide du mari peut se faire soit en nature (céréales, tubercules ou légumineuses selon la saison) ou en argent. Dans les familles où les hommes ont des revenus modestes, elles complètent la « dépense » donnée par le mari pour les condiments. Les hommes qui doivent prendre normalement en charge toutes les dépenses de la famille se voient remplacés par leurs femmes dans le rôle de pourvoyeurs des ménages. Ce qui revient à dire qu'ils ont failli dans leur mission principale et que leur statut va basculer tôt ou tard. Un homme raconte :

« Les femmes de notre village Balandou sont aujourd'hui plus braves que nous les hommes. Elles sont impliquées dans plusieurs activités qui leur rapportent assez d'argent. Avec leur argent, elles contribuent énormément dans les dépenses du ménage. Elles sont présentes à tous les postes de dépense même à l'achat des céréales pendant les périodes de soudure alors que c'est une tâche réservée aux hommes. Ma propre femme a aujourd'hui, à travers ses activités d'exploitation du néré et du karité, construit notre maison, a fait partir notre premier garçon en Angleterre, et en plus c'est elle qui m'aide pour le prix de la sauce et plusieurs autres dépenses de la famille. Elle me donne même de l'argent dans la chambre pour cacher mon incapacité financière devant nos propres enfants. Lorsqu'un enfant réclame quelque chose, elle le conduit vers moi sachant que je n'ai rien, sauf l'argent qu'elle m'a remis pour sauver mon honneur devant les enfants », (entretien du 04/10/2012 avec Diallo Mamoudou, 64 ans le Saki⁷⁰ de Balandou).

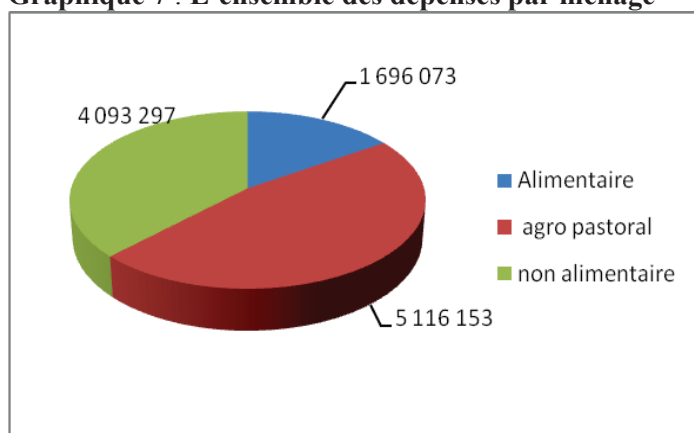
Il ressort du graphique ci-dessous que les dépenses non alimentaires occupent une grande partie des revenus des ménages car c'est au niveau de ces dépenses que sont inclus les frais liés à la santé, à la scolarisation des enfants, aux ustensiles et aux affaires sociales qui relèvent du quotidien des populations des localités enquêtées.

Pour ce qui est des dépenses alimentaire, la quasi- totalité des ménages effectuent leurs dépenses pendant la période de soudure car les ménages consomment une grande partie de ce qu'ils cultivent. Cela revient à dire que pendant la période de récolte des cultures, les produits

⁷⁰ Saki signifie en langue *maninka* le bijoutier.

agricoles sont gardés dans les greniers pour faire face aux besoins alimentaires. Le graphique suivant donne les quantités et les valeurs des produits alimentaires achetés par ménage.

Graphique 7 : L'ensemble des dépenses par ménage



Source : enquête de terrain, 2012

Tableau 24 : Dépense Alimentaire par ménage et par mois selon les produits consommés

Produits	Quantité par Kg	Valeur
Mais	499	453 600
Fonio	132	179 112
Manioc	5 346,00	233 660
Fruits	12 859,00	8 330
Sel	30	73 091
Huile	17	120 480
Condiments		490 300
Viande	8	137 500
Total		1 696 073

Source : enquête de terrain en 2012

Le tableau 24 donne une dépense moyenne par ménage de 1 696 073 GNF, soit près de (170 euro) par mois. Les ménages de la Haute Guinée investissent beaucoup d'argent dans l'achat du bétail dont ils engagent en moyenne 2 333 330 GNF soit plus de (230 euro). Cette grande dépense s'explique par le fait que pour beaucoup de paysans le bétail représente une épargne. Le recrutement de la main d'œuvre à base salariale constitue le deuxième niveau important des dépenses. Les ménages déboursent en moyenne un montant de 915 384 GNF pour le paiement de la main d'œuvre employée pendant la période de grands travaux bien que la majeure partie de ces ménages disposent de la main d'œuvre familiale. L'achat des semences et du transport des produits agricoles qui s'élèvent respectivement dans l'ordre de 662 869 GNF soit plus de (66,28 euro) et 386 660 GNF soit (30,86 euro) suivent directement les dépenses liées à l'emploi de la main d'œuvre agricole. Alors que les dépenses en moyenne

des ménages dans l'achat des aliments du bétail et celui des équipements agricoles sont respectivement 306 250 GNF soit (30,62 euro) et 240 000 GNF soit (24 euro).

Tableau 25 : Dépense agro-pastorale selon la rubrique par ménage

Produits	Valeurs
Main d'œuvre	915 384
Achat semence	662 869
Engrais	271 660
Equipements agricoles	240 000
Achat bétail	2 333 330
Achat aliments bétail	306 250
Transport produits agricoles	386 660
Total	5 116 153

Source : enquête de terrain, 2012

Les dépenses des ménages ne se limitent pas seulement aux dépenses alimentaires et agro-pastorales (voir tableau 26). Les ménages font des achats qui entrent dans l'habillement, la scolarité et la santé des membres des ménages. Mais aussi, ils contribuent aux différents cas sociaux et achètent des ustensiles qui sont indispensables aux ménages.

Tableau 26 : Dépense non alimentaire en moyenne par ménage

Produits	Valeurs
Habillement	1 242 727
Frais scolaire	753 400
Frais de Santé	1 171 700
Ustensiles	378 940
frais liés aux affaires sociales	546 530
Total	4 093 297

Source : enquête de terrain 2012

3.3.8. La femme spoliée du fruit de son travail

L'histoire révèle qu'Ester Boserup fut la première à s'attacher à l'analyse économique du rôle des femmes du Tiers-Monde. Elle s'est intéressée à la division entre les hommes et les femmes au sein de l'agriculture africaine où elle identifie « *trois principaux systèmes de culture de subsistance en Afrique selon que le travail des champs est effectué exclusivement par les femmes, de manière prédominante par des femmes ou de manière prédominante par des hommes* »⁷¹. En analysant ces trois modèles, nous situons la Haute Guinée dans le second modèle, c'est-à-dire que les femmes effectuent la plus grande partie du travail du champ

⁷¹ BOSERUP. E, La femme face au développement économique, Paris, PUF, 1970, p. 15.

familial, mais aussi dans leurs champs individuels. La division sexuelle du travail selon KERGOAT a été utilisée par certains ethnologues comme LEVI-STRAUSS et MEILLASSOUX pour désigner une répartition « complémentaire » des tâches entre les hommes et les femmes dans les sociétés qu'ils étudiaient. L'un en a fait le mécanisme explicatif de la structuration de la société en famille, et l'autre, l'une des caractéristiques de la « communauté ». Mais, une nouvelle analyse selon laquelle structuration traduisait non une complémentarité des tâches mais bien la relation de pouvoir des hommes sur les femmes fut donnée en premier lieu par les anthropologues femmes (KERGOAT, 2001). Dans notre contexte, nous nous proposons de prendre en compte ces deux visions de la division sexuelle du travail et de voir comment elle structure l'économie des ménages et en quoi elle est un aspect de la domination masculine.

Concernant cette notion de division sexuelle du travail, Jessie Bernard affirme que « *Ce n'est pas tant les types spécifiques de travaux que les hommes et les femmes effectuent- ces travaux ont toujours varié d'une époque à une autre et selon les régions- mais c'est le simple fait qu'hommes et femmes effectuent les travaux différents qui est en soi important. La division du travail par sexe signifie que le groupe de travail devient un groupe défini par son sexe. La nature même de la masculinité et de la féminité s'enracine dans la répartition sexuée du travail. Le sexe s'identifie au travail et le travail s'identifie au sexe. Le travail définit le genre* ». (BERNARD, 1981 : 3)⁷²

La division sexuelle du travail renvoie à une organisation du travail selon le sexe. Mais cette division sexuelle est précédée par la division de travail selon l'âge. Cela s'explique par le fait que les enfants avant qu'ils soient considérés comme pubères, autrement dit avant que leurs rôles sexuels ne leur soient socialement attribués, ont tous les mêmes activités économiques car ils sont tous dans une situation de cadet social telle que celle décrite par MEILLASSOUX (1975).

Bien que la division sexuelle du travail soit régulée par l'organisation sociale et familiale, il faut souligner que les activités pratiquées par l'un ou l'autre sexe restent différentes selon les ethnies. Chaque ethnie a une organisation spécifique qui tourne autour d'un type d'activité

⁷² It is not so much the specific kinds of work men and women do-they have always varied time to time and place to place- but the simple fact that the sexes do different kinds of works whatever it is, wich is in and of itself important. The division of labour by sex means that the work group becomes a sex group. The very nature of maleness and femaieness becomes embedded in the sexual division of labour. One's sex and one's work are part of one another. One's work defines one's gender.

particulier. Par exemple, dans les zones enquêtées, les peuls sont des éleveurs et commerçants et les malinkés sont des cultivateurs. Ceci étant, les femmes malinkés par exemple sont beaucoup plus cantonnées dans les tâches agricoles, tandis que les femmes peules en général s'occupent essentiellement du commerce et de l'élevage. Mais aussi, au sein de chaque ethnie, la division en système de castes permet une séparation des tâches. Les castes sont dans ces zones cantonnées à des activités économiques très bien précise : les forgerons gèrent le fer, les cordonniers le cuir, etc.

Dans la société malinké comme dans de nombreuses sociétés africaines, le travail des femmes a toujours été dévalorisé et sous estimé par les différentes catégories sociales dominantes (les maris, les frères et les pères). Pourtant, ces femmes participent de façon décisive dans la production. Leurs activités personnelles en générale et celle du néré en particulier répondent aux besoins du ménage en termes de revenus. Ainsi, l'analyse de leurs activités économiques permet de comprendre leur place dans la société. Cette analyse repose non seulement sur les activités agricoles et mais aussi de cueillette qu'elles pratiquent beaucoup plus que les hommes. Durant de nombreuses années, les hommes en excluant les femmes de l'accès à la terre et limitant les possibilités agricoles de ces dernières ont dominé l'économie rurale. Cependant, « *Avec l'ouverture du monde rural guinéen à une économie de marché, du moins à une économie monétaire, ils se sont enfermés dans des activités agricoles plus rentables et les activités des femmes ont pris peu à peu une importance non négligeable dans l'économie du ménage* (GODAR, 2010 : 173).

Dans la société traditionnelle malinké, la division sexuelle du travail a bien fonctionné pendant des générations. Ce bon fonctionnement cadrerait avec les types de relations de genre de l'époque. Concernant cette division sexuelle du travail, LELOUP et RYCKMANS (2006 : 3-4) estiment que « *Les relations de genre sont différentes selon les cultures, les collectivités, les époques, les religions,...* Elles évoluent ; elles sont dynamiques, influencent et sont influencées par divers facteurs. [...] *Les femmes (et les hommes) ont des besoins différents et spécifiques. Dans une société donnée, les hommes et les femmes sont socialisés différemment et fonctionnent souvent dans les sphères différentes ; leur expériences, leurs priorités, leurs perspectives sont généralement différentes.* »

Il ressort toujours de cette division sexuelle du travail au sein du ménage que les responsabilités domestiques des femmes sont si fortement enracinées dans les règles et pratiques qu'elles semblent peu négociables. Le travail productif que ces femmes abattent

n'est pas reconnu ni valorisé alors que, comparativement aux hommes, leur contribution au PIB est plus importante : 56,4 % contre 43,6 % pour les hommes. Il est rarement possible de renégocier la division sociale du travail et de faire prendre en charge certaines tâches domestiques par les maris. La surcharge des travaux domestiques font que les femmes ont tout intérêt à avoir suffisamment d'aides pour la réalisation des travaux.⁷³.

« La participation de la femme aux activités agricoles met en évidence une certaine inégalité dans la notion de complémentarité des rôles entre hommes et femmes, et affecte les rapports de genre. Du moment où elles assument l'exclusivité des tâches domestiques et l'élevage des enfants, leur contribution à la production agricole suppose un supplément de travail au détriment d'une répartition équitable des tâches. Mieux encore, la minoration du rôle productif des femmes implique une méconnaissance symbolique qui met en évidence la prévalence du masculin sur le féminin », (ALHASSOUMI, 2012 : 84).

En effet, la division sexuelle du travail est ancrée dans les normes spécifiques à chaque groupe social et les rôles des hommes et des femmes sont codifiés et réglés par des droits, devoirs et interdits dans les différentes sphères de la vie (domestique, productive et communautaire). La tradition est le code de conduite auquel les hommes et les femmes se réfèrent et définit dans chaque type de rapports sociaux, les droits et devoirs de chacun, la bonne manière d'être, de dire ou de faire. Le *ton*⁷⁴ est au cœur du processus de socialisation et favorise le processus d'intégration sociale. Ce code de conduite comprend les normes qui fixent les attentes de la société face à l'individu membre de ce groupe et réciproquement. Ces normes, propres à chaque groupe, définissent les rôles qui sont attribués aux femmes comme aux hommes et consignés dans la division sexuelle du travail.

Nos observations sur le terrain permettent ainsi d'analyser dans le détail la division sexuelle du travail afin de vérifier notre hypothèse de départ selon laquelle la division sexuelle du travail rendrait les femmes dépendantes et limiterait la reconnaissance de leur économie dans une société où elle est dominée par l'homme. Pour vérifier cette hypothèse, nous jugeons utile d'étudier l'organisation économique des hommes et des femmes, mais aussi leurs différentes participations aux travaux et contributions au sein du ménage.

⁷³ Source : Estimation par Aïssétou Gueye (UNECA) 2002

⁷⁴ Le Ton est un groupe d'entraide sociale qui s'organise pour travailler dans le champ de chaque membre selon un calendrier de roulement du travail.

3.3.8.1. L'organisation du travail domestique

L'organisation domestique définit en partie les contraintes et en particulier le calendrier des activités économiques des femmes. Bien que les femmes soient actives dans tous les domaines d'activités, c'est seulement au niveau de la reproduction sociale et l'établissement de relations sociales que leur rôle est reconnu.

L'organisation domestique quotidienne repose sur les femmes. Celles-ci gèrent la maisonnée et utilisent la main d'œuvre enfantine pour les suppléer dans certaines tâches. Chargées de la reproduction de la force de travail dans l'espace domestique, les femmes doivent assurer la production d'enfants et leur entretien. Dans la mesure où les hommes ne s'investissent pas dans les travaux domestiques, plus les femmes ont des enfants pour les aider, plus les travaux domestiques seront allégés. Tous les bras féminins qui sont à la disposition des femmes constituent leurs aides. Les fillettes dès l'âge de sept ans assistent leur mère dans les travaux domestiques. De même, les belles-filles prennent la relève des femmes âgées et les dispensent de certains travaux.

Dans les familles polygames, le système de tours entre coépouses détermine les activités domestiques des femmes. La femme qui est de tour gère le ravitaillement en eau, et la préparation des repas des adultes de la famille.

Ravitainer la famille en eau demande du temps. Cette tâche est souvent déléguée aux jeunes filles de la famille qui vont en groupe deux fois par jour vers le forage du village. Elles évitent ainsi à la femme qui est de tour de faire plusieurs trajets. Les concessions ont besoin d'environ 200 litres d'eau par jour. A raison de 20 litres portés à chaque trajet, il est nécessaire de répéter le trajet une dizaine de fois dans la journée. Ainsi lorsque cinq ou six jeunes filles de la concession peuvent faire les trajets, elles réduisent considérablement le temps consacré aux activités domestiques par la femme qui est de tour.

La supervision de l'ensemble des tâches et la répartition des céréales pour la préparation des repas est faite par le mari ou par la première épouse quand le mari lui en délègue le pouvoir. Les femmes interviennent dans la préparation des repas quotidiens qui sont repartis entre la journée et la soirée. Dès le chant du coq, la femme de tour se lève pour piler les céréales (mil, maïs ou riz) qui serviront pour la préparation du petit déjeuner. Dans la journée, le même rythme de travail est repris pour la préparation du riz ou du *tô* qui servira de déjeuner pour la famille et qu'elle emportera pour les travailleurs dans les champs. Au retour des

champs, elle prépare le repas du soir et chauffe de l'eau avant le retour des travailleurs. A ces différentes tâches s'ajoutent les soins et l'allaitement des enfants.

La préparation des repas prend elle aussi énormément de temps. Les repas des ménages ruraux sont à base de farine de maïs ou de manioc. Cette farine sera préparée en bouillie le matin et en *tô* pour le midi et le soir. Il faut donc dans un premier temps piler les grains de maïs séchés afin d'en faire de la farine. Une fois le maïs pilé, la préparation du repas prend environ une heure : cuisson et préparation de la sauce accompagnant le *tô*. Les femmes préparent les repas le matin avant de vaquer à leurs activités économiques (orpaillage ou agriculture suivant la saison, commerce).

La femme qui est de tour doit préparer le repas des adultes de la famille avec les céréales qui lui sont données par son mari et les condiments qu'elle aura elle-même achetés. Toutefois, chaque femme doit assurer quotidiennement la nourriture de ses propres enfants pour lesquels le mari ne fournit pas les céréales. Les dépenses liées à la nourriture des enfants sont donc entièrement assumées par les mères, ce qui implique que celles-ci doivent avoir d'autres revenus pour y parvenir. La journée, les jeunes enfants restent dans la concession sous la surveillance des vieilles personnes ou des petites filles âgées d'une dizaine d'années qui ne participent pas encore aux activités économiques du ménage. En revanche, ces dernières relayent les mères auprès des jeunes enfants, aident à la préparation des repas, font les petites commissions, et accompagnées des jeunes garçons, elles sont de corvée de bois. Ils ramènent une à deux fois par semaine du petit bois pour le feu de la cuisine.

En plus de la corvée d'eau que les jeunes filles accomplissent, elles s'occupent de la lessive qui est faite environ une fois par semaine, le plus souvent un jour de repos : soit le vendredi car c'est un jour de prière, soit le lundi, jour de repos obligatoire pour les orpailleurs dans les zones minières en raison des croyances animistes qui dédient cette journée aux dieux de la mine. Selon ces croyances, toute personne qui ne respecterait pas le repos hebdomadaire du lundi dans les mines verrait s'abattre sur lui la colère des dieux. C'est aussi le jour du marché hebdomadaire dans plusieurs villages de la région.

Dans l'espace domestique, les tâches accomplies par les femmes sont très lourdes et consommatrices de temps. Ces femmes essaient par tous les moyens de monopoliser des bras annexes pour partager les tâches domestiques. La catégorie de jeunes femmes nouvellement arrivées dans les ménages sont corvéables à merci. Sous l'autorité des belles-mères ou des premières femmes, les jeunes mariées doivent subir le joug des aînées tant qu'elles n'ont pas

mis au monde des enfants et qu'elles n'ont pas sous leur responsabilité des cadettes avec lesquelles partager ses corvées. La structure hiérarchique dans l'espace domestique repose surtout sur la domination des aînées qui ont autorité sur les cadettes. En plus de cela, la « production » d'enfants demeure au cœur de cette dynamique car les femmes ont besoin de filles ou de belles-filles pour les aider dans les travaux domestiques. Les enfants représentent donc un capital important. Ils constituent une aide dans tous les travaux, les filles dans les travaux domestiques, les garçons pour garder les animaux, et filles et garçons pour les travaux agricoles.

Dans l'ensemble des zones, les hommes sont considérés comme les premiers maîtres des ménages. Ils s'occupent de la construction et la réfection de la maison lorsque cela est nécessaire. Ils procèdent à l'entretien des maisons en assurant l'imperméabilité du toit de chaume, des murs. Ce travail d'entretien du bâti est réalisé durant la période creuse des activités économiques, c'est-à-dire pendant les mois de décembre et janvier. A ce moment là, la saison des pluies est terminée et les hommes peuvent réparer les dégâts qu'elle a occasionnés (moisissure des toits de chaume, éboulements des murs en torchis).

Les femmes quand à elles s'occupent de l'entretien de la maison, des membres de la famille et reçoivent les visiteurs. Les femmes travaillent beaucoup plus dans l'espace domestique qui finit par se féminiser à cause des travaux qu'elles effectuent du matin au soir. Les petits garçons dès l'âge de sept ans nous l'avons déjà souligné sont socialisés par leurs pères. Ils accompagnent les hommes au champ pour l'exécution de certains travaux champêtres. Ils assurent le gardiennage des cultures contre les oiseaux et d'autres animaux dévastateurs.

Les filles quant à elles apprennent avec leurs mères des travaux ménagers et surtout la préparation des repas familiaux. Pendant la récolte des produits du néré, les mères se font accompagner par leurs filles pour apprendre à connaître les lieux où se localisent les arbres les plus productifs. Après avoir effectuées plusieurs déplacements avec les filles pour la récolte du néré, les mères laissent désormais les filles seules pour faire la récolte se trouvant en pleine brousse en vue de tester leurs aptitudes dans l'activité de néré. C'est à travers ce procédé que les filles apprennent le savoir des mères. Dans nos observations, le plus important dans l'apprentissage des filles est la préparation des repas en grande quantité dans les marmites de grande taille.

« Une fille doit savoir préparer avant de partir chez son mari car si le contraire se pose, elle fait la honte de sa famille et surtout de sa mère. La préparation des repas est un des critères important pour épouser une fille dans notre communauté. L'année dernière la fille de ma coépouse a été renvoyée par la famille de son mari parce que elle ne savait pas du tout préparer et aujourd'hui sa mère en a honte car tout le village en parle », (Entretien du 09/12/2012 avec une productrice de Norassoba, 45 ans).

En plus de la préparation des repas, les filles étaient aussi associées aux activités de leurs mères : préparation du *soumbara*, du beurre de karité, la fabrication des savons traditionnels et la confection des objets de poterie.

En Guinée, les études ont montré que 45,5 % des femmes sont concernées par la recherche du bois de chauffe alors que seulement 31,7 % des hommes s'investissent dans cette tâche ; 73,5 % des femmes vont chercher de l'eau, 68,7 % font la cuisine et 52 % le marché (RNDH, 1997). Les autres travaux domestiques tels que la lessive, le ménage, les soins apportés aux enfants et leur éducation, les soins aux personnes âgées, sont aussi essentiellement assurés par les femmes. Les activités de reproduction absorbent ainsi une partie importante du temps des femmes. Selon l'EIBC, la Guinéenne met environ 42 mn pour aller chercher du bois, consacre 43 mn à l'approvisionnement. Le marché et la cuisine peuvent lui prendre respectivement 50 mn et 1 h 30 mn. Les autres tâches lui prennent environ 43 mn. Il est aussi établi que la femme, notamment en milieu rural, consacre 7 H par jour aux activités domestiques.

Or, ces activités qui ne sont ni valorisées, ni rémunérées, ne leur procurent pas de revenus et limitent leur capacité à exploiter les opportunités de développement. Même si ces données n'épuisent pas la problématique qui corrobore le rôle productif des femmes de Guinée, elles peuvent servir d'exemples pour rendre compte de l'ampleur de ce rôle et de quelques aspects des problèmes et des risques spécifiques qu'il soulève pour elles. Ainsi, en observant le travail des femmes chez les Bambara qui vivaient sur le territoire de l'actuelle Haute Guinée, René CAILLE (1996 : 35) en a conclu au début du 19^e siècle qu'elles « *[pouvaient] être assimilées aux esclaves par les travaux pénibles auxquels on les [obligeait]* ». Corvée d'eau, de bois, travail agricole et transport de marchandises sont le lot quotidien des femmes Bambara et ces travaux sont rendus d'autant plus pénibles que l'éloignement des sources et des champs obligent les femmes à de longues heures de marche⁷⁵.

⁷⁵ Il est à souligner que l'indignation dont témoignent les écrits de René Caillé est toute relative car s'il avait eu la même distanciation par rapport à sa propre culture, il aurait sûrement pu faire les mêmes remarques à

Par ailleurs, deux types d'activités sont pratiqués par les populations : les activités agricoles et les activités non agricoles ; les premières constituent la principale source alimentaire du ménage, les secondes permettent au ménage un accès facile à l'économie de marché. Toutes ces activités sont structurées par la division sexuelle du travail qui organise une certaine interdépendance entre les sexes. Mais dans les faits, cette interdépendance reste formelle car il est reconnu que dans les différentes activités productives des femmes, c'est leurs rôles d'épouses qui prévalent.

3.3.8.2. L'organisation du travail agricole

L'agriculture a toujours été chez les Malinké, la base de l'économie paysanne. L'homme est censé apporter les céréales qu'il a lui-même cultivées (riz, fonio mil, maïs, etc.).

On rappelle que l'agriculture est déclarée comme activité principale par 85.7% des hommes et 68.6% des femmes. Elle permet à la population d'assurer son alimentation quotidienne. La part relativement faible des femmes s'explique par le fait qu'elles sont obligées de travailler près de 15 heures par jour pour compléter la ration du mari.

La période agricole commence avec l'hivernage car il faut labourer et préparer les champs dès les premières pluies. Lorsque les travaux agricoles sont achevés en novembre ou en décembre selon la fin des pluies, les hommes s'attaquent à la reconstruction des maisons et des greniers.

Les relations de genre en vigueur au sein de la société malinké font que l'agriculture ne se pratique pas de la même manière selon le sexe, ce qui crée « un état de dépendance réciproque entre les sexes » (LEVI-STRAUSS, 1983 : 81) défavorable aux femmes.

En effet, les femmes se trouvent dans l'obligation de travailler d'abord dans les champs des maris et par la suite dans leurs propres champs en vue de faire face aux besoins de la famille. Cela signifie qu'il existe deux types de champs : le champ familial « fodoba » et le champ individuel de la femme « lodjo ». Le premier généralement assez vaste est mis en valeur, sous l'égide du chef de famille, qui est le plus souvent le patriarche, par tous les membres qui constituent l'unité familiale. La gestion de cette production relève de l'autorité du chef de ménage souvent de sexe masculin.

propos des femmes du milieu rural français au XIX^{ème} siècle qui assuraient elles aussi de nombreuses tâches pénibles pour le bien-être de leur famille.

La gestion du temps par les hommes et femmes en milieu rural est fonction des saisons, du niveau de responsabilité sociale, des rôles culturellement et socialement définis, des évènements etc.

Il est reconnu par l'ensemble des personnes enquêtées que les femmes ont de lourdes charges de travaux domestiques et agricoles en milieu rural. Les heures de travail varient selon les localités étudiées. Mais dans l'ensemble toutes les femmes vont travailler dans les champs d'abord du mari et après elles rejoignent leurs champs avec l'aides de leurs enfants.

A Balandou, dans plusieurs ménages polygames, les femmes n'ont pas les mêmes horaires de travail dans les champs familiaux. Quand elles sont de tour, leur présence effective n'est pas exigée dans la mesure où elles accomplissent d'abord les travaux domestiques avant de se rendre dans les champs. Dans ce cas de figure, les femmes préparent le déjeuner et partent aux champs au plus tard à midi avec le repas des travailleurs. Elles commencent pratiquement les travaux sur le champ collectif à 12 h. Elles s'occupent des travaux agricoles qui relèvent de leur charge jusqu'à 14 h avant de rejoindre leurs champs personnels. Ce qui suppose que les femmes ne travaillent que 2 h dans les champs des maris lorsqu'elles sont de tour. Elles se rendent ensuite dans leurs champs personnels où elles travaillent pendant 3 h avant de rentrer le soir à 17 h pour préparer le dîner.

Lorsque les femmes ne sont pas de tour, les heures de travaux augmentent dans les champs des maris car leur participation est effective et très sollicitée. Elles effectuent environ 4 h de travaux avant de se libérer pour leurs champs où elles ne travaillent que 2 h au maximum, soit 6 h de travail par jour, ce qui correspond à la proposition de Philippe Bonnafonds pour l'Afrique⁷⁶.

A Moussaya, les heures de travail des femmes sont plus élevées qu'à Balandou car celles qui sont de tour se rendent dans les champs des maris à 13 h après avoir préparé le repas collectif. Elles travaillent alors de 13 h à 16 avant de s'occuper de leurs propres champs. Lorsqu'elles ne sont pas de tour, elles rejoignent très tôt le matin le champ du mari. Elles consacrent presque toute la journée aux travaux du champ du mari. Elles travaillent de 7 h à 15 h et se rendent dans leurs propres champs où elles travaillent pendant une à deux heures.

⁷⁶ Philippe Bonnafond affirme qu'en France on prend comme norme 8h de travail par jour mais qu'il est préférable de compter en moyenne 6 h pour l'Afrique, d'après des enquêtes réalisées à Bouaké. (Bonnafond, 1979 :6)

A Köterö, les femmes rejoignent les champs collectifs dès 9 h quand elles ne sont pas de tour pour arrêter les travaux à 12 h. Elles consacrent le reste du temps à leurs champs individuels et à la transformation du *soumbara*. La spécificité de cette zone par rapport aux autres est que quand les femmes sont de tour, elles ne vont pas travailler dans les champs des maris. Les jours de cuisine, ces femmes ne travaillent pas dans les champs du mari. Elles y vont à partir de 11h 30 avec le repas commun. Elles peuvent alors aller travailler dans leurs champs.

A Sanguiana, deux cas de figure se présentent pour ce qui en est des travaux champêtres des femmes. Dans le premier, les femmes travaillent pendant 4 jours dans les champs des maris, du lundi au jeudi. D'après les maris, le reste des jours peuvent être consacrés à leurs propres travaux dans les champs individuels. En théorie, elles disposent donc de trois jours pour leurs champs. Il se trouve cependant que les jours qui restent correspondent au vendredi, jour de prière où le travail des champs est nul, au samedi, jour du marché hebdomadaire. Cela revient à dire que si les femmes ont quatre jours pour les travaux du mari, elles n'ont pratiquement qu'un jour dans leurs propres champs : c'est donc une autre forme d'extorsion du travail de la femme.

Dans l'autre cas de figure, les femmes évoluant dans les ménages polygames fonctionnent sur la base de système de tour qui réduit leur temps de travail sur les champs du mari. Celle qui est de tour reste à la maison jusqu'à 12 h pour préparer le repas qu'elle envoie aux travailleurs et elle se libère pour les travaux des champs du mari. Si le ménage dans lequel elle vit comprend plus de deux épouses, l'organisation est faite en sorte que celle qui est de tour a deux jours d'exemption des travaux du champ du mari. C'est en ce moment de repos qu'elles en profitent pour réaliser les travaux personnels avant la préparation du repas du soir. Cette réalité s'applique à de nombreuses localités de Kouroussa.

A Siguiri, le scénario est un peu perturbé par l'exploitation artisanale de l'or qui intéresse de nombreux ménages. Les hommes n'obligent pas les femmes à aller travailler dans leurs champs si elles sont impliquées dans l'orpaillage. Ils les sollicitent surtout en saison des pluies pour des travaux qui ne doivent pas être retardés.

La répartition du travail entre les différents membres d'une famille est bien définie à travers le calendrier ci-dessous qui précise les travaux effectués entre différents mois de l'année. Les travaux requérant une force physique importante (défrichage et labours) sont pratiqués par les hommes pour les champs de céréales et de maraichage, le désherbage est en

général effectué par les femmes (voir tableau 27). Les femmes sont en outre responsables de la transformation des produits et des productions, c'est-à-dire du battage, du séchage, de l'étuvage, jusqu'à la préparation de la nourriture. Les pointes de travail concernent le travail du sol et le semis des différentes cultures. La récolte des céréales est également une période intense de travail (d'août à décembre), ainsi que celle du manioc.

Tableau 27 : Calendrier agricole

Périodes Cultures	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Riz de plaine	Conditionnement				Labours/Semis				Surveillance		Récolte	
Riz de bas-fonds	Récolte Conditionnement						Défoncements Semis ou Repiquage			Désherbage		Récolte
Riz pluvial ou de coteau						Labour s/Semis	Désherbage	surveil- lance		Récolte - Conditionnement		
Maïs				Labours/Semis/Sarclages						Récolte		
Maraichage	Récolte									Préparation du sol pépinière		Arrosages
											Labour Semis ou Plantar°	
Anacardiés	Récolte						Plantation					
Manguiers			Récolte				Plantation					
Sorgho/Mil				Labours/Semis/Désherbage			Surveillance			Récolte		
Arachide				Labours/Semis/Sarclages					Récol- te			
Néré		Surveilla- nce	Récolte									
Karité								Récolte				

Source Enquêtes de terrain 2012

La répartition sexuelle des tâches agricoles se résume en grande partie au double travail des femmes dans les champs des maris et dans les siens. Dans les champs des maris, les tâches dévolues aux femmes se situent en gros au niveau des récoltes : participer activement à la récolte en coupant certains épis, transporter la récolte et vanner les grains. Elles sont aussi associées aux travaux de labour, de sarclage, de brûlure des arbres et d'entretien des champs. Elles s'organisent en sorte que certaines préparent à tour de rôle le déjeuner des travailleurs et d'autres travaillent dans les champs familiaux. Dans les faits, l'on constate que les femmes travaillent beaucoup dans les champs des maris et même parfois plus que ces derniers. Sur certains espaces des champs des maris, elles cultivent des produits maraîchers comme les aubergines ou des gombos qui servent de condiment pour les sauces. Elles cueillent aussi les

fruits de néré et de karité pendant la période de cueillette de chaque produit. Tôt le matin les femmes prennent la route des champs pour ne revenir que le soir pour accomplir le reste des travaux domestiques. Elles entreprennent des travaux dans leurs propres champs afin de palier au risque alimentaire et subvenir à certains besoins de la famille. Ces champs sont le plus souvent empruntés aux maris car la possession d'un champ par les femmes dépend de l'accord de ces derniers. En Haute Guinée, comme le montre le tableau suivant, 74.3% des femmes ont reçu des champs de leurs maris.

Tableau 28 : Prêt de terre à l'épouse

Sites	Oui	Non
Sanfina	4	1
Norassoba	4	1
Niandakoro	3	2
Sanguiana	5	
Moussaya	5	
Köterö	1	4
Balandou	4	1
Total	26	9
Total en %	74.3	25.7

Source : Enquête de terrain, 2012

L'une des principales difficultés liées à l'obtention de champs personnels des femmes est la nécessité de travailler à la fois dans leurs champs et dans ceux des maris. De la sorte, en possédant leurs propres champs, celles-ci accroissent leurs temps de travail. Cette obligation de travailler parallèlement dans les deux champs a été signalée par nos interlocutrices au cours de nos entretiens.

Contrairement aux femmes bwaba du Burkina Faso étudiées par (TRAORE, 2007) les femmes en Haute Guinée, comme nous avons signalé plus haut, obtiennent une aide de la part de leurs fils et filles après les travaux exécutés dans les champs familiaux. Celles qui sont en bons termes avec leurs coépouses sollicitent leur aide et cela se fait à tour de rôle.

Dans les champs individuels des femmes, elles cultivent les aubergines, le gombo, le piment, l'oignon, etc. Il arrive souvent que la récolte de leurs champs coïncide avec l'activité de néré. C'est en ce moment surtout qu'elles sollicitent l'aide de leurs enfants dans les deux cas de figures.

Tableau 29 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage dans leurs parcelles propres

Culture	Champ du mari	Champ prêté à la femme	Temps moyen estimé par culture par les épouses
Maïs	31	18	3,7
Manioc	31	4	5,8
Riz	23	11	4,8
Arachide	22	22	3,4
Fonio	22	1	3,5
Patate douce	18	10	3,7
Haricot	9	6	2,8
Mil + Sorgho	9	-	3,2
Oignon	2	19	1,6
Aubergine	2	10	2,5
Piment	-	3	-
Tomate	-	2	-
Pomme de terre	1	-	-
Carotte	-	1	-
Cajou	4	-	-
Papaye	3	-	-
Mangue	3	-	-
Orange	2	2	-
Sésame	1	-	-

Source : Enquête de terrain, 2012

Cependant, certains hommes (25.7%) refusent de donner des lopins de terre à leurs femmes pour que celles-ci ne dispersent leurs forces avant les travaux dans les champs familiaux. D'autres maris trouvent que cela pousse leurs épouses à être désobéissantes et même insolentes. Un homme s'exprime à ce propos :

« Quand la femme a son propre champ, elle refuse d'aider son mari dans le champ familial. Elle devient indépendante financièrement et difficile à maîtriser. Elle n'écoute plus son mari et ce dernier risque de la perdre. Il va se trouver dans une situation difficile sans aide dans l'exécution des travaux champêtres. Je vois mal que ma femme travaille pour elle et pour moi quand la tradition recommande que sa raison d'existence c'est moi le mari », (Entretien du 09/11/2012 avec un homme de Moussaya, 48 ans).

Retenons dans le contexte malinké que les champs concédés ne proviennent pas seulement des maris. Ces champs peuvent être aussi concédés par les frères, les pères des femmes et d'autres personnes extérieures à la parenté comme les amis et les voisins. Mais le plus souvent ce sont les maris qui concèdent la plus grande partie.

Toutes les données du terrain mettent en lumière l'importance de la charge de travail des femmes qui n'est pas du tout comptabilisé. D'autres femmes font le petit commerce, les cultures maraîchères. Une forte proportion de femmes rurales procède, à la veille de la saison des pluies, à l'exploitation des ressources forestières en général et des plantes utiles telles que le néré. Du point de vue de la production du néré, la répartition du travail par sexe et par type de main d'œuvre met en évidence l'importance de la charge du travail des femmes tout au long de la chaîne. Dans la cueillette et le ramassage, les hommes n'interviennent pas. Ceux qui interviennent le font seulement à 20 % et les femmes à 80%. Tandis que du décortilage à l'extraction en passant par le broyage, les femmes participent pour environ 90 %.⁷⁷ Les hommes interviennent beaucoup plus dans la commercialisation que dans les autres maillons de la filière.

Tout de même l'absence de statistiques fiables fait que notre analyse reste abstraite et fournit peu d'informations sur les formes réelles d'exploitation de la femme. Les formes d'exploitation dont nous faisons cas révèlent les réalités observées pendant notre séjour de terrain. Les droits de progéniture sont en faveur des hommes et l'exploitation du travail de la femme à travers la gestion faite par l'homme ne lui revient pas intégralement. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de voir les femmes de la Haute Guinée victime de l'extorsion du fruit de leur propre travail.

Comme on l'a déjà montré, l'extorsion et la surcharge de travail des femmes ont été souvent abordées par DUPRE (1982 et 1985) et BONNAFE (1987) en Afrique centrale.

En effet, la société accorde une place différente aux hommes et aux femmes. Elle attribue aux femmes un statut inférieur à celui des hommes et cela correspond au commentaire de Meillassoux :

⁷⁷ Rapport de Pré évaluation du Programme Participatif de Développement Rural en Haute Guinée ; document de travail, Kankan 1999.

« ... La femme, malgré sa fonction irremplaçable dans la reproduction, n'intervient jamais comme vecteur de l'organisation sociale. Elle disparaît derrière l'homme : son père, son frère ou son époux ». (MEILLASSOUX, 1975 : 116)

A cet effet, les rapports de sexe en milieu rural de la Haute Guinée se résument par la subordination des femmes : les femmes et leurs filles sont considérées comme étrangères dans la famille par le fait qu'elles quitteront un jour la maison paternelle pour rejoindre une autre famille qui est celle du mari. Certains secrets de la famille et les grandes décisions leur sont souvent cachés. Dans la hiérarchie traditionnelle, elles n'occupent pas des places de responsabilité comme les hommes. C'est seulement à un âge très avancé (plus de soixante ans) qu'elles peuvent être conviées à des réunions et à certaines prises de décision au sein de la famille (TRAORE et FOUGEAU, 2006 : 123). Ce choix s'explique par le fait qu'à cet âge, les femmes n'iront pas se marier dans une autre famille.

« Chez nous les malinkés, plus une femme prend de l'âge, plus elle est considérée par la société. Cette dernière bénéficie de tous les honneurs et les privilèges de tous les fils du village. En tant que femme, elle est consultée dans la prise de décision par les hommes. Si elle s'oppose à une décision, la communauté prend en compte son point de vue. Lorsqu'un griot est venu demander la main de ma fille aînée en mariage, la sœur de mon mari qui avait soixante cinq ans est restée catégorique et le mariage n'a pas eu lieu. Ma belle sœur considère toujours la tradition qui dit qu'une famille noble ne doit pas se marier dans une famille de griot et de forgeron », (entretien avec une productrice).

On retrouve ce genre de comportement dans l'ensemble de nos zones d'enquête où la tradition persiste toujours et donne un poids important à la tante paternelle surtout lorsqu'elle est âgée. Dans ce cas, elle a plus d'autorité que son frère même si il est considéré comme chef de ménage. Ces femmes âgées, en cas de décès, peuvent être enterrées par leurs petits fils qu'elles considèrent par plaisanterie comme leur mari, quel que soit leur âge. Tel n'est pas le cas chez les jeunes femmes lorsqu'elles ne se trouvent pas en situation de couple. C'est pour cela que les jeunes femmes se recyclent dans le lévirat.

Le strict respect des traditions à travers l'éducation par les femmes les prédispose à la soumission. Il est recommandé par la société qu'une femme doit une soumission totale à son mari. Plus elle est soumise, plus ses enfants ont la *baraka*⁷⁸.

« Lorsque une femme fait tout ce que son mari veut, ses enfants ont la chance de réussir dans la vie. Le coran recommande à la femme de protéger le mari et de se soumettre à lui car il représente le dieu de la femme sur la terre. La vie de cette femme et de ses enfants en dépendent. C'est cette chance que j'ai eu contrairement à ma coépouse qui est la femme préférée de mon mari malgré qu'elle n'est pas soumise. Aujourd'hui, mes enfants qui ont toujours été défavorisés au profit de la bada mouso⁷⁹ ont envoyé cette année leur père à la Mecque. A toutes les fêtes de tabaski, ce sont eux qui nous achètent des habits en bazin très sollicités par les habitants de notre localité. C'est le fruit de ma souffrance et de ma soumission dans mon foyer qui font que tout Sanguiana me respecte et me considère », (Entretien avec une autre productrice).

La majeure partie de nos enquêtés, hommes comme femmes, reprennent ces propos et pensent que c'est tout à fait normal car cela a débuté depuis bien avant eux et que c'est une logique implacable qu'il faut suivre. Ces différentes considérations nous laissent croire que les hommes, contrairement aux femmes, ne sont pas astreints à un code de conduite dans le ménage où ils occupent la place de chef. Les femmes par contre sont obligées de tenir leur mari au courant des activités qu'elles pratiquent. Toute action entreprise par la femme sans le consentement du mari est taxée par la société comme un manque de considération pour lui.

« Avant, j'avais beaucoup de bœufs et de poules dans l'enclos de mon mari. Je me suis rendu compte tardivement que ce dernier profite des fêtes de tabaski et de ramadan pour revendre ces animaux sans me donner au moins une infime partie de l'argent de la vente. Il a épousé une de mes coépouses avec l'argent de mes bœufs. Cela m'a tellement fâché que j'ai confié tous les animaux qui m'appartiennent à mon frère qui réside dans un village voisin. J'ai aussi décidé de ne plus faire l'élevage en vue d'éviter de prendre en charge les sacrifices

⁷⁸ Baraka, terme arabe qui signifie la bénédiction. Il est aussi employé dans la langue malinké, une langue parlée dans toutes les localités de la Haute Guinée.

⁷⁹ Bada mouso, c'est la femme favorite du mari en terme malinké. C'est elle qui le plus souvent bénéficie de nombreux privilèges de la part du mari dans le ménage. Il ya des familles dans nos zones d'enquête où les hommes passent par ces favorites pour remettre aux autres femmes de leur foyer certaines dépenses liées à la famille.

des hommes et d'autres dépenses qu'ils ne justifient jamais », (entretien du avec une femme de Sanguiana, 47 ans).

La spoliation des femmes par les hommes entraînent des tensions dans les ménages. Les hommes se justifient hypocritement en affirmant que la tradition ne condamne pas ce genre de comportement de leur part.

3.3.8.3. L'utilisation de la production

En Haute Guinée, l'activité agricole s'organise essentiellement autour d'une solidarité au sein du ménage. Elle repose autant sur des logiques sociales que sur des logiques économiques. Bien que chaque chef de ménage ait son propre champ et très souvent sa concession d'exploitation d'or quand il s'agit des zones minières, les membres du ménage rendent compte de leurs revenus en nature et en argent au chef de ménage qui les gère, décide des dépenses à effectuer et détermine les priorités. Il s'assure que le stock de maïs et de mil est suffisant de façon qu'il permette de nourrir le ménage jusqu'à la prochaine récolte. Une forme de caisse de solidarité prend aussi en charge la totalité des grosses dépenses des membres du ménage (santé, cérémonies).

Chaque noyau est censé assurer seul l'ensemble des tâches sur son champ. Toutefois, lorsque cela est nécessaire, les membres du ménage s'entraident mutuellement sur les champs des différents chefs de noyau en passant d'un champ à l'autre pour aider ceux qui n'ont pas suffisamment de main-d'œuvre pour accomplir les différentes tâches dans les délais permettant d'espérer une bonne récolte.

Rappelons que les hommes ne sont aidés que par leurs fils dans les travaux champêtres, les femmes travaillant sur les leurs avec leurs filles. Seuls la récolte et le transport sont accomplis par tous les membres du ménage. Ces deux activités se font concomitamment.

La main-d'œuvre agricole est constituée des personnes résidentes (main-d'œuvre familiale et salariés) et de saisonniers venus d'autres villages. Lors de la période des labours ou des semences, certains cultivateurs peuvent employer jusqu'à 10 personnes pour accomplir ce travail sur leurs champs dans un laps de temps réduit (au maximum deux jours). Le coût de cette main-d'œuvre peut varier entre 20.000 GNF (2 euro) et 30.000 GNF (3 euro) soit environ 1 000 GNF (10 centimes) par salarié et par jour.

Tableau 30 : Utilisation de la main d'œuvre extérieure au ménage

Sites	Main d'œuvre		Combien			Rapport en % Femmes/hommes
	Oui	Non	Hommes	Femmes	Total	
Sanfina	1	4	1	1	2	50
Norassoba	2	3	4	0	4	100
Niandankoro	2	3	6	1	7	14.3
Sanguiana	2	3	5	1	6	16.6
Moussaya	3	2	5	2	7	28.5
Köterö	2	3	4	3	7	42.8
Balandou	2	3	9	3	12	25
Total	14	21	34	11	45	24.4

Source : Enquête de terrain, 2012

La majorité des personnes enquêtées (60%) n'utilise pas de main d'œuvre extérieure. Celles qui utilisent la main-d'œuvre extérieure emploient surtout les hommes (75,5%). Peu de femmes sont employées dans ce domaine car les hommes refusent que leurs épouses aillent au travail des champs dans d'autres concessions. Seules les femmes veuves qui n'ont pas été recyclées dans le lévirat peuvent le faire, donc sans hommes pour les contraindre ou au contraire les protéger en leur assurant le minimum.

Cette main-d'œuvre a l'avantage, pour beaucoup de ménages, d'aider à accomplir les différentes tâches sur le champ dans le respect du calendrier agricole, l'un des gages d'une bonne saison agricole. Cela signifie aussi que ces ménages ont les moyens financiers d'embaucher.

Les femmes, quant à elles, recourent à ce type de services dans une moindre mesure : le nombre de leurs salariés n'excède pas trois personnes. Cela s'explique essentiellement par le fait que les femmes cultivent de plus petites superficies et qu'elles ont des moyens financiers réduits pour engager une main d'œuvre salarié dans leurs champs.

3.3.8.4. Types de cultures

Tableau 31 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage

Culture	Champ du mari	Champ prêté à la femme	Temps moyen estimé par culture par les épouses
Maïs	31	18	3,7
Manioc	31	4	5,8
Riz	23	11	4,8
Arachide	22	22	3,4
Fonio	22	1	3,5
Patate douce	18	10	3,7
Haricot	9	6	2,8
Mil + Sorgho	9	-	3,2
Oignon	2	19	1,6
Aubergine	2	10	2,5
Piment	-	3	-
Tomate	-	2	-
Pomme de terre	1	-	-
Carotte	-	1	-
Cajou	4	-	-
Papaye	3	-	-
Mangue	3	-	-
Orange	2	2	-
Sésame	1	-	-

Source : Enquête de terrain, 2012

L'agriculture est pratiquée par 71,6 % des villageois : 87,4% des hommes et 55,8% des femmes interrogées. Elle est essentiellement tournée vers la production céréalière de subsistance (mil, maïs, riz). Ces denrées sont stockées, le plus souvent, dans des greniers ou à défaut dans des sacs qui seront stockés dans la maison du chef de ménage. L'agriculture est considérée comme une activité primordiale puisqu'elle couvre dans une très large part les besoins des ménages. Les hommes sont plus nombreux à considérer l'activité agricole comme leur activité principale (78,5% contre 64,8% des femmes ayant au moins une activité) car les ménages attendent des hommes qu'ils assurent la nourriture tous les membres. Pour cela les hommes cultivent essentiellement des céréales consommées par le ménage (64,5% du maïs et 23,3% du mil). Toutefois, l'agriculture n'est pas la seule activité économique qui offre des

revenus aux ménages puisque dans certaines zones ils font aussi l'orpaillage qui occupe une bonne partie de la population. Mais le cycle de développement économique dans lequel ils sont ne peut se maintenir que si la sécurité alimentaire de l'ensemble des membres du ménage est assurée. Les familles doivent trouver un équilibre entre ces deux activités car elles sont toutes les deux aléatoires au niveau de la production.

Sur leur champ personnel, les femmes cultivent essentiellement l'arachide. Cette légumineuse n'a pas le même calendrier que les autres céréales : deux à trois mois du semis à la récolte pour l'arachide contre cinq mois environ pour le maïs. L'arachide est utilisée dans la cuisine mais elle est aussi revendue.

3.3.8.5. La femme de la Haute Guinée : une nouvelle forme du syndrome de Stockholm ?

Dans nos enquêtes de terrain, quand on demande aux épouses quelle est la personne qui contribue le plus à la survie du ménage par son travail, elles répondent à 83% que c'est le chef du ménage, même quand celui-ci n'était pas présent lors de l'entretien.

Tableau 32 : Principal soutien de la famille par son travail d'après les points de vue des femmes et des hommes

	Point de vue des femmes		Point de vue des hommes	
	total	%	total	%
Chef de famille	29	82.8	25	71.4
1 ^{ère} épouse	3	8.5	3	8.5
enfants	3	8.5	4	11.4
Sans réponse			3	8.5
total	35	100	35	100

Source : enquête de terrain, 2012

Pourtant, elles savent bien que l'essentiel du travail est fait par elles et par leurs enfants quand ils ne vont pas à l'école. Serions-nous en face de nouvelles victimes du syndrome de Stockholm⁸⁰ ? Il faut dire que Jean Pierre Warnier⁸¹ avait constaté le même phénomène au

⁸⁰ L'expression « syndrome de Stockholm » a été inventée par le psychiatre Nils Bejerot en 1973. Ce comportement paradoxal des victimes de prise d'otage fut décrit pour la première fois en 1978 par le psychiatre américain Frank Ochberg, en relation avec un fait divers qui eut lieu en cette même ville. Inversement, le syndrome peut s'appliquer aux ravisseurs, qui peuvent être influencés par le point de vue de l'otage. On parle dans ce cas du syndrome de Lima.

Le fait divers à l'origine

Le 23 août 1973, un évadé de prison, Jan Erik Olsson, tente de commettre un braquage dans l'agence de la Kreditbanken du quartier de Norrmalmstorg à Stockholm. Lors de l'intervention des forces de l'ordre, il se retranche dans la banque où il prend en otage quatre employés. Il obtient la libération de son compagnon de cellule, Clark Olofsson, qui peut le rejoindre. Six jours de négociation aboutissent finalement à la libération des otages. Curieusement, ceux-ci s'interposent entre leurs ravisseurs et les forces de l'ordre. Par la suite, ils refuseront de

nord-ouest du Cameroun où, affirme-t-il, des femmes sont extasiées devant leurs maris donnant à manger à leurs progénitures la nourriture qu'avaient apportée celles-ci. Pourtant les hommes n'avaient contribué en aucune façon à la production des denrées utilisés dans la préparation de ces repas. Il rapporte la scène dans ces termes : *«Les jours ouvrables (soit environ six jours par semaine de huit jours), les femmes reviennent des champs entre quinze et dix-huit heures portant sur leur tête les produits de la ferme et du bois de feu. Elles préparent ensuite le repas du soir dont elles font deux parts : une pour les commensaux (enfants, voisins, etc.), l'autre pour leur mari, qu'elles mettent dans un panier et portent ou font porter par un enfant dans la maison de l'époux. Lorsque celui-ci revient chez lui, souvent après ses épouses, il trouve à l'intérieur de sa maison autant de paniers qu'il a d'épouses. Il prélève ce qui lui convient pour sa propre consommation. Ses enfants, qui ont en général déjà mangé chez leur mère ou une coépouse, viennent le rejoindre et il leur distribue le reste de la nourriture. Le lendemain matin, le même scénario se reproduit. Akwa (pseudonyme), du lignage Nto'Fi, une femme ... mariée dans une maisonnée polygame ... estime qu'il n'y a pas plus beau spectacle que de voir le père de famille assis dans sa cours se réchauffant aux premiers rayons du soleil, entouré des paniers de ses épouses et distribuant la nourriture à ses enfants. »*

D'après WARNIER, l'explication de ce comportement réside dans le fait que *« Les épouses donnent à leur mari de la nourriture préparée par leurs soins à partir du produit de leurs cultures. Ces transferts sont faits en contre-dons de ce que le père du segment lignager ou de la maisonnée donne sous forme d'onctions, ... de vin de raphia et d'autres substances vitales en provenance des anciens défunts, du chef de lignage ou de clan, ou du palais. Il ne fait que redistribuer la nourriture qu'il a gagnée et méritée auprès de ses épouses, et à l'origine de laquelle il se trouve en dispensant les principes de la fertilité. C'est bien en dernier recours à lui et non aux épouses qui ont pourtant fait le travail alimentaire que ses enfants doivent d'être nourris et maintenus en vie. »*

Tous ces exemples mettent en lumière le fait que les femmes dans les sociétés traditionnelles africaines sont victime d'une surexploitation et de l'extorsion du fruit de leur

témoigner à charge, contribueront à leur défense et iront leur rendre visite en prison. Une relation amoureuse se développa même entre **Jan Erik Olsson** et Kristin, l'une des otages. La légende veut même qu'ils se soient mariés par la suite, mais ce fait fut démenti. (source : Wikipedia)

⁸¹ WARNIER, Jean Pierre., 2009, Régner au Cameroun. Le roi-Pot.- Paris, Karthala, 338p.

travail de la part des maris. Pourtant, comme nous l'avons déjà signalé, certains auteurs comme Roland Pfefferkorn⁸² et Daniel Kergoat affirment que les rapports de genre sont dynamiques et évoluent en fonction des sociétés et le travail est un des éléments de ces évolutions. Ils insistent sur le concept de « *la centralité du travail* » pour affirmer que le travail est le levier de la domination de l'homme sur la femme mais aussi de son émancipation. Pour lui, « *si la division sexuelle du travail est le médiateur des rapports de domination des hommes sur les femmes, c'est aussi en agissant au niveau même de la matérialité du travail que les femmes peuvent se réapproprier ce qui leur est confisqué. En ce sens, la sortie des femmes de l'espace domestique et leur entrée dans « l'industrie publique », comme le disait à sa manière en son temps Friedrich Engels, est une étape indispensable en direction de l'émancipation. Indispensable, mais non suffisante. Car leur entrée « dans l'industrie publique » s'est faite dans le cadre de rapports de classes et de rapports de sexes dans lesquels elles se retrouvent doublement en situation dominée. Or toute la difficulté pour les membres des catégories dominées est d'arriver à se réapproprier les rapports sociaux, l'ensemble des rapports sociaux, et de pouvoir les transformer dans le cadre de pratiques sociales collectives* ».

Longtemps resté invisible, le travail des femmes en tant qu'acteur économique est aujourd'hui au cœur des préoccupations économiques pour le développement des pays africains. De nombreuses données historiques révèlent que les « femmes ont toujours travaillé ». Dans notre analyse, nous prenons en compte les rôles reproductif et productif de la femme dans un contexte essentiellement guinéen où les femmes à travers le travail sont victime d'exploitation et surexploitation de la part des hommes. A cet effet, sans nous lancer dans un militantisme féministe, cette recherche entre dans la catégorie des études de genre à travers l'organisation sociale, économique et culturelle des hommes et des femmes, des aînés et des cadets. Cette organisation est l'objet d'une analyse à travers les relations de pouvoir qui structure la société.

Dans le contexte de la Haute Guinée comme ailleurs en Guinée, nous pouvons dire avec GUILLERMOU (1988) que « *les femmes ne sont pas possesseurs des champs qu'elles cultivent ; elles utilisent les champs où leur mari ont des droits [...] elles ont donc une dépendance redoublée qui les séparent techniquement et socialement de leurs moyens de production et les réduit à leur force de travail [...] le travail de la femme est plus astreignant*

⁸² PFEFFERKORN, Roland.- Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe.- in La Pensée, n°355, juillet-septembre 2008, pp.93-100

et moins socialisé (travaille seule), il est donc difficile de remettre en cause leur position et la pénibilité des tâches ». Leur surtravail est capturé et extorqué par leurs maris. Comme le note COQUERY-VIDROVITCH (1994 : 7), « *les femmes d'Afrique ont au moins un point commun : elles n'ont pas le temps. Elles ont beaucoup moins de temps que les hommes ».*

En fin de compte, le travail des femmes est-il source d'exploitation ou d'émancipation dans les rapports de genre ? Contrairement à ce qu'affirme Roland Pfefferkorn, tout ce que nous venons de montrer semble suggérer que le travail domestique et des champs ne libère pas la femme de la Haute Guinée. Dès lors, pourrait-on penser que l'obtention d'une certaine autonomie financière grâce à des activités rémunératrices participerait à une émancipation de la femme ? A travers l'exploitation du nééré, les femmes peuvent-elles s'émanciper et renégocier leur place au sein des institutions de base (famille, communauté rurale), ou dans la société, donc d'élargir leur espace de vie ?

Conclusion Chapitre 3

La reproduction et la production du genre permet de comprendre la construction des rapports de genre dans la société malinké de la Haute Guinée. Dans cette société, au-delà des rapports basés sur la différenciation biologique, d'autres rapports liés à la parenté sont pris en compte par l'ensemble des populations. Dans tous ces rapports, la domination masculine est évoquée et prise en compte dans les relations. Dans cette société l'enfant valorise les personnes et joue un rôle important pour les parents. Les catégories sociales quelles que soient le sexe, le statut, la classe, l'âge, se côtoient à travers des rapports inégalitaires. La division sexuelle du travail est calquée sur ces rapports et cette inégalité pousse les catégories défavorisées à multiplier des activités génératrices de revenus pour améliorer leurs positions sociales. La parenté exprime aisément les rapports de genre à travers les différents rôles sociaux que jouent les parents dans la socialisation et dans les autres faits sociaux (baptême, mariage, décès, mariage, etc.) Certaines pratiques liées au mariage comme la polygamie et la répudiation renforcent la domination des hommes sur les femmes. Cependant la division sexuelle du travail qui est en faveur des hommes montre que les femmes sont plus impliquées que les hommes dans de nombreuses activités pour faire face aux multiples charges de la famille. Au sein des ménages, la force de travail repose sur elles et les enfants. Leurs participations aux dépenses du ménage sont irremplaçables. Pourtant, tout cela n'est pas reconnu par la société qui continue à la considérer comme corvéable à merci. Le travail domestique et des champs ne participent donc pas à l'émancipation de la femme mais

contribue plutôt à son asservissement. Les choses pourraient-elles changer si elles pouvaient atteindre une certaine autonomie financière ?

CHAPITRE IV. LE NÉRÉ COMME ARBRE DU PATRIMOINE DE LA HAUTE GUINÉE

Introduction

Le néré est un arbre typique des zones semi-arides et subhumides de l’Afrique de l’Ouest. Si l’arbre à néré pousse naturellement dans la brousse, il fait partie des arbres « utiles » de la Haute Guinée. Dans un premier temps sélectionné et conservé par les agriculteurs dans les champs de culture ou de jachères récentes, l’« arbre à néré » représente une importante source de produits de cueillette non ligneux et notamment du *soumbara*, produit lié à un travail spécifiquement féminin de collecte des fruits, de traitement de la pulpe et de la transformation des graines. La poudre du néré et le *soumbara* obtenu sont non seulement destinés à couvrir les besoins alimentaires familiaux, mais aussi destinés à la commercialisation.

Si dans la gestion patrimoniale des arbres à néré (lié au droit foncier), une grande importance à l’accès des arbres est accordée aux femmes qui cherchent à les exploiter, avec l’augmentation croissante de la valeur marchande des produits du néré (poudre, graines), les arbres font l’objet de convoitise par les hommes qui revendiquent aujourd’hui une propriété exclusive de la ressource dans les champs familiaux.

Dans un tel contexte, l’objectif assigné à ce travail est dans une première phase de souligner les différentes contraintes naturelles, sociales, économiques auxquelles sont confrontées les femmes pour la collecte des fruits du néré en quantité suffisante pour leur permettre de faire face à leurs responsabilités familiales. Dans une seconde phase, nous nous proposons de montrer non seulement la valeur symbolique, sociale, culturelle des produits de l’arbre à néré dans la vie quotidienne mais aussi de comparer et d’analyser les différentes techniques pratiquées par les femmes *peules* du *Ouassoulou* et les autres femmes de nos zones d’enquête pour la fabrication du *soumbara*.

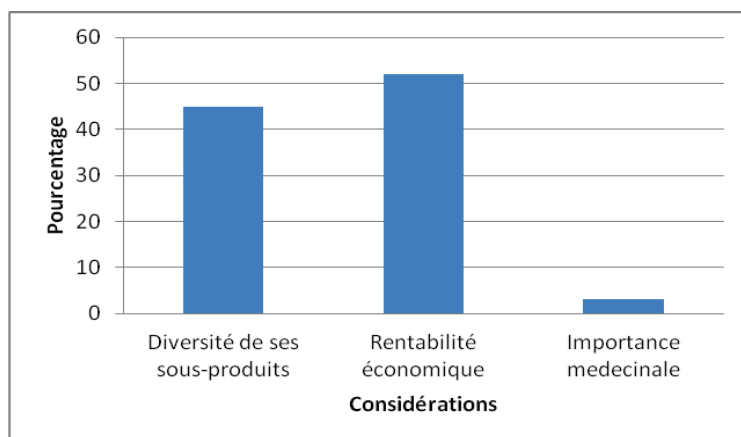
Ainsi, nous analyserons les enjeux liés aux relations de genre dans l’accès et le contrôle du néré comme une ressource qui fait désormais un objet de convoitise des populations rurales de la Haute Guinée. L’importance socio-économique des produits de l’arbre à néré est évoquée pour en ressortir les valeurs sociale, économique et culturelle pour les populations locales.

Dans la pratique d’une gestion patrimoniale de l’arbre du néré, nous nous inscrivons dans la logique d’Ollagnon qui affirme que le patrimoine comporte une définition plus large permettant de prendre en compte l’ensemble des réalités culturelles ou des représentations du

monde résultant des contacts extérieurs qui ont affecté les relations de genre, de transmission patrimoniale et l'accès aux ressources naturelles. Si auparavant la transmission des arbres se faisait d'une manière générale d'hommes à hommes, aujourd'hui, pour le cas spécifique du néré et du karité, les arbres se transmettent aux femmes.

Au cours de nos observations de terrain, le constat est que tous les arbres qui se localisent dans la brousse appartiennent aux femmes. Dans de nombreux ménages qui ont des champs, les arbres à néré qui s'y trouvent sont exploités par les femmes, bien que la gestion soit réglementée par le chef des terres (*douti*). Parmi les mesures favorisant une meilleure gestion de ce patrimoine, la mesure la plus importante proposée par les enquêtés est l'interdiction de la coupe du néré, quelle que soit sa localisation. L'interdiction de la coupe de néré est considérée par tous nos enquêtés comme un fait culturel, mais en même temps, la gestion patrimoniale de l'arbre à néré repose également sur son utilité économique.

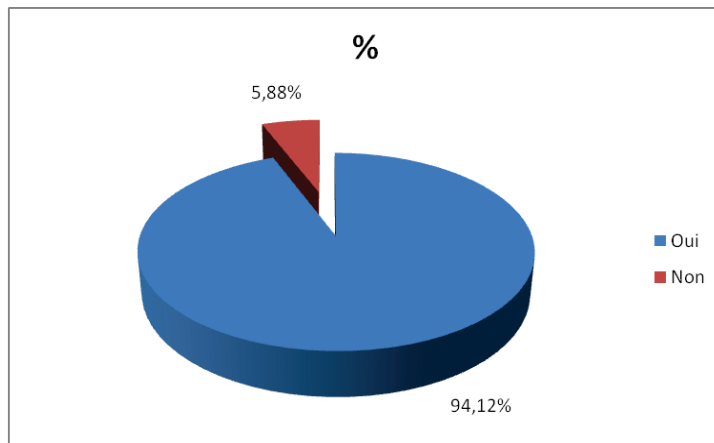
Graphique 8 : Considérations patrimoniales de l'arbre du néré



Source : Enquête de terrain 2010-2011

A cet effet, la considération patrimoniale de l'arbre à néré nous amène à comprendre les modes de gestion et d'entretien de cet arbre. La gestion de l'arbre à néré est très réglementée par les coutumiers qui le plus souvent autorisent la récolte en vue d'assurer la protection des arbres. Pour cela, ces arbres de la brousse comme ceux situés dans les champs ne sont exploités que pendant la période de maturité des fruits. Le graphique suivant montre que ces consignes sont respectées par 94% de la population. Les quelques récalcitrants sont surveillés de près par la communauté mais dans un contexte dynamique.

Graphique 9 : Interdiction de l'exploitation du néré avant terme



Source : Enquête de terrain 2010-2011

Notre démarche s'appuie sur la théorie des « mutations patrimoniales » et procède à l'analyse des processus de transformation des relations de genre et des modalités de passage du patrimoine à la propriété, de la communauté à l'individu ou inversement. Elle observe et étudie les mécanismes de transformation du statut des arbres à néré et des ressources naturelles en fonction des représentations sociales ou culturelles de différents acteurs. L'analyse de ces processus et mécanismes en Guinée a montré que la généralisation de la propriété privée est étroitement liée au développement du marché et à l'existence d'une autorité organisée. Ce processus de mutations patrimoniales s'inscrit dans un contexte de rapports de forces entre différents groupes et obéit le plus souvent à la règle des plus forts (DIOP, 2007 : 31).

C'est le cas de la gestion et du contrôle des arbres à néré par l'usage d'une réglementation qui a évolué dans le temps. La colonisation et l'islamisation a contribué à la transformation des rapports de genre et à la gestion patrimoniale de certains arbres comme le néré en haute Guinée. Ainsi, notre analyse a porté sur les causes externes de ces normes qui ont eu des conséquences internes.

4.1. Le néré dans l'écosystème de la Haute Guinée

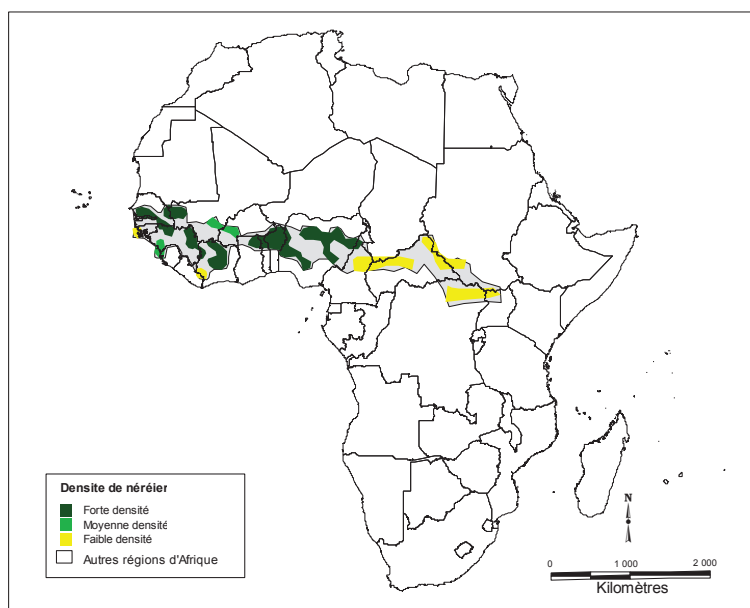
La présence du néré dans l'écosystème de la Haute Guinée témoigne donc de l'installation de populations qui tirent de cet arbre plusieurs substances utiles. Cet arbre s'inscrit dans le paysage d'un agro-système qui connaît pendant une certaine période de l'année les températures les plus élevées du pays. Les arbres les plus dominants du paysage sont le karité (*Butyrospermum parkii*) dont les noix fournissent la matière grasse dans l'alimentation, le néré (*Parkia biglobosa*) et le Kapokier. Ces deux premiers font surtout l'objet de protection

par la communauté. Lors du défrichage des parcelles pour des nouvelles cultures, les paysans épargnent ces arbres. L'arbre à néré se distingue de nombreuses espèces se trouvant dans les parcs agro forestiers de la Haute Guinée. Nos observations de terrain auprès des populations locales (hommes et femmes, jeunes et vieux) révèlent que le néré est le plus précieux dans les parcs agro forestiers. D'après les études conduites par le CIEPEX en 2007 et le FRI en 2009 sur les meilleures espèces d'arbres appréciées par les populations de la Haute Guinée, le néré a été choisi comme l'arbre préféré des agriculteurs.

4.1.1. Origine et caractéristique du néré

Le néré, encore appelé *Parkia biglobosa* est l'une des 34 espèces connues du genre *Parkia* dont le centre d'origine est l'Amérique du Sud. Elle fait partie de la famille des Mimosacées. Selon BUSSON (1965), la mention écrite la plus reculée que l'on rencontre sur cet arbre remonterait à Adanson qui écrivait dès 1757 que ses fruits sont fort recherchés par les africains, surtout quand ils voyagent. René Caillé cite également le néré au cours de ses voyages en Afrique entre 1819 et 1828 et qualifie son fruit de très nourrissant et d'une grande ressource pour le voyageur (JACQUES-FELIX, 1963 ; BUSSON, 1965). L'origine du néré a fait l'objet de débats houleux par les spécialistes de la botanique. Actuellement, on le trouve dans les parcs agro-forestiers des savanes soudaniennes, depuis le Sénégal à l'Est jusqu'en Ouganda à l'Ouest.

Carte 11 : Distribution géographique des *Parkia* en Afrique par SHAO



Source : SHAO, 2000

Réalisation : Mabetty Touré, 2013

Cet arbre a un nom différent dans chaque communauté. Cette diversité linguistique reflète les connaissances traditionnelles anciennes sur l'espèce. Le grand nombre de coutumes, rites, légendes et manifestations folkloriques témoigne de l'interdépendance profonde, durable et harmonieuse et des avantages mutuels entre les habitants et les arbres. Ces connaissances portent sur de nombreuses caractéristiques de l'arbre comme l'adaptation, les divers emplois, sa vigueur, sa résistance aux parasites et à certaines maladies, la texture de son écorce et sa capacité de production de fruits (quantité, qualité et périodicité) (OUEDRAOGO, 1995).

Son nom « néré » en bambara est le plus usuellement utilisé pour désigner l'arbre dont le nom scientifique est *Parkia biglobosa*. Il comporte 28 espèces originaires de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique tropicale. Le néré prend aussi différentes appellations en langue française : mimosa poudre, arbre à farine, arbre à fauve, caroubier africain (DALZIEL, 1937) et « African locust bean » en anglais. Selon TRAORE⁸³, C'est un grand arbre de 15 à 20 m de hauteur, avec une large cime étalée en parasol et des feuilles de couleur vert foncé biparipennées. Chaque feuille se compose de 14 à 30 paires de pinnules plus ou moins opposées avec chacune 50 à 70 paires de folioles de 1,5 cm de long et 3 cm de large. Son écorce a l'aspect d'écailles à tranche rouille et son rachis est de couleur grisâtre à brun clair et duveteux.

Planche photographique 5 : Le néré de la fleuraison à la poudre

Exemple a : Le néré à l'état de fleuraison



Source : Mabetty Touré, 2012

Exemple b : Le néré dans un champ en jachère



Source: Mabetty Touré, 2012

⁸³ TRAORE Brahim in FTAÏTA Toufik, 2007, *Le karité et le néré : Deux arbres à jachères, propriété masculine et travail féminin au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 157p

Exemple c: Les gousses de néré



Source: Mabetty Touré, 2012

Exemple d: La poudre de néré



Source: Mabetty Touré, 2012

Les fruits sont de longues gousses d'environ 45 cm, de 2 cm de largeur, légèrement arquées, suspendues en grappes au réceptacle sur la fleur en forme de massue. Avant la maturation, l'endocarpe remplit constamment toute la cavité des gousses entre les graines, devenant pulvérulent et jaune clair à la maturité. Les gousses s'ouvrent à maturité et contiennent de nombreuses graines noires aplaties enrobées dans une pulpe jaune riche en saccharose.

En Afrique, l'on le retrouve le plus souvent dans les zones qui bénéficient du climat de type soudanien. Selon Maydell, 1983, l'arbre exige des précipitations moyennes minimales comprises entre 500 et 700 mm d'eau par an. Le néré est le genre d'arbre qui n'aime pas les régions trop humides ni trop chaudes. C'est ce qui explique la limitation de son extension à certaines zones de la Guinée. La température favorable à la croissance du néré correspond à celles du climat tropical sec. C'est le cas de la région de la Haute Guinée qui bénéficie du climat sud soudanien.

Le néré supporte des températures minimales comprises entre 18° C et 22° C et les maximales qui varient entre 33° C et 35° C. La densité de peuplement du néré est plus importante dans les forêts claires et dans les savanes. On le retrouve beaucoup plus sur les sols siliceux. Il se développe très peu sur les sols cuirassés et gravillonnaires. Le néré a aussi un profil de type saisonnier et se déroule principalement en saison sèche comme la majeure partie des espèces qui compose le paysage.

Le néré à travers sa densité incarne la savane guinéenne. Il s'identifie à celle-ci et la personnalise. La Haute Guinée représente la zone d'excellence du néré en Guinée.

Bien que géographiquement, le néré soit beaucoup répandu en Haute Guinée, l'importance des arbres à néré dans ce paysage varie selon les préfectures et sous-préfectures enquêtées. En moyenne, 50% de l'ensemble des arbres dans les zones de forts peuplements sont essentiellement constitués des arbres à néré. Quant à l'amélioration génétique, les travaux sont à leur début au Centre de Recherche Agronomique de Bordeaux (CRAB) et de Kankan ; les stratégies restent à affiner pour répondre aux exigences à la fois de la production et de la protection.

On ne connaît pas le nombre d'hectares du territoire national occupé par les peuplements de néré. A travers une première étude réalisée par le (CIEPEX, 2007), l'on peut affirmer que le potentiel guinéen en récolte annuelle de grains de néré est considérable pour une valorisation de la filière. Toutes les préfectures ayant fait l'objet de la présente étude produisent du néré. Malheureusement aucune statistique fiable n'est tenue par les services techniques en place. La Haute Guinée produit à elle seule plus de 2850 tonnes par an. Le rendement des arbres dans les champs est plus important que dans la brousse. Cette forte croissance des arbres dans les champs s'explique par le fait que les néré sont bien aérés et subissent moins de concurrence. Ils sont ainsi mieux entretenus et échappent aux feux de brousse qui réduisent la capacité productive de la plante.

Depuis qu'il existe en Guinée, le néré n'a jamais été planté ou coupé par les populations rurales. Plusieurs raisons expliquent cette situation. Une première raison réside dans son utilité au plan nutritif. En effet, la poudre du néré joue un rôle important dans la résorption des disettes pendant les périodes de soudure. Aussi, la graine de néré est transformée pour obtenir la moutarde du *soumbara* très prisée dans l'amélioration de la qualité des sauces africaines. Une deuxième raison réside dans la valeur pharmacologique de la plante. Les feuilles, l'écorce et les racines du néré ont toutes une capacité thérapeutique reconnue.

Pour toutes ces raisons, l'arbre est considéré comme un don de dieu. N'importe qui se hasarde à le couper s'expose à une sanction divine. C'est pourquoi l'arbre est toujours épargné dans le débroussaillage des champs de culture et ne fait l'objet d'aucune coupe.

4.1.2. Le néré, une plante convoitée en Afrique de l'ouest

D'après le réseau Espèces Ligneuses Alimentaires (Décembre 2000), le néré serait une espèce originaire des anciennes forêts sèches guinéennes où elle était la plante dominante, son aire de distribution actuelle se situe entre les altitudes 5 et 11 m et s'étend d'Afrique Occidentale à l'Ouganda. Bien que l'on observe des espèces du même genre dans l'aire de

transition entre les savanes et les forêts humides, en Afrique centrale et orientale, son origine reste méconnue ainsi que la variation au sein de l'espèce.

Selon la FAO, en Afrique de l'Ouest, le néré est l'un des principaux produits forestiers non ligneux consommé et commercialisé partout.

Le néré constitue une valeur socio-économique précieuse pour les populations africaines. Le *soumbara* qui provient des graines du néré est un condiment indispensable dans de nombreuses cuisines africaines. Quant à la farine du néré, elle entre dans la préparation de nombreux plats africains.

Le néré est largement utilisé dans la médecine traditionnelle, des racines jusqu'aux feuilles, et c'est une espèce intégralement protégée dans de nombreux pays d'Afrique en raison de ses multiples qualités tant en alimentation qu'en pharmacopée.

Dans certains pays industrialisés, on découvre et on estime progressivement les valeurs du néré, ses produits alimentaires, pharmacologiques et pharmaceutiques ; le *soumbara* est de plus en plus consommé dans ces pays.

Le néré a fait l'objet de plusieurs études dans les différents pays producteurs aussi bien dans le domaine de la pharmacopée que celui de l'industrie agroalimentaire (FAO, 1998).

A la suite du CIRAD (1995), nous disons qu'en Afrique de l'Ouest, où l'agriculture est caractérisée sur de vastes étendues par une association étroite d'arbres de couverture et de cultures de rentes ou vivrières, la question des avantages et des inconvénients des arbres est largement discutée. Les espèces considérées, le karité *vitellaria paradoxa* (Gaertn.f.) Hepper et le néré *parkia biglobosa* (Jacq.) Benth, fournissent une gamme étendue de biens et de services. Le bilan est très largement positif dans pratiquement toutes les exploitations, les meilleurs résultats étant obtenus dans les exploitations contenant une forte densité d'arbres, de néré particulièrement.

Au Bénin les populations connaissent empiriquement les propriétés nutritionnelles et médicales du fruit de cet arbre appartenant à la famille des légumineuses. Les graines du néré représentent une importante source de protéine ; elles remplacent à certaines périodes de l'année et dans certaines régions les protéines animales dans la ration alimentaire. Elles sont aussi renommées en médecine traditionnelle comme régulateur de la tension artérielle. Dans ce pays, les femmes fon de la région d'Abomey-Bohicon sont réputées pour fabriquer

traditionnellement l'*afitin* ; cette identité ressort d'ailleurs dans « l'appellation » donnée au produit, «*afitin fon* » ou « *afitin d'Abomey* ».

Au Nigéria, le néré est un produit de cueillette très sollicité par de nombreuses personnes qui reconnaissent les valeurs nutritives de ce produit. Il est transformé en “*dadawa*” ou “*iru*”. Selon CAMPBELL-PLATT (1979), dans la seule région du nord du Nigeria, près de 200 000 tonnes de graines sont collectées chaque année pour être transformées.

Au Burkina Faso le néré (*parkia biglobosa*) détient une grande valeur alimentaire. Les principales utilisations portent sur la pulpe et les graines des gousses mûres très riches en saccharose, en protéines et en lipides. Le fruit du néré est l'objet de transactions sur les marchés sous diverses formes, notamment le « *soumbara*»

Au Mali, le néré est l'espèce champêtre la plus caractéristique de la zone soudanienne. Il est entretenu pour faire du fromage végétal, le *soumbala*, et utilisé comme condiment dans tous les villages de la région. A ce titre, les graines et le *soumbala* sont largement commercialisés, ce qui apporte un revenu important aux populations rurales et aux nombreux intermédiaires impliqués dans cette filière.

Les graines font l'objet d'un commerce international. La récolte se fait en Avril ou Mai, quand les gousses sèchent. La cueillette peut durer deux mois et une famille peut obtenir en moyenne 500 kg de graines en bonne saison (FAO, 1996).

En Guinée, Trois études intéressantes ont été déjà réalisées ; l'une portant sur le néré dans la conservation de la biodiversité en zone de savane (Nicodème, 2006), et l'autre sur le néré dans la lutte contre la pauvreté des femmes rurales de la Haute Guinée (Sidafa Camara, 2006). La troisième étude a été faite par le CIEPEX dans le cadre des études des marchés du néré en Guinée et dans la sous région. Il ressort de ces études que les peuplements de néré se rencontrent dans toutes les préfectures de la région de la savane guinéenne où les divers organes sont utilisés dans la vie socioéconomique et culturelle.

Les fruits récoltés, après maturation, au début de la saison des pluies, sont stockés par les femmes jusqu'aux mois de juin et août. La pulpe des fruits contient jusqu'à 60% de sucre. Ils sont consommés frais ou séchés, sous forme de bouillie et de poudre” (AUBERVILLE, 1950). Du néré est produit de la potasse pour la saponification.

Les femmes de la Haute Guinée, à partir de la graine de néré, font de la pâtisserie en produisant du “*soumbara*” très prisé par les populations. Chaque année, les femmes

produisent d'importantes quantités de poudre de néré et de 'soumbara' sur lesquelles les collecteurs réalisent de grands bénéfices au détriment des femmes productrices.⁸⁴

De nos jours, un véritable réseau de distribution s'est organisé autour des produits du néré et dont les ramifications se trouvent presque dans toutes les préfectures de la Guinée et qui débordent dans les capitales et principales villes des pays limitrophes.

Au Sénégal, GUIRO (2003) affirme que le soumbara constitue le produit essentiel des graines du néré. Ce produit est célèbre du fait de la forte odeur qui le caractérise, mais qui confère un goût spécifique à plusieurs mets de la région soudano-sahélienne de l'Afrique. Le « *nététu* » est obtenu par la fermentation des graines du caroubier afficaffi ou néré (*paria biglobosa*) et occupe une place non négligeable dans l'économie sénégalaise grâce à l'exploitation des ressources locales. En Casamance, durant ces dernières années, cette activité d'artisanat alimentaire rurale est devenue de plus en plus dynamique, en s'orientant vers une économie monétaire à la demande des marchés urbains.

Les études de NDIR (2003) ont permis d'identifier pour la première fois les substances volatiles responsables de l'odeur, de l'arôme et de la saveur du « *Nététu* ». Elles ont démontré également la valeur alimentaire du « *Nététu* » riche en acides gras insaturés (notamment l'acide linoléique) et en acides aminés essentiels (notamment la lysine).

Ceci contribue à satisfaire l'attente des consommateurs urbains de plus en plus exigeants en matière de qualité, à mieux valoriser les activités de transformation en milieu rural et à motiver en conséquence le développement de plantations de néré. La valorisation optimale de la plante sur pieds peut contribuer également de manière significative à la lutte contre la désertification par une meilleure gestion du milieu écologique et la conservation de la production (GUIRO, 2003).

D'après le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO) (1998) le néré est exploité dans de nombreux autres pays comme le Cap-Vert, le Tchad, le Togo, le Niger, la Sierra Léone, le Libéria, la Gambie, le Nigeria, et la Côte d'Ivoire où il est utilisé dans le cadre de la prévention contre le goitre et plusieurs autres infections et maladies. En effet, les graines, la pulpe, les gousses, les écorces du tronc, les feuilles et les racines sont largement utilisés et constituent des sources génératrices de revenu pour le bien de l'homme.

⁸⁴ Sidafa Camara, M. Dioubaté, S. Barry, « Le néré dans la lutte contre la pauvreté des Femmes rurales de la Haute Guinée » rapport FRI, 2006, Université de Kankan.

En raison de la place centrale qu'il occupe dans la société, le néré apparaît surtout et avant tout comme un arbre social, économique et environnemental et comme tel, il est vénéré et respecté malgré quelques pressions auxquelles il est exposé dans son habitat par certaines personnes sous de multiples prétextes. Il est considéré comme l'arbre des champs par excellence, très utile aux paysans en raison de fonctions multiples qu'il remplit au bénéfice des populations locales. Ce sont donc les pratiques humaines qui, depuis des millénaires, ont construit, façonné et modéré les parcs arborés comme ceux du néré.

Dans la plupart des cas, les recherches se sont limitées au cadre descriptif de la production et à l'étude de la valeur alimentaire et pharmaceutique du produit du néré. En notre connaissance, il n'y a aucune étude qui se soit intéressée à l'aspect filière, et qui prenne en compte la forte implication des femmes dans le processus de production, de transformation et de commercialisation de ce produit. Pourtant, la filière néré constitue aujourd'hui une importante source de revenu pour une éventuelle amélioration des conditions de vie des femmes rurales et aussi pour le renforcement d'une certaine autonomie financière.

4.1.3. Distribution du néré en Haute Guinée

En Haute Guinée, la densité de peuplement du néré est variable dans l'espace. On constate un peuplement de plus en plus dense d'est en ouest et du sud au nord. Au fur et à mesure qu'on s'enfonce vers l'ouest, les densités s'amenuisent à cause des conditions édapho-climatiques de la zone côtière à l'ouest et de ceux de la zone forestière au sud. Il a une position géographique relativement égale à celle du karité.

Les parcs à néré se rencontrent à travers toute la région. Mais ils sont beaucoup plus remarquables dans nos zones d'enquêtes. Dans ces zones de fortes densités, le néré est le plus souvent associé à d'autres arbres comme le karité et l'anacardier. La Haute Guinée constitue aujourd'hui l'une des régions de la Guinée ayant un potentiel naturel très important de parcs à néré dans les champs de culture et dans les jachères, surtout dans ses parties nord-est et nord-ouest.

Bien que l'on dispose de peu d'informations quantitatives sur le peuplement du néré, il existe bel et bien des disparités de distribution d'arbres entre les différentes zones de production. Dans les différentes études menées sur le néré en Guinée par des instituts de recherche et d'autres organismes de développement, aucun effort n'a été fourni pour estimer le nombre d'arbres à néré dans l'ensemble des zones où pousse l'espèce. Les résultats de ces quelques études demeurent difficiles à comparer et à analyser à travers les méthodes utilisées.

Un constat aussi important est qu'en général, les données disponibles sur les arbres à néré en Guinée sont peu nombreuses bien qu'étant récentes. Il faut dans ce contexte souligner que le recensement des arbres en Guinée a négligé le volet arbre à néré.

En ce qui concerne la densité de peuplement des arbres, nous pouvons tout juste dire que le néré est présent sur l'ensemble du territoire guinéen bien que son aire géographique soit limitée au sud et à l'ouest à cause de l'abondance pluviométrique. La carte n°7 établie à partir des données du CRAB (2000) donne une estimation des zones de peuplements de néré dans la région administrative de Kankan.

Ne connaissant pas le nombre d'hectares du territoire national occupé par les peuplements du néré en général par défaut de statistiques fiables, nous prenons en compte les estimations données par le CIEPEX lors des entretiens réalisés auprès des collecteurs et vendeurs de grains de néré dans les zones où l'on le rencontre :

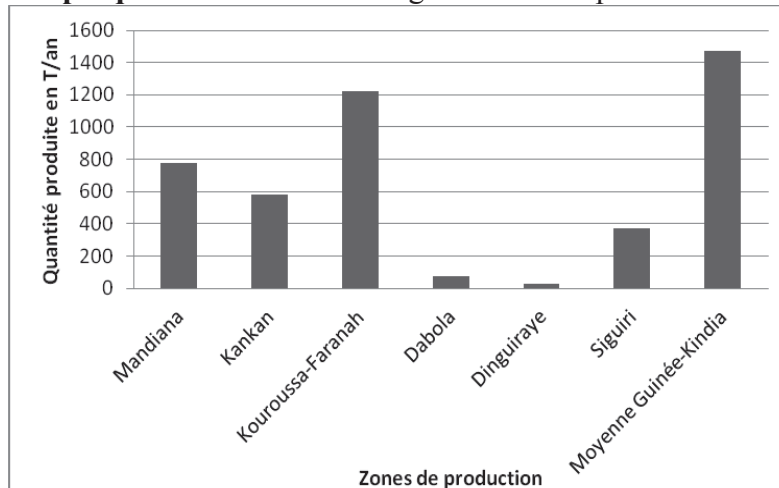
- Mandiana : 700 tonnes /an
- Kouroussa et Faranah : 1 200 tonnes /an
- Kankan : 500 tonnes /an
- Dabola : 107 tonnes /an
- Dinguiraye : 43 tonnes /an
- Siguiri : 300 tonnes /an
- Moyenne Guinée et Kindia : 1500 tonnes /an

Soient : une production de 4 350 tonnes par an (voir graphique 6).

Tout de même, il ressort de la présentation sommaire de la zone du néré que ce produit de cueillette se rencontre dans les quatre régions naturelles du pays. D'après des sources concordantes, les plus grandes zones de production sont :

- En Basse Guinée : la préfecture de Kindia à travers les marchés de Bangouya, Tananè kela, Madina Oula, Sèguèya, Kolenté, Souguéta et Lisan
- En Moyenne Guinée : la préfecture de Mamou, Mali et Tougué
- En haute Guinée : la préfecture de Faranah, Dabola, Kouroussa dans la zone du Sankarani et les préfectures de Kankan et de Siguiri.
- En Guinée Forestière : le nord de la préfecture de Kissidougou.

Graphique 10 : Production de grains de néré par zone



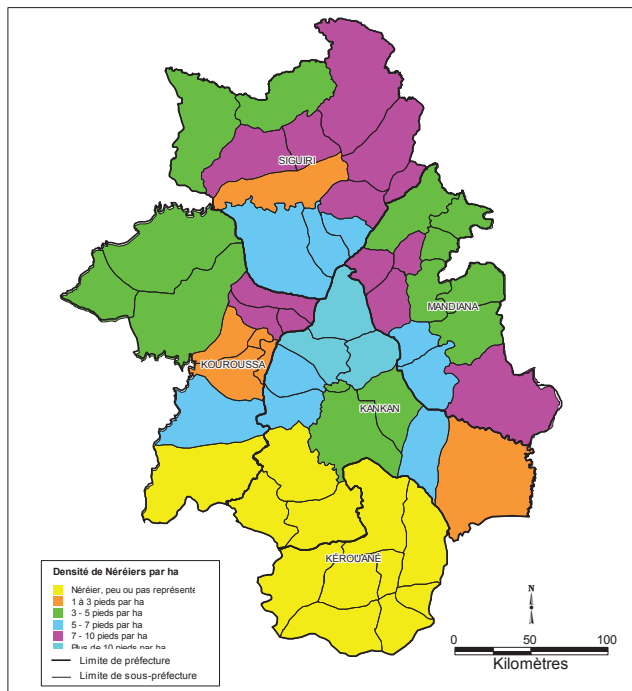
Source : CIEPEX, 2007

A travers ce graphique, il ressort que sur les 4 350 tonnes produites, la zone de la Moyenne Guinée - Kindia est la zone de production intense avec plus de 30% de la production totale estimée; suivie de la zone de Kouroussa - Faranah, 28%.

Bien que le néré soit un arbre des savanes, il apparaît qu'il est plus dense dans les zones à moyenne pluviométrie car les zones de Kindia, Mamou, le sud de Dabola et la préfecture de Kissidougou sont plus pluvieuses que celles de la Haute Guinée nord et nord-est. Il est également ressorti que les zones de faibles productions en Guinée, produisent à leur tour mieux que celles de grandes productions du Mali et du Sénégal.

Ce qui revient à dire que tous les villages et districts de la Haute et moyenne Guinée produisent du néré. Pour les grandes zones de production, le peuplement est de 8 à 15 arbres par hectare et de 2 à 3 arbres pour les zones de faibles productions.

Carte 12 : Densité de population des arbres à néré dans la région administrative de Kankan



Réalisé par Mabetty Touré, 2013

4.1.4. Le néré dans les structures de productions locales

Les arbres intégrés dans les structures de production sont présents dans toute la région et la mise en culture de nouvelles parcelles par les cultivateurs suscitent un défrichage au cours duquel certaines espèces sont abattues, arrachées puis brûlées.

Ainsi, les principales espèces associées aux champs apparaissent comme étant révélatrices « de la stratégie que chaque société conduit à l'égard du milieu où elle est insérée » (PELISSIER, 1980 : 131). Dans le contexte africain, les arbres sont marqueurs de l'identité des populations qui en font usage. Parmi ces espèces, celles qui à travers leurs produits remplacent les protéines ont été longtemps les plus recherchées par les populations rurales pauvres.

Dans les études sur les systèmes agraires guinéens, les activités de cueillette ont souvent été négligées par les agronomes et les autres spécialistes. Cependant, il est évident qu'au moins par leur durée de conservation le long de l'année, ces activités sont aussi importantes que la production agricole, surtout dans les zones où le risque climatique est grand.

Concernant le néré, nos entretiens montrent que dans les structures de production, les arbres à néré improductifs ne sont pas coupés. Ces arbres sont conservés à cause de leur utilité

pour les sols et les cultures auxquels ils servent de fertilisants et d'ombrage. Bien que les femmes soient les principales productrices, utilisatrices et transformatrices des fruits issus des arbres à néré, ce sont les hommes, chefs de lignage et propriétaires terriens, qui contrôlent les arbres dans les champs de culture. La conservation des arbres à néré dans divers espaces de production et l'accès aux fruits sont d'une importance capitale pour les femmes. Cependant, ces femmes se trouvent le plus souvent confrontées à des questions foncières et au droit d'accès aux ressources.

Au sein du système agraire, il existe une relation entre les activités liées au néré et les autres activités. Cette liaison est remarquable pendant la période de collecte et de récolte du néré qui s'inscrit dans un calendrier agricole bien précis. Quelques études réalisées en Guinée décrivent le plus souvent les activités agricoles dans un calendrier sans tenir compte de l'importance relative des activités de cueillette en général, ni des activités liées au néré en particulier. Face à ce déficit d'information, nous pousserons notre analyse aux enjeux des activités de cueillette dans l'ensemble des activités productives dans nos zones d'enquêtes.

4.1.5. Représentation et symbolisme autour du néré : un « arbre de paix »

Dans la majeure partie des communautés africaines, l'arbre représente l'élément important de l'environnement culturel, social, économique et symbolique des populations. Il prend diverses significations dans les contes, les mythes, les rituels de vie et de mort. Les riches connaissances traditionnelles présentent une image sociale particulière de l'arbre à néré, en tant que ressource commune, qui renforce la cohésion du groupe et est un symbole de paix, de continuité et de développement harmonieux dans ces communautés. L'arbre n'étant pas seulement une ressource économique pour les africains, il s'intègre aussi à une cosmogonie, à une façon d'appréhender le monde. Il constitue un lien entre le monde souterrain et le ciel, résidence des esprits de la forêt. Les villages sont toujours fondés autour des grands arbres.

Le néré demeure alors un élément de cet univers parmi tant d'autres espèces que l'homme apprivoise et utilise. Le néré fait partie des mythes africains. Pour certains peuples, le néré posséderait un esprit ou principe vital (nyama pour les malinkés), qui protégera l'enfant contre certaines infections dans le ventre de la mère. Au cas où cet enfant naît avec une maladie comme une fissure au niveau de l'anus ou au niveau de la tête, c'est l'écorce de l'arbre qui soigne ces anomalies. Les traditions affirment même que l'abondance du néré autour de certains villages de la Haute Guinée est liée au héros légendaire de la lutte contre la colonisation française, Samory Touré, à la fin du XIX^{ème} siècle.

4.2. Les multiples usages du néré

Pour mieux ressortir les multiples usages liés au néré il est important de prendre toutes les composantes de l'arbre : la pulpe du fruit frais, les graines, la cosse et le produit fini (*soumbara*) dans les divers domaines déjà étudiés par B. Traoré⁸⁵ au Burkina Faso en 2006.

Tableau 33 : Valeur nutritive indicative des différents produits du parkia biglobosa

Produits	protéines	Lipides	Glucides	Calcium	Equivalent	Thiamine	Riboflavine	Niacine	Vit C	Ph	Fe	Kcal
	Grammes pour 100 g.				mcg	Milligrammes pour 100 g						
Gaines crues	34,6	21,8	32	233		0,54			6	503	11	432
Graines fermentées (soumbara)	35	29	13	263	520	0,03	0,6	2-2,1		477	40	431
	à 45	à 40	à 22	à 300		à 0,05						
Pulpe	3,4	0,32 à 0,5	80,7	125	1200	1,1	0,7	1 à 3,03	255	164	3,6	305

Source : Tableau réalisé à partir de l'expérience de Ferré et Muchnik, 1993

Usages alimentaires de la pulpe du fruit frais

La pulpe du néré contient une farine jaune très riche en saccharose avec 85% de glucides et peut être consommée directement ou délayer dans de l'eau pour obtenir un liquide auquel on peut ajouter du miel ou du lait. A travers nos observations, tous les enquêtés hommes comme femmes consomment le néré directement soit en suçant la pulpe ou délayant la farine dans l'eau avec un mélange de miel ou de lait. La farine de la pulpe est préparée sous forme de couscous accompagné de sauce par de nombreuses familles pendant la période de soudure. Ce couscous est très apprécié par l'ensemble de nos enquêtés. A ce propos, une femme s'exprime :

Le couscous de néré fait la fierté de nous les femmes productrices du néré quand les céréales données par les hommes finissent avant la récolte suivante. Il remplace à certains moments le riz quand nous n'avons pas les moyens d'en acheter pour toute la famille. Un étranger est venu rendre visite un jour dans la famille et ma coépouse qui était de tour n'avait

⁸⁵ TRAORE Brahim, 2006, L'exploitation du néré par les femmes : Bondoukuy et Samorogouan, sous la dir de FTAÏTA T, 2006, in Le karité et le néré. Deux arbres à jachères. Propriété masculine & travail féminin, Paris, L'Harmattan, pp, 72-121.

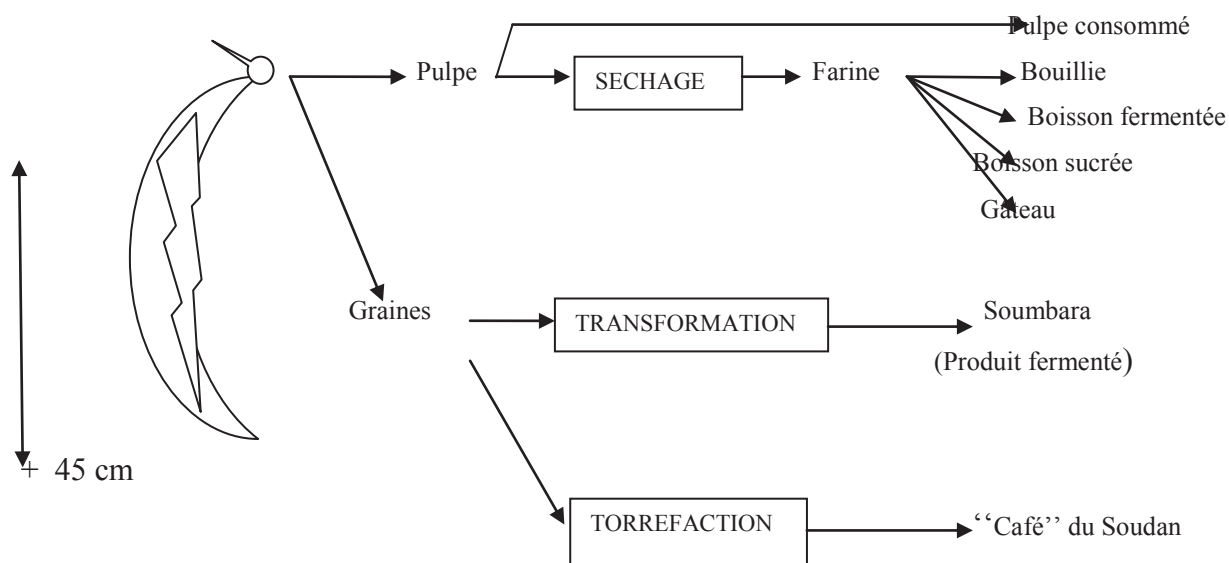
rien à lui proposé à manger. Le couscous que j'avais préparé pour mes enfants lui a été offert et mon mari était fier car l'étranger ne racontera pas les difficultés de notre ménage ailleurs.
(Entretien du 06/12/2012 avec une productrice de Norassoba, 38 ans)

La pulpe du néré est préparée sous forme de gâteau par les femmes et remplace à des moments le sucre dans la préparation de la bouillie. Vue ces multiples usages de la pulpe, le néré couvre pendant la période de soudure le déficit alimentaire de certaines familles.

Usages alimentaires des graines

Les graines de néré sont séparées de la pulpe par battage et constituent, de loin, la principale ressource du néré. Très riches en protéines (41%) et en graisse (21%), elles sont utilisées après fermentation comme condiment dans les sauces (PALO et al, 1991 : 179). Le *soumbara*, condiment issu de la fermentation des graines, se présente sous forme de pâte et il est préparé par la majeure partie des femmes productrices de néré en Haute Guinée. Ce produit constitue une des principales épices qui assaisonnent les sauces dans la famille. Bien qu'ayant une forte odeur, son goût est très apprécié par les populations vivant en milieu rural. Dans toute la région de la Haute Guinée, le *soumbara* est utilisé dans les repas quotidiens. La valeur nutritive des graines de néré a été confirmée par une étude réalisée par HUPRIEZ et LEENER en 1995. Ces auteurs montrent qu'il ne faut pas négliger la valeur nutritive des protéines végétales. Les apports nutritifs des graines de néré fermentées comparés à ceux de la viande de poulet révèlent que, pour 40 kg de néré, il faudrait 46 poulets pour avoir autant de protéines, 61 pour avoir autant de graisses et 57 pour avoir autant de calories que le *soumbara* obtenue par transformation.

Figure 11 : Utilisation alimentaire du néré



Source : schéma réalisé à partir de l'expérience de FERRE et MUCHNIK, 1993

Les usages du néré dans la pharmacopée traditionnelle

Les feuilles, l'écorce, la farine et la cosse sont utilisées par les populations dans certaines affections traditionnelles. L'écorce est utilisée dans la lutte contre les douleurs du ventre des enfants, les maux de dents, les plaies, les coliques violentes, la bronchite, les maladies vénériennes, les dermatoses etc. Les feuilles luttent contre les morsures et traitent aussi les douleurs liées au ventre des enfants. Après avoir été débarrassées du pétiole, les feuilles sont utilisées pour soigner les brûlures et les hémorroïdes. Plusieurs de nos enquêtés déclarent que la farine de néré délayée dans de l'eau avec un peu de piment sert à lutter contre le paludisme. Le néré est réputé en Afrique pour sa capacité à résoudre les problèmes de goitre chez certaines populations et pour prévenir l'hypertension, voire la diminuer⁸⁶. La farine de la pulpe a des propriétés laxatives.

Autres usages du néré

En plus de tous les usages que nous avons énumérés, les feuilles entrent aussi dans la composition d'un ciment servant à lisser les murs avec du kaolin et du beurre de karité. La cosse est utilisée par les femmes pour fabriquer de la potasse qui entre dans la préparation de

⁸⁶ Le néré in [mhtml:file:///F:/patrimoine/Le néré.mht](mhtml:file:///F:/patrimoine/Le%20néré.mht), 16/12/2010.

certaines aliments et dans la fabrication du savon traditionnel. Elle est aussi utilisée en poterie, pour donner aux objets un aspect vernissé après cuisson. La cosse contient une substance toxique utilisée pour tuer les poissons dans les mares.

4.3. La transformation des graines de néré en *soumbara*: des savoirs et savoir-faire féminins

4.3.1. Des savoirs féminins anciens : traitement des fruits et préparation du *soumbara*

En effet, le *soumbara*, un condiment traditionnel de nombreux pays d'Afrique est devenu un produit de rente pour bon nombre de productrices et une filière s'est organisée pour acheminer le produit vers les centres de collecte où il fait l'objet d'un commerce régional. Dans ce contexte, rendre visible l'activité des productrices qui souhaitent augmenter la productivité de leur travail, alléger les tâches pénibles, stabiliser la qualité du produit, s'assurer d'une activité régulière, mieux s'intégrer aux réseaux de commercialisation en vue d'avoir une autonomie financière devient une nécessité.

FERRE et MUCHNIK (1993 : 263) note qu'« *au même titre que le "nuoc-mam" en Asie du Sud-est, ce condiment est sans conteste un ingrédient majeur de la cuisine africaine* ». Bien qu'étant aujourd'hui concurrencé par le "bouillon cube" Maggi qui fait l'objet de nombreuses campagnes de promotion à travers les médias, le *soumbara*, un véritable "produit local", reste très populaire et consommé par tous sans distinction de classe ou de revenus. Nos enquêtes de terrain réalisées dans les différentes localités montrent que dans la préparation de plusieurs plats traditionnels (tö, lafidi, fidi, etc.), la présence du *soumbara* est de rigueur.

Le processus de transformation est le même dans les zones de production. Mais comme pour tout produit traditionnel, chaque femme possède sa "recette" pour préparer le meilleur *soumbara*. Cette différence de recette est le plus souvent liée aux modes de fermentation des graines et de confection des boules.

La transformation proprement dite est d'abord précédée par un certains nombre de travaux de décorticage manuel et de pilage des gousses du néré pour enlever la pulpe. Après l'extraction de la pulpe, les femmes effectuent le lavage des graines qu'elles sèchent au soleil pendant quelques jours.

En effet, la durée de transformation du *soumbara* s'étend sur un maximum de quatre jours dans l'ensemble des zones de production enquêtées. Elle se déroule en cinq principales étapes qui vont du pilage à la confection des boules.

La première étape de transformation commence par le décorticage pour retirer la pulpe de la gousse. Après cela, la pulpe est mise au soleil pour être séchée pendant quelques heures. Ce séchage est suivi d'un premier pilage pour séparer les graines de la pulpe farineuse de couleur jaune qui enrobe les graines et cela à l'aide d'un mortier en bois et du tamisage. Les graines sont pilées à nouveau pendant une trentaine de minutes afin d'enlever les premiers téguments protecteurs des graines. Au cours du pilage, les femmes ajoutent un peu de cendre aux graines en vue de leur faciliter la tâche. Après le pilage, les graines sont vannées puis séchées.

La deuxième étape de la transformation consiste en la première cuisson des graines au feu dans les marmites avec approximativement quatre fois leur poids d'eau. Pendant cette cuisson, les graines gonflent et les coques s'ouvrent partiellement. L'enveloppe est suffisamment ramollie pour être séparée des cotylédons. Cette préparation se fait aux environs de dix huit heures en fin de la première journée. Ainsi, pour faciliter la cuisson et utiliser moins de bois, les femmes ajoutent de la cendre aux graines sur le feu. Au petit matin de ce jour, les graines déjà cuites sont recueillies et refroidies pendant quelques minutes

La troisième étape de la transformation consiste à piler à nouveau les graines cuites dans un mortier. Ce pilage nécessite aussi un mélange avec la cendre pour faciliter l'enlèvement de la deuxième membrane protectrice. Après le pilage, les graines sont lavées dans unealebasse perforée pour faciliter le passage de certaines impuretés et sont remises au feu pour une autre cuisson. Ce travail intervient le soir du deuxième jour et la cuisson continue jusqu'au petit matin du troisième jour.

A la quatrième étape de la transformation, les graines recueillies après cuisson sont refroidies. Après refroidissement, on leur ajoute de la potasse dans unealebasse ou un canari pour la fermentation. Cette fermentation des graines est le procédé le plus délicat qui demande beaucoup d'attentions car la qualité de la saveur du *soumbara* en dépend. Les graines fermentées sont à la fin séchées au soleil pendant des heures avant leur confection en boules.

La cinquième et dernière étape se rapporte à la confection des boules du *soumbara*. Celle-ci diffère d'une zone à l'autre. Bien avant la confection des boules, les femmes écrasent d'abord les graines fermentées sur une meulière pour obtenir de la pâte plus ou moins solide.

Ainsi, l'écrasement des graines prend du temps et reste un travail pénible pour les transformatrices. Les graines confectionnées en boules sont mises au soleil et fumées avant d'être mises dans les cartons pour la vente. Par ailleurs, la transformation du néré se fait à travers des outils traditionnels divers et variés appartenant spécifiquement à des cuisines africaines.

Planche photographique 6 : Transformation des graines de néré en *soumbara* à Balandou

Première étape du décortiquage au décortiquage

Exemple a: Décortiquage des pulpes des gousses



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple b : Séchage des pulpes



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple c: Pilage pour extraire la pulpe téguments



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple d: Pilage pour enlever les



Source : enquête de terrain, 2012

Etape 2 : Première cuisson des graines

Exemple a : Première cuisson



Exemple b : Ajout de la cendre



Source : enquête de terrain: Refroidissement des graines

Exemple c : Refroidissement des graines



Source : enquête de terrain, 2012

Etape 3 : Lavage des graines après enlèvement de la deuxième membrane protectrice

Exemple a : Deuxième cuisson avant pilage



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple b: Lavage des graines



Source : enquête de terrain, 2012

Etape 4 : Fermentation des graines

Exemple a : Séchage des graines après fermentation



Source : enquête de terrain, 2012

Etape 5 : Confection des boules et séchage

Exemple a: Pilage des graines fermentées



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple b: Modelage de la pate de soumbara



Source : enquête de terrain, 2012

Exemple c: Séchage des boules



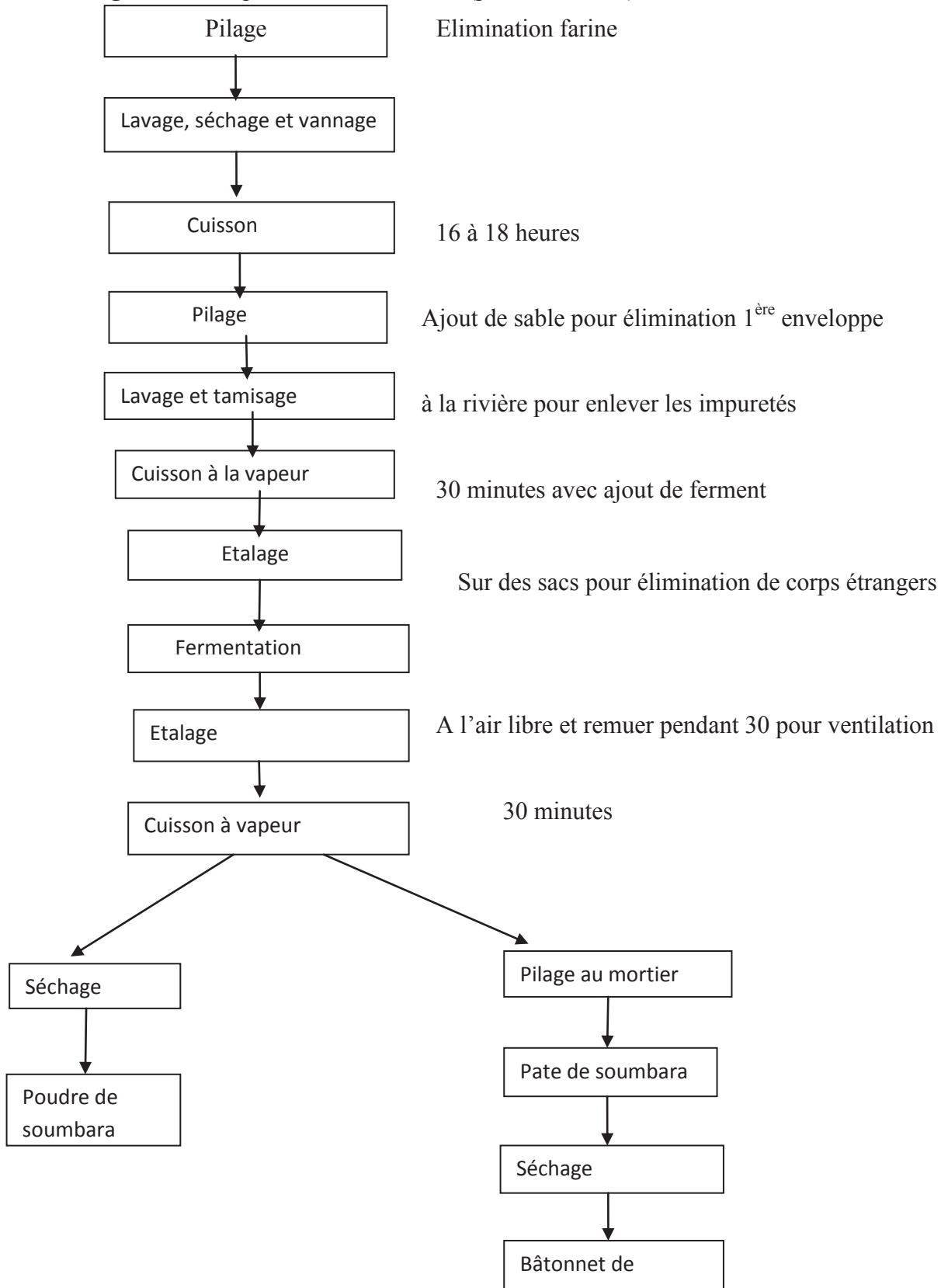
Source : enquête de terrain, 2012

Exemple d: Emballage des boules



Source : enquête de terrain, 2012

Figure 12 : Préparation du *soumbara* (produit du néré)



4.4. Le soumbara, un produit marqué par une forte identité socioculturelle et territoriale

En Guinée, le modèle de soumbara préparé est fonction de chaque région de production. Le principal grand foyer de production du soumbara du pays se situe en Haute Guinée. Cette identité géographique est reconnue par de nombreux consommateurs qui vivent surtout dans les milieux urbains de la Guinée et à l'extérieur du pays.

Le soumbara de la Haute Guinée est le plus recherché par nos populations et celles des pays voisins comme le Mali, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. C'est du soumbara très prisé et pâteux. Il donne un bon goût à n'importe quelle sauce (entretien).

L'identité territoriale de la qualité du soumbara est aussi liée à l'identité ethnique des productrices qui en général sont des femmes malinkés. Dans les préfectures enquêtées, les produits du néré se rattachent à l'identité ethnique des femmes productrices. Le soumbara fait partie intégrante des habitudes alimentaires des familles de la Haute Guinée, surtout pendant la période de soudure où les femmes sont exposées au déficit en condiments. A travers la renommée de la Haute Guinée dans la transformation du soumbara, c'est l'identité culturelle de la région qui est valorisée. Selon nos informations sur le terrain, le berceau du soumbara en Haute Guinée est la sous-préfecture de Balandou. L'histoire du néré dans cette localité remonte bien avant la création du village de Balandou. Un collecteur de néré raconte les conditions d'émergence de l'activité du néré :

« C'est un ancêtre au nom de Famoudou de Balandou qui est allé séjourner dans le village de Batè Nafajdi. Pendant son séjour, ce dernier fut apprécié par tout le village à cause de son comportement très respectueux. Ainsi, le chef du village avait une vingtaine de fille et proposa une en mariage à l'étranger. Il se trouvait que dans la famille du chef toutes ses femmes et leurs enfants pratiquaient l'activité du néré. C'est ainsi que la future mariée demandait à son prétendant si une fois chez lui elle pouvait continuer l'activité du néré. Alors, le mari prit un engagement auprès des parents qui laissèrent partir leur fille dans un autre village. Une fois à Balandou, la nouvelle mariée continua à exploiter le néré qui n'était pas très connu par les femmes de la localité comme une activité commerciale. Voyant que cette activité rapportait des revenus à la famille de Famoudou, chaque Balandouka s'est intéressé à l'activité et aujourd'hui nous pouvons dire que la transformation du soumbara est devenue l'activité principale des femmes de Balandou. L'activité est transmise des mères aux enfants et il est rare de voir aujourd'hui une famille à Balandou qui n'exploite pas le néré. Si

avant les peuplements de néré ne faisaient pas l'objet de contrôle, ils sont devenus grâce à l'arrivée de la première femme de notre ancêtre un produit de cueillette très réglementé», (entretien avec un collecteur).

Par ailleurs, le fait que les zones d'enquête soient non seulement des lieux de production et de transformation nous amène à nous interroger sur « l'ancrage » territorial du *soumbara* en Guinée. Est-ce un ancrage d'origine écologique ou sociale ? La réponse à cette question nous renvoie à l'écologie du néré dans ces zones de production. Les conditions climatiques de ces zones étant favorable au néré, cela revient à dire que les arbres existent partout. Cependant, l'identité territoriale du *soumbara* est aujourd'hui un fait social car elle s'appuie sur des savoirs faire des mères qui se transmettent aux filles. Ainsi, ces zones d'enquête restent des zones de transformation intense et renommée à travers la qualité du *soumbara* produit.

Conclusion du chapitre 4

L'arbre à néré est considéré comme un patrimoine par le fait qu'il est vénéré par l'ensemble de la population de la région. Contrairement à certains arbres qui sont coupés pendant l'ouverture des champs, le néré est protégé. La densité de néré est variable dans l'espace de la Haute Guinée car il existe une disparité d'arbres dans différentes zones de production. Sa présence permanente dans le système de production témoigne de l'attachement des populations. La transformation faite de façon artisanale constitue une contrainte des femmes productrices.

En effet, l'arbre du néré et ses produits sont liés à de nombreuses utilisations tant dans les domaines alimentaire que de la pharmacopée. Ces différentes utilisations des produits du néré traduisent aussi son importance symbolique et sociale dans le quotidien des populations de la Haute Guinée. Les techniques de transformation du *soumbara* par les femmes se font de générations à générations. Les productrices transmettent leurs savoirs faire à leurs filles qui continuent à exploiter le néré une fois mariée. Le *soumbara* de la région se territorialise par rapport à celui de la Moyenne Guinée à travers les modes de transformation et les goûts. L'identité territoriale du *soumbara* est liée aussi à l'ethnie car certaines productrices originaires de la Moyenne Guinée (peules du Wassoulou) utilisent les techniques de leur région d'origine.

Conclusion de la deuxième partie

L'analyse des rapports de genre a permis de faire ressortir les différents mécanismes de différenciation sociale qui sont fonction du respect strict de la hiérarchie sociale. Bien que les rapports de genre aient connu une certaine évolution dans la région, l'analyse de la socialisation différenciée selon le genre a permis de mieux comprendre la domination de l'homme sur la femme. Cette prévalence s'explique à travers le rapport de subordination de la femme envers son époux dans une société patrilocale. La socialisation des enfants qui incombe aux parents est fonction des identités masculines et féminines. Cela explique que les filles sont éduquées par leurs mères qui les préparent au rôle de futures épouses et les garçons sont éduqués par leurs pères qui les initient à être de futurs hommes prêts à imposer leurs pouvoirs dans le but de la domination.

L'idée de soumission totale inculquée à la femme vis-à-vis de son mari et de ces parents renforce la légitimation symbolique de sa subordination. Le statut de valorisation du sexe en général, et celui de la femme en particulier est fonction de la reproduction biologique qui lui donne une place importante dans la société en tant que mère d'abord, et tant que belle-mère par la suite.

Les relations de parenté mettent en scène certaines reproductions symboliques du genre. Il s'agit des relations à plaisanterie entre les beaux frères et les belles sœurs et entre les cousins et cousines. Dans ces relations de parentés, les tantes sont vénérées et jouent des rôles importants dans la vie sociale des neveux et des nièces. Les oncles paternels sont les premiers représentants du père qui contribuent beaucoup à la socialisation des enfants de leurs frères. Les différents rapports de genre se déroulent au sein des ménages qui constituent les premiers lieux de socialisation des personnes.

Le pouvoir de genre s'exprime non seulement à travers le mariage et ses contraintes comme la polygamie qui joue un rôle important dans la domination. Les hommes divisent le plus souvent les femmes pour régner. Les jeunes et les vieux ont des perceptions différentes de cette pratique qui, pour les premiers, y sont opposés à cause des nombreux problèmes qu'elle suscite, et pour les seconds à cause des nombreux avantages qui leur donnent un important prestige social. La force de travail centrée sur de nombreuses femmes et enfants dans les ménages en dépend.

La division sexuelle du travail attribue à chaque sexe un rôle productif spécifique quelle que soit la nature de l'activité ou du statut dans le travail. Cette division sexuelle inscrit la

femme dans la sphère domestique où les hommes sont moins présents. Dans la production où l'on les penserait beaucoup plus présents, dans la pratique ce sont les femmes qui interviennent à plusieurs niveaux de la production et à la prise en charge matérielle du foyer. Cela passe par une inégalité visible entre les deux sexes. En plus, le départ des hommes vers les zones minières entraîne un accroissement des responsabilités des femmes qui se trouvent dans l'obligation de faire face aux besoins de la famille. La satisfaction de ces nouveaux besoins l'implique dans plusieurs activités génératrices de revenus, dont le nééré.

**TROISIEME PARTIE : LES MARCHES DU NERE : VERS
L'EMERGENCE DE DYNAMIQUES D'EMANCIPATION DE
LA FEMME ?**

CHAPITRE V : LE NÉRÉ, UN PRODUIT DOMESTIQUE ET MARCHAND EN PLEIN ESSOR

Introduction

Actuellement, le néré, à travers ses produits, ne se limite plus aux habitudes et échanges des femmes rurales de la Haute Guinée. A travers les relations sociales et économiques, il devient un produit très répandu en Afrique de l'Ouest. A ce jour, son produit *soumbara* est disponible sur de nombreux marchés de l'Afrique de l'Ouest. Avec le développement des infrastructures routières au cours de ces dix dernières années, le néré est devenu un produit présent sur les marchés nationaux et de la sous-région ouest africaine.

Dans ce chapitre, il sera question de l'évolution du néré dans les contextes historique, politique et économique pour comprendre les nouvelles dynamiques des acteurs de la filière. Cela paraît d'autant plus important qu'il est nécessaire de rappeler comment le néré était perçu dans l'espace domestique avant de se retrouver dans un espace marchand.

Ainsi, les acteurs de la filière néré sont présentés à travers leurs rôles et les différents rapports sociaux qui se dégagent entre eux de l'amont (la production) jusqu'à l'aval (consommation) de la filière, tout en passant par la commercialisation.

5.1. Dynamisme de la filière ou le développement d'un commerce local et régional

L'essor des activités autour du néré est particulièrement l'œuvre des femmes et est soutenu par la multiplicité des activités personnelles et des pratiques circulatoires qui leur sont associées. La production du néré, en partie consommée et en partie destinée aux marchés des villes du pays et de la sous région inscrit ce produit au sein des produits de cueillette les plus sollicités en Afrique de l'ouest. L'ouverture du pays vers les marchés urbains et extérieurs a permis l'augmentation de la production. Activité souvent pratiquée par les femmes, l'exploitation du néré crée de nouvelles stratifications qui touchent, selon les statuts, les genres et les générations (FROMAGEOT, 2004: 162).

En Haute Guinée, le néré fait partie des produits de cueillette qui entre dans les stratégies de diversification des sources de revenus des productrices et transformatrices pour faire face aux besoins de la famille. Le plus souvent, les revenus des produits céréaliers (riz, maïs, fonio, mil, etc.), des tubercules (manioc, patate douce et igname) ne suffisent plus pour couvrir tous les besoins de la famille et les populations cherchent par des productions complémentaires (cultures maraichères) à augmenter leurs revenus, ou développent d'autres

pratiques, telles que la migration saisonnière (en saison sèche) vers les zones minières et les centres urbains ou l'exploitation des produits de cueillette comme le néré et le karité.

Les migrations saisonnières que pratiquent certains paysans se transforment parfois en migrations définitives qui se traduisent par un manque de main-d'œuvre lors des travaux agricoles et accroissent la charge de travail pour ceux qui restent, notamment les femmes, accentuant ainsi la détérioration des systèmes de production (FERRE et MUCHNIK, 1993 : 270).

Pour faire face à certaines difficultés économiques, certains paysans et paysannes adoptent des stratégies plus offensives telles que l'exploitation des produits de cueillette comme le néré qui fait l'objet d'une commercialisation, soit directement par les paysans, soit par des personnes intermédiaires appelées encore des collecteurs. La transformation des produits du néré demeure essentiellement une activité féminine qui se fait en général à l'échelle domestique. Cette activité qui occupe les productrices durant la saison sèche a connu un essor particulièrement au cours de ces vingt dernières années et elle intéresse de plus en plus d'autres catégories sociales comme les jeunes filles et les hommes.

En effet, c'étaient uniquement les vieilles femmes qui s'occupaient de la préparation des graines de néré à l'approche de l'hivernage. Elles obtenaient la poudre qu'elles conservaient dans les canaris pour l'autoconsommation puis à l'achat d'autres vivres à travers la vente de surplus du néré transformé afin de couvrir les besoins alimentaires pendant la période de soudure. L'accroissement de la population dont l'activité agricole n'arrive plus à couvrir les besoins alimentaires a accentué la pauvreté dans les différentes localités de la Haute Guinée. C'est en réponse à cette situation de pauvreté accentuée qui pèsent lourdement sur les disponibilités financières servant à acquérir les biens de consommation courante que les femmes se sont aujourd'hui organisées en groupements pour produire le *soumbara* à une plus grande échelle.

Le néré, à travers le *soumbara*, un condiment traditionnel de nombreux pays d'Afrique est devenu un produit de rente pour bon nombre de productrices et une filière s'est organisée pour acheminer le produit vers les centres de commercialisation. Dans ce contexte, rendre visible l'activité des productrices qui souhaitent augmenter la productivité de leur travail, alléger les tâches pénibles, stabiliser la qualité du produit, s'assurer d'une activité régulière, mieux s'intégrer aux réseaux de commercialisation en vue d'avoir une autonomie financière devient une nécessité. Le *soumbara* transformé par les productrices de la Haute Guinée est partout

présent sur les marchés africains et sert de condiment dans la préparation de nombreux mets africains.

Dans la commercialisation, les productrices se répartissent entre deux orientations principales. Une minorité a les moyens de fournir une production en quantité et en qualité pour les grossistes qui animent les circuits d'approvisionnement des métropoles comme Bamako, Dakar et Abidjan. La majorité se contente de vendre directement au détail ou par l'intermédiaire de détaillantes leur néré sur les marchés ruraux les plus proches. Les inégalités économiques entre les productrices se traduisent donc par des contrastes en termes de vente, de marchés visés et des pratiques circulatoires qui leur sont associées.

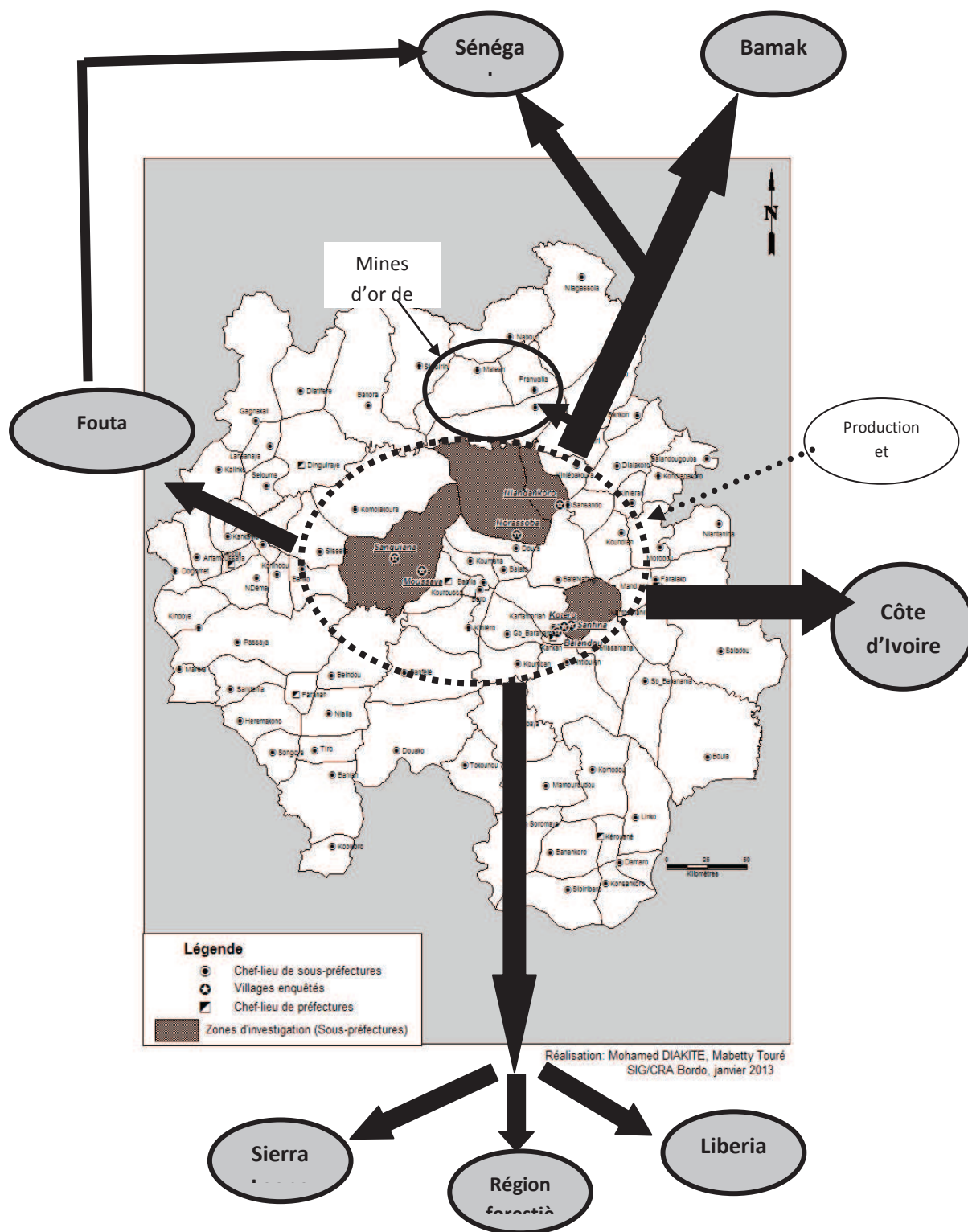
A travers le commerce du néré, *«résulte de nouvelles configurations spatiales qui structurent les campagnes au niveau local, régional et au-delà leurs relations avec les territoires nationaux»* (FROMAGEOT, 2004 : 165). Le commerce à l'échelle locale à proximité des zones de production et la filière marchande de longue distance révèle une segmentation et une inégalité des pratiques circulatoires des productrices, mais également de nouveaux liens entre les territoires du néré, en particulier entre les marchés et les acteurs du commerce rural et ceux assurant l'approvisionnement des principales villes.

Cela suppose que le commerce transfrontalier des produits du néré en direction des pays de l'Afrique de l'Ouest s'enracine dans des traditions de mobilité spatiale. Il rend surtout compte de la mobilité des productrices. Les réseaux marchands se sont ainsi consolidés à côté des réseaux sociaux, familiaux, culturels ou religieux sur la base de l'esprit de réciprocité et d'une communauté d'intérêt. Dans le commerce du néré, les acteurs évoluent en réseaux au sein desquels l'exigence de solidarité est forte. Ils mobilisent des relations sociales qui ne sont pas nécessairement représentatives de leur appartenance. Par le biais des réseaux s'accumulent divers capitaux sociaux, relationnels et religieux. Ces réseaux des acteurs de la filière néré sont fondés sur les relations «solidaires» entre les membres d'un même collectif uni par différents liens (parenté, origine ethnique, pratique religieuse), et se sont constitués à partir des années quatre vingt dix, à travers l'ouverture du pays vers le monde extérieur qui favorisa la libéralisation des échanges. Comme le note Robbiati dans la filière oignon du Niger, *«l'appartenance au groupe ethnique haoussa est la clé pour la coordination socio-économique de la filière : elle représente en même temps une stratégie de réponse aux risques liés à une commercialisation sur longue distance, à l'absence de lignes de crédit formel et de mécanismes d'assurance»*, (ROBBIATI et al. 2012 : 27). Ce cas de figure se présente aussi

dans le contexte de notre terrain où le groupe malinké joue un rôle important dans la coordination socio-économique de la filière néré. La vente peut souvent être fonction de réseaux clientélistes. A ce propos, HACHEU définit le réseau clientéliste comme « *une relation d'échange entre des personnes fondée sur une amitié largement instrumentale dans laquelle le patron utilise sa propre influence et ses ressources pour fournir de la protection et/ou des avantages à un client. Ce dernier rétribue son protecteur en lui offrant un soutien et une assistance générale* » (HACHEU, 2003 : 22). En réalité, le commerce du néré guinéen trouve ses racines dans une conception hiérarchique de la structure organisationnelle, où le rôle du grossiste peut être comparé au rôle du chef malinké qui doit être protégé pour permettre la survivance de tous les acteurs de la filière (ROBBIATI et al. 2012 : 27).

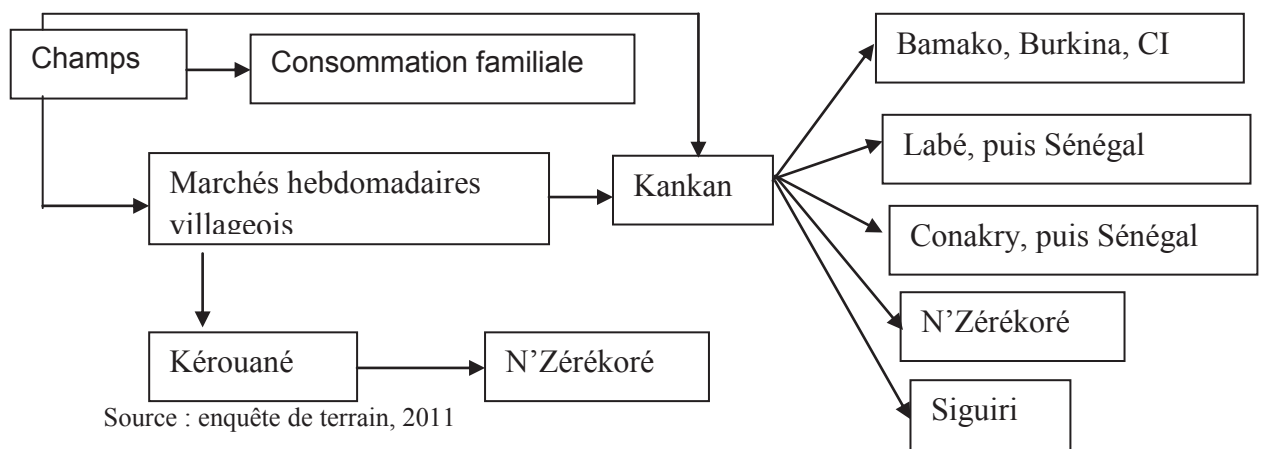
Si l'amont (la zone de production) et l'aval (les centres urbains) de la filière s'inscrivent dans une même stratégie spatiale, il n'en demeure pas moins que la ville est le lieu privilégié où se concentre le support matériel et financier des activités marchandes et le lieu où se concentrent les infrastructures. Cela laisse entendre que par la présence de deux espaces (rural et urbain), le marché des produits du néré est à la fois rural et urbain. Les principaux facteurs de variation de la consommation sont les habitudes alimentaires, le pouvoir d'achat et la disponibilité en produits (DIEYE et al. 2010 : 310). De nombreuses vertus sont reconnues aux produits du néré, nous l'avons dit, à travers l'image positive de maintien en bonne santé. Ceci explique en partie l'accroissement de leur consommation qui est fonction de la demande.

Figure 13 : circuit de commercialisation des produits du néré en Haute Guinée



Dans la commercialisation du néré de la Haute Guinée se développe d'importants circuits commerciaux (voir figure 14). Le circuit commercial est défini comme le parcours qui suit un produit de la zone de production à celle de consommation (TERPEND, 1997). A cet effet, deux sous-circuits se subdivisent : le circuit intérieur qui approvisionne Conakry, les villes principales de la Guinée et les marchés ruraux, et le circuit sous-régional approvisionnant les pays limitrophes. C'est à l'intérieur de ces circuits informels que la plupart des transactions entre les acteurs de la filière ont lieu. Ainsi, le marché physique demeure le point de rencontre entre les différents acteurs de la filière. Le marché constitue non seulement un lieu où se déroulent les échanges, mais aussi un lieu où circulent divers flux (humains, capitaux).

Figure 14 : Circuit du néré



Il ressort de cette figure que les producteurs commercialisent la majeure partie de leur production pour l'augmentation de leurs revenus. Une petite quantité est destinée à la consommation familiale. Les prix entre les producteurs et commerçants ne sont pas fixes. La plupart des producteurs souvent liés aux commerçants par des crédits usuriers (en liquidité ou en nature) s'engagent à leur vendre la production à des prix qui leur sont imposés, ce qui augmente le pouvoir de pression des négociants (prix fixés arbitrairement). En fonction des deux sous-circuits, on peut identifier trois types de marchés (hebdomadaires, urbains et sous régionaux) qui constituent des structures de distribution des produits du néré en Haute Guinée. Selon l'approche néo-classique orthodoxe, le marché est le seul mode de coordination efficace, permettant la fixation des prix et l'allocation optimale des ressources (GUERRIEN, 1989 ; CAHUC, 1993). Il demeure un niveau d'analyse capital pour la compréhension de la commercialisation des produits du néré. De par son importance dans la circulation et la transaction de nombreux produits agricoles, pour CHALEARD (2000 :113) « le marché occupe une place centrale dans le commerce du vivrier, espace de rencontre, de règlement de litiges sociaux, les marchés sont d'abord les lieux majeurs du commerce vivrier

même s'ils n'en ont pas l'exclusivité » En poussant notre analyse sur la question dans la perspective définie par COCQUERY (1997), pour qui «*le marché est un espace où producteurs ruraux et marchands, en permanence ou plus ou moins à jours fixes, viennent vendre leurs produits, à même les sols ou sur des tablettes*», l'étude de la filière néré aborde le thème du marché dans des espaces géographiques bien précis. D'abord comme points de collecte dans les zones de production, ensuite comme lieu d'éclatement, de redistribution et de commercialisation, à l'intérieur des villes. Les mobilités des acteurs (commerçants grossistes) s'inscrivent essentiellement entre ces deux espaces géographiques. Il existe des marchés qui tirent leur rayonnement économique de la diversité et de l'importance de la production agricole de leur région et d'autres qui doivent leur notoriété à un produit ou un type de produit pour lequel la région détient la spécificité, en termes de maîtrise des techniques de production ou de transformation: c'est le cas du marché Dibida de Kankan sur notre terrain d'étude (voir Planche photographique 2, exemple a) pour le néré, l'igname et la karité .

L'organisation et la périodicité du marché sont des facteurs essentiels de compétitivité des différentes zones de production. Ces deux éléments se présentent différemment selon les localités de la région. Dans certaines localités comme Sanguiana, Moussaya, Norassoba et Niandaankoro, l'organisation et la périodicité des marchés de collecte sont le fait de l'autorité traditionnelle. Dans d'autres comme celui de Dibida à proximité de Balandou, Sanfina et Köterö, c'est l'administration du marché, une autorité moderne qui s'en occupe. Au marché de Kankan, les échanges se font tous les jours de la semaine, alors que les autres marchés de collecte qui possèdent des infrastructures traditionnelles se tiennent une fois par semaine pour permettre aux productrices des zones les plus éloignées d'apporter leur production sur ces marchés. Ils sont appelés *luma*, ce qui veut dire marchés hebdomadaires. Le plus souvent ces marchés ne sont pas spécialisés et les infrastructures se résument en :

- quelques grands arbres (fromagers ou manguiers) qui ombragent une grande place, très souvent situés au milieu du village ;
- des huttes ou hangars construits en matériaux locaux ;
- quelques cordes tendues pour l'exposition des habits.

Les produits exposés sur ces marchés reflètent souvent les principales productions de la région, de la Guinée forestière qui est plus proche que les autres régions du pays et des articles manufacturés qui proviennent de la capitale Conakry. Le caractère hebdomadaire de ces marchés limite ainsi leur capacité d'écoulement des produits du néré sur place. Cependant,

le calendrier élaboré est conforme aux logiques économiques et socioculturelles des paysans et paysannes de la région. Ils se localisent pour la plupart des cas sur des axes routiers en vue de faciliter l'accès aux acteurs de la commercialisation.

Les marchés des villes et certaines places de vente des zones minières constituent aussi des lieux importants de transaction des produits du néré et d'autres activités marchandes. La collecte des produits du néré et leur redistribution aux consommateurs sont assurées par les marchands collecteurs et intermédiaires appelés Dioula. Ils sont de deux ordres. Les premiers approvisionnent les villages environnants et les marchés hebdomadaires ; les seconds desservent les grands marchés du pays et de la sous-région ouest africaine. Le circuit traditionnel se caractérise par des ventes à l'estime, souvent assorties de crédits à tous les échelons. Compte tenu de leur grande capacité de consommation et de pouvoir d'achat plus élevé de leurs populations par rapport aux campagnes, les mines d'or et de diamant, ainsi que les villes constituent les points de convergence de tous les circuits de distribution des produits du néré.

Après les prélèvements locaux et régionaux qui portent sur environ le quart des productions du néré, les $\frac{3}{4}$ sont ceux destinés à l'exportation vers la Côte d'Ivoire, le Mali, la Sierra-Léone, le Libéria, le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Nigeria. Nous ne disposons pas de statistiques fiables sur la production du néré en Afrique de l'Ouest. L'absence de données sur les productions et la commercialisation s'explique par le fait que la filière néré est une filière artisanale non structurée car la majeure partie des acteurs de la commercialisation évoluent dans le commerce informel.

Planche photographique 7: Les marchés intérieurs et sous-régionaux de commercialisation des produits de néré

Exemple a: Marché Dibida à Kankan



Source : Enquête de terrain, 2012

Exemple b : Marché hebdomadaire à Sanguiana



Source : Enquête de terrain, 2012

Exemple c: Marché d'Adjamé en Côte d'Ivoire



Source : Enquête de terrain, 2012

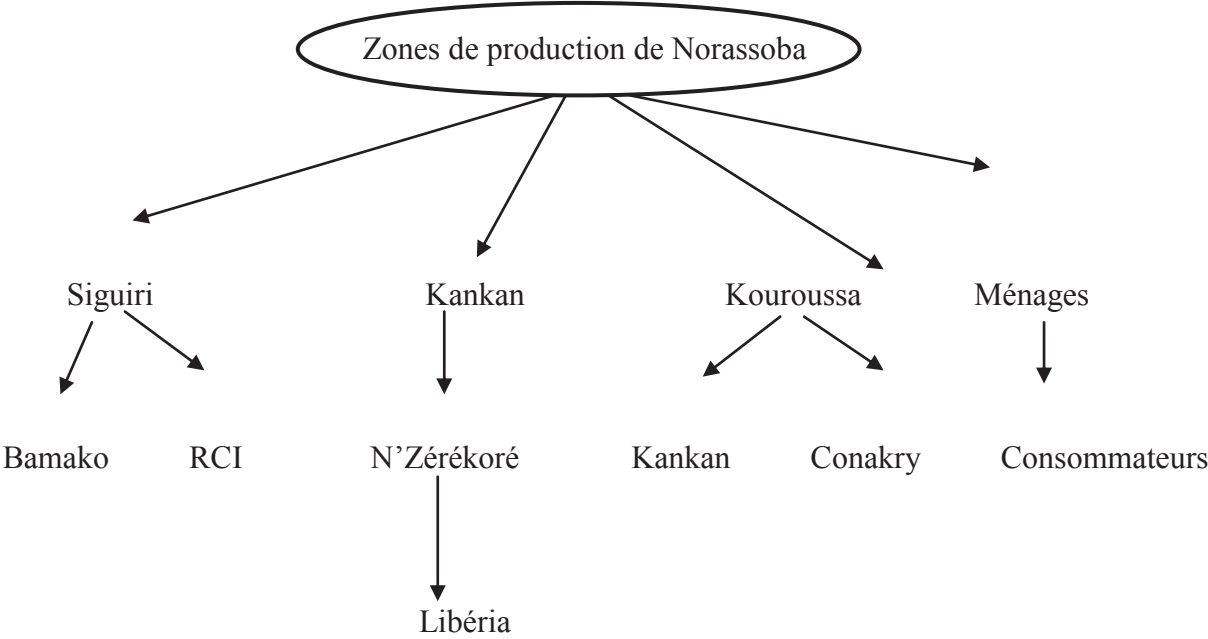
Exemple d: Marché au Mali



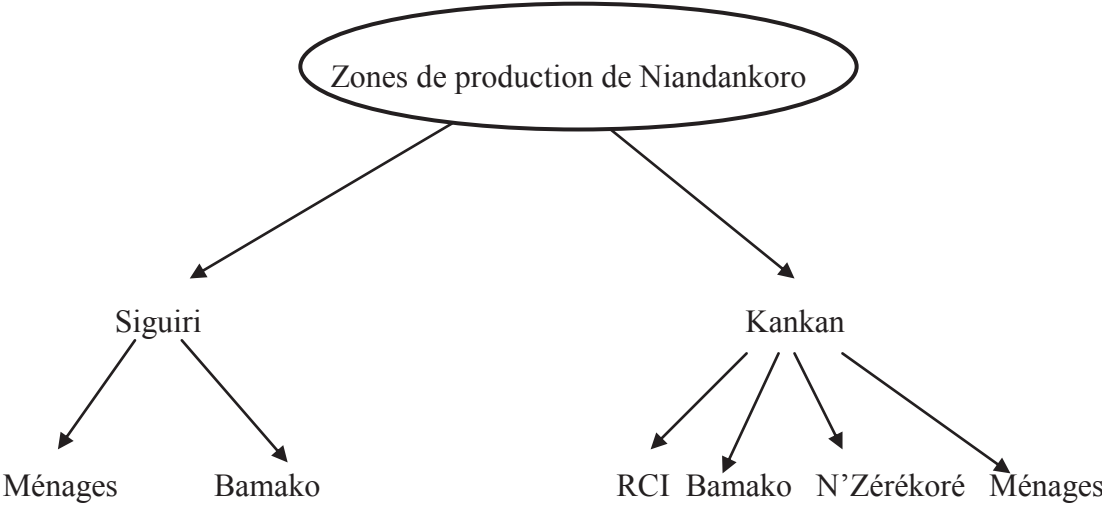
Source : Enquête de terrain, 2012

Les possibilités de vente directe au détail ou de vente du néré aux détaillantes des marchés locaux rendent la filière attractive pour les femmes aux moyens limités. La densité des marchés ruraux proches des zones de production soutient indirectement la filière néré en Haute Guinée en retenant au sein de cette filière de petites productrices qui travaillent partiellement pour les plus grandes. Ces dernières fournissent le néré du commerce lointain et négocient avec les acheteurs des circuits nationaux et internationaux de la filière. Il ressort des résultats de nos enquêtes que les chaînes de redistribution (figure 15) sont très nombreuses et constituent autant d'opportunités pour conférer aux femmes un circuit commercial très porteur. Il est alors important de s'intéresser à ces circuits commerciaux et de former les femmes rurales de la Haute-Guinée, les femmes productrices tout comme les transformatrices pour qu'elles soient mieux positionnées sur ces différentes chaînes dont la maîtrise peut les aider à lutter contre la pauvreté dans laquelle elles sont confinées aujourd'hui. Par rapport à l'écoulement de la production, LESSOURD (1991) dans son étude sur la problématique de l'au au Cap-Vert a fait remarquer que la faiblesse du marché intérieur est une contrainte majeure qui rend difficile la commercialisation des produits, surtout quand les marchés extérieurs ne sont pas porteurs

Figure 15 : Quelques chaînes de distribution des produits du néré à Norassoba et Niandankaro



Source : Enquête de terrain, 2010



Source : Enquête de terrain, 2010

De Norassoba jusqu'aux autres localités enquêtées, les produits du néré sont acheminés suivant plusieurs voies : Siguiiri, Kankan, Kouroussa, Mandiana et les ménages consommateurs résidant dans ces localités. Siguiiri expédie la ressource à Bamako principalement, d'où les commerçants vont jusqu'au Burkina Fasso en passant par le Mali et au-delà. Kankan achemine le *soumbara* à Conakry, N'Nzérékoré, et au Libéria. A partir de

Mandiana, les produits du néré sont drainés en direction de la Côte d'Ivoire. Kouroussa envoie le produit à Kankan où les collecteurs viennent le chercher ; c'est surtout la poudre de néré et le *soumbara* qui sont vendus à Conakry.

Diverses sources d'informations orales dans les zones de productions comme dans les zones de distribution et de commercialisation du néré classe la Guinée comme la première zone de production en Afrique de l'Ouest. Ce classement verbal est confirmé par de nombreux acteurs de la commercialisation qui ne donnent pas avec exactitude les quantités produites et commercialisées en Guinée et dans les autres pays de la sous-région. Les faibles productions de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Sierra Léone place ces pays comme les principaux importateurs du néré au niveau de la sous-région. La Côte d'Ivoire et la Mali restent les principaux débouchés du néré guinéen grâce à une production importante. Sur le marché ivoirien, bien que les produits du néré guinéen soient suffisamment représentés, il n'y a pas une vraie concurrence entre la Guinée et le Mali ; en effet les deux principaux exportateurs de néré approvisionnent le marché selon un calendrier différent : d'avril jusqu'en juin, on enregistre une prédominance des produits de néré guinéen, suivi en juillet par les produits de néré malien. Bien que le néré malien soit plus cher que le guinéen, le second enregistre alors une présence durable pendant toute l'année. Avec la faiblesse de la monnaie guinéenne, la hausse des prix du néré du Mali a provoqué une augmentation des consommateurs du néré guinéen.

En analysant les flux de commercialisation du néré de la Haute Guinée vers les pays de la sous-région en 2012, on constate que c'est le Mali qui est le premier marché du néré guinée, suivi par la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone, le Sénégal la Guinée Biseau et la Gambie. On peut ainsi dire que le Mali s'affirme comme le marché historique de destination du néré guinéen, qui n'a pas perdu son importance relative, même face à une hausse des volumes d'exportation destinés aux marchés ivoirien, sénégalais, sierra léonais, gambien, etc., (ROBBIATI, 2012 :29). Les acteurs impliqués dans la commercialisation du néré vers ces pays sont victimes des tracasseries routières tant sur le territoire guinéen que les autres. La qualité de *soumbara*, un produit du néré par excellence est le résultat du savoir-faire des productrices guinéennes de la Haute Guinée ; pour cette raison, la labellisation pourra permettre la reconnaissance de l'unicité du produit commercialisé et l'augmentation des revenus des productrices. Mais aussi, la facilitation du transport des produits du néré peut rehausser le niveau de la filière.

Selon les informations reçues d'un collecteur⁸⁷, l'année 2011, entre Mars et Mai, on a enregistré six chargements, deux de camions 8 tonnes en direction de Conakry et quatre chargement de camions d'environ 20 tonnes chacun à destination du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Léone. A partir du mois de juin, les contraintes liées à la saison des pluies et la nature de l'emballage fragile causent de nombreux problèmes de transport, ce qui décourage parfois certaines productrices dans le commerce de longue distance.

Le système de transport pour la commercialisation

« *Le transport et la circulation sont au cœur des relations villes-campagnes et de la question alimentaire dans les villes africaines* » (HACHEU, 2003 : 160). L'acheminement des produits du néré pose aussi bien des problèmes d'infrastructure, de modes et moyens de transport que de conditions de circulation. Les camions utilisés pour la commercialisation des produits sont en général des remorques qui viennent de la capitale Conakry, du Mali ou de la Côte d'Ivoire. Ces camions transportent le plus souvent d'autres marchandises comme le sel, l'huile de palme, le poisson séché, le sucre, etc. à destination de la Haute Guinée. Les modèles de camions utilisés diffèrent selon le tonnage (10 à 25 tonnes). Il arrive parfois que le problème de disponibilité de camions se pose bien que l'offre des produits de néré soit haute : ceci est dû au mauvais état de la route Conakry-Kankan. Dans ce cas, d'autres moyens de transport comme les camionnettes bâchées, les cars et même les taxis 504 sont utilisés par les acteurs de la commercialisation des produits du néré. Les frais de transport sont établis par les chauffeurs et le syndicat par sac ou par carton de *soumbara*. Normalement, le transport des produits du néré de la Haute Guinée jusqu'à Bamako peut mettre un maximum d'une journée, tandis que de la même région vers Conakry, la capitale du pays, il faut plus d'un jour y arriver. Les frais de transport sont élevés de Conakry à Bamako avec 300 000 GNF soit (30 euro) et 150 000 GNF soit (15 euro) de Kankan à Bamako et par personne. En plus des frais de transport, les tracasseries routières au niveau des postes de contrôle représentent une autre importante ligne de dépenses.

⁸⁷ Moussa Diallo est collecteur et grossiste de néré au marché de Dibida de Kankan où il dispose d'un magasin de stockage et de vente des produits du néré.

5.2. Les différents acteurs de la filière

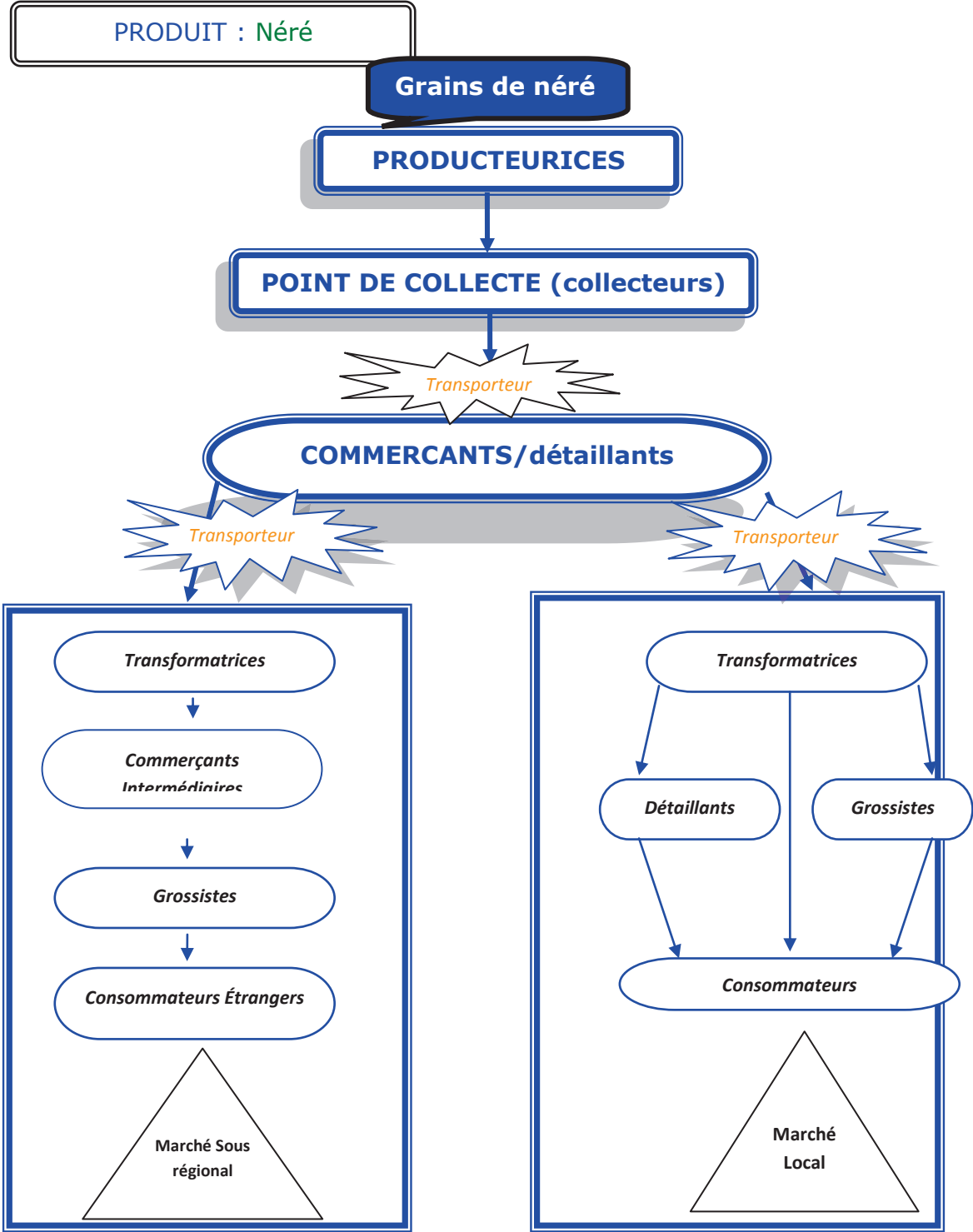
Les acteurs et les modes d'organisations des filières agricoles en Haute Guinée ont beaucoup évolué depuis ces deux dernières années. Cette évolution a été guidée notamment par les mutations structurelles telles que le développement de l'agriculture grâce à l'aide apportée au niveau des intrants et des tracteurs par le gouvernement, la libéralisation des filières agricoles depuis le début des années 1990, et l'évolution des politiques d'aménagement favorisant aujourd'hui le développement des investissements privés. En fonction de notre objectif, nous classifions la filière néré selon la localisation géographique, les types de produits et le mode d'organisation des acteurs. Les stratégies des différents acteurs ne s'inscrivent pas dans la même logique. Pour les détaillants de la filière néré par exemple, il s'agit d'une logique de débrouille et de survie. Les grossistes et les transporteurs par contre évoluent dans une logique d'accumulation, de maîtrise de l'espace et de conquête du pouvoir.

L'analyse des stratégies de ces acteurs laisse entrevoir que seul le principe de maximisation du profit est mis en avant par chacun d'eux. Les acteurs sont regroupés à six niveaux principaux : les productrices, les transformatrices, les collecteurs, les commerçants grossistes, les commerçants détaillants et les consommateurs, qui participent à la circulation des produits le long de la filière selon leurs activités (voir figure 16). Ces acteurs collaborent au niveau du produit brut depuis les zones de production jusqu'aux zones de commercialisation et de consommation pour le bon fonctionnement de la filière ; il est donc important de connaître le rôle de chacun d'eux et les relations qui se tissent entre eux.

Dans le cas de la filière néré, la valorisation du néré pour les marchés intérieurs et extérieurs, depuis l'avènement de la deuxième République en 1984 qui prôna le libéralisme économique, a favorisé l'implication de nouveaux acteurs dans la filière néré en Guinée. En effet, l'augmentation de la demande des pays de la sous région ouest africaine a beaucoup encouragé l'intervention de nouveaux acteurs masculins alors que l'activité d'exploitation et de commercialisation était principalement féminine. Ces nouveaux acteurs initient de nouvelles dynamiques sociales et économiques qui concurrencent les femmes productrices de néré. Dans un tel contexte, la façon dont les différents acteurs s'organisent et surtout la place que les femmes occupent dans la filière néré nous permettra également de mieux comprendre le fonctionnement de la dite filière.

Plusieurs acteurs interviennent dans la commercialisation du néré à différents stades de la filière : l'identification des rôles qu'ils jouent est essentielle pour comprendre les mécanismes qui règlent le fonctionnement du réseau commercial. Il existe dans certains cas une superposition des rôles dans la mesure où l'intermédiaire et la grossiste fournisseur peuvent être en même temps producteurs ou les trois rôles différents peuvent être joués par un seul agent économique.

Figure 16 : Représentation simplifiée des circuits et des fonctions des acteurs de la filière néré



5.2.1. Les productrices de néré

Les productrices constituent le maillon central et sont les premières actrices clefs de la réussite de la filière néré. Ces productrices évoluent parfois de façon individuelle ou peuvent faire partie de groupements villageois ou de structures professionnelles de la filière néré (union de coopératives). Ce sont elles qui décident, chaque année, en fonction de la perception qu'elles ont de leurs intérêts, de produire ou de ne pas produire le néré, de faire autre chose ou de se contenter de produire les vivres dont elles ont besoin pour nourrir leurs familles. La majorité de ces femmes vivent en milieu rural et se positionnent beaucoup plus en amont de la filière. Elles pratiquent la collecte et la transformation des produits du néré pour subvenir aux besoins des ménages agricoles.

Pendant la période de production du néré, ces dernières aidées de leurs enfants cueillent les fruits des arbres à néré dans les zones de brousse et dans les champs familiaux. Après la cueillette, elles procèdent au dépulpage des fruits et au traitement des graines de néré. Pendant les mois de Mars à Avril qui coïncident à la période de maturation des fruits du néré, de nombreuses petites filles vendent les fruits du néré aux abords des grands axes routiers à proximité des villages de production et sur certains marchés de ces villages. Les prix des gousses varient entre 500 et 1000 GNF suivant l'importance de l'offre locale. Les productrices pratiquent plusieurs types de vente :

- ✓ la vente au comptant avec paiement en argent ;
- ✓ la vente différée qui consiste à stocker le néré et attendre quelques mois pour la hausse des prix sur les marchés car pendant la période de récolte, le prix de vente n'est pas rémunérateur.
- ✓ la vente par anticipation se fait dans la mesure où les productrices ont besoin de crédit pour financer d'autres activités génératrices de revenus. Des agents intermédiaires achètent une partie de la production avant la cueillette en payant des sacs de néré au prix le plus bas.

La décision de vente du néré est liée aux besoins financiers de la famille qui dépendent des événements sociaux ou religieux et à la saisonnalité des travaux agricoles qui font vivre l'ensemble des membres.

Dans l'ensemble des zones de production, la vente est toujours individuelle, même s'il y a la présence de certains groupements, et la transaction commerciale se déroule entre la

productrice et un intermédiaire ou avec un collecteur. Une productrice n'a pas d'intermédiaires et de collecteurs fixes. Pendant la période de rareté du néré, de petites quantités du produit peuvent être vendues aux petits commerçants locaux : ce sont surtout des femmes qui achètent le néré avant la période de récolte pour le revendre sur les marchés locaux.

Les productrices de néré sont généralement informées du chargement avant une semaine de l'arrivée du camion. L'information est donnée par l'intermédiaire en cours de route et la productrice en profite pour l'informer sur la quantité de néré qu'elle veut vendre. Les productrices transmettent toujours leurs décisions finales sur le nombre de sacs qu'elles pourront vendre à l'intermédiaire. Les sacs vides sont distribués à l'arrivée du camion qui charge le produit. Au cas où la productrice a besoin de beaucoup de sacs vides, elle fait recours à l'intermédiaire. Dans d'autres localités, ce sont les collecteurs villageois qui s'occupent de la distribution à partir des lieux de production (champ, brousse). Les productrices sont le plus souvent informées sur l'évolution des prix du néré, mais le moyen d'information préférentiel provient des intermédiaires et non de la radio rurale de Kankan. Depuis quelques temps, le téléphone portable joue un rôle clef pour transmettre l'information.

C'est au moment de la distribution des sacs que le prix d'achat est communiqué. Le paiement peut se faire directement au moment du remplissage des sacs ou après le chargement. Dans ce cas, les acheteurs payent les différents intermédiaires qui remboursent les productrices directement ou à travers les collecteurs villageois.

Photo 6: Groupe de productrices de néré à Sanguiana



Source : enquête de terrain, 2012

C'est à travers des actions collectives que la productrice peut jouer un rôle actif dans le processus de fixation du prix d'achat. Malheureusement, ces actions collectives restent des phénomènes plutôt isolés et inhabituels et ne sont pas l'expression d'un pouvoir de négociation conscient et acquis qui trouve ses racines dans une structure organisationnelle solide, comme l'affirme ROBBITIA et al (2012 : 109). La majeure partie des productrices qui ont souvent besoin du crédit de campagne s'adresse aux grandes productrices au niveau villageois, aux commerçants locaux ou aux intermédiaires. Les transactions se font de façon verbale et rarement elles s'approchent des institutions de crédits.

Ces dernières années, vu l'importance accordée au néré sur les marchés de la sous région et quelques commentaires faits sur sa valeur marchande, certains hommes commencent à s'intéresser à l'activité et revendiquent la propriété des fruits cueillis dans leurs champs. C'est ainsi que ces chefs de famille s'approprient une partie des quantités de gousse de néré cueillis sur les champs familiaux bien que la cueillette et la transformation incombent toujours aux femmes. Ce type de comportement est lié à la campagne de sensibilisation faite sur la valeur marchande du néré ces dernières années. Dans ce cas, les femmes vendent les gousses de néré en reversant la moitié ou une partie de leurs bénéfices à leurs maris. Les hommes poussent leurs femmes à la vente immédiate pour se procurer un revenu rapide. Par contre ces dernières préfèrent transformer les graines pour en consommer directement le *soumbara* et vendre une partie pour faire face à d'autres besoins de la famille.

Plus la demande des produits du néré augmente sur les marchés intérieurs et extérieurs, plus le néré devient une ressource convoitée et pour laquelle ces nouveaux acteurs que sont les hommes développent des stratégies commerciales qui défavorisent les femmes qui ont longtemps œuvré comme actrices principales de la filière. Ces stratégies développées par les hommes pour vendre le maximum de graines de néré aux collecteurs provoquent la baisse des prix mais aussi limitent en quantité l'accès des femmes à cette ressource sur les terres familiales.

La cueillette du néré coïncide avec la période de soudure où, pour faire face au *monö*⁸⁸ vide, les femmes vendent les graines de néré au plus bas prix. L'intégralité des revenus des fruits du néré qu'elles cueillent en brousse, sèchent et transforment leur revient. Le kg de *soumbara* en poudre qu'elles revendent leur reviennent à 15000 GNF et la boule à 500 GNF.

⁸⁸ Monö, c'est le grenier à vivre que possède chaque famille pour la conservation des produits agricoles. Il se présente en sous forme de petite case ronde construite à partir de la terre avec un peu de ciment et de paille.

Les femmes réalisent des bénéfices qui couvrent directement les besoins de la famille. Les hommes pour lesquels nous n'avons pas reçu les prix exacts de la vente des gousses de néré de leurs champs utilisent les bénéfices pour des dépenses personnelles (cigarette, moto, etc.). Les produits de ces hommes sont revendus par leurs épouses qui servent souvent d'intermédiaires et qui leur versent l'intégralité de la vente.

Dans les villages de production de néré, les prix varient selon le début et la fin de la campagne de cueillette. Les transactions avec les collecteurs sont parfois peu favorables aux femmes productrices à cause de la variation des prix chaque année, d'un collecteur à l'autre, d'un village à l'autre et d'une période à une autre. Le fait que l'Etat n'a aucune maîtrise sur la fixation des prix des produits du néré, les collecteurs et les commerçants grossistes qui possèdent de gros moyens financiers renforcent leur contrôle sur la collecte et la baisse des prix d'achat aux femmes. Dans les transactions commerciales entre différents acteurs, les rapports marchands sont souvent personnalisés et chaque acteur mobilise un ensemble d'éléments liés soit à l'âge, le statut social, l'ethnie pour renforcer sa position.

A travers son commerce, l'activité de néré occupe une place importante pour toutes les femmes productrices quels que soient le statut, le niveau d'instruction, l'âge, la religion, la taille du ménage avec le nombre d'enfants, les catégories de familles auxquelles elles appartiennent et les revenus que génère l'activité de néré. Une productrice de Balandou nous confie ses sentiments :

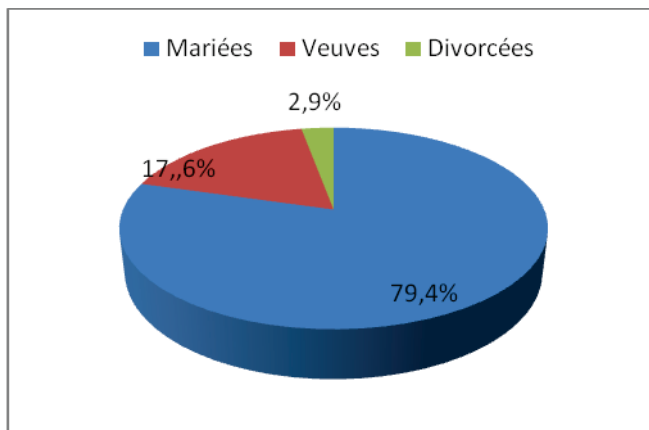
« Le néré pour nous les femmes productrices est ce que le bureau représente pour vous les fonctionnaires. Nous parvenons à vivre grâce aux produits du néré. Le néré m'a permis de construire une nouvelle maison pour ma famille », (entretien avec une productrice de Balandou).

5.2.1.1. Statut matrimonial des femmes productrices de néré

Les résultats des enquêtes montrent que 79,4% des femmes enquêtées sont mariées. Les répondantes ont déclaré qu'il existe un lien entre l'exploitation des produits du néré et le statut matrimonial. Elles ont mentionné qu'en étant mère de famille sans ressources suffisantes pour subvenir aux besoins des enfants, la femme est tenue de mener des activités génératrices de revenus, telles que l'exploitation du néré. Elles ont conscience que l'exploitation des ressources de la flore, surtout le karité et le néré, permet aux femmes d'avoir un revenu monétaire et de contribuer ainsi à la satisfaction des besoins des membres du ménage agricole.

Dans cette zone, des femmes en situation particulièrement difficile (veuves, divorcées,) sont aussi impliquées dans la production et la transformation des produits du néré. Elles représentent respectivement 17,6 et 2,9% de l'effectif total des femmes productrices. L'une d'entre elles a affirmé : « *Le néré constitue une source importante d'argent pour nous les femmes qui manquons de soutien économique. Après l'agriculture, la récolte du karité et du néré constitue la principale source de revenus pour de nombreuses femmes de notre localité, surtout celles qui sont veuves ou divorcées* ».

Graphique 11 : Situation matrimoniale des femmes productrices



5.2.1.2. Niveau d'instruction des productrices du néré et leur âge

Tableau 34 : Répartition des productrices selon le niveau d'instruction

Niveau	Nombre	%
Jamais scolarisé	21	60
Primaire	5	14,28
Secondaire	3	8,57
Professionnel	2	5,71
Arabe	2	5,71
N'ko	2	5,71
Total	35	100

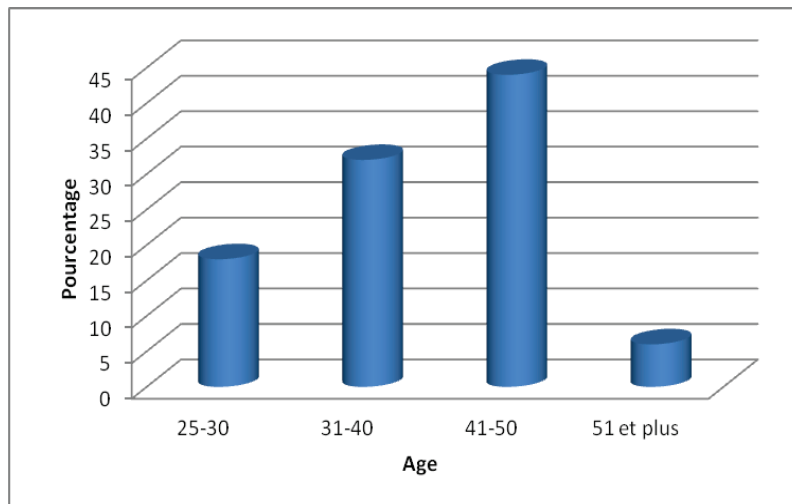
Source, Enquête de terrain, 2011

L'examen de ce tableau montre clairement que l'analphabétisme frappe une proportion importante des femmes qui exploitent le néré. Cette situation limite l'accès de ces femmes à certaines formes d'opportunités économiques telles que le crédit, l'information et la formation ; les résultats révèlent que les femmes productrices qui ont eu la chance d'être scolarisées n'ont pas continué leurs études. Parmi elles, 60% n'ont jamais été scolarisées, 14,28% ont interrompu leurs études à l'école primaire, seulement près de 8,57% se sont limitées au niveau du collège et 5,71% au professionnel. Cette situation est révélatrice de réels problèmes relatifs au maintien des filles à l'école.

Les observations du terrain montrent que les femmes ont accès à d'autres formes d'apprentissage différentes de l'école moderne telle que l'arabe 5,71% et le N'ko 5,71% aussi. Ces apprentissages reposent sur une instruction en arabe et en N'ko. Ainsi, ces connaissances auront une certaine importance dans la constitution et le fonctionnement des groupements de productrices de néré, ainsi que dans l'assimilation des apprentissages.

L'âge des productrices varie entre 25 à 51ans : 17,65 % des enquêtées ont un âge compris entre 25 à 30 ans, suivi du groupe d'âge de 31 à 40 ans avec 32,35%. Signalons que le groupe d'âge le plus important se situe entre 41 à 50 ans avec un taux de 44 % et seulement 5,8% ont un âge de plus de 50 ans.

Graphique 12 : Répartition des femmes productrices selon l'âge



Source : enquête de terrain, 2010

5.2.1.3. Catégories de familles des femmes productrices de néré

Les femmes productrices appartenant à un ménage polygame représentent 96,5% de l'effectif total des femmes enquêtées. Dans de tels foyers, une part importante des charges du ménage revient aux femmes. Elles sont tenues de consacrer une grande partie de leur temps à exploiter les ressources naturelles disponibles au niveau des terroirs villageois. Dans les villages de la Haute Guinée, les hommes s'occupent prioritairement de la recherche et du stockage des céréales pour la nourriture du groupe domestique. Les femmes quant à elles prennent l'exclusivité des frais de sauces et de l'entretien des enfants en matière de vêtement et de soins primaires. Pour ce faire, elles recourent aux produits du néré et du karité pour se procurer de l'argent nécessaire pour l'achat de nourriture et d'autres biens de première nécessité. Quand elles sont plusieurs chez un même mari, les femmes se partagent les travaux et les frais de sauce. En effet, la polygamie qui caractérise les systèmes matrimoniaux en

milieu maninka amène la femme à faire des sacrifices complémentaires pour le mari et la famille en vue de conférer, pensent-elles, la “baraka” à ses enfants. Les femmes vivant dans un foyer monogame, où le nombre d’épouses varie de 2 à 5, représentent 3,5% de l’effectif des femmes productrices.

De nos jours, la famille évolue. Au niveau de l’institution familiale les femmes sont devenues chefs de ménage suite au décès du mari et l’indisponibilité des frères du défunt pour recourir au lévirat. Dans une telle situation, la femme est tenue, avec l’appui de ses parents, de s’occuper des enfants encore mineurs. La collecte des fruits du néré aide ces femmes. Il arrive aussi que la migration des hommes dans les zones minières place les femmes dans une situation où elles sont tenues de jouer le rôle de chefs de ménage qui exploitent les ressources de la flore pour subvenir aux besoins des membres du ménage. Les enfants vivent alors avec leur mère dans les familles comme monoparentales, où l’absence de l’autorité du père pèse sur l’efficacité de la scolarisation des enfants à la charge exclusive de leurs mères.

Tableau 35 : Répartition des femmes productrices selon le nombre d’enfants vivants

Sites	Enfants par femme productrice					Total
	1	2	3 à 4	5 à 6	7 et plus	
Kankan	9	15	13	5	3	45
Kouroussa	4	7	5	3	1	20
Siguiri	2	3	6	7	2	20
Total	15	25	24	15	6	85
Pourcentage	17,64	29,45	28,23	17,64	7,04	100

Source : Enquête de la candidate en mars 2010

Les résultats révèlent que les localités de production du néré sont des zones à forte natalité. La religion musulmane et les coutumes locales favorisent chez les femmes rurales la logique d’une forte natalité. Des femmes ont souligné : « *C’est une grande chance que d’avoir de nombreux enfants, et posséder les moyens de les nourrir et les éduquer est un don de Dieu* ». Une jeune femme a déclaré : « *Aujourd’hui, je souffre car j’ai beaucoup d’enfants à élever. J’en suis fière, car l’une des chances du monde matériel, c’est le nombre d’enfants* ». Une autre renchérit : « *On ne doit pas avoir peur de faire beaucoup d’enfants à cause des difficultés alimentaires. Chez nous, personne n’est encore mort de faim et d’ailleurs, c’est Dieu qui nourrit le serpent aveugle* ». Il est courant de voir dans la zone d’étude des femmes qui ont mis au monde de 7 à 10 enfants. Mais la majorité de ces femmes déclarent avoir eu au moins 3 enfants. La présence d’enfants filles soulage les productrices dans l’exercice des travaux domestiques et dans la

transformation du néré en *soumabara*. L'utilisation des produits du néré aide ces femmes à élever leurs enfants et se faire un revenu monétaire pour accéder à certains biens et de services.

5.2.1.4. Les perceptions des femmes productrices

Dans la zone d'étude, le karité et le néré sont considérés comme "l'or des femmes rurales". Ces produits sont utilisés par des ménages urbains et ruraux. Les participantes aux groupes de discussions perçoivent les produits du néré comme un complément judicieux des produits de l'agriculture. Fatoumata CAMARA, ménagère à Sanfina, déclare : « *les produits du néré jouent un rôle important dans l'alimentation des ménages et la constitution des revenus des femmes rurales* ».

Les réponses provenant des entretiens individuels et de groupe montrent que la vente des produits du néré procure aux femmes un revenu qui devient crucial en période de soudure. Les revenus annuels moyens déclarés par les femmes productrices varient de 400.000 GNF à 3.000.000. GNF. Mais les fonds générés ne sont pas toujours réinvestis dans la production mais surtout dans l'alimentation et les dépenses de valorisation sociale. Les observations et les entrevues ont permis de faire les constats que les femmes utilisent l'argent provenant de la vente des produits du néré dans les domaines ci-après :

- nourriture et autres besoins des membres du groupe domestique ;
- satisfaction des besoins personnels des femmes ;
- organisation des tontines ;
- épargne ;
- achat de bétail (petits ruminants et bovins) ;
- cérémonies de valorisation sociale ;

Les répondants ont déclaré que divers facteurs motivent les femmes dans la mise en valeur des produits du néré ; 78,5% disent que c'est l'une des sources les plus sûres et les plus rapides pour obtenir un revenu monétaire dans les zones où il n'existe pas de mines d'or. Dans les communautés rurales où les alternatives économiques hors secteur agricole sont très maigres voir inexistantes dans certains endroits, le recours aux ressources de la diversité écologique est indispensable pour les femmes. Toutes les femmes enquêtées soulignent que l'exploitation des produits du néré et du karité constitue un moyen pour participer activement à la prise en charge familiale et surtout d'aider le mari.

5.2.1.5. Les revenus des femmes productrices

Les revenus des femmes varient selon les quantités de nééré que chacune produit, selon les périodes de récolte et de non récolte et aussi en fonction des années qui s'écoulent. Nous présentons à ce niveau les revenus des productrices de l'ensemble des sites enquêtés. Dans la transaction des produits entre différents acteurs (entre femmes ou collecteurs), les rapports marchands y sont personnalisés.

Tableau 36 : Revenus annuels déclarés par les femmes productrices

Revenus annuels (FG)	Nombre de femmes	%
40.000 – 100.000	5	14,8
100.000 – 150.000	8	22,85
150.000 – 200.000	3	8,57
200.000 – 250.000	5	14,28
250.000 – 500.000	4	11,42
500.000 – 1.000.000	3	8,57
1.000.000 – 2.000.000	4	11,42
2.000.000 – 3.000.000	2	5,7
3.000.000 et plus	1	2,85
Total	35	100

Source : Enquête de terrain, 2011

Le revenu global de l'ensemble des 35 femmes enquêtées en 2011 s'élève à 21 000 000 GNF (soit 2100 Euros en 2010). Si ce montant devait être réparti équitablement, chaque productrice aurait 600000 GNF (60 Euros). Cependant, la courbe de concentration que nous avons établie sur la base de nos données d'enquêtes, révèle une très forte inégalité des revenus issus du nééré entre les productrices enquêtées. La part de 71% de ces femmes dans ce revenu global ne dépasse pas 21%, celle de 91% de ces dernière est encore inférieure à 61% de ce revenu. Par contre 3% de ces femmes se partagent 15% du revenu total (soit 3150000 GNF, correspondant à 315 Euros).

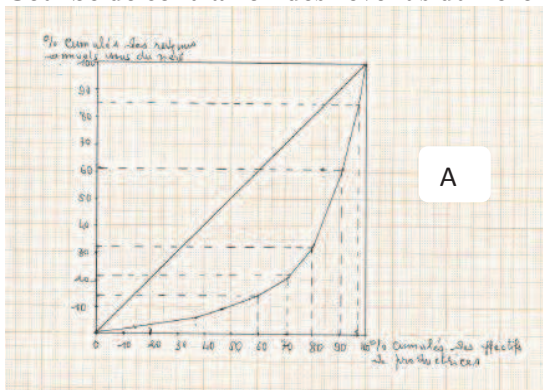
Cette courbe révèle plus d'inégalités que celle que nous avons réalisée en 2008 dans le cadre de nos travaux de master. En effet, l'observation de cette courbe révèle certes que le niveau d'inégalité qui y transparaît se traduit par la valeur de l'indice de Gini (0,56) et que 50% des femmes interrogées avaient seulement 12% des revenus. Par contre, en 2011, 71 % de ces femmes ont moins de 21% du revenu global.

Ces inégalités sont dues dans la plupart des cas aux différentes étapes de l'exploitation du nééré par les femmes productrices. Celles qui assurent la cueillette et le ramassage ont un revenu plus faible que celui des femmes qui s'occupent de la transformation, tandis que celles qui interviennent dans la commercialisation, en nombre plus faible, se font le plus gros bénéfice dans les transactions.

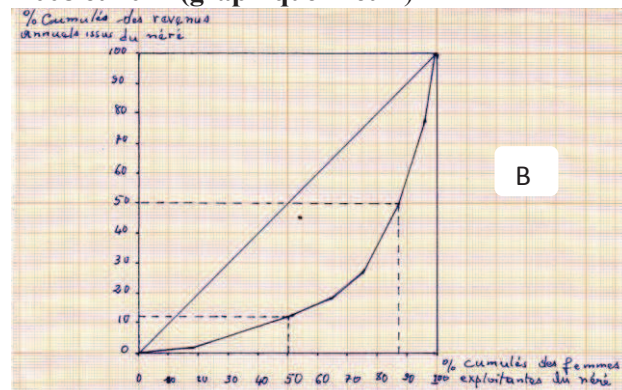
Cette courbe révèle plus d'inégalités que celle que nous avons réalisée en 2008 dans le cadre de nos travaux de master. En effet, l'observation de cette courbe révèle certes que le niveau d'inégalité qui y transparait se traduit par la valeur de l'indice de Gini (0,56) et que 50% des femmes interrogées avaient seulement 12% des revenus. Par contre, en 2011, 71 % de ces femmes ont moins de 21% du revenu global.

Ces inégalités sont dues dans la plupart des cas aux différentes étapes de l'exploitation du nééré par les femmes productrices. Celles qui assurent la cueillette et le ramassage ont un revenu plus faible que celui des femmes qui s'occupent de la transformation, tandis que celles qui interviennent dans la commercialisation, en nombre plus faible, se font le plus gros bénéfice dans les transactions.

Courbe de contrarion des revenus du nééré en 2008 et 2011 (graphique A et B)



Source: Enquête de la candidate, 2011



TOURE Mabetty, 2008

Tableau 37: Estimation de la quantité et des revenus issus de la cueillette de 5 sacs de 100 Kg de poudre

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Main d'œuvre cueillette	Sac de 100 Kg	5	50 000	250 000
Séchage	Sac de 100 Kg	5	20 000	100 000
Lavage graine	Sac de 100 Kg	5	100 000	500 000
Emballage de conditionnement	Nombre	5	5 000	25 000
Total des charges				350 000
Revenus issus de la revente				
Vente des sacs de poudre	Sac de 100 Kg	5	90 000	450 000
Bénéfice général				100 000
Bénéfice par sac de 100 Kg				20 000

Source : Enquête de terrain, Avril 2010

Il ressort de ce tableau que pour la vente de 5 sacs de 100 kg de poudre de néré vendu, le bénéfice d'une productrice est de 100 000 GNF, soit environ 200 GNF/kg ou 20 000 GNF par sac. La productrice bien qu'elle a eu ce montant ne gagne pas plus que le collecteur et l'intermédiaire car elle ne produit pas de quantités énormes. Par contre l'intermédiaire et le collecteur réunissent de nombreuses quantités avec plusieurs productrices des zones de production.

5.2.2. Les transformatrices

Ce sont les femmes qui produisent pendant la période de récolte et transforment de façon artisanale les graines de néré en *soumbara* tout au long de l'année. A travers la méthode traditionnelle et l'insuffisance de matériels utilisés, certaines de ces femmes sont confrontées à de multiples difficultés qui affectent parfois leurs revenus.

Mis à part celles qui transforment pour l'autoconsommation, le plus souvent les autres femmes s'unissent dans les villages pour la transformation du *soumbara*. La transformation constitue le maillon de la chaîne où l'on assiste à une collectivisation des tâches et une répartition équitable des revenus. C'est surtout une forme de prestation de services où 5 à 6 femmes transforment 1 tonne de grains de néré en une semaine au maximum pour le compte d'une commerçante de *soumbara*. Les transformatrices détiennent tous les équipements nécessaires à la transformation, sauf l'emballage du produit fini. Parfois une femme négocie le contrat et se fait aider par ses filles ou sœurs. Cette activité paraît assez lucrative pour que celles-ci délaissent les travaux champêtres, sauf le maraîchage.

Selon une étude faite par le CIEPEX, à partir de 30 kg de fruit par exemple, une femme peut transformer 15 kg de graine séchée en 6 kg de *soumbara*. Les bénéfiques que perçoivent les transformatrices dans la filière varient suivant les périodes, en fonction des prix de production qu'elles ont investi en amont et les autres dépenses liées à l'achat du bois et à la main d'œuvre. Dans l'ensemble, ces femmes réalisent de gros bénéfiques pendant la saison sèche qui correspond à la période de cueillette de néré, mais les plus gros bénéfiques sont faits lorsque les transformatrices drainent le *soumbara* vers le Mali et les autres pays voisins (Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, etc.). La saison des pluies est aussi une période où les transformatrices peuvent avoir des bénéfiques, mais celle-ci coïncide avec la période d'intenses activités agricoles. A partir de la première enquête faite par le CIEPEX en 2009 et nos propres investigations de terrain, nous avons estimé les bénéfiques de deux transformatrices.

Tableau 38 : Résultat de la vente de 400 kg de soumbara d'une transformatrice de Kankan en 2009

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)	P.U. (FCFA)	P.T. (FCFA)
Coûts de transformation, transport et conditionnement						
Achat grains de néré	Kg	1000	2500	2 500 000	313	312 500
Transport	Sac de 100 Kg	4	2000	8 000	250	1 000
Bois de chauffe	Sac de 100 Kg	10	3000	30 000	375	3 750
Main d'œuvre transformation	Sac de 25 Kg	16	25000	400 000	3 125	50 000
Emballage	Carton de 25 Kg	16	800	12 800	100	1 600
Elastiques et ficelles	Carton de 25 Kg	16	1000	16 000	125	2 000
Ferment	Kg	2	3000	6 000	375	750
<i>Total coût de production</i>				2 972 800	4 663	371 600
Transport pour le Mali	Kg	400	480	192 000	60	24 000
Frais séjour	Jour	10	8000	80 000	1 000	10 000
<i>Total charges transport</i>				272 000	1 060	34 000
Total général des charges				3 244 800	5 723	405 600
Revenu issu de la vente						
Ventes	Kg	400	9600	3840000	1 200	480 000
Bénéfice				595 200		74 400

Source: Enquête du CIEPEX, 2009

NB: Cours de changes: 1 FCFA = 8 GNF en 2009

Pour avoir 400 kg de *soumbara*, la transformatrice a acheté une tonne de graine de néré qu'elle a transformée. Au cours de la transformation, les 100 kg se sont envolés à cause de la qualité du bois utilisé. La transformatrice a eu un bénéfice total de 595 200 GNF soit 9600 GNF par kg.

Tableau 39 : Résultat de la vente de 500 kg de soumbara d'une transformatrice de Kötörö (Période de récolte)

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)	P.U. (FCFA)	P.T. (FCFA)
I.		Achat, transformation et conditionnement				
Achat grains de néré	Kg	1000	7000	7 000 000	500	500 000
Bois de chauffe	Kg	500	2500	1 250 000	179	89 286
Main d'œuvre mouture et lavage	Personne/25 Kg	4	30 000	120 000	2 143	8 571
Emballage	Carton de 25 kg	4	1400	5 600	100	400
Elastique et ficelle	Carton de 25 kg	4	1000	4 000	71	286
Frais d'eau mensuel	mois	1	5000	5 000	357	357
Sous-total 1				8 384 600		598 900
II.		Transport, stockage et frais de séjour pour la vente				
Transport produit + stockage magasin à Bamako	Carton de 25 kg	4	14000	56 000	1000	4 000
Transport vendeuse Guinée-Mali-Guinée	Personne	1	250000	250 000	17857	17 857
Frais séjour au Mali	Jour	7	14000	98 000	1000	7 000
Sous-total 2				404 000		28 857
Total général des charges				8 788 600		627 757
Vente soumbara	Kg	500	21000	10 500 000	1500	750 000
Bénéfice				1 711 400		122 243

Source : Enquête de terrain, Avril 2010

*1 CFA = 14 CNF en 2010.

NB: 1 tonne de grains = 500 kg de soumbara.

Les chiffres du tableau 23 montrent que si la transformatrice achète les graines au mois d'avril qui coïncide avec la période de récolte du néré où le prix de la matière première baisse, elle peut espérer jusqu'à 1 711 400 GNF de bénéfices pour la vente de 500 kg de soumbara. Dans ce cas le prix du kg lui revient à 21 000 GNF. Ce bénéfice peut augmenter encore plus car la productrice peut ne pas payer les graines avec les commerçants à cause du fait qu'elle-même recherche les graines en brousse avec ses enfants pendant la période d'abondance du néré. Alors la charge du coût de production lui revient un peu moins chère.

Tableau 40 : Résultat de la vente de 500 kg de *soumbara* d'une transformatrice de Kötörö (période de non récolte)

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)	P.U. (FCFA)	P.T. (FCFA)
I.		Achat, transformation et conditionnement				
Achat grains de néré	Kg	1000	8500	8 500 000	607	607 143
Bois de chauffe	Kg	500	2500	1 250 000	179	89 286
Main d'œuvre mouture et lavage	Personne/25 Kg	4	30 000	120 000	2 143	8 571
Emballage	Carton de 25 kg	4	1400	5 600	100	400
Elastique et ficelle	Carton de 25 kg	4	1000	4 000	71	286
Frais d'eau mensuel	mois	1	5000	5 000	357	357
Sous-total 1				9 884 600		706 043
II.		Transport, stockage et frais de séjour pour la vente				
Transport produit + stockage magasin à Bamako	Carton de 25 kg	4	14000	56 000	1000	4 000
Transport vendeuse Guinée-Mali-Guinée	Personne	1	250000	250 000	17857	17 857
Frais séjour au Mali	Jour	7	14000	98 000	1000	7 000
Sous-total 2				404 000		28 857
Total général des charges				10 288 600		734 900
Vente <i>soumbara</i>	Kg	500	23000	11 500 000	1 643	821 429
Bénéfice				1 211 400		86 529

Source : Enquête de terrain, 2010

*1 CFA = 14 CNF en 2010.

NB: 1 tonne de grains = 500 kg de *soumbara*.

Le tableau ci-dessus montre que la transformation du néré en *soumbara* contrairement au mois d'avril est beaucoup moins intéressante pour la transformatrice au mois d'août qui correspond à la saison des pluies, une période où le néré devient rare. Alors la transformatrice est obligée d'acheter les graines avec les commerçants pour la préparation du *soumbara*. A cette période, les prix des graines augmentent et ont un effet sur le coût de production. Dans ce cas, cette productrice qui transforme la même quantité de graine pendant cette période voit une baisse de son bénéfice. Elle peut espérer que 1 211 400 GNF au de bénéfice au lieu de 1711 400 GNF après son voyage à Bamako. Ce qui suppose que la transformatrice vend le kg du *soumbara* à 23 000 GNF à Bamako. A Bamako contrairement à Conakry, les prix des produits sont harmonisés et stables car la transformatrice vend au même prix le *soumbara* à deux périodes différentes (période de récolte et de non récolte).

5.2.3. Les intermédiaires

Les intermédiaires sont le plus souvent localisés au niveau des zones de production et ils connaissent bien le fonctionnement des différents marchés et des circuits de commercialisation du néré. Ils entretiennent de bon rapport de transaction avec des grossistes exportateurs. Ils élargissent également leurs contacts avec d'autres intermédiaires au niveau des villages de production et des partenaires pour le chargement des camions. Les intermédiaires sont privilégiés et respectés par les productrices, parce qu'ils sont souvent les acheteurs directs de leurs nérés. Ils peuvent parfois jouer le double rôle d'intermédiaires et de producteurs ; ce sont eux qui accordent parfois des crédits de campagne aux productrices. Leur influence est non seulement remarquable au niveau de leur village, mais aussi dans d'autres qui font partie du même circuit commercial, en s'appuyant sur les collecteurs villageois. Les intermédiaires s'adressent à des productrices spécifiques avec lesquelles ils collaborent mieux grâce à la confiance qui s'est instaurée. Il arrive qu'ils jouent aussi le rôle de grossistes fournisseurs en acheminant les produits du néré vers les marchés urbains de la capitale à travers de nombreux voyages.

Les collecteurs nouent divers contacts avec différents acheteurs qui se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Ils partagent les chargements des produits de néré avec d'autres intermédiaires et plusieurs collecteurs villageois. Ils supervisent le chargement du camion jusqu'à son départ car sa crédibilité en dépend. Ils utilisent le portable pour transmettre des informations concernant les quantités de néré disponibles à l'acheteur qui à son tour lui annonce l'arrivée du camion pour le chargement.

Tableau 41 : Résultat de la vente de 5 sacs de la poudre de néré d'un intermédiaire à Kankan

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Achat de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	80 000	400 000
Transport sacs Kankan-Conakry	Sac de 100 Kg	5	500	2 500
Transport vendeur (Kk-Ckry-Kk)	Personne	1	180 000	180 000
Total des charges				582 500
Revenus issus de la revente				
Revente de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	130 000	650 000
Bénéfice général				67 500
Bénéfice par sac de 100 Kg				13 500

Enquête de terrain, 2010

Il ressort de ce tableau que pour la vente de 5 sacs de 100 kg de poudre de néré vendu, les bénéfices d'un intermédiaire qui se déplace pour Conakry s'élève au total à 67 500 GNF, soit

environ 135 GNF/kg ou 13500 GNF par sac. Dans ce cas le coût du transport (180 000 GN) diminue son bénéfice. Par contre si ce dernier revend les 5 sacs de poudre de néré dans les marchés urbains des zones de production, il gagne un bénéfice plus que la productrice. Ce bénéfice est encore élevé quand il vend les graines.

5.2.4. Les collecteurs

Les collecteurs sont dans la quasi-totalité des cas des hommes qui sillonnent les marchés hebdomadaires des villages pour acheter les grains de néré au poids ou par mesure. Ils disposent des moyens financiers leur permettant de s'appuyer sur des réseaux villageois de proximité pour mieux s'approvisionner. Certains collecteurs sont souvent employés par les grossistes et d'autres par contre évoluent à leur propre compte. Ces derniers associent la collecte de néré à d'autres produits agricoles comme les céréales qu'ils commercialisent pour accroître leurs bénéfices. Les collecteurs travaillant pour les grossistes reçoivent des commissions pour les tâches accomplies dans la collecte. Ils peuvent dans certains cas être en contact direct avec les acheteurs : cela arrive si les acheteurs sont originaires du même village que les collecteurs et s'ils sont parents.

Certains collecteurs disposent de leurs propres camions pour transporter le néré collecté dans les villages. D'autres qui ne disposent pas de moyens de transports personnels bénéficient soit de l'appui de leurs patrons grossistes ou déplacent des transporteurs pour acheminer les produits collectés vers les lieux de commercialisation. Le collecteur vend au grossiste le prix du sac en fonction de la distance parcourue, la quantité de sacs chargés et le prix de la main d'œuvre pour le chargement et le déchargement.

Les collecteurs sont des personnes très utiles pour les grossistes qui ne se rendent presque pas dans les zones de production. Ces grossistes qui le plus souvent ne sont pas originaires des zones de production ne bénéficient pas des mêmes réseaux de relations que les collecteurs. Dans plusieurs villages producteurs, les collecteurs négocient les grains de néré au plus bas prix pour répondre à la demande des grossistes surtout au début du mois de mai, période à laquelle les femmes ont le plus besoin de liquidité. Il arrive que les collecteurs soient aussi des commerçants des grains de néré qu'ils vendent pour leur propre compte. Parallèlement à la demande des grossistes qui les emploient, ils constituent leurs stocks de néré qu'ils revendent tout en court-circuitant les femmes productrices et les grossistes qui les emploient. Avec leurs propres stocks, les collecteurs ne constituent donc pas de simples intermédiaires au niveau de

l'aval de la filière. Vu les rôles qu'ils jouent dans la filière, ils sont aussi considérés comme des acteurs en concurrence potentielle avec l'amont et l'aval de la filière.

Tableau 42 : Résultat de la vente de la poudre de néré d'un collecteur

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Achat de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	90 000	450 000
Transport sacs (Sanfina-Kankan)	Sac de 100 Kg	5	500	2 500
Transport vendeur (Kk-Sanfina-Kk)	Personne	1	7 000	7 000
Total des charges				459 500
Revenus issus de la revente				
Revente de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	100 000	500 000
Bénéfice général				40 500
Bénéfice par sac de 100 Kg				8 100

Enquête de terrain, 2010

Pour la vente de cinq sacs de 100 kg de poudre de néré, les bénéfices du collecteur s'élève au total à 40 500 GNF soit environ 81 GNF/ kg ou 8100 GNF par sac. Dans cet achat, le collecteur s'est rendu dans le site de production de Sanfina pour acheter la poudre du néré. Il a payé à moindre prix le transport à cause de la proximité de ce site par rapport à Kankan où il revend son produit aux commerçants. Ce collecteur effectue plusieurs déplacements pour la vente de plusieurs sacs dans les marchés hebdomadaires et urbains des zones de productions ce qui lui rapporte un revenu aussi important que la productrice.

Tableau 43 : Résultat de la vente des graines de néré d'un collecteur

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Achat de la graine du néré	Sac de 100 Kg	5	600 000	3 000 000
Transport sacs (Sanfina-Kankan)	Sac de 100 Kg	5	1 000	5 000
Transport vendeur (Kk-Sanfina-Kk)	Personne	1	7 000	7 000
Total des charges				3 012 000
Revenus issus de la revente				
Revente de la graine du néré	Sac de 100 Kg	5	650 000	3 250 000
Bénéfice général				238 000
Bénéfice par sac de 100 Kg				47 600

Enquête de terrain, 2010

Dans un autre déplacement sur ce même site pour l'achat des graines de néré, le même collecteur a réalisé un bénéfice total de 238 000 GNF pour la vente de cinq sacs de 100 kg (476 GNF/kg 47 600 par sac de 100 kg). Cela veut dire que dans la vente des graines, le collecteur a réalisé plus de bénéfice que dans la vente de la poudre. Cette différence

s'explique par le fait qu'avec les graines, les productrices mesurent en remplissant bien le pot du kilogramme. Tandis qu'avec la poudre, la façon de mesurer peut parfois agir sur le poids du produit.

5.2.5. Les Commerçants grossistes

Les Commerçants grossistes occupent une place stratégique dans la filière néré. Les différents déplacements qu'ils effectuent entre les campagnes et les villes lorsqu'ils s'approvisionnent sans les intermédiaires les placent au centre des rapports entre tous les acteurs. Ils sont en majorité composés d'hommes qui disposent de grands moyens financiers et matériels. Contrairement aux hommes qui s'emploient beaucoup plus dans le commerce de gros, il existe aussi quelques femmes grossistes des grains de néré et de *soumbara*. Parmi ces femmes grossistes, certaines commercialisent leurs produits beaucoup plus à des échelles locale et nationale, et d'autres moins nombreuses qui disposent d'un capital important vont vendre leurs produits dans les pays de la sous région, alors que les grossistes hommes sont nombreux à évoluer à toutes les échelles (locale, nationale et sous-régionale) de commercialisation du néré.

En plus des produits de néré qu'ils commercialisent, les commerçants grossistes s'intéressent à la vente d'autres produits alimentaires tels que les céréales (maïs, mil, sorgho, riz, etc.). Les commerçants grossistes des grains de néré sont installés en milieu urbain et très peu dans les zones de production. Dans la capitale, ils commercialisent généralement la pulpe, la poudre de néré et le *soumbara*. Les grains de néré ne sont pas vendus à la population citadine par les commerçants grossistes de Conakry. Ces derniers préfèrent les vendre à l'extérieur du pays. Nos enquêtes auprès des commerçants ont révélé que la zone de Conakry n'était pas un endroit idéal pour la transformation du néré à cause de l'odeur tout au long du processus, mais reste une ville de consommation. A la différence des femmes de l'intérieur, certaines vendeuses de Conakry n'ont aucune notion sur la préparation du Soumbara. Les produits viennent de l'intérieur du pays (particulièrement de la Haute Guinée) et les prix et quantités subissent des fluctuations en fonction des périodes pour une consommation presque constante toute l'année.

Le coût du transport influe beaucoup sur les prix de vente. Les commerçants grossistes se répartissent parfois en grossistes fournisseurs et en grossistes réceptionnaires. Les premiers sont généralement des acheteurs qui peuvent être résidents sur place et ravitailler Conakry-ville et les marchés des pays de la sous région ouest africaine

(Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Sénégal, etc.). Certains ont des contacts avec les grossistes réceptionnaires, mais quelquefois ils apportent les produits du néré directement sur les marchés côtiers et forestiers où ils peuvent trouver des acheteurs.

Les seconds, comme leur nom l'indique, sont des gestionnaires des magasins situés dans les marchés côtiers et forestiers où ils sont chargés de recevoir le chargement des produits du néré qui vient des grandes zones de production. Ces derniers sont en contact téléphonique avec les gros fournisseurs, qui leur donne un forfait de 100 000 GNF soit (10 euro) par chargement. Leurs magasins sont ravitaillés par les produits du néré et d'autres produits agricoles.

Les commerçants grossistes entretiennent des rapports avec les producteurs et les collecteurs dans les zones rurales, avec les transporteurs et avec les détaillants en milieu urbain que nous évoquerons dans un autre point. Ces rapports leur permettent de maîtriser l'espace commercial de leurs produits. Les grossistes réceptionnaires ont plusieurs tâches qui leur incombent : la location des magasins de stockage, les taxes communales, le stationnement des camions pour le déchargement, les employés dans les magasins et la main-d'œuvre supplémentaire pour le déchargement.

Les clients sont bien informés de l'arrivée du camion et ils commandent à l'avance la quantité de sacs de néré dont ils ont besoin. Les clients des magasins de réceptionnaires sont des demi-grossistes, parfois même des détaillants. Les demi-grossistes prennent parfois les sacs de néré à crédit qu'ils remboursent un mois après aux réceptionnaires. Après avoir réuni tout l'argent de néré vendu, les grossistes réceptionnaires envoient cet argent aux grossistes fournisseurs.

D'autres grossistes réceptionnaires disposent des moyens importants qui leur permettent d'évoluer sans les grossistes fournisseurs. Quand la demande est très forte, les grossistes préfèrent vendre les sacs de néré à leurs clients fixes, même si ces derniers prennent la marchandise à crédit : cela montre le haut degré de confiance et d'entraide qui existe entre les acteurs de la commercialisation du néré en Guinée.

Tableau 44: Résultat de la vente de la poudre de néré d'un commerçant grossiste de Matoto marché (Conakry)

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Achat de la graine du néré	Sac de 100 Kg	5	90 000	450 000
Transport sacs Conakry-Kankan-Conakry	Sac de 100 Kg	5	500	2 500
Transport vendeur (Ckry-Kk-Kk) commission collecteur	Personne	1	100 000	100 000
Total des charges				552 500
Revenus issus de la revente				
Revente de la graine du néré	Sac de 100 Kg	5	155 000	775 000
Bénéfice général				222 500
Bénéfice par sac de 100 Kg				44 500

Enquête de terrain, 2011

Le grossiste gagne un bénéfice plus intéressant que l'intermédiaire et le collecteur qui en général travaille pour lui. Le plus souvent, il fait acheter son néré par le collecteur auquel il donne une commission de 100 000 GNF pour cinq sacs de poudre de néré lorsqu'il n'effectue pas le déplacement pour le site de production. Mais lorsqu'il effectue lui-même le déplacement, il ajoute 100 000 GNF comme frais de son transport. Ce dernier prend le néré au même prix que le collecteur (900 GNF) et réalise beaucoup de bénéfice dans la vente sur les marchés urbains. Pour les cinq sacs de 100 kg, il bénéficie de 222 500 GNF, 445 GNF/ kg ou à 44 500 GNF par sac). Il réalise de gros bénéfice sur les productrices simples, les collecteurs, les intermédiaires et même les détaillants. C'est seulement les productrices qui transforment les graines qui les concurrencent dans la filière. Ce bénéfice lorsqu'on le rapporte au niveau des grossistes qui vendent les graines à l'extérieur (Bamako, Dakar, Côte d'Ivoire, etc.) est encore plus élevé. Aussi, les grossistes sont les acteurs qui revendent de grandes quantités car ce sont eux qui ravitaillent de nombreux détaillants des marchés urbains.

5.2.6. Les commerçants détaillants

Les détaillantes sont essentiellement les femmes qui servent d'intermédiaires entre les grossistes, les préparatrices du *soumbara* et les consommateurs de la poudre du néré. Elles s'approvisionnent généralement chez les grossistes auprès desquels elles entretiennent de solides rapports de confiance en vue d'obtenir la quantité nécessaire pour leur commerce de détail. Elles font le commerce du néré sur les différents marchés des villages et des quartiers urbains. Parallèlement à la vente du néré sur les marchés, les détaillantes commercialisent d'autres produits agricoles (baobab, mil, sorgho, maïs, etc.). Le plus souvent, elles sont aidées dans la vente du néré par leurs propres enfants ou par ceux qui leur sont confiés. Dans le

marché, les enfants circulent avec les produits dans des bassines qu'ils revendent pour ces femmes détaillantes. Elles s'approvisionnent auprès des grossistes et certains demi-grossistes qui leur avancent la marchandise. Le délai maximum de remboursement s'étale sur deux semaines.

Tableau 45: Résultat de la vente de la poudre de néré d'un commerçant détaillant au marché de Madina

Désignation	Unité	Quantité	P.U. (GNF)	P.T. (GNF)
Coût de revient				
Achat de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	140 000	700 000
Transport sacs Conakry-Kankan-Conakry	Sac de 100 Kg	5	500	2 500
Transport vendeur (Ckry-Kk-Kk) commission collecteur	Personne	1	100 000	100 000
Total des charges				802 500
Revenus issus de la revente				
Revente de la poudre du néré	Sac de 100 Kg	5	180 000	900 000
Bénéfice général				97 500
Bénéfice par sac de 100 Kg				19 500

Enquête de terrain, septembre 2011

La détaillante de la poudre du néré gagne en moyenne 97 500 GNF pour la vente de cinq sacs de 100 kg. Le prix au kg lui revient à 195 GNF soit environ 19 500 GNF par sac. La détaillante réalise le moins de bénéfice que tous les autres acteurs car sa vente journalière de poudre de néré se situe en moyenne entre 50 à 100 kg lorsqu'elle commercialise la poudre de néré dans un grand marché comme celui de Madina. En dehors de la poudre, elle revend aussi les boules de soumbara dont les prix varient entre 500 et 1000 GNF selon la forme.

5.2.7. Les consommateurs

Les consommateurs sont des acteurs centraux de la filière néré. Ils influencent le fonctionnement de la filière néré parce qu'ils représentent la demande qui est le moteur principal de l'offre.

Chez les consommateurs, en ce qui concerne les produits du néré qui peuvent être longtemps conservés, il existe un décalage entre les rythmes d'acquisition et les rythmes de consommation. C'est en particulier le cas du *soumbara* en poudre qui peut servir de réserve de provision. Les produits du néré dans l'ensemble et surtout le *soumbara* en particulier font partie de la consommation quotidienne de nombreuses personnes. Il n'est pas étonnant de voir dans les grandes villes du pays toutes les couches sociales confondues qui prennent le *lafidi* ou le *magagni* faits à base du *soumbara* comme petit déjeuner chez de nombreuses

gargotières. Cette consommation réalisée hors foyer vient compléter l'apport nutritionnel des repas pris à domicile.

Les stratégies des consommateurs se reflètent au niveau des approvisionnements des produits du néré. L'objectif des ménages étant l'acquisition du produit, les achats sont fonction des besoins et des contraintes budgétaires et de la saisonnalité du néré qui a pour corollaire une grande fluctuation des prix. Les modes d'approvisionnement des consommateurs dépendent du niveau de vie des ménages. Les consommateurs appartenant aux ménages qui disposent de moyens consistants s'approvisionnent en quantité importante par sac pendant la période d'abondance du néré sur les marchés. Les ménages à niveau de vie inférieur s'approvisionnent en quantité moindre presque par les boîtes de mesure.

5.3. Les rapports entre les acteurs

Les rapports entre les acteurs se sont densifiés entre producteurs ruraux et commerçants grossistes avec l'implication des commerçants citadins dans la filière. La nature de l'intensité des rapports entre différents acteurs varient en fonction des zones de production. Dans certaines zones de production comme Moussaya et Sanguiana, certains grossistes prennent contact avec des démarcheurs auxquels ils passent leur commande. Dans ces rapports commerciaux, le sort des grossistes est lié à celui des démarcheurs pendant toute la durée de la cueillette du néré. Ces deux acteurs consolident les rapports jusqu'à l'évacuation des produits vers les marchés urbains. Par contre dans les zones de production de Balandou, Sanfina et Koterö, les rapports avec les collecteurs sont plus importants pour les grossistes dans la mesure où les transactions portent sur de grandes quantités de produits du néré. Les collecteurs facilitent les déplacements des commerçants grossistes dans plusieurs marchés hebdomadaires pour l'achat des produits à drainer vers les centres urbains. Les rapports des producteurs, collecteurs avec les commerçants grossistes relèvent d'un véritable partenariat.

Planche photographique 8: Quelques acteurs de la filière néré

Exemple a : Les productrices du néré



Source : Enquête de terrain en 2012

Exemple b: Visite chez un grossiste de néré



Source : Enquête de terrain en 2012

Exemple c: Pesée du néré par un collecteur



Source : Enquête de terrain en 2012

Exemple d : Détaillante de néré à Dibida



Source : Enquête de terrain en 2012

5.4. La place de la femme dans la filière

En Haute Guinée, la pauvreté des populations surtout vivant en milieu rural est très prononcée. Nombreux sont celles qui connaissent une situation économique difficile : plus de 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté absolue. Les femmes et les enfants représentent, à leur tour, la catégorie la plus défavorisée et la plus vulnérable en milieu rural. Il est reconnu que dans la campagne, les femmes assurent près de 80 % de la production agricole, sans compter leur rôle d'épouse, de mère, d'éducatrice et gestionnaire des enfants et de ménagère. Parmi les contraintes que subissent les femmes, on peut citer : charge de travail domestique considérable, responsabilité quotidienne des enfants, obligation de travailler aux champs du mari, difficile accès à l'information, pas de propriété foncière et absence de contrôle sur l'utilisation des sols, et de façon générale soumission à une tradition qui leur laisse très peu de possibilité de choix dans leur propre vie. Les femmes se retrouvent donc au bas de l'échelle de la pauvreté, alors qu'elles exécutent la plus grande partie des travaux domestiques et champêtres.

Malgré le taux élevé d'analphabétisme (plus de 85% en milieu rural), la persistance de la division sexuelle du travail et le poids des traditions, les femmes sont présentes dans plusieurs

filières économiques appartenant généralement au secteur informel : l'artisanat, le petit commerce, les activités agropastorales, la transformation agro-alimentaire, la teinture, la vannerie, la poterie, la broderie, la couture, la coiffure, la saponification, etc.

Mise à part la cueillette où elles sont souvent aidées par les jeunes hommes, toutes les activités de transformation des produits du néré sont des activités traditionnellement exclusives aux femmes en milieu rural. Toutefois, l'expérience démontre qu'elles sont pratiquées dans des conditions particulièrement pénibles : toutes les étapes se font par la force des bras. Elles travaillent de façon isolée et la main d'œuvre familiale est mise à profit. En plus de ce caractère pénible, quelques femmes vont cumuler l'activité de transformation avec celle de la commercialisation lorsqu'elles ont des partenaires dans les grands centres urbains. Pour celles-ci, le revenu obtenu couvre pendant cette période une bonne partie des besoins primaires, notamment les semences, les frais sanitaires, vestimentaires et l'achat des ustensiles ou autres instruments de travail.

L'exploitation du néré est une activité essentiellement féminine bien que les hommes soient impliqués dans la filière. Il s'avère que la femme intervient dans tous les processus, de la cueillette en passant par la transformation jusqu'à l'obtention du *soumbara* à commercialiser. Ainsi, on estime sa contribution à plus de 95% dans la filière néré. Les contraintes et les problèmes liés à la production et la commercialisation du néré sont étroitement liés aux conditions de vie et aux rôles sociaux des femmes. Apporter des appuis à la filière, c'est donc améliorer les conditions de vie des populations rurales, les femmes en particulier, à travers notamment les initiatives locales de développement.

5.5. Analyse de la formation des prix des produits du néré

Les entrevues avec les femmes productrices et les collecteurs ont permis de relever quelques prix relatifs aux produits du néré dans plusieurs zones en 2006 (voir tableau 23).

Tableau 46 : Prix des produits du néré en 2006

Les marchés	Prix en francs guinéens		
	Mesure de poudre de néré	Kg de grains	Une boule de 'Soumbara'
Zones de production en Haute Guinée	100	1000	100
Villes et zone minières de la Haute Guinée	200	2000	200
Villes des autres régions	400	2500	300
Bamako	575	4500	450
Abidjan	650	5000	500
Monrovia	550	4000	550
Freetown	600	4800	525
Nigeria	650	4950	600
Bissau	600	4000	525
Dakar	575	4800	545

Source : Touré Mabetty, 2009

Ces prix ont été fournis par les collecteurs qui assurent la distribution des produits du néré en Guinée et à l'étranger. Ils ont en outre déclaré que ces prix ne sont pas fixes et varient avec les saisons. Comme on le voit, si la production du néré et sa commercialisation sont bien organisées, les femmes rurales de la Haute Guinée pourraient en tirer un grand profit qui améliorerait leur condition de vie par la réduction de la pauvreté. Cependant, l'instabilité des prix des produits du néré sont fonction d'un certain nombre de fondements qui méritent d'être évoqués.

Fondements de l'instabilité des prix

Pour ce qui de la filière néré, l'approvisionnement de Conakry est influencé par la demande de consommation des autres villes de la Guinée et de la sous-région de l'Afrique de l'ouest. Les prix élevés dans les capitales maliennes, ivoiriennes et la ville de Conakry expliquent l'attrait de cette destination et justifient amplement les risques pris par les acteurs. La différence de prix entre Conakry et ces capitales est considérable.

Pour des raisons écologiques, la Haute Guinée détient le monopole de la production du néré non seulement en Guinée mais aussi dans la sous-région. Trois facteurs déterminent le niveau de prix du néré:

- le niveau de prix à Conakry,
- la demande des exportateurs,

- le niveau des disponibilités dans les différentes zones de production. L'instabilité des prix des produits du néré sur les marchés de Conakry et d'ailleurs est en grande partie tributaire de la saisonnalité de l'offre. Les variations inter-saisonnières sont essentiellement liées aux difficultés de conservation qui empêchent l'étalement de la récolte et de la vente du néré. Dans les zones de production du néré en Haute Guinée, la production agricole est étroitement dépendante du rythme des pluies. Mais aussi, les difficultés d'organisation chez les producteurs et la concurrence entre les différentes zones de production sont autant de facteurs qui influent sur l'offre du néré dans le Bassin d'approvisionnement de la Haute Guinée.

Il a paru important d'analyser en profondeur les stratégies de régulation et de gestion de l'instabilité au sein de cette filière. D'abord dans les zones de production, ainsi sur les principaux marchés. Le prix du néré est plus stable à Conakry à cause de ce que l'on peut appeler "l'effet capital". Toutes les zones de production y envoient leur produit au même moment, créant une situation de surabondance qui se traduit par la baisse des prix à certains moments. Dans ce cas, les acteurs de la commercialisation jouent sur l'origine, donc sur la qualité de néré pour faire la différence.

Tableau 47 : Situation des prix du kg de néré en GNF dans les zones de collecte et sur les marchés de Conakry en avril et juin 2013

Localités Produits en kg	Kankan		Siguiiri		Kouroussa		Marchés de Conakry					
	Avril	juin	Avril	juin	Avril	Juin	Madina		Matoto		Enta	
	Avril	juin	Avril	juin	Avril	Juin	Avril	Juin	Avril	Juin	Avril	Juin
Poudre de néré	1000	1500	1000	1500	1000	1500	1500	2000	2000	2500	2000	2500
Grains de néré	7000	8000	8000	9000	8000	9000	9000	10000	10000	11000	10000	11000
Soumbara	10000	11000	11000	12000	11000	12000	14000	15000	15000	16000	15000	16000

Source : Enquête personnelle par entretien téléphonique, 2013

L'offre du néré est caractérisée par une saisonnalité plus ou moins marquée selon les zones. Deux périodes ont été distinguées en fonction de la quantité des produits du néré sur les marchés : une première où l'offre est relativement réduite et qui correspond à la saison forte des pluies (mai- septembre) et une seconde où l'offre est importante (mars- avril). On assiste à un accroissement des mises sur les marchés du néré en saison sèche. La saison pluvieuse coïncide avec la période de rareté du néré sur les marchés, mais aussi la difficulté de conservation. L'état de la route des zones de production jusqu'aux différents marchés de commercialisation se dégrade d'avantage à cette période et empêche la commercialisation de

quantités importantes. Ce sont autant de contraintes qui font que le prix du transport augmente, ce qui entraîne le découragement de nombreux transporteurs et commerçants qui se tournent vers d'autres produits faciles à commercialiser à cette période.

Le marché de Madina plus connu comme le plus ancien et le plus grand de la capitale est le premier lieu de déchargement de la totalité du néré en provenance de la Haute Guinée et la Moyenne Guinée. Le marché de Matoto et ses deux autres marchés annexe (Tannerie et aviation) reçoivent des quantités non négligeables. Matoto sert aujourd'hui de marché de distribution par l'importance des transactions des produits du néré et est fréquenté par une clientèle populaire.

Le marché d'Enta qui se classe après ces deux premiers marchés facilite l'approvisionnement des populations se trouvant en périphérie de Conakry. Il soulage les populations environnantes avec la facilité du transport en évitant les nombreux embouteillages de la ville. La hausse des prix au consommateur en saison des pluies résulte de l'augmentation des coûts d'approvisionnement. Les réponses données par les grossistes et détaillants interrogés sur les lieux d'approvisionnement et l'observation des arrivages montrent que les produits du néré vendus sur ces trois marchés importants de la capitale viennent de Kankan (38,5%), Siguiri (26,9%), Kouroussa (23,1%) et Dabola (11,5%).

Pendant la période de rareté, pour des raisons liées aux marges bénéficiaires, peu de grossistes se retirent du marché ou changent d'activité. En période d'abondance des produits du néré, certains commerçants font plusieurs voyages pour la collecte ou commandent des stocks importants pour maintenir leur niveau d'activité. Quelle que soit la période du néré, les grossistes gèrent l'instabilité en passant des accords avec les fournisseurs et les détaillants. Pendant la période de pénurie de néré, les grossistes favorisent en premier lieu leurs clients fidèles même au cas où de nouveaux clients viennent acheter les produits. A cet effet, ils évoluent en réseaux de commerçants avec les clients qui font le commerce détail.

L'expérience de Sogbè, grossiste au marché de Matoto, permet de mieux comprendre la logique des grossistes et le fonctionnement de la filière néré.

« Nous sommes une dizaine de femmes avec deux hommes grossistes qui vendent le néré au marché de Matoto. Cela fait plus de 10 ans que je suis dans le commerce de néré. Aujourd'hui, j'ai une maîtrise parfaite du marché de Matoto et de Madina où je correspond avec certains clients qui vendent le néré en détail. Au début, j'évoluais avec des amis qui avaient leur propre magasin de stockage et de vente de néré. En ce moment, par mon

inexpérience dans ce groupe, ma préoccupation était d'investir n'importe comment dans les achats sans tenir compte de certaines réalités du marché. Mais aujourd'hui, je travaille en fonction de la situation du marché, en tenant compte de l'offre et de la demande et aussi la variation des prix à des périodes bien déterminées. Quand les prix du néré augmentent à Kankan, Siguiri et Kouroussa en saison des pluies, je m'approvisionne à Dabola et en période de grave pénurie, je me rabats sur le néré du Fouta.

Cette année, la faiblesse de la production a engendré l'augmentation des prix des produits du néré. L'an passé, le prix du sac de 50 kg variait de 100 000 à 110 000 GNF (soit de 10 à 11 euros). Les raisons qu'avancent les productrices sont liées à la précocité de la pluie et l'état dégradé de la route Conakry-Kankan qui est devenu un véritable calvaire pour les usagers. Certaines productrices qui ont stocké des quantités importantes ont eu de sérieux problèmes d'acheminement de leur produit vers les marchés urbains du pays. L'année dernière à la même période, le prix était raisonnable (70 000, soit 7 euros). Avant les productrices de Norassoba, Nandakoro et Balandou nous fournissaient des quantités énormes en produits de néré. Mais ces dernières se sont dirigées vers le Mali pour la vente de leurs produits. Leur offre a augmenté au point qu'elles ne se soucient plus de nous les anciens clients de la capitale et nos clientes aussi en souffrent énormément. Il arrive parfois que ces dernières et d'autres détaillants prennent le néré à crédit et refusent de payer les dettes contractées. Ce qui fait que certains grossistes tombent dans la faillite. Moi j'ai beaucoup de clients qui me font confiance et auxquels j'ai aussi confiance. J'ai écoulé sur le marché plus de 250 sacs de 50 kg cette année malgré tous les problèmes que je vous ai énumérés », (entretien du 28/09/2011 avec une femme grossiste du marché Matoto, 45 ans).

La valeur ajoutée

L'importance de l'analyse de la valeur ajoutée permet de déterminer d'une part le niveau qui intervient le plus dans la formation du prix des produits du néré et d'autre part le niveau le plus rentable de la filière.

Dans ce cadre, la transformation semble être l'étape la plus lucrative de la filière avec un score moyen de la valeur ajoutée de 595 200 GNF qu'a gagné une transformatrice en 2009 selon le CIEPEX. Pour les mois d'avril et août 2013 une transformatrice a respectivement bénéficié de 1 711 400 et 1 211 400, contre 100 000 GNF pour une simple productrice qui ne s'occupe pas de la transformation. Un intermédiaire en provenance de Kankan pour Conakry après la vente de la poudre a eu 67 500 GNF. Un collecteur qui a sillonné plusieurs villages

(Balandou, Sanfina, Köterö) a eu 40 500 GNF de bénéfice sur 5 sacs de 100 kg de poudre de néré. Contrairement à l'intermédiaire et au collecteur c'est le grossiste qui a réalisé le plus de bénéfice au cours de sa vente qui lui a permis d'avoir un montant de 222 500 GNF pour 5 sacs. La vente de détail qui est surtout un domaine réservé aux femmes est fonction des réalités que vit le grossiste qui intervient depuis le lieu d'approvisionnement au lieu de commercialisation. Une commerçante détaillante qui a aussi acheté 5 sacs de poudre de néré avec son client grossiste a réalisé un bénéfice de 97 500 GNF.

En fait le niveau le moins lucratif de la filière, comparé à l'effort déployé, est celui des productrices, qui subissent les changements du prix du néré et gardent des parts minimales du revenu. Mais lorsque ces productrices transforment les graines, elles profitent beaucoup plus de la valeur ajoutée de leurs produits. Cependant, il n'est pas aussi étonnant de voir certaines d'entre elles qui gagnent au cours de l'année plus d'un million de GNF bien que se soit des cas rares. On le voit bien, la méthode artisanale utilisée dans la filière ne permet pas aux productrices de réaliser de gros bénéfices, quoi que cette activité leur assure des revenus non négligeables. Nous avons posé comme hypothèse qu'elles gagneraient beaucoup plus si elles s'organisaient en associations. Où en est-on alors à ce propos ?

Conclusion du chapitre V

L'expansion du néré sur les marchés nationaux et de la sous-région ces dernières années est le résultat du développement des infrastructures routières. L'évolution de ce produit de cueillette a permis de comprendre les nouvelles dynamiques des acteurs de la filière. Consommé en partie et destiné aux marchés des villes du pays et ceux de l'extérieur, le néré s'inscrit au sein des produits de cueillette les plus sollicités en Afrique de l'ouest. Les difficultés économiques poussent les populations rurales à adopter des stratégies de diversification des revenus dont l'exploitation du néré. Activité jadis exclusivement féminine intéresse de plus en plus d'autres catégories sociales comme les jeunes filles et les hommes. Une filière s'est organisée autour de l'activité pour rendre visible l'activité des productrices. Ces principales actrices sont souvent victimes des inégalités en termes de vente, de marchés visés et des pratiques circulatoires qui leur sont associées.

A travers la commercialisation, les acteurs évoluent en réseaux et mobilisent des relations sociales. D'importants circuits commerciaux se développent à l'intérieur et à l'extérieur du pays au sein desquels ont lieu des transactions entre différents acteurs évoluant dans l'informel. Grâce à une production importante, le Mali et la Côte d'Ivoire restent les

principaux débouchés du néré guinéen. Cependant, les acteurs impliqués dans la commercialisation vers ces pays sont victimes des tracasseries routières tant sur le territoire guinéen que les autres. Aussi, l'analyse des stratégies de ces acteurs laisse entrevoir que seul le principe de maximisation du profit est mis en avant par chacun d'eux. Ces derniers collaborent depuis l'amont (production) à l'aval (commercialisation) de la filière. Suite à l'avènement de la deuxième République en 1984 qui prôna le libéralisme économique, de nouveaux acteurs se sont impliqués dans la filière néré. Ainsi, la croissance de la demande des pays de la sous région ouest africaine a beaucoup encouragé l'intervention de nouveaux acteurs masculins alors que l'activité d'exploitation et de commercialisation était principalement féminine. Ces nouveaux acteurs qui détiennent d'importants moyens financiers et réseaux concurrencent les femmes productrices. Ils exercent un contrôle des flux commerciaux tout en s'appropriant la plus-value sur les produits et ont un pouvoir considérable sur la formation des prix (et par conséquent sur les revenus). Les transactions masculines affectent donc fortement les productrices qui se trouvent dans les zones de production. Aussi, le coût de la matière première pour la production du *soumbara* devient un paramètre difficile à contrôler à cause de la variation des prix sur les marchés.

Au regard des résultats de vente effectués, on constate que les hommes occupent une position dominante en contrôlant la collecte et le commerce en gros. Bien que nous ne disposions pas des chiffres de bénéfice de tous les acteurs, les quelques exemples des revenus d'acteurs démontrent qu'à part les transformatrices qui génèrent des revenus important en ajoutant une valeur ajoutée au néré, les autres acteurs réalisent des bénéfices sur les productrices.

CHAPITRE VI : EFFETS DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA PRODUCTION DU NÉRÉ : VERS UN NOUVEL ESPACE FÉMININ ?

L'implication des femmes dans la filière néré les conduit à s'organiser en associations pour pouvoir négocier avec les autres acteurs dans des conditions moins inégalitaires. De même, pour vendre leurs productions, elles doivent se déplacer sur des espaces parfois très lointains, ce qui les met en contact avec d'autres réalités que celles traditionnelles dans lesquelles elles avaient toujours vécu. Seraient-ce des préludes à des changements plus importants ?

6.1. La dynamique d'organisations des femmes en Haute Guinée

Depuis longtemps, les organisations (associations, groupements, unions) sont perçues par les organismes d'appui comme des espaces permettant aux populations de « participer » au développement (LAVIGNE DELVILLE, 1994) et de lutter contre la pauvreté. En ce qui concerne ces formes d'organisation, nous nous intéressons aux divers aspects de leurs dynamiques dans la région de la Haute Guinée et la place qu'y occupent les femmes, essentiellement à partir de l'étude des groupements. Nous effectuerons aussi un rappel des contenus historiques et institutionnels à l'échelle nationale, puis les conditions (procédures, objectifs, cadres de référence) ayant favorisé la mobilisation des femmes.

« Si l'investissement dans le champ économique peut constituer une manière de remettre en cause les structures du pouvoir, qu'elles soient nationales ou internationales, cela n'est pas sans répercussion sur le travail des personnes impliquées, et notamment des femmes pour lesquelles la « prise en charge » du développement vient s'ajouter aux nombreuses activités de production et de reproduction qu'elles continuent d'effectuer et qui demeurent souvent non reconnues » (SAUSSEY, 2009 : 2005). Ainsi depuis plus d'une vingtaine d'années en Haute Guinée, les populations (rurales, urbaines) en général et les femmes en particulier multiplient les actions collectives dans le but d'améliorer leurs revenus familiaux. A cet effet, notre réflexion sur ces formes d'organisation porte sur plusieurs points : un aperçu historique de la dynamique d'organisations de la région d'étude, les caractéristiques, les conditions de fonctionnement, leurs dynamiques internes, leurs relations avec l'environnement.

En nous référant à une vaste littérature des organisations étudiées par (JACOB, LAVIGNE-DELVILLE, 1994 ; SOULAMA, 2003) et aux trois critères (l'existence d'activités économiques, l'adhésion libre de ses membres et des relations avec l'extérieur) de définition des organisations du « champ coopératif » évoqués par MERCOIRET et GENTIL (1991), DARDE (1994) et la définition que donne la loi burkinabé selon laquelle une

organisation collective est « *tout groupe de personnes réunies pour satisfaire des aspirations et des besoins économiques, sociaux, culturels communs par une autopromotion fondée sur l'entraide mutuelle* », nous distinguons en Haute Guinée, des organisations modernes des organisations anciennes traditionnelles. Ces organisations forment en Haute Guinée ce que l'on qualifie de mouvements associatifs ou coopératifs, comprenant des organisations du milieu rural et/ou urbain. L'étude des interactions entre ces organisations anciennes et modernes de la Haute Guinée et la manière dont les acteurs s'en servent pour la mise en œuvre de leurs stratégies relève d'une importance capitale.

Dans l'ensemble des localités étudiées en Haute Guinée, les organisations paysannes ou non paysannes ont pour soucis le développement et la sécurisation de l'environnement des membres.

En effet, la Haute Guinée connaît dans ces dernières années une évolution en matière d'organisations des populations pour le développement de la région et le bien être des membres qui y adhèrent. La région comprend de nos jours 214 groupements, 34 coopératives et 70 associations tous composés de femmes ou d'hommes ou encore les deux à la fois (Voir la liste en annexe). Les jeunes générations évoluent souvent dans leurs associations. Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de toutes ces formes d'organisations par sexe et par âge pour l'ensemble de la région, d'une part parce que de nombreuses organisations se sont créées de façon informelle et fonctionnent comme bon leur semble, d'autre part parce que les femmes sont parfois membres de plusieurs fédérations.

La comparaison des effectifs de ces organisations avec ceux de la population active font ressortir le poids du mouvement paysan dans l'économie locale. Parmi ces formes d'organisations, nous pouvons confirmer que les groupements représentent un pourcentage considérable du nombre total des organisations de la région. Ces différentes organisations ont des aires d'action différentes car certaines évoluent à l'échelle villageoise, sous préfectorale, d'autres à l'échelle préfectorale.

Les investigations du terrain démontrent que dans divers secteurs d'activités, ce sont les organisations à vocation agricole qui dominent (72,42%). Celles-ci sont suivies par les organisations à vocation pastorale (9,34%) et les organisations de maraîchères (8,42%). Les autres organisations qui évoluent dans les autres secteurs d'activités mobilisent un petit collectif (4,67 %). Cela veut dire que le secteur primaire qui englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche et le maraîchage concentre 85,85 % des associations. Elles sont nées dans l'idée de

développer la région tout en luttant contre la pauvreté de la quasi-totalité des membres. L'accentuation de la pauvreté dans la région, contrairement aux autres régions de la Guinée, demeure le facteur primordial de la naissance des organisations, mais il faut dire aussi les projets de développement, les institutions internationales ou de l'Etat, les ONG conditionnent leurs interventions dans les activités des populations vivant en milieu rural par leur adhésion à des groupements. Ces deux facteurs méritent d'être mieux détaillés pour comprendre la genèse des organisations paysannes de la Haute Guinée qui connaissent une dynamique importante.

✓ ***La pauvreté sensibilise de nombreuses élites locales et les jeunes***

La fermeture du pays au monde extérieur depuis le referendum de 1958 a eu pour conséquence que la pauvreté a affecté de nombreux paysans de la région. Les productions agricoles étaient tournées vers l'Etat qui restreignait d'éventuelles possibilités d'aides étrangères aux paysans. La rareté des intrants et d'autres produits phytosanitaires réduisait la production agricole de nombreux paysans, ce qui se répercutait sur les conditions de vie de nombreux ménages de la région. Cette pauvreté des ménages où le chef de famille se trouve dans l'obligation d'assurer l'impôt de chaque membre de sa famille, favorisa l'exode rural et la migration de nombreux jeunes.

Bénéficiant de cet avantage de vivre ailleurs une vie citadine pleine d'expérience, certains jeunes qui ont pratiqué l'exode et la migration reviennent. D'autres même étant rattachés à leurs racines s'installent provisoirement ou de façon définitive. Mais toutes ces catégories de jeunes restent sensibles à la pauvreté que traversent leurs sous-préfectures d'origine. C'est dans ce souci de développement que la volonté de se regrouper apparaît comme une nécessité pour ces deux catégories d'élites à partir de 1984, d'où de nombreuses organisations. Sur les 35 groupements de notre échantillon, la lutte contre la pauvreté pour faire face aux besoins des membres des ménages est citée dans 62,8% des cas comme circonstance majeure de la création du groupement.

✓ **Les interventions extérieures (Institutions internationales, les ONG) et Institutions étatiques, suscitent la création d'organisations en milieu rural**

Avec la présence de plusieurs institutions internationales (FIDA, PNUD) et de certaines ONG nationales ou internationales, les actions de développement se multiplient à travers toute la région. Plusieurs projets sont mis en place pour aider les populations à sortir de la pauvreté.

Mais les conditions d'aide aux populations rurales pauvres exigeaient leur adhésion aux différentes organisations. C'est à cette occasion que plusieurs paysans ont décidé de s'associer pour bénéficier de certains appuis d'ordre matériel et techniques pour intensifier leur production agricole. Par ailleurs, les groupements de femmes se constituent et se dynamisent dans la région à travers de nombreuses expériences que ces dernières acquièrent auprès des monitrices rurales engagées par plusieurs organismes de développement. Certaines de ces organisations finissent par prendre le nom de ces monitrices : C'est le cas du groupement Doré Yogbo de Köterö (Voir Photo 7) qui porte le nom d'une animatrice du FIDA.

Photo 7: Groupement Doré Yogbo de Köterö



Source : enquête de terrain, 2012

C'est dans ces circonstances que se créent plusieurs organisations de femmes, d'hommes et de jeunes avec divers itinéraires qui œuvrent ensemble pour l'amélioration des conditions de vie et d'échanges d'expériences. Un aperçu historique permettra non seulement de mieux capter les conditions de l'apparition et les mécanismes de création, mais aussi de comprendre les acteurs impliqués et leur niveau de regroupement. L'accent est mis surtout sur deux schémas organisationnels : le premier qui concerne les organisations à caractère endogènes et l'autre qui repose sur les organisations exogènes. Comme le souligne Guérin : « *Quel que soit son degré de formation, toute action collective est partiellement endogène et partiellement exogène, la question est de savoir à quel degré. Jusqu'à quel point les trajectoires collectives correspondent-elles à des logiques internes (c'est-à-dire aux intérêts et aux attentes des membres) et dans quelle mesure sont-elles déterminées par des logiques externes (répondant essentiellement au contexte institutionnel)* », (GUERIN, 223: 33)

6.1.1. Les organisations à caractère endogènes

Les organisations à caractère endogène sont les types d'organisations traditionnelles qui ont été mises en place dans la région sans l'intervention de l'extérieur. Ces organisations ont vu le jour bien avant la colonisation et ont connues une dynamique importante pendant la colonisation et sous le régime de la première république de 1958 à 1984. Issues des normes et pratiques locales, ces organisations assuraient la cohésion sociale et permettaient aux membres de se soutenir mutuellement. Elles survivront malgré les changements politiques et d'autres organisations imposées.

6. 1. 1. 1. Les organisations avant et pendant la colonisation

Bien avant la colonisation, les besoins naturels de la vie ont amené les populations à mettre en place des organisations de nature sociale, politique et économique dans le but de soutenir des systèmes d'entraide leur facilitant la vie quotidienne. Dans cette perspective, les populations de la Haute guinée ont créé des structures qui au départ avaient un caractère non formel mais dynamique mais qui contribuaient à l'harmonie de la vie. Les organisations sociales masculines et féminines ou mixtes sont connues sous divers noms selon les groupes ethniques et les milieux géographiques. En Haute Guinée, on parle de *Lâma*⁸⁹ en malinké et en Basse Guinée de *Kilé* en soussou. Ces formes d'associations ont vu le jour depuis la période précoloniale et continuent à fonctionner dans certains villages de la Haute Guinée. Leur importance dans les sociétés traditionnelles rurales mérite d'être évoquée dans ce présent travail.

a) Les *Brati*,

Les *Brati* constituaient l'étape d'une association intégrée. Cette association s'occupait réellement de l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations : elle avait par exemple la charge morale de porter assistance aux personnes démunies et des victimes des calamités (incendies ou maladies). Il était dans les prérogatives du premier responsable de l'association (*bra-kunti*), d'organiser une participation d'appui à la récolte des champs d'une famille incapable de le faire d'elle-même. Dans l'exercice de leurs fonctions, les membres de cette association intervenaient à plusieurs niveaux :

⁸⁹ *Lâma* en malinké et *Kilé* en soussou désigne les associations de prestations de services dans les travaux champêtres.

✓ **Au niveau socioculturel**

Il revient aux membres d'organiser toutes les animations culturelles importantes et d'autres formes ponctuelles de réjouissance populaire pour maintenir la joie et la sécurité au sein des communautés. La sortie du masque populaire *Konden* et l'organisation des danses (*Doundoumba, Kassa, Djaalô, dongbè, etc.*) relevaient de leur prérogative. Les membres avaient aussi pour mission d'initier les membres des autres associations traditionnelles de jeunes (les Brado-dömömö) à travers l'octroi d'un masque approprié, le *Konden-kun* fait en bois. Le transfert de ce masque sacré à ces jeunes symbolise la future succession des aînées. Mais l'octroi du masque ne suffit pas, les membres de l'association *Brati* suivent les *Brado-dömömö*, dans toutes leurs activités.

✓ **Au niveau de l'éducation**

Cette association jouait un rôle particulier dans l'éducation sur la vie communautaire. Cette association étant au dessus de toutes les considérations claniques, les hommes de castes (griots, *sömönö*, forgerons), les hommes libres et les porteurs de carquois (*tonti*), pouvaient tous se retrouver dans cette association. Les membres de *Brati* initiaient les jeunes à la bravoure et à l'endurance, à travers une technique que la tradition a appelée le *Soli-mina*⁹⁰. L'association organisait plusieurs séries de rencontre avec les jeunes à des périodes bien précises pour leurs inculquer l'idée de discrétion et de discernement dans leurs comportements futurs.

Dans ce rôle éducatif joué par cette association, nous retenons que l'une des phases d'initiation des jeunes Brado-dömömö qui avait pour appellation *Konden-karan*, était une méthode très appropriée qui consistait à faire apprendre de façon rapide certains concepts clés, des proverbes, des signes et leurs interprétations dans un style de langage avec des codes conventionnels. L'initiation au *Konden-karan* était une école au service du développement des sens de la communication et de l'intelligence des apprenants. Ce qui est important, c'était le mode de langage particulier, qui devrait faire l'objet d'une session d'initiation.

✓ **Au niveau des activités agricoles**

L'association des *Brati* a joué un rôle aussi important dans la production agricole. Grâce à l'aide apportée par les membres de cette association aux agriculteurs qui possédaient

⁹⁰ *Soli-mina*, terme maninka qui signifie action de prendre une panthère. Cette action exprime la bravoure de l'homme à un certain âge de sa vie.

une main d'œuvre faible, les greniers ne restaient jamais vides. Leurs prestations étaient soutenues par la prise en charge de leur nourriture journalière pendant la période des travaux dans les domaines du demandeur de service. La demande de prestation de service des *Brati* pour un champ agricole, consistait à adresser une demande verbale accompagnée par dix noix de colas, chez le *Brakounti*. Cette forme de prestation est appelée *makili*, qui signifie littéralement en *maninka* l'appel ou l'invitation chez soi.

L'intervention de l'association des *Brati* dans la cadre d'une production agricole, pouvait se faire sans demande préalable par le prestataire. C'est le chargé à l'information qui, après constat, pouvait rencontrer le *Brakounti* pour rendre compte de la situation des producteurs. Après analyse de la situation, si les membres se rendaient compte que l'agriculteur était confronté à de sérieuses difficultés liées au calendrier agricole, la décision était prise par l'association, sans consultation préalable du futur bénéficiaire. Cette association à travers son geste faisait rattraper le déficit de production des agriculteurs en difficultés. Au niveau des membres eux-mêmes, chaque membre pouvait de son gré inviter les autres membres de l'association à passer des journées de prestation dans son domaine agricole. Le prestataire formulait une demande auprès du *Brakounti*. Cette invitation se conditionnait aussi par la prise en charge de la nourriture journalière par le membre qui invite.

Pendant la colonisation, les chefferies traditionnelles ont été transformées et certaines structures associatives traditionnelles ont été bouleversées. Toutes les structures traditionnelles qui régulaient jadis la vie dans la région, vont être reléguées au second plan. Certaines sont même abandonnées au profit de la nouvelle réalité coloniale qui créait toutes les conditions pour porter préjudice à la dynamique des formes d'associations trouvées sur place. L'équilibre d'économie de subsistance soutenu par les associations traditionnelles se détruisait, en faveur de la nouvelle force socioéconomique et politique du colonisateur. L'administration coloniale prend désormais en main toutes les affaires concernant la gestion de la région. C'est dans ce contexte que les associations *Brati* ont perdu leurs rôles dans la production et les prestations de services d'intérêts communautaires.

Si les associations des *Brati* avaient office de faire respecter certains principes dans l'encadrement et la protection des personnes et de leurs biens, désormais une autre théorie est mise en avant avec la colonisation. Les chefs de cantons nommés par l'autorité coloniale soutiennent cette administration qui cherche à étendre et maintenir son pouvoir, pour répondre à ses besoins. Dans la région, les *Brati* avaient désormais peu d'influence pour le respect de

l'ordre traditionnel. Même aux yeux des populations colonisées, les mentalités autour des associations traditionnelles connaissent un bouleversement. « *L'ensemble des associations traditionnelles seront considérées comme des structures familiales, claniques, initiatiques de caractère archaïque, attardées et sans fondement de logique d'une civilisation* », (CONDE, 2012 : 50).

Avec la colonisation naissaient d'autres structures associatives à vocation commerciale (des maisons de commerce) à caractère privé comme les Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP). Ces différentes associations favorisaient la collecte, le stockage et la commercialisation des produits agricoles et approvisionnaient les agriculteurs en plants. Nous notons successivement l'introduction de la coopérative des planteurs de bananes en 1949 (UNICOOP), en 1951 le Secteur Coopératif d'Aménagement et d'Équipement Rural (SIAER) était créée et fut rattaché au SIP et en 1960, la mise en place des Coopératives Agricoles de Production (C.A.P)

Considérées comme les premières formes d'associations modernes dans lesquelles les agriculteurs étaient associés, les SIP approvisionnaient ces derniers en plantes. Les SIP ont été par la suite transformées en Sociétés Agricoles de Prévoyance (SAP) et enfin en Société Mutuelle de Développement. Les principaux objectifs visés par ces organisations étaient d'assurer non seulement le ravitaillement de l'administration colonial en vivrier mais aussi le recrutement de la main d'œuvre pour les travaux et la production des cultures de rente (arachide, coton) qui étaient drainées vers la métropole.

Pendant cette période coloniale, à l'instar des hommes, les femmes aussi évoluaient en classe d'âge et développaient de leur côté des initiatives de solidarité dans divers sens. Elles étaient peu mobilisées dans ces associations, à cause de leur marginalisation. C'est après l'accès de la Guinée à l'indépendance que le Parti Démocratique de Guinée (P.D.G) s'est engagé dans la voie de l'émancipation de la femme. Ainsi la politique d'émancipation de la femme sera définie lors du premier congrès des femmes de Guinée en janvier 1968.

Ainsi, les décisions principales prises se résument comme suite : le droit à l'instruction et à la formation professionnelle ; la création du Comité National des femmes (CNF) ; l'égalité des droits et devoirs entre l'homme et la femme ; l'interdiction du mariage forcé ; la fixation de l'âge minimum au mariage pour les filles à 17 ans au moins ; le droit d'acquisition des biens et de leur gestion ; le droit de participation entière à la vie économique, politique et socio- culturelle.

C'est à partir de ce moment qu'elles se sont organisées davantage et continuent à le faire dans des réseaux qui prennent en charges leurs problèmes. Elles ont formé des structures collectives comprenant notamment les classe d'âge, des groupes d'entraide de travail et de tontine. Les femmes participent aussi aux associations de quartier, de ressortissants ou à des groupes religieux.

En Afrique, COQUERY-VIDROVITCH (1994) souligne l'exemple des associations de commerçantes yoruba ou les groupes d'entraide des femmes ibo du Nigéria comme faisant partie d'anciennes organisations en Afrique.

Au Burkina, SAUSSEY (2009) signale la présence de plusieurs associations féminines dont l'Amical des Femmes de la Haute Volta (AFHV), l'Association des Veuves et Orphelins (AVO), l'Association Burkinabé des Sages Femmes (ABSF), etc.

En Haute Guinée depuis fort longtemps aussi, ces formes de solidarité reposaient sur le lâma, le moussot ê et le sèrrè. Parmi elles, certaines évoluent au fil du temps et connaissent une légère modification pendant que d'autres émergent au gré des politiques qui se succèdent.

b) *Le Lâma : association féminine de prestation de service dans les travaux champêtres*

Parler de l'origine exacte de cette forme d'association traditionnelle n'est pas chose aisée. Ce que nous savons de cette organisation, c'est que sa pratique est liée au développement des activités agricoles qui ont toujours été une préoccupation essentielle des populations rurales. Les femmes de la Haute Guinée à travers cette forme de regroupement ont développé une organisation de production agricole très intéressante.

Le Lâma est une association de femmes ou de jeunes filles⁹¹ qui participent aux activités des grandes exploitations familiales ou lignagères. Cette organisation était formée sur la base de la confiance mutuelle et de la solidarité permettant à chaque membre de mettre en valeur et en un temps record de grandes superficies. Sous la forme rotative, les femmes souvent d'âge égal, mettent les efforts en commun pour assurer une réciprocité de service. Dans le Lâma, l'idée de monétarisation des relations est exclue. La règle est claire : service contre service. Cette organisation socioéconomique a constitué une force motrice dans les villages et il pouvait y exister plusieurs car il suffisait que les individus se fassent confiance.

⁹¹ Dans le Lâma, il ya des regroupements masculins et féminins. Nous nous intéressons ici aux regroupements féminins.

Comme toute autre association, le Lâma obéît à une organisation traditionnelle du travail. Tout le travail commence à l'annonce de la saison pluvieuse, au moment où chaque famille détentrice de portion de terres et disposant plus ou moins des bras valides, et soucieux du rendement agricole futur de son exploitation, consulte d'autres chefs de famille ou du lignage appartenant souvent aux cercles alliés et leur propose de mettre leur force de travail en commun en réunissant tous ceux qui sont capables de mener ensemble et dans un temps record et à tour de rôle, les différentes activités agricoles de chacune des familles associées. Après la consultation, une décision collégiale est prise par l'ensemble sous la surveillance des patriarches qui, non seulement participent avec leur famille respective mais aussi sont reconnus pour superviser la bonne marche du Lâma qui sera mis en place. Ce consensus tient compte de l'âge, donc du respect qu'on doit aux anciens et de la remarquable relation qu'ils entretiennent avec les membres de la société globale. Bref, leur statut social tient dans la responsabilité naturelle qui leur est accordée.

L'analyse de cette organisation permet de dégager des portées économiques immenses. Constituées de personnes valides, le Lâma mobilisait des dizaines de femmes suivant le cas dans un seul champ en un jour. Ce jour, l'énergie des membres est mobilisée pour avancer considérablement dans les travaux champêtres. Qu'il s'agisse du ramassage des herbes ou du désherbage, il permettait aux femmes paysannes d'être à l'abri des dépenses monétaires qui mettent les paysans actuels à la portée des usuriers.

Socialement, le Lâma est une structure de solidarité. En plus des activités économiques qui sont les labours collectifs de champs, tous les membres de l'organisation sont concernés par tout cas social se produisant dans le foyer de l'un des membres. Mais le plus important est que les membres peuvent s'entraider en termes d'échange d'octroi ou crédit de semence. Le principe de base est que tout déséquilibre au niveau de la famille de l'un des membres peut avoir des répercussions sur la participation de celui-ci dans les relations sociales. Aussi, le Lâma était un moyen qui remorquait certains individus qui physiquement n'avaient pas l'énergie nécessaire pour travailler comme les autres. Il n'était pas exclu de voir comme membre de la structure des infirmes, expression d'un sentiment de solidarité.

Au regard de son utilité économique et sociale, le Lâma était une structure mise en place au niveau des lignages, des clans et qui permettait à ces différentes structures sociales d'assurer leur fonctionnement. Une large observation des groupements montre qu'ils tirent

leur origine dans les formes traditionnelles avec une finalité plus économique que sociale actuellement.

Cette forme d'association a aussi fait l'objet d'une étude en Basse Guinée par Doumbouya (2001) qui a analysé la transformation que le *Lâma* ou *Kilé* a connu à l'arrivée des colons français. Il note : « à l'arrivée des colons français en Guinée, le “*Kilé*” s'est complètement transformé, au lieu que les villageois ou les indigènes travaillent entre eux et les uns pour les autres, comme cela se faisait dans le temps, il est mis au service des colonisateurs. Une administration s'organise appuyée par des chefs de cantons, des chefs de cercle et des plantons “traducteurs pour les colons”, lesquels profitaient de leur statut pour rançonner leurs propres frères » Doumbouya, 2001 : 163).

c) *Mouso têt: association tontinière féminine*

C'est à l'image des hommes que les femmes rurales de la région ont créé le *Mouso têt* pour se secourir mutuellement. Cette association de femmes dans le cadre des tontines est répandue à travers toute la région. *Mouso têt* fonctionne sur la base d'une tontine où l'épargne se fait dans le cadre de l'économie solidaire instituée par les communautés villageoises. Cette épargne est communément appelée “*Têt*” ou tontine traditionnelle dans le langage du terroir. Son objectif était d'instaurer l'esprit d'épargne au sein du groupe.

Le *Mouso têt* a été toujours considéré comme une association non formelle regroupant en général 5 à 10 femmes. Tout comme le *Lâma*, le principe de sa constitution repose aussi sur la confiance mutuelle, l'engagement, la moralité et la réciprocité des services. Sous leur forme rotatoire, les formes de tontine sont bien variables dans le temps et dans l'espace. Suivant la part des cotisations fixées par toutes les adhérentes, nous rencontrons “*Têt-ba*” et “*Têt-deni*” qui signifie “grande tontine” et “petite tontine”. A ce niveau, seules les cotisations fixées constituent la différence.

La nature des prestations est un autre critère pour faire une typologie des tontines en milieu rural de la Haute Guinée. Il existe des tontines à prestation d'argent, des tontines à prestation de services et des tontines à prestation de biens matériels. Quand à la finalité des services, elle est d'ordre économique et social.

La finalité économique est perceptible à travers la force de mobilisation de moyens et en temps opportun pour appuyer un membre. Economiquement, l'adhérente aurait mis plus de temps et de manœuvre pour mobiliser la quantité d'argent que le groupe lui octroie. Il y a là

une capacité de faire face aux grands problèmes dont la résolution individuelle était impossible. Les cérémonies de baptême, de mariage, de funérailles et d'autres cas sociaux constituent des occasions opportunes pour obtenir les secours.

La finalité sociale n'est pas proprement à dissocier de celle économique. Le fait d'être souscripteur et d'appartenir à ce groupe social est déjà un indicateur de renforcement du capital social. S'intégrer dans un faisceau de relations humaines permet d'atténuer les pesanteurs sociales qui marquent les étapes de la vie de l'homme. Dans la plupart des villages, les populations mettent un accent particulier sur les réseaux. Les dictons à ce propos sont nombreux et très significatifs comme ce qui se dit souvent : “ *Fen tè yè men dimini ka sé saya dö mendi sé möö la sabari la wolé a dabadengna di* ”. Cette expression populaire dit qu'il n'ya pas une épreuve plus dure que la mort et seule la chaleur⁹² humaine permet de combler le vide qui est créée.

Les formes d'économie solidaire ont toujours existé dans l'histoire des sociétés. Certes, elles ne sont pas formalisées mais pourtant leurs principes de fonctionnement sont plus rigoureux et exigeants que les textes qui régissent les microcrédits du monde moderne. Nous comprenons que les populations locales n'ont pas les institutions de micro-financement pour mettre en œuvre des mécanismes de soutien aux uns et aux autres. L'existence des tontines démontre des faits d'organisation de l'espace qui étaient à l'œuvre dans les sociétés traditionnelles et qui ont résisté à l'usure du temps malgré les nombreux bouleversements que la vie communautaire a connus.

Dans l'ensemble, les tontines traditionnelles étaient organisées par les membres d'une même famille ou par des personnes ayant entre elles des liens ou des solidarités exemplaires caractérisées par une forte cohésion, une confiance mutuelle et une forte empathie. L'objectif était en général d'instaurer l'esprit d'épargne au sein des groupes sociaux. Ainsi, les membres étaient dans l'obligation, par consensus, de déposer par jour ou par semaine voire par mois, une certaine quantité d'argent ou de biens échangeables et décidée à l'avance par les membres des tontines. Dans la majeure partie des cas, la totalité des sommes réunies en un jour était versée à un membre qui assurait le rôle de trésorière, cette femme étant le plus souvent l'initiatrice ou la plus jugée correcte par les adhérentes. Elle se chargeait de la gestion du bien commun et remettait à tour de rôle l'argent aux femmes.

⁹² Chaleur humaine : loin d'être une température, il s'agit du sentiment qui naît dans les relations humaines et qui permet de se consoler dans les épreuves les plus dures comme la perte en vie humaine.

L'une des caractéristiques de ces tontines traditionnelles était que n'étaient acceptées dans les structures que des personnes familières et susceptibles de s'acquitter de la cotisation à temps pour éviter d'entraver la bonne marche de l'association. Il arrive parfois que certaines tontines de femmes comprennent des hommes pour donner un caractère mixte à l'organisation.

Le nombre et la vitalité des tontines traditionnelles indiquent qu'elles ont su s'adapter à de nouvelles situations d'ordre économique et social. Elles constituent des solutions de remplacement, des stratégies pour échapper à certains manques qui dépassent les clivages ville-campagne et tradition-modernité. Les femmes indiquent bien le bien-fondé des tontines et mettent l'accent sur l'aspect de solutions de remplacement.

d) Sèrrè : classe d'âge féminine ou fratrie

Le *sèrrè* est un regroupement de femmes de même âge ou d'âge différent appartenant au même village. Le principe de limitation de l'âge et du nombre de participants n'est pas fondamental au niveau de l'organisation. L'engagement des sociétaires est l'élément le plus important pourvu que le groupe s'entende sur un certain nombre de principes nécessaires au fonctionnement de la mutuelle qui va naître et doit être respectées par les adhérentes.

Dans les principes qui régissent leur fonctionnement, l'accent est mis sur les jours de réunion qui constituent des moments favorables pour discuter de toutes les affaires de l'organisation. En général, sauf cas d'exception, les réunions se tiennent chez la présidente ou sous la forme rotative chez les participants avec des dates fixées à l'avance. Cette rotation des réunions a une portée symbolique et permet à chaque membre de se sentir éligible comme responsable de l'association. Aux jours des réunions, chaque membre se présente avec sa cotisation hebdomadaire. Les fonds mobilisés sont épargnés par la présidente ou une trésorière désignée à cet effet. Ce fonds permet aux membres du *sèrrè* de participer aux activités sociales (baptême, décès, mariage, etc.). Dans certains *sèrrè*, en plus de ces actions sociales, les fonds servent à l'organisation des fêtes de réjouissance.

L'argent n'intervient dans ces formes associatives qu'avec la pénétration coloniale. Sinon avant la colonisation, l'accent était plutôt mis sur la solidarité entre les femmes dans les différentes activités sociales que chacune pouvait entreprendre, qu'il s'agit des cérémonies initiatiques des garçons ou des filles. Pendant les cérémonies, la femme sociétaire se voyait entourée de ses camarades pour partager ce moment. Les actes de sympathie étaient marqués

à travers le don mobilisé par le groupe. Essentiellement, ce don était composé d'objets ou produits agricoles allant des céréales aux tubercules. Au fil du temps l'argent fit son entrée dans l'histoire des sociétés Mandingues et toutes les relations humaines ont quelque peu changé de nature.

Pendant les différentes rencontres, les retrouvailles constituent pour les femmes le moment important pour poser les problèmes de l'organisation et généralement ceux qui ont marqué la semaine comme les décès, les naissances ou les mariages par exemple. C'est aussi une occasion de tirer les leçons des activités communes passées et chercher à corriger les imperfections. La réunion constitue le moment de réfléchir aux problèmes conjugaux de certaines femmes du groupe associatif. L'argent ainsi collecté par les membres de l'association sert par exemple à acheter les uniformes pour les adhérentes, à payer des ustensiles de cuisine, les meubles, etc. En réalité, la destination de la cotisation dépend de la volonté des membres. L'argent peut être également dépensé chaque fois qu'une d'entre elles doit se marier, célébrer le mariage de tel enfant, à l'occasion du baptême de tel autre, des décès et même lors de la réalisation d'œuvres sociales. L'assistance des membres de l'association est un signe de prestige social pour les bénéficiaires.

Le *sèrrè* suscite chez les femmes l'envie d'entreprendre une activité économique quand nous savons que pour payer les cotisations dont la valeur est bien variable suivant les structures, chaque femme est tenue d'exercer une activité génératrice de revenu dans le but d'assurer son autonomie personnelle en s'acquittant par exemple des cotisations au sein de son association. Les femmes dans certains milieux sont tenues d'appartenir au *sèrrè* dans le souci de ne pas se voir exclue ou marginalisée parce qu'étant en marge des bénéficiaires générés par le groupe alors que le *sèrrè* jouit d'une popularité immense dans les sociétés de la Haute Guinée. Les observations en milieu urbain permettent de constater qu'il est rare de voir une jeune fille qui ne soit intégrée dans un *sèrrè* et quel que soit son rang social.

Dans les familles polygames, une concurrence est engagée entre les femmes et constitue un facteur de développement des *sèrrè*. Dans une famille polygame à deux femmes, il arrive souvent que l'une des femmes appartient à un *sèrrè*, et l'autre non. Dans ce cas de figure, lors du mariage de la fille de celle qui appartient au *sèrrè*, les membres de son *sèrrè* apportent une assistance sociale par leur participation aux cérémonies mais aussi elles apportent une contribution financière au vu et su de la seconde épouse. Au baptême de l'enfant de la seconde épouse par exemple, aucune personne ne se présente au nom d'une structure

associative si non que ses parents et ceux de son mari ou de sa coépouse. Ce jour elle ne se contentera que des offres de ses parents, s'ils sont riches bien sûr. Cela traduit la préoccupation de chaque femme en milieu malinké de participer au *sèrrè* afin de vivre dans l'atmosphère qui se développe en son sein. Ces formes d'organisations surtout féminines ont continué sous le premier régime de 1958 à 1984 où les regroupements des femmes avaient un poids considérable dans l'idéologie du PDG pour la mobilisation des populations. Le régime en place en profita pour mettre en place d'autres structures organisationnelles à caractère socialiste.

6.1.1.2. Les organisations sous le premier régime (1958 à 1984)

Pendant cette période, l'orientation politique mise en place était de type socialiste. L'initiative privée était prohibée. Les formes d'associations étaient dictées par le pouvoir central, car le système politico-juridique initié tendait vers la démocratie populaire. Pour palier au blocus fait par la France, le pays colonisateur, la Guinée introduisit sa propre monnaie le 1^{er} mars 1960. Toutes les formes d'échange et de coopération de la Guinée étaient désormais tournées vers les pays de l'Est, avec l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) considérée comme le modèle d'orientation économique. L'apparition des mouvements associatifs de caractère socialiste amena l'Etat guinéen à la création des coopératives agricoles de production (CAP) par le décret N°218 du 09 août 1960⁹³. C'est dans ce cadre que toutes les régions administratives du pays sont devenues dépositaires de coopératives d'Etat pour apporter une solution à la sécurité alimentaire selon les besoins des populations. La situation difficile à laquelle le pays était confronté, l'absence d'associations à caractère privé, amena les nouvelles autorités à engager des plans de promotion des associations publiques et semi-publiques. L'aspect semi-public impliquait certaines personnes morales et physiques comme responsables qui devaient épauler l'Etat dans la réussite de l'entreprise.

Ainsi, de 1961 à 1964, 402 Coopératives Agricoles de Production (CAP) ont été créées. L'ensemble des CAP du territoire regroupait 59.085 adhérents avec un capital de 35.320.965 GNF⁹⁴. La Haute Guinée a connu la création dans les villages (comités) des Coopératives Modernes (CPM) créées en 1974 par l'Etat guinéen. Ces coopératives basées

⁹³ Source : décret présidentiel de la Présidence de la République de Guinée du 09 août 1960.

⁹⁴ Source : rapport AACG, 1990.

fondamentalement sur l'*investissement humain*⁹⁵, regroupaient un nombre d'agriculteurs détenteurs des moyens de production (tracteurs) et dont les capacités en termes de notoriété étaient bien établies. Par région, les dépositaires de tracteurs furent initiés par des CPM. Pour l'ensemble du pays, 33 CPM avaient été constituées dont une par région administrative. Le but était d'apporter des appuis nécessaires aux meilleurs agriculteurs du pays, pour encourager une production intensive dans les domaines des cultures vivrières. Les premiers résultats devraient permettre la pérennisation des CPM elles-mêmes et par la suite favoriser la sécurité alimentaire du pays.

En 1974, les bilans des CPM n'étaient pas très appréciés. Les résultats souhaités n'avaient pas été atteints. La remarque fondamentale se situait au niveau de la planification. Plusieurs aspects n'avaient pas été pris en compte tels que: la diversité environnementale du pays et la définition des stratégies appropriées pour atteindre des résultats. D'autres nouvelles formes d'associations de l'Etat ont suivi au cours de la même décennie. Les brigades mécanisées et attelées de production (BMP et BAP) furent créées en 1975.

La vie de ces nouvelles formes d'associations d'Etat était étroitement liée aux différentes institutions d'enseignement supérieur du pays. A partir de 1975, presque chaque région administrative (actuelles préfectures de la Guinée), disposait d'une faculté universitaire dans son chef lieu. *«Il y avait notamment des facultés d'agronomie, d'élevage, de médecine et de médecine vétérinaire. En exemple, Tolo dans Mamou (Moyenne Guinée) et Famoïla dans Beyla (Guinée forestière)»*⁹⁶. Les BMP et les BAP devaient entretenir une collaboration fonctionnelle avec les différentes facultés dans les régions administratives. Mais ce ne fut pas le cas, *«les BMP ne purent travailler, de même que les BAP»*⁹⁷.

Les Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA) furent envisagées par les BMP⁹⁸ et créées afin d'apporter une nouvelle solution à la situation économique du pays en 1979. L'Etat, conscient des enjeux économiques, mettait à la disposition des FAPA de grands moyens en vue de leur réussite. Le constat est que *«les efforts du gouvernement sont indéniables, ainsi entre 1970 et 1977, plus de 5.000 tracteurs furent distribués équitablement*

⁹⁵ Concept en valeur à l'époque qui signifie : travail sans salaire pour soutenir les actions de l'Etat.

⁹⁶ Mohamed Camara, 58 ans, Ingénieur agronome à Kroussa.

⁹⁷ Mamadi Kéita, 59 ans, Ingénieur agronome/Kobani-Kroussa.

⁹⁸ Bureau Politique National, organe de décision du Parti Démocratique de Guinée.

*entre les régions du pays. Cet effort fut vain, car l'on ne pouvait utiliser ces tracteurs ni en Moyenne Guinée, ni en Guinée Forestière. Les conditions n'étaient d'ailleurs nullement créées, pour leur utilisation en Guinée Maritime ou en Haute-Guinée pays des pleines »*⁹⁹.

L'Etat guinéen ne cessa d'apporter ses efforts, le nombre de FAPA passa de 200 en 1979 à un total de 360 sur l'ensemble du pays en 1984. Cependant, les efforts de l'Etat furent toujours vains à cause du manque de résultats crédibles. L'investissement humain n'était sans doute pas à la hauteur : *«Le Parti et le gouvernement dotèrent ces fermes de moyens importants, mais il manquait à ce projet, l'âme qui fait les grandes activités. Charrues, tracteurs, engrais furent détournés par les encadreurs »*¹⁰⁰. Elles furent donc déconsidérées par les autorités guinéennes, ensuite par les populations par manque de résultats.

Ces formes de mouvements associatifs butèrent aux contraintes suivantes : l'absence de règlements intérieurs, l'analphabétisme, l'inadéquation entre stratégies d'application. Il y avait mobilisation des populations (masses populaires), mais il manquait la motivation qui soutenait la participation des populations aux actions définies. L'absence de suivi-évaluation, le manque de bonne planification et la mauvaise gestion constituent les principales causes des maigres résultats des associations de l'Etat. Dans les faits, les FAPA n'avaient pas un caractère de réels mouvements associatifs et participatifs.

6.1. 2. Les organisations à caractère exogène

Ce sont des formes d'organisations suscitées de l'extérieur. Elles ont été mises en place après l'ouverture du pays au monde extérieur depuis 1984. Les caractéristiques de cette période permettent de comprendre cette mise en place des structures organisationnelles, le cadre institutionnel et le rôle des ONG dans la mise en place de ces organisations.

La libéralisation des initiatives privées à partir de 1984 a favorisé l'émergence de plusieurs types d'organisations et de formes d'entreprises. Entre 1985 et 1995 près de 8000 entités ont vu le jour en Guinée dont plusieurs centaines d'ONG et d'associations agréées. En milieu rural, le nombre de groupements agricoles a quadruplé depuis 1992, réunissant plus de 60 000 agriculteurs et producteurs¹⁰¹. De gros efforts ont été faits pour la mise en place d'un cadre

⁹⁹ Joseph Noël Yolande, *la Guinée sous la domination coloniale*, p.92.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 92.

¹⁰¹ Rapport : *Diagnostic des Organisations de la Société Civile en Guinée*, Etude préalable à la mise en place du programme Concerte Pluri-Acteurs, 2006, Conakry, p 10.

juridique approprié en vue d'organisations libres dans le pays comme le montre l'extrait des textes régissant les Organisations de la Société Civile (voir annexe).

La politique macro-économique avait consisté réellement à la mise en œuvre, avec l'appui des institutions de Bretton Woods et les principaux bailleurs de fonds, d'un premier programme d'ajustement structurel (PAS) entre 1996 et 1998. L'objectif poursuivi avait été d'induire des redressements économiques et financiers, d'accroître la mobilisation des ressources intérieures, de libéraliser l'économie en réduisant le nombre des agents de la fonction publique et en réhabilitant le secteur privé.

La conjoncture nationale étant caractérisée par une crise économique, une dégradation des indicateurs sociaux et la mise dans la rue des fonctionnaires n'ayant pas réussi au test de dégraissage de la fonction publique sont les socles sur lesquels la plupart des ONG, des associations et des groupements vont être mis en place. C'est dans ce contexte qu'un cadre institutionnel de coordination des organisations (ONG et autres formes d'associations ou groupements) a vu le jour.

En effet, la tutelle des ONG et des organisations de la société civile a été longtemps assurée par le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) à travers le Service National d'Appui, de Coordination de Coopératives et ONG (SACCO) créé en 1997. La mission de cette structure est la mise en œuvre des politiques et stratégies destinées à susciter des initiatives locales de développement par l'entremise des ONG, coopératives et autres associations en République de Guinée. Ce cadre a rapidement connu une crise de fonctionnement liée au manque de budget et de moyens logistiques, surtout après les premières années de fonctionnement soutenues par le fonds de coopération italienne. Il n'a donc pas pu être en mesure de remplir sa mission.

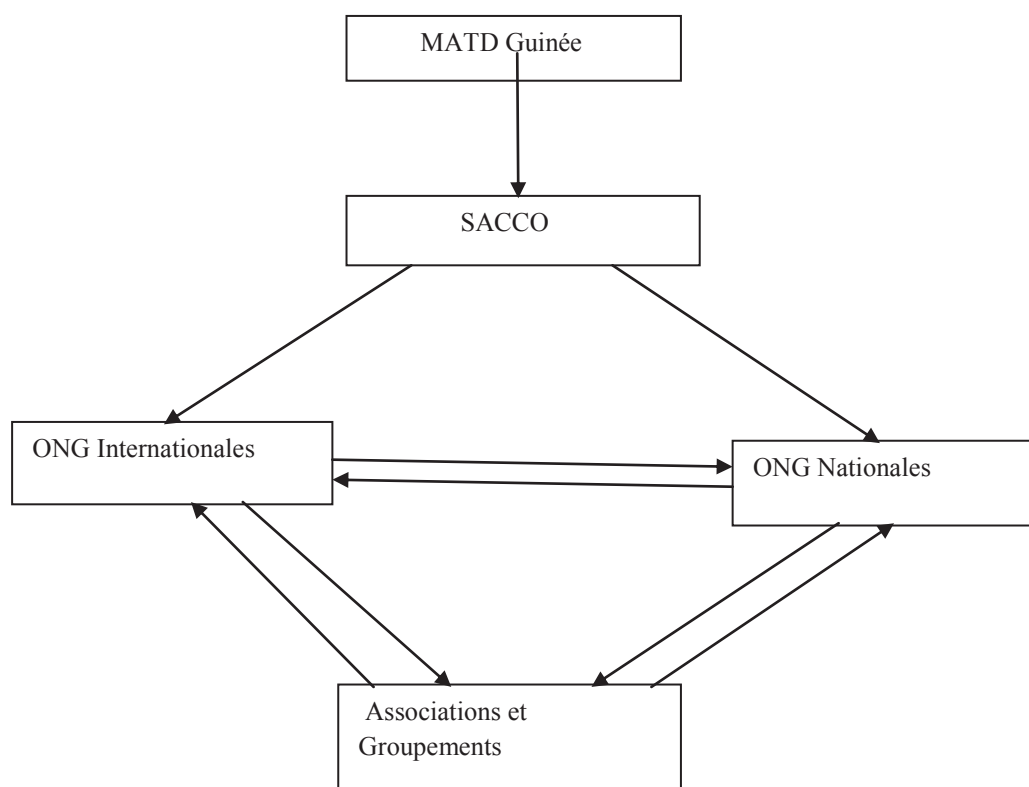
Par ailleurs, certains le considère comme un outil ayant pour but réel de contrôler les acteurs non étatiques au niveau de l'Etat. Il est étonnant de voir que cette structure était reliée au Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) c'est-à-dire une sorte de Ministère de l'Intérieur, plutôt qu'à celui des affaires sociales, par exemple. La question cruciale de l'autonomie de jugement et de l'indépendance des fonctionnaires de ce Ministère quant à leurs décisions de donner ou de refuser un agrément pour la reconnaissance juridique et administrative d'une Organisation de la Société Civile (OSC) reste ouverte. Les OSC guinéennes sont fortement dépendantes du financement qu'elles reçoivent des bailleurs de fonds publics ou privés, ce qui limite leur développement.

Par ailleurs, nombre d'organisations sont trop petites et dominées par un ou quelques individus. Cette situation se traduit par la difficulté de mise en place des réseaux d'organisations solides. Les relations entre les personnes priment donc souvent sur les complémentarités d'actions ou d'objectifs.

La décentralisation qui a été mise en place a favorisé l'implication des populations, des ONG, des organisations communautaires de base et du secteur privé dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Elle a aussi accordée une place de choix au genre dont la prise en compte reste timide et l'application des textes sur le terrain se heurte à certaines difficultés dont : le taux élevé d'analphabétisme surtout celui des femmes, la faible diffusion et l'insuffisance des textes, la non harmonisation de certaines dispositions, la lenteur dans le transfert effectif des pouvoirs et moyens aux collectivités à la base, la superposition des droits modernes et coutumiers. Les mouvements associatifs de la société civile (associations/ONG, syndicats, patronat, groupements, etc.) rencontrent aussi un certain nombre de contraintes à des degrés divers qui sont : les déficiences ou insuffisances institutionnelles qui se traduisent par des vices de forme ou des freins à leur bon fonctionnement. Les statuts sont généralement clairs en ce qui concerne les tâches et attributions des membres des organes de gestion et de décision, mais celles-ci sont dans la réalité peu ou pas respectées.

Malgré toutes ces difficultés, un important renforcement institutionnel s'impose en faveur de ces structures comme condition préalable à leur participation effective au processus global de promotion d'un développement en général et dans le développement local en particulier. Cet appui doit notamment consister en la formation des membres des mouvements associatifs pour leur permettre de maîtriser les mécanismes de mobilisation des ressources internes et externes, le concept de participation, de partenariat responsable et de transparence dans la gestion. Selon Mansaré (2012 :54), ces organisations à travers les structures de coordination, entretiennent des relations avec des acteurs qui les composent (voir figure 17).

Figure 17 : Cadre relationnel des acteurs des organisations



Source : Réalisé par MANSARE en 2012

Tableau 48 : Récapitulatif des organisations selon les périodes

Périodes	Nature	Types	Domaines d'intervention
Précoloniale Avant 1898	Associations traditionnelles	Mandingue	Sécurité, Culturel, Agriculture, Assistance sociale
Coloniale 1898-1958	Maisons de Commerce	coloniale	Commerce colonial
	Structures d'appui agricole	Coloniale	Agriculture
Première République 1958-1984	Associations à caractère étatique	Collectiviste Socialiste	Agro-pastorale
Deuxième République 1984-1990	ONG, GIE	OSC	Agriculture, Education, Santé, Culture, Finance

Source : enquête de terrain, 2012

Suite à ce bref aperçu historique, il revient à souligner que les organisations collectives créées dans le but d'actions solidaires ont existé en Haute Guinée bien avant l'implication de certaines institutions internationales de développement. Dans cette région, ces organisations forment ce que l'on appelle les mouvements associatifs ou coopératifs. Ces derniers comprennent des organisations évoluant en milieu rural et/ou urbain et d'autres formes de regroupement comme des fédérations par exemple à caractère social, économique, culturel et religieux. Les

Ces formes d'organisations qui comprennent les associations des classes d'âge, de groupe d'entraide pour les travaux champêtres, les *ton* ou les « fonds de solidarité », les *mouso té* et les *sèrrè* ont été explicitées plus haut. Il est important de souligner que le développement réel du phénomène associatif a débuté dans les années 1988. A cette date, ce sont les associations de développement communautaire qui sont numériquement les plus nombreuses. Dans les années 1990, ce sont les organisations professionnelles (syndicats, éducations, artisanat) qui se présentent comme d'importants acteurs collectifs. Depuis cette période jusqu'à maintenant, plus de 70 associations ont été créées en Haute Guinée. Ce qui revient à dire que ce chiffre est beaucoup moins important que celui des groupements (214).

6.2. La filière néré et l'émergence de dynamiques associatives des femmes en Haute Guinée

Selon M.Saussey, « Le principe associatif est en général ancien, ancré dans des logiques sociales propres à une société de type « stratifiée » où les femmes sont conviées à s'organiser entre elles selon des normes culturelles transmises par la société, dans des collectifs structurants puisque espaces porteurs pour leurs identités, autour du travail, de la gestion financière de budgets individuels » (SAUSSEY, 2009 : 218). Depuis quelques années, la Haute Guinée connaît l'émergence d'organisations collectives paysannes à partir des initiatives prises surtout par de nombreuses femmes. Les femmes ont créé des associations comme l'Association des Femmes Techniciennes et Technologues de Kankan (AFTTK), l'Association des Enseignantes de Kankan (AEK), Association des Femmes de Guinée pour la Communauté Islamique (AFGCI), etc. L'émergence de ces associations en Haute Guinée mérite d'être appréhendée en termes d'innovations organisationnelle et technique mises en place par les productrices du néré et l'Association des Femmes Techniciennes et Technologues de Kankan qui transforment le néré et d'autres produits agricoles par des pratiques innovantes.

Ces nouvelles initiatives peuvent permettre aux femmes de renégocier leur statut bien qu'elles occupent une position de subordination dans la société. Ainsi, certains organismes de développement (Institutions Internationales, ONG, etc.) vont mettre en œuvre des projets « femmes et filières agricoles » dont l'un des objectifs principal est de permettre aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie à travers les revenus que génèrent certaines filières de production (maraîchage, karité, néré, etc.) mais aussi à faire face aux besoins de la famille. L'obtention des fonds alloués aux femmes par ces bailleurs étaient conditionnés par

l'adhésion de ces dernières à des groupements ou aux associations. Ces mouvements associatifs continuent à jouer un rôle important dans la vie des adhérentes et il nous a paru intéressant d'en parler pour mieux ressortir les raisons qui ont poussé les femmes à se mobiliser.

Les nouvelles formes d'organisation féminines constituent désormais des sources de changements importants pour les femmes qui s'y engagent. A travers ces groupements, les femmes intègrent non seulement les règles des marchés extérieurs leur garantissant de meilleures ressources monétaires mais aussi leur donnent la possibilité de s'affirmer dans leurs ménages et au niveau des autres opérateurs des filières. Les groupements créés avec le concours des bailleurs de fonds étaient au début des groupements féminins, et par la suite certains hommes y ont été intégrés. Ils ont tendance à s'institutionnaliser sous l'impulsion des différentes politiques nationales et internationales.

Une analyse portant sur les identités sociales, professionnelles et culturelles des femmes, ainsi que les rapports de genre qui en découlent suscite une interrogation importante dans ces formes d'organisations féminines. La conférence de Nairobi organisée par les Nations Unies (1975) au cours de laquelle un bilan négatif a été dressé sur la situation des femmes du Sud, a eu comme résultats concrets l'émergence d'associations, de coopératives et de groupements féminins reconnus et/ou soutenus par l'Etat et les Bailleurs de fonds (RYCKMANS, 1997). Les femmes guinéennes qui ont été conviées à cette grande Conférence mondiale, sont devenues à leur retour des porte-paroles chargées d'en vulgariser le contenu et les conclusions de la dite conférence. Suite aux résultats de cette conférence, le nombre d'organisations collectives féminines s'est multiplié dans le but d'initier les femmes à certaines actions œuvrant pour leur épanouissement.

C'est ainsi qu'en milieu rural tout comme en milieu urbain, plusieurs groupements ont été promus par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, celui des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine et de l'Enfance et par l'aide de certains organismes internationaux. Les exigences imposées aux femmes par les bailleurs de fonds et le gouvernement pour la création des groupements, incitent ces dernières à évoluer dans des secteurs génératrices de revenus tout en se positionnant dans la production commerciale où leur participation sur les marchés n'était que formelle ou invisible. La production du soumbara, un produit essentiel du néré, connue comme étant une activité exclusivement féminine, s'inscrit dans cette lancée.

Dans ce contexte, les groupements constituent les lieux d'apprentissage, de solidarité et d'interactions sociales entre différents membres. Ils sont aussi des lieux favorisant des confrontations entre différents acteurs d'un même collectif ayant des fonctions, des contraintes, des activités et des positions sociales différentes.

Ainsi, nous appréhendons ces initiatives organisationnelles des femmes comme des formes de solidarité entre ces dernières et d'autres réseaux de parenté, d'amitié, et ou d'alliance et de résistance sociale dans la confrontation aux normes sociales (ALHASSOUMI, 2012 : 168).

6.2.1. Emergence d'organisations collectives en Haute Guinée

En Haute Guinée, plusieurs personnes enquêtées (70%) confirment que les femmes et les jeunes de la région ont été à la base d'initiatives collectives ayant conduit aux groupements et d'autres formes d'associations. Ces initiatives ont été impulsées par de nombreux facteurs (contexte sociopolitique et économique, l'instauration du multipartisme et les conséquences du PAS) que nous avons évoqués plus haut.

Les femmes de la Haute Guinée, qu'elles vivent en milieu rural ou urbain, se mobilisent pour prendre en main leurs destinées en faisant preuve de leurs capacités d'« agir en groupe ». C'est à travers cette prise de conscience que l'« union fait la force » et la perspective d'amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation de la production ou la création d'activités génératrice de revenus qu'émergera la nécessité de créer des collectifs dans plusieurs localités de la région.

« Aujourd'hui, nous nous organisons en groupe pour notre propre épanouissement et le développement de notre localité. Nous avons compris que même nos enfants qui sont allés en ville pour les études et certains qui travaillent déjà se regroupent une fois dans le mois pour discuter des problèmes de notre localité. Ils interviennent même à travers leurs cotisations à la construction des infrastructures (Mosquées, Ecoles, Terrains de jeux, etc.) pour le développement de Balandou. Ils sont très attachés à nous qui sommes ici car à tour de rôle ils effectuent des visites de façon régulière pour s'informer de certaines réalités. Alors ces belles initiatives de nos fils nous encouragent à évoluer en groupe bien que certains l'étaient déjà. Lorsqu'ils nous conseillaient de formaliser les groupements pour nous trouver des bailleurs de fonds et certaines institutions internationales pour nous apporter assistance dans nos activités de groupements, nous avons bien accueillis l'idée. Ces échos concernant l'aide financière ont aussitôt motivé nos hommes à créer des groupements spécifiquement masculins ou certains se sont adjoints aux femmes qui évoluaient dans des groupements pour en faire

des collectifs mixtes » (entretien le 03/10/2012 avec la présidente de l'union des groupements, 60 ans).

Avant leur implication dans les groupements, la plupart des femmes évoluaient déjà dans des organisations de tontine. Dans cette forme d'organisation traditionnelle, chacune versait 2000 GNF de cotisation par semaine. L'ensemble de ces montants étaient alloués à l'une d'elles pour financer des besoins ponctuels. Dans la suite, les femmes se sont impliquées d'avantage dans des activités de maraîchages et d'exploitation du néré. Au départ, le maraîchage était vu par les femmes comme une activité qui nécessite de gros efforts et qui était vue comme du ressort des hommes. Ce jugement de valeur qu'elles font de leur propre situation est le résultat de la domination masculine dont elles sont des principales victimes. Nous rejoignons l'idée de Bourdieu qui avance que cette domination se manifeste sous la forme de violence symbolique à leur propre égard (BOURDIEU, 1998). Ce même constat a été fait au Niger par ALHASSOUMI (2012) au sujet des femmes de Garbey-Kourou.

Les femmes d'un certain âge sont également actives dans les activités de maraîchage et d'exploitation du néré dans le but d'être utiles pour leurs enfants et petits fils. Au moment où l'on pense qu'elles doivent être à la « retraite » de certaines activités physiques contraignantes, c'est plutôt le moment où elles s'engagent le plus dans des activités pour faire face à certains devoirs familiaux. Hormis le travail physique que ces femmes abattent, elles sont le plus souvent consultées dans certaines prises de décisions au sein de la famille. Meillassoux note à propos de ce statut de la femme ménopausée que : *« c'est lorsqu'elle a perdu ses capacités physiologiques de reproduction qu'elle est susceptible d'en acquérir les capacités sociales »* (MEILLASSOUX, 1992 : 119). Dans ce contexte, ces femmes sont plus libres à entreprendre d'autres activités car leurs travaux domestiques sont rares lorsqu'elles vivent avec leurs belles-filles dans le même ménage.

Pendant la période de réflexion sur la création des groupements, les femmes les plus âgées suggèrent que les moins âgées d'entre elles soient nommées comme responsables des groupements à cause de leurs plus grandes capacités physiques. Mais les plus jeunes affirment que le droit d'aînesse doit être le critère fondamental dans le choix de la présidente. Cela veut dire que c'est la tradition qui persiste encore et qui entraîne la domination des aînées qui occupent en général les places de premières responsables quelle que soit l'efficacité de cadettes. C'est la plus âgée qui accède au poste de présidence, même s'il s'avère qu'elle n'est ni la plus apte, ni la plus compétente. Il y a dans ces groupements des jeunes femmes, disponibles et

dynamiques, mais à cause de leur jeune âge, elles ne peuvent pas prétendre occuper un tel poste.

L'analphabétisme de la majeure partie des femmes les oblige à faire recours aux jeunes lettrés et même à certains agents des projets évoluant dans la zone pour leur porter assistance dans les démarches administratives pour formaliser leurs actions collectives. Cette procédure permet ainsi une certaine reconnaissance de leurs actions devant les autorités coutumières et administratives. Par cette légitimation, les membres de ces collectifs peuvent-elles, à travers les activités de production des groupements, affirmer leur identité?

6.2.2. Les motifs d'adhésion au groupement

En Afrique de l'Ouest, à l'instar des hommes, les femmes s'inscrivent dans une variété de regroupements (PAULME, 1960). Elles se sont organisées dans une multitude de réseaux qui prennent en charge différents problèmes, le plus souvent spécifiquement féminins (RYCKMANS, 1997). Dans la logique de formalisation des activités productrices comme l'exploitation du néré, les femmes sont encouragées par des bailleurs de fonds ou par des femmes *leader* à s'organiser en collectifs (association ou union, échelles préfectorale et régionale). Réunies dans un collectif, les femmes forment un réseau dense dont l'un des points communs est l'exploitation des produits de cueillette comme le néré et le karité qui sont des ressources végétales typiques pour obtenir des produits convoités sur les marchés des pays de la sous-région ouest africaine.

Dans le contexte de la Haute Guinée, nous nous appuyons sur nos enquêtes réalisées dans les différents sites d'investigation car les organisations collectives n'ont pas suivi un même processus d'évolution et d'adhésion des membres.

Les femmes évoquent plusieurs motifs pour expliquer leur adhésion au groupement. Ces motifs sont variés et reflètent la multitude d'intérêts que portent les femmes à leur collectif. Quand l'on les posait la question « pourquoi avoir créé un groupement », et ce qu'il représente pour elles, les réponses données étaient nombreuses. Dans nombreux de leur discours, les femmes faisaient allusion aux conditions économique, social, politique, affective qui se résument comme suit :

- ✓ L'obtention des revenus, « *le travail collectif est plus avantageux que le travail individuel car il permet de gagner plus* » : grâce au travail du groupement, l'on

obtient des gains considérables permettant de satisfaire divers besoins familiaux (11 réponses sur 35 groupements).

- ✓ L'entraide entre les membres, « *être solidaire en cas d'évènements liés aux affaires sociales* », (baptême, mariage, décès), « signifier les sentiments de réciprocité entre les uns et les autres » : le groupe matérialise sa solidarité (9 cas).
- ✓ L'acquisition des connaissances, « *apprendre des techniques de production et de transformation des produits agricoles et de cueillette, transmettre à notre tour le savoir technique à nos enfants et aussi nous éveiller* » : le groupement est considéré comme un lieu d'émancipation, d'apprentissage, de transmission de nouveaux savoirs (3 cas).
- ✓ L'échange des expériences, « *c'est un lieu de rencontre où se tiennent de nombreuses discussions, chaque membre explique ses problèmes au groupe pour recevoir des conseils* » et « *être en contact avec d'autres groupements de la région ou du pays* » : le groupement est alors un espace de socialisation ouvert à de vastes réseaux (2 cas).
- ✓ Le développement de la sous-préfecture : le groupement à travers les contributions des membres dans la réalisation de certaines infrastructures sociales de base permet d'améliorer les conditions de vie dans la sous-préfecture (2 cas).
- ✓ L'apport de l'aide extérieure' « *le fait de se réunir nous avantage dans l'appui de l'aide extérieure* », « *les bailleurs exigent de se réunir au sein d'un groupement pour bénéficier de leurs appuis financiers sinon ils ne peuvent pas financer de façon individuelle* » (8 cas).

Vu les réponses données par les personnes interrogées, deux principales motivations ont poussées les femmes à s'engager dans le groupement. Ce sont d'une part la recherche de revenus pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans un contexte économique difficile et d'autre part la volonté de renforcer les solidarités ou d'en créer de nouvelles à l'extérieur, pour subvenir à de nombreux besoins de leurs familles. Pour la majorité des femmes vivant en milieu rural de la haute Guinée, le groupement constitue un nouvel espace de socialisation, de discussions, d'échange et d'entraide. Par le fait de la proximité de certaines zones d'enquête par rapports aux centres urbains (c'est le cas de Balandou et Moussaya par exemple par rapport à Kankan), il existe des groupements qui relèvent des motivations beaucoup plus

souvent économiques par le fait que ces derniers bénéficient de soutiens financiers. Ce qui peut souvent entraîner une certaine différence au niveau du statut social et économique.

Une fois les motifs évoqués, l'adhésion de nouveaux membres aux groupements est libre et se fait sur la présentation d'une demande soit écrite ou verbale avec en plus de dix noix de cola. Ces dix noix de cola est le signe de la volonté et de la détermination à s'investir dans les activités des groupements. La demande est adressée aux présidentes des groupements qui, au cours d'une assemblée, font part aux autres membres de l'intention de telle femme à devenir membre. Après s'être rassurés de la moralité de la personne désireuse de prendre part aux activités du groupement, les membres donnent leur accord. Le fait d'être retenue témoigne déjà de la satisfaction des membres envers la nouvelle adhérente. Ce qui suppose une reconnaissance par les aînés de la famille et l'époux qui accepte cette orientation de sa femme. Cette acceptation dans le groupement est un engagement pour l'adhérente à mériter la confiance que l'on place en elle. L'endurance, la disponibilité et la patience sont autant de valeurs que cette dernière doit prouver au sein du groupement.

D'abord, la postulante est informée de l'avis favorable qui a été fait à sa requête. Ensuite au cours de la réunion suivante, elle est informée des dispositions du règlement intérieur et des statuts qui régissent l'organisation. Le partage de ces objectifs avec la nouvelle adhérente conditionne son engagement futur. Les discours qui ont émergé des entretiens de groupes confirment bien cette réalité. Une femme membre du groupement Keiraba de Sanguiana déclare :

« Moi j'ai adhéré librement au groupement parce que j'ai constaté que le travail de groupe est toujours bénéfique et permet d'acquérir des expériences nouvelles. C'est après avoir compris les objectifs suivis par Keiraba que ma décision a été définitive. Je donne raison à nos parents qui ont toujours dit qu'un seul doigt ne peut qu'indiquer un objet mais il n'est pas en mesure de le prendre, cette capacité est dévolue à la conjugaison des efforts des cinq doigts. C'est pourquoi pour mieux s'affirmer, il est bon d'adhérer à un groupement », (entretien du 22/09/2010 avec une femme membre du groupement Kairaba de Sanguiana centre, 38 ans).

L'adhésion dans le groupement n'est pas conditionnée par l'appartenance à une classe sociale (noble ou casté) ou aux différentes confessions religieuses (musulmane, chrétienne). C'est le cas de certains groupements situés à Niandakoro et Norassoba dans la préfecture de Siguiri (Voir annexe). Le groupement est ouvert même aux personnes de castes qui

bénéficient du même traitement que les autres membres. Elles ont aussi un droit de regard et de dénonciation des écarts de conduite des autres. Au cours de nos observations de terrain, nous avons été témoin d'une griotte qui critiquait sévèrement certaines femmes du groupement qui retardaient leur cotisation.

La plupart de ces groupements ont été créés à la suite de la promulgation de l'ordonnance n° 005/PRG/SGG/88. L'initiative de leur création est comme nous l'avons dit plus haut parti des femmes, mais le mouvement a été suscité et entretenu en général par l'administration centrale à travers ses services décentralisés (vulgarisation agricole, animation rurale et microprojets) à travers aussi l'intervention d'institutions internationales. Les groupements ont démarré dans l'ensemble, avec des effectifs modestes, mais compte tenu de quelques progrès économiques que certains groupements ont pu réaliser et de l'intensification des campagnes de sensibilisation, le nombre d'adhérentes à ces organisations féminines a presque doublé en 2008 et triplé en 2010. Dans toutes les localités de la Haute Guinée, les femmes parlent de groupements ou d'autres associations à caractère purement social.

Ces organisations sont en majorité composées de femmes. Celles-ci considèrent ces groupes associatifs comme des réseaux relationnels avantageux pour elles en tant que femmes et pour leurs enfants, ceci à cause des revenus qu'elles en tirent et la valorisation de leur statut social qui en découle. Les groupements reposent, dans leur forte majorité, sur une base sociale importante qui facilite l'entraide dans les travaux, l'apport de semences, les assistances sociales diverses ainsi que les échanges d'expériences entre membres associés. La création du groupement part souvent d'une concertation entre quelques femmes ou entre quelques femmes et hommes. Dans la majorité des cas, il n'y a pas de procès verbal de création du groupement.

Au sein des groupements, le recrutement des membres se fait à la demande des intéressés, mais l'admission est soumise à l'acceptation de tous les membres. L'adhésion est désormais libre et volontaire grâce aux nouveaux cadres réglementaires mis en vigueur permettant aux femmes que la « tradition » n'aurait pas autorisées à se regrouper dans ces organisations à le faire. Elle fait l'objet de versement d'une part sociale dont le montant est fixé par les membres. Quand il existe un lien de parenté entre la présidente et une autre femme qui ne fait pas partie du groupement, elle l'oblige à s'y intégrer à cause des liens qui les unissent. Une productrice du groupement Benkadi de Balandou explique son adhésion obligatoire :

« *Je n'ai jamais voulu intégrer le groupement Benkadi dont ma belle-sœur est la première responsable. Elle passa par mon mari qui m'influença pour adhérer à son groupement. Par respect et considération de ce dernier et par certaines interprétations du voisinage, j'ai fini par accepter bien que j'évoluais avec mes amis dans un autre groupement composé en majorité de jeunes femmes mariées. Je participe à chaque réunion lorsqu'il n'existe pas de chevauchement entre les calendriers de rencontre,* (entretien du 25/05/2011 avec une femme productrice de Balandou, 33 ans).

Par le fait du voisinage, la présidente peut aussi convaincre certaines voisines à appartenir au groupement sans qu'il n'existe de lien de parenté entre eux. C'est le cas par exemple de la chargée à l'information du groupement Fassou Dèmè de Moussaya :

« *Je n'étais dans aucun groupement de Moussaya, c'est ma voisine N'Na Siré qui m'a sollicité tout en m'expliquant les objectifs et buts visés par le groupement qu'elle envisageait créer. Alors j'ai bien accueilli cette belle initiative qui permet aux femmes de Moussaya d'être solidaires et de profiter des expériences de certaines femmes plus âgées* », (entretien du 15/05/2011 avec une femme chargée de l'information du groupement Fassou Dèmè, 45 ans à Moussaya).

Toutefois, l'adhésion au sein des collectifs exige que les adhérents ou adhérentes soient des personnes crédibles. Cette crédibilité que l'on exige pour l'adhésion surtout des femmes montre qu'au niveau de ces nouveaux espaces collectifs « *se jouent des équilibres subtils entre la soumission à des schémas intériorisés du statut de femme qui leur font craindre leur manque de compétence et la nécessité de s'y conformer pour transformer les rapports de force sur les scènes privées et publiques* » (GUETAT-BERNARD, 2003 : 106).

En effet, la majorité des groupements (87%) ont un contenu fonctionnel centré sur la production, la transformation des produits agricoles et de pêche et la commercialisation. Ces groupements œuvrent essentiellement dans les activités de maraîchage, saponification, poterie, teinture et préparation du *soumbara* et du beurre de karité. Ces groupements ont en commun plusieurs caractéristiques: une autonomie aussi large que possible vis-à-vis des pouvoirs publics, autonomie qui n'est pas synonyme d'opposition ; une utilité sociale visant la satisfaction d'un besoin solvable ou non ; une liberté dans le choix des objectifs, des structures et des méthodes d'action. Ils sont alors des associations de développement à la base sous directives communautaires (SAUSSEY, 2009). Pour les femmes évoluant en groupe, l'adhésion au groupement est un moyen efficace pour réduire le contrôle de leur activité par

les hommes car s'alphabétiser, accéder à des nouveaux revenus est un moyen d'émancipation que certaines attendent sans doute depuis fort longtemps. Les premiers groupements mis en place ont servi de référence aux autres groupements. La plupart des membres ont été attirés par leurs voisins des sous-préfectures, des villages, des quartiers qui ont bénéficié de l'aide extérieure en équipements agricoles ou de transformations, en infrastructures et en microcrédits pour se décider à adhérer à un collectif. La secrétaire du groupement Djissembè de Köterö explique :

« C'est lors de la Mamaya organisée à Kankan que nos voisines de Balandou ayant adhéré au groupement Dandoudini nous ont parlé des avantages qu'elles tiraient de leur union à partir de plusieurs objectifs assignés. C'est ainsi qu'étant conscientes de plusieurs avantages que l'on pourrait tirer, nous avons décidé d'en faire autant. Les femmes nous ont dit qu'elles étaient régulièrement informées des nouvelles de chaque membre et qu'elles avaient bénéficié de don de grillage par le FIDA et de Microcrédits du Crédit Rural de Guinée », (entretien du 10/05/2011 avec la secrétaire de Djissembè de Köterö, 45 ans).

Une adhésion conditionnée par la subordination des hommes

En Haute Guinée tout comme dans la quasi-totalité des sociétés guinéenne, l'avis du mari compte beaucoup pour les femmes avant de s'engager dans une quelconque activité. Cette notion de subordination au mari est inculquée à la femme depuis l'enfance par l'éducation que lui donne sa mère. Une fois mariée, le jour de l'accompagnement appelé *sarakani lön* cette notion est rappelée à la femme par sa famille. Comme nous le raconte la responsable du groupement Sodia de Niandakoro :

« Dans le Mandingue, le mari représente à la fois le dieux sur terre et le père et la mère de sa femme. C'est lui qui décide de beaucoup de choses pour toi car les parents lui ont confié ta responsabilité entière devant le bon Dieu et les hommes. S'il trouve que c'est bon pour toi de faire partie d'un groupement, tu l'intègres sans problème. Par contre s'il n'est pas consentant, tu respectes sa volonté sinon il te fait des histoires devant tes coépouses et tes enfants. Alors pour éviter d'être ridicule aux yeux de tes coépouses et de ton entourage, tu es obligées de rester à la maison pour prouver que tu es un modèle d'ambassadeur de ta famille », (entretien du 30/06/2011 avec la présidente du groupement Sodia de Niandakoro, 43 ans).

Dans ce cas de figure, le mari ne renonce à sa décision qu'en cas d'intervention d'une personne assez crédible au sein de la communauté. C'est souvent le *leader* qui intervient

directement auprès du mari tout en expliquant les avantages que peut apporter une femme dans sa famille quand elle est dans un groupement. Elle peut aussi faire intervenir la première autorité coutumière ou religieuse pour convaincre le mari à l'adhésion de sa femme dans le groupement. Lorsque nous demandions à certaines femmes des groupements au sujet des comportements de leurs maris pour leurs adhésions dans les groupements, elles avançaient que c'était par peur qu'elles s'émancipent beaucoup plus en ayant des revenus leur permettant d'avoir plus d'indépendance. Les maris de certaines productrices interrogés exprimaient ce souci d'indépendance qui peut conduire les femmes à désobéir à leurs maris quand elles sont dans les groupements. Le président de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole (APEAE) de Sanguiana argumente à ce propos :

« Avant, ma première femme m'écoutait beaucoup et faisait tout ce que je lui demandais. Depuis qu'elle a commencé à fréquenter le groupement, c'est un autre visage que je découvre. Elle passe une bonne partie de son temps dans les activités du groupement et refuse même de m'aider pour les travaux de mon champ. J'ai entendu lors de l'une de ses conversations avec certaines femmes de son groupement qui lui conseillaient de ne s'intéresser qu'aux activités du groupement car les revenus gagnés lui appartiennent. Alors qu'en travaillant dans le champ familial, elle ne gagne rien et c'est sa jeune sœur (la plus jeune épouse) qui profite de sa position de la plus aimée pour gagner des faveurs », (entretien du 11/11/2012 avec le président de l'APEAE de Sanguiana, 54 ans).

Les hommes qui refusent généralement l'adhésion de leurs femmes dans les groupements sont ceux qui voudraient continuer à renforcer leur supériorité sur les femmes en les laissant toujours sous la domination masculine. Pour ces derniers, encourager les femmes vers les initiatives qui leur permettent d'améliorer leur revenus, c'est opter pour un partage du pouvoir et accepter l'égalité qui n'est pas de coutume chez le malinké.

Dans les localités enquêtées, la quasi-totalité des femmes ont compris que leurs implications dans toutes les activités génératrices de revenus en dehors des ménages sont conditionnées par leur subordination à leurs époux dont les avis sont importants. Cependant, elles sont de plus en plus nombreuses à se passer de l'autorisation du mari. Serait-ce le signe précurseur des changements qui s'annoncent ?

6.2.3. Les objectifs des groupements

Le nom des 35 groupements de notre échantillon ont été proposés par les présidentes en accord avec les membres, même si certains portent le nom de certains agents ou animatrices de projets et/ou ont été initiés par des intervenants extérieurs. Chaque groupement se singularise par un nom qui a une signification sociologique ou géographique se rattachant aux valeurs locales que les membres défendent (voir annexe).

Au cours de leur création, les groupements se sont assignés deux objectifs principaux qui rejoignent les motivations évoquées plus haut :

- i. Un premier objectif d'ordre économique qui suppose que les femmes adhèrent au groupement dans le cadre de l'amélioration ou de la sécurisation de leurs revenus monétaires ;
- ii. Le second objectif d'ordre social, qui consiste au renforcement de la solidarité, de l'entraide et la satisfaction des besoins sociaux.

Les différentes explications données aux femmes au sujet des gains financiers et sociaux qu'elles obtiendront en participant à une production collective du *soumbara* et à grande échelle pour les marchés sous-régionaux et même à d'autres activités comme le maraîchage ou la préparation du karité, les poussent à s'engager rapidement car cette perspective correspond finalement à leurs propres objectifs dans leurs petits groupes informels. Ces groupements étudiés disposent de caractéristiques propres en ce qui concerne leur composition, leur localisation, leurs activités et leurs ressources.

6.2.4. Composition des groupements

Malgré la diversité de statuts, toutes les femmes membres des groupements sont mariées ou veuves. Même les plus jeunes sont mariées, même si elles n'ont pas encore d'enfants. Ce qui revient à dire que pour participer au groupement il faut que la personne soit mariée ou soit veuve ou divorcée. Il ressort du constat fait sur le terrain que la présence des jeunes femmes dans les groupements était insignifiante par rapport à l'effectif des membres. Les raisons de cette sous-représentation évoquées par certaines femmes étaient liées à leurs lourdes charges domestiques. Les quelques jeunes femmes qui ont pu adhérer avouent qu'elles sont à plusieurs épouses chez leurs maris et qu'elles profitent des jours de tour des autres épouses pour répondre aux exigences du groupement ou parfois par des arrangements internes entre

coépouses. Mais les charges domestiques ne semblent pas être les seules raisons qui limitent l'adhésion des femmes jeunes. Certaines femmes font allusion aux difficultés de cohabiter avec des belles-mères insupportables. A ce propos, une jeune femme note :

« Avant mon intégration dans ce groupement, j'étais avec ma belle-mère qui me rendait la vie insupportable. Elle me critiquait devant tous les membres en mon absence et on me le racontait. Alors j'ai décidé de quitter le groupement à cause d'elle car elle tenait au courant de tous nos problèmes de familles à ses copines du groupement qui elles aussi en faisaient autant avec leurs belles-filles. C'est grâce à sa maladie qui l'empêche aujourd'hui de venir dans le groupement que j'ai accepté de revenir. Mais mes autres amies qui ont leurs belles-mères qui évoluent toujours dans le groupement refusent d'y adhérer pour échapper à ce dont j'ai été victime quand ma belle-mère était active dans le groupement », (entretien du 06/07/2010 avec une jeune femme du groupement de Kôtero, 33 ans).

Cependant comme le signale aussi Alhassoumi pour le cas du Niger, cette réticence des jeunes femmes est vue par les plus âgées comme une démission due à leur paresse car ces dernières n'ont pas la capacité de concilier les travaux domestiques avec d'autres activités qui demandent surtout des efforts physiques (ALHASSOUMI, 2012). Une femme âgée note à ce propos:

« Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne sont pas comme celles de notre époque. Elles ne veulent pas fournir beaucoup d'efforts pour la famille et surtout nous leurs belles-mères. Faire plusieurs activités devient un problème pour elles. Alors que nous on travaillait à notre temps dans le champ du mari, notre champ personnel, celui de notre belle-belle et tous les travaux domestiques de tous les membres du ménage étaient à notre charge. Cela ne nous empêchait de participer aux travaux des organisations collectives qui existaient en ce moment. Avec ça elles sont en accord avec leurs maris qui disent qu'ils ne veulent pas voir leurs femmes longtemps à l'extérieur de la maison », (entretien du 07/07/2010 avec une femme du groupement de Sanfina, 66 ans).

Ce jugement des belles-mères s'expliquent parfois par un antécédent de conflits avec leurs belles-filles qui, pour elles, sont plus écoutées aujourd'hui par leurs maris que celles qui les ont mises au monde. Et pourtant la réalité est que ces jeunes femmes sont réellement occupées par les travaux domestiques non comptabilisés qui prennent une bonne partie de leur temps. A ces travaux s'ajoutent ceux de l'entretien des enfants qu'elles élèvent depuis le bas âge et même l'entretien des belles-mères qui vivent avec elles chez leurs fils.

L'activité agricole n'exclut pas d'autres activités, les femmes peuvent jongler entre deux ou plusieurs activités à la fois. Dans un même espace géographique, il peut arriver des femmes qui évoluent dans deux secteurs voisins, pratiquent différentes activités. Chez la plupart des membres des groupements, le taux d'analphabétisme est très élevé. Ce qui cause un sérieux problème pour la formation des membres pendant les campagnes d'alphabétisation.

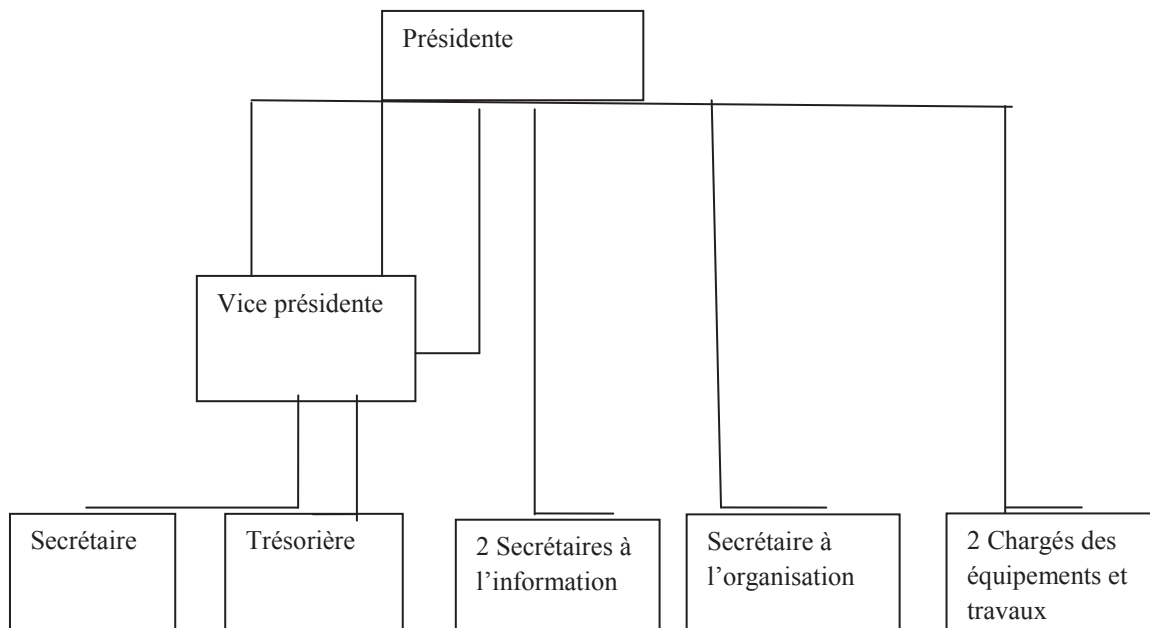
6.2.5. Le fonctionnement des groupements

Le point de départ pour le bon fonctionnement d'un groupement commence par le respect des règles par les membres qui garantit la cohésion de l'organisation. La transparence de l'autorité ou des responsables renforce cette cohésion pour que les groupements répondent à leurs objectifs. A cet effet, l'application des règles est fonction des réalités propres à chaque groupement et des moyens pour leur mise en œuvre. Dans ces groupements exploitant le nééré, le rôle de chacun des acteurs (de la production à la commercialisation) doit être connu. Ce qui suppose une définition claire des statuts, attributions et des limites des responsabilités de chacun pour la réussite du groupe.

A cet effet, les membres doivent procéder au cours d'une assemblée à la mise en place d'un bureau sur la base d'élections d'au moins cinq membres (voir figure 18). Au cours de cette assemblée, en plus de la définition des orientations, des objectifs, de l'élection du bureau exécutif, sont validés les comptes rendus des activités, les nouvelles adhésions et l'application des règles juridiques. Le vote délibéré des membres à l'assemblée est une nouveauté récente et non encore généralisée pour les femmes qui habituellement désignaient une présidente et une trésorière dans leurs anciennes formes d'organisations traditionnelles.

Il ressort de nos entretiens avec les membres des groupements qu'ils ont une bonne perception du rôle de l'assemblée générale. A ce propos, une femme note : « *L'assemblée nous permet de comprendre beaucoup de choses qui se passent dans le groupement. C'est en ce moment que nous discutons ensemble de nos problèmes et nous envisageons des solutions adéquates* », (entretien du 24/09/2010 avec une femme membre du groupement Komadan de Sanguiana, 49 ans).

Figure 18 : Organigramme d'un groupement en Haute Guinée



Source : enquête de terrain, 2012

Comme nous l'avons souligné plus haut les postes de responsabilité dans les groupements étudiés sont très souvent confiés aux aînées. En plus de ces plus âgés, certains groupements confient parfois les postes de responsabilité aux femmes dont les maris occupent des positions importantes dans la communauté. C'est le cas du groupement Sodia de Sanguiana dont le mari de la présidente est le président de la CRD. En règle générale, les postes de secrétaire sont souvent confiés aux jeunes femmes scolarisées ou ayant suivies les nombreuses campagnes d'alphabétisation et qui normalement sont exclues du pouvoir à cause du droit d'aïnesse.

En effet, cette catégorie de jeunes femmes accède facilement à ce poste de responsabilité à cause de leur capacité intellectuelle qui est un atout important pour réfléchir sur les problèmes essentiels du groupement. Pour ce poste liée à l'écriture, les jeunes femmes scolarisées sont ainsi les plus sollicitées. Il n'est pas rare de voir dans certains groupements des hommes qui occupent ces postes car comparativement aux femmes les hommes sont plus scolarisés. Plusieurs groupements étudiés sollicitent ces hommes pour les démarches administratives et pour certains travaux qui demandent de gros efforts physiques. Ils aident les femmes dans certains travaux de labour et à transporter les récoltes sur les motos (voir photo 8).

Photo 8 : Transport des récoltes du groupement Kaïraba de Sanguiana



Source : Enquête de terrain, 2010

Nombreuses sont les femmes qui occupent les postes de trésorerie dans plusieurs groupes étudiés. Cette confiance portée aux femmes s'explique par leurs qualités de bonnes gestionnaires et le sens de l'action collective. Cette place quasi automatique de trésorière, que leur réserve les groupements, marque un net rapprochement avec leur statut ancien de « gestionnaire » du budget familial. Plusieurs membres des groupements affirment avoir plus confiance aux femmes qu'aux hommes dans la gestion des finances du groupement. Pour ces derniers, les femmes manipulent les finances avec plus de transparence.

L'importance de ces responsables est reconnue par tous à travers les tâches qui leur incombent dans l'organisation. Une des membres de Djissembè note : « *Nous reconnaissons l'importance du bureau à travers les efforts que fournissent nos responsables. Une association de personnes sans tête est une organisation aveugle. Le bureau représente pour le groupement ce que la tête est pour le serpent ; un serpent qui perd sa tête demeure tout simplement une corde* », (entretien du 20/03/2010 avec une femme du groupement Djissembè de Köterö, 52 ans).

Les réunions se tiennent périodiquement avec les responsables du bureau et les autres membres évoluant dans le groupement. La périodicité de ces réunions dépend des groupements et de la disponibilité des membres. Par exemples : dans le groupement Lannaya de Norassoba, elle est tenue deux fois par trimestre, une fois par mois à Sabougnouma de Balandou, deux fois par mois à Sodia de Köterö, etc. Toutefois, ces périodicités ne sont pas respectées pendant la période de gros travaux champêtres. La présidente de Sabougnouma note : « *Nous avons du mal à nous réunir pendant la saison de pluies qui correspond à la*

période de travaux agricoles intenses. Chaque femme pense que perdre une journée de travail est difficile à récupérer dans son calendrier. C'est pourquoi beaucoup s'absentent aux réunions programmées en ce moment. Au début, l'on se réunissait pendant la saison agricole au moins une fois dans le mois. Le taux d'absentéisme des membres étant très élevé, nous avons décidé de réduire les périodes de réunions pendant la saison agricole », (entretien du 15/04/2010 avec la présidente du groupement Sabougnouma de Balandou, 65 ans).

Le règlement intérieur est strictement appliqué par les membres du bureau. Les absences et les retards sans motifs sont sanctionnés. Mais lorsque les membres prennent des permissions pour les préparatifs de certains événements tels que les baptêmes, les mariages, les cérémonies de sacrifice suite à des décès, celles-ci sont tolérées pour ces moments d'absence. Dans certains groupements étudiés, il existe des personnes qui jouent des rôles de contrôle. Ces personnes sont par exemple appelées commissaires dans le groupement Sabougnouma et Badén-Bèdè, contrôleurs dans Dankoudouni pour le cas spécifique de Balandou. Ces personnes comme leur nom l'indique ont pour tâche de contrôler les ressources et leur gestion. Elles suivent de près les autres responsables dans toutes les dépenses effectuées et les recettes réalisées. Toutes les entrées et les sorties de fonds par le bureau exécutif se font en leur présence. Mais dans la majeure partie des groupements, ces organes n'existent pas, ils sont confondus avec l'assemblée générale.

Au sein du groupement, il doit exister parmi les membres du bureau et les autres membres au moins des personnes ayant une certaine ouverture d'esprit pour le bon fonctionnement du groupement. Dans de nombreux cas rencontrés, les personnes ayant séjournées en ville ou à l'extérieur à travers leurs expériences sont à la base de nombreuses innovations rapportant des revenus intéressants au groupement. Ces personnes acquièrent plus de liberté pour le groupement que les autres membres restés enfermés en milieu rural.

6.2.6. Des groupements très différenciés par leur localisation

La localisation de certains groupements peut avoir une influence positive ou négative sur l'évolution de leurs activités. La qualité du transport à travers un réseau routier dense et bien construit ou entretenu peut être déterminante dans la capacité de gestion de flux de communication et de marchandises pour de nombreuses associations. Le défaut de réseau téléphonique dans certains villages empêche les groupements de ces localités de recevoir de nombreuses informations qui peuvent leur profiter pour leur évolution. C'est le cas de

nombreux groupements évoluant à Moussaya dans la préfecture de Kouroussa. La secrétaire du groupement Söbè déclare :

« A Moussaya, nous sommes confrontés à de sérieux problèmes de réseau téléphonique. Le réseau disponible est intermittent et pour communiquer, tu peux passer des jours à rechercher le réseau. C'est pourquoi la majeure partie de la population refuse d'acheter des téléphones pour communiquer avec l'extérieur du district. Ce manque de communication fait que notre groupement ne participe pas à de nombreuses réunions organisées à Kouroussa, Kankan et même Conakry. Quand nous exploitons les produits du néré, nous avons des difficultés à nous renseigner sur l'état des marchés de Conakry et de Bamako. Alors que nos amies qui évoluent dans les groupements de Balandou sont directement en contact avec leurs clients de tous les horizons. Quand le prix du néré monte ou diminue, elles le savent rapidement et se planifient conséquemment en fonction de l'offre et de la demande », (entretien du /10/2010 avec la secrétaire du groupement Söbè de Moussaya, 42 ans).

Comme signalé plus haut, l'accessibilité des routes constitue parfois un handicap sérieux pour certains groupements pour développer leurs activités. Situés très loin des grands axes routiers, ces groupements ont des difficultés à écouler leurs produits et à participer à des rencontres importantes concernant leur mode de gestion et de formation à certaines techniques nouvelles à adopter. Ce cas s'est présenté à Norassoba devant nous où la trésorière du groupement Mandé s'i voulait se rendre à Kankan pour une formation sur le mode de gestion des revenus d'un groupement. Une femme d'un autre groupement de la même localité révèle :

« L'année passé, à cause de l'enclavement de la route pour me rendre à Bamako, j'ai raté une occasion importante de la commande malienne en soumbara. Le groupement m'a délégué avec deux autres membres pour la commercialisation du soumbara que nos clients de Bamako avaient commandé. A cause la route qui était fortement dégradée pour arriver à Siguiri beaucoup plus proche de nous, les commerçantes de Balandou arrivées avant nous à Bamako, nous ont raflé ces clients qui avaient été fatigués de nous attendre. Nous étions alors obligés de rester pendant deux semaines pour trouver d'autres preneurs venant de la Côte d'Ivoire », (entretien du 10/07/2010 avec une femme membre du groupement Nafa de Norassoba, 47 ans).

La proximité de certaines localités des grands centres urbains ayant une forte densité et regroupant de nombreux organismes internationaux favorise l'émergence de nombreux groupements. Balandou situé à 10 km de la région administrative de Kankan en est un

exemple où plusieurs groupements bénéficient du privilège de nombreux avantages tant dans la formation, le financement et l'écoulement de leurs produits.

« Nous avons la chance d'être à côté du chef-lieu de la région administrative de Kankan. Cette proximité nous fait profiter de nombreuses formations au nom du groupement. Les intervenants de nombreux projets nous rendent régulièrement des visites et nous ne nous gênons pas pour dire nos difficultés. Même la semaine passée nous avons demandé à Nana Mady Traoré, le coordinateur du FIDA de Kankan, de nous trouver des grillages et quelques jeunes plans pour préparer nos jardins pour le maraîchage. Nos amies de Siguiri nous ont dit lors de notre dernière formation que nos groupements de Balandou sont heureux et n'ont pas de problèmes d'appui extérieur à cause du fait que leur Sous-préfecture est la première zone d'intervention de nombreux projets de développement », (entretien du 05/04/2010 avec une femme membre du groupement Fasso kandia de Balandou, 32 ans).

La plupart des groupements membres d'unions sont localisés respectivement dans les préfectures de Kankan qui à elle seule compte six unions composé d'un effectif total de 4 559 membres dont 3 890 femmes et 669 hommes (voir annexe FUMA) et Kouroussa qui compte cinq unions composé aussi d'un effectif total de 3953 membres dont 3445 femmes et 508 hommes. Siguiri est la moins dotée avec deux unions seulement qui se composent avec un effectif de 3409 dont 2928 femmes et 481 hommes.

6.3. Le groupement comme cadre d'apprentissage de l'action collective

6.3.1. Une adaptation complexe liée aux contraintes des membres

Comme forme particulière d'action collective, le groupement n'est pas « un phénomène naturel. C'est un construit social, dont l'existence pose problème et dont il reste à expliquer les conditions d'émergence et de maintien » (CROZIER et FRIEDBERG, 1977 : 13). En tant qu'un système d'action, il est gouverné par un certain nombre de règles, explicites ou implicites, qui assurent sa stabilité et son fonctionnement. Ce sont ces règles qu'il s'agit d'identifier, « les mécanismes de jeux à travers lesquels les calculs « stratégiques » des acteurs se trouvent intégrés » (CROZIER et FRIEDBERG, 1977 : 244). Le groupement dans le contexte rural de la Haute Guinée constitue ainsi pour l'ensemble de ses membres, un lieu de complétion d'activités d' « apprentissage, c'est-à-dire la découverte, voire la création et l'acquisition de nouveaux modèles relationnels, de nouveaux modes de raisonnement, bref de nouvelles capacités collectives » (CROZIER et FRIEDBERG, 1977 : 35).

Quand bien même que les groupements de la Haute Guinée possèdent de nombreux atouts, la surcharge du calendrier de travail des femmes membres de ces collectifs est à la base de nombreuses difficultés que rencontrent plusieurs de ces groupements. Les 80% des personnes interrogées au sein des groupements disent que les responsables rencontrent de sérieux ennuis pour la mobilisation des membres à toutes les réunions convoquées par l'assemblée. Malgré l'existence d'un règlement intérieur connu et adopté par tous, les absences et les retards répétés de certains membres sont considérables et affectent l'évolution de certaines activités des groupements. La raison la plus souvent évoquée est le manque de temps pour concilier les obligations familiales et les activités collectives.

Les activités d'exploitation du néré qui s'effectuent durant la période de récolte qui va du décorticage en passant de la transformation à la commercialisation coïncide avec la période de récolte des cultures maraîchères. Cette activité de maraîchage est aussi importante pour de nombreux groupements qui exploitent le néré et les occupent même en pleine saison sèche. Les membres des groupements effectuent ces deux activités de façon cumulée avec les travaux domestiques, ce qui entraînent une surcharge des calendriers des membres durant toutes les périodes de l'année (saisons sèche et des pluies). Cette surcharge des travaux domestiques est la principale raison du taux faible de participation des jeunes femmes mariées au profit des plus âgées déchargées des tâches domestiques leur permettant de mieux s'adonner aux activités des groupements. Malgré leur âge, ces femmes ménopausées sont très actives dans la production. En dehors des groupements, elles disposent des champs individuels sur lesquels elles cultivent plusieurs variétés de produits pour faire le commerce et satisfaire certains besoins de la famille. Pour ce fait, elles se trouvent dans l'obligation de participer d'abord à leurs travaux maraîchers et de transformation individuelle de néré, avant de participer aux activités des groupements. Ce qui compromet parfois ces deux activités du collectif car la priorité est donnée à celles pratiquées de façon individuelle. Ce même constat a été au Niger par ALHASOUMI (2012) et aussi sur notre terrain où les femmes affirment qu'elles donnent la priorité à leurs activités individuelles que celles des groupements. Une femme note à ce propos :

« Il est bon de faire les activités du groupement lorsqu'on est en mesure de le faire. Mais il est encore meilleur de privilégier ses propres activités individuelles du maraîchage et de l'exploitation du néré car un jour tu peux avoir des problèmes avec le groupement qui t'inflige des sanctions sévères. Alors si cela trouve que tu n'a rien fait et que tu ne comptes que sur le

groupement, comment faire avec toute la charge familiale qui t'attends? Quand le travail du groupement coïncide avec mon propre travail, je fais partir ma fille qui travaille à ma place. Quand cette dernière n'est pas disponible par le fait qu'elle est souvent à l'école, je préfère subir la sanction au lieu d'abandonner mon activité individuelle de néré », (entretien du 30/05/2010 avec une femme membre du groupement Hèrèmakonon de Niandakoro, 55 ans).

L'ensemble des membres sont unanimes à cette priorité accordée aux intérêts individuels même si elle est accompagnée de sanctions et contribue à élever le taux d'absentéisme et de retard de nombreux membres des groupements. Ce qui peut avoir plusieurs impacts négatifs sur leur fonctionnement. Ces travaux du collectif sont pour elles des activités complémentaires qui ne doivent pas porter préjudice à leurs obligations familiales. Elles auraient souhaité y prendre part si le problème de coordination de temps ne s'y opposait. Les contraintes familiales sont toujours les mots invoqués pour justifier leur absence ou leur retard.

Ce problème de participation ne concerne pas seulement l'exploitation du néré et le maraîchage, qui interviennent en saison sèche. Les activités agricoles effectuées pendant la saison des pluies souffrent aussi du même problème de mobilisation des membres. Ce qui fait qu'au début certains groupements qui pratiquaient l'agriculture sont passés de la gestion collective à la gestion individuelle des parcelles qui ont été partagées.

Il faut tout de même noter que les sanctions prises contre les retards et les absences concernent le plus souvent les jeunes femmes et les hommes qui évaluent souvent l'intérêt que peut leur apporter leurs propres activités par rapport à la participation aux activités du groupe. Les plus âgées enfreignent rarement les règlements par crainte de se voir ridiculisées par les responsables surtout quand ces derniers sont moins âgés. Ces personnes âgées respectent le plus souvent leurs engagements pour l'exécution des travaux collectifs des groupements. Même en cas d'indisponibilité elles préfèrent envoyer les membres de leurs familles pour exécuter les travaux du groupement.

6.3.2. Les antagonismes liés au pouvoir et aux stratégies des membres

En Haute Guinée, les groupements fonctionnent selon les logiques différentes et sont de ce fait source de dynamiques nouvelles. Ils constituent des lieux de rencontre et parfois de confrontation d'acteurs sociaux différents ayant tous leurs intérêts et stratégies. Cette confrontation peut parfois faire remonter à la surface des conflits latents, ou être la source d'antagonismes nouveaux (BLUNDO, 1994 : 100).

L'existence des groupements ne passe pas inaperçue dans la région, surtout depuis qu'ils ont commencé à avoir des relations avec des partenaires extérieurs et qu'ils ont diversifié leurs activités. Plusieurs conflits naissent entre les membres et leurs enjeux diffèrent selon les cas. Au cours de nos observations de terrain, deux faits essentiels ont retenu notre attention dans les groupements. L'un concerne la contradiction manifeste entre l'évocation des valeurs de cohésion et d'entraide, sans cesse réaffirmée par les responsables aux membres des groupements. L'autre, le fonctionnement réel des groupes, perturbé par les désaccords, les conflits d'intérêts et certaines négociations longues et difficiles. Il ressort de ce constat que l'ensemble des contradictions entre les responsables et les membres des groupements qui n'ont pas de postes de responsabilité proviennent du mode de gestion des ressources des groupements, les déplacements et le renouvellement du bureau. Mais aussi des conflits apparaissent lorsque les activités proposées sont trop contraignantes et mal coordonnées avec le calendrier productif traditionnel.

Les conflits inhérents à ces formes collectives demeurent à l'état latent si certains membres sentent que leurs intérêts et objectifs sont satisfaits ou du moins le seront à court ou moyen terme. Les ressources des groupements proviennent des activités de maraîchage et d'exploitation du néré. Mais aussi les membres cotisent en plus des ressources qui proviennent de ces activités. Parmi ces derniers, certains cultivent l'idée de biens collectifs en ce qui concerne les ressources des groupements. Pour eux ces ressources doivent faire l'objet de partage entre tous les membres qui s'investissent dans les travaux des groupements. Pourtant, les gestionnaires de ces revenus envisagent investir dans certains postes de dépenses liés aux achats des semences améliorées, aux équipements agricoles et de transformation des graines de néré et de stockage des graines à revendre pendant la période de non récolte. Les fonds issus de ces investissements peuvent dans la vision des responsables permettre aux organisations d'avoir des fonds importants les permettant d'être autonomes dans divers domaines.

Malgré toute la justification donnée au sujet des revenus des groupements par les responsables, les membres trop capricieux soupçonnent ces responsables dans leurs modes de gestion. Ils redoutent les capacités de ces derniers à conserver des revenus pendant longtemps sans en avoir besoin dans un contexte de pauvreté généralisé. Ce manque de confiance des membres simples envers les responsables ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas propre à notre terrain seulement.

Ce même cas s'est produit au Niger dans les groupements de sésame étudiés par Alhassoumi à Tallé, un village non loin de la capitale Niamey. L'auteur explique que dans ce village, les membres du groupement sésame ont des souvenirs amers par rapports aux détournements intervenus lors de précédentes activités de lutte antiérosive. Les membres n'avaient jamais reçu d'information ni d'explication dans la gestion des ressources du collectifs. Les membres du groupement travaillaient beaucoup pour l'accumulation d'un montant de 500 000 F CFA soit (762 euro)qui, après les dépenses effectuées, le reste de l'argent a été gardé pendant des années sans être partagé entre les membres. En plus, il n'y a eu aucune suite par rapport à ce montant gardée. Ce qui a entraîné un certain découragement au niveau de certains membres qui ont fini par quitter le groupement.

Le non respect des textes ou des règlements par certains responsables de groupements confirment tous ces soupçons. Certains de ces responsables accusent les membres d'être trop pointilleux et n'avoir eux-mêmes pas souvent respecté les règles de ces organisations. Ils ne s'intéresseraient pas à la bonne marche du social mais plutôt à quoi l'argent servira.

Dans plus part des cas, les déplacements au niveau régional, national et même international liés aux formations, aux rencontres importantes sont souvent effectués par les responsables du bureau, selon des tâches spécifiques. L'on voit apparaître alors une divergence entre les responsables et les autres membres qui perçoivent autrement l'intérêt collectif quand il profite à une catégorie de personne. La jalousie de certains membres les pousse à entraîner les autres jusqu'à imaginer le pire qui peut arriver aux responsables au cours de leur déplacement pour les rencontres et formations. Une femme note à ce propos :

« Les responsables sont toujours les seuls à participer aux grandes rencontres et formations qui se tiennent ailleurs. Ils ne vont pas seulement pour apprendre mais surtout pour bénéficier des per-diem qui accompagnent ces formations. A cause de l'argent, ils oublient certains risques (accidents, maladies, vols) liés à ces déplacements car ces derniers sont toujours entre les voitures. Alors que nous, nous ne traversons même pas le fleuve Milo pour un gain gagné à l'extérieur du groupement. Nous avons compris que quand il s'agit du travail pour le groupement, on nous sollicite beaucoup, mais quand c'est à propos des voyages où l'on se sucre, ce sont eux qui y vont », (entretien du 10/04/2011 avec une femme membre du groupement de Limbon-Bila de Sanfina, 45 ans).

Au sein des groupements, existent des chargés des équipements agricoles (motopompes, charrues, des bœufs de traie) et de transformation du néré (moulins, décortiqueuses) qui

s'occupent de la garde et de l'entretien de ces équipements. La gestion de ces équipements revient aux hommes qui en font parfois des usages personnels et favorisent leurs collègues responsables des bureaux au dépens des autres membres qui n'ont pas de postes. Ils louent parfois ces équipements aux autres personnes alors que les autres membres souffrent pour leurs travaux personnels. Cette façon d'agir n'encourage pas les membres qui ont cotisé pour l'achat de ces équipements et qui versent des montants parfois pour certaines réparations en cas de panne. Ces derniers se plaignent du non respect des règlements par les autorités des groupements qui avaient bien affirmé lors de l'élaboration des règlements que ces équipements étaient destinés pour des usages collectifs et non individuels.

Le non respect des règles entraîne un usage abusif des équipements qui peut affecter leur durée de fonctionnement lorsqu'ils se détériorent et que la possibilité de réparation est réduite ou pas possible. Ces cas de figures se présentaient dans plusieurs groupements où les motopompes, à cause des mauvais usages, finissaient par être hors d'usage à cause des pannes dues aux usages abusifs et au manque d'entretien par les gestionnaires et certains utilisateurs.

Toutefois, il est important de souligner qu'à ces problèmes évoqués par rapport aux attitudes des responsables et des membres, le renouvellement des responsables des bureaux des groupements constituent aussi un sérieux handicap pour instaurer la confiance des membres à leur égard. Dans l'ensemble, 80% des responsables ne partagent pas l'idée de renouvellement des bureaux car ils pensent avoir beaucoup lutté pour la mise en place et le bon fonctionnement des groupements qu'ils dirigent malgré les énormes difficultés liées aux critiques, aux insultes, aux calomnies. Leur endurance leur ont permis, disent-ils, de surmonter ces problèmes et ils ne sont pas prêts à céder leur place à d'autres personnes qui n'ont pas souffert pour le groupement qui commence à être rentable et faire l'objet de convoitise (ALHASSOUMI, 2012).

6.3. Le groupement comme cadre de renforcement des solidarités

L'analyse des relations sociales dans les communautés rurales de la Haute Guinée met en lumière l'importance des structures de solidarité, avec l'existence de réseaux d'obligations coutumières et des formes de réciprocité requises en vue d'un certain équilibre social interne des populations impliquées (KENKOU, 1994 : 149). L'esprit de solidarité est déterminant pour la survie de ces communautés et, en l'occurrence, pour celle des organisations paysannes.

Bien qu'il existe souvent des conflits entre les membres des groupements pour ce qui est de la revendication de certains droits, ces derniers, pour le bon fonctionnement de leurs collectifs, sont obligés de surmonter leurs clivages afin de prouver leur solidarité en cas de nécessité. Il est important de souligner que les conflits au sein de ces organisations n'ont pas que des effets désorganisateur et désagrégeants. Ils peuvent conduire à l'amélioration de certains comportements des uns envers les autres et de certains savoir-faire. Comme le remarque Bastide, les crises sont souvent le point de départ d'innovations importantes (BASTIDE, 1971). Les membres des groupements sont conscients de l'envie que des personnes n'ayant pas adhéré aux groupements manifestent par certains comportements. Ils et elles doivent pour ces raisons renforcer leurs solidarités pour donner une certaine force aux groupements.

Ces solidarités prennent en compte de façon continue la présence et l'absence des membres qui s'investissent pour ces groupements. La quasi-totalité des groupements étudiés admettent que les personnes avancées en âge peuvent se faire remplacer par certains parents directs (sœur, frère ou fille). Les membres qui décèdent sont d'office remplacés par un de leurs enfants (fille ou garçon). Ces dispositions expriment combien les membres œuvrent pour la solidarité. Cependant, cette forme de solidarité restreint la possibilité d'adhésion des autres personnes qui veulent intégrer ces groupements. Dans de nombreux cas, ce sont ces personnes qui dénigrent les groupements pour le fait de n'avoir pas intégré. Elles font allusion au cumul des mandats des membres des bureaux des groupements en ignorant la logique de recrutement des intervenants extérieurs qui s'appuie toujours sur les structures déjà mises en place.

Par ailleurs, la solidarité se manifeste aujourd'hui et parvient à faire taire certains conflits à travers la création des unions de groupements qui réunissent plusieurs personnes des différentes localités. L'idée de concurrence naît et se développe au niveau des membres des différents groupements et même de ceux qui n'appartiennent pas à ces collectifs mais les soutiennent pour la renommée de leurs sous-préfectures. Cet esprit de compétition avec les autres permet la réduction de certains conflits ou même y mettre fin. Ce constat a été fait au sujet de la construction d'une école à Köterö entre un groupement d'exploitation du nééré de Köterö qui a financé une grande partie des fonds avec le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) (voir photo) et celui de Balandou. Les autorités administratives ont félicité Köterö pour cette belle initiative devant ses voisins (Sanfina et Balandou) ce qui a aussitôt poussé les populations de Balandou à accélérer les travaux de

construction de leur mosquée. Cette concurrence pour le développement de la sous-préfecture implique tous les villageois membres d'un groupement ou pas pour mener ensemble des actions de développement de leurs localités.

Au nom de cette solidarité, les femmes et les hommes reconnaissent tous les valeurs des uns et des autres dans les groupements. Ce qui suppose aussi une division sexuelle du travail plus souple que dans les ménages. Les femmes reconnaissent l'efficacité des hommes au niveau de l'utilisation des équipements techniques pour l'accroissement des champs collectifs. Les hommes en retour reconnaissent les capacités des femmes à entretenir la dynamique associative à travers leur esprit d'organisation et de regroupement.

Au sein des groupements d'exploitation de néré, cette solidarité permet aux femmes de constituer des réseaux importants dans la filière. Elle est très manifeste dans la préparation du *soumbara*, caractérisée par une circulation organisée des graines entre femmes, associées à une répartition des tâches entre celles qui ont facilement accès à la matière première et celles qui se consacrent d'avantage à la transformation et à la commercialisation. Ces organisations qui sont en majorité constituées de femmes tentent dans l'ensemble de mettre en œuvre une complémentarité entre groupements sous-préfectoraux et préfectoraux dans la perspective de l'amélioration de la production de *soumbara* afin de garantir plus d'autonomie en contournant les intermédiaires dans la filière.

De par leur position géographique, les membres des groupements qui ont accès aux fruits du néré, doivent se consacrer à la collecte, la transformation et l'approvisionnement des produits, à destination des commerçants ou commerçantes urbains réunis dans certains collectifs (association ou groupements) qui ont la charge de vendre la poudre de néré et le *soumbara* en grande quantité. Ces produits circulent au sein des nouveaux réseaux surtout féminin articulant de façon formelle des espaces ruraux aux espaces urbains. Toutefois, ce système de complémentarité entre les collectifs ruraux et urbains n'exclut pas la possibilité pour certains, en milieu rural, de commercialiser le *soumbara* et la poudre dans d'autres espaces au-delà des frontières guinéennes. Cette complémentarité se renforce de plus en plus à travers la mise en place par les membres des groupements des caisses d'épargne et de crédit.

6.3.3. Les *tê* comme nouvelle forme d'épargne renforçant la solidarité des femmes

Des caisses d'épargne appelées « *tê* » ont été initiées par les femmes. Cette nouvelle initiative contribue à l'éducation financière des femmes qui savent désormais épargner leur avoir sans aucun souci de retrait en cas de nécessité urgente.

En effet, le système de « *tê* » a existé depuis fort longtemps en Haute Guinée bien avant la période coloniale sous la forme traditionnelle d'association *mouso tê* que nous avons déjà évoquée dans ce travail. Le *tê* est un terme maninka qui signifie « les mains » et qui est généralement utilisé par les femmes de la Haute Guinée pour désigner les caisses autour desquelles elles s'organisent pour épargner des montants. Ces formes d'épargne existent-elles sous forme d'organisations sociales particulières distinctes des autres structures financières et bancaires ? Pour répondre à cette question, il est important d'abord d'analyser leur visibilité, leurs différentes spécificités et l'intérêt qu'elles soulèvent.

Les *tê* sont d'abord individuelles puisque chaque adhésion à ces caisses d'épargne dépend de la volonté personnelle de chaque femme. Autrement dit, il faut d'abord une garantie personnelle avant d'accéder à la solidarité de groupe qui verse des montants dans les dites caisses. Bien qu'elles aient une fonction socialisante, les *tê* restent par excellence des sociétés fermées au sein des groupements (mais pas secrètes) pour les non-adhérentes (les non-initiées à la nouvelle pratique de *tê*) différente de l'ancienne. Elles sont maintenant pratiquées dans tous les lieux, places et territoires où les femmes se regroupent. Dans l'ensemble, les « entrepreneurs sociaux » qui les créent ne sont pas uniquement motivés par l'appât du gain (comme dirait Max Weber) et que les notions de chaleur et de convivialité y occupent une place principale.

Par endroit, les *tê* ont aujourd'hui une forme originale d'organisation sociale et « économique » où l'utilité sociale est omniprésente. À côté donc de certaines institutions financières déjà présentes, elles apparaissent comme davantage susceptibles de trouver des solutions aux nouveaux besoins socio-économiques auxquels les membres sont confrontés et que certaines institutions de micro finance rechignent parfois à résoudre. Ces pratiques d'épargne dites « informelles¹⁰² », sont aujourd'hui une réalité tangible en Haute Guinée. Elles

¹⁰² L'informel désigne ici toutes sortes de pratiques, à la fois sociales et économiques, qui se sont développées aussi bien dans les sphères publiques que privées, mais qui souvent se font « à la marge des règles et normes connues ». Autrement dit, « l'informel » pourrait se définir comme étant l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la comptabilité nationale

constituent à la fois un réseau de solidarité et un puissant instrument de mobilisation de l'épargne. Les femmes s'organisent entre elles pour faire face collectivement à leurs besoins, pour se prêter et s'emprunter les unes les autres au sein des *tê* qu'elles organisent elles-mêmes.

En Guinée en général, et en Haute Guinée en particulier, ces *tê* jouent un rôle très important dans la mobilisation de l'épargne locale au point même de voler la vedette aux autres institutions de micro finance. Leur objectif consiste en l'amélioration des conditions de vie et les revenus des femmes à travers une épargne permanente adaptée à leurs besoins. Contrairement à l'ancienne forme d'association *Mouso tê*, il existe une évolution au niveau des *tê* qui s'organisent aujourd'hui dans les groupements car l'argent collecté au cours de chaque versement n'est plus donné à un membre à tour de rôle comme cela se passait avant où les *tê* avaient un caractère purement tontinier. L'argent est accumulé pour une période donnée, généralement un an pour être reparté de façon équitable entre les membres. Tout comme dans de nombreuses caisses d'épargne, les *tê* sont devenus pour les membres des groupements une sorte de disponibilité monétaire qui leur permet d'emprunter en cas de besoin ou de nécessité.

Chaque membre déposait au départ une somme de 2 500 GNF par semaine. Le montant versé aujourd'hui est de 5 000 GNF, ce qui suppose une augmentation du montant alloué. La caisse autorise à chaque membre un prêt d'un montant de 50 000 à 100 000 GNF remboursable en huit semaines avec un taux d'intérêt de 10%. Le retard de paiement de chaque prêt est sanctionné par le montant équivalent à l'intérêt. Lorsqu'une personne qui fait un prêt se trouve dans l'incapacité de paiement, la somme empruntée est retirée de sa part de cotisation annuelle. Les montants réunis à travers les cotisations et les pénalités de retards sont partagés entre les membres en une année, généralement au cours de la période de soudure qui coïncide avec la saison des pluies où les femmes ont beaucoup plus besoin d'avoir des liquidités pour subvenir aux besoins de la famille.

Les adhérentes reconnaissent certains avantages liés à la mise en place de ces nouvelles caisses car pour plusieurs d'entre elles c'est non seulement un moyen efficace pour garantir ses avoirs, mais aussi une opportunité de faire face aux besoins immédiats dans un environnement où la pauvreté bat son plein. Comme le souligne une adhérente de la caisse :

« Il m'est très difficile de garder de l'argent à la maison sans le toucher. Quand mon époux et mes enfants se trouvent dans le besoin, je ne tarde pas à puiser une somme dans la

d'un pays. Ou bien encore l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat.

marmite où je cache mon argent. Mais aussi à revendre un bouf qui nous a toujours servi d'épargne avant la création de ces nouvelles caisses. Alors que quand je verse de l'argent dans la caisse d'épargne (tê), j'ai tous les arguments de dire à ma famille que le moment n'est pas encore arrivé pour retirer mon argent. C'est un moyen pour échapper à la demande de mon époux qui se trouve régulièrement dans les besoins d'argent que j'ai opté pour cette nouvelle forme d'accumulation. En plus ces caisses nous dépannent face à de nombreuses situations sans donner quelques motifs que ce soit pour avoir un prêt. Il suffit de dire que tu es en difficulté d'argent, aussitôt on t'accorde un prêt avec un intérêt raisonnable. Ces caisses nous évitent de nous exposer à tout le monde dans notre sous-préfecture car si tu ne fais pas partie des tê, tu es obligé d'aller demander à d'autres personnes quand tu es en difficulté. Ces dernières si elles sont gentilles te prêtent, mais si elles ne le sont pas, tu ne reçois rien et certaines font du chantage dès que tu tournes le dos. C'est la honte que tu éprouves car ton problème n'est pas résolu et tu es exposée au vue de nombreuses personnes qui sont contre toi. Alors qu'avant, on n'évaluait que dans des tê qui n'étaient que de simples tontines qui ne donnaient ni des prêts ni des intérêts et on faisait l'épargne avec les bœufs qu'on achetait sans penser au risque de vol de ces bœufs », (entretien du 11/05/2011 avec une adhérente de la caisse tê du groupement Nafa de Sanguiana, 42 ans).

Ce chantage dont fait allusion cette femme est source de regret dans la mesure où demander un prêt, c'est déjà s'exposer et le risque que la demande ne soit pas satisfaite est plus qu'un regret, c'est de l'humiliation. En milieu malinké, il demeure dans la mentalité des populations que demander certains services à son entourage c'est s'exposer, à plus forte raison demander et ne pas avoir gain de cause. Il est courant d'entendre certaines enquêtées dire à ce propos « *saya kafissa maloya di* », ce qui signifie qu'il vaut mieux mourir que d'avoir honte. La personne qui demande est taxée le plus souvent d'incapable, de faible et parfois d'indigne face à son honneur qu'elle doit préserver dans la société. Demander une assistance financière ou un prêt chez une tierce personne est le dernier recours du noble même avec un car son honneur en dépend. La demande de cette personne noble à un homme de caste est encore plus inadmissible. Lorsque la requête est acceptée, celle qui contracte le prêt reste redevable au créancier même en cas de remboursement. Elle garde toujours à l'esprit ce bienfait qui, tôt ou tard, sera remboursé d'une façon ou d'une autre.

La présence de ces nouvelles dispositions des tê vient résoudre ce problème de mise en scène des personnes qui luttent pour la préservation de leur dignité dans une société

traditionnelle hiérarchisée. Demander un prêt au niveau de ces caisses préserve une personne de nombreuses contraintes liées au sentiment de redevabilité morale et matérielle. Avec ces caisses, les personnes qui contractent des prêts ont leur conscience tranquille dans la mesure où l'argent emprunté vient de la cotisation de tous les membres.

Pour beaucoup d'adhérentes, les *tê* sécurisent les montants qui peuvent permettre aux femmes de faire des investissements dans plusieurs activités génératrices de revenus dont l'exploitation du *néré* à travers un capital important. Comme nous le révèle la secrétaire de la caisse de Balandou : « *J'avais des difficultés à augmenter mon capital de *néré* pour partir à Bamako. Il a fallu que j'adhère à la caisse pour effectuer mon tout premier voyage qui m'a lancé aujourd'hui dans cette activité. A ma première année d'adhésion, nous étions une trentaine et l'on versait 5000 GNF par semaine. Au cours d'une année je me suis retrouvée avec une somme de 7200000 GNF qui m'a permis d'augmenter ma production de *soumbara* que j'ai envoyée à Bamako. Grâce à ce voyage, j'ai eu le double de l'argent investie dans mon commerce de *soumbara**», (entretien du 08/05/2011 avec la secrétaire de la caisse de Balandou, 42 ans).

Ce qui est surtout remarquable au niveau des *tê* aujourd'hui, c'est l'accessibilité très facile des femmes à ces caisses et des petits arrangements qui existent entre deux femmes par exemple qui s'associent pour cotiser au compte d'une main¹⁰³ et se partager ainsi la part annuelle. Dans l'autre cas de figure une personne cotise doublement. Cette double cotisation est considérée comme deux mains d'où l'expression *mö kélé bolo fla*¹⁰⁴.

La concertation a souvent lieu entre les adhérentes pour la prise de décision de certains principes pour le bon fonctionnement des *tê*. C'est au cours de cette concertation qu'elles décident des modalités de prêts et de remboursement. Toutes les personnes ne respectant pas les échéances de paiement se trouvent dans l'obligation de verser une amende. Les modalités de prêts sont examinées en fonction de la durée qui varie en fonction des principes des groupements qui se livrent à ses pratiques. Il existe des prêts de longues et de courtes durées. Une adhérente donne son sentiment sur l'avantage de ces caisses :

¹⁰³ Une main deux personnes est désignée par l'expression maninka « *blo kélé mö fila* » qui veut tout simplement dire que deux personnes contribuent au nom d'une seule cotisation fixée durant toute la période de versement. Au moment du partage du montant global de la caisse, l'argent est partagé entre les deux qui

¹⁰⁴ ont cotisé au compte de ce que devrait prendre une personne. Si une personne devrait prendre dans l'année 500 000 GNF, ce montant est divisé en 2 ce qui donne 250000 qui revient à chaque personne

« J'ai compris aujourd'hui le plus gros avantage de la caisse à laquelle j'adhère depuis six mois. Mon frère aîné qui réside à Conakry a précocement perdu sa première fille au moment où je n'avais aucun rond. Ne bénéficiant même pas de l'aide de mon époux pour m'y rendre, je suis allé prendre un prêt auprès de ma caisse. Sans me demander le motif du prêt, les responsables mettaient à ma disposition le montant sollicité pour effectuer ce voyage. Lorsque je leurs ai expliqué que j'avais perdu une nièce, chacune me donnait une contribution personnelle. Le montant emprunté qui faisait 300 000 GNF plus les contributions reçues suffisaient largement pour les frais de transport et pour mon argent de poche. Deux semaines après mon retour, je suis allé déposer l'argent emprunté et les responsables ont refusé de prendre le taux d'intérêt du prêt à cause du malheur qui venait de s'abattre à ma porte », (entretien du 12/05/2011 avec une adhérente de la caisse de Moussaya, 46 ans).

Les *tê* comme le disent plusieurs enquêtées semblent avoir du succès en Haute Guinée en milieu rural comme urbain. En plus de Sanguiana, dans les autres sous-préfectures (Balandou et Norassoba), c'est les mêmes logiques de thésaurisation qui se rencontrent au niveau de nombreux groupements et mêmes au niveau de certaines personnes n'évoluant pas forcément dans des groupements. Les principes de fonctionnement sont à peu près partout les mêmes sauf les cotisations qui changent parfois en fonction des avoirs des adhérentes. Au niveau de certaines caisses comme à Sanfina et Kôterô, en plus de la cotisation versée par les membres qui doit seulement faire l'objet d'un partage au cours d'un an, une modeste contribution est mise de côté pour des affaires sociales (baptêmes, mariages, décès, etc.) dont chaque membre a droit autant de fois que ces événements se déroulent chez lui. Le partage à ce niveau ne profite pas de façon équitable à tous les membres car pour les baptêmes par exemple ce sont les femmes en situation de procréation qui bénéficient de plus de l'argent de la caisse et celles qui ont de nombreuses filles qui se marient successivement.

A Balandou se sont aussi organisées des productrices de néré qui ne font pas partie d'un groupement de production autour d'une caisse appelée « *tê nère* » qui signifie en maninka « réunir les mains pour l'activité d'exploitation du néré ». Sur leurs propres initiatives, ces femmes se sont investies dans la production collective du néré à travers les cotisations réservées pour financer particulièrement l'activité. Elles souhaitent une reconnaissance de cette structure auprès des autorités pour en faire un groupement exclusif d'exploitation du néré qui n'existe pas encore dans les zones de production. C'est alors un bel

exemple d'initiative féminine qui doit être encouragé par les autorités et montrer aux interventions extérieures que les paysannes sont en mesure de créer des initiatives propres dans une dynamique endogène susceptibles de contribuer au développement local de la région de la Haute Guinée.

Pour les femmes de Balandou, qui ont déjà une expérience des microcrédits de type moderne (Crédit Rural, du Programme Intégré de Développement de l'Entreprise (PRIDE) à cause de la proximité de Kankan, la capitale régionale de la Haute Guinée où se localisent la majeure partie des institutions de crédits et de microcrédits, elles trouvent ce système informel local de microcrédit beaucoup plus intéressant dans la mesure où l'argent de ces caisses leur appartient. Elles nourrissent l'idée que l'argent cotisé reste à leur niveau et ne se sentent pas dépendantes de l'extérieur. Ce sont autant de raisons qui les motivent à rapidement rembourser les prêts qu'elles contractent car elles comptent les récupérer à la longue. Mais aussi le risque à ne pas respecter leur engagement devant les autres membres et leur exclusion immédiat en cas de non remboursement de prêts sont autant de soucis qui les contraignent à se mettre dans l'ordre. Alors qu'au niveau de la micro finance extérieure, le risque est moindre car c'est le collectif qui bénéficie du prêt et le remboursement se fait au nom de ce même collectif. En cas du prolongement de la date de remboursement, ce n'est pas une personne seulement qui paye les frais, mais c'est tout le collectif. Ce qui ne suppose aucun souci d'humiliation à contracter les prêts. Ces types de solidarités encouragent les femmes à œuvrer toutes dans un même espace féminin qui est celui du néré.

6.3.4. Effets de l'engagement des femmes dans la production du néré : vers un nouvel espace féminin ?

L'engagement des femmes dans les groupements de transformation des graines de néré en soumbara à but lucratif, à l'échelle surtout sous-régionale, est une possibilité offerte aux femmes productrices de la Haute Guinée de revendiquer de nouvelles compétences qui leur permettraient d'accéder à une reconnaissance professionnelle et publique (SAUSSEY, 2009 : 287). Ces compétences acquises à partir des groupements qui favorisent des déplacements à travers une grande production permettront d'évoquer les changements qui s'opèrent pour les productrices. La commercialisation du soumbara répondant aux demandes et aux exigences des marchés de la sous région constitue une voie nécessaire permettant aux femmes d'augmenter leurs ressources financières. Notre analyse portant sur divers aspects (social, culturel et économique) dans une perspective genre, permettra de cibler la catégorie sociale

qui gagne des revenus plus importants et de voir si ces revenus ont des incidences sur les relations de genre dans le ménage.

6.3. 5. La formation, une nécessité pour les productrices membres des groupements

Les femmes peuvent désormais se positionner sur les espaces marchands à travers les quantités importantes de production des groupements. Les femmes construisent leurs identités professionnelles nouvelles et bénéficient de certaines informations pour l'amélioration de la qualité de leur travail sur le néré et d'autres activités des groupements. Cette identité est donc liée d'une part à l'apprentissage et de l'autre à l'acquisition d'autres compétences techniques. Pour répondre à toutes ces exigences, les productrices doivent acquérir et maîtriser de nouvelles compétences techniques par le canal des formations professionnelles dans plusieurs domaines (amélioration des techniques de transformation et de marketing, alphabétisation, de suivi et évaluation, etc.) comme l'indique le tableau 49.

Tableau 49 : Les formations suivies selon les enquêtées des groupements par site

Formations suivies	Sanfina	Balando	Köterö	Moussaya	Sanguiana	Nora ssoba	Niandan koro	Total
Alphabétisation	2	2	2	2	2	3	3	16
Technique de transformation	2	1	2	2	1	1	2	11
Marketing	1	1	1	1	1	1	-	6
Suivi-évaluation	-	1	-	-	1	-	-	2

Source : Enquête de terrain 2011

Il ressort de ce tableau que plus de 45,7% des enquêtées ont suivi une formation en alphabétisation. Cette-ci étant indispensable pour comprendre les autres formations, les bailleurs de fonds et les responsables des groupements privilégient en priorité cet aspect parmi tant d'autres. 31,4% des femmes ont aussi bénéficié d'une formation en technique de transformation du néré et d'autres produits agricoles. 17,1% et seulement 5,7% ont respectivement été formées en marketing et en suivi-évaluation. Les femmes se retrouvaient pendant ces formations dans de nouveaux collectifs d'apprentissage qu'elles devraient dans la suite diffuser à d'autres qui n'ont pas bénéficié de ces formations.

Plusieurs thèmes sont abordés au cours de ces formations suivies pour rehausser le niveau des participantes. Les formateurs sont en général les animateurs ou animatrices de certains projets ou le plus souvent les chefs de missions de certaines ONG. Ils peuvent être aussi des experts sollicités par le Ministère de la Promotion de la Condition Féminine et de l'Enfance.

La Cellule d'Appui aux Organisations Paysannes (CAOPA), le Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont des structures qui ont le plus réalisé des formations au niveau des groupements des sites enquêtés. On peut citer aussi le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Centre National pour la Formation et le Développement (CNAFOD) (voir tableau50) et le PGLG (Programme de Développement Local de la Guinée) qui interviennent régulièrement.

Tableau 50 : Contenu d'une formation du groupement sabougnouma par le CENAFOD

N°	Modules	Contenu des formations
1	Ecriture ou Sèbèli	Les lettres de l'alphabet maninka
		Les mots
		Les noms
		La phrase
2	Lecture ou Karan	La phrase
		Le paragraphe
		Le texte
3	Calcul ou Djaté	Addition
		Soustraction
		Multiplification
		Division
4	L'esprit d'entreprise	Gestion de crédit individuel et collectif
5	Gestion comptable simplifiée	Les outils de gestion

Source : Diakité et Condé, 2009

Ce tableau nous donne une idée des types de formations dont les 49 membres du groupement sabougnouma ont bénéficié en 2009 à Kankan à travers l'appui du CNAFOD. Ces formations ont porté sur l'alphabétisation et sur des thématiques importantes qui concourent à améliorer la capacité de production et de gestion des membres du groupement.

Les contenus des formations sont souvent variés et les femmes membres des groupements auxquelles elles sont adressées sont majoritairement analphabètes ou n'ont jamais été scolarisées. Ce qui fait que pour une compréhension de certains thèmes, les supports visuels sont souvent utilisés par les formateurs. Ces supports sont le plus souvent traduits en maninka, la langue du terroir pour une compréhension plus aisée. Les différents thèmes abordés cherchent à positionner les productrices dans la filière dont elles devraient collectivement contrôler les étapes. Cela va de la production en passant par l'approvisionnement tout en contrôlant l'ensemble du procédé technique et aussi les opérations de mise en marché et de gestion des revenus. Mais répondre à toutes ces étapes n'est pas chose facile car les productrices sont confrontées le plus souvent à certaines difficultés.

Les formateurs présentent les objectifs des formations proposées comme étant des moyens efficaces pour mettre fin à des savoirs locaux désuets et à l'ignorance de nombreuses productrices. Ces nouvelles compétences, si elles sont bien assimilées et appliquées, pourraient permettre aux femmes de générer des revenus importants. Les productrices comprennent ainsi divers changements tant au niveau de la technique mais aussi au niveau de leurs propres conceptions (valeurs, jugements) de l'activité de transformation des graines du néré en *soumbara*. La mise en application de ces formations est considérée comme une condition indispensable pour l'amélioration du niveau de vie des productrices. Les apprenantes perçoivent ces formations comme de très bonnes opportunités pour s'affirmer socialement et économiquement. Elles sont dans l'ensemble unanimes pour dire que ces différentes formations leur ont permis de savoir et comprendre beaucoup de choses liées à leurs activités et aux groupements auxquelles elles appartiennent. Ces savoir-faire acquis par les femmes dans les groupements permettent leur reconnaissance socioprofessionnelle et sociale. Les groupements constituent alors des lieux d'apprentissage et de communication de ces apprentissages. Ils fonctionnent comme des structures d'entraide, car c'est là que les plus jeunes femmes qui n'ont pas eu la chance d'apprendre avec leurs parents la transformation des graines de néré viennent apprendre les "secrets" de fabrication du *soumbara*.

En effet, les groupements de notre échantillon n'étant pas des groupements exclusivement d'exploitation de néré font référence à des avantages de ces formations dans le maraîchage qui fait partie de leurs activités dans le groupement. Ces formations concernent l'utilisation d'autres variétés de produits maraîchers et de certaines semences améliorées que les membres du collectif ignoraient. La contribution du FIDA dans le cadre de ces formations a permis aux membres la découverte et l'accès à certaines variétés de produits maraîchers beaucoup plus performants du point de vue entretien agronomique, nutritionnel. C'est le cas de l'oignon à grande bulbe qui est une variété importée et la variété de piment appelée "*Mamou gbègbè*¹⁰⁵". En effet, outre les variétés locales, plusieurs autres variétés de produits ont été introduites et testées par les femmes grâce à l'appui du FIDA. Ces variétés comme le "*Mamou gbègbè*" qui territorialise la préfecture de Mamou sont beaucoup appréciées par rapport aux variétés locales que cultivent les femmes des groupements.

¹⁰⁵ Mamou gbègbè, c'est un mot soussou employé pour désigner un type de piment très piquant cultivé spécifiquement dans la préfecture de Mamou en Moyenne Guinée. Cette variété est la plus sollicitée par de nombreux consommateurs en Guinée.

Au début, les femmes ne croyaient pas en la réussite de certaines variétés de produits qui réussissaient en milieu plus humide que le leur qui est sec. Il a fallu des formations pour comprendre qu'une telle adaptation est bien possible pour une réussite culturelle. Cette réussite a lieu dans de nombreuses parcelles agricoles attribuées aux différents groupements des sites d'enquête.

En plus de cette formation sur l'adaptation des cultures dans n'importe quel milieu écologique, d'autres formations concernant l'itinéraire technique des produits ont beaucoup impressionnées les femmes des groupements. Il s'agit d'une part de la mise en culture de certains produits maraîchers jusqu'à la récolte, et d'autre part de la cueillette du néré jusqu'à sa commercialisation.

Dans le premier cas, vu le milieu agro-climatique, l'on suggère aux femmes de préparer le sol avant la mise en culture afin de le rendre plus humide pendant les pluies, mais aussi de procéder aux arrosages réguliers, même sans cultures. Ce mécanisme permet un apport nutritif au sol qui favorise le développement des cultures. Par leur ignorance, les femmes ne prenaient pas en compte cet important aspect pour la réussite de leurs cultures. Mais aussi, elles s'intéressent peu à l'utilisation des engrais chimiques et des herbicides. Ces formations ont alors été pour elles des opportunités pour appliquer tout ce qu'elles ignoraient et sous-estimaient pour le développement des cultures maraîchères. Dans plusieurs groupements étudiés, cette préparation a été facilitée par l'octroi de certains arrosoirs, des motopompes et des charrues aux membres pour les champs collectifs.

Dans le second cas qui concerne le néré, une activité très importante pour les membres des groupements, les femmes à travers les formations reçues accordent plus d'importance à l'organisation du travail. Cette organisation prend en compte l'amont et l'aval de la filière. Les femmes sont désormais informées du procédé idéal de cueillette, des conditions de transformation, de conservation et de commercialisation dont elles ignoraient certaines règles. Elles savent désormais l'intérêt de cueillir des fruits du néré à maturité avec une perche, la mise dans le pastique de la poudre avant de le mettre dans les sacs, l'hygiène à respecter pendant le processus de transformation du *soumbara* et son emballage dans des cartons pour une bonne conservation. Certains détails au paravent ignorés dans la vente sont désormais pris en compte pour attirer et satisfaire l'acheteur. Ces deux cas que l'on semble négliger sont pourtant des innovations pour ces femmes qui n'avaient pas connaissance de ces aspects importants pour la réussite de leurs activités collectives.

L'initiation des femmes à certaines pratiques liées aux activités des groupements leur permet de mieux fonctionner. Elle permet à ces dernières de communiquer leurs savoirs à d'autres membres qui ignorent certains aspects par manque de formation et d'information.

6.3. 6. Diffusion des savoir-faire grâce à la formation dans les groupements

Les différentes formations organisées sont le plus souvent limitées à un nombre restreint de participantes. Un ou deux participantes est désigné par chaque collectif pour le représenter au cours des réunions de formation. Le choix de cette personne ou de ces personnes est fait par la présidente du groupement. Le plus souvent c'est elle qui se délègue quand elle est alphabétisée et se fait accompagner par une autre qui est instruite. Dans le cas où la responsable est analphabète, ce qui est quand même rare, elle est tenue de choisir une femme d'un certain niveau intellectuel qui pourra mieux rendre compte des formations suivies aux autres membres du groupement.

Au retour des formations, les bénéficiaires quel que soit leur statut social et leur âge doivent communiquer les savoirs nouvellement acquis aux autres membres dans le but de donner une plus grande portée à l'apprentissage. Ces savoirs sont transmis à ces autres membres sans tenir compte des liens de parenté ou d'amitié dans le groupement. Ils circulent à travers de nouvelles formes d'échange et d'apprentissage, mais aussi pour mieux comprendre l'apprentissage, les anciennes modes de transmission des savoirs féminins sont réactivées.

En communiquant les savoirs aux autres membres, les formatrices bénéficient d'une grande réputation. La maîtrise de ces nouveaux savoirs par les membres peut avoir une répercussions sur la réputation du groupement car les membres du groupement adoptent finalement les nouvelles techniques apprises avec leurs collègues ayant suivi des formations au nom du groupement. La transmission des savoirs ne se limitent pas seulement aux membres du groupement auquel les nouvelles formatrices appartiennent. Elle peut se faire au niveau des femmes appartenant à d'autres collectifs de la même localité ou des localités différentes. Ce qui suppose la circulation des savoir- faire dans toute la région.

Dans un tel contexte de circulation de nouveaux savoirs, la transmission et l'apprentissage permettent aux formatrices de se faire des réseaux de relations sociales et économiques avec d'autres femmes des autres collectifs localisés dans les sous-préfectures et même dans les autres préfectures de la Haute Guinée. Ces réseaux qui se constituent à travers la transmission des savoirs sont autant de perspectives sociales pour les femmes qui ont peu d'occasions ou

presque pas d'opportunité pour partager leurs expériences et savoirs avec d'autres femmes évoluant ailleurs.

Cette dynamique de circulation des savoirs et de partage d'expériences s'observe plus souvent à Balandou, Sanfina et Köterö à cause de la proximité de ces sites les uns aux autres et du chef lieu de la Région Administrative Kankan où s'organisent de nombreuses formations. Dans le groupement Benkadi de Balandou par exemple, nos observations montrent que contrairement à certains groupements étudiés, les échanges et la circulation des savoirs entre les membres sont surtout privilégiés par les responsables qui en ont fait leur premier objectif. Après chaque réunion, la présidente convoque une assemblée pour les comptes rendus. Au cours de cette assemblée, elle encourage les unes et les autres à se débarrasser de tout complexe pour apprendre ce qui leur manque en terme de compétence pour mieux valoriser le groupement, ce qui va dans l'intérêt de tous. Suite à cette sensibilisation faite par la responsable à propos des formations suivies par certains membres qui doivent les transmettre aux autres, les femmes parviennent ensemble à organiser leurs activités de groupements. Ces occasions de donner et de recevoir des membres facilitent les échanges et la mise en pratique des compétences acquises par tous et toutes.

6.3.7. La formation permet une diversification des produits du néré

Les productrices connaissent aujourd'hui une diversité de produits du néré à travers des techniques de transformation qu'elles ont apprises lors des formations reçues ou de transfert de compétences de nombreuses autres productrices membres d'un même groupement ou de groupements différents. Depuis fort longtemps, les femmes utilisaient les graines de néré uniquement comme simple condiment pour l'assaisonnement des sauces. La poudre n'était que mise dans de l'eau pour être directement consommée. Grâce aux formations reçues à l'échelle régionale ou à l'intérieur même du pays, les femmes découvrent d'autres recettes de transformation comme celles des fruits en couscous, en confiture, en bonbon-glace et même du soumbara poudre assaisonné avec le poisson, les crevettes et les cubes bouillons. Cette diversité de produits permet de mieux rentabiliser cette filière artisanale dans la mesure où l'ensemble des bénéficiaires des formations et celles ayant reçues des transferts de connaissances des autres membres formées déclarent que ces opportunités de formation permettent de mieux comprendre la portée économique de ce produit de cueillette. Cette portée économique s'apprécie surtout au niveau de la vente du *soumbara* qui est plus rentable que la poudre du néré comme nous l'avons déjà dit.

Cette transformation ne concerne que les femmes dans les groupements même si elle existe de façon moindre chez les hommes. Ces derniers sont impliqués dans l'utilisation des équipements techniques. Ce qui suppose une division sexuelle du travail car à un homme qui se hasarde à transformer les grains, la société lui reproche de n'avoir pas fait un travail d'homme mais plutôt de femme. Contrairement aux autres groupements, les femmes de Balandou, Sanfina et Köterö sont reconnus pour être les plus impliquées dans la transformation du soumbara et parviennent à développer une clientèle régulière. Leur forte implication et leur assiduité favorisent leur reconnaissance et rendent visible leurs activités de production et de transformation. Alors se spécialiser et se faire connaître davantage par la transformation est un atout majeur d'un point de vue de la rentabilité économique, car c'est à travers cela que l'on a une valeur ajoutée plus importante.

Les femmes des groupements qui transforment les grains de néré sont fiers de leur profession dans la mesure où le soumbara transformé renforce les liens sociaux et culturels. Elles entretiennent des relations avec les parents se trouvant à l'extérieur à travers des colis de soumbara qu'elles envoient régulièrement. Nous nous rappelons lors de nos enquêtes des propos d'une femme membre du groupement Faraba de Sanfina qui disait qu'elle envoyait régulièrement le soumbara à sa fille et ses belles-filles vivant à Conakry.

« Le soumbara en poudre qui se trouve dans la boîte vide de mayonnaise que tu vois a été transformé pour les femmes de mes fils et ma fille qui est mariée à Conakry. Chaque fois que l'opportunité se présente à moi à Sanfina, j'en profite pour leur envoyer une quantité pour leurs plats de lafidi car c'est un plat que mes enfants aimaient quand ils étaient tous petits. Pour qu'ils se souviennent de certains aliments du terroir auxquels je les avais habitués, je ne me fatigue pas de toujours avoir une réserve pour eux et les étrangers qui viennent souvent de Conakry », (entretien du 10/05/2011 avec une femme âgée membre du groupement Faraba, 61 ans).

Les formations reçues en marketing permettent aux femmes de prendre en compte dans leurs calculs les marges bénéficiaires. Les femmes ont approuvé les formations leur permettant de raisonner en termes de rentabilité car cela les aidait à éviter des pertes dans la commercialisation de leurs produits. Accéder à ces savoirs est chose utile pour elles pour développer des capacités de réflexion et d'analyse. L'acquisition de toutes ces capacités contribue à affirmer leur identité socioprofessionnelle.

Dans plusieurs groupements où les membres ont bénéficié de formations, la mise en valeur du néré est analysée à travers les aptitudes des membres à concilier les connaissances théoriques et pratiques apprises. La formation constitue dans ce contexte un levier de développement pour la réussite de toute activité innovante.

La compréhension de certains enseignements reçus au cours des formations ont donné envie à certaines femmes technologues¹⁰⁶ de l'Association des Femmes Techniciennes et Technologues (AFTT) de Kankan, affiliées à des groupements de Balandou, Sanfina et Köterö et invitées à réfléchir sur des innovations à partir des dérivés du néré comme la confiture de néré. Une jeune femme du groupement de Köterö note à ce propos : *« J'appartiens à l'AFTT de Kakan et évolue dans ce groupement. C'est grâce aux formations reçues en technique de préparation de confiture de la mangue que nous avons songé à faire la même chose pour le néré qui est beaucoup produit dans notre région. Nous avons déjà expérimenté pour le soumbara en poudre et cela a marché. Aujourd'hui même les femmes de Conakry et de Bamako nous lancent des commandes. En tout cas, ces formations nous ont permis de réduire les pertes de nos produits maraîchers qui périssaient par défaut d'écoulement rapide et de conservation. Maintenant on a compris que certains de ces produits peuvent se conserver longtemps en les transformant »*, (entretien du 11/05/2011 avec une jeune femme membre du groupement Mökadi de Köterö et de l'AFTT, 32 ans).

Les propos de cette jeune femme témoignent d'une certaine appropriation de l'apprentissage car ces formations suivies lui ont permis avec d'autres collègues de faire des applications sur d'autres produits comme le néré pour la poudre du *soumbara* et la confiture de néré qui est en cours d'expérimentation pour les jours à venir.

6.3.8. L'appartenance aux groupements, un moyen efficace pour accéder à certaines ressources

En milieu rural, les groupements favorisent l'accès à de nombreuses ressources (naturelles, économiques, matérielles, etc.) aux adhérents et même parfois aux personnes extérieures qui sont souvent employées par les membres dans des activités liées aux groupements. Autre

¹⁰⁶ Les femmes technologues de l'AFTT : il s'agit d'un groupe de femmes qui ont en majorité un niveau de formation professionnelle. Certaines d'entre elles sont dans des groupements localisés à Kankan et certaines sous préfectures assez proches. Elles ont pris l'initiative de créer cette association après la fermeture de l'usine de jus de fruit de Kankan tout en mettant en place une manufacture pour la transformation des produits agricoles et de cueillette afin de minimiser les pertes de récoltes qui auraient dû être transformées à l'usine de jus de fruit.

avantage des groupements en dehors des formations est d'avoir donné aux femmes l'opportunité de s'impliquer d'avantage dans le maraîchage à travers l'octroi de certaines parcelles et de certains équipements pour l'allègement des travaux liés au maraîchage et à la transformation des grains de néré en *soumbara*. Ces opportunités offertes aux femmes sont autant d'exemples à souligner pour penser à leur affirmation à travers une certaine amélioration de l'accès à la terre, aux équipements, à certains arbres comme le néré et le karité, y compris les compétences acquises lors des formations pour accroître les revenus de leurs activités.

Nous avons déjà évoqué que les femmes reçoivent en général la terre sous forme de prêt par les maris. Celles qui n'ont rien reçu des maris et qui possèdent des champs, y ont eu accès grâce aux groupements ou aux parents et amis. Dans la majeure partie des cas, les femmes évoluant dans les groupements sont nombreuses à avoir des parcelles des groupements. Ces femmes s'investissent à la fois dans les champs collectifs des groupements et dans leurs champs individuels. Elles accèdent également à certains arbres comme le néré et le karité situés dans les champs collectifs des groupements, même si ces champs ont été fournis par les chefs des villages ou par les responsables des groupements qui négocient des terrains avec certaines familles, comme cela se fait à Sanguiana.

En ce qui concerne les parcelles pour le maraîchage, un domaine collectif clôturé constitue le champ d'intervention. A l'intérieur, cet espace est divisé en lots ou parcelles individuelles. Chaque membre possède une parcelle et s'y applique tout en jouissant de la liberté de mettre en place les cultures qui lui semblent porteuses d'intérêt. Cette pratique est courante dans tous les groupements soumis à cette étude. Dans certains groupements de Balandou, il existe une secrétaire à la production qui a pour rôle de rappeler, en se fondant sur son expérience, les périodes propices pour chaque culture et le démarrage de la campagne agricole. Elle joue un rôle d'appui technique et aide les membres à mieux rentabiliser leurs productions.

En plus des efforts fournis par les groupements pour l'accès des femmes aux champs collectifs, l'avantage de la mise en valeur des activités de maraîchage et de transformation du néré est de permettre aux femmes de ces groupements d'avoir leurs parcelles individuelles et des équipements personnels à travers les montants des épargnes ou tontines organisées au sein des groupements. Une partie des montants cotisés sert à l'achat des équipements qui permettent d'avoir une forte production afin de valoriser la rentabilité économique et la capacité de production de chaque femme. Avoir accès à ces équipements allège beaucoup le

travail pour les femmes des groupements. La location de ces équipements aux autres femmes qui ne sont pas membres permet aux groupements de générer des revenus, mais aussi soulage ces dernières dans leurs travaux individuels de maraîchage et de transformation du néré.

Il arrive parfois dans certaines zones comme Kötörö, Moussaya que les équipements agricoles (charrue, tracteur, motopompe) pour le travail du maraîchage et pour ceux pour la transformation des grains de néré soient insuffisants et dans ces cas, les femmes font recours à la main d'œuvre salariale. Les femmes qui ne disposent pas de main-d'œuvre suffisante pour des raisons liées à leur maternité ou leurs enfants qui sont encore en bas âge sollicitent une aide extérieure moyennant une certaine rémunération. Cette main d'œuvre concerne souvent les femmes se trouvant dans une situation économique précaire liée à la pauvreté des maris ou même à la migration de ces derniers qui leur laissent toute la charge familiale pendant un moment. Les femmes des groupements n'hésitent alors pas à recruter ces femmes comme main-d'œuvre pour leur permettre de gagner de quoi faire vivre leur famille.

En plus la société malinké investie un pouvoir traditionnel à l'homme qui toujours est considéré comme le plus fort du point de vue physique que la femme. En réalité, nos observations de terrains montrent que de nombreux travaux physiques sont aussi faits par les femmes, bien que celles-ci soient sous-estimées par la société et elles-mêmes ont peu confiance en elles. Certains hommes pensent qu'en travaillant comme main d'œuvre pour les femmes, leur identité d'homme serait dévalorisée, Ce qui compromettrait leur statut d'hommes. En réalité, les hommes sont les plus employés par les femmes des groupements à cause de leur plus grande disponibilité, bien que cela demande beaucoup plus de ressources financières.

6.3.9. La destination des ressources monétaires issues des activités des groupements

Les ressources monétaires des groupements étudiés proviennent essentiellement du maraîchage et de la transformation du néré. Les importants investissements que font les femmes dépendent en grande partie de la transformation du *soumbara* vendu à l'extérieur du pays. Ce commerce qui, selon les femmes, a une rentabilité économique importante, permet de tirer d'énormes profits qui servent à investir dans de nombreuses activités (agriculture, élevage, artisanat, etc.). Les prix augmentent sur les marchés à chaque saison et les productrices en tirent profit pour des investissements à court et moyen terme.

Les possibilités d'écoulement de quantité importante des produits du néré à des prix convenables sont autant d'opportunités d'accès à des revenus relativement intéressent. Une productrice raconte : « *Grace au commerce du néré, j'ai acheté une parcelle dans le quartier Dalako de Kankan. Pour avoir l'argent de la dite parcelle, j'ai effectué dans ma deuxième année d'activité de transformation des grain de néré cinq voyages sur Bamako qui m'ont permis d'avoir pour la première fois 6 000 000 GNF, (soit 600 euro) pour faire un premier versement du montant total. Le voyage qui a suivi, j'ai eu 7 000 000 GNF (700 euro) que j'ai payés pour le reste de l'argent. Aujourd'hui, je suis fière d'avoir une concession à Kankan qui me permet de vivre. Mes enfants qui fréquentent l'université n'ont pas de soucis de logement qui est devenu un problème pour les étudiants depuis la suppression de l'internat. En plus, ma production maraîchère a bien donnée cette année car j'ai déjà vendu 150 kg d'oignon qui m'ont fait 825 000 GNF et les tomates qui m'ont aussi permis d'avoir 300 000 GNF. J'ai alors investi l'argent du maraîchage dans l'achat de poules que mes enfants non scolarisés élèvent*», (entretien du 04/05/2011 avec une productrice membre du groupement Konkö magni de Balandou, 46 ans).

Certaines productrices adoptent d'autres stratégies pour pouvoir mieux investir. Celles-ci consistent à l'achat du néré pendant la période de récolte qu'elles revendent au moment où le produit se fait rare au double du prix d'achat. Ce bénéfice est aussi investi dans l'achat d'équipement agricole comme le souligne cette femme : « *Pendant la récolte, je collecte beaucoup de néré autant que mes moyens me le permettent. Quand le prix monte, je fais sortir la quantité collectée pendant la saison dernière que je revends pour récupérer mon argent investi plus l'intérêt généré. Pour la première fois j'ai engagé 250 000 GNF pour avoir 500 000 GNF ; l'année qui a suivi, j'ai acheté pour 500 000 GNF pour me retrouver avec 1 000 000 GNF. Toutes ces sommes réunies m'ont permis d'ouvrir cette boutique que tu vois qui est gérée par mon fils* », (entretien du 17/05/2011 avec une productrice du groupement Sòbè de Moussaya, 50 ans).

Selon les productrices des groupements, les ressources monétaires sont aussi utilisées dans l'achat d'habillement des membres des ménages pendant les fêtes, dans l'achat des meubles (armoires, lit, coiffeuse, fauteuils), dans les frais de scolarisation et de santé des enfants. Ces ressources participent également au renforcement des liens sociaux à travers des mariages, baptêmes, décès, les fêtes religieuses et de réjouissance. Les productrices reconnaissent que c'est grâce aux ressources monétaires des groupements qu'elles participent

avec fierté à de nombreux évènements qui ont lieu dans leurs sous-préfectures et villages. En ce sens, elles pensent contribuer significativement au développement socioéconomique et même culturel de leur société.

Cette orientation plurielle des ressources permet de mieux comprendre que les ressources produites n'ont pas seulement une valeur économique mais bien d'autres, telles que la valeur sociale, la valeur culturelle et qui sont, pour les femmes, les plus déterminantes. A propos des ressources monétaires, une femme de Norassoba déclare : « *Grâce à nos revenus tirés des produits du néré dans le groupement, nombreuses sont les femmes qui ont acheté des lits et des matelas en mousse pour se coucher aujourd'hui. Avant dans de nombreuses cases on ne rencontrait que des matelas d'herbes qui étaient peu confortables et pas d'armoire pour ranger les habits. Avec les activités du groupement, les femmes paysannes équiper leurs cases comme si elles se trouvaient en ville* », (entretien du 26/06/2011 avec la responsable du groupement Hèrèmakono de Norassoba, 54 ans).

6.3.10. La commercialisation, une contrainte pour les femmes des groupements

La valorisation des activités des groupements à travers l'exploitation du néré et les produits maraîchers dont les capacités dépassent aujourd'hui le marché local devient une préoccupation importante dans la commercialisation. La première contrainte des femmes des groupements au niveau de cette commercialisation est l'extrême variabilité des prix qui échappent complètement aux productrices. Les coûts de vente ne prennent jamais en compte les coûts de production qu'elles-mêmes ignorent faute de comptes d'exploitation. Très peu de femmes de ces groupements sont formées aux techniques nécessaires pour la commercialisation des produits. L'insuffisance des magasins de stockage au niveau des groupements pour entreposer les produits maraîchers et le néré (poudre, grains, *soumbara*) font que les groupements éprouvent de sérieuses difficultés à stocker à la fois les productions collectives et individuelles des membres. Ce qui oblige chaque membre à s'occuper du stockage de sa propre production individuelle. Cela suppose alors une certaine difficulté dans l'estimation des productions pour faire face à la demande des marchés. Le manque de concertation des productrices des différents groupements dans la commercialisation des produits entraîne parfois des méventes importantes quand les mêmes produits sont livrés au même moment aux consommateurs, de sorte que l'offre est supérieure à la demande.

Les règles qui prévalent à la gestion d'une commande importante de *soumbara* ne sont finalement favorables qu'aux femmes des groupements de Balandou, Sanfina, Köterö qui sont assez proche du chef-lieu de Région Administrative qu'est Kankan. Ce qui permet alors aux groupements de ces trois sites de bénéficier de la valeur ajoutée issue du travail de transformation des graines de néré en *soumbara*, au détriment des femmes des autres groupements éloignées du chef lieu de Région Administrative. Certains de ces groupements sont cantonnés principalement à la vente de la poudre et des graines à l'échelle locale où la valeur ajoutée n'est pas suffisante. Les femmes de ces groupements sont moins nombreuses à effectuer des voyages dans la sous-région pour la commercialisation de leur *soumbara*. Cela entraîne une certaine rivalité entre plusieurs collectifs liés par les mêmes activités, mais évoluant dans des sites de production différents.

Ce constat est dû au manque de concertation des groupements mais aussi au caractère artisanal et informel de la filière, d'où un manque de coordination avec les partenaires et les acteurs gouvernementaux au sein de la filière néré. Les productrices des groupements collaborent avec des intermédiaires et collecteurs qui ne les informent pas sur les prix réels des produits. Ces deux acteurs pensent que les négociations des prix relèvent de leurs prérogatives d'hommes. De la sorte, la maîtrise des marchés nationaux et sous régionaux échappe encore aux femmes car ils sont mieux maîtrisés par de nombreux acteurs masculins.

Tous ces problèmes que rencontrent les groupements au niveau de la commercialisation de leurs produits sont aujourd'hui autant d'obstacles que ces groupements rencontrent pour avoir leur autonomie vis-à-vis des partenaires de développement et de l'Etat. Malgré les multiples voyages que les membres de certains groupements entreprennent à l'intérieur tout comme à l'extérieur du pays, ces groupements n'arrivent pas à s'intégrer au marché international, bien que leurs *soumbara* en poudre soient vendus même dans les pays développés comme les Etats-Unis et la France.

Dans le cas spécifique du néré, pour une meilleure exploitation, c'est-à-dire de la collecte à la commercialisation à travers la transformation des graines en *soumbara*, un certain nombre de stratégies doivent être élaborées : l'organisation de la filière à l'image de la filière karité au Burkina Faso, la mise en place de coopératives d'achat des produits et l'incitation des populations à consommer préférentiellement le *soumbara* en lieu et place des cubes Maggi (Ftaïta, 2007 :113). En effet, les cubes maggi fabriqués par Nestlé exercent une concurrence

féroce au soumbara. Nous avons jugé intéressant de reproduire un petit article publié par Abdoulaye Diari Diallo dans SYFIA Guinée pour donner une idée de la situation :

« Guinée Le cube magique qui ruine les villageoises».

(SYFIA-Guinée) A grands renforts de publicité, le cube Maggi s'est imposé partout en Guinée, ruinant les femmes rurales qui vivaient de la vente du soumbara, le condiment traditionnel. Elles dénoncent cette concurrence déloyale d'un produit importé sur la production locale.

"Que Dieu fasse disparaître de ce pays ce maudit Maggi qui m'empêche d'avoir de l'argent", clame une "Dioulamousso", une vendeuse de condiments en Guinée. "Après chaque prière, nous devons solliciter du Tout Puissant l'extirpation de Maggi des habitudes alimentaires du Guinéen", renchérit une vieille femme de Conakry. Plus posément mais non moins fermement, une agronome du ministère de l'Agriculture propose : "L'Etat devrait interdire ce Maggi qui enrichit des firmes étrangères tout en appauvrissant les femmes rurales".

De fait, les productrices et les marchandes de soumbara, ce condiment à base de graines de néré fermenté produit dans les villages, peuvent difficilement rivaliser avec les vendeuses de "Maggi", appellation raccourcie des bouillons-cubes fabriqués par Nestlé, qui disposent d'importants moyens publicitaires. "Maggi, le secret de la bonne cuisine", "Maggi convainc le mari de la bonne cuisine de son épouse", "Maggi t'évite d'avoir une coépouse à la maison", "Le cube Maggi chasse le pilon", "Avec Maggi, on fait le repas à temps" : ces slogans sont partout. Imprimés dans les journaux, chantés à la radio, joués à la télévision. Personne n'y échappe. Pas même au fond de la brousse où ils sont diffusés, traduits dans les trois principales langues nationales, par les quatre stations de radio rurale très écoutées dans les villages. Dans tous les marchés hebdomadaires, de jeunes femmes qui sillonnent le pays dans des fourgonnettes 4x4 équipées de mégaphones, crient et chantent ces slogans sur tous les tons. Pour être plus convaincantes, elles distribuent aussi des tee-shirts et des sacs et font des dons pour la construction des écoles, des centres de santé, des mosquées. Les meilleures vendeuses sont même récompensées par un voyage à la Mecque. Comment les femmes rurales sans moyens et sans accès aux médias peuvent-elles lutter contre ce matraquage publicitaire ? "Nous ne saurions concurrencer ces femmes car elles ont plus d'atouts que nous", se lamente une villageoise. Nous, personne ne nous regarde dans notre situation déplorable." Aujourd'hui les cubes font fureur jusqu'au fin fond de la Guinée. A 25 F CFA pièce, tout le

monde peut en acheter. Du coup, la polémique fait rage dans les villages : les vendeuses de bouillons-cube prétendent que le soumbara aggrave la gastrite, celles de soumbara répliquent en disant que le Maggi provoque l'hypertension. Qui croire ? ».

L'organisation de cette filière et la création de coopératives d'achat des produits pourraient être le premier travail essentiel à faire pour aider et encourager les groupements de production étudiés. Tous ces problèmes liés à la commercialisation contraignent beaucoup de groupements étudiés à rechercher des financements au niveau de l'Etat et surtout au niveau des partenaires de développement.

6.3.11. La recherche de financement et de partenariat pour accroître les ressources des groupements

Les premières ressources des groupements sont constituées par les apports des membres eux-mêmes à travers les cotisations versées dans les caisses. Ensuite, l'idée de recherche de financement extérieur au niveau des bailleurs de fonds surgit. Dans certains groupements comme Sabougnouma et Dankoudinin à Balandou, la recherche de financement extérieure s'est faite par le montage de petits projets qui ont été financés par le FOGUIRED. Dans d'autres comme Badén-Bèdè et Faraba à Sanfina, elle s'est faite par plaidoyer. Mais tous ces organisations paysannes féminines ont obtenu des petits appuis financiers ou matériels de certaines institutions telle que : le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture (FAO), le FIDA, le PAM, la CAOPA, la SNPRV et d'autres structures étatiques ou privées.

Mais en général, plusieurs groupements ignorent le système de partenariat comme le souligne la trésorière du groupement Lannaya de Sanguiana : *«En réalité, il n'existe pas un système d'établissement du partenariat. Le plus souvent, certains partenaires nous rendent visite mais à vraie dire nous n'avons jamais préalablement écrit à un partenaire ou en rechercher »*, (entretien du 08/05/2011 avec la trésorière du groupement Nafa à Sanguiana, 47 ans). Cependant, les responsables des groupements Sabougnouma et Dankoudounin de Balandou, à quelques exceptions près, rencontrent au début des cultures, les agents du SNPRV et leur demandent des appuis pour obtenir des engrais, insecticides et herbicides.

6.4. Les problèmes qui handicapent les activités des groupements

Bien que nos observations de terrains aient révélé que les activités des groupements en général et celles du néré en particulier favorisent l'accès des femmes à des ressources diverses, il existe cependant de nombreux problèmes que connaissent ces groupements dans leur évolution. Parmi ces problèmes figurent :

➤ L'analphabétisme des membres

Les résultats indiquent que l'analphabétisme frappe une proportion importante des membres des groupements (Tableau ci-dessous). Cela qui réduit parfois les opportunités de formation de certains membres qui ne savent ni lire et écrire. Les femmes en sont conscientes car pour elles, l'alphabétisation est une lumière dans la vie de toute personne surtout elles les femmes. Elles pensent que quand la femme est analphabète, elle peut facilement avoir un travail rémunéré, faire ses petits comptes et éviter les pertes dans une activité commerciale bien définie l'exploitation du néré.

Tableau 51 Niveau d'instruction des femmes enquêtées dans les groupements

Niveau d'instruction	Nombre de femmes	%
Jamais scolarisé	22	62,85
primaire	5	14,28
Secondaire	2	5,71
Formation professionnelle	3	8,57
Ecole coranique	2	5,71
Formation N'ko	1	2,85
Total	35	100

Source : Enquête de terrain, 2012

Ce tableau indique que 62,85% des femmes productrices enquêtées dans les groupements n'ont jamais été scolarisées. Celles qui ont été scolarisées n'ont jamais fait de hautes études. 14,28% ont un niveau primaire, 8,57% ont suivi une formation professionnelle et 5,71% se sont limitées au niveau du secondaire. Mais aussi 5,71% et 2,85% ont suivies des formations en arabe à l'école coranique et ont appris le N'ko.

➤ La non maîtrise des textes juridiques

La majeure partie des femmes évoluant dans les groupements ignorent l'existence des textes et documents juridiques. Celles qui sont informées maîtrisent peu le contenu de ces textes et documents. Ce qui entraîne parfois une mauvaise interprétation de certains passages ou la non application de certaines règles (Tableau 51).

Tableau 52 : Répartition des enquêtées selon leur niveau de connaissance des textes

Indices d'appréciations	Connaît		Ne connaît pas	
	Nombre	%	Nombre	%
Connaissance des documents juridiques	5	14,8	10	28,57
Capacité à présenter le contenu des documents	3	8,57	7	20
Connaissance des organes des groupements	2	5,71	3	8,57
Connaissance des missions des organes	1	2,85	4	11,42

Source : Enquête de terrain, 2012

Comme il ressort de ce tableau que nombreuses sont les femmes qui ne connaissent pas l'existence des documents juridiques. Celles qui affirment les connaître sont de 14,8% contre les 28,57% qui les ignorent. En plus, la capacité à présenter le contenu de ces documents présente un véritable problème pour ces femmes à cause de leur taux d'analphabétisme très élevé. Les femmes qui ont des aptitudes à présenter ces documents sont le plus souvent celles qui ont un certain niveau de formation (secondaire et professionnel). Elles représentent 8,57% contre les 20% qui se trouvent en difficulté à présenter le contenu des documents juridiques. 5,71% des femmes contre 8,57% ont connaissance des organes de leurs groupements. Alors que seulement 2,85% contre 11,42% savent l'existence des rôles ou missions assignés à ces organes des groupements.

➤ **L'absence de plans d'actions stratégiques à long terme**

Dans l'ensemble, aucun groupement étudié ne dispose d'un plan d'action écrit et ne procède à une planification stratégique. La production est orientée et mise en fonction des attentes des productrices qui ne sont pas guidées par un système opérationnel permettant de calculer les risques et d'envisager les enjeux. Leurs activités sont peu planifiées dans le temps, ce qui se répercute parfois sur les différents calendriers de ces activités. Mais les femmes sont unanimes pour affirmer que l'absence de ces plans d'action est due à leur faible niveau d'instruction. Une femme du groupement Benkadi de Moussaya note à cet effet: « *Nous ne savons pas monter de plan d'action, nous n'avons aucune formation dans ce sens ni aucune compétence pour en élaborer. Notre souhait est que nous apprenions toutes à le faire mais hélas beaucoup d'entre nous sont analphabètes, même si elles ont parfois de très bonnes initiatives pour le groupement* », (entretien du 22/05/2013 avec une femme du groupement Benkadi de Moussaya, 38 ans).

Ce manque de planification fait que les femmes des groupements décident de leurs productions et produisent toutes les mêmes cultures et pendant les mêmes périodes. Elles entreprennent les activités de nére au même moment. Dans un tel contexte, les contraintes rattachées à l'offre et la demande ainsi que les possibilités réelles du milieu échappent à leur analyse. La planification pourrait pourtant permettre de réfléchir sur les possibilités réelles du milieu et d'orienter la production et la transformation sur les produits qui font l'objet d'une forte demande à une période bien connue, ce qui permettrait aux groupements de mieux rentabiliser leurs activités.

➤ **La persistance du poids de la tradition et les stéréotypes discriminatoires**

Bien que les femmes participent beaucoup à l'économie familiale en milieu rural, elles évoluent dans les familles élargies où toutes les activités et les revenus sont sous le contrôle du chef de famille ou du lignage. Le poids de la tradition a toujours négativement pesé sur les femmes car même leur personnalité juridique était floue. Dans ce sens, elles ne pouvaient pas être considérées comme propriétaires de biens. Elles pouvaient posséder mais cette possession devait être soumise au contrôle et à la gestion de leurs maris qui sont considérés comme les seuls représentant du pouvoir politique, économique et culturel. Aujourd'hui, ce phénomène connaît une certaine dynamique de changement dans certains ménages, bien que ne touche pas encore la société dans son ensemble. Les productrices des groupements sont dans l'obligation de rendre compte de leurs activités aux maris comme la tradition l'exige. Celles qui contournent cette tradition sont victimes de critiques violentes. Une femme du groupement Lanaya de Niandakoro note : « *Quand je reviens du groupement je fais un compte rendu à mon mari. Chaque fois que nous vendons les produits, je reviens toujours avec quelque chose et lui dit, c'est l'argent de la vente des produits qui m'a permis d'avoir ça. Alors, il me dit garde et fais en ce que tu veux. Je lui donne moi-même une petite somme pour son prix de cola afin de l'encourager à accepter ma participation aux activités du groupement. Il est fier et dit partout que mon groupement contrairement à d'autres sert de lieu d'encadrement. Mes copines du groupement qui ne disent rien à leurs maris ont toujours des problèmes car ces derniers pensent que le groupement a changé la mentalité de ces femmes. Ils s'opposent parfois à leurs voyages pour Bamako par crainte que leurs femmes ne soient trop émancipées* », (entretien du 30/05/2011 avec une femme du groupement Lanaya de Niandankoro, 42 ans).

Cette crainte des hommes à voir leurs femmes s'émanciper affecte l'évolution des activités des femmes dans les groupements. Ce qui sous entend une domination masculine qui joue en défaveur des femmes des groupements. Cette domination se conclut par le refus catégorique de certains hommes à laisser leurs femmes entrer dans les collectifs. Une femme du groupement Limbon-Bila de Sanfiana raconte : *« Le coût de la vie a fait que beaucoup d'hommes veulent aujourd'hui que leurs femmes soient autonomes, qu'elles possèdent leurs biens personnels. En ayant des revenus dans les groupements, elles pourront assister leurs maris et les membres de leurs ménages. Mais aussi la crainte est là, les femmes trop libres pour les activités extérieures aux ménages obéissent rarement aux ordres familiaux et tendent parfois à défier et entrer en rivalité avec leurs maris »*, (entretien du 07/05/2011 avec une productrice du groupement Limbon-Bila de Sanfina, 43 ans).

Le poids de la tradition qui structure les perceptions est mentionné dans plusieurs déclarations comme un facteur qui peut réduire la chance des femmes dans leurs entreprises de développement. La responsable du groupement Benkadi de Balandou le justifie par les propos suivants : *« Même au sein de la communauté, les autorités placent les femmes en dernière position à cause de leur traditionalisme poussé. Quand les ONG viennent pour appuyer nos activités, dans la plupart des cas, ce sont les activités des hommes qui sont prises en compte et appuyées finalement et celles des femmes passent toujours dans l'informelle puisque les femmes ne s'expriment pas souvent lors des assemblées sélectionnant les actions à appuyer par les partenaires »*, (entretien du 02/05/2011 avec la responsable du groupement Benkadi de Balandou, 45 ans).

Ces préjugés des hommes sur les femmes est souvent fonction du niveau d'émancipation des chefs de ménages. Dans un ménage où les conjoints sont analphabètes, mais aussi fortement marqué par la religion et les traditions ancestrales, les rapports hommes-femmes sont fondés sur des relations de pouvoir. Par contre, dans les ménages où les chefs de ménages ont un certain niveau d'instruction, les mentalités et les comportements tendent à favoriser l'équité-genre, souvent l'homme et sa femme prennent ensemble les décisions concernant la vie du ménage, tels que la scolarisation des enfants, les types de soins à apporter aux membres du ménage, la mise en place des projets de construction, etc. Mais cette situation est rare dans l'ensemble des sites sauf dans quelques rares ménages à Sanfina et à Niandakoro où l'on a rencontré des ménages dans lesquels les chefs sont des enseignants et des chrétiens.

Dans les groupements composés d'hommes et de femmes, de jeunes et de personnes âgées, les rapports de genre sont fortement marqués par les coutumes qui accordent le primat des décisions à l'homme ou à l'aîné. Cette situation se remarque surtout dans le domaine du maraîchage, une activité importante des groupements étudiés.

Parallèlement aux activités des groupements, les femmes en ont d'autres mais dont les hommes ont un droit de regard comme la tradition le recommande. Même si la gestion des ressources issues des activités des groupements est assurée par les femmes, dans certains cas, les hommes utilisent ces revenus souvent sans le consentement de la femme et pour satisfaire leurs besoins propres. C'est encore une marginalisation dans l'accès et le contrôle des ressources auxquelles les femmes ont pleinement participé. Ces pratiques amènent souvent les femmes des groupements à cacher leurs revenus aux hommes en vue de la satisfaction de leurs besoins personnels. Elles justifient ces comportements qu'elles adoptent par plusieurs raisons liées à la polygamie que nous avons déjà évoquées.

Pour évaluer le rôle et le niveau d'implication des femmes des groupements dans les prises de décisions au sein de leurs ménages, nous nous sommes intéressées à la question de savoir à qui revenait la décision finale dans leurs ménages, tout en notant que les activités des groupements renforcent leurs identités socioprofessionnelles. A cet effet, les propos recueillis attestent que les décisions finales des femmes ne sont prises le plus souvent en compte que dans la préparation des repas familiaux. Ce sont les hommes qui décident pour tout le reste (scolarité, santé, etc.) dans les ménages.

Par contre, une autre catégorie de femmes des groupements qui sont veuves ou séparées jouant le rôle de chefs de ménage est la plus nombreuse à avoir le dernier mot dans plusieurs prises de décision.

➤ **La faible représentation des femmes sur le plan intellectuel et administratif**

Les femmes sont peu représentées dans les différentes organisations modernes à cause de leur faible niveau d'instruction. Dans les débats sur la conception des plans de développement local et surtout lorsqu'il s'agit de monter un plan de développement stratégique, les femmes des groupements sont souvent muettes car il leur manque les expertises nécessaires pour faire valoir leur point de vue. Cette situation est surtout favorisée par le manque d'instruction et des stéréotypes qui les discriminent encore dans les différents sites d'enquête. La persistance de ces stéréotypes fait que les hommes continuent à penser que les femmes n'ont pas droit à certains niveaux de commandement. Ces hommes font en sorte que dans les groupements

mixtes que les femmes n'aient pas la possibilité de diriger. Cela laisse croire que la faible représentation des femmes au niveau intellectuel constitue un handicap majeur au développement des groupements des femmes.

➤ **La difficile émergence du leadership féminin**

Nous entendons ici par leadership, cette qualité essentielle qui permet à une personne ou un groupe de personne de diriger, contrôler et orienter de manière efficace une organisation ou un groupement. Pour ce faire, il faut avoir les expertises nécessaires pour gérer à la fois les ressources matérielles, financières et humaines. Une telle aptitude ne s'acquiert pas sans un certain niveau de connaissance ou d'expérience pratique de la gestion des organisations. Or il est apparu que les femmes des groupements sont limitées par leur faible niveau d'instruction. Même celles qui sont instruites sont encore influencées par des stéréotypes discriminatoires. La tendance des femmes des groupements actuels est d'avoir un leadership féminin et c'est pour cette raison que de nombreuses femmes adhèrent aux associations non seulement pour se faire entendre, faire prévaloir leurs points de vue mais aussi et surtout améliorer les conditions de vie et de travail. Toutes ces conditions réunies avec les opportunités de formations reçues permettent à certaines femmes d'affirmer leurs identités dans les collectifs.

➤ **Une reconnaissance identitaire des femmes leaders des groupements**

Les groupements constituent aujourd'hui un autre cadre de socialisation pour beaucoup de membres dans le cadre de l'apprentissage et de l'affirmation des aspirations. L'affirmation identitaire dans ces collectifs est surtout remarquable au niveau des membres ayant des postes de responsabilités. Il existe au sein des groupements étudiés des disparités au niveau de l'exercice des responsabilités entre différents responsables, mais aussi entre les responsables et les autres membres. Le niveau d'affirmation d'une responsable ou d'un simple adhérent ou adhérente dépend d'un certain nombre de conditions préalables à remplir (le statut social, l'âge, la situation économique et la fonction exercée) que nous avons évoqués dans le chapitre précédent.

Les responsables qui s'affirment sont le plus souvent celles qui ont une bonne assise économique, qui ont acquis des expériences à travers de nombreux déplacements à l'intérieur tout comme à l'extérieur et qui ont été bien formées. Ce même constat a été fait par Saussey (2009) au Burkina Faso dans les groupements de charité et au Niger pour le cas des groupements de sésame étudié par Alhassoumi (2012). Le profil de quelques responsables des

groupements étudiés que nous présentons à l'image de ces deux études répond à ces conditions d'affirmation identitaire qui mérite d'être souligné dans ce présent travail.

Fanta Kéïta a 60 ans. Etait mariée à un homme qui travaillait dans l'ancienne société française de construction Dragage en Côte d'Ivoire. Suite au décès de son mari, elle a rejoint son village Balandou où elle a été héritée par le jeune frère de son mari défunt suite au lévirat dont de nombreuses femmes guinéennes sont victimes. Elle a fréquenté l'école jusqu'au niveau du secondaire et a appris à faire la broderie qui lui rapporte beaucoup d'argent pendant les deux fêtes musulmanes (Ramadan et Tabaski). Elle occupe le poste de présidente de l'union des groupements qui lui a été donné par l'ensemble des groupements de la sous-préfecture de Balandou à cause de son niveau intellectuel par le fait qu'elle a été scolarisée en Côte d'Ivoire et a beaucoup d'expériences suite à son aventure dans ce pays et au Libéria. Elle a un jardin de 3 hectares où elle pratique le maraîchage et possèdent des bœufs. Malgré ses nombreuses occupations, la confiance que lui porte tout le village la motive pour s'impliquer d'avantage dans les activités des groupements relevant de l'union. Elle participe à de nombreuses réunions et manifestation des groupements des localités voisines de Balandou (Sanfina, Kōterō). Sa capacité de réunir, de gérer, de comprendre tout le monde a permis aux différents groupements de l'union de se côtoyer aujourd'hui. Ce qui n'était pas le cas avant son arrivée à Balandou.

Son dévouement pour l'union et son sens de partage d'expérience à certains groupements comme Dankoudouni et Sabougnouma font d'elle une figure importante pour la réussite de l'action collective à Balandou. Elle est toujours la première parmi les membres des unions de tous les groupements de la Région Administrative de Kankan à partager bonheur et malheur avec les membres sans prendre en compte les liens de parenté et d'amitié. Ce qui lui a valu le surnom de « *bèta lé* », ce qui signifie dans la langue maninka, elle appartient à tout le monde. Sous sa direction, la responsable de Benkadi a appris beaucoup de choses qui lui a permis de faire rayonner ce groupement admiré par les populations de Balandou. La responsable de Benkadi qui n'avait aucune expérience a suivi les conseils de Fanta Kéïta qui ont fini par porter fruit au groupement. Tous ces atouts font que Fanta Kéïta est l'une des premières femmes la plus connue par les structures d'appui et même par des personnes qui viennent faire des recherches dans la sous-préfecture de Balandou. Nous en avons été témoin lorsque nous venions pour nos premières enquêtes, les enquêteurs du BNR nous avaient parlé de cette

femme qui maîtrise tous les rouages des groupements de Balandou et des sites voisins (Sanfina et Köterö).

Pendant nos entretiens avec elle, d'autres équipes venaient s'adresser d'abord à elle avant de prendre contact avec les autres femmes de Balandou. Nous avons constaté que le sous-préfet et ses collaborateurs directs passaient par elle pour mobiliser les femmes de la sous-préfecture lors de certaines manifestations officielles. Elle fait office de femme leader et de personne ressource dans la sous-préfecture de Balandou et ses environs.

Planche photographique 9 : Mobilisation des groupements par la présidente de l'union lors d'une fête à Köterö

Exemple a : Groupement Benkadi de Balandou Köterö



Source : Enquête de terrain, 2011

Exemple b : Groupement Djiguissembè de Köterö



Source : Enquête de terrain, 2011

Exemple c : Groupement Djiguikoumba de Sanfina Exemple d : Groupement Benkadi de Köterö



Source : Enquête de terrain, 2011



Source : Enquête de terrain, 2011

Saran Kaba est une jeune femme âgée de 32 ans. Après avoir échoué au BEPC, elle s'est orientée au CFP de Donka à Conakry pour des études en technologie alimentaire. C'est à sa sortie du CFP qu'elle a fait la connaissance d'un ressortissant de Köterö, un aventurier ayant séjourné en Côte d'Ivoire, en France et au Sénégal qui l'épousa pour rejoindre Köterö où

Saran Kaba vit à présent avec ses deux enfants. L'esprit d'aventure de son mari fait qu'il l'autorise à entreprendre plusieurs activités pour gagner sa vie. Celui-ci s'occupe des enfants et du ménage lorsque madame est absente sans prendre en compte ce que la société traditionnelle villageoise pense de lui. Saran Kaba occupe à présent les postes de secrétaire dans le groupement de Kōterō et de chargée à l'information dans l'union des groupements de la sous-préfecture de Balandou. Elle fait partie de l'AFTT de Kankan où elle est employée en qualité de chargée d'équipements. Ce poste lui a valu un degré de confiance élevé que les membres et les responsables de l'AFTT ont eu en elle lors de son premier stage pratique effectué dans l'entreprise de l'AFTT de Kankan. Mais aussi les appréciations que faisaient les organismes internationaux lors des formations de Saran Kaba qui représentait l'AFTT en cas d'empêchement de la responsable ont favorisé son recrutement dans l'entreprise. Saran Kaba est bien connue par les partenaires au développement qui appuient les groupements de la région. Elle sert parfois d'intermédiaire entre ces derniers et certains groupements où les responsables sont analphabètes. Les partenaires lui font confiance et l'associent à de nombreuses activités de formations et de dons à transmettre aux groupements paysans.

Saran Kaba fait aussi du maraîchage pour la consommation et la vente des produits comme l'oignon, la tomate, la carotte et la laitue. Elle loue de la main-d'œuvre pour la transformation du *soumbara* que préparait sa mère avant son décès. Elle a hérité cette activité de sa mère et elle se planifiait pour effectuer au moins un voyage de quatre jours sur Bamako pour la vente du *soumbara* et rachète des basins qu'elle revend à crédit aux fonctionnaires de Kankan. Elle est reconnue par son entourage pour son dynamisme dans les mouvements des différents collectifs et par son courage pour défendre l'intérêt des paysannes auprès de certains bailleurs de fonds. C'est elle qui attire l'attention de ces derniers sur les comportements inégalitaires de certaines autorités locales dans la distribution de dons destinés aux paysans et paysannes. Elle n'hésite pas à prendre la parole au cours des réunions entre les partenaires, les autorités locales et les paysans pour dévoiler les difficultés que les paysans rencontrent depuis la création des groupements. Elle fait l'objet de critique de la part de certains hommes qui l'accusent de pousser à se rebeller contre eux et même les autorités locales leurs femmes qui évoluent dans les groupements qu'elle côtoie. Pour ces hommes, l'arrivée de Saran Kaba a fait que les femmes revendiquent certaines parcelles des groupements qui ont été détournées par ces derniers qui en faisaient des usages personnelles. L'idée d'autonomie qu'elle inculque aux femmes n'enchante pas les hommes qui veulent toujours dominer.

Saran Kaba est l'une des rares femmes de Kōterö qui dispose d'un compte bancaire à la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de Guinée (BICIGUI) de Kankan. Elle est un grand soutien pour plusieurs groupements qui la sollicitent pour les prêts qu'elle accorde à certains membres à travers les montants des tontines qu'elle gère depuis quelques années sans problème. Le peu de temps passé avec elle nous a permis de comprendre son dynamisme dans la collecte des montants alloués aux tontines et aux autres dépenses.

Toutes ces observations tendent à montrer que les choses bougent en Haute Guinée. Un mécanisme de changement de la société est en cours et on pressent que les femmes ont déjà entamé la remise en cause des pratiques traditionnelles qui les oppriment, au moins au niveau des ménages.

6.5. Les pratiques migratoires, une révolution dans les rapports de genre

La migration constitue une pratique très ancienne à partir de laquelle on peut appréhender les rapports de genre dans les localités étudiées, la région de la Haute Guinée ayant de tout temps été le théâtre de mouvements de population depuis la période précoloniale.

Pendant la période coloniale, l'imposition de l'impôt per capita en nature et en argent a contribué à accroître l'exode des bras valides pour la quête d'un revenu monétaire en vue de s'acquitter des exigences de l'administration coloniale. Ainsi, des jeunes gens, après la saison agricole, allaient travailler dans les centres urbains pour obtenir un revenu monétaire qui servait à payer l'impôt et accéder à une certaine qualité de vie. A l'approche de la saison des pluies, ils retournaient au village pour reprendre les travaux champêtres. Au fil du temps, certains d'entre eux finissaient par s'installer en ville.

Parallèlement à l'exode rural, des migrants saisonniers se rendaient dans le Sud de la Guinée pour faire du contrat agricole. En effet, l'imposition des cultures industrielles a occasionné la mise en place de nombreuses plantations de café et de cacao dans cette zone. Les cultures de rente offraient ainsi du travail aux migrants en provenance de la savane guinéenne. Certains finirent d'ailleurs par y élire domicile. La ville de N'Zérékoré était le principal milieu d'accueil des migrants au point qu'elle fut surnommée "*Gbèrèssèdou-Paris*"¹⁰⁷. La période 1898-1958 fut caractérisée par deux types de migration : la migratoire

¹⁰⁷ Gbèrèssèdou-Paris : expression maninka qui signifie le Paris des Guerzé en référence à la capitale française. En effet, avant et pendant la période coloniale, les Maninka commerçants se rendaient dans le Sud de la

commerciale avec la caravane et la migration de travail. Les migrations vont se poursuivre pendant la période des indépendances.

Après l'accession de la Guinée à l'indépendance en octobre 1958, le pays fut dirigé par le Parti Démocratique de Guinée (PDG), parti unique d'inspiration marxiste et socialiste. La prise en compte de ces repères historiques est importante pour l'analyse, si l'on souhaite cerner le phénomène migratoire dans toute sa complexité. « *De 1958 à 1964, les dirigeants du parti unique ont tu les contradictions internes en vue de rassembler tout le peuple de Guinée sur une plate forme politique commune. L'objectif était de former un front commun contre l'impérialisme symbolisé par le néo-colonialisme* » (MARTON (1980 : 78). Les migrations furent moins importantes à cette période comme le révèlent des sources documentaires et des informateurs clés.

De 1964 à 1974, l'élite politique au pouvoir changea de stratégies. « *En 1964, le PDG déclencha la lutte contre l'ennemi intérieur* » (MARTON, 1980 : 135). C'est la période de l'anéantissement de la bourgeoisie nationale et des ennemis de la révolution. La révolution se radicalisa et les libertés individuelles furent confisquées au profit de celles du peuple. Les conditions de vie se dégradèrent de plus en plus car l'agriculture et le commerce commencèrent à s'effondrer. Les nouvelles mesures politiques et économiques n'encouragèrent pas les producteurs. Une part importante de la main d'œuvre agricole, des commerçants et des fonctionnaires prit le chemin de l'exode rural et de l'émigration internationale.

En 1970, la Guinée fut victime de l'agression portugaise. Des pendaisons publiques et des emprisonnements à vie provoquèrent une peur immense au sein des populations dont une part importante trouva le salut dans la fuite. Les personnes qui restèrent au pays ont vécu dans la crainte et l'angoisse d'une arrestation probable.

La radicalisation de la révolution se fit de plus en plus forte, occasionnant des départs massifs. En 1975, l'élite dirigeante engagea une lutte farouche contre l'embourgeoisement de certains opérateurs économiques considérés comme les pires ennemis de la révolution. Le commerce privé fut aboli au profit du commerce d'Etat. Une puissante police économique fut créée et eut mandat de veiller strictement à l'application des mesures concernant l'interdiction

Guinée précisément à N'Zrékoré où ils pratiquaient les activités commerciales. Du fait de l'opulence de cette ville, les Manika la comparaient à Paris ; elle était considérée comme la capitale des Guézé.

du commerce privé. Les boutiques, magasins, kiosques et autres lieux de vente appartenant aux particuliers furent mis sous séquestre et leurs marchandises vendues à des prix très en dessous de leur valeur réelle (quatre fois moins que leur prix réel). L'objectif était de ruiner les commerçants au point qu'ils soient au même niveau de possession de biens que les autres "militants" du PDG.

En 1972, l'imposition de l'impôt de capitation en nature appelé "norme" et la faiblesse des rendements agricoles aggrava l'exode rural et l'émigration. Après le soulèvement des femmes commerçantes du marché Madina de Conakry le 27 août 1977, la police économique fut supprimée et le commerce privé réinstauré. A partir de 1978, les dirigeants du PDG entamèrent un vaste programme d'assouplissement en vue de l'ouverture de la Guinée sur le monde extérieur. Ils encouragèrent, de ce fait, de centaines de millions de Guinéens exilés à retourner dans leur pays. Mais ces mots d'apaisement ne réussirent guère à mettre les Guinéens de la diaspora en confiance.

Hormis les mesures politiques, les autorités de la Première République ont accordé une place importante au développement de l'agriculture. De nouvelles structures agro-pastorales ont été initiées : les Comités d'Unité Militaire (CUM), les Brigades Mécanisées de production (BMP), les Brigades Attelées de Production (BAP), les Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA). Aussi, des efforts ont été faits pour supporter ces structures notamment l'importation d'équipements agricoles (petits outillages, charrues, tracteurs, motoculteurs, moissonneuses-batteuses, etc.). Des intrants agricoles ont été aussi importés et mis à la disposition des producteurs. Mais, il faut reconnaître que toutes ces mesures n'ont pas réussi à arrêter le phénomène migratoire.

La 3 avril 1984, après la mort du président guinéen Ahmed Sékou TOURE survenu le 26 mars à Cleveland aux USA, les militaires prirent le pouvoir et instaurèrent un régime d'exception dirigé par le colonel Lansana CONTE. L'option libérale adoptée par les nouvelles autorités encouragea des millions de Guinéens à revenir dans leur pays. Mais la corruption, la dictature militaire, l'absence de volonté politique en vue de l'alternance et les programmes d'ajustement structurel occasionnèrent de nouveaux déséquilibres à travers la privatisation à outrance, la préretraite, le départ volontaire des fonctionnaires et le test de sélection qui firent de milliers de travailleurs de la fonction publique des déflatés grossissant ainsi le nombre des chômeurs. Le secteur privé incapable de créer de l'emploi voit chaque année de nouveaux diplômés augmenter la population des chômeurs. Ainsi, les jeunes qui finissent les études

dans ces conditions et qui n'ont aucun espoir d'être recrutés à la fonction publique ont un seul rêve, partir, partir plus loin...

Même s'il est vrai que l'Etat guinéen a maintenu les infrastructures existantes dans les grandes villes telles que Kankan, Siguiri, Kouroussa, Kérounaé, il s'est contenté au niveau des villages à prélever les impôts sans pour autant apporter des contreparties suffisantes. Cette situation sera aggravée par la détérioration des conditions climatiques liées aux sécheresses persistantes depuis les années 70 et des inondations cycliques qui dévastent les cultures en végétation. « *Ces facteurs agissent ensemble sur les systèmes de production traditionnelle qui, du fait de leur vulnérabilité, ne permettent guère de répondre aux besoins d'une population de plus en plus croissante* » (OCDE, 2005 : 123).

A ces difficultés écologiques, sont venus se greffer les effets de la conjoncture internationale qui ont frappé de plein fouet le monde et surtout la Haute Guinée, la région la plus vulnérable du pays, avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel et plus tard des programmes d'ajustement structurel renforcés. Ces mesures loin d'améliorer la situation des populations de la Haute Guinée sujettes à une paupérisation progressive, en ont fait les principales victimes à tous les niveaux.

Les études du PNUD (1995) et de DIOUBATE (2010) ont révélé que la région de la Haute Guinée est l'une des plus pauvres de la Guinée. Cette région est aussi l'une des plus exposées au phénomène de migration et aux inégalités fondées sur le genre. A ce propos, GAUFF (1989) indique qu'il pourrait s'agir plus d'un phénomène de migration positive que d'exode. Les migrants pouvaient faire plusieurs mois, voire des années, sans voir leurs femmes restées dans les villages. Ces femmes contrairement à celles d'aujourd'hui étaient disposées à attendre les maris jusqu'à leur retour. Un homme de Moussaya fustige le comportement actuel des femmes de certains migrants de cette localité :

« Avant la femme à Moussaya avait un comportement exemplaire même si le mari partait dans les mines pour chercher de l'argent durant plusieurs années. Le mari pouvait laisser sa femme en début de grossesse jusqu'à l'âge (7 ans) où l'enfant entrait à l'école avant de retourner voir la famille. Il n'avait aucun souci vis-à-vis du comportement de sa femme envers ses parents. Elle respectait les parents du mari comme si ce dernier était présent. Mais aujourd'hui, les choses ont changé car il suffit que l'homme parte pour quelques mois pour que certaines femmes montrent leur vraie face à la belle famille et aux habitants du village. Elle s'impose à la belle-famille pour laquelle elle refuse tout entretien et au mari pour

imposer son départ au près de lui. Lorsque l'homme tarde à l'emmener, elle commence à se faire courtiser par certains garçons du village. Ce qui fait un déshonneur du mari et des deux familles qui ont accepté le mariage. Par crainte de tel comportement chez certaines femmes, les hommes une fois en migration décident de partir avec leurs femmes tout en laissant les enfants avec leurs grands parents », entretien du 11/10/2012 avec un homme de Moussaya, 50 ans.

Certains des migrants laissent sciemment leurs femmes avec les parents pour rechercher la bénédiction en leur absence. Les femmes restées dans ces conditions s'acquittent dans la quasi-totalité des cas des devoirs conjugaux vis-à-vis de leurs belles familles comme si les maris étaient présents. Mais il arrive des moments où certaines femmes se rebellent contre leurs belles-familles par le fait de la migration trop prolongée des maris. Il arrive ainsi que des belles-familles renvoient les belles-filles qui ne les donnent plus obéissance. Mais aussi, certaines femmes n'attendent pas d'être renvoyées par les belles-familles, elles quittent leurs domiciles pour rejoindre leurs familles d'origine.

Quand bien même que les migrants apportent des aides aux parents, certains des parents n'apprécient pas ces déplacements des personnes qui finissent par s'installer loin d'eux. Pour beaucoup, c'est la main-d'œuvre familiale qui part en leur laissant de lourdes charges agricoles et domestiques. Ils pensent aussi qu'avec une femme égoïste qui détourne son mari des siens, leurs enfants peuvent les oublier sur le plan financier. Pour avoir une mainmise sur le couple qui est parti, il existe des parents qui exigent la garde de certains petits fils pour que leurs enfants et leurs belles-filles soient dans l'obligation de revenir voir les enfants restés avec les parents. La garde des enfants représente pour les parents un des moyens pour bénéficier de l'apport financier de leurs enfants et leurs belles-filles.

Lorsqu'ils demeurent longtemps dans les zones d'accueil, les migrants s'émancipent et finissent par avoir un consensus vis-à-vis de la gestion de leur ménage. Ceux qui partent reviennent toujours avec des nouveaux comportements par le fait de leurs contacts avec d'autres personnes et d'autres réalités. Ces comportements sont autant visibles chez les productrices de néré qui fréquentent les centres urbains du pays et des pays de la sous région (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) pour la commercialisation des produits du néré.

Tableau 53 : La mobilité des femmes de l'échantillon enquêté

Destinations	Nombre	Temps moyen	Motif du voyage
Bamako	21	3, 6 S	Vente néré
Conakry	9	2, 3 S	Vente néré et produits agricoles
Kankan	8	2 à 3 fois par S	Vente soumbara et produits agricole et maraîchers
Abidjan	4	4, 75 S	Vente néré et bassin et visite
Kouroussa	3	plus 2 S	Commerce produits agricoles
Siguiri	3	plus 4 S	Orpillage
Dakar	2	2, 5 S	Vente néré, arachide et indigo
Kolomakambaya	1	2 J	Famille
N' Zérékoré		2 S	Vente soumbara
Damissakoura	1	2 J	Funérailles
Djelibakoro	1	1 S	Funérailles
Sanasia	1	1 S	Mariage

Source : Enquête de terrain, 2012

Le tableau précédent montre que les femmes des différents sites enquêtés sont très mobiles car à travers leurs activités commerciales et parfois pour des raisons sociales, elles effectuent de nombreux déplacements dans le pays et même dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest. Les femmes sont nombreuses à effectuer des voyages à Bamako (21) femmes avec un pourcentage de 38% des déplacements, Conakry (9) avec 16%, Kankan (8) avec 7% et Abidjan (4) femmes. Seulement (3) se sont déplacées pour Kouroussa, (2) pour Dakar et 1 pour chacune de ces localités, N'Zérékoré, Damissakoura, Djelibakoro et Sanassia.

La durée du séjour varie selon les lieux de destinations et des motifs de séjours. La durée de séjour des femmes est plus longue à Abidjan avec 4,7 semaines car à cause du mauvais état de la route de Senko plus proche de la frontière ivoirienne, il faut passer par Bamako qui rend le trajet plus long. Les déplacements dans ce pays concernent souvent le commerce du néré, la vente de bassin et quelques visites rendues aux parents qui y résident. Bamako constitue la destination principale des femmes de la Haute Guinée, la durée de séjour étant de 2,3 semaines. Ce pays est le premier centre de commercialisation sous-régional du néré. La majorité des femmes qui y vont commercialisent non seulement le néré mais aussi elles achètent des bassins qu'elles reviennent vendre en Haute Guinée. A Conakry la capitale du pays, la durée de séjour est de 2,3 semaines aussi. Les mouvements plutôt pendulaires sont souvent fréquents (2) ou (3) fois par semaine vers les localités les plus proches comme Kankan. A Kouroussa, les femmes ont effectuées des déplacements dont la durée est plus de (2) semaines et parfois pendulaire à cause de la proximité des sites pour des raisons liées au

commerce et à la famille. Les déplacements sur Siguiiri sont pendulaires et font aussi plus de (4) semaines pour des raisons liées au commerce de néré et à l'activité de l'orpaillage.

Dans l'ensemble, les zones rurales de la Haute Guinée connaissent aujourd'hui de nombreux déplacements des populations vers les centres urbains, les zones minières et les pays limitrophes de la Guinée (la Côte d'Ivoire et le Mali). Autrefois, autant il était facile de trouver des femmes et filles n'ayant jamais quitté leur village ou passé une nuit en dehors du village, autant il était difficile, voire impossible, d'en trouver qui ne se déplacent pas pour rechercher leur bien être. Contrairement à l'idée qui prédominait que c'était les femmes qui restaient permanemment au foyer et que les hommes ne restaient que pour les activités agricoles pendant la saison des pluies, aujourd'hui les hommes et les femmes dans les localités de production de néré migrent tous vers d'autres zones pour rechercher un mieux-être à travers le commerce, le travail des mines pour la recherche de l'or. .

Les déplacements sont aussi effectués dans le cadre des activités sociales (mariage, baptême, décès, etc.) et pour des visites de courtoisie à certains parents vivants loin de leurs villages. La totalité des femmes enquêtées reconnaissent avoir effectué des déplacements en dehors des ménages pour une journée, plusieurs jours ou un mois (voir tableau suivant). Ces migrations sont le plus souvent des migrations temporaires et non définitives.

Les migrations des femmes dans ces localités s'effectuent généralement autour de leurs activités de commerce telles que la vente du néré par exemple. Ces migrations répondent le plus souvent à des logiques saisonnières de courtes durées. Un phénomène nouveau chez les femmes de ces localités est leur migration vers les zones aurifères qu'elles ne pratiquaient pas auparavant. Certaines d'entre elles passent plus de 4 semaines dans la région de Siguiiri pour faire de l'orpaillage. Auparavant, ces migrations ne concernaient que les hommes qui évoquaient les motifs de recherche de moyens pour soutenir leurs familles.

« Avant nous les femmes, on restait au village pour nous occuper de nos foyers. Les mines étaient le travail de nos maris qui allaient s'installer pendant des mois pour avoir quelques grammes d'or qu'ils vendaient pour faire face aux besoins de la famille qui est très nombreuse. Comme mon mari est polygame avec quatre femmes et beaucoup d'enfants, chaque femme s'occupe de ses enfants. Mes coépouses ont déjà reçues des terres du mari et de leurs parents pour cultiver et elles ont la facilité de prendre en charge leurs enfants. Et comme je n'ai pas mon champ personnel afin de faire face aux besoins de mes enfants qui

sont les plus jeunes du ménage, je vais souvent à Damada¹⁰⁸ pour chercher de l'or. Lors de mon dernier séjour, j'ai fait 1 mois et mon mari s'est fâché. Pourtant j'ai eu au cours de ce séjour de l'argent qui m'a permis de faire le sacrifice de mes tripées filles, ce que le père n'avait pas fait, par défaut de moyens. En plus j'envoyai régulièrement de l'argent à ma famille restée au village pour mieux vivre », (entretien du 10/19/2012 avec la femme du jeune frère du président de l'APEAE de Sanguiana).

Si avant les femmes étaient obligées de faire leur commerce de produits agricoles seulement dans les localités où elles vivaient, aujourd'hui, vue la charge qui leur incombent, elles effectuent actuellement plusieurs déplacements à travers le pays et même dans la sous-région. Cela constitue une véritable révolution dans le phénomène migratoire dans les localités de la Haute Guinée.

Nous retenons de ces mobilités que les femmes de notre échantillon sont tout le temps en mouvement. Ces mouvements à travers divers horizons influencent sur leur comportement car elles vont prendre une certaine distance par rapport aux contraintes traditionnelles. Au retour, elles ne sont plus vraiment les mêmes.

Photo 9: Mobilité pendulaire des femmes de Balandou pour la vente de néré à Kankan



Source : Enquête de terrain, 2012

¹⁰⁸ Damadan , c'est la nouvelle zone découverte à Kouroussa où se trouve de l'or. Beaucoup de jeunes ont abandonné plusieurs de leurs activités pour y aller.

Conclusion du chapitre VI

Les organisations collectives en Hautes Guinée reposent sur les initiatives endogènes et exogènes. Evoluant aujourd'hui en réseaux, la plupart de ces organisations sont de création récente car elles ont vu le jour après 1990. Ces actions collectives sont en général multipliées par les femmes dans le but d'améliorer leurs revenus familiaux. La majorité des groupements de notre échantillon se sont constitués avant d'adhérer à l'union des groupements. Par contre de nombreuses organisations se sont créées de façon informelle et fonctionnent comme bon leur semble. Le secteur primaire concentre la majeure partie de ces organisations. A travers les groupements, les femmes participent à des formations qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences, de nouveaux savoir-faire. Les membres des groupements bénéficiant de ces formations dans le but de la réussite de leurs activités de maraîchage et d'exploitation du néré s'affirment. L'adhésion au groupement favorise les membres à l'accès à certaines ressources (terre, arbre), équipements agricoles (charrue, motopompe) et intrants agricoles pour une meilleure productivité.

Les voyages d'étude aux quels participent les femmes des groupements et l'apprentissage des techniques de transformation, de conservation et de commercialisation renforcent les membres des groupements pour l'estime de soi et les rassurent dans les capacités productives. Les ressources monétaires tirées des activités des groupements permettent de réinvestir dans les moyens de production, l'achat des animaux, de matériels agricoles qui à leur tour peuvent avoir des incidences sur l'amélioration des conditions de vies des membres des ménages des adhérentes et adhérents. Les productrices revendiquent leur identité au féminin grâce aux atouts du groupement. Pour les femmes de la Haute Guinée, les groupements se présentent comme étant « des espaces de solidarité » leur permettant de modifier l'image que la société leur renvoie.

Les groupements favorisent l'émergence d'affirmation de certaines femmes membres ayant des responsabilités et suivies des formations pour la bonne gestion des activités et des autres membres du groupement. L'engagement de ces femmes responsables choisies par le fait de leur comportement, leur position sociale sont autant d'atouts pour renforcer leur place dans le ménage. Cependant, leur analphabétisme et la méconnaissance de certaines règles juridique affectent leurs capacités de leadership et les rendent dépendantes des jeunes scolarisés qui ont des aptitudes pour mieux communiquer avec les bailleurs de fonds. Les jeunes femmes instruites dans les groupements occupent des responsabilités (secrétaire,

chargée de l'information, trésorière) qui les permettent de se consacrer à leur aspiration personnelle tout en prenant une certaine distance de l'espace domestique au quel les femmes en milieu rural sont le plus confinées. Mais cette évolution des femmes à travers les avantages liés aux groupements ne contribuent pas systématiquement à bouleverser les principes qui fondent la hiérarchie des dominants (hommes, aînés) sur les dominés (femmes, cadets ou jeunes).

Conclusion de la troisième partie

La mise en valeur du néré en Haute Guinée à travers la création d'une filière résulte de la présence d'une dynamique des acteurs en général et des productrices et transformatrices en particulier. Dans de nombreux collectifs étudiés, les positions sociales détenues des femmes sont actualisées à travers leurs propres initiatives collectives. Les solidarités qui en découlent et l'appui extérieur de certains organismes internationaux renforcent d'avantage les motivations des femmes pour l'action collective. Ils favorisent une sorte de reconnaissance socioprofessionnelle qui a conduit à l'émergence de la filière néré ces dernières années. Ces dynamiques organisationnelles qui ont vu le jour dans le cadre de la mise en valeur du néré et des produits maraîchers favorisent un apprentissage de groupe solidaire. Les atouts des groupements en termes d'apprentissage, d'accès aux ressources et d'acquisition de la valeur sociale encouragent toutes les catégories sociales (hommes et femmes, personnes âgées et jeunes, nobles et personnes de caste) à appartenir à cette solidarité. L'acquisition de ces nouvelles connaissances lors des formations et leur mise en pratique constituent un nouvel avantage commun tant sur le plan technique, politique et commercial. Les groupements localisés à proximité de la région administrative de Kankan ont non seulement un meilleur accès à des nouveaux biens matériels, mais aussi, les femmes appartenant à ces groupements en tirent d'avantage de prestige et plus de visibilité que celles des groupements éloignés du chef lieu de région administrative. Evoluant dans l'informel, la reconnaissance du travail des femmes membres des groupements étudiés ainsi que le produit de leur travail s'observent pratiquement au niveau de la commercialisation dans la sous région ouest africaine. Mais dans notre contexte, l'absence de label ou d'emballage distinctif sur les produits du néré ne permet pas une reconnaissance officielle et formalisée des membres des groupements exploitant ce produit de cueillette.

Cependant, ces femmes évoluant dans les groupements d'exploitation du néré et de maraîchage où elles représentent un effectif considérable et occupent des postes de responsabilité trouvent d'autres moyens pour construire de nouvelles formes de solidarité féminine en initiant sur les caisses locales de micro finance. Les nouvelles formes de *tê* semblent mieux entretenir une dynamique solidaire des femmes à cause de leur utilité. Les femmes sont motivées à faire face à ces *tê* à cause de leur autonomie financière et la préservation de leur dignité en cas de nécessité. L'accès facile aux montants de ces caisses d'épargne permet aux femmes de gérer facilement le quotidien et accroître les revenus des

activités commerciales. Il ressort du constat de tous les groupements que des changements apparaissent de façon modeste dans une perspective des rapports de genre dans la réalité quotidienne des femmes de la Haute Guinée. Les perceptions des hommes en vers les femmes évoluent lorsque ces dernières occupent des places qui affirment leur identité sociale et professionnelle au sein des groupements. L'évolution de ces mentalités des hommes est le résultat des efforts de solidarités consentis par les femmes malgré l'existence de certains conflits qui peuvent naître. Cette solidarité féminine pourrait à la longue menacer les déséquilibres entre hommes et femmes.

CONCLUSION GENERALE

Le présent travail de recherche s'est déroulé dans un contexte de pluridisciplinarité. Il s'est bien agi de produire un travail co-construit en termes pratique et théorique en recherchant du matériel dans plusieurs axes disciplinaires. Cette démarche fut intéressante tant sur les plans de l'expérience humaine que de l'expérimentation de la recherche. L'adoption d'un cadre analytique mobilisant plusieurs outils théoriques a permis de porter un regard nouveau sur les rapports de genre autour d'enjeux social, culturel et économique, dans le contexte guinéen. L'analyse des rapports de genre en Haute Guinée à travers la filière néré s'est avérée plus complexe que nous l'envisagions. Nous nous sommes fixés au départ quatre objectifs qui semblent être atteints bien que cela ait nécessité de nombreux efforts. A travers certains de ces objectifs, on s'aperçoit qu'il existe effectivement des inégalités liées au genre qui influencent les processus économiques et sociaux. La présente étude révèle que dans cette région de la Guinée, les rapports sociaux s'organisent à travers les faits et pratiques qui montrent une différenciation sociale mais aussi une hiérarchisation en faveur des hommes. L'organisation sociale exige une certaine conduite des jeunes femmes et jeunes hommes et des nobles et hommes de caste dans l'éducation et le comportement de ces catégories sociales. Cette exigence à travers la patri localité pèse beaucoup plus sur la jeune fille dans la mesure où c'est le mariage qui valorise le statut de la femme qui doit soumission totale à son mari. L'existence de systèmes de socialisation discriminent les femmes et les préparent à jouer des rôles seconds, mais aussi, certaines structures sociales les défavorisent au profit des hommes. Tout comme la race, l'ethnie ou la classe sociale, le genre est un concept social qui détermine en grande partie les opportunités d'un individu et sa participation dans la société et dans l'économie. Toutes les entités de la région connaissent une certaine asymétrie des sexes constituée de différences et d'inégalités à divers degrés. Ces asymétries tardent souvent à changer mais elles sont loin d'être immuables. En effet, elles se transforment parfois en réponses à l'évolution de la société ainsi qu'à des changements de conditions socio-économiques. C'est comme cela que certaines femmes ont pris des initiatives et s'inscrivent actuellement dans des logiques d'exploitation du néré, d'autres prennent plus d'autonomie et deviennent, de ce fait, chefs de ménage, d'autres encore adhèrent aux collectifs et bousculent l'ancienne hiérarchie de pouvoir fondée sur le sexe.

Toutefois, l'inégalité des droits perdure. C'est un fait qu'en aucune localité, les hommes et les femmes ne jouissent de droits égaux sur les plans social, économique et légal. Dans

certaines sites, les femmes n'ont pas encore le droit de posséder un terrain, de gérer une propriété, de diriger une entreprise ou même de voyager sans le consentement de leur mari. Dans de nombreux sites, les femmes peuvent obtenir des droits sur un terrain par l'intermédiaire de leur époux tant que dure leur mariage, mais elles perdent leurs droits en cas de divorce ou de veuvage. Tout comme les institutions sociales, les usages domestiques jouent un rôle fondamental dans la détermination, dès le jeune âge, des rôles et des comportements des sexes. Nous avons démontré plus haut que les disparités de genre ont leur source dans le système de socialisation traditionnel. De plus, ceux-ci se transmettent de génération en génération. C'est en famille que se prennent les décisions les plus fondamentales de la vie, comme l'éducation des enfants, le temps consacré au travail et au loisir ou les investissements futurs. C'est aussi au sein de la famille que l'on assigne les tâches et les ressources respectives des garçons et des filles, que l'on détermine le degré d'autonomie consenti à chacun et à chacune ainsi que les attentes différentes de l'un ou de l'autre. Même s'il y a eu des évolutions, le système traditionnel de socialisation est encore très opérationnel en milieu rural de la région. Tout cela contribue à créer, à renforcer ou à tempérer les inégalités fondées sur le genre. Mais les familles maninka ne prennent pas ce genre de décision de façon isolée. Elles s'adaptent au contexte communautaire et sont influencées par les usages établis dans tout un environnement. La qualité de vie des gens s'améliore dans un contexte économique favorable. C'est pourquoi les mesures économiques et le développement affectent de façon décisive les inégalités fondées sur le genre.

Les résultats ont également révélé que ce sont les ménages eux-mêmes qui cultivent et perpétuent les inégalités liées au genre. En ce sens, ils contribuent à affaiblir et à maintenir dans la léthargie une frange importante des actifs économiques des sites d'enquêtes. Les enfants et les femmes constituent la principale main d'œuvre dans les ménages. Les disparités de genre sont beaucoup plus prononcées dans des ménages dont les revenus sont très faibles que dans des ménages où les revenus sont relativement élevés. Dans les ménages où les moyens sont dérisoires, les parents accordent une prépondérante gratification aux garçons au détriment des filles. Si le chef de ménage a des filles et des garçons et que ses moyens ne lui permettent pas de faire face à la scolarisation de tous, il accorde toujours la priorité aux garçons. Par contre là où les moyens sont suffisants, les filles et les garçons sont traités de manière relativement équitable.

En effet, l'analyse montre que la composante migration est en partie suscitée par cette situation de pauvreté. L'étude a révélé que les migrations prennent de plus en plus de l'importance dans la région. Ce ne sont plus seulement les hommes qui migrent mais actuellement, les femmes sont de plus en plus nombreuses à partir. La participation de plus en plus importante des femmes à la migration favorise une évolution des relations de genre et une participation de plus en plus accrue des femmes au processus du développement régional.

Parmi les acteurs étudiés, notre analyse s'est donc plus particulièrement portée sur les productrices qui transforment les graines de néré en *soumbara*, mais aussi sur l'ensemble des facteurs qui ont favorisé l'émergence des groupements orientés vers la production du néré répondant aux demandes nationales et sous régionales. Ces organisations de production de néré et de maraîchage ont permis une amélioration du statut des femmes tout en luttant contre leur pauvreté. Les produits du néré sont en effet convoités par de nombreux acteurs (productrices, transformatrices, intermédiaires, collecteurs, grossistes, détaillants) qui ont des positions et rôles différents. Des lieux de production aux lieux de commercialisation, le territoire du néré s'est par ailleurs construit par des réseaux d'acteurs ne prenant pas en compte une stricte délimitation géographique. L'intégration des marchés sous régionaux pour la commercialisation du néré s'est accompagnée d'un foisonnement de réseaux de transformatrices.

Notre recherche a montré que malgré l'implication des hommes dans la filière, l'activité est beaucoup plus féminine. Ce qui sous-entend que ces productrices qui transforment les graines de néré en *soumbara* sont les actrices et bénéficiaires bien que certains grossistes hommes contrôlent les flux, les moyens et bénéfices au détriment des femmes. Ainsi, la participation des femmes à l'action collective devient une voie « royale » pour accéder à plus d'autonomie et s'impose à elles comme une condition *sine qua non* pour obtenir un appui des bailleurs de fonds et de certaines structures étatiques. C'est aussi un moyen efficace pour ressortir la visibilité des femmes, faciliter l'accès de ces dernières aux ressources et d'agrandir leurs capacités de négociation avec les hommes détenteurs du pouvoir.

La recherche a permis d'apprécier la capacité et le temps de travail des femmes dans les champs collectifs et individuels. Mais aussi dans l'espace domestique auquel elles sont confinées. Ce qui suppose une dépendance qui prépare les jeunes femmes d'abord au rôle de reproductrice dans le foyer avant de s'adonner à toute activité productive. Elles commencent alors leur vie de ménage avec de faibles capacités productives et font l'objet de contrôle strict

du mari. Ces jeunes femmes évoluent au sein des entités où « *leurs rôles sont alors socialement construits et institutionnalisés : ils sont inscrits dans des réseaux sociaux (la classe d'âge ; la famille* », (DARDE, 1994 : 293).

Cependant, l'augmentation rapide de la population qui est aujourd'hui à la base de la rareté des ressources, entraîne une pauvreté remarquable dans de nombreux ménages au sein desquels les hommes restent à l'épreuve de leurs capacités à pouvoir assumer la charge familiale. Les hommes en majorité polygames se retrouvent avec de nombreux enfants et des collatéraux qui accroissent les besoins de la famille. Mais aussi les moments d'absence de certains pour la recherche de ressources après les travaux champêtres ne font qu'augmenter les responsabilités des femmes qui les suppléent. Ainsi, ces dernières se retrouvent confrontées à de nombreuses charges qui les conduisent à cumuler les activités domestiques et productives. Elles partagent à la fois les sphères privée et publique qui peuvent à un certain moment les mettre dans une situation de vulnérabilité sociale.

Selon l'estimation du temps de travail des femmes et les positions sociales qu'elles occupent, les femmes s'investissent de plus en plus dans les activités agricoles, de cueillette, de commerce pour faire face aux besoins de la famille. Pour faire face à toutes ces responsabilités qui leur incombent, elles se trouvent dans l'obligation de renforcer leurs stratégies d'entraide traditionnelle lors des événements importants (mariage, baptême, décès, etc.).

La multiplicité des pratiques dont l'exploitation du nééré et sa commercialisation montre combien l'espace rural mérite d'être appréhendé dans sa pluralité et dans sa complexité. Michel Lesourd insiste sur le fait que « *l'analyse des réseaux d'échange révèle la diversité des situations spatiales : en Afrique comme ailleurs coexistent, se superposent, et mêlent échange local et national, échange international local (à courte distance) et sous-régional (longue distance). Chacun représente un enjeu différent. Les lieux d'échanges sont multiples et hiérarchisés : quelques-uns, fonctionnant comme des hubs, sont au cœur des réseaux : simple carrefour dans le désert, marché, village-entrepôt, ville-carrefour. Ils complètent le dispositif formé par les ports et les villes capitales nationales et régionales* » (Lesourd, 2003).

Cette multiplicité des lieux d'échanges est la traduction de systèmes sociaux au sein desquels le mouvement est fondamental et suscite une évolution des mentalités des productrices transformatrices du nééré.

Il faut reconnaître qu'aujourd'hui, seuls les conservateurs traditionnalistes peuvent se permettre de critiquer l'émancipation des femmes à travers leurs mobilités liées à la commercialisation du nééré. Dans cette région de la Guinée, même un enfant connaît de nos jours l'apport socio-économique des femmes dans les ménages et même au-delà. La pauvreté quasiment présente partout, beaucoup de chefs de ménages qui sont généralement les hommes n'arrivent plus à assurer leur rôle séculaire de pourvoyeurs des ménages. Dans le contexte global, ce sont les femmes qui, grâce aux activités génératrices de revenus en général et le nééré en particulier, se chargent de la satisfaction des besoins des membres du ménage. A travers leurs stratégies, nous avons mis en évidence une évolution de leur rôle économique. Leurs responsabilités familiales augmentent et les obligent à faire face aux conditions de subsistance des membres des ménages grâce aux revenus qu'elles obtiennent en exploitant le nééré et en consentant un surtravail. Elles diversifient leurs activités dont certaines font d'elles de grandes innovatrices. Dans cette logique de surtravail, M. A. SAVANE (1986) depuis « La décennie de la femme¹⁰⁹ », décrit les femmes africaines à partir de la surcharge de travail, de la dépendance à leurs époux, de leur nombreuse progéniture et des valeurs socioculturelles dont elles sont victimes (M. A. SAVANE 1986 : 21).

Nous parions que nous pouvons annoncer l'émancipation des femmes à travers l'émergence des groupements et les mobilités liées à la commercialisation du nééré dans la vie en société comme cela pourrait amorcer de changements sociaux remarquables. Cette émergence se fera au fil du temps comme le prouve le contenu de certains entretiens avec les femmes qui se sentent extorquées et dominées par les hommes. A propos de cette émergence, Doumbouya note : « *Il reste tout de même à savoir si elle accompagnera la remise en question ou le déclin progressif de la société patriarcale. A ce moment là, on pourrait se demander quelle sera la réaction des hommes ? Résisteront-ils à l'émancipation des femmes ou au contraire accepteront-ils de subir de plein fouet ces changements culturels qui invitent à la construction de nouvelles identités masculines et féminines ?* » (DOUMBOUYA, 2008 : 376).

¹⁰⁹ La « décennie de la femme » adoptée par les Nations-Unies pour la période de 1975-1985 a constitué une immense entreprise de mobilisation pour les femmes. Elle a mis en évidence à l'échelle de la planète le fait que l'oppression et l'exploitation des femmes existent et peuvent être contrées. Les conférences mondiales de Mexico 1975, Copenhague 1980 et Nairobi 1985 ont été des moments marquants qui ont été actualisés par la dernière en date, celle de Pékin 1995.

Nous avons essayé de prendre en compte certaines de ces préoccupations tout au long de la thèse mais aussi à travers les récits de vie et les entretiens que nous avons eus avec nos interlocuteurs. L'adhésion des femmes dans les collectifs peut être une des solutions à leur domination par les hommes ? Autrement dit, une réponse à la crise ? Les femmes rurales souhaitent autant que leurs sœurs des milieux urbains parfois influencées par la culture occidentale, leur "émancipation" ? Quelles sont les significations sociales des dynamiques associatives ? Comment se gèrent au sein des collectifs le respect des règlements et les rapports sociaux traditionnels ? Autant de pistes autour desquelles pourraient être centrées des recherches ultérieures.

BIBLIOGRAPHIE

ADEFI, 1978, *Filières industrielles et stratégies*, colloque Economie industrielle, Economica, Paris.

ADEFI, 1985, *L'analyse de filière*, Actes du colloque E.S.-Nantes, Paris, Economica, FNEGE, 147p.

AGBAHUNGBA G., DEPOMMIER D., 1989, *Aspects du parc à Karité-Néré dans le sud du Borgou (BENIN)*. Bois et Forêts des Tropiques, (222) pp 41-54.

ALBERT, I., 1993, *Des femmes une terre. Une nouvelle dynamique sociale au Bénin*, Paris, L'Harmattan, Collection Alternatives rurales, 264p.

ALHASSOUMI H., 2012, *Innovation, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba (Ouest du Niger) et leurs initiatives collectives*, thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 309 p.

APIAH R K et al., 2005, *Qualitative methodology for efficient food chain design*, *Trends in Food Science & Technology*, Volume 16, 5 : pp 204-214.

ARUOMA O., 2006, *The impact of food regulation on the food supply chain*. *Toxicology*, 221 pp 119-127.

ATTANE A., 2003, *Cérémonies familiales et mutations des rapports sociaux de sexe, d'âge et de génération Ouahigouya et sa région, Burkina Faso*, thèse de doctorat : Ethnologie et anthropologie sociale, EHESS, Marseille, 521p.

AUBREVILLE A., 1950, *Flore forestière soudano-guinéenne AOF, Cameroun*, A.E.F. Paris : Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales.

AURIAC Franck., 1983, *Système économique et espace, le vignoble languedocien*, Paris, Economica, collection Géographia, 221p.

BABELON J P, CHASTEL, A., 1994, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi, 141p.

BACKER, H G & HARRIS BJ. , 1957, *The pollination of Parkia by bats and its attendant evolutionary problems*. *Evolution* 11: 449-460.

BAGNOUD N., 1992, *Aspect du rôle socio-économique des arbres dans les parcs à Karité et Néré de la zone Mali-sud et conséquences pour l'évolution future : exemple des villages de Pourou, Guetela et N'Tossoni*. Rapport de diplôme, Chaire de Politique et d'Economie Forestière, Zürich, Suisse.

BAGNOUD N., 1994, *Analyse socio-économique du rôle des arbres et la productivité dans les parcs à karité et néré de la zone du Mali-Sud*, E.T.H. Zurich, Arbeitsberichte, International Reihe 94/5, 65p.

BALANDIER, G., 1971, *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos.

- BALANDIER, G., 1985, *Anthropo-logiques*, Paris, Le livre de poche, 320p.
- BALLMER-CAO T-H., 2000, *Changement social et rapports entre hommes et femmes. La question de l'égalité en Suisse*, Jacques Scherrer Editeur, Editions Payot Lausanne, 221 p.
- BANGOURA M., 1973, *Contribution à l'histoire des Soussou du XVIe au XIXe*. Université Abdel Gamal Nasser de Conakry, Mémoire de Maîtrise, Histoire, 55p.
- BARBER R., 2004, *Pilgrimages*, London, The Bydell Press.
- BARBIERI T., 1999, *Questiones teórico metodológicas sobre la categoría género, in analogía latinoamericana y del caribe*. Maper y generis periodo 80-90 volumen 2, Nicaragua, 324p
- BARRERE C., (2004), *Réinventer le patrimoine : De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, Paris, L'Harmattan, 337p.
- BARRY M S., 2004, *Identification, hiérarchisation et étude des pressions ainsi que leurs principales causes en Haute Guinée*, Resuk, UJNK, 62p.
- BENCHARIF A et al., 1996, *La filière blé en Algérie*, Paris Karthala, 238p.
- BENCHARIF, A., RASTOIN J.L., 2007. *Concepts et méthodes d'analyse de filières agroalimentaires : application par la chaîne globale de valeur au cas des blés en Algérie*, Working Paper n° 7/2007, UMR Mosia, Montpellier, 23p.
- BERGERET A., 1992, *Se nourrir en pays sahélien. La responsabilité des femmes dans le sud-est du Sine Saloum*, In BISILLIAT (sous la direction de) *Relations de genre et développement, Femmes et sociétés*, Paris, ORSTOM, pp. 35-53.
- BERTAUX D., 1980, *L'approche biographique*, C.I.S., vol. LXIX, Histoire de vie et vie sociale, Paris, PUF, 1980.
- BESSIS S., 1996, *La féminisation de la pauvreté*, In BISILLIAT J. (sous la direction de.) *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, pp. 49-57.
- BEURIOT M., 2007, *Approche territoriale de la pluriactivité en milieu rural africain. Petits métiers et gros travaux en Guinée Maritime*, Thèse de Doctorat en géographie de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 245 p.
- BISILLIAT, J., 1997, *Luttes féministes et développement. Une double perspective historique et épistémologique*, in BISSILIAT, J. (sous la direction de). *Face aux changements les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan, 368 p.
- BISILLIAT, J., 2000, *Luttes féministes et développement. Une double perspective historique et épistémologique*, in BISSILIAT, J., VERSCHUUR, C. (sous la direction de), *Le Genre : un outil nécessaire*, Paris - Genève, L'Harmattan, coll. « Cahiers du genre et développement », n°1, afed – efi, p. 19-30. 294.
- BISILLIAT, J., 2001, *La participation des femmes aux coopératives mixtes : temps et idéologie*, in BISILLIAT J., VERSCHUUR C. (sous la direction), *Genre et économie : un premier éclairage*, Genève et Paris, L'Harmattan, coll. « Cahiers genre et développement »,

- BLANCHET M., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris, Ed. Dunod.
- BLUNDO G., 1994, *Le conflit dans « l'entente » : Coopérative et compétition dans les associations paysannes du bassin arachidier sénégalais*, (sous la direction) de Lavigne Deville J-P Jacob, *les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamique*, Paris, Karthala, p 99-120.
- BONKOUNGOU EG., 1987, *Monographie du néré, Parkia biglobosa (Jacq.) Benth.: espèce à usages multiples*. IRBET/CNRST, Ouagadougou 69p.
- BONNAFE P., 1979, *L'étude de la force du travail en milieu rural africain*, Dakar, ORSTOM, 15p.
- BONNASSIEUX, A., 2012, *L'implication croissante des femmes dans les organisations collectives en milieu rural : quels impacts sur l'évolution des rapports de pouvoir?*, à paraître, 20p.
- BOSERUP E., 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 315p.
- BOURDIEU, P., 1998, *La domination masculine*, Paris, Editions du Seuil, 168p.
- BOZON M et LOCOH T (2000), *Rapport de genre et questions de population*, Paris, pp 5-15.
- BUSSON, F., 1965, *Plantes alimentaires de l'ouest africain. Etude botanique, biologique et chimique*, Marseille, 568 p.
- CAHUC P., 1993 - *La nouvelle micro-économie*. Ed. La Découverte, coll Repères, Paris.
- CAILLE R., *Voyage à Tombouctou*, T. 1 et T. 2, Paris, La Découverte.
- CALVES, A-E., 2009, *Empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement*, in CARTIER-BRESSON, J ; DESTREMAU, B ; LAUTIER, B. (sous la direction de). *Les mots du développement. Trajectoires et pouvoirs*, Revue Tiers-monde N° 200-octobre-décembre 2009, Paris, Armand Colin, p. 735-749.
- CAMARA B., 2013, *Hydrologie et gestion des agro systèmes : cas du village de Bankalan, préfecture de Kankan*, Mémoire de Master 2 pluridisciplinaire en Sciences Sociales, de l'Université Julius Nyerere de Kankan, 131p.
- CAMARA S, DIOUBATE M et al., 2006, *Valorisation de la filière néré dans la lutte contre la pauvreté des femmes rurales de la Haute Guinée*, Rapport FRI, UJKNK, 42p.
- CAMPBELL-PLATT G., 1980. *African locust bean (Parkia species) and its west african fermented food product, dawadawa. Ecology of food and nutrition*, 9 : 123-132.
- CAROLINE O. N. Moser., 1989, *Planification selon le genre dans le Tiers Monde : Comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre*, Londres, 1989, vol. 17, N°11, p. 112-225.
- CEFAÏ, D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? : les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, MAUSS, 727p.
- CHAARI Nizar., 2000, *Rapports d'échange et mutations des filières agro-alimentaires, modes de coordination dans la filière d'huile d'olive tunisienne*, Paris, L'Harmattan, 317p.

- CHALMIN, PH., 1983. *L'analyse par filière*, *Revue des études coopératives*, (8), Paris, 27-40.
- CHARMES J., 2005, *Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance*, In: *Tiers-Monde*, tome 46 n°182. pp. 255-279.
- CIEPEX., 2007, *Etude de marché du néré en Guinée et dans la sous-région*, Conakry, Africair Guinée, 34 p.
- CONDE B., 2013, *Historiques des mouvements associatifs à Kouroussa Centre : des origines à 1990*, Mémoire de Master 2 pluridisciplinaire en Sciences Sociales, de l'Université Julius Nyerere de Kankan, 92p.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^{ème} au XX^{ème}*, Paris, Édition Desjonquère.
- COUZINET Laetitia., 2005, *Les filières agroalimentaires sous signes officiels de qualité et leurs territoires : étude de la filière avicole Label Rouge du Gers et de son territoire départemental*, Thèse de Doctorat en Etudes Rurales, ESSOR, mention Géographie, Université de Toulouse le Mirail, 2 tomes (332 et 106 p.).
- CRAB., 2000, *zonage écologique de la Haute Guinée*. IRAG. Conakry. 92p
- CROZIER M et FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, coll. Points, rééd. 1981, 500 p.
- DALZIEL, J M., 1937, *The Useful plants of West Africa, Appendix to the flora of West Tropical Africa*, London: Crown Agents.
- DARDE C., 1994, *Les initiatives individuelles des femmes rurales : Approche socio-économique des activités des femmes du département de Bignona (Sénégal)*, Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier (ENSAM), agro-économique, 337 p.
- DE BEAUVOIR S., 1976, *Le Deuxième Sexe. L'expérience vécue*, 1^{ère} ed 1949, t 2, Paris, Folio.
- DE LOS RIOS IBARRA E., 1990, *Identification des systèmes techniques de transformation du néré au Mali*. Mémoire d'ingénieur en agronomie tropicale, Cnearc, Montpellier, France, 53p.
- DEGRAVE, F. 2011. *La pensée femmes et développement. Critiques des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud*, in GUERIN, I. ; HERSENT, M. ; FRAISSE, L. (sous la direction de). *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, Paris, érès et Institut de recherche sur le développement (IRD), coll. Sociologie et économie, p. 63- 84.
- DELAFOSSÉ, M. (1901). *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue, étude grammaticale du dialecte dyoula, vocabulaire français-dyoula, histoire de Samori en Mandé, étude comparée des principaux dialectes mandé*, Paris, E. Leroux, 304p.

DELPHY C., 1991, *Penser le genre : quels problèmes*, In HURTIG M-C., KAIL M et ROUCH H. (éd.) *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, pp. 89-101.

DELPHY. C, 2001. *L'ennemi principal 2 Penser le genre*, ed Syllepse, Paris, 251p.

DESVALLÉES A., 2001, *Petite histoire du mot patrimoine, réflexions sur le patrimoine scientifique et technique*, Actes des journées d'étude de l'OCIM, Musée des Arsts et Métiers, Paris 21 et 22 septembre 2000, coll, « Musée des Arts et Métiers », OCIM, Dijon.

DEVEY M., 1997, *La Guinée*, Paris, Karthala.

DEVEY MALU MALU M., 2009, *La Guinée*, Paris, Karthala, 308p.

DI MEO Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.

DI MEO Guy, *Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle*, *Espaces et Sociétés*, n°78, 3, 1994, L'Harmattan, pp. 16-34.

DIAKITE I et CONDE E, (2009), *Pauvreté, genre et alphabétisation : cas de l'alphabétisation du groupement Sabougouma par le CENAFOD*, mémoire de maîtrise de l'Université Julius Nyerere de Kankan, 90 p.

DIAL F B., 2007, *Le mariage dans le contexte sénégalais*, in LOCOH T (dir), *Genre et Sociétés en Afrique*, Paris, INED, pp358-371.

DIEYE P N et al., 2010, *Produits laitiers : importations, industries urbaines et dynamiques artisanales locales*, in *L'agriculture sénégalaise à l'épreuve du marché*, sous la dir de DURTEURTRE G et al, Paris, Karthala, pp 305-327.

DIOP M., 2007, *Réformes foncières et gestion des ressources naturelles en Guinée : Enjeux de patrimonialité et de propriété dans le Timbi au Fouta Djallon*, Paris, Karthala, 442p.

DIUBATE M., 2012, *Genre, pauvreté, migration et environnement dans la région administrative de Kankan (République de Guinée)*, Thèse de doctorat de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Université de Bamako, 503p.

Direction Régionale du Plan et des Statistiques, 1996. *Résultats du recensement général de la population et de l'habitat*. Guinée, Conakry. 702p.

DNS (Direction Nationale de la Statistique)., 2006, *Carte de la pauvreté monétaire, Rapport de recherche*, Conakry, 68 pages.

DOUMBOUYA O S., 2008, *La situation des femmes en Guinée. De la période précoloniale jusqu'à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 226p.

DOUMBOUYA O S., 2008, *Les ONG féminines en Guinée. Instrument au service de la promotion féminine*, Paris, L'Harmattan, 258 p.

DOUMBOUYA T., 2001, *Groupes d'âge et éducation chez les malinkés du Sud du Mali*, Paris, L'Harmattan, 240p.

DOUMBOUYA, OUMAR., 2002, *Femmes de Guinée comme clé analytique pour réinterroger les problèmes d'intégration sociale et le rapport au politique*, mémoire de Master 2 Recherche Sociologie et Sciences Sociales, Septembre, 66p,

- DROY I., 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 182p.
- DUBAR, C., 2010, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, éd Armand Colin, Collection U, 276p.
- DUMONT, R et MOTIN M F., 1980, *L'Afrique étranglée*, Seuil, Paris, 269p.
- DUPRE G., 1982. *Un ordre et sa destruction*. Paris, Mém. ORSTOM n° 93p ;
- DUPRE, G., 1985, *Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo*, coll. Mémoires N° 101, Editions de l'ORSTOM, Paris, 419p
- DUTEURTRE G., 2000, *Une méthode d'analyse des filières*, Document de travail.
- EL BALAA R. 2009., *Durabilité de la filière laitière des petits ruminants au Lban : Analyse de signe de qualité Label baladi*, Thèse de doctorat de l'Institut national Polytechnique de Lorraine de l'Université Nancy, 271p.
- EVANS, A & KATE Y., 1988, *Gender Issues in Household Labour Allocation: The case of Northern Province, Zambia, Report to Overseas Development Administration*, London.
- FABRE, P., 1994, *Note méthodologique générale sur l'analyse de filière: utilisation de l'analyse de filière pour l'analyse économique des politiques*, FAO, Cappa, n° 35, Rome, 105p.
- FALL A., 2009, *Les femmes dans le processus de développement local en République de Guinée : exemple des groupements maraîchers des villages de Balandou et de Koumban dans la préfecture de Kankan*, Mémoire de Master 2 Espace-Temps-Société de l'U G L-Sonfonia, 121p.
- FAO, 2000, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, Série : Document de travail de l'économie agricole et du développement, Rome ;
- FAUROUX E. 2004, *Comprendre une société rurale. Une méthode d'enquête anthropologique appliquée à l'ouest malgache*, Paris, GRET, IRD, 152 p. (Coll. GHASARIAN C., 1996, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Ed. du seuil.
- FERRE T et MUCHNIK J., 1993, «Le nététo au Sénégal, Systèmes techniques et innovation », in MUCHNIK J (sous la direction), 1993, *Antation techniques et innovations dans les régions tropicales*, Paris, L'Harmattan, pp. 263-293.
- FIDA, 1996, *Sciences sociales et développement*, Genève, 120p.
- FINDOUNO I., 2013, *Etude de l'agrosystème d'un village en République de Guinée : Exemple de Tambiko, Sous-préfecture de Karifamoriah, Préfecture de Kankan*, Mémoire de Master 2 pluridisciplinaire en Sciences Sociales, de l'Universit Julius Nyerere de Kankan, 98p.
- FONDATION DIDEROT, *Nouvelle Encyclopédie des Sciences et Techniques*, 347p.
- FONTAN C., 2008, *Développer les filières vivrières en Afrique de l'Ouest : l'exemple du riz en Guinée*, Paris, L'Harmattan, 283p.

FTAÏTA T., 2007, *Le karité et le néré deux arbres des jachères. Propriété masculine et travail féminin au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 162p.

GAUFF I., 1989. *Aménagement de bassins versants types des hauts bassins du Niger*. Volume 2. Avril 1989. Projet n°5604-30-94-381.

GENTIL D., MERCOIRET M R., 1991, Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ?, *Revue Tiers Monde*, vol. 32, n° 128, p.867-886.

GODARD A., 2010, *Le travail des femmes en Guinée Maritime : De l'organisation sociale à l'organisation économique*, paris, L'Harmattan, 263p

GODELIER, M., 1978, « Les rapports hommes/femmes : le problème de la domination masculine » in *La condition féminine*, (sous la direction), CERM, Ed. Sociales, Paris

GOERG O., 1850-1813, *Commerce et colonisation en Guinée*, Paris, L'Harmattan, Racines du Présent, 431p.

GOERG O., 2007, *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris L'Harmattan, 284p.

GOLDBERG R.A., (1968), *Agri-business coordination*. Harvard

GOODY J., 1973, *Economy and the role of women in the character of kinship*, Londres, Cambridge university press, p.

GRANIE, A M., 2005, *Figures de constructions identitaires. Regards croisés : le film, le réalisateur et le sociologue*, HDR, UTM, Tome 1, 184p.

GRANIE, A M., 2006, « Femmes et prises de décision dans les exploitations agricoles au Maroc » in *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural* (sous la direction) GRANIE et GUETAT-BERNARD, PUM Toulouse, col. Ruralités Nord/Sud, pp. 219-234.

GRANIE, A M., GUETAT-BERNARD, H. (sous la direction), 2006, *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Paris, IRD-PUM, coll. Ruralités Nord Sud, 329p.

GUERIN, I. ; HERSENT, M. ; FRAISSE, L. (sous la direction de). 2011. *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, Paris, érès et Institut de recherche sur le développement (IRD), collection Sociologie économie, 384p.

GUERIN, I. ; PALIER, J. ; PREVOST, B., 2009. *Femmes et microfinance. Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris, Agence universitaire de la francophonie (AUF), collection économie et gestion, p.102

GUERIN, I., 2003, *Femmes et économie solidaire*, Ed La Découverte, Collection Recherches, Paris, 234p.

GUERRIEN B., 1989 - *L'économie néo-classique*. Ed. La Découverte, coll Repères, Paris.

GUETAT-BERNARD H., 2011, *Développement rural et rapports de genre. Mobilité et argent au Cameroun*, Rennes, Presse Universitaire de Rennes, 213p.

GUETAT-BERNARD, H. ; 2006, « Temps et espaces de travail : des assignations et des bousculements des places des hommes et des femmes, chez les Bamiléké du Cameroun », in GRANIE, A-M. ; GUETAT-BERNARD, H. (sous la direction), 2006, *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement (IRD), coll. Ruralités Nord/Sud, p.143-167.

GUETAT-BERNARD, H., 2003, « Réseaux et territoires de femmes : une étude en pays Bamiléké au Cameroun », in Bart F., Lenoble-Bart A. (sous la direction), *Afrique des réseaux et mondialisation*, Paris, Khartala, p. 99-118.

GUIIIERMOU Y., 1988, *Procès de production et formes de surtravail dans les sociétés rurales africaines : Exemple du Congo*, in Cahiers des sciences humaines, 24 (4), pp 471-485.

GUILLOU A., 1985, *Corps fertile, Corps utile*, Les Cahiers du LERSCO, n° 7, janvier, Nantes, Université de Nantes/CNRS, p. 21.

GUTIERREZ M L et JUHE-BEAULATON D., 2002, *Histoire du parc à néré (Parkia biglobosa Jacqu. Benth.) sur la plateau d'Abomey (Benin) : de sa conservation pour la production et la commercialisation d'un condiment, l'afitin*, in Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, n° 220, pp. 453-474.

GUTIERREZ M L., 2000, *Production et commercialisation de l'afitin fon dans la région d'Abomey-Bohicon au Bénin. Un exemple d'intégration des femmes dans la filière du néré*. Montpellier; CERNA, CNEARC, CIRAD. 124 p.

GUYER J., 1988, *Dynamic Approaches to Domestic Budgeting: Cases and Methods from World*, Stanford University Press, Stanford.

HALL JB, THOMLINSON HF, ONI PI, BUCHY M & AEBISCHER DP., 1997, A monograph of *Parkia biglobosa*. School of Agricultural and Forest Sciences Publication No9, Bangor, University of Wales, 107p.

HATCHEU E T., 2003, *L'approvisionnement et la distribution alimentaires à Douala (Cameroun) : logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*, Thèse de doctorat de Institut d'Etudes de Développement Economique et Social (IEDES), de l'Université Paris 1Panthéon-Sorbonne, 455p.

HERITIER, F., 1996, *Masculin – féminin. 1. La pensée de la différence*, Paris O. Jacob, 332p.

HERITIER, F., 2002, *Masculin – féminin. 2. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, O. Jacob, 443p.

HERTRICH V., 1996, *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Les Etudes du CEPED n° 14.

HOFMANN, E. et MARIUS-GNANOU, K., 2006, « L'intégration de la dimension « genre » dans une intervention de développement : mythe ou réalité ? », in GRANIE, A-M et GUETAT-BERNARD H (dir), *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, PUM/IRD, pp. 47-66.

HOPKINS H C., 1986, *Parkia (Leguminosae: Mimosoideae)*, Flora Neotropica Monograph,

43: 1-124.

HOPKINS HC., 1983, *The taxonomy, reproductive biology and economic potential of Parkia (Leguminosae: Mimosoideae) in Africa and Madagascar*. Botanical Journal of the Linnean Society 87: 135-167

HUGON P (1988), *L'industrie agro-alimentaire. Analyse en termes de filières*, TIERS-MONDE.t.XXIX n°115. Juillet.

HUGON P (1992), *La méso-économie institutionnelle et l'agriculture africaine : le cas de la filière coton XILL*, Séminaire Economie du CIRAD-Montpellier JADE Mariannick, Patrimoine immatériel, perspectives d'interprétation du concept de patrimoine, L'Harmattan, Paris, 2008, 277 p

HUGON P., 1994. *Filières agricoles et politiques macroéconomiques en Afrique subsaharienne*, in Benoît Cattin, Griffon, M., Guillaumont, Economie des politiques agricoles dans les pays en développement, Paris, Revue Française d'Economie.

HUGON Philippe., 1988, *L'industrie agro-alimentaire. Analyse en termes de filières*, In: Tiers-Monde, tome 29 n°115. pp. 665-693.

IFONO A. G., 1992, *Lexique historique de la Guinée-Conakry*, Paris, L'Harmattan, Racines du présent, 234 p.

IMAM M A., 1988, *Rethinking the Household: Where Are We Now?*, paper to CODESRIA/UNESCO/AAWORD Seminar on Changing Household, Kinship and Gender Relations in Africa, Dakar, April.

IMAM M A., MAMA A et SOW F., 2004, (sous la direction de) *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Paris, Karthala et Codesria, 461p.

JACOB J-P., LAVIGNE DELVILLE Ph., 1994, *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*, Paris, Karthala, 307p.

JACQUES-FELIX F., 1815-1828, *Contribution de René Caillé à l'ethnobotanique africaine au cours de ses voyages en mauritanie et à Tombouctou*, J, Agr, Trop, bot, Appl, TX, n° 6-9 et 10-11.

JACQUET, I., 1995, *Développement au masculin/féminin. Le genre outil d'un nouveau concept*, Paris, l'Harmattan, 184 p.

JADE M., 2008, Patrimoine immatériel, perspectives d'interprétation du concept de patrimoine, Paris, L'Harmattan, 277 p.

JAMI I., 2003, *Sexe et genre : les débats des féministes dans les pays anglo-saxons (1970-1990)*, in Cahiers du genre, n° 34, « La distinction entre sexe et genre : une histoire entre biologie et culture », L'Harmattan, Paris, p. 12 -147 ; Christine Delphy, L'ennemi principal, tome 2, Penser le genre, Syllepse, Paris, 2001, p.243-260.

KABA L., 2004. " *Cheick Mouhammad Chérif et son temps – ou islam et société à Kankan, Guinée* ", (1874- 1955). Présence africaine, ISBN: 2- 7087- 0761-2. 303p.

KABEER, N., 2003, *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et*

objectifs du Millénaire pour le développement, CRDI, Presse de l'Université de Laval, Paris ? L'Harmattan, 306p.

KABEER, N., 2003, Réflexions sur la mesure de l'« empowerment » des femmes, in VERSCHUR C., REYSOO F., (sous la direction), *Genre, pouvoir et justice sociale*, Cahiers genre et développement n°4, L'Harmattan, iuéd-efi, Genève, p. 253-274.

KEÏTA M L, (1999), *Rapport de Pré évaluation du Programme Participatif de Développement Rural en Haute Guinée*, document de travail, Kankan 385 p.

KEITA M., 2004 *Les pratiques paysannes et la gestion des ressources naturelles dans le bassin versant de Bankalan (République de Guinée)*, Mémoire de DEA, 129p.

KEITA M., 2009, *Relations entre foncier - pratiques paysannes et environnement dans le bassin versant de Bankalan*. Préfecture de kankan en Haute Guinée, thèse de doctorat de l'Université Paris 1, 331p.

KENKOU G K., 1994, *Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain: Le cas de groupements villageois au Togo et au Burkina Faso*, in Cah. Sci. hum, 30 (4): 749-76.

KERGOAT D., 2001, *Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe*, in HIRITA H, LABORI F, LE DOARE H, D. SENOTIER (sous la coord), Dictionnaire critique du féminisme, Paris, PUF, pp. 33-54.

KERGOAT D., 2012, *Se battre disent-elles*, Paris, La Dispute, collection Le genre du monde, 354p.

KODA B et al., 1987, *Women's Initiatives in the United Republic of Tanzania*, ILO, Geneva.

KOUNDOUNO MS., 2002, *Femmes et exercice du pouvoir en République de Guinée*, Mémoire de Maîtrise UGANC, 105p

KOVLEVA N., 2007, *Measuring the Sustainability of the Food Supply Chain: A Case Study of the center for business relationships, accountability, sustainability and society*, Working paper series N° 15, 50p.

LABOURET H., 1952, *La langue des peuls ou Foulbé*, Dakar, IFAN, 286p.

LACOMBE B et al., 2002, *Etudes sur la jachère dans le sud-ouest du Burkina Faso : contribution des Sciences Sociales à la définition des relations sociétés rurales avec les jachères*, Ouagadougou, IRD, 231p.

LANGE M-F., (dir), 1998, *L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala.

LAVILLE DELVIGNE, P., 1992, *Groupement villageois et processus de transition*, Cahiers des Sciences Humaines, 28 (2) p. 327-343.

LAZZAROTTI O., 2011, *Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 302p.

LE BOTERF, G., 2006, *construire les compétences individuelles et collectives*, Paris, Edition l'Organisation, Collection Livres Outils, p271.

LE ROY E., 1996, *La sécurisation foncière en Afrique pour une gestion viable des ressources renouvelables*, p. 52

LECARME-FRASSY M., 2000, *Marchandes Dakaroises entre maison et marché. Approche anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 264p.

LECOMTE, B. 2008. « Les trois étapes de la constitution d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest », in DEVEZE, J-C. (sous la direction de). 2008. *Défis agricoles africains*, Paris, Karthala, Agence Française de Développement (AFD), p. 119-135.

LEGUY C., 2001, *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala, 328 p.

LELOUP C. et RYCKMANS H., 2006, *Le rôle des femmes dans le développement*. Site Annuaire horizon local de Globenet.

LENOUVEL E., 2002, *L'intégration du « genre » dans les stratégies du développement, communication aux journées d'études « genre »*, inégalités et territoires co-organisée par Marus-Gnanou K., Guétat-B H, Droy I, Maison des suds, Bordeaux.

LEON M., 2003, *Le renforcement du pouvoir des femmes et l'importance du rapport entre genre et propriété*, in VERSCHUR C., REYSSO F. (sous la direction) , *Genre, pouvoirs et justice sociale*, Genève, L'Harmattan, coll. « Cahiers genre et développement », n°4, iuéd-efi, p. 29-36.

LESOURD M. (coord), 2003, *L'Afrique, Vulnérabilité et défis*, Paris, Editions du temps, 447p.

LEVIS-STRAUSS C., 1983, *Le regard éloigné*, Paris, PLON.

LINCK Thierry, 2000, *Tierras de uso comun, regimen de tenencia y transicion agraria en México*, Revista del México Agrario n° 12, procuraduria agraria, México ;

LOCOH T., 1996, « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse. », in COUSSY J., VALLIN J., *Crise et population en Afrique*, Études du CEPED n°13, Paris.

LOSSOUARN J., 2003, *Stratégies dans les filières animales*, INRA Production Animale, 16 (5) : pp 317-324.

MAKINW A, ADEBUSOYE P K., 1999, « La famille africaine en milieu rural », In ADEPOJU A (éd.) *La famille africaine, politique démographique et développement*, Paris, Karthala pp. 135-152.

MALASSIS L et GHERSI G., 1996, *Economie de la production et de la consommation. Méthodes et concepts*, Paris, Cujas.

MANSARE J., 2013, *Evolution historique des groupements féminins dans la préfecture de Kankan de 1984 à 2008*, Mémoire de Master 2 pluridisciplinaire en Sciences Sociales, de l'Universit Julius Nyerere de Kankan, 123p.

- MARTON I, MARS J P ET RABAMENAJARS J., 1980, *La pensée politique de Ahmed Sékou TOURE*, République de Guinée, 345 pages.
- MEFP., 2007, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté, DSRP2 (2007-2010)*, République de Guinée, 141 pages.
- MEILLASSOUX C., 1975, *Femmes, Greniers et Capitaux*, (éd.) François Maspero, Paris 251 p.
- MIANDA G., 1996, *Femmes africaines et pouvoir. Les maraîchères de Kinshasa*, Paris, L'harmattan, 193p.
- MIGNOT-LEFEVRE Y., 1985, *La sortie du travail invisible : Les femmes dans l'économie*, Revue Tiers-Monde, n° 102, avril-juin, paris, IEDES/ PUF, pp. 242-478.
- Ministère d'Etat chargé des Affaires Sociales, de la Promotion féminine et de l'Enfance., 2011, *Politique Nationale Genre*, Conakry, DNPF, 34p.
- Ministère de la Promotion féminine et de l'Enfance., 1995, *Rapport National sur la situation des femmes en République de Guinée*.
- MINISTERE DU PLAN., 2002, *Document de stratégie de la pauvreté en Guinée, République de Guinée*.
- MINISTERE DU PLAN., 2004, *Questionnaire sur les Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB 2002)*, République de Guinée.
- MOLINIER P., 2003, *L'énigme de la femme active : égoïsme, sexe et comparaison*, Paris, Payot, 270p.
- MONTIGAUD J.C., 1975. *Filières et firmes agroalimentaires : le cas des fruits et légumes transformés*, Thèse de doctorat d'Etat, Faculté de Droit et de Sciences Economiques, Montpellier.
- MONTIGAUD J.C., 1992. *L'analyse des filières agroalimentaires : méthodes et premiers résultats*, Economies et Sociétés- Cahiers de l'Ismea, tome XXVI, n° 6, série développement agroalimentaire, AG, n° 21, Grenoble: 59-84.
- MORVAN Y. (1985), *Analyse de la filière et économie industrielle. ADEFI. L'analyse de filière*. Economica.
- MORVAN Y., 1991, *Fondements d'économie industrielle, Paris, Economica*, n°1-2, pp 99-116.
- MOSER, C., 2000, *Planification selon le genre dans le Tiers Monde : comment satisfaire les besoins pratiques et stratégiques selon le genre*, in Bisilliat J., VERSCHUUR C., (sous la direction), *Le genre : un outil nécessaire*, L'Harmattan, Cahiers du genre n°1, Paris – Genève, afed – efi, p. 133-138.
- MOUNDEKENO S., 1984. *Mise en place des populations de la Haute Guinée*. Institut Julius
- MPC (Ministère du Plan et de la Coopération), 2006, *Rapport de fin d'année*, Conakry, République de Guinée, 234p.

- MPC (Ministère du Plan et de la Coopération), 2007, *Rapport de fin d'année*, Conakry, République de Guinée, 121 pages.
- NIANE D. T., 1960. *Mise en place des populations de la Haute-Guinée*. (Diplôme complémentaire aux Recherches sur l'Empire du Mali). *Recherches africaines*. Conakry. N°. 2, avril. 1960. p. 40-53.
- NIMAGAN B, 2007, Intégrer les questions de genre dans le secteur forestier en Afrique, FAO, 45p.
- OCDE, 2005, *Migration, transfert de fonds et développement*, OCDE, 386 pages.
- OLIVIER DE SARDAN J.P., 1984. *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali)*, Paris, Karthala, 299 .
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Paris, Karthala, 221p.
- OLIVIER DE SARDAN, J-P., 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Karthala, Paris, 299p.
- OLLAGNON H., 1989, « Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel », in N. Mathieu et M. Jollivet (éds) *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui* Paris, ARF, L'Harmattan, pp. 258-268.
- OUEDRAOGO.A.S., 1995. *Parkia biglobosa (Leguminosae) en Afrique de l'Ouest : Biosystématique et Amélioration*. Thèse de l'Université agronomique à Wageningen, Institute for Forestry and Nature Research IBN-DLO, Wageningen, Netherlands, 205p.
- PARINI, L., 2006, *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zurich, Seismo, Questions de genre, 129p.
- PASQUIER J., 2011, *Processus de patrimonialisation des sites religieux dans les espaces protégés de montagne. La Grande Chartreuse (Préalpes françaises) et la vallée de la Qadisha-forêt des Cèdres de Dieu (Nord Liban)*, thèse de doctorat de l'Université de Grenoble, Géographie, 413p.
- PAULME D., 1960, *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouron, 280 p.
- PEAULME D., 1956, *Structures sociales en pays Baga*, *Bulletin de l'IFAN XVIII*, Série B.
- PERSON Y., 1968, *Samori une révolution dyula*. Ifan-Dakar, (Mémoires de l'IFAN), 3 vol., 2 377p (t1: 1-600; t2: 601- 1271; t3: 602- 2377 p.).
- PERSON Y., 1968. *Samori une révolution dyula*. Ifan-Dakar. (Mémoires de l'IFAN). 3 vol., 2 377 p (t1: 1-600; t2: 601- 1271; t3: 602- 2377 p.).
- PFEFFERKORN R., 2007, *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classe, rapports de sexe*, Paris, La Dispute, collection Le genre du monde.
- PFEFFERKORN R., 2008, *Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe*, Paris, La Pensée, n° 355, juillet-septembre, pp 98-100.

PFEFFERKORN R., 2012, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Editions Page deux, collection « Empreinte », 140 p.

PILON M et al., 1997, *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Paris, Centre français sur la population et le développement, Les Etudes du CEPED, Orstom, n° 15, 408 p.

PILON M., 1997, *Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances* in Ménage et famille en Afrique, Approches des dynamiques contemporaines, ORTOM, 22 pages.

PINGHANE Y, 2003, *Dynamiques des rapports de genre sous les mutations agraires en pays Bamiléké (Cameroun) : Le cas du village de Bangang*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie- Anthropologie, Université de Yaoundé 1, 159 p.

PIRAUX J., 2006, *Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plateformes pour le changement ?*, numéro spécial Genre et développement, Bulletin de l'A.P.A.D, N° 20, mis en ligne le 24 mars, consulté le 12 septembre 2013, URL : <http://apad.revues.org/230>.

PNUD, 1995, *Etude diagnostique sur la pauvreté et la participation populaire en Guinée*, volet sociologique, Conakry, 58 pages.

PNUD, 2000, *Renforcement du pouvoir des femmes*, in BISSILLIAT et VERSCHUR (sous la direction), *Le genre : un outil nécessaire*, L'Harmattan, Paris, Cahiers genre et développement n°1, 263p.

PNUD., 1989, *Perspectives de développement régional Haute Guinée*, Tunisie, Darasset.

PNUD., 1990, *Des changements conceptuels pour une planification cohérente en matière de développement*, Afrique du Sud, 48p.

PNUD., 2004, *Rapport mondial sur le développement humain*, 285 pages.

POLOMACK A., 1997, *Evolution du monde rural en Haute Guinée. Approche et modèle analytique. Du global au local*; sous la direction de Jean Pierre Raison –Thèse. Université de

POPINTER-DNS., 2005, *Rapport de l'enquête « Population, pauvreté et VIH/SIDA en Haute Guinée. Le cas de la préfecture de Siguiri*, Conakry, DNS, 164p.

RAISON J. P, 1968, *La colonisation des terres neuves intertropicales*, *Etudes rurales*, 31 P . 12-112.

RASTOIN, J-L, GHERSI, G., 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Paris, Quae, 565p.

RAUTENBERG M, (1998,) *L'émergence patrimoniale de l'ethnologie : entre mémoire et ploitiques publiques*, in D. Poulot (ed), *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan : 279-289.

RGHP., 1996, *Population par région et préfecture*, Ministère du Plan et de la Coopération, Conakry, 45 pages.

RISS M-D., 1989, *Femmes africaines en milieu rural*, Paris, L'Harmattan, 218p.

ROBBIATI G, ANSSOUMANE A M et TARCHIANI V., *L'oignon du Niger. Etude d'une filière traditionnelle face à un marché globalisé*, Paris, L'Harmattan, 160p.

RONDEAU C., 1994, *Les paysannes du Mali. Espaces de Liberté et changements*, Paris, Karthala, 362 p.

ROTH C., 1996, *La séparation des sexes chez les Zara au Burkina Fasso*, Paris, L'Harmattan.

RUBIN G., 1975, *L'économie politique du sexe, Transaction sur les femmes et système de sexe/genre*, Cahiers du CEDREF, n° 7, 1998 (première édition 1975), pp. 157-210.

RUBIN G., 2004 *Le genre aux Etats-Unis*, in Christinte Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (sous la direction de), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, La Martinière, Paris.

RYCKMANS H., 1997, « Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme », in BISSILLIAT J (ed), *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan pp 195-219.

SA'AD A-M., 2007, « Mariage, répudiation, divorce : une expression des rapports de genre », in LOCOH T (dir), *Genre et Sociétés en Afrique*, Paris, INED, pp310-324.

SAINT P, M.d. (1995), *Il était une fois le patrimoine*, Revue des Deux Mondes, (octobre 1995), pp. 51-53.

SANGARE O., 2010, *La production cotonnière en Haute Guinée*, Paris, L'Harmattan, 234p.

SAUSSEY, M., 2009, *Les organisations féminines au Burkina : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de Karité*, thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), études comparatives sur le développement, 451p.

SAVINEAU D., 2007, *La famille en A.O.F. Condition de la femme*. Rapport inédit, Paris, L'Harmattan, 186p.

SCOT J., 2000, *Genre : une catégorie utile d'analyse historique*, in Bisilliat J. et Werschuur C., *Le « genre »: un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Cahiers genre et développement, N°1, Paris, l'Harmattan, pp 41-67.

SCOTT J. , 1986-1988, *Genre : une catégorie utile d'analyse historique*, Les cahiers du GRIF, *Le genre de l'histoire*, n° 37-38, 1988, p. 141.

SIGRUN H., 1998, *La cueillette féminine dans l'économie familiale*, Rapport de recherche – Projet « Recherche sur l'amélioration de la jachère en Afrique de l'ouest »- Burkina Faso- Université de Stockholm & CNRST/FED/CORAF/IRD.

SNSA, 1997, *Enquête agricole 1995-1996 : Résultats* Projet PNUD/FAO-Gui/92/019 ; Projet

SORGHO-MILLOGO M C et BAMOUNI T., 2006, *Etude préliminaire sur l'égalité entre les hommes et les femmes*, Ouagadougou, ASFED, 37p.

SOULAMA S., 2003, *Le groupement villageois : pertinence d'une organisation d'économie sociale au Burkina Faso*, Economies et solidarités, vol. 34, n° 1, pp 135-155.

- SOUMARE M L., 1975, *Hydrologie du Milo*. Mémoire d'études supérieures. Université de
- SOW F., 2004, *L'analyse de genre et les sciences sociales en Afrique*, In IMAM M. A., MAMA A. et SOW F. (éd.), Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines, Paris, Karthala et Codesria, 5-72.
- STRINGER M F et Hall M N ., 2007, *The Breakdowns in Food Safety Group, A generic model of the integrated food supply chain to aid the investigation of food safety breakdowns*. Food Control, 18: 755 R 765.
- SURET-CANALE J., 1961, *Afrique noire occidentale et centrale*, Présence Africaine.
- SURET-CANALE J., 1971. *La République de Guinée*, Paris, Editions sociales, 432 p.
- TAHON M B, 2004, *Sociologie des rapports de sexe*, BARNEOUD BONCHAMP- LES-LWAL, Coll « Le Sens Social » PU DE RENNES, d'OTTAWA, 169 p
- TERPEND N., 1998. *Guide pratique de l'approche filière: le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes*, Rome FAO, 39p.
- TERPEND N., 1997), *Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes*. FAO 1997, Collection « Aliments dans les villes », Disponible à : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/003/X6991F/X6991F00.pdf>
- THOYER A., 1995. *Récits épiques des chasseurs bamanan du Mali : de Mamadi Jara*, Paris, L'harmattan. ISBN 2738436145. 255 p.
- TOURE M, et al., (1998), Programme Cadre Genre et Développement (PCGeD), Description de l'appui au programme (DAP), Guinée.
- TOURE M., 2009, *La participation des femmes dans la filière néré dans la CRD de Balandou*, Mémoire de Master Espace-Temps-société de l'UGLC-Sonfonia, 110p.
- TRAORE B., in FTAÏTA Toufk, 2007, *Le karité et le néré : Deux arbres à jachères, propriété masculine et travail féminin au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, 157p
- TRAORE R., 2012, *Eau, Territoire et Conflits : analyse des enjeux de la gestion communautaire de l'eau au Burkina Faso : l'exemple du bassin versant du Nakambé*, thèse de doctorat d'Etudes Rurales en Sociologie de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 369 p.
- TRAORE S et FOURGEAUX C., 2006, *Les petites jachères des femmes. Condition féminine et travail agricole au Burkina Faso (Sud-Ouest)*, Paris, l'harmattan, 256 p.
- TRAORE S., 2010, *Femmes bwaba du burkina Faso. Les contraintes sociales*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- TRAORE S., 2010, *Les femmes de Bondoukuy au Burkina Faso, Pilier économique de l'agriculture*, Paris, L'Harmattan, 239 p.
- TRIKI S., 2004, « Marginalisation des femmes rurales dans le développement en Tunisie », In IMAM M. A., MAMA A, et SOW F. (éd.), Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines, Paris, Karthala et Codesria PP. 357-371.

TRIKI S., 2007, *Mesure du temps de travail révélateur des rapports de genre*, in LOCOH T (dir), *Genre et Sociétés en Afrique*, Paris, INED, pp 243-255.

VERSCHUUR C., 2006, «La construction d'un nouveau champ de savoirs « genre et développement », in GRANIE, A-M., GUETAT- BERNARD H. (sous la direction de) *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement, coll. Ruralités Nord/Sud, pp. 7-37.

VESCHAMBRE Vincent., 2007, *Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales*, *Annales de géographie*, n° 656, pp. 361-381.

VIVIEN F. D. (2003), *Le patrimoine naturel : jeux et enjeux entre nature et société*, In *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie une nouvelle pensée du patrimoine*, L'Harmattan, paris.

WARNIER, Jean Pierre., 2009, *Régner au Cameroun. Le roi-Pot.*- Paris, Karthala, 338p.

YACOVLEVA N 2007., *Mesuring de Sustainability of de foodsupply chain: A case study of the UK journal of Environmental Policy et planning*, 9: 75 R 100.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
Résumé	2
Dédicace	4
Remerciements	5
INTRODUCTION GENERALE	7
De notre itinéraire de chercheur à la réalisation d'un choix dans un champ d'étude.....	7
0.1. La Haute Guinée dans l'espace guinéen.....	15
0.2. Problématique et hypothèses de travail	23
0.2.1. Genre et mutation sociales en milieu rural guinéen	23
Questions de recherche	27
Objectifs et Hypothèses	28
Les hypothèses de travail	28
0.3. Méthodologie du travail de terrain	29
Les caractéristiques des zones d'enquête.....	40
Des indicateurs sociaux alarmants dans la région administrative	41
0.3.1. Le choix des sites d'étude.....	46
0.3.2. Méthode d'échantillonnage	47
Taille de l'échantillon et sélection des grappes et des ménages	48
PREMIÈRE PARTIE : LA HAUTE GUINEE, UN ESPACE MULTIFACETTE MAIS ORIGINAL	52
CHAPITRE I. LA HAUTE GUINÉE, UN CREUSET DES CIVILISATIONS MANDINGUES ...	54
Introduction.....	54
1.1. La Haute Guinée, un melting pot culturel	54
Un héritage historique important dans une société en pleine mutation.	57
✓ Les populations autochtones de la Haute Guinée.....	58
1. Les Korogba :	58
2- Les Bambara.....	58

✓ Les populations actuelles	59
1. Les Maninka	59
2. Les Maninka-Mori et les peuls du Wassoulou	62
1.2. Une organisation sociale et politique hiérarchisée et façonnée par l’islam	68
Les nobles et leurs fonctions	73
Les hommes de castes : les forgerons et les griots	73
1.2.1. Les confréries de chasseurs (<i>donso</i>).....	77
1.2.2. L’organisation en classe d’âge.....	78
1.2.3. L’intrusion du politique dans les villages : autorités traditionnelles et structures modernes	80
1.2.4. Le statut social de la femme dans la société traditionnelle en Haute Guinée.....	84
1.3. Les politiques nationales d’intégration du genre dans le développement en Guinée	86
1.3.1. Les politiques nationales et la prise en compte du genre.....	87
1.3.2. Cadres institutionnels publics de mise en œuvre des politiques « genre».....	90
1.3.2.1. Structures d’encadrement des femmes.....	90
1.3.2.2. Le genre dans la politique de population et dans les programmes de développement économique et social	91
1.3.3. Etats des lieux des inégalités en matière de genre	91
1.3.3.1. Secteur de l’éducation.....	91
1.3.3.3. Secteurs sociaux et juridiques,	93
1.3.3.4. Secteur de la gouvernance politique.....	94
1.3.3.5. Secteur des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC)	95
1.3.3.6. Secteur du crédit et des ressources de production	96
1.3.3.7. Secteur agro-pastorale et de la pêche	96
1.3.3.8. Secteur de l’industrie et des mines	97
1.3.3.9. Secteur de l’emploi rémunéré et informel.....	97
1.4. L’extorsion du surtravail féminin, une contrainte intouchable en Afrique tropicale ?.....	98

Conclusion du premier chapitre	109
CHAPITRE II. OUTILS THEORIQUES MOBILISES DANS CE TRAVAIL	110
Introduction.....	110
2.1. Du genre dans le processus de développement à l'« empowerment » des femmes	110
2.1. 1. Genre et développement	110
2.1. 2. Le genre en tant que reflet des rapports sociaux en termes de différenciation de sexes	113
Manifestation des trois rôles dans les communautés.....	121
2.1. 3. Le genre en tant que rapports de génération et de classe sociale.....	123
2.2. L'analyse de la filière	128
2.2.1. La filière, un concept polysémique.....	128
2.2.2. Les éléments d'analyse d'une filière	138
2.3. L'arbre comme patrimoine culturel	147
Conclusion du deuxième chapitre	153
Conclusion de la première partie	154
DEUXIÈME PARTIE : LE NERE DANS LE PAYSAGE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA HAUTE GUINEE	156
CHAPITRE III. GENRE ET MODE DE PRODUCTION : L'EXTORSION DU SURTRAVAIL DE LA FEMME RURALE	157
Introduction.....	157
3.1. Evolution des rapports de genre	158
3.2. Production et reproduction du genre	159
3.2.1. L'enfant comme moyen de valorisation du statut de la femme	161
3.2.2. L'éducation des filles, une dynamique interne	167
3.3. Les institutions de base (famille ou ménage, communauté rurale), un cadre important des rapports de genre	170
3.3.1. Mariage, polygamie, répudiation: une expression de l'oppression de la femme	171
3.3.1.1. Le mariage	171
3.3.1.2. La polygamie et son fondement socioculturel en Haute Guinée	185

Pour les hommes, la polygamie est une bonne affaire	191
Les raisons avancées par les femmes pour justifier la polygamie.....	192
Les raisons avancées par les personnes âgées	193
Pourtant, la polygamie est de plus en plus contestée	195
3.3.1.3. La répudiation.....	201
3.3.2. La taille des ménages et l'allocation de la force de travail.....	202
3.3.3. Le profil des chefs du ménage.....	207
3.3.4. Taille et composition du ménage en Haute Guinée	209
3.3.5. La force de travail dans le ménage.....	213
3.3.5.1. Les enfants, une force de travail importante pour les femmes ?	216
3.3.6. Les activités des acteurs du ménage	219
3.3.7. Les revenus des ménages : combien gagne et dépense chaque acteur dans le ménage ?	226
3.3.7. 1. L'utilisation de la production agricole et de l'élevage.....	228
Le revenu céréalier	229
Le revenu généré par les cultures maraîchères	230
3.3.8. La femme spoliée du fruit de son travail.....	240
3.3.8.1. L'organisation du travail domestique.....	244
3.3.8.2. L'organisation du travail agricole	248
3.3.8.3. L'utilisation de la production.....	257
3.3.8.4. Types de cultures.....	259
3.3.8.5. La femme de la Haute Guinée : une nouvelle forme du syndrome de Stockholm ?	260
Conclusion Chapitre 3.....	263
CHAPITRE IV. LE NÉRÉ COMME ARBRE DU PATRIMOINE DE LA HAUTE GUINÉE	265
Introduction.....	265
4.1. Le néré dans l'écosystème de la Haute Guinée.....	267
4.1.1. Origine et caractéristique du néré	268

4.1.2. Le néré, une plante convoitée en Afrique de l'ouest	271
4.1.3. Distribution du néré en Haute Guinée	275
4.1.4. Le néré dans les structures de productions locales	278
4.1.5. Représentation et symbolisme autour du néré : un « arbre de paix »	279
4.2. Les multiples usages du néré.....	280
Usages alimentaires de la pulpe du fruit frais.....	280
Usages alimentaires des graines	281
Les usages du néré dans la pharmacopée traditionnelle.....	282
Autres usages du néré.....	282
4.3. La transformation des graines de néré en <i>soumbara</i> : des savoirs et savoir-faire féminins	283
4.4. Le <i>soumbara</i> , un produit marqué par une forte identité socioculturelle et territoriale	289
Conclusion du chapitre 4.....	290
Conclusion de la deuxième partie	291
TROISIEME PARTIE : LES MARCHES DU NERE : VERS L'EMERGENCE DE DYNAMIQUES D'EMANCIPATION DE LA FEMME ?.....	293
CHAPITRE V : LE NÉRÉ, UN PRODUIT DOMESTIQUE ET MARCHAND EN PLEIN ESSOR	294
Introduction.....	294
5.1. Dynamisme de la filière ou le développement d'un commerce local et régional.....	294
Le système de transport pour la commercialisation.....	305
5.2. Les différents acteurs de la filière	306
5.2.1. Les productrices de néré	309
5.2.1.1. Statut matrimonial des femmes productrices de néré.....	312
5.2.1.2. Niveau d'instruction des productrices du néré et leur âge.....	313
5.2.1.3. Catégories de familles des femmes productrices de néré.....	314
5.2.1.4. Les perceptions des femmes productrices	316
5.2.1.5. Les revenus des femmes productrices	317
5.2.2. Les transformatrices	319

5.2.3. Les intermédiaires	323
5.2.4. Les collecteurs	324
5.2.5. Les Commerçants grossistes.....	326
5.2.6. Les commerçants détaillants.....	328
5.2.7. Les consommateurs.....	329
5.3. Les rapports entre les acteurs	330
5.4. La place de la femme dans la filière	331
5.5. Analyse de la formation des prix des produits du néré.....	333
Fondements de l'instabilité des prix	333
Conclusion du chapitre V.....	337
CHAPITRE VI : EFFETS DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA PRODUCTION DU NÉRÉ : VERS UN NOUVEL ESPACE FÉMININ ?.....	339
6.1. La dynamique d'organisations des femmes en Haute Guinée	339
b) Le Lâma : association féminine de prestation de service dans les travaux champêtres .	347
c) Mouso têt: association tontinière féminine	349
d) Sèrrè : classe d'âge féminine ou fratrie.....	351
6.2. La filière néré et l'émergence de dynamiques associatives des femmes en Haute Guinée ..	359
6.2.1. Emergence d'organisations collectives en Haute Guinée	361
6.2.2. Les motifs d'adhésion au groupement.....	363
6.2.3. Les objectifs des groupements.....	370
6.2.4. Composition des groupements	370
6.2.5. Le fonctionnement des groupements.....	372
6.2.6. Des groupements très différenciés par leur localisation	375
6.3. Le groupement comme cadre d'apprentissage de l'action collective.....	377
6.3.1. Une adaptation complexe liée aux contraintes des membres.....	377
6.3.2. Les antagonismes liés au pouvoir et aux stratégies des membres	379
6.3. Le groupement comme cadre de renforcement des solidarités.....	382

6.3.3. Les t�� comme nouvelle forme d'��pargne renfor��ant la solidarit�� des femmes	385
6.3.4. Effets de l'engagement des femmes dans la production du n��r�� : vers un nouvel espace f��minin ?	390
6.3. 5. La formation, une n��cessit�� pour les productrices membres des groupements	391
6.3. 6. Diffusion des savoir-faire gr��ce �� la formation dans les groupements.....	395
6.3.7. La formation permet une diversification des produits du n��r��	396
6.3.8. L'appartenance aux groupements, un moyen efficace pour acc��der �� certaines ressources.....	398
6.3.9. La destination des ressources mon��taires issues des activit��s des groupements.....	400
6.3.10. La commercialisation, une contrainte pour les femmes des groupements.....	402
6.3.11. La recherche de financement et de partenariat pour accro��tre les ressources des groupements	405
6.4. Les probl��mes qui handicapent les activit��s des groupements.....	406
➤ Une reconnaissance identitaire des femmes leaders des groupements	411
6.5. Les pratiques migratoires, une r��volution dans les rapports de genre	415
Conclusion du chapitre VI.....	423
Conclusion de la troisi��me partie.....	425
CONCLUSION GENERALE	427
BIBLIOGRAPHIE.....	433
SORGHO-MILLOGO M C et BAMOUNI T., 2006, <i>Etude pr��liminaire sur l'��galit�� entre les hommes et les femmes</i> , Ouagadougou, ASFED, 37p.....	447
TABLE DES MATIERES.....	450
LISTE DES ILLUSTRATIONS	458
Liste des tableaux	458
Liste des graphiques	460
Liste des cartes	460
Listes des figures	461
Liste des planches photographiques	462
Liste des photos.....	462

Liste des fiches d'informations.....	463
Liste des organisations paysannes et base de sondage	463
Organisation paysannes 4 : Les groupements enquêtés.....	491 463
Base de sondage Haute Guinée.....	494
Lexique de la principale langue locale.....	506

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : Récapitulatif des entretiens effectués dans les sites d'enquêtes	50
Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens effectués dans les sites d'enquêtes	50
Tableau 3 : Les classes d'âge et leurs rôles en Haute Guinée	79
Tableau 4 : Les opinions des enquêtés sur le mariage.....	172
Tableau 5 : Tableau croisé des chefs de ménage suivant leur âge et celui de leurs épouses.....	177
Tableau 6 : Répartition des chefs de ménages suivant le nombre d'épouses	187
Tableau 7 : Répartition des chefs de ménages suivant l'âge et le nombre d'épouse	187
Tableau 8 : Principaux indicateurs sociodémographiques en Guinée	191
Tableau 9 : Répartition des chefs de ménages et de leurs épouses suivant leur âge.....	207
Tableau 10 : Niveau d'instruction des chefs de ménage enquêtés et de leurs épouses	209
Tableau 11 : Religions pratiquées dans les ménages.....	209
Tableau 12 : Effectif des membres des ménages par site	210
Tableau 13 : Répartition de l'ensemble de la force de travail totale selon l'âge dans les sites enquêtés	211
Tableau 14 : Coefficients de valorisation du travail agricole (adapté d'après Philippe Bonnafond, 1979).....	215
Tableau 15 : Tableau sur la force de travail après pondération.	215
Tableau 16 : Utilisation de la main d'œuvre extérieure au ménage	218
Tableau 17 : Activités principales des chefs de ménage par site d'enquête.....	219
Tableau 18 : Activités secondaires des chefs de ménage par site d'enquête.....	219
Tableau 19 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage.....	221
Tableau 20 : Activités principales des femmes des chefs de ménage par site d'enquête	222
Tableau 21 : Nombre de têtes de bétail dans l'échantillon enquêté avec la part des femmes.....	223
Tableau 22 : Productions moyennes sur les champs communs (du mari) en kg	228
Tableau 23: Productions moyennes sur les champs prêtés aux femmes (en kg)	235

Tableau 24 : Dépense Alimentaire par ménage et par mois selon les produits consommés	239
Tableau 25 : Dépense agro-pastorale selon la rubrique par ménage	240
Tableau 26 : Dépense non alimentaire en moyenne par ménage	240
Tableau 27 : Calendrier agricole.....	251
Tableau 28 : Prêt de terre à l'épouse	252
Tableau 29 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage dans leurs parcelles propres	253
Tableau 30 : Utilisation de la main d'œuvre extérieure au ménage.....	258
Tableau 31 : Principales cultures pratiquées par les épouses des chefs de ménage.....	259
Tableau 32 : Principal soutien de la famille par son travail d'après les points de vue des femmes et des hommes	260
Tableau 33 : Valeur nutritive indicative des différents produits du parkia biglobosa	280
Tableau 34 : Répartition des productrices selon le niveau d'instruction.....	313
Tableau 35 : Répartition des femmes productrices selon le nombre d'enfants vivants.....	315
Tableau 36 : Revenus annuels déclarés par les femmes productrices.....	317
Tableau 37: Estimation de la quantité et des revenus issus de la cueillette de 5 sacs de 100 Kg de poudre	319
Tableau 38 : Résultat de la vente de 400 kg de soumbara d'une transformatrice de Kankan en 2009	320
Tableau 39 : Résultat de la vente de 500 kg de soumbara d'une transformatrice de Köterö (Période de récolte)	321
Tableau 40 : Résultat de la vente de 500 kg de <i>soumbara</i> d'une transformatrice de Köterö (période de non récolte)	322
Tableau 41 : Résultat de la vente de 5 sacs de la poudre de néré d'un intermédiaire à Kankan	323
Tableau 42 : Résultat de la vente de la poudre de néré d'un collecteur	325
Tableau 43 : Résultat de la vente des graines de néré d'un collecteur	325
Tableau 44: Résultat de la vente de la poudre de néré d'un commerçant grossiste de Matoto marché (Conakry)	328
Tableau 45: Résultat de la vente de la poudre de néré d'un commerçant détaillant au marché de Madina.....	329

Tableau 46 : Prix des produits du néré en 2006.....	333
Tableau 47 : Situation des prix du kg de néré en GNF dans les zones de collecte et sur les marchés de Conakry en avril et juin 2013	334
Tableau 48 : Récapitulatif des organisations selon les périodes	358
Tableau 49 : Les formations suivies selon les enquêtées des groupements par site	391
Tableau 50 : Contenu d'une formation du groupement sabougnouma par le CENAFOD	392
Tableau 51 Niveau d'instruction des femmes enquêtées dans les groupements	406
Tableau 52 : Répartition des enquêtées selon leur niveau de connaissance des textes	407
Tableau 53 : La mobilité des femmes de l'échantillon enquêté.....	420

Liste des graphiques

Graphique 1 : La répartition du travail, du revenu, et de la propriété des femmes dans le monde selon les données des Nations Unies	111
Graphique 2 : Matrice croisant les chefs de ménage suivant leur âge et celui de leurs épouses	178
Graphique 3 : Répartition des chefs de ménages suivant l'âge et le nombre d'épouses au Burkina Faso en 1961 (Source: Thiombiano, 1981).....	189
Graphique 4 : Répartition des chefs de ménage enquêtés suivant l'âge et le nombre d'épouses en % en Haute Guinée en 2012 (enquêtes de terrain)	190
Graphique 5 : Répartition des chefs de ménages et de leurs épouses suivant leur âge	208
Graphique 6 : Revenu moyen par produit d'élevage	233
Graphique 7 : L'ensemble des dépenses par ménage.....	239
Graphique 8 : Considérations patrimoniales de l'arbre du néré.....	266
Graphique 9 : Interdiction de l'exploitation du néré avant terme.....	267
Graphique 10 : Production de grains de néré par zone	277
Graphique 11 : Situation matrimoniale des femmes productrices	313
Graphique 12 : Répartition des femmes productrices selon l'âge.....	314

Liste des cartes

Carte 1 : Présentation de la Haute Guinée.....	16
--	----

Carte 2 : Pluviométrie moyenne annuelle de la Haute Guinée (1961-1990).....	18
Carte 3 : Végétation de la Haute Guinée.....	20
Carte 4 : Milieu physique de la Haute Guinée.....	21
Carte 5 : Région Administrative de Kankan.....	40
Carte 6 : Localisation des zones d’investigation sur la production de néré en Haute Guinée.....	44
Carte 7 : Densité de population en 1996.....	55
Carte 8 : Densité de population en 2012.....	56
Carte 9: Les provinces du Batè	64
Carte 10 : Mise en place des populations de la fin du 15 ^e siècle au 17 ^e siècle	67
Carte 11 : Distribution géographique des Parkia en Afrique par SHAO	268
Carte 12 : Densité de population des arbres à néré dans la région administrative de Kankan	278

Listes des figures

Figure 1 : Aperçu général de la démarche de recherche	39
Figure 2 : Conditions de vie des femmes et jeunes dans la Région Administrative de Kankan	43
Figure 3 : L’organisation sociale selon la hiérarchie coutumière	72
Figure 4 : Organisation administrative en milieu rural de la Haute Guinée.....	82
Figure 5 : Différentes dimensions et variables du concept de l’ <i>empowerment</i>	128
Figure 6 : Etape de la filière agroalimentaire d’après STRINGER et al (2007).....	131
Figure 7 : Etape de la filière agroalimentaire d’après ARUOMA (2006)	132
Figure 8 : Filière agroalimentaire selon APAIAH et al (2005)	133
Figure 9 : Représentation de la filière agricole selon YAKOVLEVA (2007)	134
Figure 10 : Circuit de production de revenus	227
Figure 11 : Utilisation alimentaire du néré.....	282
Figure 12 : Préparation du <i>soumbara</i> (produit du néré).....	288
Figure 13 : circuit de commercialisation des produits du néré en Haute Guinée	298
Figure 14 : Circuit du néré	299

Figure 15 : Quelques chaînes de distribution des produits du néré à Norassoba et Niandankaro	303
Figure 16 : Représentation simplifiée des circuits et des fonctions des acteurs de la filière néré	308
Figure 17 : Cadre relationnel des acteurs des organisations	358
Figure 18 : Organigramme d'un groupement en Haute Guinée	373

Liste des planches photographiques

Planche photographique 1: Confrérie des chasseurs dans trois zones à Kouroussa, Kankan et Siguiri	78
Planche photographique 2: Le travail domestique et champêtre des enfants de 6 à 14 ans.....	217
Planche photographique 3 : Les activités principales des ménages	225
Planche photographique 4: Les produits agricoles génératrices de revenus	232
Planche photographique 5 : Le néré de la fleuraison à la poudre	269
Planche photographique 6 : Transformation des graines de néré en <i>soumbara</i> à Balandou	285
Planche photographique 7: Les marchés intérieurs et sous-régionaux de commercialisation des produits de néré.....	301
Planche photographique 8: Quelques acteurs de la filière néré.....	331
Planche photographique 9 : Mobilisation des groupements par la présidente de l'union lors d'une fête à Köterö.....	413

Liste des photos

Photo 1: Le mouton de sacrifice de baptême confisqué par un cousin à plaisanterie	70
Photo 2: Annonce de la fête de Tabaski par la tabala à Sanguiana	71
Photo 3 : Des griots sérèwa et paroliers à Niandankoro.....	75
Photo 4 : Baptême de triplé à Sanguiana.....	166
Photo 5 : Abattage du bœuf lors du baptême de triplé.....	166
Photo 6: Groupe de productrices de néré à Sanguiana	310
Photo 7: Groupement Doré Yogbo de Köterö.....	342
Photo 8 : Transport des récoltes du groupement Kaïraba de Sanguiana	374
Photo 9: Mobilité pendulaire des femmes de Balandou pour la vente de néré à Kankan	422

Liste des fiches d'informations

Fiche d'informations 1 : Guide d'entretien avec les femmes productrices, collecteurs et groupements	464
Fiche d'informations 2 : Guide d'entretien avec les collecteurs	467
Fiche d'informations 3 : Guide d'entretien avec les groupements	468
Fiche d'informations 4: Questionnaire détaillants	470
Fiche d'informations 5: Questionnaire grossistes	472

Liste des organisations paysannes et base de sondage

Organisation paysannes 1 : Les groupements paysans en Haute Guinée.....	4833
Organisation paysannes 2: Les coopératives paysannes en Haute-Guinée	48888
Organisation paysannes 3 : Associations en Haute-Guinée	4900
Organisation paysannes 4 : Les groupements enquêtés.....	493
Base de sondage 1 : Balandougou, Sanguiana, Niandankoro et Norassoba	494
Lexique Malinké 1 : Traduction de quelques termes Malinké en Français	506

Listes des fiches d'information

Fiche d'informations 1 : Guide d'entretien avec les femmes productrices, collecteurs et groupements

A. Guide d'entretien avec les productrices

I. Caractéristiques Sociodémographiques

Date.....

1.1. Préfecture.....

1.2. Sous Préfecture/CRD..... Population : hommes femmes

1.3. District..... Population : hommes femmes

1.4. Secteur ou Village..... Population : hommes femmes

1.5. Prénoms et Nom de l'enquêté.....

1.6. Sexe : Homme..... Femme

1.7. Age.....

1.8. Situation matrimoniale

Marié.....

Célibataire.....

Veuve.....

Divorcé.....

Séparé.....

1.9. Niveau d'instruction

Sans niveau

Primaire

Collège

Lycée

Professionnel

Supérieur

1.10. Effectif du ménage.....

1.11. Nombre d'actifs.....

1.12. Nombre de personnes.....

II. Production

Quelles sont selon vous les grandes zones de production du néré ?

Selon vous où se trouvent les peuplements les plus importants de votre localité ?

Quels sont selon vous les produits tirés du néré ?

Comment est organisée la récolte du néré dans votre communauté ?

Quelles appréciations faites-vous de la quantité de poudre de néré par les femmes de votre communauté ?

Quelles appréciations faites-vous de la quantité de grains de néré produite dans votre communauté ?

Quelles appréciations faites-vous de la quantité de "soumbara" produite dans votre communauté ?

Comment sont organisées les femmes productrices ?

III. Traditions rattachées à l'exploitation des produits du néré

A qui appartient le peuplement du néré ?

Comment le peuplement sont-ils protégés par les coutumes ?

Qu'est-ce qui est interdit dans l'exploitation des produits du néré ?

Qu'est-ce qui est autorisé dans l'exploitation des produits du néré ?

Selon vous, qu'elle est l'importance du néré dans votre communauté ?

IV. Les circuits commerciaux

Quelles sont les principales zones de production du néré dans votre localité ?

Quels sont les principaux marchés de commercialisation du néré du pays ?

Quels sont les principaux marchés de commercialisation du néré à l'extérieur du pays ?

Qui sont les collecteurs, leur provenance, leur importance numérique et quelles sont les périodes de collecte ?

Quelle est la chaîne de distribution intérieure et extérieure ?

V. Les revenus générés

Quel est le prix de la mesure de poudre de néré ?

Quelle est la quantité produite par vous et par an ?

Quel est le prix de la mesure de grains de néré ?

Quelle a été la quantité produite par vous l'année dernière ?

Quel est le prix de la boule de soumbara ?

Quelle a été la quantité que vous avez produite l'année dernière ?

Selon vous combien avez-vous gagné l'an dernier en revenu monétaire dans la commercialisation des produits du néré ?

Combien chaque produit est vendu sur le marché ?

- Poudre de néré
- Grains de néré.....

➤ Boule de soumbara.....

VI. Demande sociale

Quels sont les produits du néré les plus sollicités par les populations ?

Quelles sont les zones qui en font la plus grande demande ?

Pensez-vous que le niveau de production actuel satisfait la demande ?

VII. Perceptions et représentations

Quelles appréciations faites-vous des transactions des collecteurs ?

Pensez-vous que les prix actuels à la production sont-ils en votre faveur ? (veuillez expliquer).

Les peuplements de néré de votre localité sont-ils dégradés ? (veuillez expliquer).

Si oui, quelles en seraient les causes ?

Cette dégradation vous inquiète-t-elle ?

Quelles appréciations faites-vous de l'influence du néré dans la réduction de la pauvreté dans votre communauté ?

Si la production du néré était bien organisée, pensez-vous quelle aiderait à réduire la pauvreté des ménages et surtout des femmes ? (veuillez expliquer).

Appartenez-vous à un groupement ?

Si non souhaiteriez-vous appartenir à un groupement ? (veuillez donner les raisons).

VIII. Propositions

8.1. Que proposez-vous pour améliorer la production des produits du néré ?

8.2. Que proposez-vous pour que les intérêts des femmes productrices soient protégés et améliorés ?

8.3. Que suggérez-vous pour organiser les femmes productrices des produits du néré en groupements ?

Fiche d'informations 2 : Guide d'entretien avec les collecteurs

Date.....

Lieu de provenance.....

Site d'enquête ou Village

Préfecture.....

I. Commercialisation des produits du néré

- 1.1. Quels les villages au niveau desquels vous vous approvisionnez ?
- 1.2. Quels sont les marchés hebdomadaires ou on vend les produits du néré ?
- 1.3. Quels sont les types de produits commercialisés ?
- 1.4. Quels sont les bénéfices tirés de la vente des produits du néré ?
- 1.5. Depuis combien de temps pratiquez-vous ce commerce ?
- 1.6. Qu'est ce que ce commerce vous a rapporté ?

II. Les prix

- 2.1. Quel est le prix de chaque produit sur le marché (poudre de néré, grain et boule de soumbara) ?
- 2.2. Quels ont été les variations de prix ces dernières années ?

III. Les marchés

- 3.1. Quels sont les marchés intérieurs ?
- 3.2. Quels sont les marchés extérieurs ?

IV. Propositions

- 4.1. Que suggérez-vous pour améliorer la production des produits du néré ?
- 4.2. Que suggérez-vous pour la constitution des groupements de production et de commercialisation des produits du néré ?

Fiche d'informations 3 : Guide d'entretien avec les groupements

Date :.....

Préfecture :.....

Sous préfecture :.....

Village :.....

I. Renseignements relatifs aux groupements:.....

1.2. Dénomination du groupement :.....

1.3. Références de l'agrément

1.4. Références des statuts et règlement intérieur

1.5. Activités du groupement

1.6. Effectif du groupement :
▪ Nombre de femmes :
▪ Nombre d'hommes :

II. Les motivations de la création du groupement

2.1. Selon-vous quelles sont les raisons qui vous ont poussé à créer le groupement

2.2. Selon-vous quels sont les incidences de votre association sur la production, la transformation et la commercialisation des produits du néré ?

2.3. 2.3. Pensez-vous que la mise en commun de vos efforts a amélioré les conditions de vie des membres en contribuant à la pauvreté des femmes rurales ? Si oui, veuillez expliquer

III. Les zones de production, production et transformation

3.1. Selon vous quelles sont les grandes zones de production du néré dans votre localité ?

Selon vous où se localise les peuplements de néré les plus riches ?

3.2. Selon –vous comment le groupement organise- t-il l'exploitation fruits du néré ?

3.3. S'il vous plaît veuillez expliquer les mécanismes de la production de la poudre de néré

3.4. S'il vous plaît veuillez expliquer les mécanismes de la transformation du grain de néré en pâte ou soumbara

IV. Commercialisation

4.1. Selon vous quelles sont les principales zones de distribution des produits du néré provenant de votre localité ?

4.2. Selon vous quels sont les prix des produits du néré sur les zones de production ?

4.3. Selon vous quels bénéfices tirent les collecteurs de la distribution des produits du néré ?

V. Contribution à la lutte contre la pauvreté des femmes rurales

5.1. Selon vous quel est l'impact du groupe associatif sur l'amélioration de la production de ses membres ?

5.2. Selon vous quelles améliorations votre groupement a induit dans la commercialisation des produits du nééré ?

5.3. Selon vous, quelles améliorations votre groupement a apporté au revenu de ses membres à partir de la production du nééré ?

5.4. Pensez-vous que votre groupement à travers la production du nééré a contribué à la lutte contre la pauvreté des femmes rurales ? Si oui, veuillez expliquer

VI. Propositions

6.1. Que suggérez-vous pour améliorer le système de production, de transformation et de commercialisation des produits du nééré ?

6.2. Que suggérez-vous pour améliorer la capacité de production de votre groupement ?

6.3. Que suggérez-vous pour mieux positionner les femmes productrices rurales dans le système de production, de transformation et de commercialisation ?

Fiche d'informations 4: Questionnaire détaillants

Nom et prénoms de l'enquêté

Age

Sexe

Situation matrimoniale

1) Mode d'acquisition des produits

- Au comptant
- Règlement après vente

2) Quels liens avez-vous avec votre grossiste ?

3) Vendez vous pour un grossiste ou un vendeur ? Si oui comment se fait votre rémunération ?

- En nature
- En espèce

4) Les grossistes et autres vendeurs viennent –ils s'informer auprès de vous pour connaître les prix ?

5) Existe-t-il des regroupements par ethnie, village, âge, etc. ? Si oui pourquoi ?

6) Y-a-il une concertation entre vendeurs pour la fixation d'un prix moyen au détail ? Si oui sur quelle base ?

7) Enumérez les problèmes que vous avez avec les grossistes

8) Que faites-vous pendant la période de rareté du néré ?

9) Il y a parfois vente de produits entre vendeurs

- Au prix comptant
- Au prix d'achat

10) Que faites-vous en cas de difficultés d'écoulement des produits ?

- Autoconsommation

- Vente en deçà du prix d'achat
- Vente au prix d'achat
- Don à des parents

11) Comment transportez-vous les produits du nééré ?

12) sont vos lieux d'approvisionnement du nééré que vous vendez ?

Fiche d'informations 5: Questionnaire grossistes

Nom et prénoms de l'enquêté

Age

Sexe

Situation matrimoniale

Quartier de résidence

1) Mode d'acquisition des produits

- Au comptant
- Règlement après vente

2) Quels liens avez-vous avec votre grossiste ?

3) Etes-vous employé par quelqu'un d'autre ? Si oui mode de rémunération ?

4) Quelle quantité vendez vous et comment vous l'estimé ?

5) Pratiquez-vous d'autres activités pendant la période où le néré se fait rare ?

6) Quels sont vos liens avec les productrices et les détaillants des produits du néré ?

7) Les détaillants et autres vendeurs viennent –ils s'informer auprès de vous pour connaître les prix ?

8) Existe-t-il des regroupements par ethnie, village, âge, etc. ? Si oui pourquoi ?

9) Y-a-il une concertation entre vendeurs pour la fixation d'un prix moyen au détail ? Si oui sur quelle base ?

9) Enumérez les problèmes que vous avez avec les producteurs et détaillants des produits de néré

10) Quels sont vos lieux d'approvisionnement en matière de néré ?

11) Comment transportez-vous les produits du néré ?

12) Que pensez vous de l'administration de votre marché ?

13) Combien de sac avez-vous vendu l'an dernier et cette année ?

Fiche d'information 1 : Questionnaire sur les chefs de ménages et leurs épouses

1. Identification du chef d'exploitation

- Nom et prénom...
- Sexe...
- Age...
- Statut matrimonial : célibataire, marié, divorcé, veuf
- Niveau d'instruction : jamais scolarisé, primaire, secondaire, supérieure, formation professionnelle, autres
- religion : chrétienne, musulmane, aucune, autre...
- ethnie et lignage...
- activité principale : agriculture, artisanat, commerce, autre à préciser...
- activité secondaire (par ordre d'importance) : agriculture, artisanat, commerce, autre...
- l'exploitant(e) a-t-il quitté le village ? Pour aller où ? Pendant combien de temps ?

2. Force de travail dans l'exploitation

Groupe d'âge	Masculin		Féminin	
	Nombre	Actifs agricoles	nombre	Actifs agricoles
0-6 ans				
7-14 ans				
15-20 ans				
21-50 ans				
Plus de 50 ans				
Main-d'œuvre extérieure				

3. Rapports de production

Terrains ou champs	Superficie totale jachères comprises	Modes d'acquisition : héritage, don, achat, métayage, location, autre	Surface cultivée en ha
1			
2			
3			
4			
Total			
Superficie des champs de vos frères			
Terrains prêtés aux épouses			
1 ^{ère} épouse			
2 ^e épouse...			

4. La force de travail

	Age et sexe			Temps de travail dans l'exploitation du mari (jours par semaine)	Temps de travail dans le champ personnel (jours par semaine)
	M	F	Age		
Chef de famille					
1 ^{ère} épouse					
2 ^e épouse					
Enfants : 1, 2, 3...					

5. Les cultures pratiquées (pour le mari ensuite pour la femme)

Céréales	Maïs	Quand (en mois) ?	Champ du mari	Champ offert
	fonio mil			
légumineuses	haricot			
	Petit pois			
Tubercule	Patate douce			
	manioc			
Légumes	A préciser			

fruits	A préciser			
Culture de rente	A préciser			
banane				
Autres cultures	A préciser			

6. Productions de l'exploitation (végétales et animales, suivant les saisons si deux récoltes par an)

Cultures pratiquées en ordre d'importance	Quantités produites pour le mari	Sur le champ individuel	Combien faudrait-il pour nourrir la famille ?	
1				
2				
3				
4				
3				

7. Elevage : effectif du cheptel

Animaux	Nombre de têtes	Combien pour le mari ?	Combien pour vous ?
Bovins			
Ovins			
Caprins			
Volaille			
Autres à préciser			

En quoi votre cheptel vous est-il utile : lait, fumier, viande, argent autre à préciser

8. Vente de produits agricoles sur les champs du mari (éventuellement 1^{ère} et 2^e saison)

Produits	Quantités récoltées	Quantités consommées	Quantités vendues	Valeur de la quantité vendue	Quantités offertes comme don
1					
2					
3					
4					

9. Même chose pour le champ individuel**10. Vente de produits d'élevage**

Produit	Quantité vendue par an (nombre, litre ou kg)	Valeur de la quantité vendue par an
bovins		
caprins		
ovins		
volaille		
Autre à préciser		
Produits animaux		
Lait		
Beurre		
Œufs		
Peaux		
Miel		
Total		

11. Autres sources de revenus

Source de revenu	Montant
Revenus tirés du commerce	
Vente de produits artisanaux	
Salaires	
Maison, terre ou autre chose en location	

12. Les dépenses du ménage**a) Achats alimentaires**

Produits	Quantités achetées par mois	Valeur
Maïs		
Fonio		
Manioc		
Fruits		
Sel, huile, condiments...		
viande		
Légumes		
Autres à préciser		
total		

b) dépenses en rapport avec l'activité agro-pastorale

Type de dépenses	Montant annuel dépensé
Main-d'œuvre	
Achat de semences	
Achat d'engrais	
Autre produit phytosanitaire (pesticides...)	
Equipement agricole	
Achat de bétail	
Location de la terre	
Achat d'aliments de bétail	
Transport des produits agricoles	
Autres dépenses (à préciser)	
Total	

c) Dépenses non alimentaires

Type d'achat ou de dépenses	Montants annuels
habillement	
Scolarité des enfants	
Soins de santé frais d'équipement à préciser (radio, vélo, ustensile de cuisine...)	
Frais en rapport avec le social	
Autres (à préciser)	
Total	

14. Question en rapport avec la mobilité (il faudra dans la suite mettre cet aspect en relation avec les mobilités autour du néré)

- Avez-vous déjà quitté votre domicile dans les 12 derniers mois ? Oui ou non
 - Si oui où êtes-vous allé ? Pour faire quoi ? Pendant combien de temps ?
- Ajouter les commentaires et autres observations

15. Accès aux services

- Appartenez-vous à une ou plusieurs organisations ou institutions locales ?
- Quelles fonctions y occupez-vous ?
- Quel type d'organisation
- Votre exploitation bénéficie-t-elle d'appui-conseils ?
- Si oui, de quelle institution ?
- Quels conseils ou appui recevez-vous ?
- Quelles sont vos sources d'informations : radio, vulgarisateur, autre...
- Avez-vous d'autres sources de financement ? tontine, micro-finance, économies personnelle, autres...
- Quels sont les services qui vous manquent et que vous souhaiteriez avoir ?

Fiche d'information 2 : Situation des unions de la FUMA

Préfecture	No	Dénomination de l'union	Filières développées	Adresse Géographique	Siège social	Nbre de groupements	Effectifs			Date de création	Superficies exploitées	N° et Dates D'agrément
							H	F	T			
Kérouané	1	union des coopératives maraichères Konkotékodiy a de Kérouané (UCMKKé)	Aubergine, gombo et Feuille patate	CU de Kérouané et la CR de Komodou	CU de Kérouané	22	179	870	1049	2004	24,5	316/P/KNE/2008 du 18 Déc 2008
	2	Union des Groupements Maraichers Djigbé de Kérouané (UGMDK)	Aubergine, gombo et Feuille patate	District s de Matènemoridou et de Manifadou	Naniférédou	11	109	419	528	2009	18,5	
	3	Union Maraichère Bénkoma de Linko (UMBL)	Aubergine, gombo	CR de Linko	Linko centre	22	158	964	1122	2009	37,5	
	4	Union des Groupement Maraichers KOBA de Bafouro	Aubergine, gombo	District de Bafouro (CU Kérouané)	Bafouro	5	80	321	401	2009	6	
Sous total kérouané						60	526	2574	3100		86,5	
Siguiri	5	Union des Coopératives Maraichères de Siguiri (UCMS)	Oignon, Gombo et Aubergine	CU Siguiri, CR de Banko, Nyandankoro, Kinièbakoura et Nounkounkan	CU siguiri	54	424	2516	2940	2000	91,3	
	6	Union des Coopératives Maraichères de Norassoba (UCMN)	Oignon et Aubergine	CR de Norassoba	Norassoba	8	57	412	469	2010	12,5	
Sous total Siguiri						62	481	2928	3409		103,8	
Dinguiraye	7	Union des Groupements Maraichers de Dinguiraye (UGMD)	Aubergine, gombo, Oignon Tomate	Préfecture de Dinguiraye	Préfecture de Dinguiraye	63	552	1601	2153	juil-06	85,5	
Sous total Dinguiraye						63	552	1601	2153		85,5	
Kouroussa	8	Union des Groupements Maraichers de Sankaran (UGMS)	Aubergine, gombo, Oignon Tomate	Les CR de Kiniéro, Banfèlè et Douako	Kiniéro	59	538	2036	2574	Juillet 2012	67	035/P/KSSA/2012 du 20 Juillet 2012
	9	Union des Coopératives Maraichères de Kouroussa (UCMK)	Oignon, échalote et Aubergine	La CU et les CR de Baro et Balato	CU Kouroussa	13	51	419	470	20 Avril 2011	17,9	157/P/KSSA/2011 du 10 Mai 2011
	10	Union des Groupements Maraichers de Manfara	Oignon, échalote et Aubergine	CR de Balato	Manfara	6	25	303	328	2012	9	
	11	Union Maraichère de Kankaya (UMK)	Oignon, échalote et Aubergine	CR de Cisséla	Kankaya	8	70	271	341	Avril 2011	11	060/P/KSSA/2011 du 23 Fév. 2011

	12	Union Maraichère de Yarakoura (UMY)	Oignon, échalote et Aubergine	CR de Doura	Yarakoura	4	24	216	240	2011	7,5	
Sous total Kouroussa						90	708	3245	3953		112,4	
Kankan	13	Union des Coopératives Maraichères de Balandou (UCMB)	Aubergine, Oignon Tomate	CR de Balandou	Balandou	15	247	1209	1456	2011	49	217/P/KK/2011 du 06 juin 2011
	14	Union des Coopératives Maraichères de Diankana	Aubergine, Oignon, Piment et Tomate	Diankana et Karifamoriah	Diankana	4	26	364	390	2011	20	
	15	Union des Coopératives de Femmes Maraichère de Djélibakoro (DJOMA)	Aubergine, Piment, Tomate, Oignon et échalote	Djélibakoro	Djélibakoro	3	18	116	134	2009	14	003/RAK/CAB/SERACCO/2010 du 17 fév 2010
	16	Union des Coopératives Maraichères de Djémèrèn (UCMD)	Aubergine, gombo, Oignon Tomate	Les CR de Missamana et Tintioulén	Doumawalia	10	119	678	797	2009	23	
	17	Union des Coopératives Maraichères de Kankan (UCMK)	Aubergine, Oignon, choux et carotte	CU de Kankan, Les CR de Tintioulén, Tokounou, Batè Nafadji et Balandou	CU Kankan	11	156	925	1081	2004	36,5	
	18	Union des Maraichers de Sabadou Baranama (UMSBB)	Aubergine, Oignon Tomate	CR de Sabadou Baranama	Baranama centre	12	103	598	701	2012	16	233/P/KK/2012 du 23 Oct. 2012
Sous total Kankan						55	669	3890	4559		158,5	
Mandiana	19	Union des Coopératives Maraichères pour le Développement de Mandiana (UCMDM)	Aubergine, Oignon Tomate	CU de Mandiana et CR de Faralako	CU Mandiana	22	195	1912	2107	1997	45,75	
	20	Union des Groupement Maraichers de Kinièran	Aubergine et Oignon	CR de Kinièran	Kinièran	9	83	453	536	1er/06/2006	11,5	
	21	Union des Groupement Maraichers de Morodou	Aubergine, gombo, Oignon Tomate	CR de Morodou	Morodou	16	124	978	1102	oct.-07	35,5	
	22	Union Fasso Kani de Banankoro 2	Aubergine, gombo, Oignon Tomate	CR de Faralako et Banankoro	Banankoro	8	53	438	491	Fév. 2012	20	
	23	Union sindjidjoulou de Loïla	oignon, Aubergine et échalote	District de Loïla (CR Koundian)	Loïla	8	78	419	497	2012	6,5	344/P/MNA/2012 du 19 Avril 2012
	24	Union Bènkéléma de Kantoumanina	oignon, Aubergine et échalote	CR de Kantoumanina	Kantoumanina centre	11	76	667	743	29 Fev 2012	15,75	256/P/MNA/2012 du 22 Mars 2012
	25	Union des Groupement Maraichers de Kondianakoro	oignon et échalote	CR de Kondianakoro	Kondianakoro centre	6	52	316	368	Déc. 2006	5,5	

	26	Union des Groupement Maraichers de Banankoro 1	oignon et échalote	CR de Kinièran	Banankoro	8	62	402	464	2007	6,5	070/P/MNA/2 008 du 11 Fèv. 2008
Sous total Mandiana						88	723	5585	6308		147	
TOTAL FUMA/HG						418	3659	19823	23482		693,7	

Organisations paysannes 1 : Les groupements paysans en Haute Guinée

N°	Dénomination	Localisation	Activité
1	Groupement Agricole "Fabara Demen" de Sefonnon	Tintioulen	Agriculture
2	Groupement "Sodia" pour le Développement de Koba Sando	Karifamoriah	Agriculture
3	Groupement Agricole "LAWASSA"	Bordo (KK)	Agriculture
4	Groupement des planteurs d'anacardier "Kodiya"	Sanfora (Balandou)	Agriculture
5	Groupement des planteurs d'anacardia "Sodiya"	Loba (Balandou)	Agriculture
6	Groupement des planteurs "Djatè Amaiti"	Kotèro (Balandou)	Agriculture
7	Groupement des planteurs "Hèrèmakonon"	Kotèro (Balandou)	Agriculture
8	Groupement des planteurs "Djamamadiya"	Balandou Centre Koba Centre (Balandou)	Agriculture
9	Groupement des planteurs "Benkadi"		Agriculture
10	Groupement des planteurs "Dembagnouma"	Gbanko (Balandou)	Agriculture
11	Groupement des Agriculteurs "Sababou-Nèma"	Sabadougou Baranama Centre	Agriculture
12	Groupement Agricole "Soutoura"	Gbalako (Moribaya)	Agriculture
13	Groupement des Producteurs de Sésame et Maïs "Faso Dèmen"	Borifinya (Tintioulen) Bankalan	Agriculture
14	Groupement Agricole "Fasso-Dèmen"	(Karifamoriah)	Agriculture
15	Groupement Agricole "Lamaya"	Morko (Karifamoriah) Kalenkalen (Sabadougou Baranama)	Agriculture
16	Groupement Agricole "Bensouma"	Baranama)	Agriculture
17	Groupement Agricole "Badengna"	Dalagna (Moribaya)	Agriculture
18	Groupement Agricole "Benkadi"	Kabala, Batè, Nafadji	Agriculture
19	Groupement Agricole "Daladjan"	Kotéro (Balandou)	Agriculture
20	Groupement Agricole "Bèdokè"	Karifamoriah Dadjamin (Sabadougou Baranama)	Agriculture
21	Groupement Agricole "Fasso Lakoda"		Agriculture
22	Groupement "Kèmo Sangaré" pour le Développement de Wandjaladou	Wandjaladou (Boula) Dadjonnin (Sabadougou Baranama)	Agriculture
23	Groupement "Sodia" pour le Développement de Dadjonnin		Agriculture
24	Groupement "Djisèbè" de Iradou	Iradou (Moribaya)	Agriculture
25	Groupement des Planteurs "Fasso Dèmen" de Banko	Banko (Moribaya)	Agriculture
26	Groupement Agricole "Sabougnouma" de Kodjan	Kodjan (Moribaya)	Agriculture
27	Groupement Agricole "Konko Tèkodiya" de Sankako	Sankako (Moribaya)	Agriculture
28	Groupement Agricole "Kanabé" de Kodjan	Kodjan (Moribaya)	Agriculture
29	Groupement Agricole "Benkadi" de Gnalenkoumadou	Gnalenkoumadou (Moribaya)	Agriculture

30	Groupement des Planteurs "Fassola Sabati"	Banko (Moribaya)	Agriculture
31	Groupement "Fasso Djimafa" de Moussaya	Moussaya (Moribaya)	Agriculture
32	Groupement "Konko magni" de Borokoro	Borokoro (Moribaya)	Agriculture
33	Groupement Agricole "Badengnouma" de Balako	Balako	Agriculture
34	Groupement Agricole "Badenya" de Mamaroudan Centre	Mamaroudan	Agriculture
35	Groupement Agricole "Limanya" de Mamaroudan Centre	Mamaroudan	Agriculture
36	Groupement Agricole "Toba" de Fankona	Fankona, Mamaroudan	Agriculture
37	Groupement Agricole "Wakali" de Farabana	Farabana, Mamaroudan	Agriculture
38	Groupement Agricole "Sabougnouma" de Naréna	Naréna (Moribaya)	Agriculture
39	Groupement des Planteurs d'anacardier "Djisembè"	Sankako (Moribaya)	Agriculture
40	Groupement Agricole "Landaya" de Balako	Balako (Moribaya)	Agriculture
41	Groupement Agricole "Landaya" de Morigbèya	Morigbèya (Mamaroudan)	Agriculture
42	Groupement Agricole "Sabougnouma" de Dinabadou	Dinabadou (Mamaroudan)	Agriculture
43	Groupement Agricole "Hèramakonon" de Sakourala	Sakourala (Mamaroudan)	Agriculture
44	Groupement Agricole "Konkoba" de Fodekariah	Fodékariah (B.N?)	Agriculture
45	Groupement des Producteurs "Lanaya" de Lami Nmiki	Konmiba	Agriculture
46	Groupement des Producteurs "Benkadi" de Konmiba Centre	Konmiba	Agriculture
47	Groupement des Producteurs "Sabougnouma"	Konmiba	Agriculture
48	Groupement des Producteurs "Fassodji" de Maramaiya	Konmiba	Agriculture
49	Groupement des Producteurs "Benkadi" de Sèkro	Konmiba	Agriculture
50	Groupement des Producteurs "Sodia" de Kandaya	Konmiba	Agriculture
51	Groupement des Producteurs "Fasso-Demen" de Marakoriya	Koumba	Agriculture
52	Groupement des Producteurs "Sodia" de Yarakoro	Koumba	Agriculture
53	Groupement des Producteurs "Garanti" de Samankoro	Koumba	Agriculture
54	Groupement des Producteurs "Lanaya" de Folon	Koumba	Agriculture
55	Groupement des Producteurs "Sabougnouma" de Kandaya	Koumba	Agriculture
56	Groupement des Producteurs "Fasso-Sabati" de Makonon	Koumba	Agriculture
57	Groupement des Producteurs "Lanaya" de Maramoriya	Koumba	Agriculture
58	Groupement des Producteurs "Fabarakani" de Koumba Centre	Koumba	Agriculture
59	Groupement des Producteurs "Benkadi"	Koumba	Agriculture

	de Yarakoro		
60	Groupelement des Producteurs "Djimadji" de Maramoriya	Koumba	Agriculture
61	Groupelement des Producteurs "Hèrèmakonon" de Folon	Koumba	Agriculture
62	Groupelement des Producteurs "Sodia" de Sèkoro	Koumba	Agriculture
63	Groupelement des Producteurs "Sodia" de Sanankoro	Koumba	Agriculture
64	Groupelement des Agriculteurs "Benkadi" de Komah	Sabadougou Baranama	Agriculture
65	Groupelement des Agriculteurs "Sodia" de Djongna	Sabadougou Baranama	Agriculture
66	Groupelement des Agriculteurs "Mariya" de Missamana Centre	Missamana	Agriculture
67	Groupelement Maraicher et Vivrier "Konkokèlè" de Gbalako	Tokonnon	Agriculture
68	Groupelement Agricole "Soundietakéita" de Gjélibakoro	B.N.	Agriculture
69	Groupelement Agricole "Hèrèmakonon" de Gnamana	Moribaya	Agriculture
70	Groupelement Agricole "Benkadi" de Kignèko	Moribaya	Agriculture
71	Groupelement Agricole "Sabary" de Tomba	Moribaya	Agriculture
72	Groupelement Agricole "Kaïraba" de Koumba Centre	Koumba	Agriculture
73	Groupelement des Femmes "Benkadi" de Koumana	Sabadougou Baranama	Agriculture
74	Groupelement des Producteurs "Faisons Ensemble" de Takoura	G.B.	Agriculture
75	Groupelement Agricole "Benkadi" de Bakonko-Cissela	B.N.	Agriculture
76	Groupelement Agricole "Sodia" de Tenkèlen	Karifamoriah	Agriculture
77	Groupelement Agricole "Sabougnouma" de Tintioulen	Tintioulen	Agriculture
78	Groupelement Agricole "Mouina" de Salamani (Kankan)	Kankan	Agriculture
79	Groupelement Agricole "Sodia" de Worardo (Tokonnon)	Tokonnon	Agriculture
80	Groupelement Maraicher "Tonmbala" de Loba	Balandou	Agriculture
81	Groupelement Maraicher "Konsonma" de Loba	Balandou	Agriculture
82	Groupelement des Producteurs "Fasso Demen" de Salamani	Kankan	Agriculture
83	Groupelement Agricole "Badengna" de Tounkarala	B.N.	Agriculture
84	Groupelement Maraicher "Horoya" de Koba	Balandou	Agriculture
85	Groupelement "Fabara Makadan" de Missamana Centre	Missamana	Agriculture
86	Groupelement Agricole "Badenya" de Batè-Koba	Batè-Koba (Balandou)	Agriculture
87	Groupelement Agricole "Djamanadiya" de Batè-Koba	Batè-Koba (Balandou)	Agriculture
88	Groupelement Agricole "Sabati" de Batè-Koba	Batè-Koba (Balandou)	Agriculture

89	Groupement Agricole "Sabougnouma" de Batè-Koba	Batè-Koba (Balandou)	Agriculture
90	Groupement Agricole "Benkadi" de Batè-Koba	Batè-Koba (Balandou)	Agriculture
91	Groupement Agricole "Denyoma" de Bankalan	Karifamoriah	Agriculture
92	Groupement Agricole "Baraka" de Bankalan	Karifamoriah	Agriculture
93	Groupement Agricole "Djiseingbè" de Bankalan	Karifamoriah	Agriculture
94	Groupement Agricole "Sodia" de Djèma Marena	Tintioulen	Agriculture
95	Groupement "Djamadji" de Djèma Marena	Tintioulen	Agriculture
96	Groupement "Sabarri" de Djèma Marena	Tintioulen	Agriculture
97	Groupement Agricole "Benkady" de Djilan	Karifamoriah	Agriculture
98	Groupement Agricole "Hèrèmakono" de Banko	Moribaya	Agriculture
99	Groupement Agricole "Gnon Dèmè" de Banko	Moribaya	Agriculture
100	Groupement Agricole "Allah Kabo" de Banko	Moribaya	Agriculture
101	Groupement Agricole "Nafama" de Banko	Moribaya	Agriculture
102	Groupement Agricole "Benkady" de Moribaya	Moribaya Centre	Agriculture
103	Groupement Agricole "Benkady" de Banko	Moribaya	Agriculture
104	Groupement Agricole "Benkady" de Dalakan	Moribaya	Agriculture
105	Groupement Agricole "Fasso Demen" de Banko	Moribaya	Agriculture
106	Groupement Agricole "Sodia" de Boria	Tintioulen	Agriculture
107	Groupement Agricole "Lamaya" de Kobala	Tintioulen	Agriculture
108	Groupement Agricole "Sodia" de Gbamakoura	Tintioulen	Agriculture
109	Groupement Agricole "Kèrèman" de Bonifigna	Tintioulen	Agriculture
110	Groupement Agricole "Lamaya" de Tintioulen Centre	Tintioulen	Agriculture
111	Groupement Agricole "Fabara Kani" de Tintioulen Centre	Tintioulen	Agriculture
112	Groupement Agricole "Fasso Demen" de Borifinya	Tintioulen	Agriculture
113	Groupement Agricole "Sodia" de Kobala	Tintioulen	Agriculture
114	Groupement Agricole "Fasso-Dèmèn" de Djenè Marena	Tintioulen	Agriculture
115	Groupement Agricole "Benkady" de Wouroukoro	Mamouroukan	Agriculture
116	Groupement Agricole "Benkady" de Fassomakoya	Mamouroukan	Agriculture
117	Groupement Agricole "Hèrèmakono" de Djamadou	Mamouroukan	Agriculture
118	Groupement Agricole "Landaya" de Karakoro	Mamouroukan	Agriculture
119	Groupement Agricole "Kodjan" de	Mamouroukan	Agriculture

| |Kolédou

|

|

|

Organisations paysannes 2 : Les coopératives paysannes en Haute-Guinée

N°	Dénomination	Localisation	Activité
1	Coopérative des Producteurs d'Igname "Yèrè Demen"	Missamana Centre Wokoro II (Sabadougou Baranama)	Agriculture
2	Coopérative des Producteurs "Sodia"	Baranama)	Agriculture
3	Coopérative des Producteurs "Konkotè Kodiya"	Kalankan (Sabadougou Baranama)	Agriculture
4	Groupement des Producteurs "Sodia"	Solo (Missamana)	Agriculture
5	Groupement des Producteurs "Benkadi"	Wokoro I (Sabadougou Baranama)	Agriculture
6	Union des Groupements de Planteurs d'Anacardiés et Manguiers (Hamiyara)	Karifamoriah	Agriculture
7	Coopérative "Djaman Kourama"	Bamankan, Tintioulen	Agriculture
8	Coopérative Rizicole de Boula	Boula	Agriculture
9	Union Agricole "Fasso Demen" de Bankalan	Karifamoriah	Agriculture
10	Union des Producteurs Vivriers de Batè Koba Union des Producteurs Vivriers et Cola de Batè-	Balandou	Agriculture
11	Nafadji	B.N.	Agriculture
12	Coopérative Vivrière de Farala (Boula)	Boula	Agriculture
13	Coopérative Vivrière de Kodiana (Boula)	Boula	Agriculture
14	Coopérative Vivrière "Lamaya" de Boula Centre	Boula	Agriculture
15	Coopérative Vivrière de Brongbèkoba Coopérative des Producteurs d'Igname et de Sésame	Boula	Agriculture
16	"Fasso Makenda" Union des Coopératives des Producteurs de Riz	Koumba (Missamana)	Agriculture
17	"Fasso Demen" Union des Coopératives des Planteurs d'Igname de	Banko (Moribaya)	Agriculture
18	Sabadougou Baranama	Sabadougou Baranama	Agriculture
19	Coopérative Agricole "Sabari" de Djankana Union des Groupements des Planteurs d'Anacardiés	Karifamoriah	Agriculture
20	et de Manguiers	Karifamoriah Centre	Agriculture
21	Union des Producteurs d'Igname et de Sésame	Missamana	Agriculture
22	Union des Producteurs de Riz de Djèmè Marena	Tintioulen	Agriculture
23	Entreprise d'Aménagement des Puits (...?) Coopérative d'Assainissement "Fasso Sanigna" de	Dalako, Kankan	Amenagement des puits
24	Kankan	Kankan	Assainissement
25	Coopérative des Commerçants de Produits Agricoles Coopératives des Aviculteurs "Fasso Djigui" de	Kankan	Commerce
26	Kankan	Kankan	Commerce
27	Entreprise "Hadja Mamita" Construction	Kankan	Construction
28	Entreprise de Nettoyage "Lama Express"	Bordo, Kankan	Nettoyage et Restauration

29	Entreprise de Nettoyage "FABACA"	Kabada II, Kankan	Nettoyage et Restauration Prestation-
30	Entreprise Immobilière de Kouka "Nabaya"	Kabada I	Immobilier
31	Cabinet de Soins de Santé "Santé Maternelle"	Kankan	Santé
32	Union des Transporteurs Taxi Moto de Kankan	Kankan	Transformation
33	Coopérative Laitière "Hadja Adama Kaba"	Karifamoriah	Transformation
34	Entreprise "Sabadou" Transfert	Timbo, Kankan	Transformation d'Argile

Organisations paysannes 3 : Associations en Haute-Guinée

N°	Dénomination	Localisation	Activité
1	Association des Services Financiers "Yèrèma Soron"	Sabadougou Baranama Centre	Appui financier aux groupements et associations
2	Association des Jeunes pour la Promotion des Activités Artisanales	Kabada, Kankan	Artisanat
3	Association "Benkadi" des Potières de Kankan	Kankan	Artisanat
4	Association des Jeunes Volontaires "FASSOLA SANIGNA"	Sabadougou Baranama	Assainissement
5	Antoine "Asnavie" de Kankan	Kankan	Assainissement
6	Association Jeunesse Première	Kankan	Assainissement
7	Association des Commerçants "Foula Oulen Koba"	Karifamoriah	Commerce
8	Association des Femmes de Guinée pour la Cause Islamique	Kankan	Culture
9	Association "Bien-Ami Sabati" de Kankan	Dalako, Kankan	Développement communautaire
10	Association Guinéenne Lanaya le Chemin de Partage	Kankan	Développement communautaire
11	Associations des Jeunes Elèves-Etudiants Ressortissants et Amis de Koumadou	Missamana	Développement communautaire
12	Association des Jeunes pour l'Education et le Développement	Kankan	Développement communautaire
13	Association des Jeunes pour le Développement de Betè	Karifamoriah	Développement communautaire
14	Association des Jeunes du Quartier Aviation	Kankan	Développement communautaire
15	Association Jeunesse Conseil International	Kankan	Développement communautaire
16	Association Guinéenne pour la Promotion du Développement à la Base	Kankan	Développement communautaire
17	Association des Jeunes Etudiants, Elèves, Ressortissant et Amis de Karifamoriah	Karifamoriah	Développement communautaire
18	Association pour l'Aide aux Femmes et aux Enfants	Kankan	Développement communautaire
19	Associations des Jeunes Volontaires du Quartier Météo pour le Développement de Kankan	Kankan	Développement communautaire
20	Associations des Jeunes Ressortissants et Amis pour le Développement de Djelibakoro	B.N.	Développement communautaire
21	Comité de Gestion Commerciale de Santila	Missamana	Développement communautaire
22	Comité de Gestion Commerciale de Djé	Missamana	Développement communautaire
23	Comité de Gestion Commerciale de Samah	Missamana	Développement communautaire
24	Association "Mamouradan Sabati"	Mamaroudan	Développement communautaire
25	Association des Jeunes de Moribaya	Moribaya	Développement communautaire
26	Union des Jeunes Ressortissants pour le Développement de Dogomet	Kankan	Développement communautaire
27	Association des Ressortissants et Amis de Daloba Balimana	B.N.	Développement communautaire
28	Association des Jeunes Ressortissants de Bamakoroda	Kankan	Développement communautaire
29	Association de l'Hospitalité "Nitaya" de Guinée	Kankan	Développement communautaire

30	Association des Jeunes pour le Développement de Salamani	Kankan	Développement communautaire
31	Action Commerçante pour le Développement	Kankan	Développement communautaire
32	Association des Agents Communautaires (CSBC) de G.B.	G.B.	Développement communautaire
33	Association des Agents Communautaires de Koumba	Kam	Développement communautaire
34	Association des Agents Communautaires de Balandou		Développement communautaire
35	Association des Agents Communautaires de Mamaroudan		Développement communautaire
36	Association des Agents Communautaires de Moribaya		Développement communautaire
37	Association des Agents Communautaires de Karifamoriah		Développement communautaire
38	Association des Agents Communautaires de B.N.		Développement communautaire
39	Association des Agents Communautaires de Sabadougou Baranama		Développement communautaire
40	Association des Agents Communautaires de Minamana		Développement communautaire
41	Association des Agents Communautaires de Boula		Développement communautaire
42	Association des Agents Communautaires de Tokonnon		Développement communautaire
43	Association des Agents Communautaires de Tintioulen		Développement communautaire
44	Réseau Préfectoral des AC/SBC de Kankan	Kankan	Développement communautaire
45	Association "HEAPOO" des Jeunes Ressortissants et Amis de Lola à Kankan	Kankan	Développement communautaire
46	Association pour le Développement du Secteur de Kankan Kouma		Développement communautaire
47	Association pour le Développement Durable de Naboya de Kankan	Daliko	Développement communautaire
48	Association Immobilière pour le Développement de Kankan		Développement communautaire
49	Association Femme Unie de Guinée		Développement communautaire
50	SENAT du Campus Université de Guinée		Développement communautaire
51	Association Dabameni de Sogbè		Développement communautaire
52	Sèrè "Baraka" de Kankan Koura		Développement communautaire
53	Association des Conseillers pour le Développement	Kankan	Développement communautaire
54	Association des Jeunes Ressortissants et Amis de Kouradan	Kankan	Développement communautaire
55	Association des Jeunes pour l'Assainissement de la ville de Kankan	Kankan	Développement communautaire
56	Association des Jeunes pour le Développement de Sabadan	Kankan	Développement communautaire
57	Association "Nayan Sabou" de Koréalen	Kankan	Développement communautaire
58	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole	Lycée, Karifamoriah	Education
59	Club des Auditeurs de la Voie de l'Amérique à Kankan	Kankan	Education

60	Association des Mères d'Elèves de S/P Karifamoriah	Karifamoriah	Education
61	Groupe Préfectoral IEC de Kankan	Kankan	Education civique
62	Centre d'Ecoute, de Conseil et d'Orientation des Jeunes	Kankan	Encadrement des jeunes
63	Centre Informatique, Lecture et Alphabétisation	Kankan	Formation
64	Association pour la Promotion de la Culture Islamique	Kankan	Promotion Culture Islamique
65	Association des Jeunes Poli-Islamique de Kankan	Kankan	Promotion Culture Islamique
66	Association "Aban Oubaï" dit de Senkèfra	Senkèfena, Kankan	Promotion Culture Islamique
67	Association des Jeunes Volontaires "FABARA LAKANDA"	Boula Centre	Protection de l'environnement
68	Association des Jeunes Volontaires "FABARA LAKANDA"	Sabadougou Baranama Centre	Protection de l'environnement
69	Association des Chasseurs "Fasso Kandia" de Kankan	Kankan	Protection de l'environnement
70	Association des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA	Kankan	Santé

Organisations paysannes 4 : Les groupements enquêtés

Liste des groupements de Balandou

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Dankoudouni	Maraîchage et exploitation nééré	71	35	106
Sabougnouma	Maraîchage et exploitation nééré	60	5	65
Bèn Kadi	Maraîchage et exploitation nééré	97	3	100
Fasso kandia	Maraîchage et exploitation nééré	93	2	95
Konkô magni	Maraîchage et exploitation nééré	13	2	15
Total		334	47	381

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Sanfina

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Badén-Bèdè	Maraîchage et exploitation nééré	100	4	104
Limbon-Bila	Maraîchage et exploitation nééré	53	4	57
Faraba	Maraîchage et exploitation nééré	90	10	100
Konkô magni	Maraîchage et exploitation nééré	13	2	15
Sodia	Maraîchage et exploitation nééré	53	2	55
Total		309	22	331

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Kôterö

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Sodia	Maraîchage et exploitation nééré	120	7	127
Mökadi	Maraîchage et exploitation nééré	75	4	79
Djama dji	Maraîchage et exploitation nééré	89	3	92
Fasso kandia	Maraîchage et exploitation nééré	198	2	200
Djissembè	Maraîchage et exploitation nééré	102	5	105

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Sanguiana

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Kaïraba	Maraîchage et exploitation nééré	73	2	75
Nafa	Maraîchage et exploitation nééré	80	2	82
Komada	Maraîchage et exploitation nééré	70	5	75
Benkadi	Maraîchage et exploitation nééré	33	2	35
Sodia	Maraîchage et exploitation nééré	42	3	45
Total		298	14	312

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Moussaya

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Sabougnouma	Maraîchage et exploitation nééré	28	2	30
Benkadi	Maraîchage et exploitation nééré	23	2	25
Kökô magni	Maraîchage et exploitation nééré	35	2	37
Fasso demè	Maraîchage et exploitation nééré	45	5	50
Sôbè	Maraîchage et exploitation nééré	30	10	40
Total		161	21	182

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Niandankoro

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Sodia	Maraîchage et exploitation nééré	49	1	50
Lanaya	Maraîchage et exploitation nééré	42	3	45
Hèrèmakonon	Maraîchage et exploitation nééré	63	2	65
Kédènmèn	Maraîchage et exploitation nééré	68	2	70
Sabari	Maraîchage et exploitation nééré	47	3	50
Total		269	11	280

Source ; Enquête de terrain 2011

Liste des groupements de Norassoba

Noms des groupements	Activités	Femmes	Hommes	Total effectif
Lannaya	Maraîchage et exploitation nééré	33	2	35
Fasso Djimafa	Maraîchage et exploitation nééré	55	5	60
Mandé si	Maraîchage et exploitation nééré	45	3	48
Hèrèmakono	Maraîchage et exploitation nééré	37	3	40
Oumou si	Maraîchage et exploitation nééré	30	2	32
Total		200	15	215

Source ; Enquête de terrain 2011

Base de sondage Haute Guinée

Base de sondage 1 : Balandougou, Sanguiana, Niandankoro et Norassoba

A. Fichier village de la sous-préfecture de Balandougou

Codes	Localités	Ménages	Population résidente		
			Masculin	Féminin	Total
01	District de Balandougou Centre	694	3416	3506	6922
01	BALANDOUGOU	130	586	605	1191
02	BAMBAKODALA	5	21	21	42
03	DABADOU	81	419	447	866
04	DJODON	25	149	132	281
05	FAKODOU	5	29	21	50
06	FROUBAN	36	170	167	337
07	GBASSANKAN	23	108	91	199
08	GBENKORO	14	35	45	80
09	KASSA	68	386	423	809
10	KOBIKORO	32	131	135	266
11	KOTERO	63	374	413	787
12	LENKO	3	11	9	20
13	MISSAGBELA	23	112	92	204
14	OUROUKOBADOU	3	20	20	40
15	SANFINA	77	397	437	834
16	SIDIKIDOU	5	33	46	79
17	SIDIKIDOU	28	110	104	214
18	TABAKORONI	10	21	25	46
19	TAMBIKO	1	8	4	12
20	TEBENKO	4	58	37	95
21	TIFFON	25	106	102	208
22	YIRABALA	33	132	130	262
02	District de Diansoumana	354	1469	1617	3086
01	DJANSOUMANA	168	675	760	1435
02	FARABANA	7	26	18	44
03	FARAKO	10	27	25	52
04	GBONKO	70	318	368	686
05	LOBA	99	423	446	869
03	District de Gbenso	354	1659	1720	3379
01	BANANINKORO	15	74	83	157
02	BERETELA	16	60	75	135

	03	GBENSO	98	494	518	1012
	04	GNAFINI	20	44	45	89
	05	KAGAN	104	498	463	961
	06	KELEME	18	128	149	277
	07	KELEME-KOUROUKONO	4	12	13	25
	08	KODOFARA	26	89	97	186
	09	KOUROUKAN	8	49	47	96
	10	MADINA	19	108	130	238
	11	TEBENDALA	11	40	46	86
	12	WODIAKO	15	63	54	117
04		District de Koba	245	1241	1321	2562
	01	DAYANNA	8	19	18	37
	02	DJESSE	28	132	121	253
	03	DJESSEFARA	41	241	250	491
	04	FARANIDJIGBE	16	48	44	92
	05	KOBA	105	520	595	1115
	06	MADINA	37	221	229	450
	07	SANANKORO	10	60	64	124
Total			1647	7785	8164	15949

B. Fichier village de la sous-préfecture de Sanguiana

Codes	Localités	Ménages	Population résidente		
			Masculin	Féminin	Total
01	DISTRICT DE BOKORO	375	1059	1108	2167
	01 BASSONKELE	12	36	31	67
	02 BOKONDO	24	91	80	171
	03 BOKORO-CENTRE	101	282	315	597
	04 BOROTO	21	54	42	96
	05 FADANY	46	138	150	288
	06 KALONI	22	68	63	131
	07 KARANKAMA	37	87	97	184
	08 LENKE-KORO	12	32	27	59
	09 TALIKAN	31	77	89	166
	10 TATIDOU	39	101	118	219

	11	WAN	30	93	96	189
02		District de Moussaya	147	607	622	1229
	01	KAMATIMADIA	18	121	115	236
	02	MOUSSAYA	129	486	507	993
03		District de Sanacia	475	1596	1740	3336
	01	BAKARIA	21	67	81	148
	02	DIATA	9	31	35	66
	03	DIMBA-DIMBA	12	29	37	66
	04	KOMOYA	87	325	341	666
	05	SANACIA CENTRE	168	579	654	1233
	06	SANACIA-SILIGARE	21	55	76	131
	07	SENKOUNYA	104	333	362	695
	08	SINEYA	53	177	154	331
04		District de Sanguiana Centre	772	2552	2570	5122
	01	BOUNDJAN	16	111	114	225
	02	CIRALAYA	40	280	297	577
	03	FONO	26	128	134	262
	04	KAMBAYA	9	60	77	137
	05	KOLOMAN-KAMBAYA	120	382	401	783
	06	KOLONKOTOU	9	30	35	65
	07	KONDIA	73	244	277	521
	08	MANKAYA	10	30	35	65
	09	SANGUIANA-CENTRE	419	1260	1176	2436
	10	SEREFΟΥYA	50	27	24	51
05		District de Saraya	395	1266	1417	2683

01	DOUWAYA	16	47	73	120
02	GAIN-OULEYA	12	40	50	90
03	KOBIA	34	103	119	222
04	KOUROUSSALA	24	123	137	260
05	LAYAH	82	261	248	509
06	SARAYA CENTRE	227	692	790	1482
Total		2164	7080	7457	14537

C. Fichier village de la sous-préfecture de Niandankoro

Codes	Localités	Ménages	Population résidente		
			Masculin	Féminin	Total
01	District de Banfara	60	182	171	353
01	BANFARA	55	165	155	320
02	KODA	5	17	16	33
02	District de Damissakoro	459	1430	1497	2927
01	BOROBANIN	5	21	27	48
02	DOUYA	207	629	658	1287
03	FARABA	14	48	38	86
04	FRANIDA	9	28	23	51
05	GBELENTOUMBOUN	10	23	32	55
06	KOLENDOU	17	47	53	100
07	KOUROUDJANKORO	11	31	26	57
08	LILIKOLEN	3	7	7	14
09	SANDOYAOU DOUBAYA	137	445	484	929
10	SELLA	14	47	55	102
11	TALIKO	11	33	34	67
12	TALIKODO	13	39	41	80

	13	TALIKORO	5	23	13	36
	14	TOUDA	3	9	6	15
03		District de Damissakoura	448	1426	1483	2909
	01	BEREKO	17	73	67	140
	02	DAMISSAKOURA	263	784	872	1656
	03	DIALAKEN	17	76	56	132
	04	GBILININ	26	87	91	178
	05	KAMARALA	22	61	56	117
	06	KEOULENNA	23	60	63	123
	07	KOKONDOUMBA	17	39	52	91
	08	KOMASSANGBAN	7	30	23	53
	09	KONINDAKOLON	13	49	46	95
	10	TABAKO	6	25	25	50
	11	TAKOLONI	8	44	34	78
	12	TOMBON	25	90	87	177
	13	TOUBALA	4	8	11	19
04		District de Farada	175	601	568	1169
	01	FARADAH	128	437	431	868
	02	KADA	47	164	137	301
05		District de Niandankoro	528	1768	1978	3565
	01	DIAMOUDOUBALA	22	80	101	181
	02	DOUAGNANA	9	36	30	66
	03	FADADA I	9	27	33	60
	04	FADADA II	10	34	45	79
	05	FARAKOUN	13	31	39	70

	06	FOUGOUN	12	44	50	94
	07	GBASSAMBA	45	146	151	297
	08	KODJARANIDA	15	69	71	140
	09	KONOMAKO	6	28	34	62
	10	KOULOUNTEFARA	3	18	20	38
	11	MANDJANNA	10	47	52	99
	12	NIANDAKORO	334	1036	1209	2245
	13	SENKEDJI	14	72	67	139
	14	SOKORO	26	100	76	176
06		District de Waran	191	528	589	1117
	01	FOUGOUN	29	85	93	178
	02	KODA	23	41	57	98
	03	SETOMBOU	17	40	50	90
	04	WARAN	122	362	389	751
Total			1861	5935	6286	12221

D. Fichier village de la sous-préfecture de Norassoba

Codes	Localités	Ménages	Population résidente		
			Masculin	Féminin	Total
01	District de Balandougou	99	689	786	1475
	01 BALANDOUGOU CENTRE	73	444	514	958
	02 MAKONO	26	245	272	517
02	District de Banfélé Koro	112	735	747	1482
	01 BANFELE-KORO	112	735	747	1482
03	District de Banfélé Koura	94	626	593	1219

	01	BANFELE-KOURA	68	492	458	950
	02	BANKAINE	3	16	18	34
	03	KOUNTOUN	8	29	41	70
	04	KOUNTOUN-DOULA	3	15	12	27
	05	KOUNTOUN-SANDO	3	16	12	28
	06	NAMOUDOULADO	5	24	25	49
	07	TINKOLEN	4	34	27	61
04		DISTRICT DE BALANINKAN	250	1231	1377	2608
	01	BENDOU	37	166	172	338
	02	DALAMINKAN CENTRE	42	199	195	394
	03	DANFACO	19	103	128	231
	04	DIABADESSIDI	15	65	74	139
	05	FARAGBEBE	27	158	193	351
	06	GBEREBBEREKOLEN	16	99	125	224
	07	KOLENDOU	19	98	111	209
	08	SILADALAKOLEN	27	119	137	256
	09	TODAKOUDOUNKAN	24	135	152	287
	10	TOMBONIN	24	89	90	179
05		District de Fandia	101	674	706	1380
	01	FANDIA	86	587	592	1179
	02	FARANIDA	9	66	90	156
	03	KEREKEREKO	2	6	11	17
	04	KOUKOUDOUNI	4	15	13	28
06		District de Gbenkorokoro	225	1588	1626	3214
	01	GBENKOROKORO	172	1204	1216	2420
	02	LANDEY	14	92	99	191

	03	LANDI	39	292	311	603
	04	TOMBIKO	1	6	11	17
07		District de Kossokoba	131	723	696	1419
	01	BANKOLEN-KORO	12	62	67	129
	02	BANKOLEN-KOURA	14	80	83	163
	03	FARADJANIN	16	73	84	157
	04	HERMAKONO	10	67	59	126
	05	KOSSOKOBA	23	107	99	206
	06	LEMOUROU-DALAKAN	10	81	77	158
	07	LEMOUROU-TOMBON	15	125	95	220
	08	SEBEFARARIN	31	128	132	260
08		District de Léléda	162	746	862	1608
	01	BALANI	34	172	197	369
	02	BERELA	7	25	29	54
	03	KOBALA	27	113	140	253
	04	LELEDA CENTRE	71	342	398	740
	05	MADINA	23	94	98	192
09		District de Nanen Traoré	419	2263	2573	4836
	01	BOURENFARA	5	35	25	60
	02	DIARAOREA	4	22	25	47
	03	DJIDJAN	5	28	31	59
	04	DRA	21	99	123	222
	05	FADOU	19	109	141	250
	06	GBEDEKO	7	32	48	80
	07	GBEDEKOBA	15	82	90	172
	08	GBEDEKO-DOULA	9	68	65	133

09	GNAMANTOMBO	20	109	113	222
10	KANKEKOURA	3	17	22	39
11	KOKOUROUNI	2	9	5	14
12	KOLENSAN	2	10	7	17
13	KOLENSAN-CISSELA	2	7	9	16
14	KOLENSANDOULA	6	33	31	64
15	KOLENSAN-FODEDJALALALO	2	15	15	17
16	KOLENSAN-FODELALO	4	20	15	35
17	KOLENSAN-TINTIKAN	6	29	35	64
18	KONIANFARA I	7	27	45	72
19	KONKONO	16	119	130	249
20	KOSSOKOKINGBE	34	177	191	368
21	KOUBAN	6	40	53	93
22	LEFARARIN	7	30	28	58
23	MOUGNININA	7	26	26	52
24	NANEN-TRAORE	170	970	1116	2086
25	POPOKO	6	27	32	59
26	SOULAFINCO	30	107	127	234
27	TIMORO	4	16	25	41
10	District de Nanen Kourouma	618	3411	3684	7095
01	BEREBAKORO	9	54	57	111
02	BILINDO	2	18	12	30
03	BOLOKOUNDOUNIN	17	78	100	178
04	BOOULEN	8	31	25	56
05	BROLA	6	29	34	63
06	DOUREDJI	4	23	28	51
07	FANKAKOUN	10	59	62	121
08	FANKATOMBON	20	135	151	286

09	FARADIAN	1	10	10	20
10	FARANINDIAN	13	74	70	144
11	FINARY	2	11	11	22
12	FOEKOKOUNDO	12	70	70	140
13	FOETODALA	14	51	52	103
14	GBASSAMBA	9	60	63	123
15	GBONKO	7	39	39	78
16	KARAMODOU	6	49	49	98
17	KODJARANIN	10	76	81	157
18	KOGNAFRA II	6	44	63	107
19	KOIMAKOIN	4	35	42	77
20	KOISSAN	5	40	42	82
21	KOLENDJIGBE	2	8	11	19
22	KOLENKOUN	18	102	89	191
23	MARAMANINA	4	21	26	47
24	MISSAMAFRA	10	39	32	71
25	NAFATINDI	9	42	46	88
26	NANEN-KOUROUMA	206	1061	1229	2290
27	SEMOU-DOULA	10	63	79	142
28	SEMOU-KOOKO	9	58	56	114
29	SEMOU-SANGBAN	52	184	176	360
30	SENKEBA	9	69	76	145
31	SENKENIN	8	63	53	116
32	SIGNADALA	17	85	95	180
33	SIKO	10	56	61	117
34	SOKELENKO	14	51	52	103
35	SOULOUGBADA KO	7	36	56	92
36	SOUNSOUKOUDOU	33	188	181	369
37	TALIBOUIN	5	52	50	102

	38	TALININKORO	9	64	70	134
	39	TOMBON-KODALAH	2	8	7	15
	40	TOUMANINARO	5	24	20	44
	41	TOUROUKOUNABA	7	84	88	172
	42	TOUROUKOUNANIN	7	67	70	137
11		District de Norakoro	125	724	788	1512
	01	NORAKORO CENTRE	109	634	690	1324
	02	SEREKORONI	16	90	98	188
12		District de Noukounkan	264	1740	1890	3630
	01	FOYI	3	14	19	33
	02	FRONTOU	5	26	35	61
	03	GBANIKO	1	6	8	14
	04	GBEDOUMANFARA	10	48	38	86
	05	KADABILI	20	110	115	225
	06	KOBIKOLEN	10	54	51	105
	07	KODABANIN	3	25	18	43
	08	LILIKOLEN	4	34	27	61
	09	NOUNKOUNKAN	163	1193	1320	2513
	10	SEMOU-DOULA	4	14	26	40
	11	SEMOU-SANDO	6	28	32	60
	12	SOKOURA	17	86	104	190
	13	TOMBOBA	8	56	58	114
	14	WAWALON	10	46	39	85
13		District de Tassiliman	140	732	777	1509
	01	DILIMANKAN	11	62	45	107
	02	DIOROLA	12	63	68	131

03	DOTOROFARA	2	21	21	42
04	FADOUGOU	6	27	33	60
05	KISSEFARA	5	22	18	40
06	KODJAN	5	44	45	89
07	NAFADJI	2	16	15	31
08	NORAKOUNDA	4	20	21	41
09	TASSILIMAN CENTRE	43	221	244	465
10	TOUKOUNA	3	12	16	28
11	WELEWELEYA	9	48	59	107
12	WERELA	26	103	115	218
13	WOUSSOUKOUROU	6	46	44	90
14	YILIMALON	6	27	33	60
Total		2740	15882	17105	32987

Lexique de la principale langue locale

Lexique Malinké 1 : Traduction de quelques termes Malinké en Français

Malinké	Français
<i>Foudou mouso gnouma''</i>	<i>'une bonne épouse''</i>
<i>'Kè bara lé nindi''</i>	<i>C'est un travail masculin</i>
<i>Mouso bara lé nindi</i>	<i>C'est un travail féminin</i>
<i>Mouso la bara lé dén södöndi,</i>	<i>Le travail de la femme est d'enfanter</i>
<i>Yé i yèdè kèla i ko mouso</i>	<i>Tu te comportes comme une femme</i>
<i>Alah yé akè sima fila la foudou di</i>	<i>Que Dieu donne longue vie aux conjoints</i>
<i>Alah yé foudou sabati</i>	<i>Que Dieu bénisse le mariage</i>
<i>Alélé yé lu lassabatila</i>	<i>C'est elle qui développe la famille</i>
<i>Allah Madi''</i>	<i>Fille offerte en mariage sans dote</i>
<i>Bada mouso</i>	<i>la femme favorite ou la préférée</i>
<i>Ban</i>	<i>Le refus</i>
<i>bèta lé</i>	<i>ça appartient à tout le monde</i>
<i>Bonkönon</i>	<i>L'intérieur de la case</i>
<i>Brado-dömömö</i>	<i>Les cadets de la place publique</i>
<i>Bra-kunti</i>	<i>Le chef de la place publique</i>
<i>Dénbayala balodi</i>	<i>Nourrir la famille</i>
<i>Dénna böndödi,</i>	<i>Elever l'enfant</i>
<i>Donso</i>	<i>Chasseur</i>
<i>Donso karanden</i>	<i>Apprenti chasseur</i>
<i>Donso kèmo</i>	<i>Vieux chasseur</i>
<i>Donso kunti</i>	<i>Chef chasseur</i>
<i>Donso ton</i>	<i>Interdit du chasseur</i>
<i>Doundoumba, Kassa, Djaalô, dongbè,</i>	<i>Types de folklore manding</i>
<i>Duti</i>	<i>Chef du village</i>

<i>Dyamana</i>	<i>Pays</i>
<i>Fadéya</i>	<i>Rivalité</i>
<i>Fen tè yè men dimini ka sé saya dö mendi sé möö la sabari la wolé a dabadengna di</i>	
<i>Foroba</i>	<i>Populaire</i>
<i>Gba</i>	<i>Cuisine</i>
<i>Gbassa</i>	<i>Fétiche manding</i>
<i>Gbignè</i>	<i>Fouet</i>
<i>Kabila</i>	<i>Clan</i>
<i>Kabila kunti</i>	<i>Chef de clan</i>
<i>Kognon oulini</i>	<i>la fillette qui accompagne la nouvelle mariée</i>
<i>Koma</i>	<i>Fétiche manding</i>
<i>Konden</i>	<i>masque manding</i>
<i>Konden-karan,</i>	<i>Apprentissage du konden</i>
<i>Konden-kun</i>	<i>Accoutrement du masque manding</i>
<i>Konyon Tolon</i>	<i>La danse pour le mariage</i>
<i>Lafidi</i>	<i>Le riz gras</i>
<i>Lakololidén</i>	<i>Enfant adoptif</i>
<i>Lâma</i>	<i>L'ambiance</i>
<i>Louba</i>	<i>La grande famille</i>
<i>Louti gnouma''</i>	<i>'le bon chef de famille</i>
<i>Lu</i>	<i>Concession</i>
<i>Lu ti gui</i>	<i>Chef de famille</i>
<i>Makili</i>	<i>Appel</i>
<i>Mandé si</i>	<i>La semence manding</i>
<i>Maninka</i>	<i>Malinké</i>
<i>Mö kélén bolo fila</i>	<i>Une personne à deux mains</i>
<i>Monö</i>	<i>Le grenier</i>

<i>Moussou fölö yé lu tiguï lé di,</i>	<i>La première femme est l'égale du chef de famille</i>
<i>Moussou foudou djoulou yé illa''</i>	<i>Tu as encore besoin de te marier</i>
<i>Moussou tê</i>	<i>Accouplement entre un homme et une femme</i>
<i>N'néléyé gba la</i>	<i>C'est mon tour pour la cuisine</i>
<i>Nama</i>	<i>Fétiche manding</i>
<i>Nyamakala</i>	<i>Griot</i>
<i>Sadakou</i>	<i>La dote</i>
<i>Sanankouya</i>	<i>Plaisanterie par cousinage</i>
<i>Saya kafissa maloya di</i>	<i>Mieux vaut la mort que la honte</i>
<i>Sèrè</i>	<i>Groupe d'âge</i>
<i>Seta</i>	<i>Lutte traditionnelle</i>
<i>Simbon</i>	<i>Excellent chasseur</i>
<i>Sömönö</i>	<i>Pêcheur</i>
<i>Soumbara</i>	<i>Maggi à base de néré</i>
<i>Ta te mènè là bo kono</i>	<i>Le feu ne s'allume pas dans la chambre</i>
<i>Tan</i>	<i>Dix</i>
<i>Tê-ba</i>	<i>un nain</i>
<i>Tê-deni</i>	<i>Petit feu</i>
<i>Tolon</i>	<i>Jeu</i>
<i>Ton</i>	<i>L'interdit</i>
<i>Ttonti</i>	<i>garant de la loi</i>